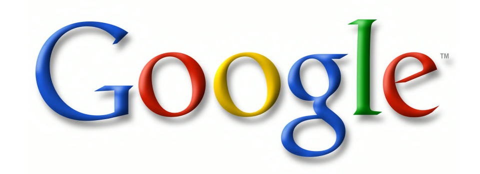
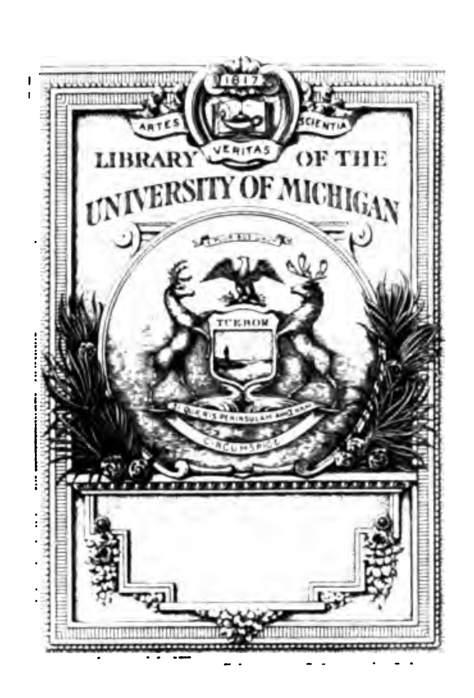



B 1,281,895


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE


DC
135

JOURNAL INÉDIT

DU

DUC DE CROŸ

(1718-1784)

publié, d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de l'Institut

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET INDEX

PAR

Le Vicomte de GROUCHY et Paul COTTIN

TOME PREMIER



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

JOURNAL INÉDIT

DU

DUC DE CROŸ

I



EMMANUEL, PRINCE, ENSUITE DUC DE CROŸ

(1718-1784)

D'après le tableau conservé au château de Dülmen.

JOURNAL INÉDIT

DU

DUC DE CROŸ

— 1718-1784 —

PUBLIÉ

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE

DE L'INSTITUT,

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET INDEX,

Par le Vte de GROUCHY et PAUL COTTIN.

TOME PREMIER

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

—

1906

INTRODUCTION

Les quarante et un volumes in-4° dont se compose le *Journal* du duc de Croÿ sont conservés à la bibliothèque de l'Institut, à laquelle ils furent versés, le 8 octobre 1798, par le citoyen d'Ambreville, conservateur du Dépôt littéraire national des Cordeliers. Le célèbre chirurgien Lassus, membre et bibliothécaire de l'Institut, lui en donna décharge le même jour.

On sait qu'en exécution des décrets des 9 février, 27 juillet et 2 septembre 1792, les biens des émigrés avaient été confisqués « au profit de la Nation ». En attendant leur remise aux collections publiques, les livres saisis furent portés, suivant leur provenance, dans huit locaux situés dans huit quartiers différents de Paris, et qui reçurent le nom de *Dépôts littéraires nationaux*. C'est ainsi que notre *Journal* fut transporté aux Cordeliers (actuellement Ecole de médecine), et là, joint aux ouvrages destinés à la bibliothèque de l'Institut (1).

(1) Bibl. de l'Arsenal. Archives des Dépôts littéraires, t. XXVI, n° 6512, fol. 43 v°. (Indication fournie par le savant *Catalogue de la Bibliothèque de l'Arsenal*, dressé par M. Henry Martin, et dont le tome VIII, contenant

Mais, chose singulière, au lieu d'être classé parmi ses manuscrits, et porté sur leur catalogue, il fut (dans un but de conservation, sans doute,) intercalé dans les rangs et inscrit au catalogue des imprimés (1). C'est à cette circonstance qu'il paraît devoir l'avantage d'être resté inédit, ou à peu près (2), jusqu'à ce jour.

Ce travail est d'une importance capitale pour l'histoire des règnes de Louis XV et de Louis XVI, et l'auteur lui-même, malgré sa modestie, s'en rend compte, lorsqu'il écrit : « Mon ouvrage contiendra une suite d'histoire véridique, que l'on ne trouvera peut-être pas inutile, un jour! »

Fidèle à sa coutume de faire copier ses œuvres pour en mieux assurer l'existence, M. de Croÿ a fait faire, de son *Journal*, une transcription qui se trouve, aujourd'hui, au château de Dülmen, en Westphalie, château possédé, depuis l'année 1803, par ses descendants. Nous avons pu, grâce à l'obligeance de M. le duc de Croÿ, récemment décédé, qui a bien voulu nous en faire parvenir quelques volumes, les collationner avec les tomes correspondants du manuscrit original, et constater des modifications importantes dues à la plume du copiste : nous n'avons donc point eu à hésiter sur le choix du texte, et celui de la bibliothèque de l'Institut s'imposait.

Ce travail a été inexactement intitulé par l'auteur *Mémoires de ma vie*, car il ne s'agit point, ici, de *Mémoires* proprement dits, mais d'une mise au net de notes prises quotidiennement, ou à peu près, et qui constituent un vrai *Journal*. D'ailleurs, la phrase suivante, plusieurs fois répé-

l'histoire de cette Bibliothèque, donne des renseignements précieux pour l'histoire des Dépôts littéraires.)

La liste d'envoi mentionne, non quarante et un, mais quarante-deux volumes. Le dernier était probablement la *Généalogie de la Maison de Croÿ*, manuscrit faisant, aujourd'hui encore, partie de la collection de l'Institut.

(1) Il porte, aujourd'hui, le n° X, 281°.

(2) Nous disons « à peu près », parce qu'avant nous, Taschereau a publié, dans sa *Revue rétrospective*, deux fragments de ce *Journal* : 1° l'Attentat de Damiens; 2° le Duel du comte d'Artois avec le duc de Bourbon.

tée : « Je revins chez moi écrire ceci », et cette autre, que nous relevons sur la première page du premier volume : « Je les ai écrits à *mesure* », prouvent que la rédaction suivait de près les événements qui en faisaient l'objet.

Ici, une question se pose : l'auteur a-t-il écrit avec la pensée que son travail serait imprimé un jour ? Nous ne le croyons point, d'abord en raison du caractère intime de certains passages, ensuite parce qu'il ne tenait pas à publier ses œuvres, témoin l'immense quantité d'études et de mémoires qu'il a laissés, et dont trois seulement, dont il sera question plus bas, ont vu le jour. On peut encore citer la déclaration suivante, qui fait connaître le but dans lequel il écrivait : « L'objet que j'ai eu a été l'instruction de mes enfants et le plaisir de retrouver, dans ma vieillesse, tout ce qui s'est passé dans ma vie. » Aussi quand, en 1784, c'est-à-dire l'année même de sa mort, il se les fait lire par ses petits-fils : « Cela me fit revoir, dit-il, comme si j'y étais, les moments les plus intéressants de ma vie. Il me parut que je renaissais ! »

Outre le récit de son existence à Versailles et à Paris, on y trouve le compte rendu de ses campagnes, de ses commandements en province, de ses séjours dans sa terre de l'Hermitage, près Condé-sur-l'Escaut, des vues sur l'état politique de l'Europe, des pages arrachées à des numéros de gazettes et intercalées dans le manuscrit, à titre de pièces justificatives, etc., etc.

Notre cadre ne nous a permis de reproduire que la partie relative à Versailles et à Paris, mais nous l'avons donnée in-extenso (sans corriger le style, et en nous bornant à rectifier l'orthographe et la ponctuation), persuadés que, dans une pareille publication, tout, jusqu'à certaines répétitions, a sa valeur. Nous n'avons donc omis aucun des détails dans lesquels l'auteur entre à titre personnel, les considérant comme d'excellents matériaux pour l'histoire du dix-huitième siècle.

C'est, d'ailleurs, ce caractère intime et familial qui fait l'originalité de l'œuvre de M. de Croÿ, et la rend si vivante, qu'en fermant le livre, on a l'impression d'avoir vécu de son temps. Il éprouva un sentiment analogue en 1779 : « On y trouve, écrit-il alors, bien des choses rendues dans le vrai, comme si on y était ! »

Le lecteur jugera, sans doute, qu'en parlant ainsi, il n'exagérait point.

* * *

La terre et le village de Croÿ (ou Crouÿ) (1), situés à dix-huit kilomètres d'Amiens, et à cinq de Picquigny, tirent, apparemment, leur nom de l'ancien mot *croi*, ou *croye*, qui signifie *craie*. On en trouvait, en effet, dans le pays. En revanche, il n'y avait point là de château, les sires de Croÿ ayant fixé leur résidence à deux lieues plus loin, à Araines (ou *Airaines*), autre terre dont ils étaient les seigneurs, et où s'élevait un château dit *de Croÿ*, dont les ruines existaient encore, à la fin du seizième siècle (2). Ajoutons que, depuis l'an 1207 au moins, la terre de Croÿ est demeurée l'apanage de la famille qui en a pris le nom.

Le 9 avril 1486, le roi de Hongrie Maximilien octroya à cette famille un diplôme élevant ses membres au rang de princes du Saint-Empire, en considération tant de leur illustre origine, que des services rendus à l'Empire par leur Maison (3). Le texte de ce diplôme confirme la tradition vou-

(1) En latin *Croiacum;* ce village compte aujourd'hui 300 habitants. Les anciens titres écrivent tantôt *Croÿ*, tantôt *Crouÿ*.

(2) V. Scohier, *Généalogie et descentes de la Maison de Croÿ*. Douai, 1589, in-4°, page 5.

(3) M. de Croÿ siégea, en qualité de prince du Saint-Empire, à la diète de Francfort (1743), où il assista au couronnement de l'empereur Charles VII.

Ajoutons que les membres de la Maison de Croÿ jouirent, pendant ces derniers siècles, du titre de *Cousins* du roi de France.

lant qu'elle descende de Bela, dit l'Aveugle, roi de Hongrie au douzième siècle, qui, ayant été contraint de s'expatrier, se réfugia en France, et eut pour fils Marc de Hongrie, dont Catherine, héritière d'Araines et de Croÿ, devint la femme. Aussi les armes de Croÿ (identiques à celles d'Araines) portent-elles, comme celles de Hongrie, *d'argent à trois fasces de gueules.*

En 1411, Jean, premier du nom, sire de Croÿ, seigneur d'Araines et de Renty, chambellan de Philippe le Hardi et de Jean, duc de Bourgogne, obtint la charge de Grand Bouteiller de France. Il fut tué en 1415, ainsi que deux de ses fils, à la bataille d'Azincourt.

De son second fils Antoine naquit Jean, auteur de la branche des comtes du Rœulx, qui devint la branche aînée de la Maison de Croÿ, après l'extinction de celles des ducs d'Arschot et des marquis d'Havré (1), tandis que le troisième fils du Grand Bouteiller, aussi nommé Jean, donnait naissance à la branche des comtes et princes de Chimay, dont allait sortir celle des comtes et princes de Solre.

La tige de cette dernière branche fut Antoine de Croÿ, fils de Philippe, comte de Chimay, et de Walpurge, comtesse de Mœurs. Antoine mourut en 1546, laissant pour héritier Jacques de Croÿ, seigneur de Sempy, qui épousa en troisièmes noces Yolande de Lannoy, dame de Molembais et de Solre. C'est ainsi qu'entra dans la famille la terre de Solre,

(1) Voici la liste des membres de la Maison de Croÿ qui portèrent le titre de duc, depuis l'érection de la terre de Croÿ en duché, par Henri IV, en faveur de Charles de Croÿ (négociateur, pour le roi d'Espagne, de la paix de Vervins), par lettres patentes du 14 juillet 1598 :

1° Charles, duc de Croÿ et d'Arschot, mort sans postérité en 1612; 2° Charles-Alexandre de Croÿ, marquis d'Havré, son cousin et beau-frère, mort en 1624; 3° Ernest, frère du précédent, mort en 1631 ; 4° Ernest Bogeslas, fils du précédent, mort en 1684 ; 5° Ferdinand-Gaston-Lamoral de Croÿ, comte du Rœulx, mort en 1694, cousin du précédent ; 6° Philippe-François de Croÿ, comte du Rœulx, mort en 1713, fils du précédent ; 7° Ferdinand-Gaston-Joseph, comte du Rœulx (1709-1767), fils du précédent ; 8° Emmanuel, prince de Croÿ et de Solre, son cousin, auteur de notre *Journal.*

en Hainaut (1), qui fut érigée en comté, en 1590, pour Philippe de Croÿ, fils de Jacques, par Philippe II, roi d'Espagne, et en principauté en 1677, pour Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croÿ, grand-père de notre héros, par le roi d'Espagne Charles II.

En 1706, Philippe V, reconnaissant, à son tour, des services que la Maison de Croÿ a rendus à son pays, en crée les chefs Grands d'Espagne. C'est ainsi qu'en 1767, après la mort du représentant de la branche aînée, Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre de Croÿ, duc de Croÿ, comte du Rœulx, la grandesse passa, avec le titre de duc, à l'auteur de notre *Journal*, qui avait, jusque-là, porté le titre de prince de Croÿ.

Sans rechercher tous les emplois, honneurs et unions qui ont illustré sa Maison, rappelons qu'elle a pris ses alliances dans les familles de la plus haute noblesse d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et des Pays-Bas, et même dans des Maisons royales; qu'elle a compté deux cardinaux, sept évêques, sept officiers généraux au service de France, treize au service de l'étranger, vingt-huit chevaliers de la Toison d'Or, chiffre égal, sinon supérieur, à celui qu'ont atteint, dans d'autres Maisons, les dignitaires de cet Ordre, etc., etc.

Quant à la branche de Solre, elle a produit, y compris notre auteur, son fils et un de ses petits-enfants, cinq chevaliers du Saint-Esprit, deux de la Toison d'Or, un maréchal de France, cinq officiers généraux et un cardinal.

On voit que M. de Croÿ avait de qui tenir. On le verra mieux encore après avoir pris connaissance des états de services de son grand-père et de son père.

Son grand-père, Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croÿ, comte et prince de Solre (1641-1718), commença

(1) Solre-le-Château, chef-lieu de canton du département du Nord, à 14 kilomètres d'Avesnes.

par servir en Espagne. Entré, en 1688, au service de France, il y obtint, la même année, le grade de brigadier, et leva un régiment d'infanterie wallonne, auquel il donna le nom de la ville de Solre. Employé, de 1690 à 1692, aux armées de la Moselle et de Flandre, il se trouva aux sièges de Mons et de Namur, à la bataille de Steinkerque, fut fait maréchal de camp en 1693, et combattit à Neerwinde, où il fut blessé. Ayant continué de servir à l'armée de Flandre, de 1694 à 1697, il prit part au siège de Charleroi, au bombardement de Bruxelles, fut employé à l'armée de la Meuse, et promu lieutenant général en 1702. Il revint, ensuite, à l'armée de Flandre, dans laquelle il servit contre les Hollandais, combattit à Eskeren en 1703, et mourut à l'âge de 77 ans.

Il avait épousé, en 1672, Anne-Marie-Françoise de Bournonville, fille d'Alexandre, prince de Bournonville, et de Jeanne-Ernestine-Françoise d'Aremberg.

Le père de notre auteur, Philippe-Alexandre-Emmanuel de Croÿ, prince de Croÿ, de Solre et de Mœurs (1676-1723), fit ses débuts, dès 1690, en Allemagne, sous les ordres du Dauphin, prit part au siège de Mons, et au combat de Leuze en 1691 ; au siège de Namur, à la bataille de Neerwinde et au siège de Charleroi en 1693; fut employé à l'armée de Flandre et assista au bombardement de Bruxelles en 1695. Colonel du régiment de Solre en 1696, il combattit avec l'armée de Catalogne, secourut Palamos et assiégea Barcelone en 1697. Passé à l'armée d'Allemagne en 1701, puis à celle d'Italie la même année, il se signala à Chiari, à Luzzara, à Stradella, à Castelnovo de Bormia, contribua à la prise de Nago, d'Arco, d'Ast et de Villeneuve d'Ast, en 1703. Brigadier en 1704, il prit part aux sièges de Verceil, d'Ypres et de Verrue, se trouva au combat de Cassano en 1705, à celui de Calcinato, au siège et à la bataille de Turin en 1706, fut employé à l'armée de Flandre en 1707 et 1708, et fait prisonnier à Oudenarde. Nommé maréchal de camp en 1709, il ne

fut échangé qu'à la paix. Il fut créé lieutenant général en 1718, et mourut à l'âge de 47 ans.

Il avait épousé Marie-Marguerite-Louise, comtesse de Milendonck, fille de Louis Herman, comte de Milendonck, et d'Isabelle de Mailly, dont il eut, le 23 juin 1718, Emmanuel, duc de Croÿ, prince du Saint-Empire, de Solre et de Mœurs, auteur de notre *Journal*, qui resta son fils unique.

Celui-ci, ayant perdu son père à l'âge de cinq ans, fut d'abord élevé à Condé par sa mère, qui l'amena à Paris et le fit entrer chez les Jésuites. Obligé de les quitter à cause de sa santé, qui fut toujours précaire, le priva de la plupart des plaisirs de la jeunesse, et porta ses goûts vers les études sérieuses, il réintégra le domicile maternel, et entra aux Mousquetaires en 1736. Deux ans plus tard, il obtient le régiment de Royal-Roussillon (cavalerie), qu'il conduit à l'armée de Westphalie en 1741, sous les ordres du maréchal de Maillebois, avec lequel il fait les campagnes de Bohême et de Bavière, en 1743. Employé à l'armée du maréchal de Saxe, en 1744, il sert aux sièges de Menin et d'Ypres, et finit la campagne au camp de Courtray. En 1745, son régiment prend une part active à la bataille de Fontenoy, et la distinction de sa conduite, en cette journée, lui vaut le grade de brigadier. De là, il marche sur Enghien, par ordre du comte d'Estrées, assiste au siège d'Ath, sert, en 1746, aux sièges de Bruxelles, de la citadelle d'Anvers, de Mons et de Saint-Ghislain, où il remplit les fonctions d'aide de camp du duc d'Havré; combat à Ramillies et à Raucoux.

On le trouve, en 1747, aux sièges d'Hulst et du Sas de Gand, à la bataille de Lawfeld, où il dégage quatre pièces de canon et défait un régiment hessois; il commande la cavalerie au siège de Berg-op-Zoom, et prend part à l'assaut de la place.

En 1748, après le siège de Maëstricht, il est nommé maréchal de camp, et se démet du régiment de Royal-Roussillon;

est employé, en 1754 et 1755, au camp d'Aymeries et sur les côtes de Picardie, et, en 1756, est mis à la tête du camp de Calais.

En 1757, il reçoit des lettres pour commander les troupes en Artois, Picardie, Calaisis et Boulonnais, s'acquitte avec distinction de sa tâche, est nommé chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général en 1759.

Le 1er mai 1760, il est employé à l'armée d'Allemagne, où il est préposé à des corps de troupes séparés, sur les rives de la Basse-Fulde et de la Basse-Verra, et, par un brillant fait d'armes, s'empare du pont de Westhoven, qu'il est contraint d'abandonner, ensuite, devant des forces supérieures.

L'année suivante, il prend part à la campagne de l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres du prince de Soubise, est nommé gouverneur de Condé en 1776, inspecteur des grenadiers royaux de Picardie en 1781, maréchal de France en 1783.

Tel est, en résumé (1), l'état des services militaires de M. de Croÿ et de ses deux ascendants les plus proches. Ceux-ci fourniront au lecteur la genèse de ses aptitudes pour le métier des armes; ceux-là des dates et des points de repère pour l'histoire de sa vie et pour celle de son avancement, notre *Journal* étant surtout consacré au compte rendu de ses efforts pour faire valoir ses travaux, pour « sortir du commun », selon son expression, et achever d'illustrer un nom que ses ancêtres avaient déjà rendu célèbre.



N'étant ni joueur, ni débauché, ne possédant ni le ton léger,

(1) Voir La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse* et *Dictionnaire des Généraux français*. — Mss. inédit du duc de Croÿ conservé au château de Dülmen, intitulé *Résumé de tout ce qu'on peut savoir sur l'origine de la Maison de Croÿ*. — Mss. de la Bibliothèque de l'Institut : *Généalogie de la Maison de Croÿ* (in-folio). — Isidore Lebeau, *Notice historique sur la terre seigneuriale et sur les seigneurs de Solre-le-Château* (1859, in-8°).

ni les goûts frivoles de son temps ; fortement imbu, au contraire, de principes religieux, et remplissant avec exactitude les devoirs qu'ils imposent, M. de Croÿ ne serait jamais, il le reconnaît lui-même, « sorti de l'ornière », si, dès le début, il n'avait su s'imposer, à la Cour, par son caractère et ses talents. Il est vrai qu'il eut, en outre, l'adresse de s'y ménager des protecteurs, mais on est obligé de reconnaître qu'il le fit sans bassesse, et s'avança au milieu des intrigues, sans intriguer lui-même.

On sait que, sous Louis XV, le meilleur moyen de pénétrer dans l'intimité du Roi était la chasse, quand on possédait les quartiers de noblesse requis pour y être admis.

Après un certain nombre de chevauchées, le Roi, dont la mémoire était excellente, retenait non seulement les traits, mais encore le nom du cavalier, et, bientôt, l'inscrivait sur la liste des habitués des Cabinets. Celui-ci pouvait, dès lors, se considérer comme un familier du souverain.

A l'exemple de la plupart de ses contemporains, M. de Croÿ commença par s'imaginer que son assiduité aux chasses le mettrait promptement sur le chemin de gloire ; il s'aperçut de son erreur, quand, après avoir été plusieurs années, comme le disait plaisamment M. de Souvré, « au galop pour toute nourriture », il se vit refuser, en 1743, la survivance du gouvernement de la ville de Condé, par lui sollicitée.

Il n'est pas plus heureux quand il demande, quelques années après, le grade de maréchal de camp (étant brigadier depuis 1745). En effet, il a beau multiplier ses démarches auprès de Mme de Pompadour, sans laquelle aucune grâce ne peut s'obtenir ; de Mme d'Estrades, cousine de la marquise ; de d'Argenson, du cardinal de Tencin, de M. de Puisieux ; épuiser, en un mot, toutes ses ressources en fait d'appuis, — il n'aboutit qu'à un second échec.

Sans se décourager, il « entame » (mot dont il se sert

toujours en pareil cas) une nouvelle « affaire », celle des *Honneurs de la Cour*, grâce importante, et que le Roi refuse à ses meilleurs amis, car elle confère le droit d'entrer dans sa chambre, aux heures du lever et du coucher, celui de monter dans ses carrosses, et de pénétrer, à cheval, dans les cours de ses châteaux. Puis jugeant utile de courir deux lièvres à la fois, il se met sur les rangs des prétendants à la charge de chevalier d'honneur de la Dauphine. A cet effet, et dans le but de faire valoir ses connaissances militaires, il use d'un moyen auquel il aura souvent recours et qui lui vaudra de la considération en haut lieu, — il présente au maréchal de Saxe un important *Mémoire sur Maëstricht*. Ce travail est apprécié comme il le mérite, mais la marquise n'est pas encore suffisamment prévenue en faveur de l'auteur, et, comme tout dépend d'elle, plus encore que du maréchal, les honneurs lui sont refusés, et la charge est donnée à un autre.

Désolé, il cherche à faire diversion à son chagrin par des courses dans Paris : il va voir des collectionneurs, achète des meubles pour son château de Condé et pour celui de l'Hermitage, qui en est voisin, se remet à la chasse à tir et, malgré ses trente-un ans, à la danse. Il s'y est livré avec succès, jadis, et se plaît encore, quand on l'en prie, à enseigner à la jeunesse les plus jolies contredanses de son temps. Enfin, chose inouïe, et qui sort absolument de ses habitudes, il accompagne, un soir, des dames au bal de l'Opéra ! L' « équipée » fait du bruit; le Roi, les courtisans l'en plaisantent, et, pour n'avoir point mauvaise grâce, il en badine avec eux.

Bientôt, jugeant nécessaire de ne point s'attarder aux regrets et de s'engager dans une voie nouvelle, il demande l'ambassade de Naples, mais se ravise et tourne ses vues du côté de l'Espagne, dont le poste lui semble plus avantageux, parce qu'il peut lui procurer la grandesse, la Toison d'or, et

aussi le recouvrement d'une somme assez forte que le gouvernement espagnol lui doit.

Nouvel échec !

Il traverse, alors, une période de découragement qui ne dure pas moins de deux années (1751-1753), pendant lesquelles il s'abstient de se montrer à Versailles, si ce n'est pour les cérémonies officielles, ou, du moins, pour celles où il est sûr d'être au premier rang, car plus que jamais il tient à n'être point « confondu dans la foule. »

Son ambition ne se réveillera qu'en décembre 1753, à Compiègne, un soir où, le Roi lui ayant donné « le bougeoir », il se décidera à reprendre le projet de la survivance et à se faire appuyer de nouveau auprès de Mme de Pompadour et du comte d'Argenson. Mais sa meilleure protection est encore sa mère : son crédit est tel, que d'Argenson, dont le caractère est pourtant peu souple, après lui avoir démontré l'impossibilité d'accorder ce qu'elle sollicite, finit par le lui promettre, ou à peu près. Même succès auprès de M. de Soubise, intime ami de Mme de Pompadour, qui va bientôt devenir celui de M. de Croÿ.

C'est que, tout éloignée qu'elle vive de la Cour, la princesse de Croÿ continue à bénéficier du souvenir laissé par son mari et des services qu'il a rendus au Roi, souvenir et services dont son fils est, d'ailleurs, loin de se montrer indigne !

De son côté, celui-ci n'est point resté inactif : il a si bien su gagner le Roi à sa cause en flattant son goût pour les bâtiments et les jardins, et l'intéresser aux travaux de son château de l'Hermitage, que Louis XV fait rectifier ses plans par Gabriel, y ajoute des corrections de sa propre main, et s'intitule, plaisamment, « l'architecte de M. de Croÿ ! »

Bref, en 1754, à l'âge de trente-six ans, il obtient la survivance tant désirée !

Cette affaire à peine terminée, il reprend celle des honneurs, et, fidèle à son système de demander deux objets à la fois, présente au ministre un *Mémoire d'illustration et de service* tendant à se faire donner le cordon bleu. Le moment est propice, car il vient de commander en chef le camp d'Aymeries, avec un succès qui n'a point été sans retentissement à la Cour. Le prince de Soubise parle en sa faveur à la Marquise, à laquelle la princesse de Croÿ, de son côté, ne dédaigne point d'écrire. L'accueil fait à cette dernière démarche le remplit d'espérance, mais sa mère reçoit bientôt, de Mme de Pompadour, une lettre déclarant, avec les ménagements d'usage, que le Roi ne veut rien entendre, et qu'il ne faut compter sur rien. Elle est aussi désolée que son fils : « Nous nous estimâmes heureux d'avoir accroché cette lettre! » écrit pourtant M. de Croÿ. Courte phrase qui en dit long sur la puissance de la favorite, aux bonnes intentions de laquelle il n'en rend pas moins hommage : « Je lui dois, affirme-t-il, la justice de dire que l'ai toujours trouvée serviable et vraie en affaires, et même avec noblesse et sentiment ! »

Se jugeant « culbuté », voyant — nouvelle déception ! — que son nom n'est point porté sur la liste des officiers désignés pour être employés sur les côtes de France, il demande au duc de Chaulnes, commandant en chef de Picardie et d'Artois, la faveur de servir sous ses ordres, en qualité de commandant en second, et obtient cet emploi, qui va changer la face des choses. Alors, en effet, s'élève, en France, un long cri d'horreur : l'artésien Damiens vient d'attenter aux jours du Roi ! Naturellement désigné par ses nouvelles fonctions pour instruire l'affaire, M. de Croÿ interroge l'assassin dans sa prison, le reconnaît pour fou, et le proclame tel ; puis il se rend à Arras, poursuit activement son enquête dans le pays, où Damiens a de la famille et a pu avoir des complices, enfin publie un excellent rapport qui achève de bien poser son au-

teur à la Cour, où il peut, désormais, se considérer comme tout à fait « tiré de la foule ».

Autre circonstance non moins heureuse: M. de Chaulnes est appelé à l'armée. Son éloignement constitue M. de Croÿ commandant en chef, par intérim, des provinces ci-dessus désignées, et met plus de 20.000 hommes sous ses ordres, véritable bonne fortune pour un maréchal de camp! Enfin il est, quelque temps après, reçu chevalier du Saint-Esprit.

Un pareil bonheur ne pouvait durer : M. de Croÿ s'en aperçoit en apprenant qu'un de ses cadets, M. de Castries, vient d'être promu lieutenant général. Il entre, aussitôt, dans une telle colère, que « la tête lui en tourne presque! » Il va, dans son trouble, jusqu'à « ruminer les plus terribles voies de vengeance que le point d'honneur indique! » Mais, la réflexion étant venue, il se borne à « crier », certain que ce moyen est encore le meilleur pour se faire entendre.

Reconnaissons que la nomination de M. de Castries n'offrait rien d'injuste, étant la récompense d'une action d'éclat.

Mais ce n'est pas tout : pour comble de malheur, M. de Beauvau, capitaine des Gardes, aussi son cadet, mais n'ayant, lui, aucun fait d'armes à son actif, lui « passe sur le corps » à son tour, c'est-à-dire obtient un avancement dont la Cour entière flétrit le scandale et plaint la victime! Celle-ci jette feu et flamme, au point que M. de Choiseul, ému, la mande en ses bureaux: « Monsieur, s'écrie Croÿ en l'abordant, vous m'avez tué! — Ne vous regardez pas comme tué! » répond le ministre qui cherche à l'apaiser, mais voyant l'inutilité de ses efforts, l'emmène chez lui pour le « dissiper ». Là il lui offre des compensations : le gouvernement de l'Aunis, ou celui de la Bretagne. Mais, chose curieuse et qui prouve la liberté dont jouissaient, à cette époque, les seigneurs d'une Cour où le Roi n'était pas toujours aussi maître qu'on le pourrait supposer — non seulement il refuse, mais il pose des conditions pour mettre bas

les armes : il veut être créé duc et pair, il veut que son fils soit fait colonel, et, quant au gouvernement de Bretagne, il ne l'acceptera que si l'on lui garantit « de ne s'y point ruiner ». Et, comme d'aucuns le taxent d'exigence : « Quand Sa Majesté fait une chose inconcevable, répond-il fièrement, il n'est rien de trop chaud pour la réparer ! »

Dans un ordre d'idées analogue, on verra la Cour se mutiner contre Louis XV, pour une question de préséance à un bal du mariage de Marie-Antoinette, et le Roi n'empêcher l'affaire d'aboutir à un scandale, qu'à force de patience et de diplomatie !

Les gouvernements d'Aunis et de Bretagne ayant leurs titulaires, on lui offre successivement le commandement en chef de la Haute Normandie, celui d'un camp à Calais, une mission en Espagne où il y a des troupes à conduire. Mais s'est-il montré trop difficile ? s'est-on plu à le berner ? Ce qui est certain, c'est que tout cela lui échappe, qu'il en tombe malade et fait savoir à ses amis de la Cour « qu'on l'a tué ! »

Bref, il regagne, sans avoir rien obtenu, la Picardie, où le duc de Chaulnes le redemande.

Cependant, l'âge vient, l'ambition décroît, ou, pour parler plus exactement, M. de Croÿ la reporte sur son fils, pour lequel il reprend des démarches fastidieuses faites autrefois pour lui-même. Il s'en acquitte d'autant plus volontiers, que ce fils a hérité de son goût pour la gloire, « voit tout dans le grand », selon son expression.

En ce qui le concerne personnellement, le Roi lui accorde l'entrée de ses Cabinets, faveur précieuse, et dont cinq ou six personnes seulement, outre celles qui exercent des charges à la Cour, sont honorées (1762).

Quand, en 1767, le duc de Croÿ-Rœulx, chef de toute la Maison de Croÿ, meurt sans laisser d'enfants, notre héros prend, avec l'autorisation royale, le titre de duc, et, par surcroît,

hérite de la grandesse d'Espagne qui, remontant à l'année 1706, lui donne le pas sur nombre d'autres ducs et de personnages importants. Mais que les temps sont changés! Lui, si sensible, jadis, aux distinctions, c'est à peine si les honneurs le touchent, à présent! Son désintéressement est tel, qu'il refuse de se porter candidat au gouvernement de Flandre et de Hainaut, dont la vacance paraît prochaine. Il préfère sa tranquillité!

Cependant, lorsque M. de Maillebois, fils du maréchal, cherche à lui soustraire une partie de son commandement, il retrouve toute son énergie pour la lutte : « La tête, s'écrie-t-il, m'en tourna pendant un mois! » Quelque temps après, le même intrigant revient à la charge, mais M. de Croÿ connaît la manière de se défendre : il crie, tempête, « écrit ferme » au ministre, auprès duquel il fait, en outre, agir sa belle-fille la duchesse d'Havré, femme d'une habileté consommée « en affaires ». Il en résulte que, loin de se voir déposséder, il est nommé, l'année suivante, commandant en chef du pays où, jusque-là, son autorité ne s'était exercée qu'en second, pays dont il connaît toutes les ressources, tous les points faibles, et où la guerre qui vient d'éclater contre l'Angleterre peut l'appeler à rendre de grands services.

Depuis longtemps, les maréchaux de France le considéraient comme un des leurs : dès 1775, ils le lui avaient prouvé en l'admettant, à Reims, lors du sacre de Louis XVI, dans leur salle de délibérations. Non seulement sa brillante conduite à la guerre, mais encore ses services en Artois et en Picardie, et les travaux militaires, économiques et politiques par lui présentés aux ministres, travaux dont ceux-ci ne dédaignaient point de s'inspirer, justifiaient cet honneur. Aussi, en mars 1781, crut-il le moment venu d' « entamer » l'affaire du maréchalat. Il le fit presque par devoir, et pour soutenir l'éclat de sa Maison, car le goût, affaibli

par l'âge et par l'état déplorable de sa santé, n'y était plus : « Je vis, écrit-il, que cela ne fait pas tant de plaisir que d'être nommé mousquetaire ! » Ce qui le toucha davantage fut d'apprendre que le Roi et la Reine avaient applaudi à l'inscription de son nom sur la liste qu'on leur avait présentée, satisfaction partagée d'ailleurs par toute la Cour.

Cependant, comme il n'est point de médaille sans revers, M. de Ségur, ministre de la Guerre, lui annonce, au cours de sa visite de remercîment, qu'il va être remplacé dans la présidence d'un conseil de Guerre à Calais. Indignation du nouveau maréchal qui voit, dans cette mesure, une intention de le mettre « sous la remise ». Il proteste, et son émotion, vivement exprimée, porte ses fruits : il apprend bientôt que le Roi ne lui retire point son poste, et, après quelques jours de transes, éprouve « une des joies les plus parfaites de sa vie ». Il commence enfin, dit-il, à « jouir de son grade éminent ». Il n'en profite pas longtemps, d'ailleurs, puisqu'il meurt le 13 juin 1783, neuf mois après y avoir été élevé !

*
* *

Les deux grandes passions de M. de Croÿ furent le travail et la gloire. Il n'eut cependant point, à un degré moindre, le culte de la famille.

Cinq ans après son mariage, le 7 septembre 1746, il avait perdu sa femme, Angélique-Adélaïde d'Harcourt, fille du maréchal de ce nom, dont il avait eu une fille, Adélaïde-Louise-Angélique-Gabrielle, née en 1741, et un fils, Anne-Emmanuel-Ferdinand-François, né en 1743. La première fut élevée par sa grand'mère, la princesse de Croÿ ; l'instruction du second fut confiée à un abbé. Il surveillait leur éducation

dont il avait lui-même tracé le plan, et, quand il en avait le loisir, écrivait des traités à leur usage.

Sa fille épousa Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croÿ, duc d'Havré, son cousin, et réussit parfaitement à la Cour. Quant à son fils, il avait hérité du goût de son père pour le travail et pour le métier des armes. Dès l'âge de seize ans, M. de Croÿ l'avait conduit à la guerre, et fait nommer colonel à vingt-trois. Entre ces deux dates, il avait voulu le marier, incident dont les détails offrent un spécimen trop curieux des mœurs du dix-huitième siècle, pour que nous ne le rapportions point ici. Il prouve que les « arrangements matrimoniaux » ne sont point l'apanage exclusif de notre époque, et qu'en 1746, les unions se négociaient autant, et peut-être plus qu'aujourd'hui, comme des affaires d'intérêt ordinaires.

Dans son désir de marier son fils, M. de Croÿ poursuit deux objets à la fois : tout en s'occupant d'une demoiselle de Mailly, il envoie l'abbé de Villemenet, précepteur de ses enfants, en ambassade à Turin, demander la main d'une des cinq princesses de Carignan, sans en désigner nommément aucune.

Les deux projets ayant échoué, il souscrit à l'offre que lui fait le duc d'Estissac, d'une de ses deux filles. Tout marche à souhait, quand on apprend que la jeune personne vient d'être demandée par le prince de Robecq. Que fait, alors, M. de Croÿ? Il court chez Mme d'Estissac, déclare se retirer devant le prince, et — chose à peine croyable — s'offre à renouer « *en cas de manque* ». C'est sa propre expression. Touchée du procédé, Mme d'Estissac propose sa seconde fille. « Tout cela fait roman ! » s'écrie l'auteur. En ce cas, le roman n'est guère romanesque !

L'affaire n'ayant point abouti, M. de Croÿ tourne ses regards vers une des filles du prince de Salm-Kyrbourg, qui est peu fortunée, mais dont on lui a dit grand bien. Le seul

obstacle sérieux est l'orgueil intraitable du père, qui s'abstient de paraître à la Cour parce que le Roi ne lui reconnaît point tous les titres auxquels il prétend.

Infinies sont les difficultés que suscite au pauvre M. de Croÿ le méticuleux prince de Salm qui discute, ergote, épluche les titres de noblesse du jeune homme, consent d'abord, refuse ensuite, etc., etc. Après avoir tenté, mais en vain, de le convaincre par le raisonnement, M. de Croÿ essaie d'une mise en demeure qui n'obtient point un meilleur succès. Le prince devient de plus en plus exigeant, et l'on ne saurait trop admirer la patience et la générosité de notre héros qui va, sur la demande de M. de Salm, jusqu'à renoncer, pour lui-même, aux Honneurs de la Cour (ces Honneurs auxquels il tenait tant!) afin de les procurer à son fils à l'occasion de son mariage : c'était, en effet, un cadeau qu'en pareille circonstance le Roi faisait quelquefois.

Remarquons qu'au point où en sont les choses, ni le père, ni le fils n'ont encore vu la jeune fille, objet du désaccord, au couvent de Bon-Secours, où elle est élevée depuis l'âge de deux ans! Tous deux, cependant, finissent par s'y rendre, la voient et la trouvent charmante!

L'affaire paraît conclue, M. de Croÿ a même déjà lancé nombre d'invitations pour la signature du contrat, quand le prince de Salm émet la nouvelle prétention d'exclure de la réception le duc de Choiseul! Condescendre à cette exigence était faire une impolitesse au ministre sous les ordres duquel servaient et le père et le fils, mais le prince n'y regardait pas de si près, et, craignant que le duc ne lui passât point les titres dont il a été parlé, ne voulait de sa présence à aucun prix.

Voyant qu'il n'en démord point, M. de Croÿ use d'un stratagème : il va trouver M. de la Ponce, secrétaire du ministre, avec lequel il est lié, et le charge de lui dire qu'il s'est présenté dix fois sans le rencontrer. De cette façon, M. de Choiseul

le croira venu pour l'inviter! La ruse était transparente et risquait fort de le brouiller avec son chef, mais M. de Croÿ tenait à ce mariage, et ne voyait point d'autre moyen d'aplanir les difficultés.

Que M. de Choiseul, — dont il ne cesse de proclamer la bienveillance à son égard et la bonté pour tous, — ait eu, ou non, connaissance de la vérité, il est certain qu'il ne lui en tint pas rigueur, et que la cérémonie, à laquelle assistèrent quinze cordons bleus, trois secrétaires d'État, quatre maréchaux de France, outre la fleur de la noblesse, se fit sans le ministre de la Guerre qui aurait dû être prié avant tous les autres! De plus, jusqu'au dernier moment, l'infortuné M. de Croÿ vécut dans les transes, par crainte d'une nouvelle incartade du prince de Salm!

Père de famille prévoyant et désireux d'empêcher jusqu'à la possibilité d'une mésintelligence entre ses héritiers, M. de Croÿ détermine d'avance leurs parts dans sa succession, et tremble à l'idée d'avoir pu ne les point faire égales. On juge donc de sa douleur quand il se voit contraint de soutenir, dans l'intérêt de ses descendants, un procès contre la famille de sa femme, contre les Harcourt! Toutefois — et cette attitude lui fit grand honneur — il parvint non seulement à ne point se brouiller avec eux, mais encore à s'en faire aimer davantage, à cause des bons procédés dont, tout en plaidant, il usa envers eux.

Ses enfants, dont il ne cesse de faire l'éloge, se montrent dignes de leur père, et entourent sa vieillesse de toutes les consolations dont elle est susceptible. Quant à ses petits-fils (1), il en raffole : il les « couve des yeux » lorsqu'ils sont

(1) Les enfants de son fils Anne-Emmanuel, furent les suivants :

1° Auguste-Philippe-Louis-Emmanuel, qui devint duc de Croÿ et pair de France (1765-1822);

2° Emmanuel-Marie-Maximilien, né en 1768, député en 1820, lieutenant général et capitaine des Gardes du Corps en 1825;

à table, veille sur leur instruction, les conduit voir les personnages illustres ou les spectacles qu'il veut fixer dans leur mémoire, et rêve, pour eux, une existence consacrée à Dieu et au travail, comme l'a été la sienne !

Car il a toujours fait passer avant le reste ses devoirs religieux, et, chose digne de remarque, loin d'y avoir trouvé un obstacle à la réalisation de ses projets d'avenir, y a puisé, même sous Louis XV, un supplément de considération ! Tant il est vrai que l'indépendance et la fermeté du caractère, simplement déployées, en imposent à tous ! Car il le dit, et nous l'en croyons sans peine, il était peut-être le seul habitué des Cabinets qui se confessât : « Je tâchais, écrit-il en 1747, d'arranger tout cela ensemble, c'est-à-dire de faire la cour à mon maître, parce que cela convenait à mon état, sans, dans le fond, approuver son dérangement, mais aussi convenant que, dans le désordre, cela me paraissait aussi bien arrangé que cela pouvait être, de sorte que je tâchais de me prêter convenablement sans me corrompre, ce qui est fort délicat ! »

S'il lui arrivait d'être l'objet d'une plaisanterie au sujet de ses pratiques pieuses, il répondait d'un ton assuré, et la conversation tournait à sa gloire. Sa religion n'offrait, d'ailleurs, rien d'exagéré, et, s'il y mettait tout son cœur, il n'y apportait, du moins, aucune ostentation. Il possédait, d'ailleurs, l'art de tirer parti de la raillerie. On le vit bien en 1755, le jour de la mort du prince de Dombes, quand, revenu du camp d'Aymeries et n'ayant point eu le temps d'aller chez lui revêtir un habit de deuil, il emprunta celui d'un ami, et ne craignit point de paraître, ainsi habillé, à la Cour. Des quo-

3• Louis-Charles-Frédéric-François, né en 1769 ;

4• Charles-Maurice-Guillaume, né en 1771, qui fut général au service de la Bavière ;

5• Gustave-Maximilien-Just, né en 1773, archevêque de Rouen en 1820, Grand Aumônier de France en 1821, pair de France en 1822, cardinal en 1825 ;

6• Amédée, né en 1777.

libets l'accueillent, mais sans perdre son sang-froid, il tance les rieurs, les persifle à son tour, et fait si bien que Mme de Pompadour s'en mêle et le défend. Aussitôt les plaisanteries de cesser, comme par enchantement, et les esprits forts de reprendre un silence qu'ils regrettent d'avoir rompu!

*
* *

Avant de parler de ses travaux intellectuels, rappelons, pour mémoire, ce que nous avons dit de ses services militaires. Quant à son commandement de Picardie et à son gouvernement de Condé, on lui doit surtout l'achèvement du canal de Neuf-Fossé, joignant la Lys à l'Aa, le canal de dessèchement de Condé, plusieurs routes et « pavés », la restauration du port de Dunkerque, le perfectionnement de la défense des côtes de Dunkerque à Boulogne, où la tour de Croÿ, bâtie sur des rochers en face du village d'Houvault, atteste, encore aujourd'hui, ses efforts pour mettre le pays à l'abri d'un coup de main; l'organisation des garde-côtes, celle des milices provinciales à Amiens, etc., etc.

Quand, après une campagne ou un séjour à l'Hermitage et en Picardie, M. de Croÿ rentrait à Paris, son temps se partageait entre la Cour, sa famille et son travail. Le travail! On se demande comment, étant donné le nombre et la variété de ses occupations, il a pu écrire l'énorme quantité de mémoires et d'études cités par son *Journal!* Elle est telle qu'il rédige, en 1762, sous le titre de *Mes Œuvres*, leur «histoire abrégée». Quand ses journées sont trop remplies, il passe les nuits à jouir de ces plaisirs de l'esprit, pour lesquels il se reconnaît plus de vocation que pour les distractions de la Cour et du monde, « se sentant, dit-il, plus propre à faire quelque chose par le travail, qu'il aimait, que par les parties de l'agrément qui lui manquaient, surtout le jeu, la musique, l'art

de médire joliment, et la hardiesse pour se jeter à la tête! »

Ses travaux ont porté à la fois sur les sciences naturelles, la chimie, la physique et l'astronomie. La politique, tant extérieure qu'intérieure, ne l'intéressait pas moins, et nous nous aventurons peu en avançant, que, s'il a dû son grade de maréchal de France à ses services militaires, les mémoires et les plans de campagnes par lui fournis aux ministres de la Guerre, de la Marine et des Affaires Etrangères, n'y ont point préjudicié. Ennemi décidé de l'Angleterre, persuadé de la nécessité d'écraser, avant tout, la marine de cette puissance, partisan des plans de descente qui hantèrent les cerveaux des ministres de Louis XV et de Louis XVI, il rédigea, en 1759, un *Moyen général de nuire à l'Angleterre* auquel Choiseul fit bon accueil, et que l'auteur remit, très augmenté, à ses successeurs Montbarrey et Vergennes. Quant à Sartines, il fut si frappé des idées de M. de Croÿ, et les trouva si conformes aux siennes, qu'il le pria d'en venir causer une fois la semaine avec lui.

D'ailleurs, quand un événement important, et sur lequel il croyait avoir des lumières spéciales, se produisait, il ne manquait jamais d'en faire l'objet d'un mémoire, et de le porter à qui de droit. C'est ainsi qu'en 1755, il rédige, pour d'Argenson, un *Projet d'invasion des Pays-Bas;* en 1757, un *Plan d'opérations de marine*, pour MM. de Moras et de Salvert; en 1759, un *Plan de campagne en Allemagne*, pour M. de Soubise; en 1775, *Les Meilleures Limites de la France*, pour M. de Vergennes; un *Mémoire pour étendre la langue française aux Etats-Unis*, remis à Franklin le 21 février 1782, etc., etc.

A part ses *Pièces d'instruction servant au procès de Damiens* (1) et trois opuscules intitulés, le premier, *Mémoire sur un passage par le Nord* (1782), le second, *Maisons des*

(1) Publié dans le recueil intitulé *Pièces originales et procédures du procès fait à Robert-François Damiens*. Paris, P.-G. Simon, 1757, in-4°.

Pays froids (1785) (1), et le troisième imprimé à Calais et relatif à la découverte des frères Montgolfier (2), on chercherait vainement, croyons-nous, des travaux imprimés dus à la plume de M. de Croÿ.

Quant aux ouvrages demeurés manuscrits, le plus important paraît être une *Histoire naturelle* à laquelle il travailla de 1766 à 1776, et qui comprenait neuf volumes in-folio. C'est, dit-il, « un abrégé de tout ce que renferme le globe, avec tout ce qu'on peut dire sur l'origine et les causes de tout, et faisant voir quel est le juste milieu des connaissances humaines. » L'œuvre tenait autant de la philosophie et de la religion que de la science, car l'auteur s'efforçait d'y démontrer l'accord du système du globe avec le dogme.

L'élaboration de cette œuvre considérable lui avait procuré l'amitié de savants distingués : Valmont de Bomare, dont on le voit suivre assidûment le cours d'Histoire naturelle, les chimistes Macquer et Bezout, qui proclament et approuvent la hardiesse de ses idées, et Baumé avec lequel il analyse les terres des environs de Châtillon et celles de l'Hermitage. Il assiste aux expériences de Lavoisier sur le diamant et en fait lui-même sur la dureté des pierres, en s'en procurant chez les premiers joailliers de Paris. Il est devenu si versé en chimie, que les fonctionnaires de la manufacture de Sèvres s'étonnent de voir ce grand seigneur parler, comme un professionnel, de la fabrication des porcelaines. Ses connaissances techniques ne surprennent pas moins l'artificier Torré, qui a été chargé d'organiser les feux, pendant les fêtes du mariage de Marie-Antoinette, et avec lequel il n'eût point manqué cette occasion de s'entretenir.

(1) Voici le titre de cet ouvrage : *Maisons des pays froids, ou distribution de maisons propre à garantir des froids rigoureux de l'hiver...* Paris, 1785, in-4°. — La *France littéraire* de Quérard l'intitule inexactement : *Maisons des Pays-Bas.*

(2) Nous n'en pouvons donner le titre, ne le connaissant que par ce qu'en dit M. de Croÿ dans un passage de son *Journal* relatif à la découverte des ballons.

En Histoire naturelle, il étudie le règne animal chez le naturaliste Geoffroy, dans des ménageries privées, dans celles de Versailles et des grandes foires de Paris. Avec MM. Needham, Guettard et l'abbé Regley, il s'occupe de la formation des montagnes ; il travaille sur l'histoire de l'Antiquité avec MM. Gautier de Sibert, de Guignes et le duc de Picquigny. Enfin il est assez bon physicien pour démontrer, au moyen d'un microscope de son invention, que l'air est « un composé des trois autres éléments ».

Il fait de la botanique, au Jardin du Roi, avec Janssen, Descemet et de Jussieu. Ce dernier apprécie particulièrement une *Instruction des naturalistes* dont l'auteur est M. de Croÿ, qui écrit, en outre, un *Traité abrégé du règne végétal*, et correspond avec les savants suédois Walerius et Linné.

Une de ses joies est d'embellir les jardins de la propriété que sa mère a achetée, en 1751, à Ivry, près Paris, ceux de l'hôtel de Croÿ et de sa belle terre de l'Hermitage où figure, notamment, une remarquable collection d'arbustes (1). Il a étudié les arbres dans les œuvres de l'abbé Nolin, de Duhamel du Monceau, avec lequel il entretient des relations personnelles, et dans ses visites aux jardins du maréchal de Biron et de M. Boutin à Paris, de Mme de Boufflers, à Auteuil, de M. Watelet, au Moulin-Joli, du maréchal de Noailles à Saint-Germain, enfin à celui du Petit Trianon où un de ses plaisirs est de causer avec le célèbre jardinier Richard.

Il se livre à l'astronomie avec Lalande, Lemonnier, Cas-

(1) Persuadé que l'Hermitage deviendrait une source de ruine pour sa famille, son grand-père n'y était jamais allé qu'une fois, et empêchait ses enfants de s'y rendre. Cette crainte lui avait, dit-on, été inspirée par une bohémienne. Aussi, l'auteur de notre *Journal*, qui avait consacré à l'embellissement de cette terre des sommes considérables, disait-il souvent : « Mon grand-père était prophète ! »

Il déclare y avoir fait exécuter, de 1749 à 1772, pour 450.000 livres de travaux.

sini; profite de ses promenades à cheval, au bois de Boulogne, pour aller voir le P. Noël, au château de la Meute, dans le cabinet d'optique et de physique qu'y possède le Roi et qui a pour garde l'abbé Rochon, avec lequel il étudie les longitudes. Le P. Noël est l'inventeur d'un télescope de dix-huit pieds. Celui de M. de Croÿ, à Châtillon, où Lemonnier va parfois travailler avec lui, n'en mesure que quatre et demi, mais n'en est pas moins un des meilleurs de la capitale. Même en voyage, M. de Croÿ n'eût point manqué d'observer une éclipse de soleil, ni de faire part, ensuite, aux savants ci-dessus nommés, des résultats obtenus.

De l'astronomie aux voyages de découvertes, il n'y a qu'un pas : le retour de l'Anglais Solander, de la Nouvelle-Zélande, en 1771, lui inspire l'idée d'aller causer avec de grands navigateurs et géographes tels que Bougainville, Beaurain, Vaugondi et Bouvet. Cela fait, il écrit, sur la découverte du pôle, un mémoire qu'il envoie au roi d'Angleterre et aux Anglais Banks et Solander, qui sont sur le point de repartir; il y joint une mappemonde et une sphère terrestre de son invention. Enfin il dresse une carte de l'hémisphère antarctique dans une projection inclinée, avec l'aide de Robert de Vaugondi, auquel il en laisse tout l'honneur, puisqu'il ne la signe point (1), carte dont le succès est grand, et dont le navigateur Cook se servira si réellement, pour la publication des siennes, qu'il en laissera subsister les fautes !

En 1772, il décide M. de Boynes, ministre de la Marine, à permettre à M. de Kerguélen, qui va s'embarquer pour le

(1) Voir *Mémoires sur les pays de l'Asie et de l'Amérique situés au nord de la mer du Sud...*, par M. de Vaugondi (Paris, 1774, in-4°). On lit, à la page V : *Extrait des registres de l'Académie des Sciences* : « M. de Vaugondi avertit qu'il doit l'idée de la projection de cet hémisphère à M. le duc de Croÿ, sous les yeux et par les ordres de qui cette carte a été construite, en faisant usage d'un globe terrestre monté de façon qu'on peut le tourner dans tous les sens, et présenter tel endroit que l'on veut sous le zénith, ce qui le rend propre à déterminer la projection d'un hémisphère quelconque, sur tel horizon que l'on veut. »

pôle, de longer, en revenant, les terres australes, et de rentrer par le cap Horn, plan que Kerguélen manquera, pour ainsi dire, « exprès », et laissera maladroitement Cook exécuter à sa place ! Avant son départ, M. de Croÿ prépare, avec l'aide de MM. de Borda et de Lalande, les instruments astronomiques nécessaires, outre une voiture spéciale pour leur transport à Brest. Il y joint des livres et une trentaine de mémoires manuscrits de sa composition, contribue au choix du personnel des navires, enfin s'apprête à verser, de ses propres deniers, une somme de 15.000 francs qui manque à l'expédition, quand le ministre se décide à la fournir.

Nous avons parlé, ci-dessus, de son *Mémoire sur un passage par le Nord*. C'est vers cette époque qu'il le commence, mais pour ne le publier que longtemps après, quand il juge utile de mettre le public en garde contre les erreurs des travaux de M. Engel, travaux pourtant défendus, mais à tort, selon lui, par Lalande. Ce mémoire, lu à l'Académie des Sciences, par Condorcet, qui en fait un extrait pour le « registre » de cette compagnie, est ensuite imprimé sous son privilège (1). Publié en 1782, il ne laisse pas de faire du bruit, dans le monde auquel il s'adresse.

Point de branche de la Science à laquelle M. de Croÿ ne s'intéresse : construit-on une route ? Il s'empresse d'aller voir l'ingénieur, et de lier, avec lui, une conversation qui ne res-

(1) Voici le titre exact de cet opuscule : *Mémoire sur le passage par le Nord, qui contient aussi des réflexions sur les glaces*, par le duc de Croÿ. A Paris, chez Valade, 1782 ; 23 pp. in-4°.

Extrait du registre de l'Académie des Sciences du 22 mars 1782 : « MM. Lemonnier et l'abbé Rochon ayant examiné, par ordre de l'Académie, un mémoire de M. le duc de Croÿ sur le passage par le Nord, et en ayant fait leur rapport, l'Académie a trouvé qu'il résultait des réflexions de M. le duc de Croÿ, auxquelles on peut joindre celles qu'on trouve dans un mémoire de M. Le Gentil, année 1772, première partie, que ce passage, s'il existe, ne peut être utile ni pour le commerce, ni pour la navigation, et elle a jugé qu'un mémoire sur un objet qui intéresse si essentiellement la navigation et le commerce devait être imprimé sous son privilège.

« En foi de quoi j'ai signé ce présent certificat, le 22 mars 1782.

« LE MARQUIS DE CONDORCET. »

tera pas sans fruit pour l'établissement des voies de communication dans les pays soumis à son autorité. Vient-on d'édifier le théâtre de Versailles? Il s'abouche avec le machiniste Arnoult, qu'il étonne par la justesse de ses vues. Invente-t-on une nouvelle manière de radouber les vaisseaux? Il court se la faire expliquer au ministère, de même qu'il se fait présenter, par M. Pierrier, une « machine à feu » dont cet ingénieur achève l'installation, à Paris, et qui doit servir à éteindre les incendies.

Il raisonne médecine comme un professionnel, et, quand il a des intérêts à défendre devant des juges, plaide lui-même pendant des heures, s'il le faut, avec la sûreté d'un avocat. Car, malgré toutes ses occupations, il ne veut point d'hommes d'affaires, afin de demeurer libre. La compagnie d'Anzin, dont il est un des fondateurs, et dont les bénéfices constituent le plus clair de ses revenus, doit une partie de sa prospérité à l'activité qu'il déploie en sa faveur.

Ce qu'on vient de lire fait pressentir l'intérêt que M. de Croÿ va prendre à l'invention des ballons : en 1783, il imprime, à Calais, un mémoire dans lequel il prône la découverte des frères Montgolfier, découverte qu'il regrette de voir le Roi et l'Académie encourager d'une manière insuffisante. Décidé à ne les point imiter, il entre en correspondance avec les deux ingénieurs et, sa brochure parue, lance, sur la place publique de Calais, un petit globe aérostatique qui traverse le détroit et va se perdre en Angleterre. Enfin, suppléant à la timidité des deux frères, qui n'osent demander une subvention pour la continuation de leurs expériences, il agit, en leur faveur, auprès des ministres.

Il est des premiers à faire visite à l'aéronaute Blanchard, et, le 2 mars 1784, c'est-à-dire vingt-huit jours avant sa mort, se fait transporter, aux Invalides, dans un grenier où le gouverneur a donné l'ordre de porter tous les objets nécessaires à un malade, afin de lui permettre d'assister, en

bonne place, au départ du fameux « Vaisseau volant » dont l'enlèvement attire tout Paris.

L'Economie politique n'a point de secrets pour lui : en 1768, il écrit à Trudaine une lettre sur la liberté illimitée du prix des grains, et présente à l'abbé Terray, contrôleur général, qui les accueille avec empressement, des observations sur ses projets pour combler le déficit. A l'entendre, l'abbé est « une bonne tête, nette et juste », un homme de grand talent et qui, en dépit du mal fait par ses impôts, a sauvé les revenus de l'Etat! Il est moins enthousiaste de Turgot dont il regarde les innovations comme dangereuses et capables d'amener « la cherté du blé et les grandes révolutions ». Il ne se trompait point : des émeutes éclatèrent en province, et M. de Croÿ en eut à réprimer dans la sienne. Il écrivit, à cette occasion, au maréchal de Biron, une lettre que celui-ci communiqua à Turgot, et à laquelle ce ministre répondit, de sa main, que l'intention du Roi était de laisser tout le monde libre, et, au besoin, de rassurer les fermiers en leur fournissant une protection. Le duc répliqua, et finit par convaincre Turgot de la nécessité d'empêcher les agissements de ceux qui « pour hausser le prix du grain, faisaient manquer le marché », c'est à dire des fermiers. De sorte que, chose singulière, on voit, d'une part, Turgot protecteur des « capitalistes », et, de l'autre, M. de Croÿ défenseur des droits du peuple. Ajoutons que, pour le soutien de sa thèse, il rédigea un *Mémoire sur les causes de la pauvreté des peuples, et son remède.*

Il reproche à Necker d'inspirer au Roi un goût trop vif pour l'économie, goût qu'il regarde comme susceptible de « faire manquer la guerre ». Il n'est pourtant point ennemi des retranchements, mais pense qu'on aurait dû les faire porter sur les dépenses de la Cour, car, dit-il, elle « mangeait le royaume! » Expression énergique qui fait honneur au jugement, comme au libéralisme de M. de Croÿ.

Moins porté, par ses inclinations naturelles, vers les Beaux-Arts que vers les Sciences, il aimait, cependant, les collections de tableaux, et, quoique ne fréquentant plus les théâtres depuis la mort de sa femme, s'y rendait, néanmoins, « en philosophe », dans les grandes occasions, soit pour apprécier le mérite d'une pièce à succès comme *Le Siège de Calais*, soit pour applaudir sa compatriote Mlle Clairon. Et son *Journal* prouve qu'il savait juger non seulement les œuvres dramatiques ou lyriques, mais encore leurs interprètes ! Mais ce qui atteste le mieux, peut-être, son sens artistique, c'est sa description des grandes fêtes publiques, qu'il s'agisse du cortège royal se rendant à Notre-Dame pour un *Te Deum*, de la décoration de la cathédrale de Reims pour le sacre de Louis XVI, ou de celle des salons et jardins de Versailles pour le mariage de Marie-Antoinette. Les spectacles de la nature ne le laissent pas, non plus, indifférent, et, quand il en parle, il y a du poète dans sa prose, ainsi que le démontre son croquis de Paris vu, au lever du soleil, du haut de son observatoire de Châtillon.

On devine qu'avec de pareils goûts, M. de Croÿ préférait la société des hommes instruits à celle des petits-maîtres et des femmes élégantes, « entendant mieux, dit-il, leur langage, que celui de ce qu'on appelle *beau monde*. » Aussi les dîners auxquels il donnait la préférence étaient-ils ceux de M. de Chaulnes, astronome comme lui, de M. Trudaine, de M. de Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, et des ambassadeurs étrangers, chez lesquels il était sûr de rencontrer des hommes distingués qui, de leur côté, trouvaient en lui un causeur digne d'eux.

En 1765, les astronomes Lemonnier et Cassini l'avaient engagé à poser sa candidature à l'Académie des Sciences, comme membre honoraire, en remplacement de M. de Montmirail, décédé. Malheureusement M. de Courtenvaux, beau-père de celui-ci, se mit sur les rangs, et ce fut lui que, par

l'influence de M. Saint-Florentin, l'Académie élut. M. de Croÿ n'en présenta pas moins plusieurs mémoires à cette compagnie, aux suffrages de laquelle il ne s'était offert que pour être agréable à ses amis, car il la trouvait « un peu pétaudière », et reprochait à ses membres de paraître moins préoccupés des intérêts de la Science que de leurs intérêts personnels. En revanche, l'Académie de Marine de Brest, dont faisaient partie nombre d'esprits d'élite, l'admit spontanément dans son sein, en 1774.

* * *

La bonté d'âme, l'exquise urbanité de M. de Croÿ le rendaient sympathique à tous. Il se plaisait à faire le bien, à aider le mérite. On le voit présenter à la Cour des inventeurs dont il apprécie le talent, et, comme l'ingratitude n'est point son fait, s'employer activement,. quand il en a l'occasion, en faveur des personnes qui ont cherché à lui être utiles. C'est ainsi que, le premier Commis de la Guerre Dubois, dont il a eu fort à se louer, ayant été mis à la Bastille, il plaide sa cause auprès de ses chefs, et secourt sa femme, en attendant sa réintégration dans la place qu'il n'aurait pas dû perdre. Il assure une bonne pension de retraite à M. de Plotot, lieutenant de Roi à Condé. Il ne se contente point de demander de l'avancement pour les officiers dont il est satisfait, il prend la peine de s'assurer, dans les bureaux de la Guerre, que ses propositions ne dorment point dans les cartons. Son cocher est-il blessé par accident ? Il aide à le panser, et ne le quitte que l'opération terminée. Il rend public, à Ivry, son « banc de la vigne » dont l'installation lui a donné beaucoup de mal, et d'où la vue est superbe, parce qu'il aime, dit-il, « que tout le monde jouisse de ses ouvrages ». D'un caractère conciliant, il déclare à la duchesse de Gramont « qu'il se sent plus propre à accommoder les tracasseries

qu'à en faire ! » Cela est si vrai, qu'il renonce à un procès dont le gain est sûr, afin de ne pas ruiner des adversaires qu'il estime, et n'hésite pas, après l'affaire Damiens, à offrir à la Cour de profiter de ses rapports avec les magistrats les plus influents, pour tenter un rapprochement avec le Parlement ; mais sa proposition n'ayant point trouvé d'écho, il est contraint de renoncer à ce généreux projet.

Incapable de compter, dès qu'il s'agit de faire honneur à son souverain, il reçoit avec magnificence le Roi de Danemark, lors de son passage à Calais, en 1768, et prend tous les frais de la visite à son compte, afin d'en éviter la charge à la Ville, qu'il sait obérée. Mais où son désintéressement éclate surtout, c'est après la mort de sa mère, quand non seulement il exécute, mais encore il approuve toutes les dispositions de son testament, cependant fâcheux pour lui, puisqu'il lui fait perdre annuellement 12.000 livres ! Il est vrai que si la princesse de Croÿ, personne charitable à l'excès, a laissé de nombreuses dettes, ce sont les pauvres qui en sont cause. Aussi a-t-il, pour l'excuser, un mot touchant : « Il fallait, dit-il, tout son ordre, pour qu'il n'y en eût pas plus ! »

Honnête homme, il détourne le ministre Bertin du projet de construire un canal de Saint-Ghislain à Tournay, parce qu'il le juge désavantageux à l'Etat. Il sait fort bien qu'une hausse énorme sur les charbons, et, partant, un gain considérable pour lui, en serait la conséquence, mais, dit-il, « son devoir est de l'empêcher comme seigneur et gouverneur ». Une autre fois, il offre de restituer des appointements auxquels il n'est point sûr d'avoir droit, et désapprouve la faveur qu'on a faite à son gendre, le duc d'Havré, d'envoyer son régiment dans une garnison meilleure, « n'ayant jamais aimé, déclare-t-il, à changer le sort des régiments, parce que cela peut avoir de grandes suites ! »

Avant le départ de M. de Kerguélen, il demande avec

instance que chaque membre de l'expédition soit averti des dangers qu'il va courir. Il veille, en outre, à ce que l'argent du Roi ne soit point gaspillé. Aussi les ministres lui témoignent-ils une confiance sans bornes, et Bertin, entre autres, la pousse-t-il au point de lui révéler les chiffres secrets des dépenses publiques.

Dépourvu de la morgue qui était le défaut d'un trop grand nombre de ses contemporains, M. de Croÿ blâme la famille royale de n'être point descendue dans les jardins de Versailles splendidement illuminés pour les fêtes du mariage de Marie-Antoinette, et qu'à peine avait-on daigné regarder par les fenêtres : « Si c'est là de la grandeur, dit-il, elle est bien mal entendue, et elle n'encourage guère ceux qui se donnent tant de peine pour leur plaire ! » Bien que zélé serviteur du Roi, il ne peut s'empêcher de reconnaître que le Parlement a raison contre lui, et d'admirer la fermeté de son attitude (1753). Toutefois, en bon catholique, il déplore que l'origine de sa révolte ait été une querelle avec l'Archevêché. Très franc, il n'hésite pas à mettre en garde M. de Saint-Germain, lors de son élévation au ministère, contre « son impatience et son inconstance », et de lui faire part des inquiétudes que ces défauts ont fait naître à son endroit. Il est vrai que, lui ayant rendu des services signalés à la guerre, il lui parle librement. Son patriotisme est éveillé par les représentations du *Siège de Calais* et de *Gaston et Bayard*, pièces qu'il regarde comme « faites pour élever les cœurs français et leur rendre ce nerf patriotique dont une dose un peu plus forte ne leur messiérait pas », et l'on voit, un jour, M. de Vergennes s'écrier, dans son salon, en le désignant à ses hôtes : « Voilà, je vous assure, un bon et véritable patriote ! »

Avec son caractère, M. de Croÿ ne pouvait manquer de se faire de nombreux amis : adoré dans les pays soumis à son autorité, son arrivée mettait en fête leurs habitants. On l'avait

surnommé, à cause de sa bienfaisance, « le Penthièvre du Hainaut ». Il ne jouissait pas d'une considération moindre, en haut lieu : les deux rois sous lesquels il vécut l'estimèrent, et le Dauphin, fils de Louis XV, éprouva, pour lui, une affection dont sa mère se porta garante en s'écriant, au milieu des larmes que lui arrachait la mort du prince : « Il vous aimait bien ! » En 1758, M. de Moras, ministre de la Marine, le « mangeait d'amitiés », à cause des services qu'il rendait à son département, où sa compétence en matière de marine le faisait regarder, par les officiers, comme un des leurs. Mme de Marsan, gouvernante des Enfants de France, déclarait que la plus douce compensation des nombreux soucis de sa charge, était la possibilité d'obliger des gens tels que lui et les siens. Choiseul lui témoignait de la confiance, et, de prime abord, le roi de Danemark lui accorda la sienne. MM. de Monteynard, de Malesherbes, de Vergennes, de Maurepas, de Ségur et de Castries le traitèrent avec distinction. Enfin, le 1er février 1784, le bruit de sa mort ayant couru, pendant une maladie qui le tenait éloigné de la Cour, le Roi, la Reine, les ministres et tout le militaire exprimèrent leur tristesse de manière à lui faire dire qu'on ne pouvait souhaiter une plus belle oraison funèbre. A son retour, Louis XVI lui avoua ses inquiétudes, et la Reine s'écria : « Vous nous avez fait bien peur ! »

Telle était la considération dont il jouissait à Versailles.

*
* *

Qu'il y ait eu, dans les Cours de Louis XV et de Louis XVI, un « parisiennant » plus passionné que M. de Croÿ, nous ne le pensons point, car le peu de loisirs dont il disposait était, en partie, consacré à parcourir la capitale, à jouir de ses beautés, à s'efforcer d'en créer de nouvelles, et ce goût subsista jusqu'à sa mort.

Une de ses joies est de passer l'été, ou une partie de l'été à Paris, soit dans le bel hôtel de la rue du Regard, loué aux Carmes par sa mère, en 1754, soit en y descendant tous les jours de sa propriété d'Ivry. Jamais, à l'entendre, la capitale n'est si agréable qu'en cette saison où l'on a du temps à soi, et, par conséquent, celui d'aller voir les collectionneurs, les artistes, les possesseurs de beaux jardins. Il affirme que les Parisiens y restent en bien plus grand nombre qu'on ne le croit. Et puis, n'y eût-il pas d'autre attraction, que les fruits de la Halle vaudraient la peine d'y demeurer!

Un jour, après avoir dîné, à l'Arsenal, chez M. de Montbarrey, des fenêtres duquel il admire « la vue de la rivière de tous côtés », il s'en retourne à pied jusqu'au pont de Neuilly où l'on achève la route aboutissant à la porte Maillot, et qui devient « la plus belle entrée de Paris, et peut-être de l'Europe ! » En passant par les Tuileries, où la foule est considérable, il s'arrête « en amateur » aux bons endroits, fait un détour, et pousse jusqu'au jardin du Palais-Royal dont il regrette les grands marronniers abattus par le duc de Chartres, et déplore le rétrécissement causé par les bâtiments dont on l'entoure (1782). Enfin il passe par le Cours et constate que, grâce à de récents travaux, cette promenade a mérité le nom qu'elle vient de recevoir, de *Champs-Élysées*.

Une autre fois, il va voir « l'immense voûte en bois de la Halle au blé » et la démolition de la porte Saint-Antoine, dont il rapporte des objets trouvés dans les fouilles, et vieux de deux siècles ; le Vauxhall de Torré, boulevard du Temple ; le Colisée qu'on achève et qu'il préfère au Vauxhall de Londres, mais craint de voir devenir, comme celui-ci, fatal à la jeunesse. Il y admire, entre autres choses, des « terrasses en dalles de pierres » fort réussies, grâce à un nouveau « mastic », inventé par un sieur Corbay, et qu'il qualifie de « belle découverte ».

Non content d'admirer Paris, il se plaît à tracer des plans pour son embellissement; par exemple ceux d'une nouvelle place au carrefour Bucy, et d'un Hôtel de Ville au quai Conti, plans que d'Argenson approuve (1749); ou encore un projet de place Louis XV : celle-ci eût, pense-t-il, « orné Paris d'une manière plus utile » que celle dont Mme de Pompadour lui a montré les plans, dus à l'architecte Gabriel, plans qu'on vient d'adopter.

Il ne songe point qu'à construire ; il s'efforce, en outre, de conserver ce qui en vaut la peine. C'est dans ce but qu'il rédige un mémoire sur le parti à tirer du « Vieux Louvre », sur les moyens de préserver les maisons d'incendies tels que ceux de l'Hôtel-Dieu en 1772, du Palais en 1776, de l'Opéra en 1782, incendies sur lesquels le lecteur trouvera des détails dans notre *Journal*. Il rédige, à ce propos, un mémoire sur la manière de rendre les toits incombustibles, et applaudit à la création de la « grande machine à feu » dont il a été parlé plus haut, qui doit envoyer de l'eau dans les réservoirs de Chaillot, et, de là, dans tout Paris, entreprise qu'il déclare « effrayante par la grandeur et la dépense » (1781).

Si rude que soit l'hiver de 1776, M. de Croÿ n'en fait pas moins son tour de boulevards, et voit — spectacle inconnu de nos jours — des perdrix affamées s'abattre sur la neige ! Quelques semaines avant sa mort, en février 1784, il se fait chaudement envelopper de couvertures, hisser dans son carrosse, et conduire aux Invalides, au Cours-la-Reine et au Champ de Mars, afin d'y suivre les progrès du dégel et du débordement de la Seine.

Aussi épris des environs de Paris que de la ville même, il y multiplie ses courses : en 1750, étant allé passer deux jours à Suresnes, chez le maréchal d'Isenghien, il sort à cheval vers la fin de la nuit, gravit le mont Valérien, et va voir lever le soleil chez les Hermites installés au sommet. Le panorama lui semble si beau, qu'il se promet d'engager les

autorités compétentes à élever en cet endroit « une belle tour pour tout dominer », et d'y contribuer personnellement, s'il le faut.

Tantôt on le voit à la Chevrette, chez M. de Bellegarde, beau-père de Mme d'Epinay ; tantôt à Montmorency, pour y visiter les tombeaux de l'illustre famille de ce nom ; à Epinay, pour « prendre des leçons d'ameublement » chez MM. du Terrail et de Starhemberg ; à Saint-Denis, à Aubervilliers où il chasse un gibier qu'on s'étonnerait fort d'y rencontrer aujourd'hui : des bartavelles ; à Jouy-en-Josas, où il visite la manufacture de toiles peintes ; à Villeneuve-Saint-Georges où il voit la « belle machine » d'une raffinerie, et le « jardin curieux du mousquetaire ».

Plus près de Paris, au bois de Vincennes, il pénètre dans une salle de bal qui attire la meilleure société, et où il rencontre le duc de Nivernois ; il entreprend, avec Valmont de Bomare, une « litholysation » dans les carrières de Montmartre, et, les cours de géologie étant alors à la mode, fait une autre excursion du même genre à Issy et à Arcueil, avec MM. de Monaco, de Fronsac, de Lillebonne, de Beuvron et de Coigny.

Il visite les pépinières de Chevilly et les potagers de Montreuil ; assiste, à Conflans, à une séance de l'école vétérinaire ; se rend à Etiolles, chez Mme de Vérac, belle-sœur de sa fille, où celle-ci est souvent en villégiature, et admire, au retour, les « obélisques » de Juvisy et les travaux exécutés sur la grand'route ; pousse jusqu'à Corbeil, dont il examine les moulins ; à Brunoy dont il décrit les jardins, les serres, la « fameuse machine », le *Neptune* qu'il qualifie de « morceau unique », les superbes porcelaines, le pavillon original où, sur quarante toises de large, il y a pour deux millions de dépense — le tout appartenant à Pâris de Montmartel.

Il fait plusieurs voyages à Chantilly, décrit la beauté de cette terre et les distractions que lui offrent, en 1754,

le prince et la princesse de Condé, très jeunes alors tous deux; y retourne en 1778, et la trouve augmentée d'un « hameau » à la mode du jour. Le prince, qui sait M. de Croÿ intimement lié avec les ministres, est très aimable, et prend la peine de présenter lui-même à son hôte son cabinet d'histoire naturelle, dont Valmont de Bomare a la garde, et sa ménagerie où l'on voit des animaux curieux, et qui ne coûte pas, à son propriétaire, moins de 25.000 francs par an.

Un des châteaux où il se transporte le plus fréquemment est celui d'Attichy, non loin de Compiègne, appartenant au duc de la Trémoïlle, beau-frère de son fils, et dont la ménagerie est une des plus riches de l'Europe. Là, il admire un jardin anglais, des sources vives, des cascades, une rivière, un « rocher transparent ou distillant », enfin des étangs, et une vue superbe. En revenant, il s'arrête chez le duc d'Aumont, au château de Magny-Guiscard, dont le propriétaire « culbute » un beau jardin de Le Nôtre pour le remplacer par un jardin anglais, genre alors en vogue.

Quand il se rend en Picardie, il fait souvent visite, en passant à Péronne, à son ami le duc de Chaulnes, dans le château de ce nom qui possède une « machine à élaguer », une belle laiterie, et surtout un « temple en colonnade », qui est « un des plus superbes morceaux qu'on puisse voir ».

N'oublions pas de citer, parmi les buts de ses courses, le château de Bellevue et celui de Choisy, où il accompagne parfois le Roi, et, plus loin, celui de Crécy, près Dreux, qui a été acquis de Mme de Pompadour par le duc de Penthièvre, dont la fortune atteint le chiffre d'un million de rentes et qui, néanmoins, n'arrive pas à joindre les deux bouts, à cause des pensions dont elle est grevée. M. de Croÿ fait le voyage de Crécy exprès pour voir le prince, qui l'emmène au couvent de la Trappe dont notre *Journal* donne une longue et intéressante description.

Enfin, grand admirateur de Versailles, dont il vante les

beaux arbres, il se montre d'abord attristé de leur abatage, en 1775, mais s'aperçoit, ensuite, qu'en établissant des percées, on pourrait tirer un bon parti du nouvel ordre de choses. Son *Journal* ne manque point de signaler les changements survenus, d'un règne à l'autre, dans ce beau parc et dans ceux des Trianons. Il pense « devenir fou », en 1779, quand, retournant pour la première fois, depuis cinq ans, au Petit Trianon, il voit les transformations dont celui-ci a été l'objet.

*
* *

Sans être ce qu'on appelle un « homme d'esprit », et sans y prétendre, M. de Croÿ n'en avait pas moins, à l'occasion, la repartie aussi vive que juste. Ainsi, quand le maréchal d'Estrées, son prédécesseur à la tête du régiment Royal Roussillon s'écrie, un jour, en le rencontrant dans un salon : « Voilà mon successeur ! — Cela est de bon augure, répond M. de Croÿ, quand vous serez las de commander des armées de cent mille hommes ! »

Le comte le Danois, vieux guerrier couvert de blessures, dont il est le survivancier pour le gouvernement de Condé, tardant à mourir, il remarque plaisamment : « Le vieux comte le Danois ne mourait pas, quoiqu'il eût été tué à Malplaquet ! »

Quand le docteur Franklin vient à Paris, M. de Croÿ s'empresse de l'aller voir, et lui dit en l'abordant, par allusion à l'enthousiasme qui a salué son arrivée à Paris : « Il n'appartient qu'à celui qui a trouvé l'électricité, d'électriser les deux bouts du monde ! » Phrase qui, paraît-il, fit fortune à la Cour. Le même Franklin, qui était myope, lui inspire cette réflexion : « Il est singulier que bien des savants qui ont le mieux vu, paraissent ne voir goutte ! »

A propos des jeunes gens, toujours pressés de remplacer leurs anciens, il dit : « Le règne animal est comme le vé-

gétal : les rejetons jettent dehors les vieux troncs ! » Une autre fois il dit, à propos des velléités du Roi de nommer MM. de Ségur et de Castries maréchaux de France : « Si ces deux ministres plient bien, ils seront très courbés, et il faudra leur donner *un bâton* pour se soutenir... Mais s'ils résistent et regimbent trop, il faudra le leur casser sur le dos ! »

Quand, récemment créé lui-même maréchal de France, il vient remercier la Reine, celle-ci s'écrie : « Cela était trop juste ! Vous l'avez bien mérité ! — Voilà joindre la grâce à la grâce ! » répond M. de Croÿ qu'un jeu de mots ne faisait point reculer, dès qu'il s'agissait d'être aimable avec sa souveraine !

Une jolie scène est celle de sa rencontre, en 1783, avec le Dauphin, alors âgé de deux ans. L'enfant lui ayant fait de « jolies mines », le maréchal, ému jusqu'aux larmes, s'écrie : « J'espère que les fils de mes petits-fils vous serviront comme j'ai tâché de servir votre bisaïeul ! »

Mais ce ne sont là que des anecdotes propres à faire connaître au lecteur le caractère de M. de Croÿ. Notre *Journal* fournit à l'Histoire d'autres documents d'une réelle valeur, tels que le récit des visites de l'auteur à J.-J. Rousseau, à Benjamin Franklin ; la relation des séjours à Paris de divers souverains étrangers ; celle du second mariage et des derniers moments du Dauphin ; du mariage de Marie-Antoinette ; de la dernière maladie et de la mort de Louis XV ; d'amples détails sur le ministère de Choiseul, sur le chevalier d'Eon et l'espion Paradès, que M. de Croÿ a connus ; le duel du comte d'Artois avec le duc de Bourbon, etc., etc.

Si son style n'est point brillant, ni même toujours correct, il possède, en revanche, l'art d'écrire clairement et de peindre à merveille ses personnages, souvent en quelques mots. Aussi son *Journal* contient-il une série de portraits qui n'en forment point la partie la moins intéressante. Citons d'abord

celui du cardinal de Fleury, dans l'intimité duquel il fut admis pendant sa jeunesse ; celui de Madame Adélaïde qui tient en deux lignes : « Jolie, d'une vivacité extrême, ayant l'air d'aimer on ne peut pas plus le plaisir, et des yeux, là-dessus, étonnants ! » Celui du maréchal de Saxe, d'autant plus digne d'attention que M. de Croÿ l'a vu à l'œuvre, en campagne ; celui du Dauphin, fils de Louis XV, d'autant plus piquant, qu'il contient, à côté d'éloges, quelques traits peu flatteurs pour ce prince dont nous savons l'estime pour leur auteur (1). Un des plus remarquables est celui de l'Empereur Joseph II. Mentionnons encore ceux de la seconde Dauphine, du duc de Penthièvre, du comte d'Argenson, du cardinal de Bernis, du maréchal de Belle-Isle, du duc de Choiseul, dont il estime les réformes militaires à l'égal des actes politiques ; du roi Stanislas Leczinski, du comte de Provence, du comte de Saint-Germain.

Quant à ceux de Louis XV, de Mme de Pompadour, de Mme du Barry, de Louis XVI et de Marie-Antoinette, ils méritent qu'on s'y attarde un instant.

Le caractère de Louis XV a été l'objet d'appréciations diverses. Celle de M. de Croÿ prend, en raison de ses relations quasi quotidiennes avec ce monarque, de la sincérité et de la justesse de ses jugements, une importance singulière. Il se montre très favorable au Roi qui est, à l'entendre, non seulement un cœur excellent, mais encore un esprit supérieur, et auquel il ne reconnaît que deux défauts graves : la timidité et le penchant pour les femmes.

Quant à ses qualités, la première est son amour pour sa famille. M. de Croÿ assiste, en 1748, à la réception touchante de sa fille Louise-Elisabeth, infante d'Espagne, revenue auprès des siens après une longue absence. Quel-

(1) Tout en lui reconnaissant « mille bonnes qualités ». M. de Croÿ déclare, en 1751, qu'il n'est « d'un accès ni fort aisé, ni fort agréable ».

ques jours après, il le voit « tenir ses filles longtemps embrassées et les couver des yeux avec un air de tendresse charmante ». Il se trouve mal de joie en apprenant la naissance du duc de Bourgogne, entre résolument dans la chambre du Dauphin quand celui-ci est atteint de la petite vérole, se montre « le meilleur papa du monde » avec ses petits-enfants, et prend autant de plaisir à les regarder jouer, dans leur bas âge, qu'à les marier dans leur adolescence.

Avec cela un air de grandeur qui impose, un regard noble et des yeux dont il est malaisé de soutenir l'éclat, une belle figure qui, jointe à la majesté de l'attitude, fait de lui, même à soixante ans, « le plus bel homme de la Cour ». Gai, poli, doux, aimable dans les Cabinets, assez familier avec les courtisans qu'il voit tous les jours (car, homme à habitudes, il ne parle guère qu'à ceux-là), il leur témoigne son amitié en les « poussant », en « badinant des mains » avec eux, et son indulgence en les envoyant quérir par un valet, quand ils sont en retard pour souper; mais, même dans ses moments d'abandon, son maintien conserve de la dignité, et l'on n'oublie jamais « qu'on est avec son maître », quand on est avec lui!

Il a l'élocution facile, juste et spirituelle. Sa mémoire est prodigieuse; elle étonne ses généraux, auxquels il nomme, sans se tromper, tous les officiers supérieurs qui ont commandé ses armées, et toutes les villes par où, en temps de guerre, celles-ci ont passé. Il est instruit: Cassini raconte à M. de Croÿ que, lorsqu'il parle astronomie avec Louis XV, le Roi lui fait « les observations les plus profondes et les plus justes ».

De toute la Cour, il est seul à comprendre la gravité de la maladie dont son fils va mourir, et quand il est, lui-même, atteint d'un mal incurable, il conserve son bon sens jusqu'à sa dernière heure. Généralement enjoué, il se plaît, néanmoins, aux entretiens tristes, par exemple aux détails de l'autopsie du Dauphin, aux conversations sur les prières des

agonisants, les morts subites, et à rappeler celle de M. de Vaulgrenant, frappé à une table de jeu, à côté de la sienne!

Au point de vue de la religion *extérieure*, Louis XV ne laisse rien à désirer : à la chapelle de Versailles, M. de Croÿ le voit suivre attentivement sa messe ; il le voit, un cierge à la main, accompagné de toute sa famille, aller chercher le saint viatique, lorsque sa fille aînée, Madame Henriette, est en danger de mort. Il est si ferré sur le *Rituel*, qu'il embarrasse jusqu'à des évêques par ses observations sur les usages de l'Église. S'il rencontre le Saint Sacrement, il descend de carrosse et se met à genoux dans la boue ; fait célébrer avec pompe la Fête-Dieu, en un mot remplit aussi exactement que le lui permet le relâchement de ses mœurs, ses devoirs pieux, ayant fini par se persuader ou se laisser persuader, par des courtisans intéressés à l'irrégularité de sa vie, « qu'il suffit d'avoir, à la mort, les sacrements », pour être sauvé. Il meurt, d'ailleurs, « avec un courage d'autant plus héroïque, qu'il fut simple, avec résignation, tranquillité, et tout ce qui annonce une belle âme ! » Cette mort est, dans le *Journal* de M. de Croÿ, l'objet d'un récit curieux à comparer avec d'autres relations du même événement, notamment celle du duc de Liancourt.

Adroit et fort, il arrache un jour, dans le parc de Choisy, la serpe des mains de M. de Croÿ, pour prendre part à l'abatage d'un bosquet. C'est cet excès de vigueur qui le porte à chasser continuellement, le repos lui causant « des jaunisses et des rhumatismes » que les exercices violents lui évitent.

Cette énergie est loin de se retrouver dans son caractère, dont la faiblesse lui a été aussi fatale qu'à la France. Après son règne, M. de Croÿ constate que, soit timidité, soit insensibilité, soit indécision, le Roi ne parlait jamais à ses sujets de ce qui pouvait animer leur zèle ; que quand il y avait un parti à prendre, il se décidait toujours pour celui qu'on lui avait suggéré, au lieu de celui qu'il croyait le meilleur, et qui

l'était généralement en effet, car il voyait juste. La conséquence de cet état de choses fut qu'il accorda trop facilement sa confiance aux gens qui lui plaisaient, ministres ou maîtresses; qu'il eut « mille bonnes qualités », mais manqua « du nerf qui les fait valoir » et ne montra de fermeté que dans sa lutte contre le Parlement, ou quand il s'agit de renvoyer un ministre désagréable à la favorite.

Les premières campagnes de son règne lui avaient inspiré du goût pour la gloire, mais, la lassitude étant venue, il avait donné la préférence à la tranquillité. Cependant, dit M. de Croÿ, quand on le juge, il ne faut point perdre de vue qu'il fut l'homme le moins informé de son royaume, car les courtisans et les flatteurs lui laissèrent toujours ignorer la vraie situation du pays. Et c'est pourquoi, longtemps après sa mort, il continue à l'appeler « son bon maître », et lui garde un souvenir attendri!

Un autre portrait auquel nous nous arrêterons, est celui de Mme de Pompadour.

En se rappelant ce que M. de Croÿ a dit de la faiblesse du caractère de Louis XV, on s'explique, sans l'excuser, l'abandon que, fasciné par les grâces incomparables, les talents et l'esprit supérieurs de cette femme, le Roi lui fit peu à peu de son autorité.

C'est au retour de la campagne de 1746, que M. de Croÿ se fait présenter, comme tout le monde alors, car, sans cela, point de carrière brillante, point d'avancement à espérer! Il éprouve d'autant moins de scrupules à agir de la sorte, qu'il voit des hommes vertueux tels que le duc d'Havré, père de son futur gendre, chercher, par une cour assidue, à être de ses amis. On verra, par contre, ces mêmes hommes se détourner de la comtesse du Barry!

Dans sa première entrevue avec Mme de Pompadour, M. de Croÿ la trouve « charmante de figure et de caractère »

et s'explique, dès lors, pourquoi elle vit en bons termes avec la famille royale. Le soir, au jeu de la Reine, l'heure étant venue de gagner les Cabinets, et la Marquise demandant à Marie Leczinska l'autorisation de quitter le salon, celle-ci la lui accorde en disant avec bonté : « Allez ! » — « Belle remarque, ajoute l'auteur, à faire en philosophe et en chrétien, sur tout cela ! »

C'est à Mme de Pompadour qu'il doit, sur la recommandation des frères Pâris et de M. de Tournehem, d'être porté sur la liste des gentilshommes admis dans les Cabinets. Toutefois, ne voulant « ni l'employer trop, ni s'abandonner à tout cela », il se borne à une visite de remercîment, dans laquelle il évite de prendre l'attitude servile de certains courtisans, du duc de Bouillon, entre autres, dont la bassesse lui répugne. Il imitera plutôt le duc d'Harcourt, qui le prend, avec elle, sur un tout autre ton !

Elle a eu l'adresse d'engager le Roi à « bien traiter » la Reine, par exemple à l'emmener dans ses voyages aux châteaux de Choisy, de Compiègne et de Fontainebleau. Reconnaissante de ses procédés, la famille royale s'intéresse à ses moindres indispositions. Un jour où une migraine l'a contrainte à sortir de table, M. de Croÿ voit les princes et princesses aller, tour à tour, après le repas, s'informer de ses nouvelles. Son amabilité ne l'empêche point de « passer avec aisance sur le corps des premières duchesses, en leur faisant politesse, au grand couvert, pour s'y asseoir ! » C'est sa revanche de l'opinion secrète de ces grandes dames sur son compte !

Une telle situation fait gémir les vrais amis du Roi : ils espèrent, chaque fois qu'un grand malheur, — la mort d'une de ses filles, par exemple, — le frappe, « qu'il se laissera emporter par ses remords ». Mais il n'en est rien, et, la Marquise étant pleine d'obligeance, nommant, pour les Cabinets, plus de monde que ne le veut l'usage, protégeant les Arts, faisant du bien et point de mal autour d'elle, on se dit

qu'après tout, « du moment où il en faut une », mieux vaut celle-là qu'une autre, dont on pourrait craindre pire. Aussi, quand on apprend que le Roi lui a fait une infidélité avec Mme de Choiseul-Romanet, n'y a-t-il, à la Cour, qu'une voix pour la plaindre !

Grâce à son esprit, à sa gaîté, le duc d'Havré est au mieux avec elle, et, comme elle lui a dit, un jour, qu'elle s'estimerait heureuse d'obliger M. de Croÿ, celui-ci juge pouvoir, au moment où il « entame » l'affaire de la survivance du gouvernement de Condé, lui demander une audience.

Elle le reçoit bien, mais lui conseille de s'adresser à d'Argenson (auquel il a déjà parlé, mais il n'a garde de le dire !) et profite de la circonstance pour s'épancher : elle confie à M. de Croÿ l'aversion, la crainte même que lui inspire ce ministre, et son regret de trouver, à la Cour, si peu de gens à qui se fier ! Elle ajoute que, de quelque sympathie que le Roi l'honore, il ne peut faire ce qu'elle lui demande, quand cela est contraire au vœu de ses secrétaires d'État !

Or, d'Argenson avait prévenu M. de Croÿ que Louis XV ne voulait point de survivance ! Que faire, sinon attendre ? C'est à quoi il se résigne. Peu après, il la revoit, lui parle avec chaleur, selon sa coutume quand il plaide une cause (1), et demande la permission de lui remettre un mémoire à l'appui de sa requête. L'entrevue n'a rien de pénible, à en croire la manière dont il en rend compte : « Il était fort agréable, dit-il, d'avoir à traiter vis-à-vis d'un si joli premier ministre, dont le rire était enchanteur, et parlant fort bien ! Mais, quand elle était *contre*, comme je l'avais vu (elle l'avait reçu froidement, un jour), cela était bien différent ! » Enfin, elle promet de parler au Roi et de lui transmettre son mémoire.

La survivance, on le sait, fut accordée. Son premier soin

(1) Quoique d'un caractère doux et conciliant, M. de Croÿ se montrait, à l'occasion, plein de pétulance. Il en était autrement de son fils, dont il a dit que « la tranquillité impatientait souvent sa vivacité. »

est, naturellement, alors, d'aller remercier Mme de Pompadour. Pendant sa visite, M. de Soubise qui l'a fort appuyé auprès d'elle, entre sans être aperçu, si ce n'est de la Marquise, qui dit en riant à son interlocuteur : « Vous avez, monsieur de Croÿ, un bien bon ami dans la personne de M. de Soubise ! » Il se retourne alors, aperçoit son bienfaiteur, lui « saute au col », et l'embrasse !

Ce n'est pas l'unique service dont il sera redevable à Mme de Pompadour : il la voit souvent, car elle aime à causer *arbustes* avec lui, l'invite à son Hermitage de Versailles, et à souper une fois la semaine, parfois avec le Roi. En outre, elle le fait admettre dans les Cabinets, *sans avoir chassé*, faveur rarement accordée. En 1758, elle l'aide à obtenir le cordon du Saint-Esprit, mais la chose ne se fait point sans difficulté ; elle a même, à ce sujet, avec le prince de Tingry, une discussion à laquelle M. de Croÿ assiste et qui lui démontre l'excellence de ses intentions à son égard : elle va jusqu'à parler de le faire nommer *seul*, une promotion générale étant impossible. Mais les engagements pris par le Roi forment un obstacle insurmontable ! Bientôt, cependant, elle lui annonce « qu'il peut être tranquille ». Il se regarde, dès lors, comme possesseur du cordon souhaité, et l'obtient, en effet, quelques jours après.

Mme de Pompadour ne se montre pas toujours aussi facile : il en fait l'expérience quand il sollicite le titre de duc, en compensation du passe-droit dont M. de Beauvau l'a rendu victime. La réponse de la marquise est sèche, et la princesse de Croÿ, qui a cru devoir lui écrire encore, en reçoit une du même style. Alors, il va la trouver, et lui peint sa douleur en termes tels, qu'elle se laisse toucher et lui promet presque les honneurs de la Cour pour son fils. Malheureusement elle meurt, à quelque temps de là, et tout, par ce décès, se trouvant remis en question, M. de Croÿ suspend ses démarches pour quelque temps.

En 1756, Mme de Pompadour se faisant remarquer par une dévotion insolite, la Cour s'attend à la voir jouer le rôle d'une Maintenon : quelqu'un ayant, en sa présence, mal parlé de Saint Augustin, M. de Croÿ l'entend prendre chaleureusement la défense de l'auteur des *Confessions*. Un autre jour, il la voit aller à la messe *incognito*. Pourtant, au bout de quelques semaines, changement complet : « La gaîté prit, tout à coup, le dessus, au point que l'on redevint belle comme le jour. On était engraissée ! On ne parlait que de choses galantes ! On paraissait enchantée ! Le Roi s'égayait. Il n'était plus question de dévotion. »

Le mot du jour fut que la Marquise s'était contentée d'un « quart de conversion ! »

L'incident fut suivi d'une recrudescence de faveur. Pendant assez longtemps, en effet, le Roi n'avait point souffert qu'elle dirigeât les « grandes affaires » du royaume, mais déjà l'on prétendait qu'elle avait, avec le concours de M. de Bernis, fait le traité de Vienne, et négocié directement avec M. de Kaunitz. Vers la même époque, M. de Croÿ l'entend déclarer impossible de suspendre les hostilités « avant d'avoir écrasé les Anglais ! » Comme elle parlait, sur ce sujet, avec beaucoup de force et de dignité, il en conclut qu'elle avait plus d'élévation d'âme qu'on ne devait s'y attendre d'une personne de son état.

Elle règne, alors, en maîtresse absolue, et paraît vouloir le bien. Les ministres travaillent chez elle ; Bernis et Soubise sont ses premiers conseils. Quand M. de Croÿ lui présente un *Mémoire sur la Marine*, il s'aperçoit qu'elle exerce jusqu'à la charge de contrôleur général : elle l'engage à recourir à des compagnies financières pour l'emprunt des quatre millions demandés par son *Mémoire* et même, si faire se peut, à en trouver douze dont elle a besoin pour les armées. A cette condition, mais à cette condition seulement, elle pourra, dit-elle, l'aider. On voit à quels expédients ne

était réduite celle que la coupable faiblesse de Louis XV avait, en quelque sorte, créée régente du royaume!

M. de Croÿ ne se montre point ingrat; il n'accable point, après sa mort, celle qui, vivante, lui a rendu d'importants services : il rappelle l'obligeance, la bonté dont elle lui a donné tant de preuves, mais, comme la reconnaissance n'empêche point d'être juste, avoue « qu'il est arrivé à la France bien des malheurs de toute espèce, de son temps, et bien des dépenses inutiles! »

Avec l'autre demi-reine (1), Mme du Barry, M. de Croÿ n'aura point, comme avec Mme de Pompadour, de rapports directs — pendant son règne, du moins. Il se contentera d'observer et d'enregistrer ce qu'il apprendra d'intéressant sur son compte.

A de rares exceptions près, la partie saine de la Cour s'abstient de tout commerce avec elle, et cet ostracisme est moins dû à l'humilité de son extraction (celle de Mme de Pompadour n'était pas plus brillante!) qu'aux hontes de son passé. M. de Croÿ lui reconnaît, cependant, une grande qualité : la bonté. Quant à la beauté de Mme du Barry, il est, comme tout le monde, obligé de lui rendre hommage. Il ajoute même — détail à noter — qu'elle a « bon ton ».

Cependant, la famille royale la tient à l'écart, et si les duchesses d'Aiguillon et de Mazarin l'accompagnent en qualité de dames d'honneur, leur exemple n'est point suivi, et la présence, à ses côtés, de la duchesse de Montmorency, pendant les fêtes du mariage du comte de Provence, est sévèrement jugée.

M. de Croÿ donne des détails curieux sur la lutte de la

(1) Nous empruntons ce mot au titre que M. Frantz Funck-Brentano donne à un ouvrage en ce moment sous presse : après un volume sur *les Reines de France*, il en publiera un second sur *les Demi-Reines*, dont l'histoire nous montre parfois les têtes plus réellement couronnées que celles des souveraines légitimes.

comtesse avec Choiseul, et sur la disgrâce de celui-ci. Il montre le parti dévot acceptant la présentation de « la dame » par haine du premier ministre, et dans l'espoir qu'elle le renversera. Cependant ceux qui ont souci de la dignité royale voient les choses sous un autre jour : « Les sages qui aimaient le Roi, dit-il, pleuraient, priaient et se taisaient. Il en faut faire autant! »

Le Roi ne se livre d'abord point tout entier, mais sa maîtresse a un moyen infaillible d'obtenir ce qu'elle veut : elle pleure! Et la fermeté du Roi ne tient point contre un tel argument! Aussi, en 1771, année qui marque l'apogée de son pouvoir, la comtesse reçoit-elle toutes les lettres d'affaires cachetées et dispose-t-elle des places, plus encore, s'il est possible, que Mme de Pompadour! Elle puise à volonté dans le Trésor royal, et se laisse diriger par Mlle du Barry, sa sœur, dont le duc d'Aiguillon se sert, avec son habileté coutumière, pour l'exécution de ses plans.

Du vivant de Louis XV, M. de Croÿ n'adressa pas une seule fois la parole à Mme du Barry. Mais, après la mort du Roi, il ne se regarda plus comme tenu à la même réserve, et, un jour de l'année 1778 où il était allé voir M. de la Morlière, à Louveciennes, il poussa jusqu'au « pavillon » de l'ancienne favorite, qui le reçut aimablement, lui fit visiter sa maison où elle tenait « grand état avec peu de monde » et lui montra la « machine » et la vue superbe qu'on découvrait de son balcon. Il retrouva chez elle le « bon ton » d'autrefois, constata qu'elle « parlait fort bien », et la quitta sous l'impression qu' « on ne se serait pas douté de ce qu'elle avait été d'abord! »

Restent deux portraits à examiner : ceux de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Après la mort de Louis XV, M. de Croÿ, qui s'attendait à des retranchements dans les dépenses de la Cour, s'aperçoit, au contraire, que tout se passe « comme du temps du feu

Roi. » A la vérité, Louis XVI supprime l'équipage des petits chiens, sacrifice d'autant plus méritoire qu'il a hérité du goût de son grand'père pour la chasse, mais sacrifice insuffisant.

Plus sage que Louis XV dans la pratique de cet exercice, il consacre plus de temps que lui aux affaires, et sait quitter la meute (ce que son aïeul n'eût point fait!) quand une besogne urgente exige sa rentrée au château, car il est, avant tout, consciencieux et ordonné.

Il assiste aux Conseils comme son devoir l'exige, et ne travaille jamais seul. Il redoute les difficultés, l'obligation de prendre des décisions, et c'est pour cela que Maurepas, dont l'esprit répugne à toute discussion, est le ministre avec lequel il s'entend le mieux. Les membres du Conseil paraissent, sous sa direction, vivre en parfait accord (1782), le Roi veille « sans ostentation » au maintien de la bonne entente, et, en somme, « jamais l'intérieur n'a été mieux! »

Il est fort instruit, mais sa timidité, sa modestie empêchent ses entours de s'en apercevoir. M. d'Orvilliers, au sortir d'un entretien avec lui, loue ses connaissances en fait de marine et de géographie. M. de Croÿ les constate lui-même quand il voit le Roi examiner, en savant, sa carte de l'hémisphère antarctique, l'entend parler des voyages de Cook, déplorer la mort du grand navigateur, et exprimer le regret que le « passage par le Nord » ne soit point découvert. M. de Croÿ lui en démontre l'impossibilité, et, pour l'en mieux convaincre, rédige l'opuscule dont il a été parlé plus haut.

Les ministres lui accordent « le meilleur bon sens ». Il est franc, et apprécie la franchise; il a de la religion; il est aimé du peuple, qui lui prouve son affection quand, malgré la cherté du blé, il l'acclame, au Sacre, avec un enthousiasme égal à celui qui a salué la première année de son règne.

Dans l'intimité, « il est au mieux, très gai, parlant, polissonnant, mais réellement très aimable. J'avoue, continue

M. de Croÿ, que je trouvai cet intérieur beaucoup plus aimable qu'on n'aurait pu le croire ! » Ailleurs, il déclare que le Roi est, sans contradiction possible, le personnage le plus sympathique de sa famille.

Louis XVI a l'habitude de « ricaner, tout en parlant avec bonté et familiarité » avec les personnes de son entourage. Comme son grand-père, il évite de les entretenir de leurs services et ne traite avec elles que des sujets indifférents. Un soir, à la tombée de la nuit, en traversant l'Œil de Bœuf, M. de Croÿ distingue, dans la demi-obscurité, un homme qui passe au bout de la salle et que, dans l'ombre, il prend pour un ecclésiastique. S'entendant appeler, il s'approche, et reconnaît le Roi qui, en secret, au mépris de l'étiquette, revient seul d'un service anniversaire de la mort de son père. Il lui sait gré, non sans raison, de cette démarche, quelque contraire qu'elle soit aux usages de la Cour.

Le grand défaut du monarque est le manque de tenue : au Sacre, on le voit accueillir les harangues et les offrandes « avec plus de bonté que de dignité », et pousser une porte contre le fils de M. de Croÿ, auquel il demande, ensuite, en riant, « s'il est bien écrasé ? » Un autre jour, revoyant M. de Croÿ père après une longue absence, causée par une grave maladie, il s'écrie : « Vous vous droguez trop ! »

L'expression de son visage est faite pour lui concilier les cœurs, mais il a, quand il parle, comme quand il marche, une manière de « se dandiner » qui n'est pas à son avantage. Pourtant, lors de la visite de l'Empereur à Paris, il le reçoit fort bien, ne paraît point embarrassé devant lui, et reste « très simple et à son ordinaire ». Son maintien laisse à désirer pendant la revue des troupes, mais Joseph II ne se tenant pas mieux à cheval, cela choque moins les spectateurs. En somme, il se tire avec honneur d'un rôle que l'*incognito* de son hôte rendait malaisé : « Son ton, écrit M. de Croÿ, fut très bon, noble et simple, et au moins aussi bon que

celui de l'autre. Notre maître resta bien le Roi chez lui, sans aucune affectation. »

Il en est de même quand il accueille le comte et la comtesse du Nord, auxquels il fait les honneurs de Versailles avec d'autant plus de mérite qu'il n'aime point les cérémonies : quand, par exemple, assis sur son fauteuil, il reçoit M. de Croÿ maréchal de France, il lui tend le bâton fleurdelisé, puis se lève et s'éloigne si vite qu'il a disparu quand le nouveau dignitaire est parvenu à se remettre debout. Ce qui ne l'empêche pas, « dans son particulier, d'être tout autre, et très bon ».

— « Il ne lui manquait que d'agir par lui-même », dit ailleurs M. de Croÿ. Cependant, il semble qu'avec l'âge, la fermeté lui vienne, car il décide alors beaucoup de choses *proprio motu*, et à l'insu de tous. C'est ainsi que, sans consulter personne, il nomme le maréchal de Broglie commandant des côtes de France, depuis Nantes jusqu'à Dunkerque. L'ordre règne dans le royaume, et les finances, auxquelles il n'a jamais permis à la Reine, ni à sa « Société », de toucher, paraissent se rétablir.

De cette Reine, M. de Croÿ nous dit aussi les qualités et les défauts : et, pour commencer, nous rapporte la jolie anecdote de sa rencontre avec son époux, au Bois de Boulogne — elle à cheval, lui à pied — au temps de leur lune de miel. Marie-Antoinette, l'apercevant, saute à terre, et court au Roi qui lui applique, comme un bon bourgeois, deux baisers retentissants sur les joues, aux vifs applaudissements de l'assistance. Leur ménage est, en effet, excellent, et fait plaisir à voir. La Reine prend tout de suite « un très bon ton » ; elle a de la dignité, de la « politesse », et de la gaîté.

Malheureusement, elle ne tarde point à exciter des jalousies en témoignant une affection outrée à « la jolie Mme Dillon », et en cherchant à procurer à son mari un avancement anticipé. Elle adore la toilette, et M. de Croÿ la

voit, un jour, étaler devant son entourage « des diamants et de belles boucles d'oreilles qu'elle aurait voulu acheter, mais qu'elle cachait au Roi! » Goût fatal et qui entraînera des catastrophes! Mais M. de Croÿ aura quitté ce monde quand elles se produiront.

Bientôt, poussée par des jeunes gens qui flattent son goût pour le plaisir, et par des libertins comme Besenval, qu'il voit un jour « ricaner » avec elle, dans un angle du salon de Versailles, et se moquer de toutes les personnes qui entrent, elle devient « très dissipée ». Toujours « très parée », elle court les spectacles, les bals, est continuellement « en l'air ». Elle passe, par exemple, une nuit au bal de l'Opéra, rentre à sept heures du matin, dit bonjour au Roi, et repart aussitôt après, pour assister à une course de chevaux dans la plaine des Sablons. Elle a mis le jeu à la mode, et l'on se livre, chez elle, à un *pharaon* terrible! Plus innocent est le jeu de billard, qu'elle pratique aussi. Elle aime tant le théâtre, qu'après une couche, elle organise, dans son appartement, une petite scène où elle fait jouer des pièces auxquelles elle assiste, étendue sur sa chaise longue.

Tout cela n'enlève rien à ses qualités dont la principale est d'être « bonne et aimable ». Elle se plaît à rendre service, et oblige avec délicatesse. On en pourra juger par le billet dans lequel elle promet à la duchesse d'Havré, fille de notre héros, de s'intéresser au « Cordon bleu » de son mari. Tout le monde remarque la bonne grâce avec laquelle elle va à l'offrande, le jour du mariage de M. de la Rochefoucauld (1781). A une fête en l'honneur du comte du Nord « elle était, dit M. de Croÿ, fort bien, d'une politesse et d'une grâce prévenante et charmante. Je fus surtout frappé d'une contredanse qu'elle dansa au mieux, ainsi que lui, avec M. de Lafayette. » Un autre jour, elle distribue des gâteaux aux enfants de M. de Croÿ, et l'on pense que leur grand-père l'entend, sans déplaisir, les déclarer « charmants »!

En 1778, étant grosse, elle sollicite le Roi d'envoyer à l'Empereur, son frère, 24.000 hommes promis par le traité de Versailles. Louis XVI, n'osant, en raison de sa situation, lui opposer un refus direct, l'adresse au ministre dont on devine l'embarras pour répondre à sa souveraine, sans la contrarier !

Longtemps son pouvoir se borne à dispenser les grâces de Cour, car le Roi ne lui permet point de s'occuper des affaires publiques. Cependant, peu à peu, son crédit s'affirme, et il est tel, en 1780, qu'elle fait nommer ministre de la Guerre M. de Ségur, au lieu de M. de Puységur, que voulait Maurepas. Plus tard, Louis XVI y met bon ordre et restreint son domaine à ses anciennes limites. En outre, il défend le jeu, car une loi vient de l'interdire, et il faut donner l'exemple ! Du même coup, disparaissent les grands soupers, les assemblées auxquelles le jeu servait de prétexte, enfin les grâces mêmes, à la stupéfaction de certains courtisans, qui ne savent plus où aller « valeter », suivant leur coutume. L'ordre public y gagne, et la Reine aussi, car elle paraît « plus sérieuse, plus posée ». Mais est-ce contrariété du nouvel ordre de choses, est-ce un autre motif? On remarque, alors, « un froid » dans le ménage royal, et le public s'en étonne. Cependant, la Cour reste tranquille et « douce », comme l'est Marie-Antoinette, dont les entours reflètent le naturel.

Après la mort de Maurepas, Louis XVI commence à se montrer « réservé et impénétrable sur ses projets », travaille régulièrement avec les ministres, dont il sait retenir le zèle quand, sortant de leurs attributions, ils empiètent sur celles de leurs collègues, et paraît trouver l'art de gouverner seul, moins malaisé qu'on ne le dit. Lorsque, pendant une séance du Conseil, une difficulté surgit, il donne l'ordre de faire « un extrait », le met dans sa poche, et, bientôt après, envoie sa décision, sans qu'il soit possible de savoir s'il a, ou non, consulté quelqu'un avant de la prendre. Il possède, au

reste, « une très bonne tête », un esprit juste, comme celui de son aïeul.

Tel est le croquis laissé par M. de Croÿ, du Roi et de la Reine vus dans le temps de leur prospérité. La pointe de fermeté qu'on relève dans celui de Louis XVI ne laisse pas d'imprimer à sa figure une couleur originale, et, quant à celui de Marie-Antoinette, il confirme, par des détails nouveaux, ce qu'on savait du caractère de cette princesse, dont la légèreté devait lui être aussi fatale qu'à son époux !

*
* *

Honnête homme, bon père de famille, militaire et savant distingué, M. de Croÿ méritait d'être heureux, et il le fut, malgré les « tracasseries » de Cour qu'il eut à subir, les intrigues qu'il lui fallut déjouer. Il fut heureux dans sa famille qui, reconnaissante de ses soins, l'aima et ne lui offrit que des sujets de satisfaction. Il fut heureux par la réussite de ses travaux, par la considération et les honneurs qui en furent le couronnement, enfin par la satisfaction intime que procure le devoir fidèlement accompli. Mais, comme il n'est point de bonheur parfait en ce monde, on découvre une ombre au tableau : sa santé, dont il eut à se plaindre depuis son enfance jusqu'à sa mort.

Il souffrait d'une affection du foie et de l'estomac, à laquelle se joignirent, plus tard, des « rhumatismes catarrheux », affection que Tronchin essaya, non sans succès d'abord, d'enrayer au moyen du régime végétarien, dont, on le voit, la première idée ne saurait être revendiquée par la médecine contemporaine. Mais ce régime ne suffisait point à calmer ses douleurs. Elles ne cédaient qu'à la fatigue physique et aux efforts violents.

En 1775, il est obligé de rester un an éloigné de la Cour, et si malade qu'il ne peut même plus se distraire en travaillant

à son grand ouvrage d'*Histoire naturelle*. Son état général, compliqué de surdité, le contraint, en 1782, à rompre définitivement avec Versailles, ou du moins à borner ses visites aux bureaux des ministères auxquels ressortissent ses emplois. Il comprend que sa fin approche, mais n'en continue pas moins à user du seul remède que comportent ses maux, de sorte que, jusqu'en 1783, on le voit galoper au Bois de Boulogne, ou sur les routes d'Ivry et de Châtillon, avec l'aîné de ses petits-fils.

En novembre de la même année, ses jours, comme ses nuits, ne sont qu'un long martyre. Il a de la fièvre, des vomissements, une « goutte sciatique » qui enfle son estomac, et aussi ses pieds. Il ne s'en console qu'en suivant, avec un intérêt passionné, les progrès de la découverte de M. de Montgolfier. En janvier 1784, par un dernier effet de l'énergie dont il a donné tant de preuves, il se fait transporter, presque mourant, de Condé à Paris. C'est alors qu'il écrit ces mots mélancoliques : « Ayant tout, et étant au pinacle, je désirais finir, ne pouvant soutenir mes douleurs ! »

Enfin, il achève, à Paris, au milieu des siens, dans l'hôtel de Croÿ, témoin de ses joies et de ses peines, une existence bien remplie, le 30 mars 1784, huit jours après avoir dicté (car il ne pouvait plus écrire) les dernières lignes de son *Journal !*

En terminant cette *Introduction*, remplissons le devoir agréable de remercier les personnes qui nous ont aidés à nous acquitter de notre tâche : en tête vient le nom de notre regretté maître et ami Ludovic Lalanne, qui, grâce à sa parfaite connaissance de la Bibliothèque de l'Institut, dont il était un des hauts fonctionnaires, a su retrouver le *Journal* du duc de Croÿ, au milieu des livres imprimés où il avait

été placé, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Le second sera celui de M. Alfred Rébelliau, aujourd'hui conservateur de cette Bibliothèque, qui, avec la bonne grâce dont il est coutumier, nous a procuré, pour l'exécution de notre travail, des facilités dont nous lui exprimons notre vive gratitude. Ne quittons point l'Institut sans dire la parfaite complaisance de M. Victor Petitjean à notre égard.

Il n'est personne à qui nous ayons plus d'obligations qu'à M. Henry Martin, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, dont le jugement et l'érudition, également sûrs, nous ont rendu des services inappréciables.

Enfin, nous avons trouvé, chez MM. Léon Hennet, J.-B. Marleix, Brun et Martinien, du Ministère de la Guerre, chez M. le duc de la Trémoïlle, membre de l'Institut, et M. Edmond Martel, de Condé-sur-l'Escaut, un secours auquel ils nous ont dès longtemps habitués, et dont nous ne saurions trop leur exprimer notre reconnaissance.

Novembre 1905.

JOURNAL INÉDIT
DU DUC DE CROŸ

I

DU 23 JUIN 1718 AU 24 DÉCEMBRE 1740

Ma naissance et mes premières années. — Arrivée à Paris avec ma mère; notre installation rue Guénégaud, puis rue de Grenelle. — Mon éducation commencée chez les Jésuites, continuée au domicile maternel. — Mes maîtres; M. Bottée. — L'académie de la Guérinière. — Voyage à Condé, à Dunkerque, au Quesnoy. — J'entre dans les Mousquetaires. — Mes premières courses à cheval et mes premières chasses. — Gardes, manœuvres et revues. — Quelques événements des années 1737 et 1738. — Je deviens colonel du régiment de Royal Roussillon (cavalerie). — Mes voyages à Condé et à Fontainebleau (août-octobre 1738); mon retour à Paris (19 novembre). — Entrée du prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'Empereur. — Ruine de mes projets de mariage avec mademoiselle de la Mothe-Houdancourt. — Ma mère loue une maison de campagne à Champigny. — Villégiatures. — Chasses à Fontainebleau, à Versailles, à Saint-Germain. — Mon premier souper dans les cabinets du Roi. — Le Roi me donne le bougeoir. — Rigueur de l'hiver de 1740. — Bals et fêtes du Carnaval. — L'Opéra. — Emeute causée par la cherté du pain. — Inondations générales en France.

Je suis né au château de Condé (1) le 23 juin 1718, à une

(1) Condé-sur-Escaut (Nord).
Le château de Condé, qui existe encore, et a conservé son caractère ancien,

heure moins dix minutes du matin, dans la chambre appelée *du Roi*.

J'ai été ondoyé, le même jour, dans la chapelle de l'hôtel et baptisé à l'église six semaines après, ayant eu pour parrain (mon père tenant sa place) le comte de Solre (1) qui était alors à Paris, où il mourut le 22 décembre de la même année (ainsi, il ne m'a point vu), et pour marraine madame la marquise du Quesnoy (2) en personne.

J'ai été fort bien nourri par une bonne paysanne du Petit-Quesnoy.

J'ai eu, depuis ma naissance jusqu'à l'âge de sept ans, qu'on me les a ôtées, deux gouvernantes nommées Decré et Lemoine.

Mon père me fit venir de Francfort un nommé Rhindorf, tant pour m'élever que pour m'apprendre l'allemand : je l'ai eu avec moi depuis l'âge de quatre ans, jusqu'à la fin de 1730.

Le 6 décembre 1722 se fit, à Condé, le mariage du marquis de Leyde (3).

fut bâti, en 1411, par Jehan de Hamaide. Cédé, ainsi que la terre y attenant, par Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, à la famille de Lalaing, il vint, en 1608, s'ajouter aux domaines de la famille de Croÿ par le mariage de Jean IV de Croÿ, avec Jeanne, fille d'Emmanuel de Lalaing et d'Anne de Croÿ.

(1) Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croÿ, né en 1641, comte et prince de Solre et de Buren, baron de Molembais et de Beaufort, seigneur de Condé, etc., grand veneur héréditaire du Hainaut, avait levé, en 1688, un régiment wallon sous le nom de régiment de Solre. Sa brillante conduite à la guerre lui valut, en 1693, le gouvernement de Péronne, Roye et Montdidier. Promu lieutenant-général en 1702, il mourut à Paris le 22 décembre 1718. Il avait épousé, en 1672, Anne-Marie-Françoise de Bournonville.

(2) Marguerite-Élisabeth de Longueval, morte en 1724, fille de Charles-Albert de Longueval, comte de Bucquoy, chevalier de la Toison d'Or, général de la cavalerie de S. M. C. aux Pays-Bas, grand bailli du Hainaut — et de Marie-Philippe de Croÿ — avait épousé, le 4 juillet 1668, Guillaume de Mailly, marquis du Quesnoy, veuf d'Isabelle-Marguerite-Caroline de Croÿ, morte en 1662.

Du premier lit de celui-ci était née Isabelle-Philippine-Thérèse de Mailly, femme de Louis-Hermann, comte de Milendonck, dont la fille fut la mère de l'auteur de notre *Journal*.

Donc, la marquise du Quesnoy était la belle-mère de la grand'mère maternelle du duc de Croÿ.

(3) Anne-Marie, fille de Philippe-François de Croÿ et de Marie-Eugénie de la Tramerie, avait épousé Jean-François de Beth, marquis de Leyde, chevalier de la Toison d'Or, mort le 11 juin 1725.

L'année de ma naissance, mon père, étant encore en bonne santé, alla faire un voyage pour nos prétentions en Hollande, avec M. Dinchy. Il en revint très changé, et ne fit que languir depuis. Cependant, il faisait encore des voyages à Paris, et régulièrement dans ses terres, où il entendait ses comptes chaque année; mais, devenant de plus en plus infirme, il mourut le 1er novembre 1723, à une heure du matin. J'avais alors cinq ans, quatre mois et sept jours. Je n'ai idée de l'avoir vu que deux fois : une dans son fauteuil, au coin de la grande cheminée de son appartement; l'autre (confuse) que l'on le portait dans un fauteuil, dans la cour ou au jardin.

Comme on le voyait dépérir, on me mena à l'Hermitage (1) huit jours avant sa mort.

Mon père étant souvent absent, et fort infirme, c'est ma mère (2) qui eut le plus de soin de mon éducation, qu'elle continua toujours avec la plus grande tendresse.

Elle était sœur de Gaëtan-Joseph-Alexandre, duc de Croÿ, comte de Rœulx et de Hainaut, prince d'Empire, Grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, chef de la Maison de Croÿ, mort le 19 avril 1767. C'est après sa mort que l'auteur de ce *Journal* prit le titre de duc, dont il héritait, avec la grandesse d'Espagne, comme aîné de sa Maison.

(1) Situé à 4 kilomètres de Condé, le château de l'Hermitage était, comme celui de Condé, entré dans les biens de la famille de Croÿ par le mariage de Jean IV de Croÿ avec Jeanne de Lalaing (12 juillet 1608).

Il avait appartenu aux sires de la Hamaide et aux barons de Roggendorf, qui en avaient fait un simple rendez-vous de chasse, au cœur de la forêt de Condé. Rebâti et accru par les de Lalaing, l'Hermitage vit son parc agrandi et entouré de murs, en 1718, par le prince Alexandre-Emmanuel de Croÿ-Solre. Le château fut démoli et réédifié sur un nouveau plan par son fils, en 1749-1750. En réalité, les travaux durèrent jusqu'en 1773 : l'ancien rendez-vous de chasse était alors devenu une magnifique résidence seigneuriale. Cependant, après la mort du maréchal, en 1785, son fils, jugeant encore cette demeure insuffisante, la fit raser pour en construire une plus importante, dont les travaux furent terminés en 1789. C'est l'Hermitage d'aujourd'hui.

(2) Marie-Marguerite-Louise, comtesse de Mulendonck (ou Milendonck), marquise du Quesnoy, baronne de Pesch, mariée, le 16 juillet 1716, à Philippe-Emmanuel-Alexandre, prince de Croÿ-Solre, était fille de Louis-Hermann-François, comte de Mulendonck, baron de Pesch, etc., et d'Isabelle-Philippine-Thérèse de Mailly, fille de Guillaume, marquis du Quesnoy, et d'Isabelle de Croÿ-Solre.

Elle mourut le 23 août 1768, à l'âge de 77 ans.

Deux ans avant la mort de mon père, le régiment de La Fère étant en garnison à Condé, il fit connaissance avec M. Bottée (1), capitaine qui avait été fameux, aide-major de ce régiment. Ayant reconnu tout son mérite, il le destina pour avoir soin de mon éducation, et il lui fit promettre que, quand je serais en âge, il quitterait le service pour s'attacher tout à fait à moi.

Mon père étant encore, mon oncle le comte de Beaufort (2), qui avait passé, en 1723, au service d'Espagne, fut fait mon tuteur. Ma mère, qui y avait renoncé par son contrat de mariage, en remplit les fonctions par procuration à sa place, et s'y donna tout entière, ainsi qu'à mon éducation. Elle accommoda plusieurs procès, et régla bien mes affaires.

En 1726, ma mère engagea M. Bottée à quitter tout à fait le service, et, depuis ce temps, il resta à la maison sur le pied d'ami, n'ayant jamais voulu prendre celui de gouverneur, et il commença à me voir de temps en temps, mais c'était toujours Rhindorf qui ne me quittait pas, et M. Bottée ne fut tout à fait assidu à moi, que quand je sortis du collège.

Dans mes premières années, je ne sortis de Condé que pour aller à une lieue de là, à l'Hermitage, en été. Après les six semaines de la mort de mon père, on me mena pour la première fois à Lille, chez la marquise du Quesnoy. Environ trois semaines après, on me ramena à Condé.

L'été d'ensuite, 1724, on me ramena au Petit-Quesnoy (3), près Lille. Madame la marquise du Quesnoy m'y donna d'excellents principes, marchant encore, mais elle mourut comme nous y étions.

(1) Claude Bottée, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de La Fère, épousa Catherine-Ilgace de Saint-Christophe.

Ses œuvres, qui comprennent une dizaine de volumes manuscrits, appartiennent, ainsi que ses papiers, à la bibliothèque de Valenciennes.

(2) Alexandre-Jean-François de Croÿ, comte de Beaufort, colonel du régiment de Solre depuis la mort du chevalier de Croÿ, son frère, était l'oncle paternel du futur maréchal, et son parrain.

Après avoir pris part aux campagnes de Flandre, il passa au service d'Espagne, se signala en Afrique et, plus tard, à la bataille de Velletri, où il fut tué le 11 août 1744.

(3) Village de la commune de Quesnoy-sur-Deule (Nord).

En 1725, 26 et 27, j'allai, avec ma mère, les étés, environ deux mois au Petit-Quesnoy que j'aimais fort, tant pour les personnes qui y habitaient, que pour le lieu, et la vie que l'on y menait. Ce fut le temps le plus agréable de ma jeunesse.

A la fin de 1725, le comte de Beaufort revint d'Espagne, tant pour son opération que pour mes affaires et celles de la marquise de Leyde qui, venant de perdre son mari, vint en même temps à Condé, avec son fils.

En 1726, l'été, je fus à Valenciennes, à une grande fête-opéra et feu d'artifice — chez M. de Vatan, intendant.

En 1727, au printemps, ma mère me mena au château d'Enghien (1), pendant environ trois semaines : j'y vis Rousseau. J'y tombai très malade d'une indigestion de pain. Ce fut dans ce temps-là que l'on fit, à Paris, l'opération du comte de Beaufort, à l'hôtel de Noailles.

D'ailleurs, je fus toujours élevé, comme j'ai dit, à Condé, par ma mère, avec Rhindorf.

Quant aux affaires de la maison, Mahy, qui les avait très bien faites avec M. le comte de Solre, était mort que je n'avais qu'un an. Ensuite, il n'y eut point d'intendant général pendant cinq ou six ans, mon père faisant les affaires par lui-même. Après sa mort, ma mère, allant quelquefois dans les terres avec MM. Douvlers, entendit les comptes à la place du comte de Beaufort, et ce ne fut que quand il revint d'Espagne, à la fin de 1725, qu'il fit Vallerand intendant général, auquel a succédé, en 1731, M. Cordier (2).

L'été de 1727, nous fûmes, à l'ordinaire, au Petit-Quesnoy. De là, étant revenu à Condé, j'en partis pour mon premier voyage de Paris, et avec ma mère, dans sa berline, le 22 septembre. Nous passâmes par Mouchy, où nous restâmes deux jours. Je logeai avec ma mère dans le couvent. Je vis le château, et, le 29 septembre 1727, jour de la Saint-Michel, vers 4 heures de l'après-dînée, nous arrivâmes pour la première

(1) Enghien, ville du Hainaut (Belgique), à 13 kil. de Soignies.

(2) Ma mère, moi, Mlle Caron, Rhindorf (*Note de l'auteur.*)

Ce Cordier fut nommé bailli de Condé, en 1749, par M. de Croÿ, qui n'en continua pas moins à lui confier l'intendance générale de ses biens.

fois à Paris. M. de Stetin vint au-devant, et nous mena descendre dans la rue Guénégaud, à l'hôtel d'Espagne, où le comte de Beaufort nous attendait. J'y ai demeuré quinze jours, pendant lesquels on me mena aux spectacles, voir un peu Paris, et faire des visites.

Le 14 octobre 1727, je suis entré au collège des Jésuites de la rue Saint-Jacques, en huitième, sous le père Seguin. J'y eus préfet le père Desjanest, le père Dudoié, et le père Corette.

Je fus extrêmement délicat et maladif dans toute mon enfance et jeunesse, ayant eu souvent la fièvre à Condé, et toujours des maux de tête. Je fus aussi souvent malade au collège, ce qui retardait mon instruction.

Ma mère ne fut que quelques mois dans la rue Guénégaud; ensuite elle loua, dans la rue Pot-de-Fer, la maison du *Fer-à-cheval*, vis-à-vis les petits Jésuites et, au commencement de 1728, elle loua la maison de la rue Cassette, au coin de la rue Vaugirard.

Dans l'été 1728, ma mère alla en Flandre, avec le comte de Beaufort, pour régler mes affaires, et elle y demeura jusqu'au Carême 1729, qu'elle vint s'établir dans la rue Cassette.

Au printemps 1729, je pris le lait de chèvre à la jolie maison d'Issy que Mme la maréchale de la Mothe (1) avait prêtée à ma mère, qui y avait déjà fait un voyage.

En septembre 1730, j'eus, à l'hôtel de la rue Cassette, la petite vérole très forte. Ce fut après cette maladie, le 8 décembre, que Rhindorf me quitta, et retourna en Allemagne. Bertot fut, alors, mon valet de chambre. Au collège, j'avais mes préfets, et M. Bottée demeurait toujours à la maison, mais il ne me voyait que rarement.

Je fis bien — y ayant été très bien préparé — ma première

(1) Louis-Charles, comte de la Mothe-Houdancourt (1687-1755), lieutenant général en 1734, maréchal de France en 1747, avait épousé, le 4 juillet 1714, Estelle-Thérèse de Courbon, dont il eut une fille, Jeanne-Gabrielle, mariée, en 1745, à Charles-Élisabeth, marquis de Froulay.

Il était Grand d'Espagne, et la terre du Fayel, près Compiègne, appartenait à sa famille (V. page 8.)

communion au collège, à Pâques, le 25 mars 1731, et, le 27, ayant été mené au Concert spirituel, j'y fus saisi, en sortant, du froid, et je tombai malade au collège, le 29 mars 1731; j'y fus à toute extrémité d'une pleurésie, où je fus saigné sept fois.

Ce fut à la fin de cette grande maladie, qu'à cause de la délicatesse de ma santé, on me fit sortir du collège le 29 avril 1731 : ainsi, je n'y ai été que trois ans, six mois et seize jours.

Dans l'été 1731, ma mère alla en Flandre avec le comte de Beaufort. C'est le dernier voyage qu'il y a fait. Ils en sont revenus à la fin de décembre de la même année. Pendant ce voyage, je restai à la maison avec M. Bottée qui commença, alors, à être attaché tout à fait à moi, mais n'était pas absolument assidu, et comme ami. Ce fut pendant ce temps que, pour me faire passer le goût des spectacles, on m'y menait en fiacre ou à pied, l'été, trois fois la semaine, et que j'allais tous les jours dîner et passer la journée chez la marquise de Leyde, sur le quai Malaquais, avec son fils. On me donna, alors, des maîtres de toute espèce : M. de Menillory pour les mathématiques, que M. Bottée venait de lui montrer; l'abbé Molières (1), fameux physicien, pour me continuer le latin; Blondy pour la danse; et cela a duré quelques années de même.

Quelques jours après Pâques, qui vint le 13 avril 1732, le comte de Beaufort partit pour l'Espagne, et nous ne l'avons pas revu depuis. Mme de Leyde le suivit peu après.

Dans les étés de 1732 et 1733, j'ai été, avec ma mère, à Doue, chez M. de Trainel (2), où je m'amusai fort. Je passai le reste de l'année et les hivers dans la maison de la rue Cassette, avec mes maîtres, ma mère et M. Bottée, et à me promener aux environs, et beaucoup au Luxembourg, où je m'ins-

(1) L'abbé Joseph Privat de Molières (1677-1742), physicien, professeur de philosophie au Collège Royal, membre de l'Académie des Sciences de Paris et de celle de Londres.

(2) Claude-Esprit-Jouvenel de Harville des Ursins, marquis de Trainel, né en 1723, brigadier des armées en 1748, maréchal de camp en 1756, avait épousé en 1744, Marie-Antoinette de Goyon de Matignon. Le village de Doue, où M. de Croÿ le fut voir, est sité à 9 kil. de Coulommiers.

truisis utilement, en causant avec M. Bottée, ou en y lisant.

En 1733, ma mère fut faire un tour en Flandre. J'allai, en septembre, aux fiançailles de Mlle d'Havré (1) mariée à Turin.

Au mois d'août 1734, je retournai, pour la première fois, depuis que j'en étais sorti, avec ma mère à Condé, elle dans sa chaise à deux, et moi dans la mienne, sur un strapontin, avec M. Bottée.

Ce fut de ce voyage que nous fîmes d'abord au Petit-Quesnoy, d'où on m'envoya avec M. Bottée faire un tour de quatre jours, par Ypres, à Dunkerque où je vis, avec grand plaisir, la mer pour la première fois. De là, nous revînmes au Quesnoy, et de là, à Condé, où je fus émancipé. Ensuite, le 4 décembre, nous fûmes à Lille, d'où nous revînmes, moi seul dans ma chaise, à la fin de décembre, à Paris.

Je suis entré à l'académie de la Guérinière (2), rue de Tournon, le 12 mars 1735, et commençai alors mes exercices, et, pour la première fois, à monter à cheval.

En 1735, en été, ma mère me mena chez la comtesse de la Mothe, au Fayel, où je chassai et m'amusai bien. De là, nous fûmes, par la traverse, à Wailly, chez la duchesse d'Havré (3), où je restai environ un mois avec les deux MM. d'Havré (4) qui étaient plus forts que moi. Je m'y trou-

(1) Marie-Louise-Josèphe, fille de Jean-Baptiste-François-Joseph de Croÿ, duc d'Havré et de Croÿ, née le 22 février 1714, mariée, le 22 septembre 1733, à Turin, avec Charles Frédéric, marquis de Tana.

(2) François Robichon de la Guérinière, écuyer de Louis XV, maître dans l'art de dresser et de soigner les chevaux, mort en 1751. Il est l'auteur de *L'École de cavalerie, contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*. Paris, 1733, gr. in-fol. avec figures

(3) Marie-Anne-Césarine, princesse de Lanti de la Rovère, morte le 16 avril 1763, veuve de Jean-Baptiste-François-Joseph de Croÿ, duc d'Havré, mort en 1727. Une de leurs terres était celle de Wailly, en Picardie. Le château de Wailly, dans l'arrondissement d'Amiens, était entré, en 1668, dans la famille de Croÿ, par le mariage de Marie-Josèphe Barbe de Halluin, fille d'Alexandre Timoléon de Halluin, et de Marie-Yolande Barbe de Bassompierre, avec Ferdinand-Joseph-François de Croÿ, duc d'Havré et de Croÿ.

(4) Ces « deux messieurs d'Havré » étaient Louis-Ferdinand-Joseph de Croÿ, duc d'Havré, né le 14 juin 1715, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, gouverneur de Schelestadt en 1753, marié, en 1736, avec Marie-Louise Cunégonde de Montmorency-Luxembourg Tingry (1716-1764), tué à la

vai incommodé d'un accident. Nous revînmes, de là, par la même route, au Fayel, et, à la fin de septembre, à Paris, où de Lancre et Lusignan entrèrent chez moi en arrivant, et on renvoya Dablin que le comte de Beaufort m'avait donné en 1730.

Le 6 avril 1736, je suis entré aux Mousquetaires gris, et je fus fort exercé, alors, ayant, en même temps, l'Académie, les armes, la voltige, et l'exercice, aux Mousquetaires, où je montais assez souvent la garde à l'Hôtel. Et je passai à cela mon année, et avec mes maîtres.

Cet été, le Roi allant à Compiègne, je courus, un des quatre Mousquetaires, devant son carrosse, de Saint-Denis à Écouen. Je fis le voyage de Compiègne, où le cardinal de Fleury me procura de dîner en public avec le Roi, quoique Mousquetaire, chose extraordinaire. Je fus, de là, au Fayel.

Pendant tout ce temps, je fus toujours fort délicat et souffrant, surtout presque continuellement de grands maux de tête et migraine, de mauvaise digestion, ce qui a fait que j'ai passé une enfance et jeunesse fort dure, la moindre chose m'incommodant. Cela était cause que je ne pouvais guère me divertir, et que j'étais assez sérieux et aimant les choses sérieuses. Ces maux de tête et migraines me durèrent jusqu'en 1742.

Je profitai très peu dans l'étude des langues, mais j'aimais et m'appliquais aux mathématiques, surtout à la géométrie, dont je pris un peu l'esprit, qui était celui de M. Bottée. Il ne sortait guère avec moi et n'était pas fort assidu, mais, surtout les soirs, j'avais de longues et excellentes conversations avec lui, où il me donnait les meilleurs principes, en étant bien capable, et c'est dont j'ai tiré ce qui est en moi de meilleur.

Nous étions, alors, dans la rue Grenelle, entre l'hôtel de Villars (1) et les Carmélites, étant venus dans cette maison

bataille de Fillinghausen en 1761, et son frère Jean-Just-Ferdinand-Joseph, né le 27 mai 1716, devenu par son mariage avec Marie-Bethléem-Ferdinande de Lanti, sa cousine, en 1742, Grand d'Espagne et comte de Priego. Aide de camp de l'Infant don Philippe, il fut promu lieutenant général en 1755.

(1) L'hôtel de Villars est, aujourd'hui, la mairie du VII° arrondissement, 116, rue de Grenelle.

d'où j'ai fait mes exercices à la Saint-Jean 1733. Il y avait là un très beau jardin et une orangerie au fond; c'étaient là mes ébats : j'y jouais avec mes petits amis, savoir MM. de Besenval (1), Monaco (2), etc. Nous y tirions au blanc. J'aimais avec passion la chasse à tirer, et c'était mon plus grand plaisir à la campagne. J'y marchais beaucoup, mais cela m'incommodait.

En 1735, étant à l'académie, j'y achetai 1.800 livres, d'un Anglais, un berlingot gris et deux chevaux; ce fut mon premier équipage, et le temps où je commençai à aller seul et à entrer dans le monde. En 1736, j'achetai, du duc de Boufflers (3), un joli petit cheval barbe. Ce fut mon premier, avec lequel je commençai à monter à cheval dehors Paris, avec un vieux M. Dumausel qui m'accompagna quelque temps. Mais je sortais seul et j'allais chercher à me divertir chez mes petits amis et au spectacle. Ce fut depuis ce temps, courant les bals jusqu'à mon mariage, que je fus le plus gaillard, mais ma mauvaise santé et les bons principes que j'avais bien enracinés me retenaient.

Le 28 septembre 1736, je partis de Paris dans ma chaise, suivant ma mère dans la sienne. Nous passâmes par Fontainebleau et Bourron, et nous arrivâmes à Beaumont en Thiérache, chez le maréchal de Montmorency (4), très beau lieu où je m'amusai bien, surtout à chasser dans les vignes et champs de safrans dont c'est le pays, ce qui est beau à voir en fleurs.

(1) Pierre-Victor-Joseph de Besenval, né à Soleure en 1721, enseigne de la compagnie des Gardes suisses en 1736, son lieutenant-colonel en 1767, était lieutenant général des armées depuis 1761. Il est mort en 1791.

C'est l'auteur des *Mémoires* publiés, en 1806, par M. de Ségur.

(2) Honoré-Camille-Léonor Goyon de Grimaldi, prince de Monaco, né en 1720, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant général au gouvernement du Havre en 1751, pair de France en 1755.

(3) Joseph-Marie, duc de Boufflers (1706-1747), maréchal de camp en 1740, lieutenant général en 1744, avait épousé, en 1721, Madeleine-Angélique de Neufville, fille puînée du duc de Villeroy.

(4) Gui-Claude-Rolland, comte de Laval-Montmorency (1677-1751), gouverneur de Béthune, commandant en Lorraine, maréchal de France en 1747, avait épousé, en 1722, Marie-Élisabeth de Rouvroy-Saint-Simon.

Ayant été environ un mois à Beaumont, nous en partîmes pour Doue, passant par Fontainebleau, Melun, et tirant vers Coulommiers. La nuit nous prit en chemin; nous nous perdîmes dans des fonds, par une nuit très noire. Ce fut une de mes premières aventures, et nous eûmes grand'peine à arriver vers minuit, à Coulommiers, où nous couchâmes tels quels et, le lendemain matin, nous arrivâmes à Doue. Je m'y amusais beaucoup, chassant souvent avec le marquis de Trainel, et le lieu, et la vie que l'on y menait étant très agréables : c'est où j'ai été le plus l'été, en ma jeunesse, et où je me suis le plus amusé.

Nous en revînmes l'automne à Paris.

Le 15 novembre 1736, je cessai de monter à cheval, étant incommodé, jusqu'au 17 mai 1737, que je recommençai. Cela faisait qu'au lieu d'aller à l'ordre à Versailles, pendant ce temps, je montais, à la place, des gardes dans l'écurie de l'hôtel des Mousquetaires.

Vers juin 1736, je passai en revue, et fis l'exercice pour la première fois dans la cour de Versailles, avec la compagnie, devant le Roi. M. d'Avejan (1) nous commandait. Nous allions aussi, quelquefois (ce que j'aimais beaucoup), escadronner dans les sables de Grenelle.

C'est du 1er février 1737 que j'ai commencé à écrire mes *Mémoires*, marquant de suite seulement en abrégé les dates et les faits principaux.

Le 31 mai 1738, je partis pour la première fois pour le régiment, et je commençai alors à écrire en détail, et en 1741, en commençant la guerre, je commençai à faire mes *Mémoires* fort étendus (2).

Ici commencent mes *Mémoires*. Comme je les ai écrits, naturellement, dans le temps même, je les laisse tels qu'ils sont et dans leur mauvaise diction, n'ayant jamais eu que le

(1) Louis de Bannes, chevalier, puis comte d'Avejan, capitaine lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires, maréchal de camp en 1734, lieutenant général en 1738, mort en 1758, avait épousé, en 1709, Marie-Angélique du Four de Nogent.

(2) Nota : tout ce qui est ci-dessus a été écrit après coup, à la fin de 1747. (*Note de l'auteur.*)

but d'écrire tout ce qui m'arrivait et que je remarquais, comme les choses me frappaient dans le moment, pour me ressouvenir de tout ce qui m'arrivait et de la manière dont les choses m'affectaient plus ou moins, et voir mon progrès.

•

Le 1er février 1737, monté la garde. Le 12, été à Versailles.

Le 20 février, on demanda les sceaux à M. de Chauvelin. Il fut exilé à Grosbois.

Le 21, les sceaux furent rendus, dès la veille, à M. d'Aguesseau, chancelier, et la place de secrétaire d'État des Affaires étrangères de M. Chauvelin donnée à M. Amelot de Chaillou, dont la place d'intendant des Finances fut donnée, le même jour, à M. de Fulvy.

Le 22, j'allai à l'opéra de *Persée* (1).

Le 23, je vis le cabinet d'histoire naturelle de Gersin, au pont Notre-Dame.

Le 26, 27 et 28, été au bal.

Le 1er mars, j'allai à l'Observatoire voir une éclipse de soleil de huit doigts (trente minutes), et une comète.

Le 3, 4 et 5, mardi gras, j'allai au bal.

Le 8, monté la garde.

Le 5 avril, été à Versailles trois jours.

Le 8, recommencé l'exercice aux Tuileries.

Le 25, été dans les caves de l'Observatoire.

Le 28 — dimanche de la Quasimodo — fait mes paquets.

Le 1er mai, été à une grande fête, chez l'ambassadeur d'Espagne, M. de la Mina.

Le 8, nous allâmes voir Villiers-Adam (2).

Le 17 mai, recommencé à monter à cheval.

Le 16 juin, j'allai voir l'entrée de l'ambassadeur de Venise.

Le 22, nous escadronnâmes dans la plaine. Ma mère y vint.

Le 26, passé en revue comme mousquetaire à pied et à cheval, devant le Roi, en la cour de Versailles.

(1) *Persée*, tragédie lyrique en cinq actes, avec un prologue, paroles de Quinault, musique de Lulli, représentée à l'Académie de musique le 17 avril 1682.

(2) Village de l'arrondissement de Pontoise, canton de l'Isle-Adam.

Le 2 juillet, passé en revue à cheval devant le Roi, avec toute sa maison, au champ de Mars à Marly (mon cheval gris s'y rendit); je revins en chaise avec M. Bottée. Les restes d'une grande halte que j'y avais donnée, ainsi qu'aux autres revues, nous causèrent une histoire avec les commis, en revenant.

Le 6, été à Versailles jusqu'au 7.

Le 8, été à Orsay jusqu'au 18. Je m'y amusai bien, chassant avec mon cher d'Orsay (1), qui était mon meilleur ami.

Le 15 juillet, la reine est accouchée d'une fille.

Le 19, nous avons quitté la maison de la rue Grenelle, et nous sommes entrés dans celle des Petits-Augustins.

Le 23, parti pour Versailles.

Le 25, parti pour Rambouillet. C'était Mme de Trainel qui m'y présenta. J'y commençai une grande liaison, et à faire ma cour au jeune duc de Penthièvre. Le comte de Toulouse, qui chassait encore, me parut bien aimable, etc.

Le 1er d'août, à minuit, le feu prit à l'Hôtel-Dieu, et dura deux jours.

Le 2, je revins à Versailles.

Le 5, je revins à Paris.

. . . .
. . . . (2)

Les 26 et 27 novembre, été à Versailles. C'était du temps du cardinal de Fleury, qui me traitait assez bien; il m'appelait son fils. J'y dînais souvent, et je manquais peu de ses couchers où il racontait si agréablement. Ce fut vers ce temps qu'il m'engagea à demander un régiment de cavalerie de cent mille francs.

Le 4 décembre, j'allai à la chasse à Cormeille, à la compagnie de M. de Besenval. Nous y fîmes une halte sous une tente, sur une montagne très agréable, et nous en revînmes en jeunes gens.

(1) C'était, très probablement, un membre de la famille Boucher d'Orsay; on verra, ci-dessous, qu'il mourut en 1741.

(2) Le 3 août 1737, le prince de Croÿ entreprend un voyage en Flandre et en Hainaut. Il est de retour à Paris le 17 novembre.

Le 14, j'allai et revins de Versailles.

Le 23, j'allai pour la première fois à la chasse dans de bons quartiers de la plaine Saint-Denis.

Le 28 décembre, à la chasse : tué un lièvre.

Le 1er janvier 1738, été à Versailles et revenu par un verglas et un chemin si ferré que je mis cinq heures à revenir.

Le 8, j'allai à Versailles, et revenu le 10.

Le 10, mourut Mme de Moras, de douleur de l'enlèvement de sa fille par M. de Courbon (1).

Le 17, été et revenu de Versailles.

Le 19, été à Versailles avec mes chevaux de chaise pour la première fois, et revenu le 20.

Depuis le 20 janvier, douze voyages à Versailles, jusqu'au 16 avril, jour de la nomination des régiments. Eté à dix-neuf bals pendant le Carnaval.

Le 22 février, première chasse avec le prince de Pons (2), aux lévriers.

Le 23, j'allai voir une machine qui jouait de la flûte.

Le 24 février, parut la promotion de 36 lieutenants et de 55 maréchaux de camp.

Le 24 mars, première chasse avec le comte de Lassay (3), au lévrier.

Le 16 avril, étant chez ma nièce, à Paris, à onze heures du soir, j'appris que le Roi m'avait accordé le régiment de Royal Roussillon cavalerie (4), par la promotion dudit jour,

(1) Il s'agit d'Anne-Marie Peirenc de Moras, alors âgée de 14 ans, fille du conseiller aux Requêtes du Palais, plus tard ministre et président du Grand conseil. Charles-Angélique, comte de Courbon-Blénac, né en 1699, capitaine de cavalerie au régiment de Clermont, fut arrêté et condamné, en mars 1739, pour crime de rapt, à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en effigie. (V. sur cette affaire le *Journal* de Barbier. T. III et IV.)

(2) Charles-Louis de Lorraine, prince de Mortagne, sire de Pons, maréchal de camp en 1738, lieutenant général en 1744, mort en 1755, à l'âge de 60 ans, avait épousé, en 1714, Elisabeth de Roquelaure.

(3) Léon de Madaillan de Lesparre, comte de Lassay, syndic d'honneur de la compagnie des Indes, avec le duc de Béthune, mourut en 1750. Il avait épousé, en 1711, Reine de Madaillan de Lesparre, sa tante.

(4) Régiment à trois escadrons, levé, en 1667, par M. de Montelard, son premier mestre de camp lieutenant. Les suivants furent le comte de Mont-

et j'en reçus la commission datée du 16 avril, jour de la promotion, le 26 avril.

J'ai eu mon congé des Mousquetaires le 1er mai, daté du jour de la promotion.

Le 2 mai, j'allai à la revue des Gardes françaises et suisses faite par le Roi.

Le 8, j'allai voir le jardin d'un fameux curieux en tulipes, au fond du faubourg Saint-Marceau.

Le 30, il y eut un furieux orage.

Le 31, parti pour le régiment étant à Guise. Je couchai à Soissons où je vis de belles églises, entre autres la cathédrale de Saint-Jean-des-Vignes.

Le 1er juin, je dînai à Laon, qui est sur une montagne fort élevée d'où l'on découvre une parfaitement belle vue. M. de Beauvau, inspecteur (1), et M. de Gesvres (2) m'y retinrent jusqu'à quatre heures que je partis, et j'arrivai à Guise à dix heures du soir, à cause des mauvais chemins.

Je fus reçu mestre de camp du régiment Royal Roussillon par le chevalier d'Ailly (3), lieutenant-colonel, à la tête de trois escadrons, le 3 juin, sur la place de Guise, et tout de

fort, le marquis de Praslin, plus tard maréchal de France, le marquis de Bonnelles, M. de Chemereuil, M. de Sommery, le marquis de Courtenvaux, et enfin le prince de Croÿ.

Uniforme : habit et manteau de drap bleu de roi; doublure, parements et retroussis rouges, boutons de métal blanc, buffle et culotte de peau à agrafes, chapeau bordé d'argent, aiguillette rouge ; l'équipage bleu bordé de rouge.

Ce régiment était alors en garnison à Guise.

(1) Louis-Charles-Antoine, marquis de Beauvau, né en 1715, inspecteur de cavalerie en 1737, brigadier l'année suivante, maréchal de camp en 1743, fut tué au siège d'Ypres en 1744.

(2) Le texte original porte « Gerres », mais comme le passage n'est pas tracé de la main du prince de Croÿ, il est supposable qu'il avait écrit « Gesvres ». Le frère du duc de Gesvres, gouverneur de Paris, était, en effet, gouverneur de Laon. Il s'appelait Louis-Léon Potier de Gesvres, marquis de Gandelu, duc de Tresmes (1695-1774). Brigadier en 1734, maréchal de camp en 1740, lieutenant général en 1745, gouverneur de l'Ile-de-France à la mort de son frère aîné, il avait épousé, en 1729, Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg.

(3) Philippe, chevalier d'Ailly d'Annery, d'abord sous-lieutenant au régiment du Roi (1704), puis cornette dans les carabiniers (1706), et capitaine

suite le régiment passa en revue devant M. de Beauvau, notre inspecteur.

Le 9, j'allai dîner à Morfontaine chez Mme de Genlis (1), à quatre ou cinq lieues de Guise.

Le 10, j'allai dîner à Proizy chez la marquise de Montier, à deux ou trois lieues de Guise.

Le 22, j'allai — le tout à cheval — à La Fère, avec cinq ou six des officiers du régiment.

Le 23, nous allâmes voir couler et souffler les glaces à la manufacture de Saint-Gobain, à deux lieues de La Fère, chose bien curieuse, et, de là, nous revînmes pour l'école d'artillerie qui se tint ce soir même : elle consiste en dix-huit pièces de canon, dont douze en batterie et six à barbette, qui tirent contre un but distant de 300 toises. Ce fut M. de Vandeuil (2), capitaine de cavalerie de mon régiment, qui pointa une pièce de 24 et qui emporta le prix par hasard.

Le 24, nous vîmes la ville de La Fère, les arsenaux et le moulin à poudre, et le 25, après avoir vu, pour la deuxième fois, l'école d'artillerie, à 6 heures du matin, nous revînmes à Guise.

Le 11 juillet, j'ai vu, pour la première fois, escadronner trois compagnies du régiment.

Le 14, encore escadronner.

Le 17, dîné à Proizy.

Le 18, j'ai été à Vervins, à sept lieues de Guise, quartier de deux compagnies du régiment, pour y tenir un conseil de guerre où l'on condamna un déserteur à mort par contumace.

dans Royal Roussillon la même année, devint lieutenant-colonel en 1728, fut promu brigadier en 1744, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759 et mourut en 1766.

(1) Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt de Dromesnil, morte en 1742, avait épousé, en 1726, Charles Brulart, comte, puis marquis de Genlis en Picardie, mort le 15 mai 1753, à l'âge de 46 ans.

Son second fils Charles-Alexis devait épouser, en 1763, Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin — la célèbre Mme de Genlis.

(2) Antoine-François de Vandeuil, mousquetaire en 1728, capitaine au Royal Roussillon en 1734, démissionnaire en 1745, marié à Marie-Anne-Geneviève de Vandeuil de Marotel, sa cousine.

Le 19, nous allâmes voir et dîner au val Saint-Pierre, grande chartreuse fort belle, où l'église et les dortoirs sont très beaux, et il y a un beau réservoir couvert.

Le 20, je revins à Guise.

Le 23 juillet, nous retournâmes à La Fère, où M. d'Angervilliers (1) arriva le 24. Il y fut reçu avec les plus grands honneurs de la guerre.

Le 25 au matin, l'on commença par jeter un pont de pontons sur la rivière, dont ceux qui étaient chargés de le défendre en retranchèrent la tête avec des haquets. Le pont fut attaqué et pris ensuite, sur quoi un renfort étant venu au secours de ceux qui avaient été repoussés, ils reprirent le pont et les haquets avec un grand feu de part et d'autre. Ensuite de cette image de la guerre, on fit l'école du canon et des mortiers; après quoi on fit sauter une mine considérable et, après le dîner, on alla à l'ouverture de la tranchée contre le polygone dont le gouverneur fit plusieurs sorties qui furent repoussées, et l'on continua un très grand feu jusqu'à la nuit.

Le 25, je revins à Guise, dont je repartis, le lendemain, pour aller, avec le chevalier d'Ailly, à Compiègne, pour tâcher de faire réparer l'injustice que j'appris à La Fère, qu'on lui avait faite, en faisant de ses cadets brigadiers. J'y restai jusqu'au 30, sans avoir pu réussir, et, de là, nous allâmes ensemble au Fayel, jusqu'au 5 août, que nous revînmes toute la nuit à Guise.

Le 9 août, je partis de Guise à cheval, avec six ou sept officiers du régiment, pour Condé. Nous couchâmes au Quesnoy. Le lendemain, nous vîmes une partie de ses fortifications. Nous allâmes entendre la messe à Valenciennes, et vînmes dîner à Condé. J'y restai jusqu'au 23 à chasser presque continuellement, que je partis, et allai coucher à Roye, et, le lendemain, au Fayel, où je restai jusqu'au 26, que je revins à Paris.

Je partis de Paris pour Doue le 22 septembre. J'y restai

(1) Prosper-Nicolas Bauyn, seigneur d'Angervilliers, ministre de la Guerre (1675-1740.)

jusqu'au 27 octobre. J'y chassai beaucoup. Entre autres, nous en fîmes deux fort belles : l'une de loup forcé, qui dura sept heures ; et l'autre de sangliers où l'on en tua cinq.

Le 27 octobre, je partis pour Fontainebleau, où j'arrivai à la nuit, les chemins de Doue jusqu'au-dessus de Maupertuis étant très mauvais, et le reste fort beau.

Le 31, j'allai à cheval, par Puiseaux, à Beaumont, où je restai jusqu'au 17 novembre que je revins à Fontainebleau, à vue de clocher, par une assez forte gelée.

Le 19 novembre, je revins à Paris.

Le 21 décembre, j'allai voir à la place Royale l'entrée du prince de Lichtenstein (1) qui, de mémoire d'homme, était la plus belle que l'on eût encore vue, et, le 23, j'allai la revoir à Versailles.

Le 2 janvier 1739, je vis le Roi aller en traîneau dont les chevaux et les harnais étaient très magnifiques.

Le 23 janvier, je vis, pour la première fois, le Roi à l'Opéra. Il y était venu huit jours auparavant, avant quoi il y avait très longtemps qu'il n'y fût venu. Depuis que je vins à Paris, je fis différentes chasses avec MM. le comte de Lassay et Chapiseau (2), au lévrier, au chien courant, dans toutes les différentes capitaineries, et dans le bois coupé de Vincennes.

Le 26 janvier, j'allai à un grand bal paré que le Roi donna dans le grand salon de Versailles et, la nuit, au bal masqué qui se donna dans tout le grand appartement. La fête fut superbe, et il y avait 36 ans qu'il n'y en avait eu une pareille.

Le 22 février, le Roi publia le mariage de Madame première avec l'Infant d'Espagne (3), et accepta, le même jour, la Toison d'or pour lui et pour M. le Dauphin.

Ce fut en mars de cet hiver qu'il fut fort question de mon

(1) Joseph Wenceslas, prince de Lichtenstein (1696-1772), ambassadeur de l'Empereur en France, de 1738 à 1741.

(2) M. de Chapiseau, officier au régiment du Roi, plusieurs fois cité dans le *Journal* de Luynes. (T. I, II et IV.)

(3) Le mariage eut lieu le 27 août : Louise Elisabeth (1721-1759), fille aînée de Louis XV, épousa, à Versailles, l'Infant don Philippe, duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V.

mariage avec Mlle de la Mothe (1) : pendant nos voyages au Fayel, on avait entamé cette affaire qui, sur de simples propos, se trouva si avancée, que M. le comte de la Mothe obtint pour moi du Roi, par l'entremise du cardinal de Fleury et de Mme de Ventadour, les honneurs anticipés de la grandesse d'Espagne. Tout à coup, nous trouvâmes l'affaire comme conclue, sans y avoir presque songé, et cela alla si loin que M. l'abbé de Ghistelle (2) fut prié de faire la cérémonie et le jour désigné.

Les choses avançant plus que nous ne voulions, nous fîmes venir vite, de Condé, M. Cordier, pour régler ce qui regardait l'intérêt, qui ne se trouvait point du tout suivant notre compte. Nous résolûmes de rompre (*malgré les honneurs accordés et l'importance dont ils étaient pour moi*) et cela pour deux raisons : l'une, que ce mariage pouvait trop déranger mes affaires ; l'autre, le risque que Mme de la Mothe, qui était de mauvaise santé, mourant, M. le comte de la Mothe se remariât, et, ayant un garçon, me fît perdre la grandesse sur laquelle on comptait (les honneurs auraient pu me rester, mais peut-être pas à mes enfants).

Enfin, sur ces deux raisons, M. Cordier eut ordre d'aller tout rompre, ce qu'il fit, et ce qui fit beaucoup de bruit.

Je ne laissai pas que d'être gaillard et de me divertir assez bien, cet hiver.

Ma mère loua la terre de Champigny, près Saint-Maur, ce printemps, et y alla.

Le 29 avril, je partis de Paris pour Lille où était le régiment, et où j'arrivai le 30, avec bien de la peine, ayant été obligé de courir sur mes fesses pour la première fois, les chemins étant détestables. M. Bottée fut, les deux premières années, avec moi au régiment, c'est-à-dire à Guise et à Lille, et faisait ma dépense, mais, depuis, il resta à la maison à Paris, et je dirigeai seul mon ménage et mes affaires.

(1) Mlle de la Mothe-Houdancourt. (V. la note de la page 6.)

(2) Louis-Emmanuel-François de Ghistelle, chanoine tréfoncier de la cathédrale de Saint-Lambert, à Liège, abbé commendataire de Saint-Valery, en 1745, mort le 24 juillet 1747. Il avait été aumônier du Roi.

. . . .
. . . . (1)

Le 14 septembre, j'arrivai à Paris; le 15 à Champigny, à une heure après minuit, me pressant parce que ma mère y était fort malade, et elle le fut longtemps. J'y restai à tenir compagnie à ma mère, un peu chasser et promener, et menant une vie douce pour me reposer de toutes mes courses.

Depuis le 15 septembre, demeuré à Champigny (que ma mère avait loué ce printemps), hors un voyage à Versailles, et un à Paris, d'un jour chacun, jusqu'au 13 octobre, que toute la maison est revenue à Paris.

Le 15 octobre, parti de Paris pour le Mesnil-Broglio (2).

Le 18, parti du Mesnil et arrivé de nuit par la traverse, en chaise, à Fontainebleau. Pendant ce premier voyage de Fontainebleau, chassé pour la première fois avec les équipages du prince Charles (3) pour le lièvre ; du duc de Chevreuse (4) pour le sanglier, et du duc de Gramont (5) pour le chevreuil, avec mes chevaux.

Le 20 octobre, chassé pour la première fois avec le prince Charles à Fontainebleau, le lièvre.

(1) M. de Croÿ profite de son séjour à Lille pour faire des « voyages de plaisir » dans le nord de la France et en Belgique. Il revient, le 14 septembre, à Paris.

(2) Château situé près de Lardy, à 14 kilomètres d'Etampes (Seine-et-Oise). Ce château, après avoir appartenu à la maison de Carnazet, passa, au dix-septième siècle, dans la maison de Cornuel, et devint le Mesnil-Cornuel. Il s'appela le Mesnil-Voisin quand, en 1702, il fut la propriété du conseiller d'Etat de ce nom, enfin le Mesnil-Broglie, quand il devient l'apanage de la famille de Broglie.

(3) Charles de Lorraine, comte d'Armagnac (1684-1751), dit *le prince Charles*, Grand Ecuyer de France, épousa, en 1717, Françoise-Adélaïde de Noailles, fille du duc de Noailles, pair de France.

(4) Marie-Charles-Louis d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse (1717-1781), brigadier des armées du Roi en 1736, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, marié en secondes noces avec Henriette-Nicole d'Egmont Pignatelli.

(5) Louis-Antoine-Armand, duc de Gramont, colonel du régiment des Gardes françaises (1688-1741), marié, en 1710, à Louise-Françoise d'Aumont de Crevant d'Humières.

Le 3 novembre, revenu de Fontainebleau à Paris, à cause de la maladie de ma mère.

Le 9 novembre, donné à M. de la Guérinière mon beau cheval barbe nommé *le Tigre*. C'est le premier cheval que j'ai monté hors l'académie : il venait du Roi de Pologne.

Le 11 novembre, je revins à Fontainebleau.

Le 14 novembre, je chassai pour la première fois avec le Roi, et je montai pour la première fois trois chevaux que j'avais achetés, le 4 novembre, 1.330 livres les trois, à l'inventaire du duc d'Ancenis (1). M. le prince Charles me mena. Le cardinal d'Auvergne (2) me ramena. L'on chassa à la Boissière, et l'on prit deux gros cerfs en trois heures.

Le 16 novembre, je montai, pour la première fois, dans les gondoles (3) de suite du Roi, et l'on prit deux cerfs.

Le 18, j'allai à la chasse avec le Roi, et je courus, pour la première fois, avec trois chevaux de la grande écurie nommés *le Brutalin, le Mirliton*, et *l'Indolent*. L'on prit un cerf et on manqua l'autre.

Le 20, je chassai avec le Roi, avec mes chevaux. L'on ne prit qu'un cerf, et je fus revenu à temps pour dîner chez M. de Chalmazel (4).

Le 21, le Roi alla à la chasse dans sa voiture à six places, et me fit la grâce de m'y faire monter, en allant et revenant, sur ses genoux. C'était la première fois que j'eus cet honneur, et la première fois que je chassai le sanglier avec le Roi. L'on en tua quatre. Le soir, il me fit encore la grâce de me nommer pour souper dans ses cabinets. C'était la première fois, hors en 1736 que j'avais eu cet honneur en public, à Compiègne, étant mousquetaire : nous étions quinze hommes.

Le 23 novembre, je fis la dernière chasse avec le Roi, à

(1) François-Joseph de Béthune, marquis, puis duc d'Ancenis (1717-1737), capitaine d'une compagnie des Gardes du Corps, épousa, en 1739, Marthe-Elisabeth de la Rochefoucauld de Roye.

(2) Henry Oswald de la Tour d'Auvergne, né en 1679, archevêque de Vienne en Dauphiné en 1722, cardinal en 1737, mort en 1747.

(3) Les *gondoles*, grandes voitures dans lesquelles on suivait les chasses.

(4) César-Marie, marquis de Talaru Chalmazel, né en 1725, premier maître d'hôtel de la Reine, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1761.

Fontainebleau : nous prîmes deux cerfs, dont le premier boiteux, et, le soir, le Roi me fit la grâce de me nommer pour souper dans ses cabinets. Je fus à la petite table avec sept autres jeunes gens, et il y avait quinze personnes à la grande dont était Mademoiselle (1), Mme de Mailly et quatre autres dames. Après le souper, le Roi me nomma pour jouer au cavagnole (2), et il me donna à tirer lui-même.

Le 24, j'assistai au départ du Roi, que je vis monter en voiture à dix heures et demie, pour son premier voyage à Choisy (3), et je partis ensuite en chaise de poste, et j'arrivai à Paris. La gelée commença et dura cinq jours.

Le 10 décembre, je chassai pour la première fois avec le Roi, à Versailles. On lança le premier cerf à Verrières, et on le prit au moulin de Javel, et le second ne fit que tourner dans la garenne de Sèvres. Il pensa me renverser en traversant.

Le 10 décembre (*sic*), l'on chassa à l'Hôtel-Dieu (4). L'on ne prit qu'un cerf dans l'eau, au commencement de la chasse. Un cheval à moi, nommé *le Cerf*, me jeta par terre. Le soir, le Roi me donna, pour la première fois, le Bougeoir (5).

Le 17 décembre, La Croix entra à mon service, et je commençai alors à entrer dans les détails et à bien régler mon équipage.

Le 31 décembre, dernier de l'an 1739, je chassai pour la première fois avec le Roi à Saint-Germain, et je portai, pour la première fois, un des habits d'équipage du cerf : c'était le

(1) Louise-Anne de Bourbon-Condé, dite *Mademoiselle* ou Mlle de Charolais (1695-1758), fille de Louis III, duc de Bourbon, prince du sang, et de Louise-Françoise de Bourbon, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan.

(2) Le *Cavagnole*, jeu de hasard à tableaux et à boules.

(3) Louis XV avait acheté, en 1739, au prix de cent mille écus, le château de Choisy, qui, après les arrangements de l'architecte Gabriel, devint sa résidence préférée. Les voyages à Choisy devenant fréquents, on fit, en 1749, une route pour s'y rendre de Versailles. Ces séjours n'empêchèrent point le Roi d'aller à Rambouillet, à Fontainebleau, à la Meute (aujourd'hui, par corruption, la *Muette*), jolie maison qu'il rebâtit à l'entrée du Bois de Boulogne.

(4) Ferme à 4 kilomètres de Versailles, près de Vélizy, sur la route de Versailles à Choisy.

(5) « Le Roi faisait tenir, tous les soirs, à son coucher, le bougeoir par un courtisan qu'il voulait distinguer » (*Saint-Simon*).

petit. Il faisait du verglas. L'on prit, cependant, dans l'eau, un cerf vis-à-vis Conflans. En revenant à Saint-Germain, nous entrâmes tous, avec le Roi, à la surintendance, pour voir Mme la comtesse de Toulouse (1).

Le 5 janvier 1740, veille des Rois, la gelée prit fort ; après plusieurs jours de petite gelée et de grand brouillard, la gelée alla en augmentant, jusqu'à la nuit du 10 au 11, que les thermomètres selon M. de Réaumur descendirent de 9 degrés et demi au-dessous du terme de la glace, et de 4 degrés et demi au-dessus de l'hiver de 1709.

Cette nuit, la rivière prit entièrement au milieu de Paris, qu'il neigea un peu, et la gelée alla en diminuant jusqu'au 13, qu'il dégela tout à fait.

Le 15, la gelée reprit tout doucement, mais, depuis la nuit que la rivière prit, elle resta prise du Pont-Neuf au Pont-Royal, et le 17, l'on imagina de casser, avec des crochets et des pieux, des grands morceaux de glace et de les pousser avec des leviers et, de cette sorte, on fit un large canal au milieu de la rivière, qui fut achevé le 18, entre ces deux ponts.

Le 21 janvier, il dégela tant soit peu.

Depuis le 21, il continua de dégeler le jour et de geler la nuit jusqu'au 25, que la gelée reprit de 3 degrés. Elle alla jusqu'à 4 degrés.

Le 27 janvier, M. le Duc mourut à Chantilly, à midi (2).

Le 3 février, j'allai au bal, en masque, chez Mesdames de France. La nuit, il neigea beaucoup, et il continua toujours de geler de 2, 3 à 4 degrés.

Le 12 et 13, la rivière charria beaucoup, et l'on fit déloger les personnes qui logeaient sur les ponts pour la seconde fois, au pont de Saint-Cloud.

(1) Marie-Victoire-Sophie de Noailles (1688-1766), fille d'Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France, et de Marie-Françoise de Bournonville, mariée en secondes noces, le 22 février 1723, à Louis-Alexandre de Bourbon, duc de Penthièvre, comte de Toulouse, légitimé de France.

(2) Louis-Henri, duc de Bourbon, prince de Condé (1692-1740), grand maître de la Maison du Roi, ne laissait qu'un fils, Louis-Joseph, huitième prince de Condé, qui resta sous la tutelle de Charlotte de Hesse Rheinfels (1714-1741), sa mère, et du comte de Charolais, son oncle.

M. d'Angervilliers, ministre et secrétaire d'État de la Guerre, mourut la nuit du 15 au 16 février, et, le 17, il fut remplacé par M. le marquis de Breteuil (1). Je lui en fis mon compliment, des premiers, à Marly.

Les 18 et 19, il gela de 5 degrés, et la rivière charria, pour la troisième fois, et elle pensa reprendre. Ensuite, il continua de geler tantôt plus, tantôt moins.

Le 17, j'allai, pour la première fois, à Marly, ayant demandé à être polisson (2). Le salon fut fort beau. J'en revins à la suite du Roi.

Le 20, à Versailles. Il y fit un froid terrible, et la rivière charria.

Le 25 février, j'allai à une fête dansante que donna le prince de Lichtenstein, qui fut la plus superbe que j'aie encore vue. Nous étions à souper, en différentes tables, cent cinq personnes. Le lundi d'après, il en donna encore une petite où j'allai.

Dans ce carnaval, il y eut plusieurs bals parés et masqués chez M. le Dauphin et chez Mesdames, où j'allai.

Le 28 février, il commença à dégeler un peu.

Il continua ensuite de geler un peu les nuits, et la terre ne dégela pas encore.

Le 4 mars, il recommença à geler.

La nuit du 8 mars, il dégela pour la première nuit, depuis près de trois mois, mais exactement depuis la veille des Rois, et, le 9, il plut et dégela tout à fait, la gelée ayant duré trois mois et demi, en quatre mois, et deux mois et cinq jours de suite.

Le 1er avril, j'entendis Mlle Le Maure à l'Opéra (3). Elle y était rentrée depuis huit jours, et il y avait cinq ou six ans qu'elle avait quitté.

Le 5 avril, j'allai à la Grand'Chambre, au jugement du

(1) François Victor Le Tonnelier, marquis de Breteuil, né en 1686, secrétaire d'Etat pour le département de la Guerre le 17 février 1740, mort le 7 janvier 1743.

(2) « Polisson », invité ne logeant pas au château.

(3) Catherine-Nicole Lemaure, célèbre cantatrice (1704-1783).

procès de Mme de Pléneuf contre M. de Prie (1). Mme de Pléneuf gagna.

Toûte la Semaine sainte, il fit un temps admirable de printemps. Ensuite il fit assez beau tout le mois d'avril, mais que deux jours un peu chauds, et le reste froid.

Le 24 avril, je montai sur les tours de Notre-Dame.

Le 26, j'allai au mariage de M. de Baye, à Saint-Roch, avec Mlle de Curzay (2), et à celui de M. de Vertillac (3) à Saint-Paul.

Du 26 jusqu'au 1er mai 1740, il n'y a rien eu de remarquable et je m'amusais assez bien, mais ma santé était toujours bien délicate.

. . . .
. . . . (4).

J'arrivai à Paris le 29 août, comptant aller à Versailles,

(1) Agnès Rioult Douilly de Curzay (1681-1758), seconde femme d'Etienne Berthelot, seigneur de Pléneuf, de Baye et de Villevenard, directeur général de l'artillerie de France, était la mère d'Agnès Berthelot (1698-1727), mariée en 1711, au marquis de Prie.

(2) François Berthelot, seigneur de Baye, né en 1703, enseigne dans le régiment de Bretagne (infanterie) en 1718, lieutenant réformé dans Mestre de camp dragons) en 1719, capitaine au régiment de Royal Roussillon (cavalerie en 1725, maréchal des logis général de l'armée du Roi en 1740, mestre de camp par commission la même année, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1758, lieutenant général en 1762, épousa, le 26 avril 1740, Cécile-Elisabeth Rioult Douilly de Curzay, sa cousine germaine.

(3) Nous ne voyons point de membre de la famille Thibault de la Brousse, comtes de Verteillac (et non *Vertillac*, comme il est écrit ci-dessus), qui ait pu se marier à cette date. Mais, dans l'étude de leur notaire (aujourd'hui étude de Me Plocque), nous avons trouvé un contrat de mariage à l'église Saint-Paul, passé, le 26 avril 1740, entre Louis-Joachim Jebannot, marquis de Bartillat, baron d'Uriel et de Saint-Marcel, seigneur de Laage et autres lieux, capitaine châtelain de la ville et du château de Montluçon, capitaine au régiment de Condé, et Jeanne-Françoise Pouyvet de la Blinière, fille d'un conseiller au Grand Conseil.

Il faut donc, à notre avis, lire non *Vertillac*, mais *Bartillat*. D'ailleurs, ce passage de notre *Journal* n'est pas tracé de la main du prince de Croÿ, mais de celle d'un copiste qui a dû faire une erreur de transcription.

(4) Le prince de Croÿ part, le 9 mai, pour Gray, où se trouve son régiment de Royal Roussillon, qu'il passe, le 21, en revue, en attendant celle du comte de Vaudrey, lieutenant général, le 30. Il fait, ensuite, un voyage en Suisse, et revient le 28 juillet à Gray. Un mois après, il est à Paris.

mais le Roi alla à Choisy le lendemain, et j'attendis son retour.

En septembre, j'allai quatre jours à Versailles, et je revins à Doue le 12 septembre. Ma mère y arriva, venant du Petit-Quesnoy, le 17. Il me prit, le 18, un très gros accès de fièvre qui n'eut point de suite.

Dans le milieu du mois de septembre, le pain devint très cher à Paris. Il alla jusqu'à cinq sols la livre, de sorte que cela excita une petite émeute dans le peuple, et, le Roi ayant traversé Paris, l'on cria misère au lieu de *Vive le Roi!* et M. le Cardinal (1) passant à la place Maubert, pour aller au collège de Navarre, les femmes l'arrêtèrent avec grand tumulte, dont il eut une extrême peur. Le pain continua très longtemps à être cher (2).

Le 6 septembre, je partis de Doue avec ma mère, et nous allâmes à Champigny par la traverse de Bondy. Je fis deux voyages à Paris, et j'allai, le 15 octobre, à Fontainebleau. Je passai par Choisy-le-Roi que je ne connaissais pas, et je fis une visite, en passant, à M. Le Roy, doyen des avocats, à Orly.

Le 17 octobre, je recommençai à chasser avec le Roi, et nous prîmes le deuxième cerf, une bonne lieue par delà Nemours. Le 22 du même mois, j'allai à cheval, avec le prince d'Havré, au Mesnil-Broglio. Nous y prîmes deux loups, d'une chasse, et nous en revînmes, le 28, à Fontainebleau, à cheval.

Le 31 octobre, le Roi déclara, avant que d'aller à la chasse, où j'eus l'honneur de l'accompagner, la mort de l'Empereur Charles-François d'Autriche, en qui cette maison s'éteignit.

(1) André-Hercule, cardinal de Fleury, né en 1653, ministre d'Etat de 1726 à sa mort, arrivée le 29 janvier 1743.

(2) On lit, dans les *Mémoires* de Luynes, à la date du 25 septembre : « ... La cherté des blés donne occasion à beaucoup de murmures; le pain vaut jusqu'à quatre sols six deniers et cinq sols la livre à Paris, à Versailles et ici (Fontainebleau)... Il y a eu de petites séditions, non seulement à Versailles, comme j'ai marqué ci-dessus, mais à Bicêtre, où on a été obligé de faire venir la maréchaussée et le guet. Il y a eu quinze ou vingt personnes tuées ou blessées... »

Le 24, les émeutiers, au nombre de deux mille, environ, avaient chassé les boulangers jusqu'à Viroflay, et enlevé leurs sacs de farine.

Il mourut à Vienne le 20 d'octobre 1740, d'une inflammation de bas-ventre, âgé de 55 ans et 20 jours. Cette nouvelle — la plus grande qui pouvait arriver en Europe — est l'époque du commencement des grands événements qui doivent en arriver.

Le 3 novembre, jour de Saint-Hubert, je chassai avec le Roi, comme j'avais fait depuis douze jours, sans en manquer une seule : nous eûmes, ce jour-là, une grêle si prodigieuse à essuyer que l'on pensa en perdre la vue. Nous prîmes deux cerfs.

Le 5, j'eus l'honneur de souper dans les cabinets, ce qui ne m'était pas arrivé depuis l'année d'auparavant, à Fontainebleau.

Le 8 novembre, je repartis de Fontainebleau et j'allai par Melun, Brie-Comte-Robert et Grosbois, à Champigny où était ma mère, d'où je fis plusieurs petits voyages à Paris.

Je revins, avec ma mère et toute sa maison, de Champigny, le 30 décembre. Nous y avons mené une vie douce par la gaîté et le repos champêtre.

La fin de cette année fut aussi lamentable que son commencement, par la cherté du pain dans tout le royaume, hors le Languedoc. Il valut longtemps, à Paris, 5 sols et demi, et en Flandre et dans d'autres provinces, il monta jusqu'à 7 sols et demi, ce qui causa beaucoup de misère et un peu de tumulte, mais qui fut bientôt apaisé.

Le 15 octobre, le Roi nomma M. de Belle-Isle (1) son ambassadeur plénipotentiaire et extraordinaire à Francfort, pour l'élection d'un Empereur.

Dans le mois de décembre, les pluies continuelles et la douceur du temps, qui fit fondre les neiges, causèrent des débordements effroyables et presque universels. Presque toutes les rivières de France firent des désordres très considérables, ce qui augmenta beaucoup la misère dans les pro-

(1) Louis-Charles-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle (1684-1761), lieutenant général, gouverneur de Metz, fut créé en 1741, maréchal de France.

Il avait épousé, en premières noces, Henriette-Françoise de Durfort-Civrac, et en secondes noces (1729) Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-Emmanuelle, fille du comte de Béthune et d'Henriette d'Harcourt.

vinces. La Marne et la Seine débordèrent considérablement. La rivière monta, dans Paris, à 24 pieds 3 pouces, ce qui fit 12 pouces de plus qu'en 1711, et 3 ou 4 de moins qu'en 1631, qui est la plus grande inondation du siècle. Elle couvrit la dernière marche du perron de l'Hôtel-de-Ville, tout le cours, et partie du faubourg Saint-Honoré, et l'on alla en bateau dans un tiers des rues de Paris.

L'eau monta jusque sur la chaussée d'Issy à Meudon, près les Moulineaux, et l'on alla à Versailles par Châtillon, et presque toutes les plaines des environs de Paris en furent couvertes. L'eau commença à augmenter le 1er décembre, et fut à sa plus grande hauteur, la veille de Noël. Le 24 décembre, l'eau fut, dans nos caves, plus haut que la voûte, et il ne s'en fallut que de 11 pouces qu'elle n'entrât par les soupiraux, dans la cour, et sur le chemin de Versailles, et, dans des rues, j'accrochai, en chaise et en carrosse, des bateaux. Tous ces fléaux, et la mort de tant de têtes couronnées, annonçaient bien les plus grands événements.

II

DU 8 JANVIER 1741 AU 31 DÉCEMBRE 1746

On mariage avec mademoiselle d'Harcourt, fille du maréchal. — Vie de famille. — Ma première campagne en Allemagne : départ le 23 août 1741 ; retour à Paris le 20 mars 1742. — Présentation de la princesse de Croÿ à la famille royale. — Séjour à Fontainebleau. — Nouveau départ pour l'armée, le 5 mai 1742 ; retour à Paris le 17 janvier 1743. — Portrait du cardinal de Fleury. — Sa politique. — Le maréchal de Belle-Isle. — Disgrâce de madame de Mailly ; elle est remplacée par madame de la Tournelle, créée duchesse de Châteauroux. — Chasses à Saint-Germain. — Mémoire au Roi pour obtenir le gouvernement de Condé. — Départ pour l'armée, le 17 avril 1743 ; retour le 14 novembre à Paris, où j'apprends que ma femme vient de me donner un fils. — Chasses à Fontainebleau. — Courtisans et favorites : MM. de Richelieu et de Meuse ; mesdames de Flavacourt, de Lauraguais et d'Antin. — La reine Marie Leczinska. — Travail du Roi. — Cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1744. — Le gouvernement de Condé est attribué au comte Le Danois, dont je demande la survivance. — Je pars pour l'armée le 6 avril 1734. — Mort de la princesse de Croÿ, ma femme. — Je rentre à Paris le 1er décembre. — Mort de la duchesse de Châteauroux. — Chagrin du Roi. — Préliminaires du mariage du Dauphin. — Réjouissances. — Mon départ pour l'armée, le 21 avril 1745 ; retour à Paris le 17 mars de l'année suivante. — Manifestation, à l'Opéra, en faveur du maréchal de Saxe. — Etat de la Cour. — Mon départ, le 20 avril, pour la campagne de 1746. — Retour le 18 novembre. — Le duc d'Harcourt

maréchal de France. — Ma présentation à madame de Pompadour, à Fontainebleau. — Chasses. — Le « Catafalque » du roi d'Espagne à Notre-Dame de Paris. — Crédit de madame de Pompadour. — Mon règlement de vie.

Le 8 janvier 1741, M. d'Orsay, mon meilleur ami, mourut. Le 10, M. de Besenval et moi nous assistâmes à son enterrement. Nous l'avions assisté pendant sa maladie, qui fut de quatre mois, toujours en dépérissant ; matière à bien bonne réflexion : il avait 19 ans et était très robuste.

Le commencement de l'hiver 1741 fut très doux, hors les rivières qui restèrent toujours trop grosses pour être navigables. La Seine fut plus de deux mois sans rentrer entièrement dans son lit. Les bateaux ne purent arriver que les premiers jours de mars.

Le 20 janvier, la gelée commença assez fort; le 25, il gela de sept degrés et demi, un trois quarts moins qu'en 1740, mais, heureusement, il dégela tout à fait le lendemain, et le temps continua à être fort doux.

Le 30 janvier, Mme de Solre (1), ma tante, arriva, avec M. Cordier, qui avait été mandé au sujet de mon mariage avec Mlle d'Harcourt, dont il était question depuis deux mois juste (2), et dont le consentement du comte de Beaufort était arrivé depuis huit jours. J'avais déjà vu cette demoiselle deux fois chez Mme des Ursins (3), qui avait ménagé cette affaire.

Le samedi 4 février, ma mère et moi nous allâmes faire, à l'hôtel d'Harcourt (4), où tous les parents étaient assemblés,

(1) Josèphe-Charlotte, abbesse du chapitre de Maubeuge, appelée Mme de Solre, était fille de Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croÿ, grand-père de l'auteur de nos *Mémoires*.

(2) Angélique-Adélaïde d'Harcourt, née le 30 août 1719, fille de François, maréchal duc d'Harcourt, et de Marie-Madeleine Le Tellier, sa seconde femme. Le mariage fut célébré le 18 février 1741. La princesse de Croÿ mourut le 7 septembre 1746.

(3) Le texte porte « Mme des Hursin. » Il doit s'agir de la femme du marquis de Trainel, qui s'appelait de Harville des Ursins. (Voir ci-dessus page 7.)

(4) L'hôtel d'Harcourt était situé rue de Lille, au coin de la rue du Bac.

la demande de Mlle d'Harcourt. Une heure après, l'on lut et signa les articles dont on était convenu la veille.

Le lendemain 5, M. le duc d'Harcourt (1) me mena à Versailles pour en demander l'agrément au Roi et des princes et princesses.

Depuis ce moment, j'allai tous les jours à l'hôtel d'Harcourt où l'on ne me regarda plus que comme un fils de la maison, jusqu'au dimanche gras 12 février, que nous allâmes faire signer le contrat au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames. Les jours suivants, nous allâmes le faire signer à Paris aux princes et princesses.

Le 15 février, mardi gras, Mlle d'Harcourt vint souper pour la première fois, et à un petit bal chez ma mère. Le vendredi 17 se passa à se parer. Le soir, à sept heures, l'on se rendit au bel hôtel de M. le maréchal de Belle-Isle (2), où M. le duc d'Harcourt donna un magnifique souper de noces, où il y eut trente-cinq convives et, après minuit, le 18 février, M. l'abbé d'Harcourt, doyen de Notre-Dame (3), et oncle de Mlle d'Harcourt, nous fiança et nous maria, ensuite, dans la chapelle de l'hôtel de Belle-Isle, assisté du curé de Saint-Sulpice, qui dit la messe.

Le coucher se fit en cérémonie à l'hôtel d'Harcourt qui était tout à côté. Le lendemain, sur les sept heures du soir, l'on se rendit chez ma mère pour y demeurer, où il y eut une bonne musique avant et après souper, et une belle fête avec les mêmes conviés.

Mon régiment, mon mariage, et, peu après, mon équipage

(1) François d'Harcourt (1689-1750), capitaine des Gardes du Corps en 1717, lieutenant général en 1739, maréchal de France en 1746, avait épousé, en secondes noces, le 31 mai 1717, Marie-Madeleine Le Tellier, fille de Louis-François-Marie, marquis de Barbezieux, et de Marie-Thérèse-Adolphine-Eustachie d'Allègre, sa seconde femme.

(2) C'est, aujourd'hui, la Caisse des dépôts et consignations, sise quai d'Orsay.

(3) Louis-Abraham d'Harcourt (1694-1750), frère du maréchal François d'Harcourt, docteur en théologie de la faculté de Paris, grand vicaire du cardinal de Noailles, doyen de l'Église de Paris en 1733, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1747, reçu en la chapelle de Versailles le 1er janvier 1748.

de guerre, toutes ces dépenses s'étant trouvées ensemble, je dérangeai alors mes affaires d'environ trois cent mille francs, sans qu'il y eût de ma faute.

Le 22 février, nous allâmes, en noce, à la Comédie-Française, et, le 24, à l'opéra de *Proserpine* (1), où Mlle Pontarly débuta.

Le 11 février, le Roi avait déclaré sept maréchaux de France : MM. de Brancas, de Chaulnes, de Nangis, d'Isenghien, de Duras, de Maillebois et de Belle-Isle. Il y en eut, alors, quatorze en tout.

Le mois de février fut parfaitement beau, ainsi que celui de mars, et l'hiver, à trois ou quatre jours près, fut très doux.

Mon mariage m'ayant fixé, hors quelques voyages à Versailles, je demeurai assidu avec ma femme, pour qui je pris beaucoup de tendresse. Tous les soirs, nous nous rassemblions à l'hôtel d'Harcourt, rue de Bourbon (2), toute la famille chez la vieille et respectable maréchale d'Harcourt (3), au nombre de quinze ; tous ces enfants et petits-enfants d'une union charmante et bien agréable, et cela a toujours continué de même. La maison de Mme d'Hautefort (4), ma belle-sœur, ayant communication avec celle de la maréchale, cela augmentait encore l'agrément.

Le 12 mars, mon confesseur étant alors prédicateur du Roi, j'allai à Versailles faire une confession générale, et, de là, je pris tout un autre train de vie que celui que je menais depuis quelques années.

(1) *Proserpine*, tragédie lyrique en cinq actes, précédée d'un prologue, paroles de Quinault, musique de Lulli, représentée à l'Académie de Musique le 16 novembre 1680.

(2) Aujourd'hui rue de Lille.

(3) Marie-Anne-Claude Brulart, fille de Claude Brulart, marquis de Genlis, et d'Angélique Fabert, avait épousé, en 1687, Henri d'Harcourt, marquis de Beuvron (1654-1718), maréchal de France en 1703.

Elle mourut le 15 décembre 1750.

(4) Françoise-Claire d'Harcourt (1718-1751), fille aînée de François, duc d'Harcourt, épousa, le 6 juillet 1738, Emmanuel-Dieudonné marquis d'Hautefort, de Surville et de Sarcelles, né en 1700, maréchal de camp en 1740, ambassadeur à Vienne en 1749.

Le 19 mars, M. le prince de Monaco fut envoyé à la citadelle d'Arras (1).

Le 2 avril, jour de Pâques, j'allai à la grand'messe à Notre-Dame, où M. l'abbé d'Harcourt, oncle de ma femme et doyen de Notre-Dame, officiait, et, le 5 avril, je fis mes Pâques.

Le 7 avril, je partis pour mon premier voyage à la Meilleraye (2).

. . . .

. . . .

Je repartis le 27 avril pour Paris.

Je retrouvai avec grande joie ma chère femme que j'aimais beaucoup, qui avançait dans sa grossesse. Pendant tout ce temps, il fit toujours une sécheresse terrible qui fit bien craindre pour les biens de la terre.

Pendant le mois de mai, je fis quelques voyages à Marly et à Versailles. J'allai voir les deux MM. d'Havré à une retraite, aux petits Jésuites, très édifiante : c'était une bonne précaution pour la grande guerre que l'on voyait qui allait commencer.

Le 31 mai, je vis, à Versailles, la réception du duc de Gramont (3) que le Roi reçut lui-même colonel, au milieu d'un grand bataillon carré à centre vide du régiment des Gardes, vis-à-vis les écuries : cette cérémonie est fort belle.

Le 19 mai, j'avais vu l'enterrement de son frère et, ce jour-

(1) Voir ci-dessus, page 10. Le prince de Monaco venait de rompre son mariage avec Mlle de Bouillon, à cause de son attachement pour une jolie veuve, Mme de Néri. C'est probablement à la suite de cet incident qu'il fut enfermé dans la citadelle d'Arras.

(2) Terre du duc d'Harcourt, sise au bord de la Seine, près la forêt de Brotonne, au diocèse de Rouen.

Le prince de Croÿ y reste jusqu'au 24, et va, de là, visiter le Havre. Avant de revenir à Paris, il s'arrête à Rouen, pour y voir M. de Beuvron, oncle de sa femme.

(3) Louis de Gramont (1689-1745), second fils d'Antoine de Gramont, maréchal de France, et de Marie-Christine de Noailles, fut nommé lieutenant général en 1738, et obtint, le 25 mai 1741, le régiment des Gardes françaises, vacant par la mort du duc de Gramont, son frère aîné. Reçu duc et pair de France le 15 mars 1742, il fut tué à Fontenoy en 1745.

là, on publia l'augmentation de dix hommes pour l'infanterie, et tout annonçait la guerre.

Le 1er juin, jour de la Fête-Dieu, le Roi nomma M. le duc de Fleury (1) premier gentilhomme de la Chambre, à la place de M. de la Trémoïlle.

Le 3 juin, je commençai le lait de chèvre affaibli. Le 20, nous fûmes en famille, pour la première fois, coucher une nuit à la jolie maison que le duc d'Harcourt a, à Saint-Germain-en-Laye, et un [an] après, ma mère et moi nous la louâmes encore par moitié. Le 23 juin, j'allai, avec mes parents, voir le feu de la Grève, pour la Saint-Jean, chez un chanoine de Notre-Dame.

Le 24, jour de ma naissance, je fis mes dévotions. Le 25, j'assistai à la signature du contrat de Mlle de Joyeuse avec M. d'Ecquevilly (2).

Le 11 juillet, on déclara à Versailles les régiments à qui on avait envoyé, deux jours auparavant, les ordres pour se tenir prêts à marcher en campagne, sans autre avis. Le mien fut du nombre, et l'on crut que ce serait la première colonne de troupes qui marcherait incessamment. Trois jours auparavant, en ayant eu la nouvelle, j'avais commencé mon équipage. Le 20 du même mois, on publia la destination des troupes, et l'on nomma les officiers généraux. Je sus que mon régiment ne servirait pas en Bavière, comme je l'avais demandé, mais sur la Meuse, sous le maréchal de Maillebois (3), qui m'avait demandé, et qu'il devait arriver le 28 d'août,

(1) André-Hercule de Rosset, duc de Fleury, né en 1715, brigadier de dragons le 1er janvier 1740, premier gentilhomme de la Chambre en 1741, lieutenant général en 1748, épousa, le 6 juin 1736, Anne-Madeleine-Françoise d'Auxy de Monceaux, dame du Palais de la Reine, en août 1740.

(2) Augustin-Vincent Hennequin, marquis d'Ecquevilly, capitaine général des chasses, tentes et pavillons du Roi et de l'équipage du sanglier, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1780, épousa Honorée de Joyeuse, fille de Jean-Gédéon-André, marquis de Joyeuse, et d'Antoinette de Villers de Rousseville.

(3) Jean-Baptiste-François Desmaretz, marquis de Maillebois (1682-1762), avait été nommé maréchal de France le 11 février 1741.

Il avait épousé, en 1713, Marie-Emmanuelle d'Allègre, qui devint, en 1750, dame de Mesdames de France.

sous Sedan, ce qui me donna un peu plus de temps qu'aux autres pour faire mon équipage.

Je pris congé du Roi à Versailles, le 25 juillet; mon équipage partit de Paris le 16 août, et j'en partis pour Sedan le 23 août 1741, pour ma première campagne, bien aise d'aller faire mon métier, et bien touché de quitter mon aimable femme.

. . . .
. . . . (1).

J'arrivai à Paris le 20 mars 1742, à 7 heures du soir.

J'y trouvai, avec bien de la joie, ma mère en bonne santé, ainsi que ma femme, quoique un peu maigrie de sa couche qui avait été très rude. Je trouvai que le chevalier d'Harcourt (2) venait de se marier avec la veuve de M. Briçonnet, et que le maréchal de Belle-Isle était fait duc à brevet.

Je vis ma fille, qui était une enfant assez forte, et je songeai à remplir ce qui m'avait engagé à mon voyage à Paris, qui était mes Pâques, de mettre en ordre ce que j'avais vu, de prendre des bons arrangements pour l'avenir.

J'appris aussi que le duc d'Harcourt, mon beau-père, était parti au commencement du mois, et qu'il commandait la première colonne des troupes françaises qui passaient de nouveau en Bavière, et je trouvai la bonne maréchale d'Harcourt dépérissant un peu.

Le 25 mars, jour de Pâques, j'allai à Versailles où je fis ma révérence, comme arrivant, au Roi et à la famille royale. La cour était très triste, y ayant peu de monde, et le Roi ne laissant plus souper les seigneurs qui le suivaient à la chasse,

(1) Compte rendu de la campagne de 1741, depuis le 23 août jusqu'au 6 octobre, époque à laquelle sont pris les quartiers d'hiver. Pendant ce temps, le prince de Croÿ voyage en Allemagne. En janvier 1742, il se rend à Francfort pour l'élection de l'Empereur Charles VIII, dont le couronnement a lieu le 12 février. Il quitte Francfort le 2 mars et arrive, le 10, à Mayence. Le 20, il est à Paris.

(2) Henri-Claude d'Harcourt, né en 1704, d'abord *chevalier*, puis *comte* d'Harcourt, frère du maréchal François d'Harcourt, brigadier en 1740, lieutenant général en 1748, épousa, le 15 février 1742, Marie-Madeleine Thibert des Martrais, veuve de Jacques-Alexandre Briçonnet d'Auteuil, maître des Requêtes, mort en 1740, au moment où il venait d'être nommé intendant de Montauban.

depuis la mort de Mme de Vintimille (1), dont il avait été inconsolable. Il avait réglé qu'il n'entrerait plus, dans les cabinets, que deux ou trois des favoris intimes et amis de Mme de Mailly (2), qui était toujours dominante. D'ailleurs, tous les ministres étaient fort intrigués des affaires générales et des intrigues particulières, étant très jaloux de la grande autorité et du grand rôle que jouait M. de Belle-Isle, et le cardinal ne mangeait plus, depuis quelques mois, de viande, mais des consommés. Cependant, il se portait encore fort bien, pour les 86 ou 88 ans que l'on disait qu'il avait.

Le lendemain 26, je retournai à Versailles pour la présentation de ma femme, qui avait enfin été résolue. Elle fut présentée le 27, troisième fête de Pâques, au Roi et à toute la famille royale, par la duchesse d'Havré, et par Mme de Rupelmonde (3), la mère. Elle demeura chez le duc d'Harcourt, où elle resta jusqu'au 29, et je revins le 28 pour me préparer à mes Pâques, que je fis le 31, dernier de mars 1742.

Le 29, le Roi déclara que sa Maison marcherait après la revue du mois de mai, et, le 30, il fit la revue de ses Gardes.

Le 1er avril, j'allai voir, au théâtre du Louvre, les décorations de Servandoni (4) de *Léandre et Héro* (5).

La comtesse d'Harcourt, femme du chevalier d'Harcourt, qu'il venait d'épouser (6), fut présentée au Roi à Versailles,

(1) Pauline-Félicité de Mailly (1712-1741), troisième fille de Louis de Mailly, marquis de Nesle, et d'Armande-Félicie de la Porte-Mazarin, mariée, en 1739, à Jean-Baptiste-Félix-Hubert, marquis de Vintimille.

(2) Louise-Julie de Mailly (1710-1751), seconde fille de Louis de Mailly, marquis de Nesle, et d'Armande-Félicie de la Porte-Mazarin, mariée, le 31 mai 1726, à Louis-Alexandre de Mailly, comte de Rubempré, son cousin.

(3) Marie-Marguerite-Élisabeth d'Allègre, fille d'Yves, marquis d'Allègre, maréchal de France, et de Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade, épousa, le 4 janvier 1705, Maximilien Philippe-Joseph de Recourt de Lens, comte de Rupelmonde.

Elle mourut le 2 juin 1752, dans sa 64e année.

(4) Jean-Jérôme Servandoni, architecte et peintre italien (1695-1766), architecte de Louis XV depuis 1732, avait un talent remarquable pour l'exécution des décors de théâtre.

(5) *Léandre et Héro*, fragment du ballet héroïque *Les Peines et les plaisirs de l'amour*, paroles de Drou, musique de Bourgeois.

(6) Il y a, ici, une erreur évidente; on vient de voir le chevalier d'Harcourt épouser la veuve de M. Briçonnet.

et ma femme y retourna, pour la deuxième fois, à ce sujet.

Dans les premiers jours d'avril, j'allai voir Saïd Effendy, ambassadeur de la Porte Ottomane, à l'hôtel des Ambassadeurs : c'était un homme de bonne mine. Il parlait bien français, et paraissait de très bon sens. Il était déjà venu, dans sa jeunesse, quelques mois à Paris avec Méhémet Effendy, son père, qui y était venu en ambassade : il me reçut poliment.

Le 23 avril, j'allai à Fontainebleau. Comme j'y étais, le 26, le comte de Broglio (1) arriva, apportant la nouvelle de la prise d'Egra en Bohême (qui se rendit le 19 avril), par nos troupes. Je lui entendis rendre compte au Roi, à son lever. Le Roi le nomma lui-même brigadier. La garnison, forte d'environ mille hommes, se retira à Passau aux conditions de ne pouvoir servir jusqu'à ce qu'elle soit rachetée ou échangée. Ils avaient tenu treize jours, parce que nous n'avions que trois mille hommes pour l'attaquer. C'était le comte de Saxe (2) qui commandait nos troupes. On attendait M. de Revel (3) qui en devait apporter les détails.

Le 26, je pris congé de toute la Cour, et je revins à Paris : j'y travaillai à assembler tout ce qui m'avait paru qu'il me manquait pour la campagne.

Le 4 mai, veille de mon départ, j'assistai à la profession de Mlle d'Havré (4), aux Carmélites, dont la vocation était admirable : ce fut l'évêque d'Amiens qui fit la cérémonie, et un sermon d'un très bon et saint évêque. Toute la famille y était rassemblée.

(1) Charles-François, comte de Broglie (1719-1781), brigadier en 1747, maréchal de camp en 1756, lieutenant général en 1760, ambassadeur en Pologne en 1752, épousa, le 21 mars 1759, Philippine-Augustine de Montmorency.

(2) Hermann-Maurice, comte de Saxe (696-1750), alors lieutenant général commandant l'aile gauche de l'armée de Bohême, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, devint maréchal de France en 1744.

(3) François de Broglie, comte de Revel (1720-1757), troisième fils du maréchal de Broglie, colonel du régiment de Poitou en 1741, brigadier en 1747, tué à la bataille de Rosbach, avait épousé, le 4 septembre 1752, Anastasie-Jeanne-Thérèse de Savalette, fille d'un fermier général.

(4) Pauline-Joséphine, cinquième et dernier enfant de Jean-Baptiste François-Joseph de Croÿ, duc d'Havré, devint plus tard prieure des Carmélites de la rue de Grenelle où elle venait d'entrer.

Le prince d'Havré, comte de Priego, partit le soir pour Antibes. Le surlendemain, le duc d'Havré partit pour notre armée, où il allait joindre don Philippe (1) dont il était aide de camp.

Le soir, j'allai à confesse. Le 5 mai, je partis de Paris.

. . . .
. . . . (2).

Le 9 février 1743, étant revenu à Paris dans ma famille avec grande joie, après de grandes peines et dangers, j'y restai dix ou douze jours, le Roi étant à Choisy. Ensuite, j'allai à la Cour, où je fus présenté au Roi qui ne me regarda, ni parla pas plus qu'aux autres. J'y trouvai les choses bien changées, depuis la mort du cardinal de Fleury.

Ce cardinal, qui, depuis tant d'années, exerçait avec un entier despotisme la charge de premier ministre entièrement absolu, ayant toujours eu un parfait ascendant sur l'esprit du Roi depuis sa jeunesse, ayant été son précepteur, et ayant conservé cet ascendant en entier, non seulement jusqu'à la fin, mais même encore après sa mort, par les grâces qui furent accordées, après, à sa famille, et la tendresse et respect que le Roi conserva toujours pour sa mémoire et ses conseils qui réglèrent encore, bien longtemps après, ce monarque — ce cardinal, dis-je, sortait d'assez basse extraction, et s'étant élevé peu à peu par une douceur, un esprit, un savoir et surtout une mémoire infinie, gouverna toujours avec une grande bonté, et la France n'a jamais été si tranquille que sous son ministère, jusqu'à la mort de l'Empereur.

(1) Voir la note 3 de la page 18.

(2) Après s'être arrêté à Champien près Montdidier, chez M. d'Hautefort, et à Maubeuge où il va voir sa tante la chanoinesse (Marie-Louise-Reine-Thérèse de Croÿ, fille de Guillaume-François de Croÿ, marquis de Molembais) et après un tour en Belgique, le prince de Croÿ se rend à Alpen, près Dusseldorf, où se trouve son régiment, qu'il a quitté quatre mois et demi auparavant. Il se dispose à le ramener en France avec la première colonne de l'armée, quand il reçoit contre-ordre et des instructions pour marcher sur Nuremberg. Départ de Dusseldorf le 9 août. Opérations militaires dans le Palatinat, en Bavière et en Bohême. Quartiers d'hiver à Gerresheim et départ de cette ville pour Paris, le 17 janvier 1743. Voyage en Bavière et en Lorraine avant de rentrer dans la capitale.

Au contraire, il parut qu'il n'avait jamais que trop pallié les choses, surtout dans les pays étrangers où sa bonne foi avait un grand crédit. On lui reproche que, sous son ministère, nos troupes s'étaient affaiblies : mais ce n'était pas son métier ; et, le Roi non plus que personne n'y tenant la main, cela n'était pas étonnant.

Enfin, le cardinal de Fleury avait tout l'esprit et la légèreté imaginable, et personne n'a jamais raconté plus agréablement que lui, et porté plus loin ni plus longtemps l'extrême mémoire et présence d'esprit. Il était naturellement bon et un peu timide, et rien ne peut faire juger qu'il n'ait pas toujours été porté au bien de la France, sans paraître intéressé pour lui-même. Aussi, n'a-t-il rien pris pour lui et ne s'est il point trouvé d'argent à sa mort. Il parut être longtemps sans songer à sa famille, et, soit finesse ou bonheur, les grandes grâces qui sont tombées sur le duc de Fleury, son neveu, et sur les autres, ont semblé venir du Roi.

Jusqu'à la mort de l'Empereur, ce ministère fut donc tranquille, et il fut beau, pour lui, d'avoir gagné la Lorraine et s'être accrédité dans les pays étrangers. Mais depuis cette mort, arrivée le 20 octobre 1740, le cardinal commença à être la cause du bouleversement de l'Europe par le projet qu'il a accepté peut-être malgré lui. Il paraissait d'une nécessité reconnue de profiter de la mort du dernier prince de la Maison d'Autriche pour abaisser cette Maison, qui était la seule qui disputât et l'emportât, peut-être, sur celle de Bourbon. Quant à la France, entre différents moyens qui se présentaient pour venir à ce but, deux tout opposés paraissaient se présenter d'eux-mêmes : l'un conséquent, simple et utile ; l'autre hardi, téméraire et brillant. Le simple et utile était de mettre promptement les troupes sur un grand pied et de les faire camper en force sur les frontières, menaçant tout et se faisant donner ce que l'on aurait pu d'agrandissement par la crainte de la seule puissance respectable alors, ou même, sous divers prétextes, de s'emparer des frontières et de la Flandre alors dégarnies.

La reine de Hongrie, le craignant, offrit Luxembourg.

L'autre projet, hardi et brillant, fut proposé par M. de Belle-Isle, homme d'un grand travail, entreprenant et plein d'ambition et de grandes idées : ce fut de porter la guerre jusqu'aux portes de Vienne ; de faire, avec une armée, le partage des biens de la maison d'Autriche, dans le fond de l'Allemagne ; de faire, par la crainte de nos armes, l'électeur de Bavière notre allié, de le faire empereur et de lui donner le partage que l'on aurait voulu.

Le comte de Belle-Isle détermina enfin le cardinal, peut-être malgré lui, à ce grand projet dont il a résulté tant de grands événements qui ont mis la France dans une terrible situation.

Depuis ce moment, le cardinal a paru être obligé à travailler dans un goût qui ne lui était pas naturel, par son amour pour l'épargne et son esprit tranquille et point porté à de grands coups. Il a peut-être contribué aux mauvaises réussites par ces mesquineries. Enfin, après avoir vu nos beaux commencements, il a tombé et fini, voyant la décadence de toutes nos affaires.

Les chagrins et le grand travail où cela l'obligeait avancèrent peut-être ses jours, quoique déjà si avancés. Après avoir tombé un peu, il se retira à sa maison d'Issy où, menant une vie sainte et travaillant toujours jusqu'au dernier moment, avec la même présence d'esprit, dépérissant petit à petit, pendant quelques jours, il s'éteignit le... (1). Le Roi, qui avait paru bien sensible à sa mort, déclara, comme Louis XIV, qu'il voulait régner par lui-même et travailler avec chaque ministre dans son département, sans en préférer aucun. Ces commencements étaient beaux.

Tel était l'état des choses à cet égard, quand j'allais à la Cour. M. de Breteuil était mort presque en même temps que le cardinal (2), subitement dans sa chaise de poste, en sortant d'Issy, de travailler. Avec cette Eminence, ce ministre paraissait rempli de bonne volonté, mais trop affairé. Le cardi-

(1) Le 29 janvier 1743.
(2) Le 7 janvier 1743.

nal qui, depuis quelque temps, avait goûté M. d'Argenson (1), intendant de Paris, homme d'un grand esprit, laborieux et plein de mémoire, le fit mettre à sa place avant que de mourir.

Quant aux intrigues de la Cour, je les trouvai changées: Mme de Mailly, première maîtresse du Roi, était disgraciée du 2 novembre 1742 et, par conséquent, le parti des Noailles et de la comtesse de Toulouse, qui était le sien, en paraissait fort affaibli. Bientôt après, le Roi prit pour maîtresse, hautement et comme authentiquement, la veuve de M. de la Tournelle (2), très belle femme, propre sœur de Mme de Mailly, ce qui était un terrible scandale, surtout le Roi ayant paru avoir eu aussi Mme de Vintimille, troisième sœur, morte depuis un an. Ainsi, il en était à la troisième sœur, et il ne restait que la quatrième, la belle madame de Flavacourt (3), dont on ne parla pas, quoiqu'elle fût de toutes les parties.

L'affaire de Mme de la Tournelle paraissait avoir été amenée par le duc de Richelieu (4) et M. de Meuse (5), qui devinrent les favoris particuliers et, au bout de quelque temps, le Roi n'admit presque plus qu'eux, la sœur et leur coterie dans ses cabinets et ses fréquents voyages de Choisy. La maîtresse, Mme de la Tournelle, paraissait le prendre sur le plus

(1) Marc Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson (1696-1764), fils de Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, le célèbre lieutenant général de Police, et de Marguerite Le Fèvre de Caumartin, fut ministre de la Guerre de 1743 à 1757.

(2) Marie-Anne de Mailly-Nesle (1717-1744), mariée, en 1734, à Jean-Louis, marquis de la Tournelle, colonel du régiment de Condé infanterie, fut nommée dame du palais de la Reine en 1742, et créée duchesse de Châteauroux en mars 1744. Elle mourut le 28 décembre de la même année.

(3) Hortense-Félicité de Mailly-Nesle, née en 1715, cinquième fille de Louis de Mailly, marquis de Nesle, et d'Armande-Félicie de la Porte-Mazarin, mariée, le 20 janvier 1739, à François-Marie de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, né en 1708, brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744.

(4) Louis-François-Armand du Plessis, duc de Richelieu (1696-1788), maréchal de camp en 1738, lieutenant général en 1744, maréchal de France en 1748, veuf, depuis 1711, d'Anne-Catherine de Noailles, épousa, en 1744, Élisabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise.

(5) Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuse (1689-1754), lieutenant général depuis 1738, épousa, en 1712, Honorée-Julie-Françoise, comtesse de Zurlauben.

grand ton, sans avoir, pourtant, à ce qu'il semblait, un grand crédit sur l'esprit du Roi, qui paraissait toujours dans la même résolution de ne pas laisser prendre un grand crédit à ses maîtresses.

Je fis plusieurs chasses à Saint-Germain avec lui. Comme à l'ordinaire, il chassait toujours trois ou quatre fois par semaine, ce qui partageait presque tout son temps avec les heures de conseil ou de travail avec ses ministres, et les fréquents voyages de Choisy.

Mais, malgré mes chasses, les cabinets étant bien plus difficiles et en petit nombre avec les dames, je n'y pus être admis ni avoir une parole. Ce que voyant, je restai beaucoup à Paris, pendant ce temps, dans ma famille, avec ma femme que j'aimais tendrement, et m'occupant pour régler mes affaires, faisant, outre cela, les visites d'un petit nombre des meilleurs amis.

Une quinzaine de jours avant mon départ, j'appris, par hasard, que le maréchal de Puységur (1) quittait le gouvernement de Condé pour celui de Berg, qui était meilleur. Je l'appris à Versailles par son fils. J'avais pris sur un fort bon ton avec M. d'Argenson, à qui l'on avait rendu un bon compte de moi. Je lui en parlai d'abord simplement. Je lui exposai mes raisons et ma situation singulière, étant seul prince de l'Empire, en France, qui pût demander le gouvernement de sa terre où il avait mille désagréments sans cela. Ayant vu que mes raisons l'étonnaient, j'allai à Paris, où il fut résolu que je presserais la demande. On fit des mémoires. Je revins solliciter M. d'Argenson, qui me dit qu'il me conseillait absolument d'en présenter un, dans une audience, au Roi. J'allai donc trouver M. de Gesvres (2), à qui je fus obligé de me confier, ce qui contribua à éclater l'affaire. Il me demanda

(1) Jacques de Chastenet, marquis de Puységur (1659-1743), avait été créé maréchal de France en 1735. Il avait épousé, en 1714, Jeanne-Henriette de Fourcy.

(2) François-Joachim-Bernard Potier, duc de Gesvres (1692-1757), pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, gouverneur de Paris, avait épousé, en 1709, Marie-Madeleine Mascranny, fille d'un maître des Requêtes.

une audience au Roi et, le 12 de mars, je présentai mes mémoires au Roi, dans son cabinet, après le conseil, y ayant assez de monde. Il les prit en riant, et me fit bonne mine, sans rien dire, à son ordinaire. Je continuai de suivre cela fortement jusqu'à mon départ, et aidé par M. Le Tourneur (1), mon ami, qui avait remplacé, depuis quelque temps, M. Alexandre (2), grand homme dans son espèce, mais très dur, et celui-ci était fort poli. Cette affaire nous occupa presque entièrement jusqu'à mon départ.

Je pris congé du Roi le dernier mars, mais, content que rien ne pressait en Bavière, je ne partis qu'après Pâques : je passai ce temps à préparer tout pour mon voyage, et je fis mes Pâques le Samedi Saint 13. . . . .
. . . . (3).

J'arrivai à Paris à la nuit. Comme je ne savais pas si ma femme était accouchée et que je craignais de la trouver en travail, j'arrivai dans l'inquiétude, et je fis arrêter ma chaise et mes gens au petit passage des Quatre Nations, d'où, étant venu seul avec mon habit uniforme à la porte de la maison, je fis appeler le suisse qui, après avoir eu de la peine à me reconnaître, me dit brusquement : « Ah ! c'est vous ! Vous avez un garçon (4) ! » C'est par là que je l'appris.

(1) Chef de bureau de la Guerre (à la Cour), auquel ressortissaient, entre autres objets, les grâces relatives aux officiers en service, les promotions d'officiers généraux et les gouvernements des places.

(2) Alexandre, premier commis de la Guerre, de 1698 à 1742, année de sa mort. Son père avait exercé des fonctions semblables. Son frère, Alexandre Dorival, était mort en 1725, et sa sœur, Anne-Thérèse, avait épousé M. de Wittmer, brigadier des armées et colonel d'un régiment suisse.

(3) Départ de Paris pour la Bavière, le 17 avril. Arrivée à Gerresheim, où se trouve le régiment, le 4 mai. Opérations militaires sur les bords de l'Inn et du Danube. Retraite de l'armée. Disgrâce du maréchal de Broglie Il est remplacé par le comte de Saxe. Passage du Rhin. Camp de Spire (20 juillet). Dispersion de l'armée. Quartiers pris par le régiment à Mouzon et à Carignan.

Départ, le 26 août, pour Thionville. Revue du comte d'Estrées. Cantonnements divers, dont les derniers à Mouzay et à Dun-sur-Meuse. Départ, le 10 novembre, pour Sedan et Paris, où le prince de Croÿ arrive le 14.

(4) Anne-Emmanuel-Ferdinand-François, né le 10 novembre 1743, servit, dès l'âge de 14 ans, d'aide de camp à son père; devint prince de Croÿ et du Saint-Empire, baron et gouverneur de Culan, mestre de camp du régiment de

J'allai trouver ma mère qui était dans une grande joie. Je la priai d'aller prévenir ma femme de mon arrivée. Je la trouvai en très bonne santé, et fort aise d'avoir fait un garçon.

Elle était accouchée, comme je l'ai dit, le 10 novembre à 8 heures 3 minutes du soir, très heureusement, après un travail rude de six heures de grandes douleurs. L'enfant, que je vis avant la mère, était fort et bien venant.

Comme mon congé n'était pas encore expédié, je restai sans beaucoup me montrer, les huit premiers jours, et je n'allai à Fontainebleau que le 19, ayant changé d'avis, et avec le duc d'Harcourt qui était arrivé le 16. La vieille maréchale pouvait se flatter de se voir, à table, dans cet hiver, avec ses dix-huit enfants ou petits-enfants, tous d'une union parfaite, sans compter les arrière-petits-enfants, déjà au nombre de sept, ce qui faisait en tout vingt-cinq.

Ayant appris que mon congé était expédié plus tôt que je ne croyais, j'allai, le 19 novembre, à Fontainebleau, où je fis mes révérences avec le duc d'Harcourt et toute sa famille dont le Roi parla beaucoup, et surtout à MM. les comtes d'Harcourt et de Beuvron (1), et les reçut très bien.

J'allai une fois à la chasse, que l'on perdit toujours, mais, à la fin, nous rencontrâmes le Roi et Mme de Châteauroux, qu'il emmena dans son carrosse avec des démonstrations d'un amour vif et déclaré, et il y avait apparence que cela devait durer, d'autant plus qu'elle était très belle.

L'état de la Cour, alors, était que le Roi paraissait se livrer à cet amour sans s'en laisser d'abord conduire tout à fait: M. de Richelieu paraissait le premier courtisan, avec M. de Meuse, qui étaient ceux qui avaient mené cette in-

Royal-Normandie, cavalerie, en 1767, brigadier des armées en 1780, maréchal de camp le 1er janvier 1784. Il fit partie de l'Assemblée des Notables en 1788 et 1789, sous le nom de duc de Croÿ, et fut député aux États généraux de 1789, par la noblesse du Hainaut.

Il avait épousé, le 29 octobre 1764, Auguste-Frédérique Guillelmine, fille de Philippe, prince régnant de Salm-Kirburg.

(1) Anne-Pierre d'Harcourt, comte de Beuvron, né en 1701, devenu duc d'Harcourt en 1750, après la mort de son frère le maréchal, fut fait maréchal de camp en 1743, et lieutenant général en 1747. Il avait épousé, en 1725, Thérèse-Eulalie Beaupoil de Saint-Aulaire.

trigue, mais cela ne paraissait pas encore influer beaucoup sur le grand des affaires.

Le Roi chassait toujours, trois, quatre, ou cinq fois la semaine; ces jours-là, il soupait avec ces dames : Mme de la Tournelle qu'il avait faite, il y avait deux mois, duchesse de Châteauroux, en lui donnant cette terre et levant le masque sans bienséance, ni paraître avoir de remords ; la jeune, la belle Flavacourt, indolente, la duchesse de Lauraguais (1), vive et trop hardie, et Mme la duchesse d'Antin (2), complaisante la plus ordinaire, avec les principaux courtisans qui avaient chassé.

Les autres jours de conseil, il soupait au grand couvert (3), avec la Reine qu'il ne voyait qu'un moment, mais pour qui il avait, d'ailleurs, d'assez bonnes manières : elle était douce et polie et paraissait souffrir le tout en femme vertueuse. Elle voyait les deux sœurs, qu'elle traitait bien et avec distinction, la servir comme dames du palais, puis la laisser presque seule pour aller dans les cabinets.

Le Roi paraissait travailler par lui-même assez despotiquement, mais nonchalamment et s'attachant assez peu, ne paraissant préférer aucun de ses ministres, avec qui il travaillait alternativement, et avec tous ensemble, au conseil où le cardinal de Tencin avait une grande part (4). Après lui, ce paraissait être MM. Orry, de Maurepas, d'Argenson ou Amelot, mais il n'y avait rien de marqué pour la préférence qu'il leur donnait.

Le secours d'Italie était résolu à tenter, et, d'ailleurs, de

(1) Diane-Adélaïde de Mailly (1714-1769), dame d'atours de la Dauphine, seconde femme, en 1742, de Louis de Brancas, duc de Lauraguais, né en 1714, brigadier des armées en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1747, gouverneur de Guise en 1758, duc de Brancas à la mort de son père, en 1760.

(2) Françoise Gillone de Montmorency-Luxembourg, dame du palais de la Reine, mariée, en 1722, à Louis de Pardaillan, duc d'Antin, pair de France, gouverneur de l'Orléanais, mort le 9 décembre 1743

(3) Repas de cérémonie donné en public par le Roi.

(4) Il était serré, défiant et assez décidé. (*Note de l'auteur.*)

Pierre Guérin de Tencin (1680-1758), cardinal en 1739, archevêque et comte de Lyon l'année suivante, ministre d'État en 1742.

mettre la France sur le pied de faire craindre toutes ses forces.

M. d'Argenson me faisait espérer pour ma grande affaire du gouvernement de Condé, le Roi et lui ayant dit être contents de moi. Le Tourneur me fit aussi bien espérer, et M. d'Argenson m'assurait que l'on retardait, depuis un an, d'y nommer, à cause de moi, et que je n'avais à craindre que ma jeunesse ; ainsi, je suivais vivement cette affaire, et, le 23, je revins, assez content, à Paris avec le duc d'Harcourt.

Le reste de l'année, je fis trois ou quatre voyages à Versailles, d'où je fis trois belles chasses à Saint-Germain, et une tout près de Versailles. Je suivis toujours beaucoup mes deux grandes affaires du gouvernement de Condé et du grade de brigadier, car on faisait espérer une promotion : j'étais le dix ou douzième dans la cavalerie. Je vis que j'embarrassais au sujet du premier, et M. d'Argenson, quoiqu'il ne me fit pas espérer, m'assura retarder toujours pour m'être favorable, soit que cela fût vrai, ou que ce fût pour m'amuser, et me préparer au refus, petit à petit. Pour la deuxième affaire, on ne croyait pas faire de promotion, et on me faisait bien espérer pour quand il y en aurait. D'ailleurs, je vécus beaucoup dans ma famille.

Le 1er janvier 1744, j'assistai à la cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit, où je vis le Roi recevoir les six nommés : M. le duc de Luxembourg et M. le duc de Brissac ensemble, ensuite M. le duc de Boufflers, qui l'emporta pour la grâce, et M. le comte de la Mothe, ensemble, et ensuite M. le duc de Biron et le comte de Coigny. La cérémonie fut belle et la Cour très nombreuse.

Le soir, je vis le Roi passant, pour souper, au grand couvert, avec la Reine, Mesdames et M. le Dauphin, déclarer à M. le prince de Conti (1) qu'il le choisissait pour commander

(1) Louis-François de Bourbon, prince de Conti (1717-1776), pair de France, gouverneur et lieutenant général du Haut et du Bas-Poitou, généralissime des armées de France et d'Espagne en Italie, en 1744, avait épousé, en 1732, Louise-Diane d'Orléans, dite Mlle de Chartres, fille du Régent, morte en 1736.

l'armée qu'il faisait assembler pour l'Italie. Ce prince n'était âgé, alors, que de vingt-six ans et demi, et ainsi n'en avait qu'un plus que moi. Son armée était d'environ 30.000 hommes.

J'avais grande envie de demander à être de l'armée d'Italie ; surtout si ç'avait été le maréchal de Maillebois ou le duc d'Harcourt, je l'aurais demandé, mais la jeunesse du prince de Conti m'en dissuada, ainsi que les conseils de M. d'Eu (1) lui-même et de mes amis. J'aurais eu aussi de la peine à l'obtenir, attendu l'éloignement de mon régiment, n'y ayant eu que les plus près, et que six qui devaient y aller. J'en avais cependant toujours regret, mais je résolus de laisser aller absolument le sort.

Aucune de mes affaires ne me paraissant presser, je me laissai déterminer par ma femme à accompagner, avec elle, le duc d'Harcourt dans un voyage de quinze jours qu'il voulait aller faire à la Meilleraye, pendant les quinze jours que le Roi passerait à Marly.

Le 1er mars, nous revînmes à Saint-Germain. En arrivant, je trouvai une lettre de Dubois (2) qui m'apprenait que le gouvernement de Condé était donné, depuis trois jours, au comte de Danois (3). Je partis pour Versailles avec cette triste nouvelle. J'y trouvai mon major à qui j'y avais donné rendez-vous. J'y travaillai de suite aux affaires du régiment, qui étaient difficiles, faute d'argent, le traitement étant terrible, et nous tous obligés d'y mettre beaucoup du nôtre. J'y appris la confirmation du gouvernement de Condé au comte de Da-

(1) Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu (1701-1775), second fils de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et d'Anne-Louise de Bourbon, grand maître de l'artillerie en survivance de son père (1710), maréchal de camp en 1734, lieutenant général en 1735, était frère du prince de Dombes, mort en 1755, et dont il céda au Roi la principauté, en échange d'autres domaines (1762).

(2) Dubois, chef de bureau au ministère de la Guerre, auquel ressortissaient les mouvements des troupes, les ordonnances concernant leur création, leur réforme, leur armement, le corps des ingénieurs, l'artillerie, la remise des fonds pour la solde, etc.

(3) François-Louis Le Danois, appelé le comte de Danois, marquis de Cernay, lieutenant général le 20 février 1743, gouverneur de Condé en 1744, mort le 27 mars 1763, à l'âge de 84 ans. C'est à lui que le prince de Croÿ succéda dans le gouvernement de Condé, le 31 mars 1763.

nois. Le dimanche au soir, jour de la Chandeleur, où le Roi tint le chapitre de l'Ordre, je retournai bien fâché (m'étant trop flatté) à Paris. Je passai huit jours dans ma famille qui était où j'étais le mieux, avec mon fils et ma fille qui commençait à parler et était jolie, venant bien, et aimant infiniment ma femme, du caractère de laquelle je ne pouvais trop me louer.

Il y eut aussi deux bals, étant le Carnaval; un beau chez nous. D'ailleurs j'étais fort occupé de beaucoup d'affaires particulières, de celles que me donnait mon régiment, et une considérable que j'avais pour ma vente de bois à Culan (1).

Le 8 au soir, j'allai coucher à Versailles, y ayant rendez-vous avec le comte de Danois, qui voulait bien que je demandasse la survivance, et qui voulait bien m'y aider presque, et, de plus, pour faire avoir la compagnie de M. de Richerand (2) pour M. de Failly, son aide de camp. M. de Richerand fit des chipotages à l'infini, et, après avoir attendu cinq heures M. d'Argenson, qui était au lit de la goutte, et qui avait été assez mal à force de travailler, après que je lui eus exposé ma douleur, je le pressentis sur la survivance, mais il m'arrêta court en me disant que je ne l'aurais pas, puisque, sentant la peine que ce refus nous causerait, il l'avait proposée au Roi qui lui avait dit, d'abord : « Vous savez bien que je ne donne pas de survivance! » Ainsi, que la lettre que je lui donnais de ma mère ne ferait que nous attirer un refus sec; qu'il ferait encore, cependant, de son mieux (et, huit jours après, il écrivit à ma mère un refus sec sur la survivance).

Je lui parlai bien et avec grande douleur, le sondant sur tous les moyens de tirer au moins parti de l'affaire pour autre chose; mais il ne me donna nulle espérance, me parlant poliment et nettement, comme en étant touché, et me disant que,

(1) Bourg à 24 kilomètres de Saint-Amand (Cher).

On a vu, plus haut, que le fils de l'auteur de ce *Journal* fut baron et gouverneur de Culan (V. page 43, note 4).

(2) M. de Richerand, lieutenant réformé au régiment du Roi (infanterie) en 1721, lieutenant en pied en 1722, capitaine dans Royal Roussillon en 1728, vendit cette charge, le 21 mars 1744, à M. du Tertre, neveu du chevalier de Créquy.

dans ce refus, il n'avait paru aucune cause ni personnelle, ni d'intérêt ou de défiance; que l'on l'avait donné au plus vieux, ce qui ne me faisait pas désespérer de le pouvoir redemander à sa mort. Enfin, ne m'ayant donné espérance sur rien, je sortis d'un air très piqué, mais l'étant plus, je l'avoue, d'avoir fait tant de démarches inutilement, car, avant que le maréchal de Puységur l'eût quitté, peu devant sa mort, je ne m'en étais jamais flatté, et je n'avais fait tant de démarches que poussé par mes parents, et par les premières belles paroles de M. d'Argenson qui ne faisait, alors, que d'entrer dans le ministère.

Enfin, quoique je fusse très piqué de peines et démarches perdues, j'étais bien aise d'être quitte de l'ambition qui me rongeait à cette occasion, et qui, n'ayant plus, alors, d'occasions, me laisserait, j'espère, songer que, si je savais me contenter, il me restait plus qu'il ne fallait pour être heureux, autant que l'on peut l'être dans ce monde, ce qui est bien peu de chose.

Je revins donc à Paris le lundi 10 février, assez fâché; et, comme un malheur ne vient pas sans l'autre, je trouvai ma femme avec un gros rhume : je l'attribuai, comme elle, au froid qu'elle avait eu, la surveille, à la Comédie Italienne, au sortir de laquelle j'allai à Versailles. Le 11, le rhume augmenta et, cependant, elle voulut aller, malgré moi, voir son frère qui était tombé, à l'académie. Le 12, le rhume fut terrible et la fièvre qui ne discontinua pas. Le médecin Geslin (1) étant venu, nous déclara que c'était la rougeole bien déclarée. Je ne la quittai pas pendant tout ce temps, et fus un mois sans sortir de la maison. Je profitai de ce temps pour ranger mon atlas (2).

. . . .
. . . . (3).

(1) Geslin, plus tard médecin de Mme de Pompadour.

(2) On verra, ci-dessous, le prince de Croÿ se livrer avec goût à l'étude de la géographie.

(3) Il part de Paris pour Sedan, le 6 avril; visite, en passant, sa tante l'abbesse, à Maubeuge; rejoint son régiment à Saint-Amand et l'incorpore à l'armée du maréchal de Saxe, le 14. Sièges de Menin, d'Ypres et de Furnes.

Le 1er décembre, je fis ma terrible rentrée dans Paris, et je passai tout le reste de l'hiver dans une cruelle situation (1). J'y aurais peut-être succombé, sans les réflexions pieuses que j'eus le bonheur de faire, tournant mes consolations vers la vérité et la seule véritable de la religion.

Pendant ce malheureux temps, la Cour, après avoir été trois jours à Paris dans les fêtes, à l'arrivée de Fribourg (2), était aussi fort triste, de sorte que je n'y allai point. Mme de Châteauroux, qui était tombée malade (chose singulière, le même jour que le Roi lui avait fait dire de revenir à la Cour) traîna pendant une quinzaine de jours : pendant ce temps, le Roi fut dans de grandes inquiétudes, lui paraissant aussi attaché que jamais, et ses principaux confidents qui, pour flatter sa passion, l'y entretenaient et paraissaient fort attachés à cette dame, ne la quittaient pas dans la rue du Bac, à Paris, surtout MM. d'Ayen (3), de la Vallière (4), de Gontaut (5), etc. Enfin cette dame mourut le 8 décembre, jour de

Le prince Charles passe le Rhin. Camp de Courtray. Opérations du maréchal. Maladie du Roi à Metz. Le prince repasse le Rhin.

Nouvelle de la mort du comte de Beaufort, oncle de M. de Croÿ, tué à Velletri le 11 août. Fin de la campagne. Départ d'Ypres le 21 octobre.

Voyage en Flandre et en Artois.

(1) La princesse de Croÿ était morte, à l'âge de vingt-cinq ans, le 7 septembre 1744, à Lille, où elle était venue rejoindre son mari.

(2) Le 28, M d'Argenson, fils du secrétaire d'État de la Guerre, avait apporté, de la part du maréchal de Coigny, la nouvelle de la capitulation de Fribourg.

(3) Louis de Noailles, duc d'Ayen (1713-1793), brigadier des armées en 1740, lieutenant général en 1748 maréchal de France en 1875, avait épousé, en 1737, Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé-Brissac.

(4) Louis-César Le Blanc de la Baume (1708-1780), duc de la Vallière depuis 1739, brigadier d'infanterie en 1740, capitaine des chasses et grand fauconnier de France en 1748, épousa, en 1732, Anne-Julie-Françoise de Crussol. Il était petit-neveu de la maîtresse de Louis XIV, et s'est rendu célèbre comme bibliophile. Achetées par le comte d'Artois, ses collections font, encore aujourd'hui, partie de celles de la Bibliothèque de l'Arsenal.

(5) Charles-Antoine-Armand de Gontaut, marquis de Montferrat, né en 1708, brigadier des armées en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, était frère de Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron, maréchal de France en 1757, lieutenant général du Languedoc depuis 1757, créé duc en 1758. Il épousa, en 1744, Antoinette-Eustachie Crozat du Châtel, morte en 1747, en donnant le jour au duc de Lauzun.

la Vierge, à la grande douleur du Roi, et satisfaction de tout Paris, qui souffrait et criait hautement, malgré les trois fameux exilés (1) pour avoir pensé trop haut, de le voir retombé dans ces chaînes, après ce qu'il avait promis à sa grande maladie, à Metz.

La veille de sa mort, le Roi, la sachant à l'agonie, et ayant passé les jours d'auparavant dans de grandes agitations et combats intérieurs, partit brusquement le soir, de Versailles, avec M. d'Harcourt, qui était de quartier, et M. le Premier, et alla s'enfermer à la Meutte où ses favoris, qui ne quittèrent point la malade, revinrent le trouver à sa mort. Il resta inconsolable plusieurs jours, ne voyant que M. d'Ayen et ceux qui l'avaient gardé et qui l'entretenaient de ce qui s'était passé à sa mort.

Le Roi demeura ainsi le reste du mois, et ne revint à Versailles que pour les fêtes de Noël et de la nouvelle année, et jusqu'au mariage de M. le Dauphin dont les préparatifs le dissipèrent. Il parut fort occupé de sa douleur, ne voyant que ceux qui avaient eu la confiance de cette dame et, par là, le duc d'Ayen prit le principal ascendant sur son esprit, de sorte que l'on croyait qu'il ferait disgracier M. le duc de Richelieu, qui était alors à tenir les Etats du Languedoc. Mais, celui-ci en étant revenu pour entrer comme gentilhomme de la chambre d'année, au commencement de l'année 1745, reprit, par son esprit, une partie de son ascendant sur l'esprit du Roi, de manière qu'à eux deux, étant de quartier tous deux, ils partagèrent ensuite sa confiance, et, quand Mme de Lauraguais, sœur de Mme de Châteauroux, qui était en couches dans la même maison où elle mourut, et à qui on cacha sa maladie, fut rétablie, elle revint à la Cour où le Roi, quoiqu'à sa grande maladie, il l'eût renvoyée avec sa sœur, la fit dame d'honneur de la future dauphine et soupait tous les soirs avec elle, — de sorte qu'elle fut la quatrième sœur qui eut sa confiance, quoique, peut-être, moins intimement

(1) Ces exilés étaient : le duc de Bouillon, le duc de Villeroy et le duc de La Rochefoucauld.

que les trois autres, — et ses deux ou trois principaux favoris seulement.

Ce fut ainsi que se passa presque tout le reste de l'hiver, qui fut coupé par le mariage du Dauphin.

Je restai à la retraite le jour de l'An, et, ayant ainsi commencé l'année 1745, j'allai à Versailles le 3 janvier.

Le Roi fut dans l'état que j'ai dit encore tout le mois, mais, dans celui de février, on ne parla presque plus que des préparatifs du mariage de M. le Dauphin et de la marche de Mme la Dauphine (1) qui, arrivant à très petites journées, fut très longtemps en marche. Le Roi parut s'occuper extrêmement de ce qui lui arrivait dans sa route, et de régler tous les préparatifs de ces fêtes et le cérémonial qui occasionna beaucoup de disputes, comme cela arrive ordinairement. Le grand événement de la mort de l'Empereur, arrivée à Munich le 20 janvier, ne fit pas un aussi grand bruit, en France, que l'on aurait dû s'y attendre, tant ce grand mariage occupa tout le monde.

Mme la Dauphine fut amenée sur les limites de France, avec un grand cortège et beaucoup de dames de condition. On la remit seule, sans que qui que ce soit restât avec elle, à Mmes de Brancas (2) et de Lauraguais et à quatre de ses dames du Palais et à toute sa nouvelle maison. Cette remise se fit dans le lieu et l'ordre accoutumés. Ensuite, on la ramena,

(1) Louis, Dauphin de France, né le 4 septembre 1729, mort le 20 décembre 1765, épousa, le 23 janvier 1745, Marie-Thérèse-Antoinette, infante d'Espagne et fille de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Élisabeth Farnèse, née le 11 juin 1726. La bénédiction nuptiale fut donnée par le cardinal de Rohan. Les fêtes du mariage furent organisées par les frères Slodtz, sous la direction du duc de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre. Le 23 février, on représenta le ballet *La Princesse de Navarre*, paroles de Voltaire, musique de Rameau. Le 26, fut donné le ballet des *Éléments*, paroles de Roy, musique de Lalande et Destouches. Le 1er mars, on exécuta l'opéra de *Thésée*, par Quinault et Lulli.

La Dauphine, on le sait, mourut le 22 juillet 1746, après avoir donné le jour à une fille qui ne lui survécut pas.

(2) Marie-Angélique Frémyn de Moras (1676-1763), fille de Guillaume, comte de Moras, président à mortier au parlement de Metz, et de Marie-Angélique Cadeau. Elle épousa, en 1709, Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars (1682-1760), pair de France depuis 1716. Elle est l'auteur de *Mémoires* bien connus sur le règne de Mme de Châteauroux.

par Bayonne et Bordeaux, à petites journées. On lui donna partout de belles fêtes. A Orléans, le Roi envoya la complimenter et il alla, avec M. le Dauphin, jusqu'à Etampes, au-devant d'elle. Ce fut à une lieue de là que la première entrevue se fit : le Roi la ramena jusqu'à Sceaux, où il la remit à la Reine, et revint, avec M. le Dauphin, à Versailles, où la Reine la mena le 23 février au matin. Le mariage se fit à midi, en arrivant, et, ce jour-là et les huit jours suivants, jusqu'au mercredi des Cendres, il y eut, chaque jour, appartement, et de superbes fêtes. Le Roi ayant fait construire exprès, à grands frais, une superbe salle dans le grand manège de Versailles, dont la décoration se changeait en entier, il y eut un magnifique bal paré et plusieurs beaux ballets.

Dans Paris, le jour du mariage, il y eut de grandes réjouissances partout, et cinq grands bals publics dans des salles que l'on avait construites, avec beaucoup de goût, dans cinq places différentes, avec beaucoup de rafraîchissements pour le peuple. J'en allai voir plusieurs : celle de la place de Vendôme surtout, qui était deux grands berceaux de treillages, était très agréable de jour, et surtout par son illumination de la nuit. La Ville se distingua encore par la salle qu'elle fit construire dans la cour de l'Hôtel de Ville, d'un goût encore plus recherché que les autres, et où elle donna un bal masqué dont le coup d'œil, eu égard aux ornements de la salle, et à l'illumination, est la plus belle chose que j'aie vue en ce jour.

Pour pouvoir dire que j'avais vu une partie de ces choses, j'allai masqué, aux bals des appartements, à Versailles, et à celui de la Ville, et assurément cela était digne de la curiosité, et, pour en avoir une idée, j'allai aussi, pendant le Carême, à un des ballets qui continuèrent. J'y entendis encore Mlle Lemaure, voix unique, qui avait quitté l'Opéra depuis quelques mois, et j'y revis les fameuses danseuses de Camargo (1), Sallé (2), qui avaient quitté, et Je-

(1) Marie-Anne Cuppi, dite Camargo, célèbre danseuse (1710-1770).

(2) Danseuse amie de Voltaire, qui lui a adressé des vers. Mlle Sallé mourut en 1756.

lyotte (1), Chassé (2), etc. Ce fut la seule fois que j'allai au spectacle, de cet hiver.

Le Carême, commençant le 3 mars, mit fin aux fêtes qui avaient tant occupé. Je le fis, pour la première fois, en entier, sans être incommodé. J'allai un peu plus souvent à Versailles et, sur la fin, je me remis à faire quelques chasses avec le Roi à Saint-Germain. J'allai aussi faire une partie de chasse gaillarde, deux jours, à Livry, qui est un lieu superbe, et on y tua un grand nombre de lapins. Enfin, les troupes, s'assemblant, ont eu ordre de partir et, après que j'eus réglé mes affaires, je fis mes Pâques et partis de Paris le lendemain des fêtes, 21 avril 1745. Je laissais mon fils et ma fille, beaux et venant bien, à ma mère qui en avait grand soin, pour aller joindre le régiment, à son passage à Guise.

. . . .
. . . . (3).

J'appris que le maréchal de Saxe, qui était arrivé à la Cour le 12 mars, où il avait été reçu à merveille, et où il paraissait tout faire, ayant eu la grande entrée d'abord, devait venir, ce jour-là vendredi, à l'Opéra où on devait lui faire une réception singulière. Quoiqu'il y eût bien longtemps que je n'avais été à l'Opéra, ayant toujours suivi ses travaux, je voulus les voir couronner.

En effet, j'arrivai en même temps que lui à l'Opéra, où j'entrai jusque dans le balcon, à sa suite. Il fut reçu par des

(1) Pierre Jélyotte, chanteur de l'Opéra (1713-1797).

(2) Claude-Louis-Dominique de Chassé, seigneur du Ponceau (1698-1786), chanteur de l'Opéra.

(3) Le prince de Croÿ conduit son régiment à Valenciennes, d'où il reçoit l'ordre de se rendre à Douai. Passage de l'Escaut. Bataille de Fontenoy. Il est fait brigadier le 1er mai. Siège de la ville et de la citadelle de Tournai. Mouvements de troupes. Affaire de Melle. Siège d'Oudenarde. Jonction des armées autrichiennes. Le prince de Conti repasse le Rhin.

Voyage du prince de Croÿ à Gand. Siège Dendermonde. Camp de Melis-Lippeloo. Départ du Roi.

Siège de Nieuport. Camp d'Appels Siège et prise d'Ath. Quartiers d'hiver à Gand. Voyage à Condé.

Investissement et siège de Bruxelles. Capitulation le 19 février 1746. Retour à Paris le 17 mars.

claquements de mains dès l'entrée, et par des applaudissements étonnants dans la salle. Dès que l'on eut fait silence, on commença l'opéra d'*Armide* (1) dont la Gloire et la Sagesse ouvrent le prologue, et la Gloire ayant chanté ce qui, d'abord, pouvait lui convenir, avança et, aidée de la Sagesse, lui présenta une couronne de laurier. Il se leva du balcon et allongea le bras. Le duc de Biron (2) la lui donna, étant à sa droite. Il la reçut poliment et resta quelque temps debout, la laissant voir au public, qui fit alors des acclamations de joie et des applaudissements à l'infini.

J'avoue que, ne l'ayant pas quitté dans ses travaux, je fus charmé de l'en voir ainsi couronner. Pour lui, son âme inébranlable, que ni le moment de perte, ni le gain de la bataille de Fontenoy n'avait pu déranger, il fut encore au-dessus de ce témoignage singulier d'honneur, et il en parut content sans en être troublé. Il soutint avec la même fermeté les regards de tout Paris, qu'il soutenait ceux de ses ennemis. Cependant, il a beaucoup dit, depuis, en avoir été fort embarrassé.

Ayant vu une partie d'*Armide*, et l'événement du Maréchal étant ce qui m'y avait amené, je sortis et je fus faire visite à tous mes parents. Je ne trouvai que Mme d'Havré, grosse et crachant le sang, et ayant, à la fin, embrassé son mari qui était mon meilleur ami, je revins au logis.

Le 20 mars, j'allai à Versailles pour faire mes révérences au Roi et à la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Tout cela ne finissait pas, et me tint trois jours. Quoique l'on eût paru fort content de mes services et de mon zèle à être resté le seul en Flandre, M. d'Argenson, occupé de l'Italie, ne me reçut qu'assez simplement ; le Roi

(1) *Armide et Renaud*, tragédie lyrique en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Lulli, représentée pour la première fois à l'Opéra le 15 février 1686.

(2) Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron (1701-1788), lieutenant général, nommé colonel des Gardes françaises, en récompense de sa brillante conduite à Fontenoy, devint maréchal de France en 1757.

Il avait épousé, en 1740, Pauline-Françoise de La Rochefoucauld de Roye, marquise de Sévérac.

me parla assez obligeamment, à son souper, de ma terre de Condé et mes pertes.

Je trouvai M. le Dauphin engraissé et fortifié beaucoup trop, Mme la Dauphine grosse et toujours assez peu parlante et paraissant être fort réservée et méfiante, ce qui faisait craindre qu'elle ne tînt de sa mère la reine d'Espagne, qui troublait toute l'Europe.

Pour Mesdames, elles étaient parfaitement élevées, fort aimables. On disait que l'aînée pouvait bien, par attachement pour le Roi, rester à la Cour sans être mariée, et qu'il était toujours question de donner Mme Adélaïde au prince de Piémont, fils du roi de Sardaigne.

Quant au Roi, il était, à son ordinaire, plus parlant et plus libre depuis ses campagnes, paraissant avoir pris assez d'amour pour Mme d'Etiolles, appelée la marquise de Pompadour, sa maîtresse très déclarée. Ayant, sur cela, toute honte bue (comme on dit), elle recevait chez elle toute la Cour, en faisait presque les honneurs, et, tout le monde y allant, je songeai à m'y faire présenter, mais je n'en eus pas le temps.

Le Roi chassait tout de même, et, à l'ordinaire, trois à quatre fois par semaine ; soupait, ces jours-là, en haut chez elle, et il y passait la plus grande partie du temps, car, d'ailleurs, il travaillait beaucoup et assez assidûment à ses conseils et avec chacun de ses ministres, surtout M. d'Argenson, qui était au pinacle et l'emportait, à cause de la guerre, sur les autres. Pour la Reine, elle continuait de mener une vie douce et sensée, fort estimable et toujours dans la dévotion.

De retour à Paris, j'y passai mon temps rempli de mon chagrin, que tout me rappelait, ne trouvant chez moi (et au contraire) aucune ressource, ne voulant pas me livrer à des dissipations trop vives de peur de m'y abandonner par trop, et n'ayant pas assez de temps pour chercher à refaire ou cultiver des sociétés aimables, de sorte que je menais une vie triste et indécise, et que je me donnais presque tout entier à mes affaires.

Pendant ce temps, on ne parlait que des préparatifs de la campagne du Roi en Flandre ; il y avait une armée terrible.

Le Roi fixa que M. le Dauphin resterait pour les couches de Mme la Dauphine, pour lesquelles il lui promit de revenir de l'armée, et que Sa Majesté partirait du 1er au 2 mai. Les colonels eurent ordre d'être rendus le 20 avril, et les officiers généraux le 25 et le 1er mai.

. . . .
. . . . (1).

J'arrivai à Paris, ce jour 18 novembre, à six heures et demie, chez ma mère.

J'allai d'abord à l'hôtel d'Harcourt et aux nouvelles, et, ayant appris que le Roi ne partait de Fontainebleau que le 23, je résolus d'y aller tout de suite, ayant projeté, cet hiver, de me remettre à être courtisan assez assidu et dans les formes, et cela pour ne me pas laisser oublier.

Le 19 novembre, après avoir fait mes affaires, vu le nouvel appartement qu'on m'accommodait en haut, qui n'était pas encore meublé, et dont je fus assez content, je partis à une heure pour Fontainebleau, en poste, dans ma chaise, et j'y arrivai à sept heures. Je logeai, à l'ordinaire, chez Doge. J'allai d'abord chez mon beau-père, qui était de quartier, l'embrasser pour la première fois, comme maréchal de France. Il jouissait, alors, de tous les honneurs dont on peut jouir en France, et il ne lui restait plus à demander que la survivance de capitaine des Gardes pour son fils, qui commençait alors à être courtisan assidu et un joli sujet. Nous nous aimions beaucoup.

Ce soir même, je fus présenté au Roi, je soupai chez M. le

(1) Le prince de Croÿ quitte Paris le 21 avril, pour se rendre à Gand, où se trouve son régiment qu'il conduit, le 6 mai, au camp de Dendermonde.

Campagne de 1746. Camp sous Malines. Prise d'Anvers et de sa citadelle. Siège et prise de Mons. Le 24 juillet, la grande armée passe la Dyle. Camp sous Louvain. Escarmouches. Le régiment de Saluces vient former brigade avec Royal Roussillon. Siège de Charleroi, et prise de la ville le 2 août. Camp de Walhain. Opérations sur la Mehaigne. Escarmouches. Passage de la rivière. Retraite du prince Charles. Nouvelle de la prise de Namur. Camp de Tongres. Bataille de Rocoux. Quartiers d'hiver.

Le prince revient à Bruxelles avec le maréchal de Saxe. Le 7 novembre, il est à Condé, et le 18 à Paris.

Premier (1), et ayant été au souper du Roi, Sa Majesté me fit l'honneur de me parler tout au mieux du régiment, et, en tout, hors que je ne soupai pas dans les cabinets, j'en fus fort bien reçu et j'eus lieu d'être content de mon voyage.

Le 20 novembre, j'allai, le matin, au bureau. Je fus content de M. Le Tourneur, tant pour moi que pour le régiment. Je vis qu'il n'y avait point d'espérance que la promotion dont on parlait, et qui n'eut pas lieu, fût assez étendue pour aller jusqu'à moi (ce qui, en effet, n'était pas naturel), et qu'il fallait me borner, cet hiver, à avoir, si je pouvais, la croix de Saint-Louis, et à faire ma cour de façon à pouvoir guetter et profiter des événements.

Je trouvai M. le comte d'Argenson avec la goutte très fort. Le bruit de Paris était que lui, son frère (2) et M. de Machault (3) branlaient au manche, mais cela ne paraissait pas à la Cour.

J'allai au lever, où le Roi me parla encore et me demanda si MM. de Heère (4) et d'Ailly étaient au régiment. Il avait une mémoire admirable et, depuis la guerre, et surtout ces campagnes, il s'attachait beaucoup au militaire, et lui parlait fort bien et d'une façon à s'en faire aimer.

M'étant mis au fait de l'état de la Cour, je sus que le Roi

(1) Henri-Camille, marquis de Beringhen (1693-1770), premier écuyer du Roi depuis 1724, lieutenant général de Bourgogne, gouverneur des châteaux de la Meutte et de Madrid, capitaine des chasses du Bois de Boulogne, etc., avait épousé, en 1743, Angélique-Sophie d'Hautefort, veuve de Jean-Luc de Lauzières, marquis de Thémines.

(2) René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson (1694-1757), ministre des Affaires étrangères depuis le 18 novembre 1744, se démit de ses fonctions le 26 janvier 1757.

Il avait épousé, en 1718, Marie-Madeleine-Françoise Meliand, fille d'un ancien Intendant de Flandre, conseiller d'État.

(3) Jean-Baptiste de Machault, comte d'Arnouville (1701-1794), ancien intendant du Hainaut, contrôleur général de 1745 à 1754, épousa, le 2 avril 1737, Geneviève-Louise Rouillé du Coudray.

(4) Claude-Henri de Heère, d'abord volontaire dans la compagnie franche de son père (1708), cornette en 1713, capitaine en 1717, major en 1737, obtint le rang de lieutenant-colonel le 1er février 1748, devint brigadier le 10 mai suivant, maréchal de camp en 1761, et mourut en 1769. Le prince de Croÿ demanda plusieurs fois, et avec instance, pour cet officier, une pension qui fut aussi sollicitée et obtenue par l'amiral de Court, son parent.

s'abandonnait tout à fait à l'amour qu'il avait pour Mme la marquise de Pompadour (ci-devant Mme d'Etiolles), qu'elle avait beaucoup de crédit et que tout le monde lui faisait sa cour, de sorte que je m'arrangeai pour lui être présenté et tâcher d'être passablement avec elle.

A ce lever, je vis mon beau-père prêter serment entre les mains du Roi comme maréchal de France, et il n'ôta point son épée, ceci étant un beau droit des capitaines des Gardes. Ainsi, en sortant, nous l'embrassâmes des premiers, comme étant tout à fait maréchal de France. Il assista, pour la première fois, au tribunal, le 19 janvier suivant.

Au sortir de là, il me mena chez Mme la marquise de Pompadour et il m'y présenta. Je ne la connaissais point du tout : elle me parut charmante de figure et de caractère. Elle était à sa toilette, et on ne peut pas plus jolie. D'ailleurs, remplie de talents amusants, de sorte que le Roi paraissait l'aimer plus que toutes les autres, et il avait raison : comme maîtresse, c'était la plus aimable. Aussi l'était-elle sur un ton tout à fait déclaré et avec un scandale de convenance de Cour des plus grands. Elle était très bien avec la Reine, ayant engagé le Roi à agir tout au mieux avec elle, la faisant venir à Choisy, et de toutes les parties, ainsi que M. le Dauphin et Mesdames (chose étrange !) auprès desquelles elle avait placé d'abord sa grande amie Mme d'Estrades (1).

Elle jouait toujours aux jeux de la Reine, y étant avec beaucoup de grâce et de décence, et je remarquai que, l'heure venant d'aller aux petits cabinets, elle demandait la permission de quitter le jeu à la Reine, qui lui disait avec bonté : « Allez ! » (Belle remarque à faire en philosophe et en chrétien, sur tout cela !)

Pour la Reine, elle était toujours très douce et dans la grande dévotion, au milieu de tout cela.

Je trouvai Mesdames bien grandies : Madame aînée une

(1) Élisabeth-Charlotte Huguet de Semonville, dame d'atours de Mesdames de France, était veuve de Charles-Jean, comte d'Estrades, lieutenant au régiment des Gardes, tué à Dettingen en 1743. Il était fils de Charlotte Lenormant, sœur de Lenormant d'Étiolles.

très bonne princesse dans le goût de la Reine, et Madame Adélaïde jolie, d'une vivacité extrême, ayant l'air d'aimer on ne peut pas plus le plaisir, et des yeux, là-dessus, étonnants.

Le Roi me parut infiniment à son avantage pour le monde, se portant fort bien, l'air gai et décidé, s'amusant assez, ce qu'il n'avait guère paru faire, parlant, comme j'ai dit, beaucoup, bien et fort obligeamment. Quant à ses courtisans, ayant toujours de même les anciens, hors que les Noailles diminuaient. Les principaux étaient MM. de la Vallière et de Gontaut, qui étaient demeurés de la mort de Mme de Châteauroux, et qui étaient courtisans en dedans, sans paraître, et, à l'ordinaire, MM. de Richelieu, Coigny (1), Soubise (2), Croissy (3), etc. Ils étaient plus ou moins bien, suivant qu'ils plaisaient à la Marquise.

Le Roi continuait de chasser toujours trois ou quatre fois la semaine, s'y amusant assez, mais y paraissant moins attaché. D'ailleurs, il donnait toujours beaucoup de temps au travail.

Je fis, ce jour-là 20, mes visites d'arrivée. Le 21, je chassai, avec le Roi, le sanglier : comme c'était la fin du voyage, il n'y avait plus personne, et nous n'y fûmes que MM. de Montmorin (4), Flamarens (5), mon frère (6), et moi. On força un

(1) Jean-Antoine-François de Franquetot, comte de Coigny (1702-1748), fils du maréchal de ce nom, lieutenant général, gouverneur de Choisy en 1739, avait épousé, en 1729, Marie-Thérèse-Josèphe Corantine de Nevet.

(2) Charles de Rohan, prince de Soubise (1715-1787), maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, maréchal de France en 1758, avait épousé, en troisièmes noces (1745), Anne-Victoire-Marie-Christine, princesse de Hesse Rhinfels.

Il fut nommé, en 1751, gouverneur général de Flandre et de Hainaut.

(3) Jean-Baptiste-Joachim Colbert de Torcy, marquis de Croissy (1703-1777), maréchal de camp en 1740, lieutenant général en 1744, avait épousé, en 1726, Henriette-Bibienne de Franquetot de Coigny, fille du maréchal de ce nom.

(4) Jean-Baptiste-François de Montmorin, marquis de Saint-Herem, capitaine des chasses de Fontainebleau, gouverneur de Belle-Isle-en-Mer, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, avait épousé, en 1724, Constance-Lucie de Valois de Villette.

(5) Agésilas-Gaston, marquis de Flamarens, brigadier, grand louvetier de France depuis 1741, veuf, depuis 1742, d'Anne-Agnès de Beauvau, mort en 1762.

(6) Le prince de Croÿ n'ayant point de frère, il doit s'agir de son beau-frère, Louis-François, marquis d'Harcourt (1728-1748) (V. la note 2 de la p. 90.)

sanglier très vite. Le petit d'Ecquevilly soutenait bien son équipage, et c'était un joli sujet. Ensuite, le Roi s'amusa deux heures à tirer trente coups sur des biches. Il en blessa et tua plusieurs, et revint de bonne heure. Si la chasse n'était jamais plus nombreuse, je l'aurais bien aimée, pouvant s'y faire remarquer. Le soir, je soupai chez Mme de Luynes (1), où on me fit jouer au *Papillon* (2) malgré moi.

Le 22, je fus à la chasse du cerf. Le Roi y fut avec Mesdames et leurs dames dans le même carrosse, et nous dans l'autre, MM. de Soubise, de Croissy, le petit Moussy (3) pour Mesdames, Flamarens, d'Argenson, mon frère et moi. La chasse fut très belle et rude. On prit deux gros cerfs dans la rivière, précisément dans le même endroit.

Le soir, ayant attendu chez le maréchal d'Harcourt, comptant que l'on l'avertirait, je manquai l'Ordre et ne me présentai pas, ainsi, pour les cabinets, où je n'aurais vraisemblablement pas été reçu, n'y ayant guère de nouveaux. Cela me fâcha, et je résolus de faire en sorte d'y être admis pendant cet hiver, et de travailler pour être au moins demi-courtisan intime.

Le 23, à 10 heures, le Roi partit pour Choisy avec toute la Cour, allant dans un vis-à-vis, tête-à-tête avec M. le Dauphin, ce qui était fort bien, et était peut-être l'ouvrage de l'habile maîtresse, laquelle avait été avec les dames de la Reine. Pour moi, j'écrivis le matin, et je partis de Fontainebleau à une heure. Dans ces voyages, je fis des remarques utiles et j'y formai le plan de règlement de vie que je rectifiai à la fin

(1) Marie Brulart, veuve de Louis-Joseph de Béthune, marquis de Charost, tué en 1709 à la bataille de Malplaquet, avait épousé, le 13 janvier 1732, Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse (1695-1758), pair et maréchal de France.

Elle était dame d'honneur de la Reine depuis 1735, et mourut en 1763.

(2) Jeu de cartes.

(3) On l'appelait le *petit* Moussy, à cause, non de son âge, qui était de 55 à 60 ans, mais de l'exiguïté de sa taille.

D'abord page de la duchesse de Bourgogne, il était, ensuite, entré dans les Gardes françaises, devenu capitaine de gendarmerie, et s'était retiré du service comme colonel. Enfin, Madame l'avait attaché à son service. Il était d'ancienne noblesse et ne manquait point d'esprit (*Luynes*).

de décembre. J'arrivai vers les huit heures à Paris, où je restai quelques jours assez occupé de faire accommoder mon appartement d'en haut.

Le 24 novembre, j'allai, passant l'eau, à Notre-Dame, voir le service et le catafalque pour Mme la Dauphine. Mesdames y présidèrent. Je n'y fus qu'un moment, tard. Quelque temps après, je vis celui pour le Roi d'Espagne (1), qui était encore plus beau, où je menai M. et Mme de Robecque (2), par reconnaissance de leur politesse à Gand. J'y vis la cérémonie, et surtout les révérences, qui méritent d'être vues par leur singularité. Chaque héraut d'armes fait ces révérences à l'antique, pour venir prendre un des maîtres des cérémonies, qui font les leurs pour aller prendre un des princes ou princesses du sang, qui font les leurs ensuite pour aller, je crois, à l'offrande, et cela autant qu'il y a de princes ou princesses.

J'allai ensuite à Versailles, quelques jours, pour faire ma cour et chasser, mais un rhume en empêcha le Roi. J'allais, comme presque tout le monde, de temps en temps, à une heure, à la toilette de Mme de Pompadour qui menait tout cela fort bien, sur le grand ton, et dont le crédit ne faisait qu'augmenter. Elle avait connaissance de tout. J'y vis souvent le maréchal de Saxe qui paraissait lui être attaché, et elle à lui. Elle ne l'appelait jamais que *Mon Maréchal.* On présenta un portrait de la Dauphine future, princesse de Saxe, dont le Roi déclara le mariage le 26 novembre (3), et elle parut décider sur tout cela. M. le duc de Gesvres vint comme prendre ses ordres pour les fêtes, à ce sujet, et elle menait tout cela avec une gaîté, une légèreté et des grâces infinies.

Je vis beaucoup de requêtes que l'on lui présentait, et beau-

(1) Il y eut, à l'occasion de la mort du roi d'Espagne Philippe V, une cérémonie à Notre-Dame, en présence du Dauphin.

(2) Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, prince de Robecque, né en 1724, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1762, épousa, le 26 février 1745, Anne-Maurice, fille du maréchal duc de Luxembourg, morte en 1760.

Il était gouverneur de Bouchain depuis 1759.

(3) Le mariage du Dauphin avec Marie-Josèphe (1731-1767), fille d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, fut célébré le 9 février 1747. (V. page 75).

coup d'affaires se faisaient par elle. Elle occupait, depuis déjà longtemps, l'appartement d'en haut de la maîtresse (1), que l'on avait encore embelli. M. de Tournehem (2), son oncle, à qui elle avait fait donner les Bâtiments à la retraite de M. Orry (3), s'en acquittait en homme d'esprit et avec crédit, et son frère, appelé M. de Vandières (4), d'environ vingt ans, de jolie figure, commençait à être de la grande faveur et de toutes les parties, ne manquant pas de chasse et en ayant l'habit. Son mari (5), dont le Parlement l'avait séparée de biens (c'est-à-dire autant qu'il le pouvait) était en province avec un bon emploi, bien touché, dit-on, parce qu'il l'aimait toujours, et elle en avait une fille de trois ou quatre ans, qui était avec elle.

Comme elle avait le plus grand crédit, les ministres la craignaient et la ménageaient, et, dès ce temps, MM. d'Argenson étaient en inquiétude, surtout celui des Affaires étrangères, et MM. Pâris de Montmartel et Duverney (6) paraissaient

(1) Mme de Pompadour occupait, à Versailles, le logement de Mme de Châteauroux, auquel on avait fait quelques changements, mais dont le mobilier avait été conservé. Elle garda cet appartement jusqu'en 1752, époque où elle fut demeurer au rez-de-chaussée.

(2) Charles-François-Paul Lenormant de Tournehem, fermier général, fut nommé directeur général des Bâtiments du Roi, en 1745, après la disgrâce de M. Orry. Il mourut en 1751.

(3) Philibert Orry, comte de Viguori (1689-1747), perdit, en décembre 1745, par l'influence de Mme de Pompadour, ses places de contrôleur général et de directeur des Bâtiments. Il eut pour successeur, dans la première, Machault d'Arnouville, et, dans la seconde, Lenormant de Tournehem.

(4) Abel-François Poisson, dit de Vandières (1727-1781), frère de Mme de Pompadour, titré marquis de Marigny en 1754, avait été nommé, en décembre 1745, directeur général des Bâtiments, en survivance de M. de Tournehem.

(5) Charles-Guillaume Lenormant, écuyer, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au présidial de Blois, seigneur d'Etiolles, Saint-Aubin, Bourbon-le-Château et autres lieux (ce sont les titres énoncés dans son contrat de mariage), fils du trésorier général des Monnaies Hervé Guillaume ou Guillot Lenormant, épousa en premières noces, en 1741, Jeanne-Antoinette Poisson, future marquise de Pompadour.

Leur contrat a été publié par M. le vicomte de Grouchy, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris* (mars-avril 1890).

(6) Joseph Pâris Duverney (1684-1770) était le troisième des frères Pâris, les fameux financiers, dont le quatrième était Jean Pâris de Montmartel, marquis de Brunoy (1690-1766), qui avait épousé, en secondes noces, en 1746, Marie-Armande de Béthune.

être, avec le maréchal de Saxe, ceux qui avaient le plus de crédit dans son esprit et, par conséquent, dans celui du maître.

Voilà ce que je remarquai à la Cour. Je revins quelque temps à Paris, où je fus fort occupé à rendre des devoirs, à me remettre un peu dans le monde de mes connaissances que j'avais absolument perdues de vue depuis mon grand malheur. J'achevai de faire accommoder, du moins, le principal de mon appartement, où je couchai pour la première fois le 28 décembre.

Au Noël, j'allai passer quatre jours, avec le duc d'Havré, à la retraite des Petits Jésuites pour y faire mes dévotions et y prendre bien un plan de vie chrétienne et raisonnable, suivant mon état. Je le formai assez étendu sur toutes les principales situations de ma vie, et l'ayant trouvé bon, je le mis au net les premiers jours de janvier : la religion, comme de raison, en fut la base. Je résolus bien de le suivre et je commençai à m'y assujettir et à donner une règle juste à toutes mes actions, tâchant d'éviter tous les excès : cela me fit mener une vie réservée, me craignant moi-même. Mon grand malheur en fut la première cause, et mes principes en firent la continuation.

III

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1747

Je loge au château de Versailles. — Chasses. — Renvoi du marquis d'Argenson; son remplacement par le marquis de Puisieux. — Le comte de Saxe créé maréchal général; anecdote à ce sujet. — Les frères Pâris. — Voltaire et Mme du Châtelet. — Je soupe chez M. de la Popelinière, fermier général. — Un incendie au château de Versailles. — Les soupers dans les petits cabinets. — Louis XV et Mme de Pompadour. — Les fêtes du second mariage du Dauphin. — Portrait de la Dauphine et de Madame Adélaïde. — L'Opéra de Versailles et les « comédies secrètes » de Mme de Pompadour. — Je deviens parfait courtisan. — La Reine chez Mme de Luynes. — Emploi de mon temps. — J'obtiens, pour M. de Sainte-Aldegonde, la compagnie de M. de Montlezun, dans Royal Roussillon. — Bonté du Roi. — Une audience chez Mme de Pompadour. — Départ, le 5 avril, pour la campagne de 1747; retour à Paris le 8 novembre. — Séjour à Fontainebleau. — Démarches pour me faire nommer maréchal de camp. — Un hallali dans la cour des Fontaines. — Soupers dans les cabinets. — Etat de la Cour. — Le Dauphin et la Dauphine. — Le maréchal de Lowendahl. — Retour à Paris. — Le château de Choisy. — Publication de la liste des Maréchaux de camp, où mon nom ne figure point.

Le comte d'Estrées (1), qui commandait cet hiver à Mons,

(1) Louis-Charles-César Le Tellier, marquis de Courtenvaux, dernier duc d'Estrées (1695-1771), alors lieutenant général, maréchal de France en 1757,

où il avait fait venir sa femme, me prêta, à la recommandation de Mme de Solre, son appartement de Versailles pour cet hiver : il est admirable, en haut, au-dessus de M. de Charost (1), très commode. J'y allai loger pour la première fois la veille de l'An au soir, et il fit tout mon agrément à la Cour dont je sentis bien la différence et la nécessité d'y être logé pour tout, et surtout pour, dans bien des moments vides, qui se trouvent, pouvoir venir se reposer, travailler et réfléchir.

Je gardai toujours mon appartement et écuries chez de Fortisson (2), pour mon équipage que j'y envoyai. Je fus, de ce voyage, fort occupé avec le prince de Tingry (3), pour faire avoir la compagnie du comte de Montlezun (4) au comte de Sainte-Aldegonde (5), mais l'affaire manqua, M. d'Argen-

épousa, en premières noces, Catherine de Champagne-la-Suze, et, en secondes noces, Adélaïde-Félicité Brulart de Sillery, dont il n'eut point d'enfants.

(1) Paul-François de Béthune, duc de Charost (1682-1759), pair de France, capitaine des Gardes du corps, lieutenant général depuis 1734, avait épousé, le 13 avril 1709, Julie-Christine-Régine-George d'Antraigues.

Il était, depuis 1718, gouverneur de Calais et lieutenant général de Picardie et Boulonnais.

(2) Louis-Auguste de Fortisson, né en 1711, fils de Jean-Godefroy de Fortisson, major de la compagnie des chevau-légers de la Garde, était marié, depuis le 11 septembre 1738, à une fille de Chicoyneau, premier médecin du Roi.

(3) Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, né en 1713, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, capitaine des Gardes du corps en 1764, était, depuis 1741, veuf d'Anne-Sabine-Olivier de Senozan. Il se remaria, en 1752, avec Louise-Madeleine de Foy, fille du maréchal de La Tour-Maubourg, et, en 1765, avec Éléonore-Josèphe-Pulchérie du Laurens.

Le prince de Tingry était, en outre, lieutenant général au gouvernement de Flandre et de Hainaut, et gouverneur de la ville et citadelle de Valenciennes.

(4) Philippe-Antoine, comte de Montlezun, né en 1706, cadet au régiment d'Epinay (dragons), lieutenant en 1723, capitaine au Royal Roussillon en 1724, aide-maréchal des logis de la cavalerie en 1744, obtient le rang de mestre de camp en 1745, est réformé à la suite dudit régiment le 25 février 1747, et vend sa compagnie la même année.

(5) Charles-Philippe-Albert-Joseph, comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, né à Tournay en 1729, lieutenant au régiment de Limousin (infanterie) en 1745, capitaine dans Royal Roussillon (cavalerie) le 19 mars 1747, réformé le 26 novembre 1748, colonel, en 1758, du régiment de la Viefville, depuis Sainte-Aldegonde, brigadier en 1768, maréchal de camp en 1781, épousa, en 1763, Anne-Louise-Marie-Madeleine-Gabrielle d'Isque.

son ayant senti l'accommodement et n'en voulant aucun. Elle réussit, pourtant.

Je fis, le 2 et le 5, la chasse du Roi, du cerf, à Fausse-Repose, et à Verrières. Dans la première, nous ne prîmes qu'un cerf contre la porte du pont de Sèvres. La deuxième fut belle : nous en prîmes deux dans le même endroit, dans le fond, aux premières maisons et au ruisseau d'Igny. J'y courus mes chevaux, dont je fus content, et je trouvai la chasse fort agréable comme cela, d'autant qu'il n'y avait pas grand monde, mais quoique je fisse, de temps en temps, ma cour à Mme de Pompadour, je vis qu'il était inutile d'espérer être admis aux soupers, n'y ayant que les anciens et les intimes.

J'eus, alors, envie de lui en faire parler, en étant un peu piqué, et désirant être un peu courtisan intime en dedans, mais la crainte de l'être trop et d'y être assujetti me retint dans mes démarches là-dessus. D'ailleurs, je vis tout le monde indifféremment et sans m'attarder à rien de particulier.

Le 5 janvier, après la chasse, je revins à Paris.

Le 10 janvier, le marquis d'Argenson, des Affaires Étrangères, fut remercié et renvoyé avec une bonne pension, et le Roi nomma, pour le remplacer, M. le marquis de Puisieux, son ambassadeur extraordinaire à l'espèce de congrès de Bréda : il arriva peu après, et il assista à un conseil, après quoi il tomba malade de la petite vérole. Le Roi, pour faire voir à M. le comte d'Argenson qu'il n'avait pas de part dans la disgrâce de son frère, lui accorda, le même jour, les grandes entrées, ce qui fit dire qu'un frère avait eu, le même jour, les grandes entrées, et l'autre les grandes sorties.

M. de Puisieux (1) n'ayant pas voulu avoir les départe-

(1) Louis-Philogène Brulart, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux (1702-1770), maréchal de camp en 1763, ministre plénipotentiaire de France aux conférences de Bréda, en 1746, conseiller d'État, fut nommé secrétaire d'État aux Affaires étrangères le 15 janvier 1747.

Il avait épousé, en 1722, Charlotte-Félicité Le Tellier de Louvois de Rebenac.

ments des provinces, on les rejeta sur MM. de Maurepas (1) et Saint-Florentin (2).

Je passai par Saint-Cloud, en revenant de Versailles, et je vis le prince dans ses jardins et la princesse au château, où ils menaient une vie de jeunes gens (3).

Le 11 janvier, à Choisy, le Roi déclara à M. le maréchal de Saxe qu'il le faisait maréchal général, comme l'avait été M. de Turenne : M. de Lesdiguières avait eu, le premier, ce grade, M. de Turenne le second, M. de Villars le troisième, et le comte de Saxe était le quatrième. Cela le mettait au-dessus des maréchaux de France, et la patente du prince de Conti, comme prince du sang, qui était encore au-dessus, faisait qu'en quelque sorte, les maréchaux de France venaient en troisième rang (4).

Le lendemain, nous fûmes faire notre compliment au maréchal général.

(1) Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas (1701-1781), ministre d'État le 9 janvier 1738, avait épousé, le 19 mars 1718, Marie-Jeanne Phélypeaux de la Vrillière, sa cousine, sœur du duc de la Vrillière.

(2) Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, marquis, puis duc de la Vrillière (1705-1777), secrétaire d'État depuis 1723, fut fait ministre d'État en 1751. Il avait épousé, en 1724, Amélie-Ernestine, comtesse de Platen.

(3) Le prince et la princesse, c'est-à-dire le Dauphin et la Dauphine.

(4) *Discours du Roi à Choisy, en sortant de son travail, au maréchal, et sa réponse :* « Monsieur le comte de Saxe, je vous donne tous les honneurs et grade que le feu Roi a donnés à M. de Turenne, pour ses services, les vôtres les ayant au moins égalés : je vous fais maréchal général de mes armées! »

Réponse : « Sire, il ne me reste plus que de mourir comme M. de Turenne! »

Autre manière dont l'a dit M. le comte de Clermont (1) avec qui il causait, quand le Roi est sorti du travail : « Monsieur le comte de Saxe, je vous fais maréchal général! »

Mais le Roi dit cela si bas, que le maréchal, ne l'entendant pas, dit au comte de Clermont : « Qu'est-ce que le Roi m'a dit? »

Le comte dit : « Je ne l'ai pas entendu non plus! » Et, s'avançant, il dit au Roi : « Sire, le comte de Saxe n'a pas entendu ce que Votre Majesté lui a fait l'honneur de lui dire! »

Le Roi, élevant la voix, lui dit : « Monsieur le comte de Saxe, je vous fais maréchal général, comme M. de Turenne, et je suis persuadé que vous en remplirez la place comme lui! L'avez-vous entendu, cette fois-ci? »

Le maréchal répondit : « Sire, je ferai tous mes efforts pour servir aussi heureusement que lui! » (*Note de l'auteur.*)

(1) Louis de Bourbon, comte de Clermont (1709-1771), lieutenant général en 1735, était fils de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé (1643-1709).

Le 13 janvier, en partant de Choisy, le Roi déclara M. le maréchal de Coigny (1) duc (non pair), tant pour ses grands services et son attachement, que par l'amitié que le Roi avait pour son fils, le comte de Coigny, qui était l'ami le plus véritable que le Roi eût.

L'abbé d'Harcourt me présenta, ce jour-là, à l'archevêque, à l'archevêché, et, de là, je fus, par beaucoup de glace et de neige, dans les rues, dîner chez MM. Pâris qui devenaient, je crois, avec raison, les personnes les plus estimées du royaume, l'aîné pour la finance, le Duverney pour la guerre. M. de Montmartel ayant épousé, depuis deux ans, Mlle de Béthune, réunissait tous les jours chez lui ce qu'il y avait de plus grand. Je commençai à y parler à M. Duverney pour qu'il engageât le maréchal à me donner la première nouvelle à porter pour gagner le grade. Cette négociation fut la vue que je suivis toujours dans la suite. De là, j'allai chez M. de la Popelinière (2), grand ami du maréchal, toujours dans la même vue. J'y vis, pour la première fois, M. de Voltaire, et j'y soupai avec lui, Mme du Châtelet (3) et des esprits, le 18. Il me parut charmant et bien brillant dans la conversation. Les beaux esprits disaient qu'il y brillait encore beaucoup plus que dans ses écrits.

Mon estomac, qui avait toujours été bien délicat, et m'avait toujours bien fait souffrir, continuant de même, sur l'avis de Morand (4), je commençai à prendre du vin de quinquina et à ne plus faire du tout qu'un repas, ce qui me fit bien. Je soupais ordinairement, passant le milieu du jour à travailler ou jusqu'au souper, ou jusqu'à l'heure des visites, et menant une vie fort simple avec ma mère et mes jolis enfants.

(1) François de Franquetot, duc de Coigny (1670-1759), maréchal de France depuis 1734, avait épousé, en 1699, Henriette de Montbourchier.

(2) Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de la Popelinière (1692-1762), époux de Thérèse des Hayes, fille de Marie-Anne-Carton Dancourt, dite *Mimi* Dancourt, et de Samuel Boulinon des Hayes (1713-1752).

(3) Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil (1706-1749), épouse de Florent-Claude, marquis du Châtelet, lieutenant général depuis 1744. Sa liaison avec Voltaire l'a rendue célèbre.

(4) Sauveur Morand (1697-1773), célèbre chirurgien.

Le 26 janvier, je soupai encore chez M. de la Popelinière. Le maréchal de Saxe y soupa, et y fut charmant. Il était, là, tout à fait en liberté, et j'y étudiai bien son caractère ferme, net, un peu dur, mais très poli et doux au dehors, et naturellement assez bon, tranquille, sans, je crois, des principes de religion, les regardant comme des préjugés et des freins nécessaires aux peuples, aimant beaucoup le plaisir, car, tout maréchal qu'il était, il ne manquait presque pas d'aller, *incognito*, masqué, au bal de l'Opéra avec des filles avec qui il avait toujours beaucoup vécu et aimait à vivre en liberté, ne se souciant guère de ce qui peut suivre la vie, l'esprit fort mécanique, et surtout d'une justesse et netteté admirable, ce qui faisait le meilleur de son caractère. Sans être savant, il parlait bien et racontait agréablement.

Cette nuit-là, j'allai à Versailles et, de ce voyage, je me mis dans le grand. Je fis trois chasses à Saint-Germain, avec mes chevaux dont j'étais content, et ce qui m'amusait, de sorte que j'y courais beaucoup.

Le 26 janvier, comme je finissais de m'habiller en revenant de la chasse, et que j'étais dans l'appartement du comte d'Estrées, où je logeais, le feu prit violemment dans la chambre du suisse de M. de Charost, dessous nous, en sorte que, pouvant gagner le seul escalier que nous avions pour nous sauver, je pris mon écritoire et me sauvai chez M. Le Bel (1) où je le mis, et je revins aider à faire travailler au feu. Je m'y donnai bien du soin. On fit deux chaînes des soldats de la Garde française et suisse, et, les pompes étant venues, on l'éteignit à la fin avec peine. Le feu sortait dans la galerie, de toute la grandeur de l'œil-de-bœuf de cette chambre, et, si le plafond qui était dessus fût tombé et que le feu eût gagné les combles, par le vent qu'il faisait, au moins toute l'aile aurait brûlé, et si cela eût pris la nuit, j'étais brûlé avec le comte et la comtesse de la Mothe, étant au-dessous. Je la rassurai et me raccommodai avec elle de ce

(1) Dominique-Guillaume Le Bel, premier valet de chambre du Roi, concierge du château de Versailles.

moment, ne l'ayant pas vue depuis mon mariage manqué avec sa fille.

Comme le feu gagnait chez M. de Luxembourg (1) qui était au-dessous, on fut obligé d'abîmer tout cet appartement, mais les gros murs qui séparaient celui du comte d'Estrées de celui-là firent qu'il n'y eut rien du tout On en avait déjà tout sauvé, de sorte que je fus obligé d'aller coucher dans mon appartement de la ville, mais j'y revins le lendemain au soir, que tout fut remis.

Le 29 janvier, ayant ménagé cela depuis quelque temps, M. Pâris de Montmartel parla de moi à Mme la marquise de Pompadour. Lui et son frère étaient les hommes en qui, avec raison, elle avait le plus de confiance, et même, je crois, ceux qui dirigeaient en gros sa conduite, qui ne pouvait être meilleure pour la place qu'elle avait. Je m'impatientais, depuis quelque temps, d'être presque le seul de ceux qui chassaient avec le Roi, qui ne soupait jamais dans ses cabinets : ayant appris qu'on n'y avait guère accès que par la marquise, et étant bien avec MM. Pâris, je les priai, et M. de Tournehem de lui en parler. Ce jour-là, au matin, M. de Montmartel lui parla de moi avantageusement de toute façon. Je m'aperçus d'abord qu'elle me traitait avec plus d'attention. Elle promit d'en parler au Roi, à ce que me dit M. de Montmartel, chez M. Le Bel, et, en fait, elle le fit, et le lendemain.

30 janvier. Ayant chassé à l'ordinaire, le Roi me marqua sur sa liste, que l'huissier lisait à la porte. L'on entrait à mesure et, par le petit escalier, on montait dans les petits cabinets : j'y soupai donc pour la première fois à Versailles, car il y avait sept ou huit ans que j'y avais soupé deux fois de suite.

Etant monté, l'on attendait le souper dans le petit salon. Le Roi ne venait que pour se mettre à table avec les dames.

(1) Charles-François de Montmorency-Luxembourg (1702-1764), gouverneur de Normandie, capitaine des Gardes du corps en 1750, maréchal de France en 1757, avait épousé, en 1724, Marie-Sophie-Emilie-Honorate Colbert de Seignelay.

La salle à manger était charmante et le souper fort agréable, sans gêne. On n'était servi que par deux ou trois valets de la garde-robe, qui se retiraient après vous avoir donné ce qu'il fallait que chacun eût devant soi. La liberté et la décence m'y parurent bien observées : le Roi était gai, libre, mais toujours avec une grandeur qui ne le laissait pas oublier. Il ne paraissait plus du tout timide, mais fort d'habitude, parlant très bien et beaucoup, se divertissant et sachant alors se divertir. Il paraissait fort amoureux de Mme de Pompadour, sans se contraindre à cet égard, ayant toute honte secoué, et paraissant avoir pris son parti, soit qu'il s'étourdît ou autrement, ayant pris les sentiments du monde là-dessus, sans s'écarter sur d'autres, c'est-à-dire s'arrangeant, comme bien des gens font, des principes suivant ses goûts ou passions.

Il me parut fort instruit des petites choses et des petits détails, sans que cela le dérangeât, ni sans se commettre pour les grandes choses. La discrétion était née avec lui. Cependant on croit qu'en particulier, il disait presque tout à la marquise. En général, suivant les principes du grand monde, il me parut fort grand dans ce particulier, et tout cela fort bien réglé.

Je remarquai qu'il parla à la marquise, en badinant, sur sa campagne, et comme réellement voulant y aller au 1er de mai. Il m'apparut qu'il lui parlait fort librement en maîtresse qu'il aimait, mais dont il voulait s'amuser, et qu'il sentait qu'il n'avait que pour cela. Et elle, se conduisant très bien, avait beaucoup de crédit, mais le Roi voulait toujours être maître absolu, et avait de la fermeté là-dessus.

Voilà comme cela me parut, mais tout cela est si douteux, qu'il est bien difficile de discerner la vérité. Il me parut aussi que ce particulier des cabinets ne l'était pas absolument, ne consistant que dans le souper et une heure ou deux de jeux après le souper, et que le véritable particulier était dans les autres petits cabinets où très peu des anciens et des intimes courtisans entraient.

Le Roi était, comme j'ai dit, fort d'habitude, aimant ses

anciennes connaissances, ayant de la peine à s'en détacher, et n'aimant pas les nouveaux visages, et c'est, je crois, à cette humeur constante et d'habitude que plusieurs devaient la durée de leur apparente faveur, car, hors les véritables intimes dans le petit intérieur, les autres n'avaient, je crois, que très peu, ou point de crédit.

Nous fûmes dix-huit serrés à table, à savoir, à commencer par ma droite, et de suite : M. de Livry, Mme la marquise de Pompadour, le Roi, Mme la comtesse d'Estrades, la grande amie de Mme de Pompadour, le duc d'Ayen, la grande Mme de Brancas, le comte de Noailles, M. de la Suze, dit le Grand Maréchal, le comte de Coigny, la comtesse d'Egmont, M. de Croix, dit *Pilo*, le marquis de Renel, le duc de Fitz-James, le duc de Broglie, le prince de Turenne, M. de Crillon, M. de Voyer d'Argenson.

Le maréchal de Saxe y était, mais il ne se mit pas à table, ne faisant que dîner, et il accrochait seulement des morceaux, étant extrêmement gourmand. Le Roi, qui l'appelait toujours « comte de Saxe », paraissait l'aimer et l'estimer beaucoup, et lui y répondit avec une franchise et une justesse admirables. Mme de Pompadour lui était tout à fait attachée.

On fut deux heures à table, avec grande liberté, et sans aucun excès. Ensuite, le Roi passa dans le petit salon. Il y chauffa et versa lui-même son café, car personne ne paraissait là, et l'on se servait soi-même. Il fit une partie de *Comète* (1) avec Mme de Pompadour, Coigny, Mme de Brancas et le comte de Noailles, petit jeu que le Roi aimait, mais Mme de Pompadour le haïssait et paraissait chercher à l'en éloigner. Le reste de la compagnie fit deux parties, petits jeux. Le Roi ordonnait à tout le monde de s'asseoir, même ceux qui ne jouaient pas. Je restai appuyé sur l'écran, à le voir jouer, et Mme de Pompadour, le pressant de se retirer et s'endormant, il se leva à une heure, et lui dit à demi-haut, ce me semble, et gaîment : « Allons! Allons nous coucher! » Les dames firent les révérences et s'en allèrent, et lui fit

(1) Jeu où une des cartes portait ce nom de *Comète*.

aussi la révérence et s'enferma dans ses petits cabinets, et nous tous nous descendîmes par le petit escalier de Mme de Pompadour où donne une porte, et nous revînmes, par les appartements, à son coucher public, à l'ordinaire, ce qui se fit tout de suite.

Ainsi se passa la première fois que je soupai dans les cabinets, à Versailles, et tout cela m'ayant paru simple et bien, suivant le grand monde, et que je pouvais en être sans me mêler, ni rien faire de mal, je résolus de m'y attacher assez et de faire ce qu'il faudrait pour y être admis de temps en temps, et me tenir à être demi-courtisan intime, à tâcher de m'y faire estimer et d'y habituer à me voir, pour donner au maître et à ses courtisans une sorte de liberté avec moi, et moi avec eux, qui me mît à portée de profiter de ce qui serait convenable, et de ne pas trop m'y abandonner non plus, pour ne m'y pas laisser emporter au torrent.

Le 1er février, je fis ma troisième chasse à Saint-Germain, et, y ayant eu comédie en dedans de chez le Roi, jouée par Mme de Pompadour, qui jouait au mieux et avait tous les talents, et par les anciens courtisans, il n'y eut point de souper pour les chasseurs, de sorte que je m'en revins à Paris.

Le 5, le Roi alla à Choisy ; le 6 à Corbeil ; le 7 au-devant de Mme la Dauphine qu'il ramena à Corbeil ; le 8 à Choisy où elle coucha, et le Roi revint coucher à Versailles, et, le 9, se fit le mariage.

Pendant ce temps, je restai à Paris à beaucoup travailler, à mon cabinet, que je finis entièrement, ainsi que l'arrangement pour tous mes papiers, chacun dans sa classe, avec le plus grand ordre.

Le 8 février au soir, j'allai à Versailles avec l'abbé de Sainte-Aldegonde (1), que nous venions de faire nommer aumônier du Roi, et que j'y menai. Nous fûmes trois heures en chemin, parce qu'il était singulièrement rempli de

(1) L'abbé de Sainte-Aldegonde, aumônier ordinaire du Roi, abbé de Breteuil, chanoine et prévôt de Seclin, en la châtellenie de Lille.

fiacres qui revenaient, et, le pavé étant trop étroit, et les terres d'à côté nouvellement rapportées, toutes les voitures qui y entraient restèrent embourbées. Enfin, nous arrivâmes à onze heures chez moi, dans la ville, à l'hôtel de Fortisson (1), car Mme la comtesse d'Estrées, qui y était revenue pour la maladie de M. de Puisieux, m'avait ôté son appartement, et je sentis bien toute la différence de loger dans le château, ou loin dans la ville. Ayant fait venir des lits de Saint-Germain, je logeai M. de Grevenbroch (2) et l'abbé de Sainte-Aldegonde, et je fus au coucher du Roi.

Le 9 février, jour du mariage, Mme la Dauphine arriva incognito à neuf heures. Je fus au lever du Roi et, avec lui, à la toilette de M. le Dauphin. La magnificence des habits s'y fit voir. J'en avais aussi pour la fête, deux fort beaux, qui passaient 5.000 livres. A une heure et demie, on alla à la chapelle. Je fus me placer d'avance au milieu de la tribune du Roi, avec des dames, dont je vis au mieux le beau coup d'œil de la chapelle, et de la cérémonie qui se passa à l'ordinaire. Je sortis un peu devant la fin, et j'allai me placer dans la galerie où, des deux côtés au milieu, on avait fait un chemin de banquettes le long, en dehors desquelles étaient les dames de Paris et le monde derrière, et les dames de la Cour formaient les deux rangs en dedans, ce qui faisait un beau coup d'œil.

Quand le cortège revint, j'allai dîner chez le duc de Gesvres qui, étant d'année, ordonnait les fêtes, et qui s'en acquittait au mieux. A quatre heures et demie, j'allai à la salle de bal paré, aux écuries. C'était l'ancien manège qui était resté salle, et salle la plus superbe que l'on puisse voir. Il y avait un rang de loges que l'on ôtait, et, en vingt-quatre heures, d'une grande salle d'Opéra, on en faisait une tout autre, superbe, de bal, avec beaucoup de glaces, et parfaitement éclairée.

(1) Cette maison, située rue des Bons-Enfants, à Versailles, avait été bâtie par M. de Fortisson pour y loger la compagnie de chevau-légers dont il était le major. Ensuite, on loua ses appartements à des particuliers.

(2) M. de Grevenbroch, envoyé de l'Électeur palatin à la Cour de France.

Je trouvai assez d'ordre pour y entrer. A six heures et demie, le Roi y arriva avec sa famille. Mme la Dauphine ne dansa pas, ayant fort mal à un pied, d'une engelure du voyage. Le Dauphin ouvrit le bal avec Madame (1), et ainsi de suite, les princes et princesses; après quoi, les meilleurs danseurs et danseuses dansèrent quelques menuets. Mme de Pompadour dansa un des premiers après les princesses, et était charmante. Ensuite, on dansa des contredanses. La collation vint. On redansa encore trois ou quatre contredanses et, à neuf heures, le Roi se leva et le bal finit.

En sortant, j'examinai, par un temps calme, la belle illumination du château et surtout des deux écuries. J'allai de là au banquet royal qui était dans une trop petite salle, et où je pensai être étouffé. J'y examinai Mme la Dauphine qui me parut très aimable : ce banquet était composé, à droite, du Roi, du Dauphin, de Mme la princesse de Conti, Mademoiselle, Mme de la Roche-sur-Yon. De l'autre côté, la Reine, la Dauphine, Mme Adélaïde, Mme de Modène, et Mlle de Sens. Mme la duchesse de Chartres, étant grosse, y manquait.

Après le banquet, nous allâmes à la toilette de Mme la Dauphine qui se fit en public, jusqu'au moment que la Reine lui donna sa chemise, que le Roi fit passer tous les hommes à la toilette du Dauphin, à qui le Roi donna la chemise et, les deux toilettes finies, tout le monde passa dans la chambre à coucher de Mme la Dauphine. Elle parut assez bien, en bonnet de nuit, et assez embarrassée, mais moins que le Dauphin. Quand ils furent couchés, on ouvrit les rideaux, et tout le monde les vit, pendant quelque temps : cérémonie bien embarrassante et qui fait voir toute l'incommodité de la représentation des Rois et des grands.

Le Roi, qui traitait le maréchal de Saxe, qui jouait là un bien beau rôle, ayant fait ce mariage, plutôt en ami qu'en sujet, lui dit d'aller dans la ruelle dire quelque chose à la Dauphine, où il alla, et en parut tout embarrassé. Enfin, on

(1) Anne-Henriette de France (1727-1752), seconde fille de Louis XV.

fit sortir tout le monde, et le Roi et la Reine sortirent peu après.

Le 10 février, les nouveaux époux dînèrent en public. A cinq heures, l'appartement commença. On n'y entrait qu'avec beaucoup de peine. Je n'en avais point encore vu, et c'est une des plus belles choses, et, je crois, la plus belle dans ce genre, que l'on puisse voir. C'est dans la galerie parfaitement ornée et éclairée, où il y a plusieurs grandes tables de jeux et beaucoup de petites, des gradins aux fenêtres, et tout cela parfaitement garni de monde bien paré, ce qui fait un coup d'œil superbe. J'y fis entrer avec peine M. et Mme de Robecque. A neuf heures, le Roi alla souper au Grand Couvert avec sa famille. Le duc d'Harcourt y prenant le bâton, je l'y suivis. Le Roi m'y demanda des nouvelles de mes enfants. J'examinai là, avec un grand plaisir, toute la famille royale et madame la Dauphine.

Elle est bien faite ; le teint assez beau, les yeux charmants quand elle les anime ; le nez et la bouche mal. En tout, de visage, sans être belle, elle plaît infiniment, pouvant être appelée un joli laideron qui peut faire tourner la tête. Elle a, dans le visage et dans tous ses gestes, des grâces infinies ; quand elle est animée, de l'enjouement, et même de la pétulance qui lui paraissent naturelles, une envie de plaire étonnante, et, pour y parvenir, vive et agaçante ; l'air d'avoir beaucoup d'esprit et le dessein de captiver ceux qui l'approchent. Ce contraste parfait du port haut et glacé de la défunte, faisait trouver celle-ci encore plus charmante.

Elle était à côté de Madame Adélaïde (1), qui est charmante de figure et de caractère, et d'une gaîté ou étourderie charmante, avec un air animé des plus piquants.

Le caractère de la Dauphine sympathisant beaucoup au sien, il était amusant de les voir ainsi rire et folâtrer ensemble pendant tout le souper. La Dauphine, ayant résolu de captiver la Reine, l'agaçait sans cesse, avec un air de respect, d'empressement et de grâce qui en rendait la Reine

(1) Marie-Adélaïde de France (1732-1800), quatrième fille de Louis XV.

folle, et qui la faisait aussi devenir d'une gaîté infinie, chose à remarquer, quoique la fille de celle qui avait supplanté ou détrôné son père.

Tout cela paraissait plaire au Roi qui était, à son ordinaire, de même que le Dauphin, fort gai et Madame fort aimable.

On dit que la Dauphine fit d'abord une distinction très juste de ses deux belles-sœurs : qu'elle respectait et aimait Madame, et qu'elle la supplierait de lui donner ses conseils, et qu'elle prierait madame Adélaïde de trouver bon qu'elle saute et folâtre avec elle.

Madame la Dauphine, étant élevée dans la cour de Saxe, où on élève parfaitement les princesses, était habituée à faire les honneurs d'une grande Cour dès son enfance. Aussi n'était-elle point du tout embarrassée et faisait tout ce qu'elle faisait avec une liberté, une envie de plaire, des grâces et une affabilité qui réussit au mieux.

A minuit, commença le grand bal masqué dans tous les appartements : j'y allai par curiosité, pour avoir tout vu, et y examiner bien des choses. L'affluence du monde était si grande que j'eus mille peines à y faire entrer madame de Robecque, et que je ne pus jamais y faire entrer monsieur.

Ce coup d'œil, surtout dans la galerie, est superbe. Toute la bonne compagnie s'y était réfugiée, ce qui la rendait très belle. J'y examinai le Roi masqué, aux pieds de Mme de Pompadour, qui y était charmante. Je ne reconnus le Roi qu'à l'inquiétude qu'elle laissa échapper en le voyant passer sur les banquettes. Mme de Forcalquier (1) y était. Je la comparai à Mme de Pompadour et la trouvai plus jolie, et moins de grâce. Enfin, en fait de maîtresse simple, le Roi ne pouvait mieux choisir ; aussi en paraissait-il éperdument amoureux.

Un peu en philosophe, sans me démasquer, je me promenai

(1) Marie-Françoise-Renée de Carbonnel de Canisy, veuve d'Antoine-François de Pardaillan, marquis d'Antin, avait épousé, en 1742, Louis Bufile, dit le comte de Forcalquier (1710-1753), lieutenant général au gouvernement de Provence.

trois ou quatre heures dans le bal, à tout examiner et à faire des remarques et réflexions. A quatre heures, je revins chez moi. Le 11 au matin, je fus présenté, comme tout le monde, à Mme la Dauphine. La veille, les dames lui avaient été présentées de même, dans son grand salon. Toutes vont, comme elles se trouvent, lui baiser le bas de la robe, et elle donne la joue aux duchesses ou Grandes d'Espagne. La chambre était plus que pleine des dames de la Cour, bien parées, ce qui faisait un très bel effet.

De même, ce matin-là, tous les hommes furent présentés de la même manière et au même lieu, et elle donna la joue aux titrés, ce qui me faisait, j'avoue, un peu de peine de me voir ainsi publiquement privé de cet honneur. Je n'y aurais pas été, si j'y avais songé. Ensuite, je la vis dîner avec le Dauphin; elle paraissait bien fatiguée. De là, je revins prendre ma chaise avec l'abbé de Sainte-Aldegonde, et nous revînmes à Paris.

Le 12, je fus, avec ma mère, au Cloître, où l'abbé d'Harcourt nous fit entrer sur la terrasse d'une maison du coin du Pont-Rouge. J'y vis très bien le feu de la Grève (1), mais la pluie continuelle qu'il fit fut cause qu'il ne fut pas trop bien tiré. D'ailleurs, il était riche, et il y eut de beaux moments que nous voyions au mieux, la rivière, où le feu réfléchissait, faisant très bien. L'embarras fut terrible pour entrer et sortir et il nous fit arriver tard à souper chez la duchesse de Bouteville (2), où nous mangeâmes une outarde parfaite.

Le 13, à midi, j'allai à Versailles pour voir le ballet. J'arrivai, pour dîner, chez le duc de Gesvres et, à quatre heures, nous fûmes à la salle de bal ou de l'Opéra, où tout était presque plein. J'y fus, cependant, très bien placé, à une demi-hauteur d'où je voyais également bien le théâtre et

(1) Le Cloître Notre-Dame aboutissait, en effet, au Pont-Rouge, qui reliait l'île Saint-Louis à la Cité, et d'où, par conséquent, on découvrait la place de Grève.

(2) Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Bouteville, né en 1697, lieutenant général depuis 1744, avait épousé, en 1717, Anne-Angélique de Harlus de Vertilly (1700-1769).

la salle. On n'avait point remis les loges, faute de temps, de sorte que la salle était ornée et éclairée comme pour le bal. Je crois n'avoir jamais rien vu de si beau, et que c'est ce qu'il y a de mieux dans ce genre, en Europe. La grandeur immense du théâtre et de la salle, absolument remplie de personnes superbement mises ; alentour, au-dessus, un cordon de femmes parées et, au milieu, un parterre massif de toutes les femmes de la Cour, ou connues, dans toutes leurs plus grandes parures. Et, comme cette salle était, il y avait trois ans, le manège, son crottin avait bien changé de face !

On joua *L'Année galante* (1), ballet dont les paroles, par Roy, sont charmantes, et d'une finesse de sentiment parfaite. Il fut fort bien exécuté. Ne voulant pas trop me laisser entraîner à tout cela, et l'entrée en campagne me pressant, je revins, après le ballet, à Paris.

Le 17 février, je vins au coucher du Roi. Je chassai le 18. Le soir, le Roi me fit l'honneur de me nommer le premier pour son souper, de sorte que, de cette fois, je parus courtisan heureux dans les formes. Il y eut peu de monde, à ce souper, qui fut charmant par l'aisance et la gaieté douce, sans gêne. Ayant chassé il y avait déjà huit ou neuf ans, je me trouvais un des doyens des chasseurs, y en ayant plusieurs des anciens qui ne venaient plus guère, et sept ou huit de nouveaux depuis trois ou quatre ans.

Je remarquai que, dès que l'on me crut courtisan si intime, on me considéra beaucoup plus, à Versailles. Le 19, je dînai et parlai à mon aise à M. d'Argenson de ma croix de Saint-Louis et de la compagnie de Montlezun, qui étaient mes deux affaires d'alors.

Le 22, il y eut ballet à Versailles. J'y allai le soir, pour le coucher, et je vis la grande illumination des écuries avec des arcades au bout, sur le grand chemin qui les joignait et faisait un très beau et noble dessin. C'est la mieux que j'aie vue.

J'oubliais qu'à la dernière chasse du 18, Mme la Dauphine

(1) *L'Année galante*, ballet en quatre actes, par Pierre-Charles Roy (1683-1764), représenté à la Cour de Versailles pour la première fois ce jour-là, 13 février 1747.

y était venue pour la première fois. Elle était en calèche; M. le Dauphin, Mesdames, et leurs dames, et Mme de Pompadour à cheval. Il y avait un monde affreux pour voir cela, et rien n'était plus beau que le rendez-vous aux Loges. Le temps était beau, et tout cet hiver, hors les huit jours de la grande gelée, d'une douceur étonnante. Mme la Dauphine paraissait s'y amuser, étant fort vive et enfant, et s'amusant de tout. Elle me parut un joli laideron, ayant bien de la grâce. M. le Dauphin, gros et indolent, n'aimait pas la chasse (et en tout, presque rien) : Mesdames ne l'aimaient plus tant. Mme de Pompadour, faite au tour et remplie de grâce, était là, charmante comme ailleurs, et courait avec aisance et plus volontiers, sans aimer la chasse. Le cerf étant tout sur ses fins, le Dauphin prit le pas avec Mesdames et, par là, manqua, comme exprès, la mort. Ensuite les dames montèrent toutes en calèche. On chassa grand train un second cerf, qui courut bien, et on revint tard.

Je fis la chasse du 23 (toujours dans Saint-Germain, sans avoir le temps de mettre les pieds dans la maison que ma mère y louait). On prit deux cerfs près la rivière, au bout du pays, et l'on revint grand train; mais, ayant de bons chevaux à moi, j'allais encore plus vite. Le soir, quoiqu'il y eût assez de monde, je soupai, à l'ordinaire, dans les cabinets. Je remarque qu'à l'autre souper, le Roi, parlant de la longueur des guerres, dit : « Celle-ci ne durera pas tant, car on ne tardera pas à s'en lasser ! »

Il montrait toujours beaucoup de tendresse pour Mme de Pompadour, et badinait même, quelquefois, un peu fort, et elle était charmante. On parlait beaucoup de ses comédies. Mme de Pompadour, pour amuser le Roi, le retenir et s'amuser elle-même, mettait beaucoup sur le ton des comédies secrètes et de petits actes d'opéra où elle brillait, et il y avait, alors, jusqu'à trente pièces arrêtées d'avance sur leur répertoire. M. d'Ayen et Mme de Brancas étaient les principaux acteurs; ensuite, quelques-uns des anciens courtisans, car, ne voulant pas me mettre à cela, je n'en étais pas, non plus qu'un grand nombre.

6

Le 24, je dînai chez Mme de Sourches (1), et j'allai tout finir au bureau. Le 25, je chassai à Saint-Germain, à l'ordinaire : la chasse fut des plus vives; on ne prit qu'un cerf, et on était revenu à deux heures et demie. Le soir, il se présenta grand nombre de courtisans pour le souper, ce qui fit que je n'y fus pas nommé, dont je fus réellement touché. Voilà comme l'on est, à la Cour: on s'habitue à tout, et la jalousie fait que l'on ne passe à personne d'avoir quelque avantage à votre place!

J'allai chez Mme de Luynes où soupait la Reine, ce qui lui arrivait assez souvent. J'y restai pour voir cela: elle était gourmande et mangeait bien. Il n'y avait, comme de raison, que des dames à table, ordinairement de celles qui faisaient sa partie de *cavagnole*. M. de Luynes servait la Reine et s'y donnait beaucoup de soins. Mme de Luynes, qui avait le ton le plus parfait de la Cour, était moins embarrassée. Tous ceux qui soupaient ordinairement chez Mme de Luynes pouvaient entrer. Les hommes faisaient leur cour debout, pendant le souper, et, dans une autre chambre, on servait à souper pour eux et M. de Luynes qui y venait au second service. La Reine, après le souper, passait dans un cabinet où elle faisait de la musique, jouant fort mal de la vielle, avec des musiciens et quelques jeunes courtisans, comme MM. d'Antin, Turpin (2), etc. Ensuite, elle revenait dans la salle de Mme de Luynes jouer jusqu'à fort avant dans la nuit, à son triste *cavagnole* (3).

(1) Marguerite-Henriette Desmarets de Maillebois, fille du maréchal de Maillebois, qui avait épousé, en 1741, Louis du Bouchet, marquis de Sourches, conseiller d'État, grand prévôt de France et grand prévôt de l'Hôtel en 1719, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748.

(2) Lancelot Turpin, comte de Crissé et de Sanzay, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, épousa, en 1749, Louise-Marie-Jeanne-Catherine-Huguette-Gabrielle de Lezay-Lusignan.

(3) En 1747, la Reine soupa *cent quatre-vingt-dix-huit* fois chez le duc de Luynes. A Versailles, l'appartement de Mme de Luynes était au premier étage de l'aile du midi, le long de la cour des Princes, entre cette cour et celle de la Bouche. La souveraine passait toutes ses soirées chez la duchesse, assise « dans ce délicieux fauteuil, près de la cheminée. » (Lettre de Marie Leczinska à la duchesse de Luynes.)

Le 26, j'allai chez M. de Tournehem lui beaucoup parler pour un appartement des jardiniers que je cherchais, et pour lequel j'avais une grande affaire. Je dînai chez M. d'Argenson qui venait de finir la retraite de Montlezun. M. de Mirepoix (1) y était, arrivant de Provence où il avait bien fait: les ennemis avaient repassé le Var et tout à fait évacué la Provence.

Je vis, le 1er mars, à la grande salle, à Versailles, l'opéra de *Persée*, avec un nouveau prologue de louange pour le Roi, dans le goût de louanges dont on avait accablé — pas à aussi juste titre — Louis XIV. Ce spectacle fut fort beau, les loges étaient remises; mais, en tout, il ne me frappa pas tant que le premier ballet.

Le matin, à deux heures, j'avais attendu longtemps, avec le duc de Chartres (2), le maréchal de Saxe et toute la Cour, le lever de Mme de Pompadour et, à deux heures, on vint nous dire qu'elle était incommodée, et elle garda le lit, mais ce ne fut rien. Cela empêcha qu'il n'y eût souper aux petits cabinets ; ce que voyant, et ne chassant que pour m'amuser, ou être de ces soupers, je revins, le lendemain, à Paris.

Le samedi 4, j'allai à Versailles, et fis la chasse ce jour-là. Il y eut beaucoup de monde et, à l'ordre, beaucoup d'anciens courtisans, de sorte que je n'y fus pas nommé, ce qui était tout simple. Cependant, j'avoue que j'eus la sottise d'en être d'abord fâché, surtout par la petite vanité, parce que le chevalier d'Ailly et d'Havré étaient là avec moi, et que j'étais fort flatté d'être nommé et d'entrer par la chambre et cabinet du Roi, devant des gens de connaissance. C'était là ce qui faisait le plus de plaisir de cette grâce.

J'allai souper chez Mme de Luynes où la Reine soupait

(1) Pierre-Louis de Lévis, marquis de Mirepoix (1702-1757), lieutenant général depuis 1744, créé duc en 1751, maréchal de France en 1757, revenait d'Italie, où il avait conduit un corps de troupes au secours du maréchal de Maillebois. Il avait épousé en secondes noces, en 1739, Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon.

(2) Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres (1725-1785), devenu duc d'Orléans en 1752, après la mort de son père, lieutenant général en 1744, avait épousé, en 1743, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, fille de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

encore (comme elle le faisait presque tous les jours ouvriers), et alors nous soupions dans une autre chambre, très bonne chère, avec M. de Luynes.

Mon arrangement, pendant tout ce Carême, fut celui-ci, relatif à celui de la Cour : le Roi chassait le lundi un cerf, et, le soir, il y avait comédie particulière dans l'appartement du Roi, tout à fait en secret. Comme, ces soirs-là, il n'y avait que les acteurs qui soupassent avec le Roi, je restais, ces jours-là, à Paris, pour n'être pas refusé. Le mardi, il y avait appartement à la Cour, et point de chasse, c'est pourquoi je restais à Paris. Le mercredi, il y avait ballet ou opéra à Versailles, au grand théâtre, et point de chasse. Pour ne me pas trop dissiper, je restais à Paris tout le jour, mais j'en partais à 10 ou 11 heures du soir, et j'arrivais pour le coucher du Roi à Versailles. Par là, j'avais à moi, à Paris, la soirée du dimanche, les lundis, mardis et mercredis entiers, que j'employais beaucoup à travailler. Le jeudi, je chassais, et le soir, je me présentais et tâchais de souper dans les cabinets. Le vendredi, je faisais, à deux heures, ma cour à la marquise, et toutes mes affaires à Versailles. Le samedi, je chassais et tâchais de souper. En général, cet honneur, qui flattait tant, ne faisait, je crois, rien du tout, pour l'estime du Roi, et il pouvait très bien traiter et polissonner des mains et en poussant (ce qui était sa façon) un courtisan, sans que cela l'avançât, ni dans son estime, ni autrement, et, hors les tout à fait intimes et les anciens qui, à force de temps et de soins, ou d'intrigues particulières, en tiraient quelquefois parti, cela n'avançait de rien, et il n'y avait que les grandes intrigues particulières avec la maîtresse ou avec des ministres qui pussent faire obtenir de grands avantages. Tout le reste de ces courtisans servait à l'agrément d'être en liberté et intimité, pour ainsi dire, avec un aussi grand Roi que le Roi de France, et cela en imposait et donnait de la considération, mais c'était tout ce qu'on en retirait. Pour moi, c'était tout ce que j'en voulais, alors, pour ménager les choses de façon à pouvoir faire valoir des occasions honnêtes, quand elles se présenteraient.

Le dimanche, je dînais ordinairement chez M. d'Argenson, pour achever de lui dire ce que j'avais appris ou préparé, le vendredi, dans les bureaux, et, à 5 ou 6 heures, en sortant de son dîner, je revenais à Paris où j'avais encore le soir à moi.

Le mercredi 8, la nuit, j'allai à l'ordinaire à Versailles, pour le coucher. Je fis la chasse du jeudi ; le soir, je me présentai, mais Mme de Pompadour ayant la migraine, il n'y eut point de petit souper dans les cabinets ces jours-là, le Roi soupant chez elle avec les deux ou trois personnes qu'elle prisait. Je revins souper chez moi ou chez M. de Luynes. Le vendredi 12, je me préparai pour aller au P. H. qui était précisément prédicateur du Carême (1), cette année. J'allai, à 4 heures, au sermon derrière le Roi : c'était la première fois, et je ne connaissais pas l'arrangement de la chapelle. Le soir, il fut obligé d'aller à Paris, de sorte que je revins chez le Roi où, à la sortie du travail, M. d'Argenson m'apprit que M. de Sainte-Aldegonde avait, enfin, la compagnie de Montlezun, que j'avais tant demandée pour lui. J'en fus charmé, et je courus chez M. de Gesvres, et puis chez moi, où je soupai.

Le samedi, je chassai et, en revenant, je me préparai à aller chez le P. H., mais, devant me présenter pour les soupers, tout cela étant un peu trop différent, nous remîmes au lendemain. De là, j'allai chez le Roi qui donna l'ordre, tout de suite, et qui me marqua sur la liste, quoiqu'il y eût assez de courtisans. Comme toutes les dernières places, où je me mettais ordinairement, se trouvèrent prises avant moi, étant dans un jour de hardiesse, je me mis auprès du Roi, c'est-à-dire rien qu'une place entre deux, car, à côté, il restait toujours une place vide, où le Roi nommait un des plus anciens courtisans. Étant près, le Roi me parla assez, et ce jour-là l'enhardit

(1) Le P. du Trousset d'Héricourt, théatin, conseiller-clerc à la Grand'-Chambre, depuis 1730 : « Il est malheureux, dit le duc de Luynes, que la mémoire du P. d'Héricourt souffre, comme cela se remarque dans tous ses sermons. Il prêche avec zèle, en très bons termes, et a du talent. »
Cet ecclésiastique était le confesseur du prince de Croÿ.

et l'habitua beaucoup avec moi, car il ne parle guère qu'à ceux à qui il est en habitude de parler.

Ce souper se passa fort bien, à l'ordinaire : il avait marqué milord Clare (1), qui ne se trouva pas. Il le fit chercher et mettre à table, quoiqu'une demi-heure après, et il en usait de même pour ceux qui venaient tard, ce qui marquait sa bonté, et, en général, il était tout-à-fait aimable dans ces cabinets, sans, cependant, que l'on eût envie de lui manquer car il y avait toujours quelque chose de majestueux en lui, qui, soit habitude et préjugé, ou autrement, faisait que l'on n'oubliait point que l'on était avec son maître. Je fis la remarque du singulier contraste, en sortant de chez mon confesseur à qui j'allai le lendemain; je crois que j'étais bien, là, le seul dans le cas. Cependant, je tâchais d'arranger tout cela ensemble, c'est-à-dire de faire la cour à mon maître, parce que cela convenait à mon état, sans, dans le fond, approuver son dérangement, mais, aussi, convenant que, dans le désordre, cela me paraissait aussi bien arrangé que cela pouvait être, de sorte que *je tâchais de me prêter convenablement sans me corrompre, ce qui est fort délicat* (2).

Le soir, à son coucher, le Roi me donna le bougeoir, ce qui, joint à la façon dont il m'avait traité au souper, fit une journée de courtisan, fort agréable, et dont j'étais fort flatté, quand je me laissais aller à tout cela.

Le dimanche, je me préparai; j'entendis, après la messe du Roi, la harangue du clergé, qui fut fort belle, et celle des États d'Artois faite par le grand abbé Depin, abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer. A 4 heures, je fus au sermon qui fut très fort, sur l'aumône. De là, je fus, à 6 heures, au prédicateur, à confesse, et, après, je m'en revins à Paris.

Le 15, j'allai au coucher; je chassai à Saint-Germain, pour

(1) Charles O'Brien, lord vicomte de Clare, comte de Thomond (1699 1761), d'abord capitaine, puis colonel du régiment d'infanterie irlandais portant son nom, lieutenant général en 1744, maréchal de France en 1757, avait épousé, en 1755, Marie-Geneviève-Louise Gaultier de Chiffreville.

(2) Passage souligné dans le texte original.

la dernière fois, le jeudi. Il y eut tant de monde, que nous fûmes quatorze entassés dans une gondole : 116 dames en tout.

Pour prendre congé de M. d'Argenson, j'allai, ce jour-là, dîner chez lui, et, ensuite, M. de Meuse m'ayant obligeamment procuré une audience de Mme de Pompadour, j'y allai à 5 heures. Je la trouvai retirée, mais elle me fit entrer. Elle était, avec la plume à la main, à se promener sur ses plans du château de Crécy (1), et elle avait beau bâtir, ayant placé son oncle M. de Tournehem à la tête des bâtiments, où il avait du crédit sur l'esprit du Roi, qui ne laissait pas que de faire beaucoup travailler, malgré la guerre. Elle me parut toujours charmante. Je la remerciai simplement de ses politesses, ne voulant pas l'employer par trop, ni m'abandonner à tout cela. Elle me dit qu'elle était charmée que je fusse content d'elle, et me fit des offres obligeantes de service, et je la quittai en l'assurant que j'en étais enchanté, comme tout le monde.

Dans le reste de cette soirée, je trouvai le moyen de prendre congé du Roi et de toute la Cour, et d'aller aux bureaux, où j'achevai mes affaires en partie. Le 30 mars, jeudi saint, après les offices, je réglai tout avec mes gens, qui partirent le 1er mars, après-midi, avec mon équipage. Le vendredi et samedi saints, ainsi que le jour de Pâques, je ne songeai qu'à faire mes Pâques, et je partis de Paris pour l'armée, la nuit du 4 au 5 avril 1747.

. . . .
. . . . (2).

(1) Le château de Crécy, situé aux environs de Dreux, avait été donné, en 1746, à Mme de Pompadour, par Louis XV, qui l'avait payé, dit-on, 100.000 écus. Il a été démoli pendant la Révolution.

(2) Le prince de Croÿ se rend à Bruxelles où il obtient, en attendant les opérations militaires, l'autorisation de voyager dans la Flandre hollandaise.

Retour, le 20 mai, à Bruxelles où le Roi arrive le 31. Camp sous Louvain. M. de Croÿ fait partie du corps du comte de Clermont-Tonnerre. Bataille de Lawfeld, après laquelle il reçoit des compliments sur la conduite de sa brigade.

Maëstricht. Départ du camp le 21 juillet, et marches forcées sur Berg-op-Zoom, qui est pris d'assaut le 16 septembre. Arrivée à Anvers le 26. Quartiers d'hiver. Rentrée à Bruxelles. Retour à Paris le 8 novembre 1747

Le 10 novembre, je partis, dans ma chaise, pour Fontainebleau. J'arrivai, à l'ordinaire, chez Doge, à 9 heures et demie du soir. J'y restai à écrire mes motifs à présenter pour la promotion qui m'inquiétait infiniment, et à chercher tous les moyens par lesquels je pouvais réussir.

Le 11 novembre, j'allai d'abord chez le maréchal d'Harcourt, chez M. d'Argenson à qui je demandai une audience ; plus tard chez M. Le Tourneur que je prévins et qui me dit qu'il n'y avait pas un moment à perdre, ce qui me pressa encore plus et, quand je disais que la tête me tournait d'inquiétude, je disais presque vrai, étant tout en l'air et sentant de quel intérêt il était, pour moi, d'être de cette promotion ou non.

Je vins au lever du Roi faire ma révérence d'arrivant, ensuite à sa messe, et, après, je courus chez Mme la marquise de Pompadour, avant qu'elle ne fût de retour. Je lui demandai une audience qu'elle me donna, dans le moment, dans son cabinet ; la tête remplie de ma promotion, je lui parlai assez longtemps et fortement, la pressant vivement de s'intéresser pour moi, et lui lus mes motifs de services seulement, n'osant parler moi-même de ma naissance. Cela l'ennuya peut-être, ce qui fit qu'elle me reçut assez froidement. Cependant elle me dit de lui laisser mon papier, qu'elle le ferait lire au Roi. C'était là ce que je demandais. Ensuite, je restai à sa toilette et, étant tard, j'allai, de là, chez M. d'Argenson, l'attendre au retour du Conseil. Il me donna une grande audience dans son cabinet, me disant d'un air naturel (et cela est rare à la Cour), qui me persuadait, qu'il était porté pour moi, que j'avais tant d'anciens que mon affaire était bien difficile, qu'il s'agissait de pure grâce et que cela ne dépendait que du plus ou moins de bonté du Roi pour moi. Je lui lus mes motifs ; il les approuva, les mit dans son portefeuille, m'assurant les montrer au Roi et les appuyer, mais que c'était une grande grâce qui ferait bien crier, et qu'il ne pouvait me rien faire espérer ; que, si je réussissais, ce n'était que dans la seule considération de ma naissance. Je promis de lui remettre, sur cela, un mémoire, et,

sans avoir presque d'espérance, je sortis content d'avoir fait tout ce que je pouvais.

Je dînai chez lui, où l'on eut la bonté de dire du bien de moi, et ceux qui avaient servi dans la même armée, parlaient souvent de mon activité et volonté, de manière avantageuse.

Les deux grands coups frappés, je cherchai d'autres secours : j'allai chez M. de Puisieux, qui me pria pour le lendemain, et me promit de parler. J'allai chez Mme d'Estrades, la grande amie de la marquise, et chez le cardinal de Tencin. Enfin j'allais, en vrai courtisan que je devenais presque tout de bon, frapper à toutes les portes qui menaient à la fortune de Cour, sans négliger toutes les autres qui y mènent plus noblement.

Je vis, le soir, le Roi, au grand couvert, avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine. Mme de Pompadour y vint, bien jolie et bien parée. La Reine était retournée à Versailles fort incommodée d'une révolution ordinaire à son âge, et Mesdames l'avaient suivie. Je revins chez moi mettre en ordre et faire copier un mémoire très fort, pour la grandeur de la Maison, et arranger tout ce que je pouvais mettre en usage pour réussir.

Le 12, je restai toute la toilette de Mme de Pompadour, à lui faire ma cour. M. de Bouillon vint la remercier de la survivance qu'il venait d'obtenir de sa charge pour son fils (1), et cela le plus bassement du monde et à impatienter. Matière à belles réflexions qui ne m'échappaient pas, quoique je fusse un peu dans le cas, et bien occupé de mon affaire. Le maréchal d'Harcourt y vint remercier d'un ton différent. De là, j'allai dîner chez M. de Puisieux, qui me parut charmant. J'allai aussi chez le maréchal de Noailles (2) qui me promit de parler au Roi pour moi, mais j'y comptais peu. Enfin, je

(1) Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (1706-1771), avait épousé, en 1724, Marie-Charlotte Sobieska. Il venait d'obtenir, pour son fils Godefroy-Charles-Henri, la survivance de sa charge de Grand Chambellan de France.

(2) Adrien-Maurice, duc de Noailles (1678-1766), maréchal de France depuis 1734, avait épousé, en 1698, Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon.

fis agir tout ce que je pus, et, pour lors, je fus plus tranquille.

La veille, après son souper, le Roi avait déclaré au maréchal d'Harcourt qu'il accordait à son fils la survivance de sa charge de capitaine des Gardes du corps, et, en même temps, il accorda à M. le prince de Turenne (1), fils de M. le duc de Bouillon, la survivance de sa charge de Grand Chambellan. Le soir à 11 heures, comme le comte d'Harcourt était chez moi, en arrivant, le maréchal m'envoya dire la grâce que le Roi venait de lui accorder pour son fils le marquis d'Harcourt (2), mon beau-frère, que j'aimais tendrement, étant le sujet de la plus belle espérance du monde, de toute manière. Il n'y avait que sa toux qui témoignait une poitrine attaquée qui m'inquiétait fort, d'autant plus que cela lui avait pris étant avec moi devant Berg-op-Zoom. Je fus très aise de cette grâce, d'autant plus que j'espérais qu'en lui, les honneurs ne gâteraient point les mœurs. Il vint, le lendemain, remercier. On en dit beaucoup de bien, surtout le Roi et Mme de Pompadour, et il débuta très bien, mais ce voyage redoubla sa toux. Le Roi parla beaucoup, et à merveille, à tous les Harcourt, et il me parut qu'il avait infiniment acquis le talent, si agréable à un Roi, de faire valoir ses grâces.

Le 13 novembre, je recommençai à chasser avec des chevaux du Roi, les miens ne faisant qu'arriver à Paris. Nous chassâmes le cerf : on en prenait ordinairement deux par chasse, et souvent plusieurs autres involontairement, les chiens se séparant.

Le 15, il y eut chasse de cerf, lancé au plus loin, contre Argentan. Elle fut très rude. Je me perdis et, étant aux carrosses, avec le maréchal d'Harcourt, le deuxième cerf vint

(1) Godefroy-Charles-Henri de la Tour d'Auvergne de Bouillon, dit le prince de Turenne, né en 1728, colonel général de la cavalerie de France, de 1748 à 1759, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1748, épousa, en 1743, Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine-Marsan.

(2) Louis-François, marquis d'Harcourt, né en 1728, mort le 15 mars 1748, fils du maréchal François d'Harcourt, était mestre de camp du régiment de cavalerie, ci-devant Pons. La grâce que le Roi venait de lui accorder était la survivance de la charge de capitaine des Gardes du corps, exercée par le maréchal d'Harcourt.

passer auprès. J'y courus, et assistai à une fin admirable de chasse : le cerf revint droit au château et au chenil, où il serait entré, si la porte avait été ouverte. Il sauta dans le mail. On lâcha les deux meutes après lui, il s'élança dans le jardin, et vint se jeter dans la grande pièce d'eau vis-à-vis la cour des Fontaines, ce qui n'était jamais arrivé.

Toute la Cour et la ville de Fontainebleau accourut border cette pièce, ce qui, joint à la quantité de chiens dans l'eau ou sur le bord, et à toutes les fanfares, fit un très beau coup d'œil et un des plus beaux hallali, ou le plus beau qui se soit vu.

Le Roi vint, à cheval, dans le jardin, où nous le suivîmes. Il entra dans la cour des Fontaines. Sur la terrasse, en haut, étaient M. le Dauphin et Mme la Dauphine et, à une petite fenêtre précisément dessous, Mme de Pompadour. Il parla plus au-dessous qu'au-dessus. Enfin, on tua le cerf, et le Roi descendit dans cette cour, ainsi que nous, de cheval.

Ce soir-là, je soupai dans les cabinets. J'avais déjà eu la sottise d'être tout fâché de n'y avoir pas soupé après ma première chasse, et de ce qu'après une campagne si vive, il ne m'avait rien dit, mais ce n'était guère sa façon, quoiqu'en tout cela, il fût bien changé à son avantage. Il y avait, à la table, prenant par ma gauche : MM. de Voyer, de Pons, de Tingry, de Meuse, Mme de Pompadour, le Roi, Mme d'Estrades, de Maillebois, Mme de Brancas la grande, de Nivernois, le baron de Montmorency, de Coigny, le maréchal d'Harcourt, de Croissy, de Sourches, de la Vallière et moi. Le souper me parut, tout comme l'année dernière, fort gai, aimable, libre, sans sortir du respect. Le Roi m'y parut de plus en plus charmant, et ne pouvant être mieux, là : doux, poli, gai, aimable, parlant beaucoup, très bien, toujours juste et avec esprit et agrément. Les comédies des petits cabinets, que l'on préparait pour les reprendre plus fort que jamais, à Versailles, faisaient une partie des conversations. Mme de Pompadour, qui y brillait extrêmement, ayant tous les talents, cherchait à amuser et à retenir par là le Roi qui, sans y avoir de goût, y formait le sien pour ce que l'on

appelle agrément et bon ton du monde, et il avait, en cela, infiniment profité, étant alors fort aimable dans son particulier, et cela ayant beaucoup influé sur son extérieur, de sorte qu'alors la timidité était secouée, et on pouvait dire qu'il était parfaitement bien dégourdi. Il me paraissait toujours que tous les grands et bons principes lui restaient, mais qu'ils étaient, comme c'est fort l'usage à la Cour, accommodés et mitigés par l'agrément du bon ton, et l'usage le plus général qui tend à ce que l'on se persuade, à la fin, le vice permis, pourvu que l'on ne s'y donne qu'avec des sortes de ménagements et de la belle manière.

Malgré tout le temps qu'il donnait à ses plaisirs, il ne laissait pas que de beaucoup travailler, mais un peu moins ce voyage que l'hiver dernier, les chasses étant plus fréquentes à Fontainebleau. Il paraissait que, quoi qu'il fît beaucoup par lui-même, ses ministres prenant aisément un grand crédit sur son esprit, il s'en rapportait à eux sur presque tout. Ainsi, sans qu'il y eût de premier ministre, chacun l'était dans son département, où il faisait faire presque tout ce qu'il voulait, cependant avec ménagement et crainte des rapports de leurs ennemis au Roi qui cherchait le bien et aurait désiré être instruit. Il se donnait même quelques soins pour cela, mais peut-être pas assez, ou ne s'y prenait-il pas bien. Comme on gagnait aisément sa confiance, ses maîtresses la prenaient plus aisément que les autres, et, comme il aimait beaucoup Mme de Pompadour, elle avait un très grand crédit. Il ne se faisait presque point de grâce sans sa participation, ce qui lui attirait toute la Cour d'un premier ministre, mais, sur les grandes affaires, il est incertain si le Roi lui confiait tout, étant né réservé sur cet article, et je serais tenté de croire qu'il en était plus amoureux en amant qu'en ami.

Quant à la situation intéressante où était le royaume, je crois que le Roi la connaissait (peut-être un peu de beau côté), et qu'il la sentait, étant naturellement bon et fait pour être aimé. D'ailleurs, il paraissait plus de fermeté dans son âme que l'on n'avait cru d'abord, ce qui le rendait incapable

de faiblir honteusement. De plus, le bonheur de ses dernières campagnes lui avait élevé le sentiment et donné du goût pour la gloire, quoi qu'il en eût aussi pour la tranquillité. En général, alors, à la Cour, il n'y avait point de grande intrigue connue. Tous les ministres paraissaient bien affermis, et la seule affaire dont on parlait était les promotions.

M. d'Argenson, à cause de la guerre et du temps qu'il était presque seul avec le Roi, en campagne, et qu'il s'était bien raccroché avec Mme de Pompadour, qui lui avait fait grand'peur, l'été dernier, paraissait être le plus en crédit. C'était aussi un homme d'un esprit supérieur, fin et entendu, très grand travailleur, et peut-on dire aussi, je crois, grand ministre.

Mme la marquise de Pompadour était engraissée et mieux de figure que jamais. Elle avait même le talent de son état, paraissant née pour remplir cette place. Elle se mêlait de beaucoup de choses sans en avoir l'air ni en paraître occupée. Au contraire, elle affectait, soit naturellement, ou par politique, d'être plus occupée de ses petites comédies, ou d'autres bagatelles, que du reste. Elle faisait beaucoup de petites agaceries au Roi et employait l'art de la plus fine galanterie pour le retenir. Dans les commencements, elle cherchait à plaire à tout le monde pour se faire des créatures, et surtout des gens de marque. Etant alors plus affermie et connaissant tout son monde, elle était un peu plus décidée et moins prévenante, mais toujours assez polie et cherchant à faire plaisir, ou du moins à le paraître.

M. de Puisieux paraissait aimable et fort bien réussir dans l'extérieur de son emploi. M. de Maurepas était toujours bien ancré par son esprit et son grand usage de la Cour, malgré l'entier dépérissement de notre marine, que l'on reprochait au cardinal de Fleury d'avoir laissé tomber. Le Contrôleur général paraissait très propre à remplir cette charge, quelque difficile qu'elle fût dans ces circonstances. Les autres ministres étaient le Chancelier (1), M. de Saint-

(1) Henri-François d'Aguesseau (1668-1751), chancelier de 1717 à 1750, avait épousé, en 1694, Anne Lefèvre d'Ormesson.

Florentin, le cardinal de Tencin, le maréchal de Noailles : on n'en parlait guère, et ils avaient assez peu de crédit. Les Noailles, en général, en avaient bien moins qu'anciennement.

Pour la Reine, elle était, à son ordinaire, bonne, sainte, et elle devenait fort incommodée. Ses filles — Madame, qui lui ressemblait, et Mme Adélaïde, vive et légère — étaient avec elle, à Versailles.

M. le Dauphin était extrêmement gros pour son âge, ce qui faisait de la peine, parce que l'on craignait qu'il n'eût plus d'enfants, qu'il fût toujours paresseux et pesant et que, du corps, cela ne gagnât l'esprit. En effet, il ne l'avait point formé : il était toujours très enfant, mais indolent, embarrassé de tout, ne sachant s'amuser de rien, et manquant absolument du talent de la représentation. Avec cela, comme il parlait juste et paraissait avoir de bons principes, il se pouvait très bien qu'il changeât, un jour, tout à fait à son avantage, quand il serait débourré et dégourdi, dont il avait grand besoin pour devenir aimable suivant le monde.

Mme la Dauphine était un très joli laideron, c'est à-dire que, sans avoir de beaux traits, elle avait des yeux fins et charmants, quand elle souriait. Cela joint à une peau vive et animée, sans être blanche, faisait qu'étant gaie elle plaisait et charmait même, et, étant triste, elle n'était rien moins que belle. La vivacité de ses yeux annonçait de l'esprit, de la finesse et du sentiment. D'ailleurs, elle montrait moins de tout cela que l'on ne s'y était attendu d'abord, peut-être par timidité et contrainte, et, de même que pour M. le Dauphin, il fallait voir comment un âge plus avancé la formerait.

Revenons à ce qui me regarda, à Fontainebleau : le jeudi 16, j'allai à une chasse de sanglier dont mon ami d'Ecquevilly soutenait fort bien l'équipage. On tua d'abord un très gros sanglier ; ensuite, M. de Montmorin tua le deuxième, qui blessa son cheval et qui avait fait une refuite singulière. Ce soir-là, je ne fus point admis dans les cabinets, dont je fus d'autant plus piqué qu'il n'y avait pas beaucoup de monde. J'avais toujours la sottise de me fâcher de cela, ne me ren-

dant pas justice, car je n'y étais bon à rien, presque tout ce qui y était étant ou de la comédie, ou joueur, et je ne faisais ni l'un ni l'autre, et même j'étais très gauche aux petits propos sottisiers et recherchés qui y étaient trop souvent en usage.

Le vendredi 17, je dînai chez M. d'Argenson, avec M. le maréchal de Lowendahl (1) qui était arrivé la veille au soir et à qui je ne pus jamais faire dire un mot en ma faveur. Je n'en étais pas surpris, connaissant sa fausseté, et qu'il ne songeait qu'à lui. Le Roi le reçut assez bien, lui parla de différentes choses, mais pas aussi agréablement, touchant Berg-op-Zoom, que la singularité de l'événement faisait que l'on s'y attendait. M. de Lowendahl alla, de là, dans sa terre de la Ferté, et devait, vers le nouvel An, aller remplacer le maréchal de Saxe dans le commandement des pays conquis, et ce maréchal attendait, à Bruxelles, son arrivée pour venir en Cour.

Le samedi 18, je fis la chasse du cerf. Mme la Dauphine y vint en calèche et M. le Dauphin à cheval, bien malgré lui, étant paresseux et paraissaut haïr autant la chasse que son père l'aimait. Car le Roi me parut, de ce voyage, y avoir repris goût, presque comme dans les commencements. Le premier cerf fit une très belle chasse, et finit très bien dans la rivière, près Thomery, où tout le monde arriva, ce qui fit un bel effet. Le deuxième fit une chasse vive et rude : ce fut la dernière de Fontainebleau.

Ce soir-là, je fus admis, ainsi que tout ce qui restait de courtisans ordinaires, dans les cabinets. Il y avait, à prendre par ma droite, à table : M. de Maillebois, Mme de Brancas la grande, le Roi, Mme de Pompadour, le prince de Soubise, Mme d'Estrades, M. de la Vallière, de Gontaut, Mme du Roure, M. de Clermont d'Amboise, et moi. Et, à une petite

(1) Waldemar, comte de Lowendahl (1700-1755), était maréchal de France depuis la prise de Berg-op-Zoom, en 1747. Après avoir répudié, en 1736, sa première femme, Théodore-Eugène, fille du baron de Schmettau, il épousa, la même année, Barbe-Madeleine-Élisabeth, femme répudiée de Jean-Clément, comte Branicki.

table, MM. de Montmorin, de Livry, de Meuse et de Sourches.

On se place à table, dans ces cabinets, au hasard, comme on se trouve, hors que le Roi fait mettre à ses côtés qui il lui plaît, et, ordinairement, les plus anciens courtisans. Le souper fut gai et bien, à l'ordinaire ; le Roi se lâcha assez en petites manières, avec Mme de Pompadour, avec qui il me parut en user un peu plus librement, devant le monde, que l'année dernière. Après le souper, il y eut trois tables de jeux, et, à une heure, le Roi se retira, et nous montâmes au coucher. Ce fut ma dernière cour de ce voyage.

Le 19, j'allai à la messe dans la chapelle, près du maréchal de Noailles, et je partis dans ma chaise, de Fontainebleau, ni fort content, ni fort mécontent, plutôt le dernier que le premier, n'y ayant pas eu un accueil tout à fait aussi brillant que mon amour-propre, qui était assez considérable, me l'avait fait espérer, après une pareille campagne. J'emportai fort peu d'espérance pour mon grade de maréchal de camp, ni pour autre chose.

Malgré que le Roi partait, ce jour-là, pour Choisy, je trouvai des chevaux de poste et je vins assez bien, par le pavé, à Thiais, chez Mme la maréchale d'Harcourt. Le maréchal vint, le lendemain, de Choisy. Il y retourna à midi, et moi, avec M. de Forestier (1), j'allai me promener à pied de ce côté-là. Le pavé de Versailles à Choisy traverse Thiais, qui est à mi-côte. La maison de la maréchale était la première en haut. Je trouvai ce village fort long à traverser, mais, en en sortant, et entrant dans l'allée, je vis Choisy si près, à trois ou quatre portées de fusil, que je ne pus me refuser d'y aller, quoique sans épée. Nous examinâmes les deux grands chemins et les allées qui aboutissent au rond vis-à-vis le château, où il était en projet de percer la montagne, dans l'allée vis-à-vis le château, et de l'aplanir, de sorte qu'elle irait en pente douce, du grand pavé de Fontainebleau au château, et que, de ce grand pavé, on le pût

(1) M. de Forestier était brigadier des Gardes du Corps.

voir : ouvrage considérable et bien coûteux pour un moment pareil !

Nous vîmes, par devant, le château et sa belle arrivée, dans la première cour, d'où nous vîmes le coup d'œil de l'entrée et l'orangerie d'un beau château de prince du sang. A force de dépense, tout cela prenait, à mesure, l'apparence d'une maison royale. Comme je craignais, le Roi y étant, d'être aperçu, nous nous glissâmes dans la cour des cuisines que j'examinai et qui sont superbes. Je n'avais jamais été, qu'une fois en passant, à Choisy, que je ne connaissais presque pas, et jamais avec le Roi, ne m'y étant jamais présenté, pour ne pas trop m'abandonner à être tout entier courtisan. De là, nous cachant, je pris par les bâtiments que l'on commençait à gauche, et, par là, j'entrai dans les jardins, et, n'y voyant personne, et un assez gros brouillard me persuadant qu'il n'y en viendrait pas, nous descendîmes à la terrasse, morceau très beau. J'y examinai le poteau où, avec une plaque de fer et unè inscription, était marquée la ligne des plus grandes inondations, qui ont été en 1711 et 1740. J'y vis que celle de 1740 a été plus haute que celle de 1711, d'environ huit pouces. J'examinai bien toute cette belle terrasse. En passant devant le château, je passai vite, et, me cachant derrière le grand M. de Forestier, brigadier des Gardes du corps, je revins au bout de la terrasse, du côté du village, où je vis le commencement d'un gros pavillon, et, dessous, le passage du bac qui était devant où est la terrasse. Ayant vu tous les nouveaux ouvrages, je sortis par là et revins par le village qui était misérable, et par un sentier par où il n'y a qu'un pas à Thiais, ayant fait le tout en une heure et demie.

Le médecin Geslin y vint, qui venait de Choisy, de chez Mme de Pompadour, qui était fort enrhumée.

Le 2 décembre au soir, j'allai à Versailles : j'y fis un assez triste voyage de six jours. Le 4, j'y suivis le Roi dans le grand parc, où je le vis tirer avec plaisir. Je sortis, je crois, pour la première fois, par la grande grille du bout du canal, ayant passé au long et sous Trianon, ce qui est bien beau.

Le 5, je chassai le cerf pour la première fois, depuis mon retour, avec mes chevaux. La chasse fut très rude et vilaine. Je passai le pont du Pecq et le bas de Chatou. Le 7, nous chassâmes sans sortir de Verrières, et l'on manqua.

Je logeai, ce voyage, pour la première fois, depuis qu'il était accommodé, dans mon joli appartement que je louais à l'hôtel de Louvois (1). J'y avais fait six ou sept cents francs de dépense, et il était au mieux, au plus commode et au plus à portée, n'y ayant que la grande rue à traverser. Mais, ce jour-là, on signifia à celle qui me le louait, d'en sortir au mois d'avril, M. le comte de Noailles venant d'obtenir tout cet hôtel pour sa femme. J'en parlai au comte de Noailles (2), qui me donna quelque espérance d'arrangement, et je suivis cela, qui m'occupa beaucoup.

Le vendredi 15, après souper, j'allai à Versailles. Le 16, je chassai et soupai dans les cabinets. Je fus bien traité et très content de ce commencement de voyage. M. d'Argenson me promit d'avancer le travail du régiment. M. de Noailles me fit espérer de me laisser mon logement. Ces deux jours furent bons : à la Cour, un jour était heureux, et j'étais content; un autre moins bien, et j'avais la sottise d'en avoir de l'humeur. La suite alla mal. Le 18, nous chassâmes à Verrières, prîmes à Magny, grande refuite. Je ne soupai pas le 19. Je restai inutilement, comptant chasser, le 20, à Saint-Germain, avec M. d'Ecquevilly, mais il ne chassa pas et je revins à Paris pour dîner. Le 22 au soir, j'allai à Versailles. Le 23, je me présentai pour chasser, mais le mauvais temps en empêcha, et je revins, de bonne heure, me préparer pour les fêtes que je passai saintement. Le 26, j'allai aux Théatins, et, le 27, je revins, après la chasse, à Paris où je restai jusqu'au 15 que je retournai à Versailles.

(1) L'hôtel Louvois, situé au n° 2 actuel de la rue des Réservoirs, à Versailles, allait bientôt loger, comme on va le voir, le gouverneur de la ville.

(2) Philippe de Noailles, né en 1715, mort sur l'échafaud en 1794, était alors maréchal de camp, et, en outre, gouverneur et capitaine des chasses, ville, château et parcs de Versailles, Trianon, Marly et dépendances. Il fut fait lieutenant général en 1748, et maréchal de France, sous le nom de maréchal de Mouchy, en 1775.

Le 27, j'allai voir Colombe, pour ma mère, comptant aller à la retraite pour bien finir et commencer l'année. En rentrant, j'eus avis que la promotion était au moment critique. Je partis et fus souper chez M. le comte de Livry. Le soir, le Roi me parla. J'appris, le 28, que partie de la promotion était si bien réglée, que six régiments étaient donnés. Je parlai à Mme de Pompadour, à M. d'Argenson. Je lui fis lire une lettre de ma mère qu'il me dit, à son dîner, qu'il allait porter au Roi. Suivant toute apparence, tout fut réglé à son travail du soir. La tête m'en tournait.

Le 29, je chassai par la pluie. Quoi qu'il y eût bien du monde, je soupai. Les convives étaient, à prendre par ma gauche : le maréchal d'Harcourt, MM. de Voyer, d'Armentières, de Turenne, Mme la duchesse de Brancas la grande, MM. de Coigny, de Croissy, Mme d'Estrades, le Roi, Mme de Pompadour, MM. de Gontaut, le comte de Noailles, MM. de Monaco, de Brionne, de Fitz-James, Mme de Livry, milord Clare ou Drummond. M. de Livry, sur la petite table. M. de La Vallière et M. de Nivernois qui avait été, ce jour-là, nommé à l'ambassade de Rome (1), allèrent chez Mme de Pompadour souper, n'y ayant pas de place.

Le Roi me traita bien, mais tout ce que j'appris ne me donna presque plus d'espérance. Je parlai fort à M. d'Argenson, qui me dit que tout n'était pas fini; que Mme de Pompadour avait parlé, la veille, au Roi pour moi; qu'avant que le Roi eût déclaré, il ne pouvait rien dire. Mais je ne crus voir presque aucune espérance. J'étais, comme bien d'autres, sur les épines !

Le 30, j'entendis la messe : je ne pus voir Mme de Pompadour; je dînai chez M. d'Argenson, rien que pour lui faire voir mon visage inquiet, et, à quatre heures, je partis de la

(1) Louis-Jules-Barbon Mancini Mazzarini, prince de Vergagna, puis duc de Nivernois (1716-1798), brigadier d'infanterie en 1743, successeur de Massillon à l'Académie française, la même année, conserva, jusqu'en 1752, l'ambassade de Rome à laquelle il venait d'être nommé.

Il avait épousé, en 1730, Hélène-Angélique-Françoise-Phélypeaux de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas.

Cour, je revins à Paris m'arranger, et à huit heures du soir, j'allai à la retraite.

Le 31, je restai, le matin, à la retraite, et fus, à midi, dîner à l'hôtel. En arrivant, on me donne une lettre où j'apprends qu'il y a soixante-deux maréchaux de camp, que je n'en suis point, que d'Ailly en est, que l'on a entamé un peu 45 (1). Enfin, à cause de l'embarras pour le régiment, c'était presque tout ce qui pouvait m'arriver de pire. Je sentis mon bonheur d'être en retraite. Cela me calma infiniment sur ce coup qui m'était très sensible, quoique l'on ne me fît pas d'injustice réelle — mais aucune distinction, comme je m'en flattais. J'étais renvoyé peut-être loin, et peut-être toutes mes actions et démarches perdues.

(1) C'est-à-dire la promotion de brigadiers de l'année 1745, où le prince de Croÿ avait été élevé à ce grade.

IV

DU 1er JANVIER 1748 AU 31 DÉCEMBRE 1750

Ma douleur de n'être point nommé maréchal de camp; mes plaintes à ce sujet. — Le maréchal de Saxe créé commandant général des Pays-Bas. — La vie au château de Marly. — Mes démarches pour obtenir les honneurs de la Cour. — Affaires de mon régiment. — Mort du comte de Coigny. — Je rédige un mémoire militaire sur Maëstricht. — Mort du marquis d'Harcourt. — Je m'emploie en faveur de Dubois, chef de bureau au ministère de la Guerre, qui vient d'être mis à la Bastille. — Départ pour l'armée le 1er avril 1748; retour le 11 novembre. — M. de Puisieux et le traité d'Aix-la-Chapelle. — Chasses. — Revue, par le Roi, des dragons de Saxe. — Réforme de mon régiment. — Le prétendant Charles-Edouard arrêté à l'Opéra et conduit à la frontière. — Ma réception au château de la Celle-Saint-Cloud. — Je suis promu maréchal de camp (26 décembre 1748). — Mon voyage à Thoury, pour la réception de l'Infante, fille aînée du Roi. — Son entrevue avec le Roi et son arrivée à Choisy. — La procession de l'Ordre, le 1er janvier 1749. — Fêtes pour la publication de la paix. — Echec de mes démarches pour être nommé chevalier d'honneur de la Dauphine. — Disgrâce de M. de Maurepas, qui est remplacé par M. Rouillé. — Voyage à Condé, puis à Compiègne. — Chasses. — Retour à Paris. — Mes plans pour la construction d'un nouvel Hôtel de Ville. — Mon séjour à Rambouillet, chez le duc de Penthièvre. — Bals chez les maréchaux de Belle-Isle et de Maillebois, chez les pages de la Petite Ecurie, chez Mme d'Epinay, à l'Opéra. — Travaux. — Retraite chez les Jésuites. — Visite à l'Hermitage de Mme de Pompadour. — Plan d'éducation pour mes enfants. — Voyage à Condé. — Mort

du maréchal d'Harcourt. — Visite au maréchal d'Isenghien, à Suresnes, et aux Hermites du Mont-Valérien. — Les châteaux de la Chevrette, de Bâville et de Bercy. — La Dauphine accouche d'une fille. — Mort du maréchal de Saxe.

Le 1er janvier 1748, je fis mes dévotions à la première messe, de six heures du matin. Je restai saintement, tout ce jour, à la retraite.

Le 2, je suivis la retraite jusqu'à dix heures. J'allai chez M. de Montmartel causer sur ma situation. Il ne me fit rien espérer. En rentrant au logis, je reçus la liste où je vis que l'on avait entamé ma promotion et fait jusqu'à M. de Beaucaire (1) : entre lui et moi n'y ayant que deux colonels, je regardais cela comme s'étant presque arrêté à moi. Ma mère était aussi furieuse, ma vanité souffrait fort de me voir confondu à mon rang, et que toutes mes raisons, pertes, services particuliers et exactitude à faire mon métier et celui de courtisan, etc., tout cela était en pure perte. Et, à prendre du méchant côté, on me faisait trois cadets (MM. de Montmorency, d'Agenois et du Barail), deux de même jour, colonels (d'Aubeterre et Crussol), et trois de même promotion brigadiers. Les trois premiers, surtout, m'étaient bien durs.

On faisait, en même temps, mon lieutenant-colonel (2), me laissant un embarras terrible avec le régiment.

J'allai à Versailles où, le soir, j'eus un quart d'heure de conversation, seul avec M. d'Argenson. Il me fit voir que, dans la liste, j'en avais encore plus de trente devant moi; qu'alors je devenais des premiers; qu'il profiterait des premières occasions et que la moindre pouvait m'être favorable; que le Roi lui avait dit de l'instruire des plaignants et qu'il lui ferait connaître ma situation. Enfin, je sortis piqué, mais cependant content d'avoir fondu la cloche et vu que je n'avais

(1) Gilles-Gervais de Pechpeirou de Comminges, comte de Beaucaire, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, mort le 1er janvier 1776.

(2) C'est-à-dire « On faisait mon lieutenant-colonel (M. d'Ailly) maréchal de camp. »

point d'espérance pour tâcher de me moins tracasser inutilement.

Je soupai chez M. de Livry avec bien des heureux : chez le Roi, plusieurs me firent compliment, croyant que j'en étais, et j'eus cette douleur et satisfaction des suffrages de bien des gens.

Le 3, j'allai, le matin, chez Mme de Pompadour : je lui parlai vivement, lui faisant voir ma douleur. D'abord, elle me parut y prendre part. Ensuite, ennuyée, elle me reçut moins bien. Le maréchal de Saxe, qui y était, vint me faire compliment, me croyant maréchal de camp, à cause de Royal Roussillon infanterie, qu'il avait vu donner. Je lui dis net « que, s'il avait bien voulu agir pour moi, son compliment serait mieux placé ; qu'au lieu de cela, on s'était presque arrêté à moi. » Il en parut étonné et presque fâché, et me promit, comme je le lui demandais, de le faire réparer par une nouvelle ou des occasions, que je pouvais compter sur lui.

Comme, dans ma situation, c'était tout ce que je pouvais faire, je vins causer de l'Espagne avec l'ambassadeur d'Huescar (1), et, à cinq heures, je revins à Paris.

Le 4 janvier, je dînai chez MM. Pâris, où je marquai ma douleur à M. Duverney. En sortant de table, il alla chez le maréchal de Saxe, et il me promit de lui en parler.

Le 5, je chassai, pour la première fois, à tirer des lapins, dans le bois de Boulogne, cherchant à me dissiper.

Le 6, je fis connaissance avec M. de Brécourt, auteur de l'excellent livre sur l'*Éducation de la Noblesse* (2), et je pris, de là, de bons principes pour l'éducation de mon fils.

Le 10, j'allai à Versailles. La gelée, qui dura huit jours, très forte, empêcha le Roi de chasser. Je vis M. de Maurepas pour tâcher de tirer parti des circonstances : il me donna peu d'espérances et me dit de faire passer mon mémoire par

(1) Le duc d'Huescar, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi d'Espagne en France.

(2) *Essai sur l'Éducation de la Noblesse*, par le chevalier de Brécourt. Paris, Durand, 1747, 2 vol. in-12.

M. d'Argenson, chose difficile. Je vis aussi M. de Saint-Florentin, que je prévins d'avance pour le cordon bleu.

Je commençai, au bureau, à régler les affaires de mon régiment.

Le 13, se jugea définitivement la grande affaire de MM. de Montbéliard (1), qui furent déclarés bâtards. Le duc de Wurtemberg gagna. L'intérêt que le roi de Prusse [y avait pris], et la raison de ménager alors les Cercles, n'y nuisit pas. La séance fut longue et nous fit dîner à cinq heures.

Le 15 janvier, à Marly, le Roi déclara M. le maréchal général comte de Saxe commandant général des Pays-Bas (2), comme l'avait été M. le prince Eugène, avec une grande restriction pour la nomination des emplois, et trois cent mille livres assurées (c'est-à-dire plus qu'aucun prince du sang) de rente sur le Trésor royal, en cas que le Roi rendît les Pays-Bas, et le 19, comme je fus chez le maréchal, lui en faire mon compliment, je lui entendis dire qu'il allait faire achever un corps de caserne à Chambord, pour son régiment, où il pouvait tenir mille hommes, les chevaux en bas, les hommes au-dessus, et qu'il comptait que son seul haras lui ferait ses remontes.

J'appris qu'en cas de paix, son régiment lui étant propre, lui servirait de garde au milieu du royaume, chose bien extraordinaire. Ce général se trouvait récompensé avec une distinction qui n'avait pas d'exemple, et qui faisait bien murmurer ceux qui n'étaient pas de ses partisans. Des personnes croyaient que ce comble singulier de gloire et de récompense devait lui faire voir sa chute totale, peu après la paix.

(1) Léopold Eberhard, duc de Montbéliard (1699-1723), avait épousé, en 1695, Sabine Hedwiger, fille d'un boulanger de Silésie. Peu après, il prit pour maîtresses quatre sœurs, filles d'un tailleur de Montbéliard, dont il eut dix-sept enfants qu'il légitima et anoblit. Deux de ces enfants s'étant, après sa mort, prétendus héritiers de neuf seigneuries dépendant de la Comté, le duc de Wurtemberg contesta leur assertion et se vit donner gain de cause par le Conseil aulique, qui les déclara bâtards et les débouta de leur demande.

(2) « Avec le titre de gouverneur, qu'il ne put être, à cause du serment et de sa religion. » (*Note de l'auteur.*)

Au reste, le Roi lui avait déjà, pendant la campagne, accordé le commandement des Pays-Bas, et le maréchal témoignait être très mécontent de ce qu'on ne le lui accordait pas. On dit qu'il menaçait de se retirer à Chambord. Il était toujours très bien avec Mme de Pompadour, et pas de même avec M. d'Argenson, mais le besoin que l'on avait de lui raccommoda tout.

Le 24 janvier, j'allai à Marly loger, comme j'avais fait anciennement, au cabaret de la Grande Pinte. Le duc d'Harcourt m'offrit de loger à Saint-Germain, où il vint ; mais c'était trop loin et, comme je n'y avais point demeuré dans le temps que ma mère et moi le louions, je ne me souciais pas de m'y habituer, ne l'ayant plus. Je restai huit jours à Marly, où je m'amusai assez, ayant pris goût au salon (1), qui est très agréable. J'y jouai un peu, et beaucoup au billard. Il est certain que le Salon est une des agréables et belles assemblées du monde. Pendant ce voyage, je fis trois belles chasses de cerf à Saint-Germain. Je soupai, pour la première fois, dans les cabinets, à Marly, où c'est tout comme à Versailles. Le Roi venait, après sept heures, au salon. Avant neuf, il montait. On lisait la liste à l'ordinaire. Les élus montaient tout en haut, par le petit escalier, dans la salle à manger des cabinets, qui est au bout de l'appartement de Mme de Pompadour, à une table de vingt à vingt-deux couverts. Nous n'étions que quatorze, ce jour-là. Il n'y avait de dames que Mmes du Roure (2) et d'Estrades, les deux complaisantes ordinaires, et Mme de Pompadour toujours à côté du Roi, dont il me parut plus amoureux que jamais, et

(1) Le grand salon de Marly était octogone, avec quatre cheminées dans les pans. On y remarquait des pilastres ioniques et des œuvres d'art telles que des sculptures de Van Clève, Hurtrelle et Coustou l'aîné ; des peintures de Coypel, Jouvenet, Boullongne le jeune et La Fosse, peintures représentant les Saisons.

(2) Marie-Antoinette-Victoire, fille de Charles-Armand de Gontaut, duc de Biron, pair et maréchal de France, épousa, en 1721, Louis-Claude-Scipion de Beauvoir, comte du Roure, mort en 1752, lieutenant général des armées et sous-lieutenant de la 1re compagnie des Mousquetaires.

Elle fut dame de la Dauphine et mourut en 1770.

le laissant même bien voir. Aussi était-elle bien en beauté.

Alors, les chasses seules ne conduisaient plus au souper : les principaux comédiens, qui étaient les principaux courtisans, y venaient comme de droit, et même, je crois, quelques-uns d'eux-mêmes. D'ailleurs, les jeux, la chasse et les anciens courtisans y étaient appelés assez à leur tour, plus ou moins souvent, selon qu'ils étaient plus ou moins intimes. Mme de Pompadour était toujours assez douce et polie, mais moins que dans les commencements, étant bien plus décidée, et laissant voir qu'elle sentait tout son crédit, et qu'elle était bien affermie.

Pendant ce voyage, j'entamai ma grande affaire de la demande des honneurs ; j'engageai M. d'Argenson à en donner un mémoire très fort au Roi, comme une espèce de dédommagement de mes pertes, de mon peu d'avancement et du peu de profit que je retirais du service. Il me promit bien de le donner et de parler favorablement, en ce qui pouvait le regarder. Je sollicitai bien M. de Maurepas, à qui cette affaire revenait, et je lui fis lire les lettres de la grandesse de la première classe, avec le titre de duc de Croÿ, par laquelle le duc de Croÿ manquant (1), comme il y avait apparence, sans enfants, cette grandesse me revenant, le Roi ne faisait qu'avancer la grâce. Il me fit, là-dessus, toutes ses remarques, auxquelles je répondis, et cela m'instruisit à fond de l'état de cette affaire et de la valeur de ce titre, et je fis, là-dessus, un bon mémoire instructif. D'ailleurs, j'eus peu d'espérance de réussir, et l'affaire alla son train.

Je renouvelai grande connaissance avec les ducs de Chartres et de Penthièvre (2), comptant, si la paix se faisait un jour, me divertir chez eux. J'examinai Marly et ses environs,

(1) Ferdinand-Gaston Joseph Alexandre, duc de Croÿ, comte de Rœulx et de Hainaut, prince d'Empire, Grand d'Espagne. C'est à sa mort, arrivée le 19 avril 1767, que le prince de Croÿ-Solre releva, avec l'autorisation royale, le titre de duc. Il avait épousé Maximilienne-Thérèse d'Ognies.

(2) Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre (1725-1793), fils du comte de Toulouse, amiral de France en 1734, lieutenant général en 1744, avait épousé Marie-Thérèse d'Este, morte le 30 avril 1754.

lieu bien superbe, hors l'incommodité des pavillons et de tous les logements.

Le 29, après la chasse, j'allai chez M. Le Tourneur, à Versailles, très à propos pour les grâces du régiment, qui étaient sur le tapis, et je donnai mon mémoire pour la majorité du régiment, pour M. de Turbilly (1) et pour tous les changements. Je fus fort aise d'être débarrassé de cette affaire, qui me donna du tracas, mais je laissai venir sans me presser, et les désagréments que j'avais, faisaient que je ne prenais pas, à beaucoup près, les choses aussi à cœur que dans les commencements.

Le 30, je suivis le Roi dans la forêt de Marly, que je ne connaissais pas, à une espèce de braconnage à tirer, où il ne tua que sept écureuils volant sur les arbres, qui nous divertirent fort.

Du 4 au 7 février, j'employai mon temps à écrire pour finir les affaires du régiment de cette sorte : M. de Heere, lieutenant-colonel de droit, M. de Turbilly major, Vincent (2) aide, et Léger garçon major (3). Ainsi, en perdant M. d'Ailly, mon état-major devenait complet, et tout ce tracas finit tel quel.

Le 4 mars, la nuit, il tomba tant de neige que, depuis bien des années, on n'en avait tant vu. M. le comte de Coigny ayant voulu aller, pendant ce temps, à Versailles, partit de chez Mademoiselle, rue de Grenelle, à Paris, à 2 heures

(1) Louis-François Henri de Menon, marquis de Turbilly, né en 1717, mort le 25 février 1776, capitaine au Royal Roussillon en 1740, major, avec le rang de lieutenant-colonel, le 1er février 1748, prit en 1759, après la bataille de Lawfeld, où il avait été percé de quatre balles, sa retraite qu'il consacra à l'étude de l'agriculture, sur laquelle il a publié plusieurs ouvrages estimés. Il avait épousé, en 1749, Marie-Félicité Midy.

(2) Claude Vincent, né en 1703, cavalier au Royal Roussillon en 1720, maréchal des logis en 1732, lieutenant en 1743, aide-major en 1746, capitaine en 1751.

(3) Pierre Léger, né en 1712, d'abord cavalier dans le régiment d'Anjou (1736), puis au Royal Roussillon (1738), maréchal des logis en 1744, cornette en 1747, lieutenant en 1752, aide-major en 1756, capitaine en 1758, major en 1766, date à laquelle il se retira du service avec 800 livres de pension.

Il avait été grièvement blessé au camp de Plane, en 1742.

de nuit, et, ayant versé dans le fossé, à l'entrée de la levée, il se tua roide dans sa chaise. C'était l'ami particulier du Roi, qui en fut très touché, et peu de personnes ont été aussi généralement regrettées que lui. Il était colonel général des dragons, gouverneur de Choisy, et à la veille d'être fait maréchal de France, ainsi que son père qui vivait encore (1).

Le 5, j'allai à Versailles : je donnai au maréchal un mémoire d'un projet sur Maëstricht. Je remerciai M. d'Argenson d'avoir donné au Roi mon mémoire, et de la compagnie de Turbilly, donnée, à ma demande, à M. de Ghistelle (2). J'y vis le nouvel appartement que le comte de Noailles m'avait fait donner en propre du Roi, pour reprendre celui que j'avais, dans l'hôtel accordé à la comtesse de Noailles.

Le 16 mars, j'allai, le matin, à Versailles, comptant y faire plusieurs chasses. Le soir, j'appris, au bureau, que le pauvre marquis d'Harcourt était mort. Je courus m'en éclaircir. M. le chevalier de Malherbe (3) me le confirma à dix heures du soir. J'en fus étonné, ne croyant pas cela si prompt.

Le 17, je travaillai tout le matin et définitivement pour le

(1) Cette aventure est contée à peu près dans les mêmes termes par le duc de Luynes. Barbier, au contraire, émet des doutes sur le genre de la mort du comte de Coigny, et ce n'est point sans raison, car il avait été tué en duel sur la route de Versailles, à la hauteur du pont de Grenelle, par le prince de Dombes, fils du duc du Maine, à la suite d'une querelle de jeu à Versailles. Les deux adversaires s'étaient donné rendez-vous en cet endroit au *point du jour*. D'où le nom qu'il porte encore aujourd'hui.

Le Roi, qui aimait M. de Coigny, fut si affecté de ce tragique événement qu'il contremanda le spectacle des Cabinets.

Le comte de Coigny était « un grand ami » de Mlle de Charolais, ce qui, dit Barbier, « avait beaucoup contribué à son avancement. »

(2) Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph, marquis de Ghistelle, né en 1730, mousquetaire en 1746, volontaire aux grenadiers de Boufflers (infanterie) en 1747, capitaine au régiment de Royal Roussillon (cavalerie) le 1er avril 1748, réformé le 26 novembre de la même année, démissionnaire en 1758, année où il épousa Louise-Élisabeth de Melun. Il était frère de l'aumônier du Roi.

(3) Il doit s'agir de Laurent-François de Malherbe, qui avait commencé par servir dans la Maison du Roi, et devint lieutenant des maréchaux de France en 1773. Il avait épousé, en 1746, Blanche Anne-Marie-Madeleine Le Tellier de Vaubadon, fille d'un lieutenant des maréchaux de France en la généralité de Caen.

départ, avec Dubois qui, depuis neuf ans, faisait mes affaires et celles du régiment, dans les bureaux, fort bien, et, ce même soir, à 11 heures, il fut arrêté, comme je le dirai. Je vins donc à Paris et, à 4 heures, je me rendis chez M. d'Hautefort, où je trouvai la maréchale et le maréchal et tout l'hôtel d'Harcourt qui s'y était retiré. Toute la famille s'y rassembla, et cela fit une cruelle entrevue. J'appris que je devais mener le deuil. Ce malheureux événement me toucha beaucoup, étant son ami, et il fut d'autant plus cruel pour le maréchal qu'il était fils unique, très bon et joli sujet, ayant réussi au mieux, venant d'avoir la survivance de la charge, grand et fort, âgé de dix-neuf ans. Je ne me serais pas attendu à cela, huit mois devant, qu'il tua ce cavalier hessois, à la bataille de Lawfeld.

Le 21 au matin, je retournai à Versailles pour prendre congé : j'allai d'abord chez M. de Ségent pour l'affaire de Dubois. M. Berryer (1), lieutenant de police, y vint lui-même l'enlever et tous ses papiers, et le conduire, comme criminel d'Etat, à la Bastille. Cette affaire me mit assez martel en tête, quelque temps. On trouva que son grand mal était de faire comme acheter des emplois et d'instruire et donner des listes de choses secrètes, au bureau. Je dînai chez M. d'Argenson et je lui parlai pour lui, mais il me répondit qu'il faisait trop d'affaires. Je continuai, cependant, jusqu'à mon départ, à aider sa femme par une autre qu'elle m'envoyait, et cela m'occupa.

Je pris, ce jour-là, congé de partie de la Cour, et, le 22, je pris congé du Roi et de la famille royale.

J'employai les jours suivants, à Paris, à prendre mes congés et à tout terminer, surtout le 26 que j'allai rue du Four-Saint-Honoré, chez un peintre où je vis, pour la première fois, le portrait de ma femme, de Nattier, qui me frappa au plus vivement. J'en vis la copie que je fis bien finir, avec

(1) Nicolas-René Berryer de Ravenoville, lieutenant général de police du 27 mai 1747 au 29 octobre 1757, membre du Conseil des Dépêches en 1757, ministre de la Marine le 1er novembre 1758, garde des Sceaux en 1761, mort le 15 août 1762, avait épousé Catherine-Madeleine Jorte de Fribois.

l'écriture, pour envoyer tout de suite à Condé, bien conditionné (1).

Le 27, j'allai chez M. Berryer, et je lui parlai pour Dubois ; il me dit avoir là ses papiers, qu'il l'avait interrogé la surveille, que l'on ne trouvait rien qui chargeât sa personne, mais qu'il était à craindre que M. d'Argenson ne trouvât qu'il avait outrepassé le devoir d'un croupier d'affaires ordinaire. Ainsi, je jugeai que cela pouvait être long et casserait toujours le col à ce misérable. De là, j'allai chez l'archevêque de Paris, qui est très poli (2), lui demander permission d'avancer mes Pâques, à cause de mon départ. Il me le permit. Le soir, j'allai aux Théatins.

Le 28, je terminai tout avec mes gens, et je payai tout ce que je pus à Paris, n'y laissant aucunes dettes, sinon partie de l'habillement de mes gens, et les anciennes arrêtées. Je ne dépensais rien pour moi, et cependant, ayant un gros équipage, je ne pouvais, avec les 30 à 35 mille francs que je touchais net, trouver le bout de l'an, et j'étais toujours en arrière, quoiqu'avec beaucoup d'ordre.

Le dimanche de la Passion, je fis mes Pâques, et je tâchai, par les bons principes, de tranquilliser mon esprit qui avait été fort troublé, cet hiver, des choses du monde.

Je partis de Paris le 1er avril 1748.

. . . .
. . . . (3).

Je trouvai la Cour absolument sur le même pied que l'année dernière, et fort tranquille, le Roi également épris des fêtes et des plaisirs de différentes espèces, se préparant les

(1) Ce tableau est, aujourd'hui, à l'Hermitage.

(2) Christophe de Beaumont (1703-1781), archevêque de Paris de 1746 à 1781.

(3) A Bruxelles où il se rend, le prince de Croÿ apprend que son régiment est cantonné à Louvain. Il le rejoint. Investissement de Maëstricht, pendant lequel il ne quitte point le maréchal de Saxe. Prise de la ville. Préliminaires de la paix.

Les troupes ayant repris des cantonnements, M. de Croÿ voyage dans les Pays-Bas. Il retourne ensuite à son régiment, cantonné à Nivelle.

Signature de la paix le 18 octobre.

Le 11 novembre, le prince est de retour à Paris, après avoir passé par Condé.

spectacles des petits cabinets ; la Dauphine qui ne devenait pas grosse, ce qui n'inquiétait pas peu ; les dépenses des Bâtiments, des grands chemins, des fêtes et des édifices prenant la place de celles de la guerre, et tout s'arrangeant « pour une paix longue et brillante. »

Cette paix pouvait être bonne et sensée, sans être brillante, eu égard à nos conquêtes des Pays-Bas. Je vis, là-dessus, mon ami Ticquet (1) qui, comme secrétaire de M. de Puisieux, pouvait être récusable, qui me dit que l'espèce allait manquer, au point que le prêt aux troupes aurait manqué à la fin de cette année. Et il me dit une autre chose bien remarquable, si elle est vraie : que le système de M. de Puisieux avait toujours été que la France n'avait pas besoin de s'agrandir, qu'il ne fallait que profiter et faire valoir ses propres forces, et les faire craindre et estimer de ses voisins, et qu'il fallait déshabituer les Princes de faire des conquêtes et de jouer le rôle de conquérants. Rien n'est si beau que ce sentiment, et rien n'est si noble que cette vue, si elle était telle, et, en effet, à bien examiner le traité, il paraissait conçu dans ce goût. Et cette idée, suivie avec sagesse, pouvait faire le bonheur de l'Europe, sauf les événements imprévus.

Le 15 novembre, ayant fait venir mes chevaux, dont j'en gardais six de course, je chassai avec le Roi le sanglier, et, le 16, le cerf : deux belles chasses, faites avec plaisir. Je soupai, ces deux fois, la dernière du voyage, dans les cabinets. Nous étions vingt : le Roi me parla peu et me témoigna moins de familiarité, parce qu'il y avait longtemps qu'il ne m'avait vu, et qu'il est fort homme d'habitude. J'y trouvai tout absolument comme l'année dernière. Le petit duc de Boufflers (2) y soupa pour la première fois, et je trouvai

(1) Antoine Ticquet, né à Péronne le 27 avril 1701, mort le 26 juin 1788. Secrétaire de l'ambassade à Naples, sous le ministère de M. de Puisieux, il y resta, comme chargé d'affaires, après le départ de l'ambassadeur, du 20 avril 1739 au 7 juillet 1740. Il avait aussi été envoyé à Bruxelles, en qualité de ministre plénipotentiaire, en 1743 et 1744.

(2) Charles-Joseph, duc de Boufflers, né en 1731, d'abord colonel d'un régiment d'infanterie wallonne levé pour lui par son père, puis colonel du régi-

assez de jeunesse qui s'y fourrait. Le reste était les courtisans ordinaires.

Le 18, je vins souper à Livry. J'y fus cinq jours à me très bien divertir à chasser, et Livry y tint le plus grand état du monde. M. le duc de Chartres y fut deux jours, et je trouvai qu'il gagnait à être connu, et qu'il était très bon prince. Nous y fûmes jusqu'à vingt-deux maîtres. La partie fut magnifique et amusante. On y joua très gros jeu, hors moi qui ne jouais jamais. Livry y perdit neuf cents louis. Nous fîmes des battues de lapins et de faisans charmantes, avec de Séchelles (1). J'y tuai trente-huit pièces et j'en perdis beaucoup.

Le 28 novembre, j'assistai, avec le Roi, à la revue qu'il fit des dragons de Saxe, qui firent l'exercice au mieux, et à de jolies escarmouches que donnèrent les houlans. Je fus touché de voir le maréchal de Saxe, tout couvert de gloire, saluer le Roi, appuyé (2) du fusil. Il y eut un monde affreux. Madame de la Popelinière y était dans son carrosse. Pendant ce temps, son mari, ayant découvert une fausse plaque de cheminée, la chassa le soir, malgré les maréchaux (3).

J'appris alors que M. du Mesnil (4) avait fait la réforme de mon régiment, à son passage à Dijon, le 25 et le 26 novembre. Il suivit l'ordonnance. On nous ôta, au colonel et au lieutenant-colonel, nos troupes (changement considérable), et on réforma les deux derniers capitaines, mes pauvres

ment de Navarre, et brigadier des armées, épousa, le 15 mai 1747, Marie-Anne-Philippine-Thérèse de Montmorency. Il mourut de la petite vérole en 1751.

(1) Jean Moreau, seigneur de Séchelles, né en 1690, d'abord conseiller au parlement de Metz, puis maître des Requêtes, intendant de Hainaut, conseiller d'État, intendant de Flandres, enfin Contrôleur général, mourut en 1760, dans sa 71e année.

Il avait épousé, en 1712, Marie-Anne-Catherine d'Amorezan.

(2) La lecture de ce mot n'est pas certaine.

(3) Sur l'incident bien connu de la plaque tournante de cheminée qui permettait à Mme de la Popelinière d'introduire chez elle le maréchal de Richelieu, son amant, voir les *Mémoires* de Marmontel, éd. Tourneux, t. I, p. 237.

(4) Charles-Louis-Joachim de Chastelier, marquis du Mesnil, maréchal de camp le 1er mai 1745, lieutenant général le 11 mai 1748, inspecteur général de la cavalerie, commandant la province de Dauphiné, mourut le 1er mars 1764, dans sa 64e année.

cousins Sainte-Aldegonde et Ghistelle, les quatre derniers lieutenants, Beaugibault (1), Morepas (2), Montrut (3) et d'Ormoy (4), et tous les cornettes, hors Léger, qui avait été maréchal des logis : cela mettait bien du monde dans l'embarras. On refondit toutes les compagnies ; la mienne passa à Nugues (5). Si cet arrangement s'était fait dix ans plus tôt, j'y aurais gagné tout ce qu'elle m'avait coûté de trop. On ôta tout le mauvais et le médiocre, de sorte que mon régiment arriva à Dôle, le 28 novembre, à 360, superbe.

Le 10 décembre finit la grande et malheureuse histoire du pauvre Prétendant (6), qui occupait la Cour et Paris depuis un mois : suivant le traité, nous ne devions pas lui donner asile en France, et lui, par un entêtement héroïque, ou intérêt caché assez singulier, ne voulait pas quitter Paris, quoique le Roi le lui eût fait dire de toutes les manières. Pour le mettre dans son tort, on lui fit dire que l'on l'arrêterait. On le mit dans les gazettes, et l'on fit tout pour le prévenir et le réduire à sortir de lui-même du royaume. Enfin, le 10, comme il entrait sous la porte de l'Opéra, M. de Vaudreuil, major des Gardes françaises (7), et le duc de Biron, l'arrêtèrent de

(1) Noël André de la Gondie de Beaugibault, d'abord enseigne dans le régiment de milice de Peyrac (1736), puis, successivement, cornette en 1743, lieutenant en 1746, réformé le 26 novembre 1748.

Il commanda sa compagnie à Fontenoy en l'absence de son capitaine M. de Baye. Le prince de Croÿ le regardait comme aussi bon officier que bon sujet.

(2) Morepas, d'abord cadet dans une compagnie de gentilshommes, devint ensuite cavalier dans Royal Roussillon (1729), cornette (1740), lieutenant (1745), et fut réformé le 26 novembre 1748.

(3) Louis La Vaude de Montrut, cornette en 1744, lieutenant en 1747, réformé le 26 novembre 1748.

(4) Gouet d'Ormoy, gendarme de la Garde en 1736, cornette en 1743, lieutenant en 1747, réformé le 26 novembre 1748.

(5) De Nugues, volontaire au régiment de Toulouse en 1719, lieutenant réformé en 1721, capitaine en 1723, obtient le rang de lieutenant-colonel en 1745, et se retire du service en 1750.

(6) Charles-Edouard Stuart, dit le Prétendant (1720-1788), fils de Jacques Stuart, dit le chevalier de Saint-Georges, et petit-fils de Jacques II, s'était réfugié en France après sa tentative infructueuse en Ecosse pour rétablir sa dynastie, tentative qui avait abouti au désastre de Culloden (1746).

(7) Jean Rigaud, chevalier, puis vicomte de Vaudreuil, né en 1695, major des Gardes françaises en 1744, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, marié, en 1759, à Louise-Thérèse Le Clerc de Fleurigny.

la part du Roi. Des sergents des Gardes se saisirent, en même temps, de ses bras, le désarmèrent et lui ôtèrent toute arme, car on croyait, sur ses discours, qu'il tuerait celui qui l'arrêterait, et se tuerait en même temps, ce qui rendait le coup délicat. On le conduisit, par les derrières, à des carrosses, où des détachements des Gardes françaises le conduisirent à Vincennes, et les Gardes menèrent les Anglais de sa suite à la Bastille.

Cet événement fit un très grand bruit : il était estimé comme un héros, et il fut généralement plaint, quoique l'on fût obligé de blâmer son entêtement, surtout après la lettre de son père, laquelle était très véritable. Le peuple murmura, à ce sujet, contre la paix médiocre que l'on trouvait que nous venions de faire. Il paraissait cruel d'avoir abandonné ce prince qui nous avait été si utile, et surtout on criait beaucoup de ce que l'on l'attachât pour mieux l'empêcher de se tuer. On dit qu'il dit, dans le premier moment : « Ah ! si j'avais mes Ecossais ! » Et encore : « Comment ! traiter ainsi le petit-fils d'Henri IV ! »

On le fouilla et on lui trouva un pistolet. On lui demanda s'il n'avait que celui-là. Il assura que non, et on lui en trouva un second, ce qui, joint à ce que ces pistolets étaient à secret pour partir sur le repos, et qu'il ne voulut jamais donner sa parole qu'il ne se tuerait point, fit croire qu'il en avait eu, en effet, le projet. On dit qu'il le nia, depuis, et qu'il assura que, pour celui qui le devait arrêter, il n'y avait jamais songé. Il fut, le premier jour, à Vincennes, très morne, et sans manger. Ensuite, il redevint à son ordinaire, et mangea avec les trois officiers aux Gardes qui le gardaient à vue. Enfin, au bout de quelques jours, étant tout à fait apaisé, on dit qu'il écrivit au Roi une lettre soumise, promettant de ne se point tuer et de sortir du royaume sans y rentrer sans permission. Cela adoucit le parti que l'on avait pris de le faire conduire, gardé à vue, jusqu'à Rome, pour le remettre à son père, ce qu'il craignait le plus, de sorte que, le 14 ou le 15, il partit de Vincennes, seul avec M. de Perussy, officier des mousque-

taires (1), qui eut ordre de le mettre au pont de Beauvoisin, et sa Maison eut la permission de le suivre. Il le vit entrer en Savoie, qui était encore à l'Espagne, et revint sans que l'on sût où il irait.

Je soupai assez dans les cabinets, prenant les jours qu'il n'y avait pas comédie, qui attirait la cohue et jusqu'à des trente-cinq personnes dans les cabinets : cela nous laissait peu de temps, à nous autres chasseurs. Le Roi me parla et me traita assez bien, surtout lorsqu'après une belle chasse, il nous ramena au petit château de la Celle (2), où il nous fit entrer. Mesdames de Pompadour, d'Estrades, de Livry et de Meuse y étaient encore à table, où on nous reçut bien. C'était une faveur, n'y ayant que les très anciens et intimes que le Roi y nommait, et qui, pour se distinguer des nouveaux venus, avaient imaginé un uniforme vert, galonné d'or, pour tous les petits châteaux.

Le Roi mit la marquise dans son carrosse, à trois heures, pour aller à Paris, à une première représentation de *Catilina* (3). Il n'y eut pas de liste, le soir. Le Roi me fit dire, par le maréchal d'Harcourt, de monter à six heures, et nous soupâmes tout en haut, dans les petits cabinets du dessus, dans le plus grand intérieur, rien que six avec le Roi, savoir : le Roi, le maréchal d'Harcourt, M. de Fleury, moi, M. de Joyeuse (4), le fils de M. de Croissy (5) et son père. Le Roi fut

(1) Louis-Élisabeth, marquis de Perussy, enseigne de la 1re compagnie des mousquetaires, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, mort en 1771.

(2) Bâti sous Louis XIV par M. de La Rochefoucauld, le château de la Celle-Saint-Cloud, canton de Marly-le-Roi, fut acheté par le Roi en 1662, et cédé par lui, en 1686, à Bachelier, premier valet de chambre du prince de Marsillac, devint, en 1748, la propriété de Mme de Pompadour qui le revendit, deux ans après, au fermier général Roussel. Il appartint, ensuite, au duc de la Vauguyon.

(3) *Catilina*, tragédie de Crébillon, représentée, pour la première fois, à la Comédie Française, le 20 décembre 1748.

(4) Jean-Armand, marquis de Joyeuse (1718-1774), colonel du régiment de Penthièvre-infanterie en 1741, brigadier en 1747, colonel des grenadiers de France en 1749, épousa, le 13 mars 1754, Anne-Madeleine Delpech de Cailly.

(5) Le fils du marquis de Croissy était Jean-Baptiste-François Menelai, mar-

charmant, dans ce petit intérieur, d'une aisance et même politesse infinie. Il me parla beaucoup. Ensuite, dans le cabinet du tour, il fit allumer un fagot et nous fit tous asseoir autour de lui, sans la moindre distinction, et nous causâmes avec la plus grande familiarité, hors que l'on ne pouvait oublier que l'on était avec son maître.

A dix heures, nous vîmes arriver la voiture de la marquise. Il alla la trouver et nous sortîmes, bien contents de cette faveur particulière.

Le 26 décembre 1748, à minuit, j'appris que la promotion était déclarée et que j'étais maréchal de camp.

Le Roi la déclara en arrivant à Choisy : il y eut, environ, quatre-vingt-quatorze lieutenants généraux, quatre-vingt-quatre maréchaux de camp et cent vingt-six brigadiers. J'étais fâché d'être ainsi confondu dans la liste, simplement à mon rang. De l'autre côté, j'étais fort aise que cela fût enfin fini, d'avoir bientôt mon argent et plus l'embarras d'un régiment.

M. le duc d'Havré fut lieutenant général et M. de Heère, brigadier.

Je pris les ordres de la Reine, de M. le Dauphin et de madame la Dauphine (que l'on espérait grosse), et de Mesdames. Toutes me chargèrent de beaucoup de choses pour l'Infante (1), et de compliments à madame de Leyde (2), et Mesdames me donnèrent, toutes trois, une lettre de la façon la plus obligeante. J'appris que les dix aides de camp du Roi avaient 6.000 livres de pension, et les entrées — chose agréable. Je revins, par un ouragan, trouver le marquis de Leyde, qui logeait chez ma mère.

Le 28, je partis en chaise pour Thoury. J'allai en poste à Arpajon où je trouvai mon premier relais. J'en avais envoyé trois d'avance, avec lesquels je fis tout le reste.

quis de Sablé, né en 1728, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1781. Il épousa, en 1763, Antoinette-Adélaïde de la Roche-Fontenilles.

(1) M. de Croÿ allait, comme on le verra ci-dessous, partir pour Thoury, (Seine-et-Marne), à la rencontre de l'Infante, qui arriva à Choisy le 30.

(2) Mme de Leyde était *camarera mayor* de la princesse.

Le 29, dimanche, j'arrivai à Thoury à deux heures. Le Roi ayant mandé au comte de Noailles qu'il m'avait permis d'y aller, je trouvai que j'étais sur l'état des logements. Je fus voir les ambassadeurs duc d'Huescar et prince d'Ardore (1). A quatre heures, arriva l'Infante. Je trouvai madame de Leyde fort bien et point changée : elle était la seule dame avec elle, et quatre caméristes, le duc de Montelliano, son grand-maître, et un M. de Carpentero, premier commis aux Affaires étrangères en Espagne, pour son secrétaire d'Etat et premier ministre. Le comte de Noailles l'était allé attendre à la frontière, l'avait amenée avec des détachements de la Maison et Bouche du Roi, et lui avait été fort utile.

Je fus présenté à l'Infante, qui me reconnut, et je lui remis les trois lettres de Mesdames : elle me parut aimable, polie, extrêmement ressemblante à Madame, hors plus grasse. Madame de Leyde parut aise de me voir, et enchantée de revoir madame la Première, ou de Beringhen, et madame de Cazeau (2), ses grandes amies depuis le couvent. Elles étaient venues là, incognito, au devant, et logeaient dans la même maison. Elles se mangeaient d'amitiés. Madame la Première lui avait apporté là tout ce qu'il lui fallait. Nous vîmes souper l'Infante, que madame de Leyde servit seule et debout, ayant laissé les étiquettes en entrant en France. L'Intendant d'Orléans (3) fit les honneurs d'un grand souper, pour tout le reste.

Le 30, je partis à cinq heures un quart du matin, avec mes deux relais. Je fis, en quatre heures, les douze lieues de Thoury à Etrechy. J'arrivai à une heure à Villeroy. Le Roi y était de la veille, avec M. le Dauphin ; il me parla avec bonté, et cela me mit agréablement d'une partie de faveur particulière, ce que j'avais cherché.

(1) Le prince d'Ardore, ambassadeur du Roi des Deux-Siciles à la Cour de France.

(2) On lit sur le texte original : « Madame de Caso ». Plusieurs familles portaient ce nom, qui s'est orthographié *Cazeau*, *Casaux*, *Cazeaux* et autrement encore. Les indications fournies ici sont insuffisantes pour identifier cette dame.

(3) L'Intendant d'Orléans était alors M. de Barentin, maître des Requêtes.

A deux heures, le comte de Noailles arriva, et, un moment après, l'Infante. L'entrevue fut des plus touchantes : le Dauphin se jeta à son col, sans lui donner le temps de descendre.

Elle fit un cri de joie perçant. On ne pouvait les séparer. Enfin, on la descendit, et on la porta au Roi, qui, malgré sa grande joie, se possédait mieux. Elle s'écria : « Ah ! le voilà ! » et s'élança à son col, sans pouvoir le quitter, que pour ressauter à celui de M. le Dauphin, avec des transports et des larmes, si naturels des deux parts, que personne ne put retenir les siennes. On la soutint, car elle se trouvait mal de joie. Le Roi était enchanté. Quand elle fut revenue à elle, on lui présenta, dans une autre pièce, Mme de Pompadour et les trois dames d'Estrades, Brancas et Livry, et tout ce qu'il y avait, là, de distinction, puis le Roi se mit à table avec elle et les dames, et nous en fîmes autant.

A trois heures et demie, je partis dans le carrosse du maréchal d'Harcourt, et j'arrivai en deux heures et demie à Choisy, où je trouvai Mesdames dans l'impatience, et toute la Cour. Je fus bien reçu, disant qu'elle ne tarderait pas. Elle arriva bientôt dans le carrosse du Roi, avec lui, M. le Dauphin et Mme de Leyde. L'entrevue de Mesdames fut aussi bien tendre. On entra au salon, puis dans une autre pièce. On lui présenta encore toute la Cour. C'était le comte de Noailles qui nommait à côté, et pour Mme de Leyde qui ne pouvait savoir tous les noms, et j'étais aussi derrière pour l'aider. Cela me donnait de l'agrément.

Puis, elle alla s'enfermer avec le Dauphin, qui marqua un cœur admirable, ainsi que ses sœurs, jusqu'à neuf heures que le Roi soupa avec son fils, ses quatre filles et les dames ordinaires et du service de Mesdames. Nous, nous soupâmes très bien à une table où nous étions vingt-deux, de tous les principaux courtisans, et les menins. C'était la première fois que je soupais à Choisy, ce qui était faveur particulière et que je voulais rechercher.

Nous fûmes, au dessert, au souper du Roi, où nous vîmes tous, avec joie, un coup d'œil touchant pour de bons Fran-

çais : c'était la joie parfaite, noble et aisée du Roi, de se voir ainsi avec sa famille, qui en témoignait aussi une parfaite. L'Infante riait aux anges, et était surtout très bien et plaisante avec la gentille Madame Adélaïde, étant toutes deux très vives et spirituelles. L'Infante rapportait un très grand accent gascon qui faisait, avec sa vivacité, un plaisant effet. Après le souper dans le salon, le Roi les tint toutes longtemps embrassées, les couvant des yeux avec un air de tendresse charmante. Aussi faut-il avouer que le Roi était le meilleur père, le meilleur ami et le plus honnête homme que l'on puisse voir, d'une douceur, bonté et égalité unique, parlant à merveille, juste, et avec une mémoire étonnante, d'une très belle figure alors, l'air très noble et distingué, et, de toute façon, il me paraissait, alors, au mieux.

A minuit, j'allai coucher, à Thiais, chez un ami.

Le 31, le Roi, au retour de la chasse, dîna avec sa famille et les dames. J'examinai un peu Choisy, que je commençai à connaître. A trois heures passées, je partis dans ma chaise et, par le pavé ordinaire, fort haut et bas, j'arrivai à Versailles un moment devant le Roi : il y avait une foule affreuse. J'allai rendre compte à la Reine. Le Roi arriva, et la Reine courut au-devant de l'Infante. L'entrevue fut aussi très tendre. Toute la Cour y était et on s'étouffait. Ensuite elle descendit chez Mme la Dauphine, et, de là, elle passa chez elle, dans l'appartement de Mme la comtesse de Toulouse, où le maréchal de Noailles, le comte de Noailles et moi aidant, et nommant pour Mme de Leyde, on lui présenta tout le monde. Elle reconnut la plupart, fit des politesses, et réussit très bien.

Le 1er janvier 1749, il y eut un monde étonnant à la Cour, l'arrivée de l'Infante, la promotion et le jour de l'An arrivant ensemble, joint à un temps doux, car, chose singulière, il ne gela point, jusque-là.

Nous vîmes la procession de l'Ordre, au travers du grand escalier dont, en trois jours, on avait ôté la salle de l'Opéra, et on le remit de même, deux jours après. M. de Saint-Sé-

verin (1) fut reçu, et, à ce chapitre, le Roi nomma le duc d'Ayen, le duc d'Estissac (2) et MM. de Vaulgrenant (3) et de Lanmary (4) ambassadeurs. Il parut qu'ils étaient mieux traités sous M. de Puisieux. Ils furent aussi compris dans les promotions.

Pendant cette première semaine, je fis assidûment ma cour au Roi, chassant très souvent, et à l'Infante, étant beaucoup chez elle et avec Mme de Leyde, à l'aider dans les présentations, cherchant cette occasion de me faire des amis et menant partout le marquis de Leyde.

Le mariage de M. le chevalier de Beuvron avec Mlle Rouillé (5), qui se fit dans ce mois, nous occupa quelques jours.

Le Roi m'ayant permis, pendant un voyage de Choisy, d'y aller un jour marqué, j'y fus le 6 février que Mesdames y vinrent. Le 8, Mme la marquise de Leyde vint à Paris et nous resta jusqu'au 13. L'on attendait son frère le duc de Croÿ, qui, en sa faveur, s'était enfin résolu de quitter le Rœulx (6),

(1) Alphonse-Marie-Louis, comte de Saint-Séverin d'Aragon, né en 1705, envoyé extraordinaire de Parme en France en 1726, gentilhomme de la Chambre de l'Infant don Carlos, duc de Parme. Ambassadeur de France en Suède, en 1737, il fut, ensuite, naturalisé français et chargé de missions diplomatiques aussi importantes que nombreuses. Il mourut ministre d'État, en 1757, ayant épousé, en 1733, Marie-Louise-Françoise Fillon, veuve du comte d'Houdetot.

(2) Louis-François-Armand de La Rochefoucauld de Roye, duc d'Estissac (1695-1783), brigadier d'infanterie, grand maître de la Garde-Robe du Roi, avait épousé, en 1737, Marie de La Rochefoucauld, dite Mlle de La Roche-Guyon, sa cousine.

(3) François-Marie de Villers la Faye, baron de Vaulgrenant, né en 1699, ambassadeur de France en Sardaigne (1731), en Espagne (1734), ministre plénipotentiaire auprès du roi de Pologne (1745), et une seconde fois en Espagne (1748), avait épousé à La Haye, en 1729, Madeleine-Jacqueline de Sallengre, veuve du baron de Galloway.

(4) Marc-Antoine Front de Beaupoil Saint-Aulaire, marquis de Lanmary, (1689-1749), brigadier en 1734, maréchal de camp en 1738, lieutenant général en 1748, avait été nommé, en 1741, ambassadeur à Stockholm, où il mourut le 24 avril 1749.

(5) Anne-François d'Harcourt, né en 1727, chevalier, puis marquis de Beuvron, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1761, épousa, le 22 janvier 1749, Marie-Catherine Rouillé, fille du secrétaire d'État.

(6) Ce château, l'un des plus beaux de la Belgique, est situé dans l'arrondissement de Mons. Il fut d'abord la propriété des comtes de Hainaut, et

où il était confiné avec sa femme, et de venir, pour la première fois, à Paris.

Le 12 février, on publia la paix à Paris (1). Ce jour-là, toutes les évacuations des Pays-Bas, hors le Hainaut, furent faites, et cette grande querelle terminée. Je vis passer le cortège et faire la publication à la place Royale.

Le 13, j'allai dans le Cloître, voir le feu de la Grève, qui fut assez beau. J'avais été, le même jour, à l'Hôtel-de-Ville voir la décoration, qui était très belle. C'était un grand temple de la Paix, sur le Port au charbon (malgré le débordement de la rivière). On avait fait une fort grande salle de bal pour le peuple, et, dans tous les carrefours, il y avait des décorations de buffets où on donna à manger, mais cela fut bientôt fait, et le tout se passa tristement. La veille, on avait publié un arrêt qui supprimait les petits impôts nouveaux de cuivre, suif, etc., mais comme, malgré la promesse, le dixième subsistait encore, et que, d'ailleurs, toute cette paix n'avait pas été fort approuvée de Paris, on y marqua on ne peut pas moins de joie, quoique l'on l'eût tant désirée.

Le 17 février au soir, M. l'abbé d'Harcourt, grand-oncle de mes enfants, vint me faire la proposition de m'arranger pour avoir *une charge à la Cour qui y demanderait résidence continuelle* (2). C'était celle de la survivance de Chevalier d'honneur de la Dauphine. L'affaire était bien importante et m'occupa comme telle. C'était une grande résolution de m'abandonner à la Cour et de m'y établir peut-être pour toujours. D'un autre côté, je ne voulais pas rester à rien faire : j'avais besoin de quelque chose qui m'attachât et pût me mener au grand, où je voulais tendre. Je me consultai,

n'entra dans les biens de la famille de Croÿ qu'en 1432. Le premier seigneur en fut Jean de Croÿ, fils d'Antoine II, mort en 1475, et de Marguerite de Lorraine. Cependant cette terre ne fut érigée en comté qu'au seizième siècle, en faveur d'Adrien de Croÿ, chambellan et premier gentilhomme de la Chambre de Charles Quint.

C'est seulement en 1793 que le Rœulx devint la propriété du duc Anne, fils du maréchal de Croÿ.

(1) La paix résultant du traité d'Aix-la-Chapelle, conclu l'année précédente, et dont les fêtes n'eurent lieu qu'après l'exécution de toutes les conditions.

(2) Ces mots sont soulignés dans le texte original.

et je consultai ma mère. Enfin, sautant le bâton, nous résolûmes d'entamer l'affaire.

Croyant cette voie favorable, je voulus commencer par la Marquise et M. de Montmartel. J'engageai Mme de Leyde à avoir une audience. Elle s'y porta tout au mieux. On lui répondit bien sur mon compte, mais que l'on croyait que le Roi avait pris son parti. J'en fis parler par M. de Montmartel, mais, au lieu de me seconder, il ne fit que me dire la même chose, chercher à m'éloigner d'y songer, et me dire de ne pas faire agir les enfants, et surtout le fils auprès du père. Je vis alors, mais trop tard, que je m'étais mal adressé et que, ou je ne leur plaisais pas, ou que leurs arrangements étaient faits ailleurs. J'en parlai à la Marquise, en allant à la messe. Elle me dit sèchement que le Roi était décidé ; à quoi je répondis que M. de Maurepas m'avait pourtant dit qu'il n'y avait rien de fait. Mais elle me répartit à cela, avec un ton très dur, dont la suite me fit voir la raison, que le Roi pouvait bien avoir pris son parti sans en parler à M. de Maurepas. Je me retournai sur la bonne volonté de l'Infante, que je ne pouvais m'empêcher de laisser éclater en cette occasion, et je me retirai piqué de m'être mal adressé et de me voir presque débouté.

Cependant, Mme la marquise de Leyde ayant tout préparé, je parlai à l'Infante et je lui donnai un mémoire succinct où je disais que, outre toutes les raisons que j'avais pour espérer les honneurs, je me proposais par zèle, me soumettant à toutes les conditions que l'on voudrait. L'Infante donna ce mémoire au Roi le 25 février ; il ne répondit rien. Quelques jours après, je lui en fis donner un pareil par M. de Maurepas, ministre que cela regardait. Il dit qu'il avait déjà celui de l'Infante et, ne s'expliquant ni en bien ni en mal, il remit l'affaire de façon à faire juger qu'elle devait traîner. Ce ministre, sans y prendre grand intérêt, m'était favorable, parce que, des trois ou quatre concurrents, j'étais le seul qui passait par lui, mais il ne s'attendait pas à ce qui devait bientôt lui arriver à lui-même.

Je restai longtemps dans une incertitude très incommode.

L'Infante en parla au fils, qui me fit dire que je lui étais agréable et qu'il approuvait que je me misse sur les rangs. Mais le Roi paraissait n'y pas mordre, et ne chercher qu'à traîner, peut-être pour laisser partir l'Infante, et, la Marquise étant contre, j'eus lieu de craindre de ne tirer, de tout cela, que de rester brouillé avec elle.

Le 21 mars, le Roi déclara, à Versailles, la promotion des colonels. Les trente régiments y furent donnés, et, de plus, on nomma seize colonels au nouveau corps des Grenadiers de France. Le Roi donna mon régiment de Royal Roussillon cavalerie au fils aîné du duc de Lauraguais (1), lequel avait quinze ans et demi. Je lui remis l'état de ce beau et bon corps au mieux en tout, *et ne devant pas un sol* (2).

Le 22 avril, l'abbé d'Harcourt, qui m'avait proposé la grande affaire, m'envoya chercher et m'apprit que le Roi en avait disposé, ce matin même, en faveur de M. de Sassenage (3), à qui il accorda simplement la survivance et l'exercice, pour doubler l'autre qui n'y gagna rien que de conserver l'exercice quand il voudrait, et les appointements.

Je respirai, enfin, par cette décision que je vis arriver avec assez de tranquillité. Je sentais les raisons pour et contre : je perdais peut-être une occasion (à cause de l'arrivée de Mme de Leyde) des plus favorables pour m'établir à la Cour par une belle charge qui pouvait, et devait même me mener à tout ce que je pouvais désirer, au Cordon bleu sûrement, aux honneurs, au gouvernement de Condé, aux entrées, aux grands avantages à la guerre. De l'autre côté, les raisons pour lesquelles j'étais aisément consolé étaient que cette charge pouvait très bien me casser le col, étant presque

(1) Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauraguais, né en 1733, épousa, le 11 janvier 1755, Élisabeth-Pauline de Gand de Mérode de Montmorency, princesse d'Isenghien.

(2) Souligné dans le texte.

(3) Charles-François, marquis de Sassenage, ancien lieutenant général au gouvernement du Dauphiné, menin du feu Dauphin, fut nommé chevalier d'honneur de la Dauphine, en survivance, le 25 avril 1749.

Il avait épousé, en 1718, Marie-Françoise-Casimire de Sassenage, sa cousine. Il mourut en 1762.

impossible de plaire, en même temps, au père et au fils, et n'ayant peut-être pas les talents nécessaires pour m'y bien maintenir; que c'était me jeter dans des tracasseries, des transes continuelles, dans des ennuis avec des femmelettes; que, si j'avais réussi, j'aurais fait un mauvais marché, et y aurais beaucoup dérangé mes affaires ; enfin que, depuis que j'étais au monde, je n'avais pu jouir de la liberté et de mes avantages de naissance et d'aisance, dont j'allais, *si j'étais sage*, commencer à pouvoir profiter.

Le 24 avril, la Cour et Paris furent frappés d'un événement très inattendu, ce fut la disgrâce de M. de Maurepas, le doyen des ministres, qu'il était depuis 1718. Ce même jour, à huit heures du matin, M. d'Argenson se rendit chez lui à Paris où il était, parce que le Roi était au Petit Château (1), et lui remit une lettre de la main du Roi, conçue à peu près ainsi :

« Pour tenir la promesse que je vous ai faite de vous le mander moi-même, si le cas arrivait, je vous écris cette lettre pour vous mander de remettre votre démission à M. d'Argenson et de partir dans la semaine. Pontchartrain étant trop à portée de Versailles, vous vous rendrez à Bourges. Vous ne verrez que votre famille, et vous ne ferez pas de réponse à cette lettre. »

Le mercredi 23 avril, le Roi était allé au petit château de la Celle où on acheva de l'y déterminer. Il écrivit cette lettre et une à M. d'Argenson, avant son souper. M. d'Argenson reçut le paquet à minuit, et alla, à sept heures et demie du matin, porter la lettre à M. de Maurepas.

On dit qu'il reçut ce coup avec fermeté. Il se prépara et partit, deux jours après, pour Bourges.

Peu de ministres furent plus généralement plaints et regrettés. Il était honnête homme, assez vrai et serviable, ayant beaucoup d'amis, une aisance infinie dans le travail, fort abordable, connaissant la Cour (qui était un de ses emplois), à fond. Dès l'âge de 18 ans, il était secrétaire d'Etat

(1) On appelait « Petit Château » celui de la Celle-Saint-Cloud.

Il l'était depuis trente et un ans, et le premier avec qui le Roi eût travaillé. C'est ce qui étonnait d'autant plus, que le Roi paraissait capable de s'attacher et d'habitude.

Il n'avait rien laissé entrevoir, à son ordinaire, de son dessein, et il n'y avait que deux jours qu'il l'avait traité au mieux. Les premières raisons que l'on dit de sa disgrâce étaient que, comme il était un peu satirique, il s'était lâché en propos sur la Dame ; qu'il n'avait pas trouvé les auteurs des premiers libelles, et que l'on avait refait valoir la chute de la Marine, arrivée dans ses mains. Pour cet article, il pouvait dire que l'on lui avait toujours refusé de l'argent et que cela était vieux, alors. Il paraissait plutôt que c'était la force de l'intrigue qui l'avait emporté sur lui, et le crédit infini de la Dame qui, depuis longtemps, comme j'avais eu occasion de remarquer, ne le pouvait souffrir, et que le duc de Richelieu, qui avait publiquement juré sa ruine, en était venu à bout avec elle.

Dès le jour de sa disgrâce, on sut que la partie de la Cour était donnée à M. de Saint-Florentin. Elle lui convenait, puisqu'il la connaissait dès l'enfance et qu'il en avait le ton. La partie de la Ville de Paris fut donnée, en même temps, à M. le comte d'Argenson, à qui elle convenait aussi, en ayant été intendant et étant homme d'esprit et de lettres.

La partie de la Marine tarda un jour, mais, le 26 avril, on sut que c'était M. Rouillé (1) qui en était nommé secrétaire d'Etat. J'étais fort lié avec lui de cet hiver, par le mariage du chevalier d'Harcourt avec sa fille (2). J'allai lui en faire compliment. J'en trouvai toute sa famille fort aise, et lui en sentant toute la charge. Tout Paris approuva ce choix, M. Rouillé étant un très honnête homme, d'un esprit très net, très zélé et même s'affectant trop, et qui avait, pour le commerce de

(1) Antoine-Louis Rouillé, né en 1689, secrétaire d'État au département de la Marine le 28 avril 1749, ministre d'État en 1751, secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1754, avait épousé, en 1730, Marie-Anne-Catherine Pallu.

(2) Anne-François, d'abord chevalier d'Harcourt, puis marquis de Beuvron, neveu du maréchal François d'Harcourt, brigadier des armées en 1748, maréchal de camp en 1761, épousa, le 22 janvier 1749, Marie-Catherine Rouillé.

l'intérieur, et, depuis deux ans, pour la compagnie des Indes, fait merveille. Cela me donna une maison familière de plus à la Cour.

N'ayant pas assez fait ma cour à Mme de Pompadour, je perdis, pendant la fin de cet hiver, l'avantage de souper dans les cabinets, dont je fus piqué, et souvent tenté de moins m'attacher à tout cela, et de vivre pour moi, plus en philosophe.

Le 21 mai, se publia l'important édit du vingtième, avec l'établissement de la caisse d'amortissement, en supprimant le dixième. Il y avait longtemps que cette affaire faisait grand bruit, et l'on s'attendait même à des soulèvements. Les charges de l'Etat augmentant beaucoup, et le Roi ne retranchant rien de ses bâtiments et dépenses particulières (ce qui faisait bien crier), il fallait suppléer au dixième qu'il avait promis d'ôter, et mettre une nouvelle charge sur les peuples déjà bien chargés. Le Parlement fit deux grandes représentations inutiles au Roi, et fut enfin forcé, par ordre exprès, d'enregistrer le vingtième, qui passa ce 21 mars, peut-être pour toujours.

J'achevai de passer cet hiver souvent à la Cour, à cause de Mme de Leyde, femme bien aimable et capable, mais dont j'étais bien fâché de ne pouvoir tirer avantage, et ce n'était pas ma faute, ni la sienne.

Le 14 juin, M. le marquis d'Hautefort, mon beau-frère, remercia le Roi qui l'avait nommé à l'ambassade de Vienne, la dernière qui restait à nommer. M. de Puisieux, son ami de cœur, lui avait procuré ce moyen de se raccrocher, car, ayant quitté pour une injustice, il n'était plus rien. J'avais aussi eu des vues et fait des espèces de démarches auprès de M. de Puisieux pour être employé dans les négociations, et, par là, je vis (non sans un peu de dépit et d'envie), que j'avais encore échoué dans cette vue comme dans les autres, et que je ne pouvais parvenir à rien.

Je finis donc mon hiver à Paris, cherchant à me calmer sur mon ambition et à me trouver des petites occupations et amusements honnêtes, ayant toujours un mauvais estomac

et bien de la peine à m'arranger avec moi-même. Je m'adonnai aussi un peu aux Arts que j'aimais, cherchant ce qui était curieux dans Paris, surtout en tableaux, mais ce qui m'y manquait le plus, par ma faute, était des sociétés ou coteries libres et agréables : la guerre et mes grandes vues m'en avaient éloigné jusque-là.

Devant passer l'été en Flandre, avec ma mère et mes enfants, je réglai tout pour cela. Le prix du régiment que j'achevai de consommer en payement de dettes et remboursements m'aida pour faire augmenter et remeubler Condé et l'Hermitage. Je destinai 20.000 francs rien que pour cela. Il fut convenu que je tiendrais la maison à Condé, et tous ces petits arrangements servirent à me dissiper.

. . . .
. . . . (1).

Cependant, ayant promis à Mme la marquise de Leyde d'aller à Compiègne, et ne voulant pas perdre l'occasion de faire ma cour plus intimement, je partis de Condé le 1er août à midi. A 6 heures, j'arrivai à Compiègne chez Doge (2). Je fis, en arrivant, les deux premières chasses, et je soupai, à chacune, dans les cabinets, et le Roi me traita bien. Tous les colonels et brigadiers étant obligés d'être à leurs régiments, il y avait moins de cohue à la Cour et plus d'aisance à être accepté. C'est pour profiter de cet avantage, que me valait mon grade de maréchal de camp, que j'étais venu dans ce temps.

Le 2 août, que je soupai dans les cabinets, nous étions dix-neuf que je vais dire, suivant que le hasard nous plaçait à table (car, hors les deux côtés du Roi, le reste se plaçait comme on se trouvait) : le Roi, Mme la marquise de Pompadour, M. le duc de Luxembourg, M. le duc de Chevreuse, M. le prince de Turenne, M. le marquis d'Armentières, M. le duc de Broglie, M. le marquis de Crussol, M. le mar-

(1) Le prince de Croÿ quitte Paris le 2 juillet, pour se rendre à Condé, où il installe sa mère et ses enfants.

(2) Hôtelier chez lequel le prince de Croÿ avait coutume de descendre, à Compiègne.

quis d'Ecquevilly, M. le marquis de Croissy, M. le comte d'Estrées, Mme la duchesse de Chevreuse, M. le duc d'Estissac, moi, M. le duc de Villeroy, M. le marquis de Gontaut, milord Fitz-James, M. le marquis de la Salle, et Mme la comtesse d'Estrades, qui y était toujours.

Les huit jours que je fus à Compiègne, je chassai tous les jours, hors les dimanches, et ce fut avec grand plaisir, étant enchanté de cette belle forêt que je commençai à connaître. Le Roi me parla beaucoup, et je me remis dans cette faveur que je désirais.

Je partis le 10 août, après la messe du Roi, et j'arrivai à 9 heures à Paris, à la maison où j'étais seul. L'objet de mon voyage fut d'être à Paris quinze jours ou trois semaines pour couper mon voyage de Flandre, laisser reposer mes perdreaux, en venir tuer, pour la première fois, autour de Paris, voir, pour la première fois depuis que j'étais mon maître, comment était Paris, l'été, enfin voir, avec Mme de Leyde, avant son départ, si je pouvais entamer la demande des honneurs (1). J'allai à Versailles, où j'entamai, sans grande espérance, la demande ; j'en prévins M. de Saint-Florentin, et je donnai le mémoire à l'Infante qui promit de le bien donner au Roi.

Je revins ensuite à Paris, chassant presque tous les jours. L'abondance de gibier et l'habitude m'apprirent à bien tirer. A Trappes, près Versailles, je tuai 6 faisandeaux et 30 pièces en tout. Ensuite, dans la plaine de Pantin, d'où je rapportai, une fois, 37 pièces. Cette vie de garçon et de campagnard, l'été, à Paris, me plut fort. Dans les quinze derniers jours d'août, je rapportai 200 pièces.

(1) « Les « honneurs de la Cour », dits autrefois, en France, « honneurs du Louvre », étaient des privilèges attachés à la naissance ou à l'exercice de certaines charges. Les entrées chez le Roi aux heures du lever et du coucher, le droit de monter dans ses carrosses, d'entrer à cheval dans les cours de ses châteaux et surtout dans la « cour d'honneur » ; pour les femmes la possession du « tabouret » chez la Reine et chez les princesses, et surtout la prérogative de donner la chemise, attribut de la personne la plus élevée en dignité, tels sont les traits généraux de ces habitudes, réglées d'après les préséances. » (*Encyclopédie des gens du monde.*)

Dans les intervalles des voyages continuels du Roi, j'allai beaucoup à Versailles : Mme de Leyde pressa inutilement l'Infante de donner mon mémoire au Roi ; elle le tint trois semaines dans sa poche, promettant toujours de le donner. Enfin, voyant que cela ne faisait que traîner, je résolus de partir. Mme de Leyde me promit de le lui faire donner avant son départ, pour me faire, dans la suite, une bonne recommandation. Elle était, alors, fort occupée de la grâce qu'elle obtint pour son fils (1), qui fut fait maréchal de camp, en entrant au service de France, établissement bien important pour lui. Cela occasionna une promotion de cinq maréchaux de camp et quatre lieutenants généraux.

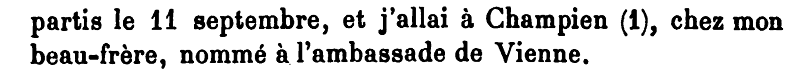
On était, alors, fort occupé du voyage que le Roi allait faire au Hâvre, avec les dames, du 16 au 22 de ce mois, et de la promenade que Mesdames de France allaient faire à Paris, le 18.

Les derniers jours d'août, étant chez M. de Gesvres, il me dit qu'aimant les cartes et étant surnommé le *Père Placide*, je devrais faire un plan pour la nouvelle place dont le Roi venait de choisir le terrain au carrefour de Bussy, avec l'Hôtel de Ville au quai Conti (2). Je lui dis : « Pourquoi non ? J'en ferais volontiers. » J'y travaillai, et il me parut que je pourrais réussir à donner quelque chose de bon. Les premiers à qui je les montrai les approuvèrent ; cela m'anima et, aimant les plans, et n'ayant rien à faire, j'y travaillai avec ardeur toute la fin de mon voyage. J'en fis plusieurs, mais un surtout qui me parut bien, en place ronde, avec huit rues à perte de vue, aboutissant sur la statue qui regardait l'Hôtel de Ville. Je mis ce projet à sa perfection et j'en donnai aussi l'élévation. Le tout fut applaudi, mais on remit cela à l'hiver, de sorte que, n'ayant plus rien à faire à Paris, j'en

(1) Emmanuel-Ferdinand de Beth, marquis de Leyde, maréchal de camp en 1749.

(2) En 1749, on commença à étudier un projet de transport de l'Hôtel-de-Ville à la place de celui du prince de Conti. Plusieurs délibérations furent prises, à ce sujet, de 1749 à 1751, par le Corps municipal et par le Conseil d'État, mais sans exécution.

partis le 11 septembre, et j'allai à Champien (1), chez mon beau-frère, nommé à l'ambassade de Vienne.



Rentré à Paris le 10 décembre (2), comme je cherchais à arranger ma vie désœuvrée, je fus obligé d'aller à Versailles pour la maladie du maréchal d'Harcourt, mon beau-père, qui fut, le 14 décembre, à l'extrémité, d'une espèce d'indigestion. Cela nous tint, toute la famille, huit jours à Versailles dans l'appartement de quartier, sous le Roi, où le maréchal était alors. Le 23 décembre, étant hors d'affaire, on le mena à Paris. Pour moi, je sortis peu à Versailles, n'ayant plus aucun objet et voyant la foule des courtisans augmenter de façon à n'être presque plus aperçu. Cependant, le Roi me donna trois fois le bougeoir à son coucher, et me parla assez. Mais je n'allai pas chez la Marquise — que l'on avait grand' peine à voir — n'ayant rien à lui demander. Je trouvai la Cour tout à l'ordinaire, hors que son crédit augmentait toujours et influait sur tout. Les petits opéras occupaient principalement, et mettaient une telle foule dans les cabinets, ces jours-là, qu'il y soupait jusqu'à des soixante personnes.

D'ailleurs, la paix mettait tout dans une inaction parfaite ; il n'y avait aucune nouvelle, ni rien qui occupât. Le militaire était oublié, hors que les inspecteurs s'assemblaient chez M. d'Argenson, qui dépérissait beaucoup, pour régler un nouveau service. Du reste, de l'année, je ne fis qu'une seule chasse ; il n'y eut pas de souper dans les cabinets, et la foule me fit juger que j'y devais presque renoncer pour cet hiver, n'y ayant que ceux qui suivaient très bien leur cour auprès de la marquise.

Je passai le temps de Noël à Paris, allant un peu au spectacle et cherchant à me dissiper par le monde, sans vou-

(1) Champien, village à 24 kilomètres de Montdidier, canton de Roye (Somme). Le château appartenait an marquis d'Hautefort, beau-frère du prince de Croÿ. Son petit-fils, le comte Alphonse-Anne-Marie d'Hautefort, né en 1788, y est mort en 1877, sans laisser de postérité.

(2) M. de Croÿ avait fait un voyage dans le Nord, avant de rentrer à Paris.

loir m'y lâcher tout à fait, par conséquent dans une sotte incertitude qui redoublait l'ennui de ma situation. J'avais grand désir de chercher une compagne. Je sentais tous les inconvénients, ayant un fils, qu'il y avait de me remarier. Je sentais bien (et je l'avais bien senti dans le temps) combien ma pauvre femme me faisait faute, alors !

Je passai les deux premiers jours de l'année 1750 à Versailles, à courir partout sans objet. Il n'y eut pas grand monde ; rien n'y appelait, car il n'y eut ni Cordon bleu nommé, ni rien de déclaré, et aucune nouvelle.

Je continuai à m'ennuyer bien du vide de mon cœur et de mon esprit, ce qui faisait un triste Carnaval, et il me parut aussi fort triste pour tout le monde, n'y ayant jamais eu moins de bals ni de fêtes.

Le duc de Penthièvre m'ayant alors fait prier d'être d'un de ses voyages à Rambouillet, je l'acceptai avec joie. Le 17 janvier, je me rendis à Rambouillet où je n'avais pas été depuis quatorze ans. La vie douce que l'on y menait et les chasses à tirer que j'y fis m'en firent trouver l'existence très agréable. M. le duc et Mme la duchesse de Penthièvre étaient charmants et d'une douceur parfaite, peut-être trop.

Le 20, je fis à cheval une grande tournée de huit ou neuf lieues : j'allai à Saint-Léger par le milieu de la forêt de Montfort, qui est une des plus belles et des mieux percées du monde. Saint-Léger n'est qu'une vilaine petite maison de chasse où le Roi vient loger purement pour être à portée de la forêt de Montfort, au bout de laquelle elle est. C'est dans un fond sauvage, et il n'y a rien de beau. Le Roi y vient seul avec sa voiture, et c'est le duc de Penthièvre qui l'y nourrit. Le comte de Toulouse en a fait l'acquisition, quelque temps après celle de Rambouillet. De là, on me mena au bout de la forêt, par le Poteau rouge, et au bois des Vaux, d'où, tournant à droite, nous vînmes le long de l'étang de Pourras, sur sa digue où j'examinai le passage de la rigole qui vient du Perray et fournit de l'eau à Versailles. Rien n'est plus beau que cette entreprise de Louis XIV, qui voulait faire venir de Chartres

des eaux à Versailles. Pour cela, on les faisait passer sur un grand aqueduc, à Maintenon, d'où, par des rigoles, on devait les mener, passant par dessous terre, jusqu'à Versailles. Ce travail n'ayant pas été achevé, on venait de démolir l'aqueduc de Maintenon, qui a servi à bâtir Crécy. Le point le plus éloigné d'où l'on tire l'eau, à présent, est l'étang de la Tour. Ainsi, l'eau vient, de sept à huit lieues, à Versailles.

De Pourras, je suivis les rigoles traversant le Pavé et, le long de la côte du Fargis, je vins aux Vaux de Cernay, voir l'abbé de Broglie (1), dans son joli hermitage dont il a tiré tout le parti possible, dans une situation aussi sauvage.

Dans le reste du voyage, j'allai tirer tous les jours les faisans et perdrix rouges, m'animant, et nous fîmes une chasse au chevreuil avec le nouveau petit équipage du Roi.

Le 24 janvier, M. le duc de Penthièvre revenant à Versailles, j'y revins aussi. La vie douce de Rambouillet, que j'égayais par la chasse, me plut assez. Le duc de Penthièvre qui était un saint aimable, mais un peu indolent, était charmant, ainsi que sa femme, belle, douce et toute faite pour lui.

A Versailles, je vis pour la première fois, depuis Compiègne, Mme de Pompadour, qui me parla de Mme de Leyde. N'ayant rien à lui demander, et étant très difficile de la voir, je la négligeai un peu alors, et ce n'était pas le moyen d'être avec agrément auprès du Roi, que l'on ne pouvait presque plus accrocher, à cause de tous les voyages et spectacles.

Le 26, j'allai à un beau bal chez M. de Belle-Isle. Le 30, j'allai aux Invalides voir cinq nouveaux exercices que l'on fit devant M. d'Argenson, pour qu'il en choisît un pour l'infanterie. C'était un beau jour pour lui.

C'était le temps du Carnaval. Je me remis à danser, quoique je fusse (par la folie de ne danser qu'enfant) un des

(1) Charles-Maurice de Broglie, docteur en théologie, abbé de Baulne-les-Moines, des Vaux de Cernay et du Mont-Saint-Michel, avait été nommé agent général du Clergé de 1710 à 1720.

Il était fils de Victor-Maurice de Broglie, maréchal de France en 1724.

plus vieux de ceux qui dansaient. J'avais regret de voir ma jeunesse passer sans en avoir presque joui.

Le 1er février, je fus, pour la première fois depuis Compiègne, chasser à Saint-Germain le sanglier avec M. d'Ecquevilly que je menai, et je ramenai avec lui le jeune marquis de Villeroy (1), dans mon berlingot. Nous fûmes, de là, faire un souper très gaillard chez M. d'Ecquevilly où l'on but beaucoup, hors moi. Au sortir de là, le jeune et étourdi marquis de Villeroy me ramena on ne peut pas plus gaillardement, et nous courûmes bien toute la nuit.

Le 2 février, au sortir d'un bal chez M. le maréchal de Maillebois, j'allai, avec des dames qui y étaient, au bal de l'Opéra, où je n'avais pas été depuis bien des années.

Le 7 février, je chassai avec le Roi à Saint-Germain, où nous dînâmes avec lui chez le duc d'Ayen. Il m'y parla de ma partie d'après souper (2), qui fut plus publique que je n'aurais voulu. Le soir, je fus au beau bal masqué des Pages de la Petite Ecurie. Je n'aurais pas été fâché, dans ce Carnaval, de trouver de quoi m'attacher et me tirer de mon ennuyeuse inaction.

Le 9, je passai toute la nuit au bal de Mme d'Epinay (3) où étaient toutes les beautés, et j'allai, de là, à la chasse et faire le tour de Paris. Je vis, le soir, l'opéra de *Platée* (4), par où je finis un Carnaval dans lequel je n'avais pas laissé de rentrer assez fort dans le monde. Au Carême, je repris une vie plus réglée.

Le 12 février, après de longues recherches, j'arrêtai l'abbé

(1) Gabriel-Louis-François de Neufville, marquis, puis duc de Villeroy, né en 1731, capitaine des Gardes du Corps en 1758, maréchal de camp en 1763, avait épousé, en 1747, Jeanne-Louise-Constance, fille du duc d'Aumont.

(2) La partie du 2 février au bal de l'Opéra, sans doute.

(3) On verra, ci-dessous, le prince de Croÿ faire visite à Mme d'Epinay en sa propriété de La Chevrette. Il s'agit donc très probablement, ici, comme plus bas (V. p. 140), de Louise-Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles (1726-1783), épouse du fermier général de la Live d'Epinay, et auteur des *Mémoires* qui l'ont rendue célèbre.

(4) *Platée*, ou *Junon jalouse*, comédie-ballet en 3 actes, avec prologue, paroles d'Autreau, musique de Rameau, représenté à l'Opéra le 4 février 1749.

de Villemenet pour précepteur de mon fils, en ayant eu les plus grands éloges de partout, et, le 1er mars, il vint demeurer chez nous.

Le 21, j'allai voir encore, aux Invalides, les cinq nouveaux exercices qui se firent devant tous les maréchaux de France (ils y étaient dix) dont le Roi demanda l'avis, ainsi que de quelques princes du sang. Ces exercices occupaient beaucoup les esprits, ainsi que le vingtième, et les pays d'Etats.

Le 23, je chassai et je soupai, pour la première fois, depuis Compiègne, dans les cabinets, à Versailles, n'ayant chassé et vu Mme la Marquise, depuis ce temps, que deux ou trois fois. J'y trouvai huit très jeunes gens reçus depuis un an, ce qui m'en éloignait encore, joint à ce que, n'ayant aucun objet, j'étais moins attaché à tout cela. Mon aventure d'après souper, qui fut des plus publiques, fut le sujet de la plaisanterie du Roi et des autres, et je fus obligé d'en badiner aussi. Ce jour-là, le Roi fut tout comme à son ordinaire ; cependant, il sortait de travailler avec le Contrôleur général (1) et M. de Saint-Florentin, pour la terrible affaire du Languedoc (2). Cela, joint à la cherté de tout par les impositions, faisait que jamais paix n'avait été plus triste.

Le 3 mars, j'allai à Rambouillet, où il y avait beaucoup de monde, à cause d'une noce de Mlle de Saluces (3). J'y chassai et m'y amusai très bien, par un temps superbe. Le 6, je tuai, aux Yvelines, le premier sanglier de ma vie, de bon jeu, en deux coups : du premier, je lui cassai l'épaule ; du deuxième, trois quarts d'heure après, le mirant dans le fourré, au milieu des chiens, je l'achevai, ce qui me fit

(1) M. de Machault.

(2) A propos du don gratuit refusé par les États du Languedoc qui arguaient de leur privilège à ce sujet. Le Contrôleur général ne parlait de rien moins que de supprimer les pays d'États, après les avoir contraints à payer.

(3) Henriette, fille de Pierre de Lur, marquis de Saluces, brigadier des armées depuis 1748, mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, maréchal de camp en 1759, — et d'Angélique-Aimée-Romaine-Julie de Tarneau, dame d'honneur de la duchesse de Penthièvre, épousa le 3 mars 1750, à Rambouillet, Philippe-Joseph, comte de Rostaing, commissaire ordinaire de l'artillerie.

grand plaisir. C'était avec les chiens du duc de Duras (1).

Le 7, je revins, par l'aqueduc de Buc, à Paris.

Dans ce temps, pour m'occuper, je fis un extrait étendu et réfléchi de l'*Histoire des Gaules* et de celle des Francs, jusqu'à Clovis, et un mémoire pour les exercices et évolutions de la cavalerie. Je perfectionnai aussi le plan pour le projet de la nouvelle place, que je montrai à M. d'Argenson, qui le trouva beau et m'en demanda un.

Sur la fin du Carême, rentrant de plus en plus en moi-même, j'allai passer les trois derniers jours de la Semaine Sainte à la retraite des Petits Jésuites, où je fis mes Pâques. Ne trouvant rien de solide dans le monde, je m'adonnai de plus en plus à la vie intérieure, prenant la résolution de bien suivre mon bon plan de vie du 1er janvier 1747, et de ne plus chercher mon bonheur que dans la religion et au dedans de moi-même.

J'allai ensuite à la Cour où, étant plus maître de moi que je n'avais encore été, je voyais tout bien plus tranquillement, et presque comme une grande comédie dont je m'embarrassais peu.

Le 3 avril, je fis une chasse à Trappes, où l'on fut prendre près de Rueil. Le Roi nous mena, pour la première fois, à l'Hermitage (2), dans le parc ; nous y mangeâmes un morceau avec lui et Mme de Pompadour qui y dînait les jours de chasse. Le Roi m'en parut au moins aussi amoureux que jamais, et il le faisait bien paraître. Nous vîmes toutes les belles fleurs, la ménagerie, les plantes rares, dont une sensitive en fleur, et tout ce joli lieu qui avait bien coûté. Le soir, je ne fus pas nommé au souper, et j'y fus moins sensible ; comme je négligeais un peu ma cour et les petits soins auprès

(1) Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras (1715-1789), pair de France, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, ambassadeur en Espagne en 1762, premier gentilhomme de la Chambre en 1757, épousa en premières noces Charlotte-Antoinette Mazzarini (1733), et, en secondes noces, Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coetquen.

(2) Partie du Petit Parc de Versailles donnée, en 1749, par Louis XV à Mme de Pompadour qui y fit élever une élégante construction. Le Petit Parc longeait la rue de Maurepas actuelle et s'étendait dans la direction de Trianon.

de la dame, j'étais moins favorisé, et cela était tout simple. Enfin, le crédit de la dame allait toujours en augmentant, et d'ailleurs, hors que le Roi ne paraissait s'attacher à rien de grand, tout se suivait à l'ordinaire, assez bien au jour la journée.

Le 6 avril, j'allai à Ecquevilly (1), où je passai agréablement trois jours, étant avec mes vrais amis, et j'en revins, le 9, à Paris. Je travaillais assez assidûment, alors, à m'instruire pour l'éducation de mes enfants, et désirant la rendre la plus réglée et instructive que je pouvais, sans outrer, mais aussi sans perdre aucun temps. Je fis alors leur plan d'instruction et l'ordre des heures de leur journée, que je donnai à l'abbé Villemenet, et il commença à être suivi exactement le 15 avril. Mon fils avait la plus grande facilité et volonté pour apprendre. Il paraissait devoir avoir l'esprit conséquent, positif et capable des choses difficiles. Ma fille avait plus de légèreté et beaucoup d'agrément. Grâce à Dieu, ils venaient tous deux, jusque-là, au mieux, tant pour la figure que pour le caractère.

Le 16 avril, je fus à Versailles avec mon habit de maréchal de camp, que je mis, ce jour-là, pour la première fois, et j'assistai à l'examen que le Roi fit, dans l'Orangerie, des exercices nouveaux que MM. de Bombelles, Maillebois, Broglie, Wormser (2) et Lugeac (3) exerçaient depuis trois mois, pour en choisir un pour toute l'infanterie française. Le Roi y fut avec toute sa famille, de la meilleure grâce et la plus ferme. Il examina tout, entra bien dans les détails, mais il ne déclara rien, là, de sa volonté. La vue de ce beau bâtiment de l'Orangerie, dont tout le sommet était bordé de monde, faisait un coup d'œil admirable.

Je revins le lendemain à Paris, tout préparer pour mon départ pour Condé.

(1) Village de Seine-et-Oise, près Meulan.

(2) Wormser, Alsacien, colonel du régiment de Royal-Cravates, mort en 1755. C'était un protégé du cardinal de Soubise.

(3) Charles-Antoine de Guérin, marquis de Lugeac, né en 1720, brigadier depuis 1747, lieutenant général en 1762, avait épousé, en 1754, Jeanne-Charlotte-Victoire-Élisabeth de Baschy.

. . . .
. . . . (1).

Le 11 juillet, à 3 heures la nuit, on me réveilla en me donnant une lettre que ma mère m'envoyait par un de ses laquais, en poste, par laquelle elle me mandait que mon beau-père le maréchal d'Harcourt était à toute extrémité à Saint-Germain, et qu'il fallait que j'y aille tout droit. Voulant, avant de partir, donner, en cas de la mort du maréchal, un bon coup de collier pour ne pas laisser sortir la charge (la plus belle du royaume) (2) de la famille, j'allai réveiller le duc de Villeroy (3) et, sans rien divulguer, je lui fis promettre de tâcher de prévenir le Roi, si l'occasion le demandait. Il le promit, me faisant pourtant entendre combien M. le duc de Luxembourg, à qui on en avait promis une depuis longtemps, avait beau jeu. Cette démarche importante, et la seule qu'il y avait à faire alors, étant faite, je vins monter en chaise, et je partis à 9 heures.

Entre La Chapelle et Louvres, je rencontrai M. Rouillé qui m'apprit que c'en était fait, et que le pauvre maréchal d'Harcourt était mort cette nuit, c'est-à-dire celle du 10, à onze heures du soir. Je lui dis la démarche que j'avais faite, qu'il approuva, quoique presque sans espoir pour la charge. Au Bourget, je trouvai M. du Fretoy (4) qui allait annoncer cette terrible nouvelle à Champien. Il me dit que l'on les ramenait tous à Paris, et que l'abbé n'était pas bien non plus. J'allai donc droit à Paris, où j'arrivai à quatre heures.

(1) Après un séjour à Condé et à l'Hermitage, le prince de Croÿ accompagne M. d'Argenson pendant la tournée militaire qu'il a entreprise dans le Nord. Il revient ensuite à Condé et en repart pour aller assister, à Compiègne, à la revue des Grenadiers de France, le 10 juillet.

(2) La charge de capitaine des Gardes du Corps.

(3) Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy, né en 1695, pair de France, capitaine des Gardes du Corps, maréchal de camp en 1738, avait épousé, en 1716, Marie-Renée de Montmorency-Luxembourg.

(4) Louis-Auguste d'Estourmel, marquis du Frétoy, puis marquis d'Estourmel, enseigne des Gardes du Corps dans la compagnie d'Harcourt, en 1740, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1748, avait épousé en secondes noces (1748) Catherine-Louise de Lamoignon, veuve de François-Louis Dauvet, grand fauconnier de France.

Le marquis du Frétoy fut gouverneur du Crotoy, en Picardie.

J'allai tout de suite dans cette malheureuse maison de l'Hôtel d'Harcourt, où je trouvai toute la famille dans un état qui me fendit l'âme : c'était aussi un terrible malheur de voir périr ainsi ce maréchal, le chef de cette branche aînée qui finissait en lui, ainsi que, vraisemblablement, la plus grande illustration, qui était celle de la charge de capitaine des Gardes. Je m'offris à tout ce que l'on voudrait ; on approuva ma démarche du duc de Villeroy ; je pressai fort pour que l'on agît plus que par lettres, dont on avait écrit plusieurs. Nous réglâmes les tristes suites de cet événement, puis je fus voir, avec ma mère, le duc d'Havré qui relevait d'une maladie à la mort. Puis je fus me reposer chez moi et m'arranger suivant cet événement, qui changeait tous mes projets.

Le 12, nous apprîmes que, dès que le Roi avait su la mort du maréchal d'Harcourt, il avait donné la charge de capitaine des Gardes, avec 400 mille livres de brevet de retenue, au lieu de 500 mille que nous avions, au duc de Luxembourg qui, à la vérité, en avait la promesse depuis longtemps, et, en même temps, il donna à M. le comte de Beuvron le gouvernement de Sedan : c'est tout ce qui resta de cette grande fortune, car le duc d'Harcourt était maréchal de France (8.000 livres), capitaine des Gardes (36.000), gouverneur de Sedan (20.000), cordon bleu (3.000), et avait 8.000 livres de pension, ce qui lui faisait 71.000 livres de rente, de bienfaits du Roi.

Je ressentais bien vivement la perte de la charge, ce qui perdait, en même temps, toute la considération à la famille, et tout notre agrément à la Cour, dont cela me dégoûta de plus en plus.

L'abbé d'Harcourt, à qui le duché allait, le passa d'abord à son frère le comte de Beuvron.

Le 12, à onze heures du soir, nous nous rendîmes tous chez le doyen de Notre-Dame (1), où nous attendîmes jusqu'à minuit que le corps arrivât de Saint-Germain. Nous fûmes le recevoir à la porte, on le porta au chœur où l'on fit

(1) L'abbé de Saint-Exupéry, doyen de Notre-Dame, mort en 1758.

le premier service, puis tout le clergé le porta à sa chapelle où on le mit près de son fils, mon pauvre beau-frère, dont ceci faisait bien ressentir l'étendue de la perte. Cette cérémonie dura jusqu'à deux heures de la nuit, et fut belle dans son horreur, à cause de la connétablie qui y était et qui portait les marques d'honneur. C'est ainsi qu'elles passent avec le reste.

A l'ouverture de son corps, on avait trouvé le foie gangrené par l'abondance et l'âcreté de la bile : c'était là sa maladie.

Les premiers jours se passèrent à nous rassembler presque tous les soirs à l'hôtel d'Harcourt, ou d'Humières, qui est bien agréable, surtout alors, par cette charmante terrasse, si vivante à cause du Cours et de tous les baigneurs (1) ; à arrêter les inventaires et convenir de toutes les affaires. Il fit, pendant ce temps, un chaud extrême, et je profitai de l'occasion pour voir les campagnes du tour de Paris, pour la première fois en été. J'allai passer deux jours à Suresnes chez le maréchal et la maréchale d'Isenghien (2), qui y tenaient un très grand état.

Le 21 juillet, la nuit étant superbe, par un beau clair de lune, je montai à cheval et je fus voir le haut du mont Valérien, où je vis naître le jour et lever le soleil dans le beau jardin des Prêtres, dont la vue est admirable, surtout alors que la moisson est jaune : il y faudrait absolument une belle tour pour tout dominer. J'en fis le projet, et d'y contribuer, si cela se faisait.

De là, j'allai aux matines des Hermites (3); ils sont une

(1) De la terrasse de l'hôtel d'Harcourt, on voyait le Cours des Tuileries et les Parisiens qui se baignaient dans la Seine.

(2) Marguerite-Camille Grimaldi, fille d'Antoine, prince de Monaco, avait épousé, en 1720, Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien (1678-1767), maréchal de France en 1741.

Il avait été nommé gouverneur d'Arras en 1725.

(3) Au quinzième siècle, un solitaire du nom d'Antoine vint s'établir au Mont-Valérien. Son exemple fut suivi par d'autres, si bien qu'en 1620, les Hermites formèrent une congrégation laïque, mais portant un habit et obéissant à une règle et à un supérieur ecclésiastique nommé par l'archevêque de Paris. A la fin du dix-septième siècle, ils achetèrent un vaste clos qui porta leur nom et ne disparut qu'en 1841, lorsque la montagne et son Calvaire (lieu de pèlerinage fréquenté), furent transformés en citadelle. (V. *Le Mont-Valérien, l'hermitage, le calvaire, la forteresse*, par Robert Hénard).

vingtaine, seuls de leur ordre, dans le goût de la Trappe, extrêmement édifiant. Ils ont aussi une belle vue sur Paris, dans leurs jardins. Le tout vu, je revins me coucher à 6 heures.

Les derniers jours de juillet, je commençai à tirer des perdreaux, ce qui était ma passion dominante d'alors.

Je continuai de parcourir des campagnes : j'allai coucher à la Chevrette (1), d'où j'allai voir la jolie maison et les beaux jardins de Montmorency, l'église, les beaux mausolées de cette illustre Maison (les nôtres d'Heverlé (2) sont plus beaux), et le doigt de saint Martin, une des seules reliques de ce saint.

Le 7 et le 8, M. le président de Lamoignon (3) me mena, pour la première fois, chasser dans la plaine de Torfou et coucher à Bâville, qui est une belle terre noble (4).

J'eus alors, pour mes enfants, le procès de Mme d'Alègre (5) à soutenir ; j'en suivis toutes les audiences, comprenant que l'on pourrait se plaire au métier de plaideur. Enfin, nous le gagnâmes tout d'une voix, à la première des Requêtes, le 14 août.

Le 17, je tuai cinquante pièces, dans ma première chasse avec le prince de Soubise.

(1) Ce château, qui n'existe plus, était situé dans le voisinage de la Barre (aujourd'hui commune de Deuil). Au dix-septième siècle, il appartint à d'Hémery, surintendant des Finances en 1647 et 1649. De 1731 à 1751, il fut la propriété de La Live de Bellegarde, fermier général, beau-père de Mme de La Live d'Epinay, à laquelle il passa après la mort de celui-ci, arrivée le 3 juillet 1751.

Après les désastres financiers de son mari, Mme d'Epinay le loua aux Savalette de Magnanville. Sa fille Mme de Belsunce en hérita après sa mort, en 1785. Il fut détruit en 1789. (V. *Le château de la Chevrette et Mme d'Epinay*, par A. Rey.)

(2) C'est-à-dire « nos tombeaux d'Heverlé » ville située près de Louvain, dans le duché d'Arschot et dont l'abbaye de Célestins renfermait les tombeaux des princes de Croÿ, d'Arschot et de Chimay.

(3) Chrétien-Guillaume de Lamoignon, marquis de Basville (1712-1759), président à mortier au parlement de Paris, avait épousé, en 1732, Louise-Madeleine-Henriette Bernard, fille de Samuel Bernard.

(4) Le château de Bâville, bâti sous Louis XIII, était la résidence de la famille de Lamoignon, et situé à 3 kilomètres de Breuillet (Seine-et-Oise). Il appartient, aujourd hui, à M. de Saulty.

(5) Madeleine-Geneviève de Sainte-Hermine, mariée, le 15 février 1737, à Joseph, comte d'Alègre, exempt des Gardes du Corps, né en 1702.

Le 19, j'allai à Bâville jusqu'au 21, où je chassai beaucoup à tirer et m'y amusai avec le baron de Besenval et autre bonne compagnie.

Le 23 août, j'allai, avec ma mère, à Bercy (1), bien superbe endroit, de toute façon. C'est dommage que le maître n'en soit pas plus riche. Je n'y couchai qu'une nuit et, le lendemain, j'allai chez M. de Bellegarde (2), à la Chevrette, où j'assistai avec plaisir à deux comédies fort bien jouées par les enfants de la maison, tous remplis de talents et de désir de plaire à leur père, qui a été un homme sage et aimable. C'est pourquoi M. de la Fautrière (3) un des acteurs qui fit les vaudevilles que l'on chanta à la fin, fit celui-ci pour le père :

Vous verrez toujours, sur vos traces,
Les plaisirs suivre la raison ;
L'esprit, les talents et les grâces
Sont les enfants de la maison.

Cette fête fut fort agréable, cette société, toute financière, étant très aimable. Le lendemain, ils jouèrent encore la comédie, après laquelle je revins coucher à Paris.

Le lendemain 26 août, je comptais aller à Versailles, mais espérant venir encore à temps, je préférai d'aller tirer, pour la première fois de l'année, au Bourget, dont je rapportai 40 pièces, tuant alors un peu plus du tiers. Au retour, j'appris que Mme la Dauphine venait d'accoucher; on ne disait pas de quoi, et l'on fut inquiet tout le soir. Le lendemain, j'allai de bonne heure à Versailles et je me trouvai au lever du Roi qui, faisant bonne mine à mauvais jeu, parut très gai et content, ainsi que M. le Dauphin. J'appris que Mme la Dauphine avait commencé à sentir des douleurs, la veille,

(1) Le château de Bercy, construit en 1658 pour Charles-Henri de Malon, président au Grand Conseil, par François Le Vau, ingénieur, auquel succéda Jacques de la Guépière, architecte du Roi, resta dans la famille de Malon jusqu'en 1801, année où une demoiselle de Bercy épousa un Nicolaÿ. C'est ainsi que ce château célèbre est entré dans cette dernière famille.

(2) Voir la note 1 de la page précédente.

(3) Davy de la Fautrière, conseiller au Parlement depuis 1726.

26 août, de 9 à 10 heures du matin, et qu'après une heure et demie de grandes douleurs, elle était accouchée heureusement, à 6 heures du soir, d'une princesse (1) qui se portait bien, ainsi que la mère. Il s'était trouvé un monde affreux à la couche, où il fit bien chaud, tout le monde entrant alors. Le Roi lui tint toujours une main et fut charmé de son courage et des choses tendres qu'elle lui dit malgré ses douleurs. M. le Dauphin marqua, comme à l'autre, beaucoup d'inquiétude et de bon cœur. Je fus fâché d'avoir manqué cette couche qui, quoique heureuse, consterna tout le monde qui désirait un prince, cela faisant craindre plusieurs princesses de suite.

. . . . (2).

Le 4, ma mère me manda la terrible nouvelle, pour tout militaire français, de la mort du maréchal de Saxe. Ce grand maréchal général, ou plutôt ce grand héros mourut à Chambord le 30 novembre, à sept heures du matin, d'une fièvre maligne.

Il avait des défauts du côté des mœurs, et peut-être même du côté de la société, ce qui, joint à l'envie que l'on a contre tous les grands hommes, lui avait fait beaucoup d'ennemis; mais s'il payait, par là, à la nature, le tribut de défauts dont si peu d'hommes sont exempts, on peut dire qu'il n'en avait aucun du côté du parfait général. La clarté et la justesse de ses vues, la parfaite fermeté, et même l'admirable intrépidité avec laquelle il les exécutait, ne laissait rien à désirer de ce côté-là. Il possédait à fond le grand de l'art de la guerre, il l'avait étudié et médité toute sa vie, au milieu même des plus grandes dissipations, et ce qui, selon moi, doit le caractériser vraiment héros, c'est que je l'ai vu souvent non seulement au-dessus de la mort, mais même bien au-dessus de sa défaite et de la maladie. A Fontenoy, à moitié mort, il vit longtemps la bataille plus que douteuse, sans en être aucunement troublé; il donnait, sans pouvoir se remuer dans son lit, les plus

(1) Marie-Zéphirine, qui mourut le 1er septembre 1755.

(2) Ici un voyage et un séjour à l'Hermitage, puis à Condé, où le prince arriva le 2 décembre.

grands ordres avec une nette fermeté. Il est bien peu d'hommes comme lui qui aient soutenu cette fermeté, et c'est ce qui marque les âmes qui caractérisent les héros.

Folard, dans son *Polybe* (1), imprimé vingt ans devant que le comte de Saxe ait commandé les armées, étant frappé de cette grande supériorité, annonce tout ce que l'on a vu depuis. Il l'avait aidé à composer une partie de son livre, ayant fait toujours son étude de la tactique militaire, et il m'avait fait l'honneur de me dire, un jour, qu'il avait beaucoup écrit sur cette matière, mais qu'il ne comptait pas que cela serait jamais public.

Il fut extrêmement regretté de tout le militaire, qui disait avec vérité avoir perdu son père, mais il ne le fut pas du grand nombre de ces envieux et des âmes communes que les fautes et les malheurs de la première guerre forceront à lui rendre plus de justice, car un siècle ne fournit guère deux héros. Celui-ci est mort luthérien — du moins il était né dans cette religion et n'en avait pas changé. La religion n'était, d'ailleurs, pas son beau côté, et je ne lui ai jamais vu faire aucune apparence d'exercice de la sienne, mais, s'il n'en avait pas, il était dans les principes de n'en pas changer ; il aurait regardé cela comme une faiblesse.

Il mourut, comme il avait vécu, avec une supérieure fermeté, et quand son médecin Senac (2), que le Roi lui envoya, arriva à Chambord, il lui dit : « Mon ami, vous venez trop tard ; c'est ici la fin d'un beau songe ! » Et il tint encore quelques propos dans le même goût.

Ne pouvant l'enterrer en terre sainte, le Roi ordonna que l'on le laissât exposé, après l'avoir embaumé, dans une des salles du château de Chambord où son régiment de houlans continua de le garder. Sa Majesté écrivit au Roi de Pologne pour lui demander où il voulait que l'on le transportât. Dans

(1) *Histoire de Polybe, depuis la seconde guerre punique jusqu'à celle de Macédoine*, trad. du grec par dom Vincent Thuillier, avec un commentaire... par J.-Ch. de Folard. Paris, 1727-30, 6 vol. in-4°.

(2) Jean-Baptiste Senac (1663-1770), médecin du maréchal de Saxe, qu'il accompagnait dans ses campagnes, devint celui de Louis XV en 1752.

la suite, il fut conduit en cérémonie dans une église luthérienne de Strasbourg. Telle fut la fin de ce grand homme.

. . . .

Le 29 décembre 1750, j'arrivai à Paris, sans aucun grand objet, ce qui m'étonnait toujours. Cependant, sur une lettre de M. de Champeaux (1), de Hambourg, où il m'exhortait, par de fortes raisons, à m'adonner aux Affaires Étrangères, j'avais repris d'assez grandes vues là-dessus, et j'en avais écrit, le 15 décembre, de Condé, à mon ami Ticquet. Lui envoyant la lettre de M. de Champeaux et me proposant indirectement pour l'ambassade de Naples, j'étais curieux de voir ce que cela aurait produit, et ayant été, le jour de l'An, à Versailles, en partie pour cela, M. de Puisieux me dit que tous ces arrangements étaient faits il y avait longtemps, et que je pouvais suivre d'autres vues, puisque, de cinq ou six ans, il se pouvait qu'il n'aurait pas lieu de m'employer, et Ticquet me dit de même, me conseillant cependant tous deux de ne pas renoncer à cet objet, et paraissant toujours me mitonner un peu.

Voilà donc encore un objet où j'échouai, comme à tant d'autres!

En arrivant à Paris, j'avais été chez les pauvres restes de cette malheureuse maison d'Harcourt. La Maréchale, dont nous drapâmes tout l'hiver, était morte le 15 décembre. La pauvre Mme de Mailloc (2), qui ne vivait que pour elle, l'avait suivie de près, ainsi que le jeune marquis d'Harcourt et l'abbé. La Maréchale était morte comme elle avait vécu, comme une sainte et avec une fermeté admirable. Le nouveau duc d'Harcourt (3) se retira, avec son fils, chez le comte d'Harcourt dont la femme était très mal, depuis la mort subite, à ses côtés, de l'abbé. Mlle de Beuvron (4) était chez Mme de

(1) M. de Champeaux était l'envoyé du Roi en Basse-Allemagne.

(2) Claude-Lydie d'Harcourt (1696-1750), sœur du maréchal d'Harcourt, mariée, en 1720, à Gabriel-René, marquis de Mailloc, mort en 1724.

(3) Anne-Pierre d'Harcourt, comte de Beuvron, devenu duc d'Harcourt à la mort du maréchal, son frère. (V. la note de la page 44.)

(4) Louise-Angélique de la Croix d'Harcourt, dite Mlle de Beuvron (1699-1762), fille d'Henri d'Harcourt, marquis de Beuvron (1654-1718), maréchal de France, et de Marie-Anne-Claude Brulart.

Guerchy (1), et le duc d'Harcourt cherchait une maison pour l'y retirer et, y mariant son fils aîné, tâcher de relever cette malheureuse famille.

Par toutes ces morts, nous héritions de tous les biens de cette maison que, hors Harcourt (2) que le duc rachetait, nous mettions en vente, et par toutes ces choses auxquelles on ne devait pas s'attendre, les biens que nous avions eus, chacun de nous trois, de nos femmes, doublaient, de sorte que mes enfants se trouvaient avoir environ 45 mille livres de rente. Ainsi, nous avions fait de grands mariages de toute façon. Tout cela donnait bien à travailler, à démêler!

(1) Gabrielle-Lydie, née en 1722, fille de François, maréchal d'Harcourt, et de Marie-Madeleine Le Tellier, épousa, en 1740, Claude-Louis-François de Regnier, comte de Guerchy (1715-1767), lieutenant général en 1748, et ancien ambassadeur à Londres. Elle était belle-sœur du prince de Croÿ.

(2) Le marquisat de Thury en Normandie (élection de Bayeux) fut érigé en duché par Louis XIV (1700), et en pairie (1709), en faveur d'Henri d'Harcourt, maréchal de France (1654-1718).

V

DU 1er JANVIER 1751 AU 31 DÉCEMBRE 1752

Mes premières démarches pour l'obtention du cordon bleu. — Visite à Mme de Pompadour. — Je vais à Trianon, à Choisy, à la Meute. — Fête donnée, à Paris, par le maréchal de Soubise. — Souper à Trianon. — Patinage sur le grand canal de Versailles. — Départ pour l'Hermitage, le 4 mai; pour Compiègne le 27 juillet 1755. — Accident du Roi à la chasse. — Soupers. — Retour à Paris le 8 août. — Ma mère achète une maison à Ivry. — Séjour à Rambouillet. — Naissance du duc de Bourgogne. — Satisfaction du Roi à ce sujet. — Le feu à la Grande Ecurie. — Mort du duc de Boufflers. — M. de Saint-Contest remplace, aux Affaires Etrangères, M. de Puisieux. — — Fêtes de la naissance du duc de Bourgogne. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Départ pour l'Hermitage le 23 septembre; retour à Paris le 5 janvier 1752. — Etat de la Cour. — Le Roi abat des arbres dans le parc de Versailles. — Mort de la reine de Danemark, du duc d'Orléans et de madame Henriette. — Douleur du Roi. — Changement dans les appartements du château. — Tristesse de la Cour. — Départ pour l'Hermitage le 24 avril. — Séjour au château de Séchelles. — Maladie du Dauphin. — Chasse à tir, à la ferme de Rouvray, avec le prince de Soubise et le duc d'Orléans; avec le Roi, dans la plaine Saint-Denis. — Réception du président Ogier à Ivry. — Chasses à Trappes, à Sarcelles, etc.

Le 1er et le 2 janvier 1751, je me trouvai à Versailles, où il n'y eut pas un monde prodigieux, ni d'autre nouvelle que la

promotion de cordon bleu du duc de Chaulnes (1) et du marquis d'Hautefort, mon beau-frère, ambassadeur à Vienne. Cela redoubla mon goût pour cet emploi, et je continuai quelques démarches à ce sujet.

Voulant aussi me remettre un peu plus dans l'intimité du Roi, quand ce ne serait que pour avoir plus de considération et être à portée de profiter des occasions, je résolus de faire les démarches nécessaires, d'autant plus que n'y ayant plus de spectacles dans les cabinets, les chasseurs avaient plus beau jeu, cet hiver, mais aussi il y en avait tant de nouveaux, que je résolus de chercher à me mettre des voyages du Roi pour me tirer de la foule de cette jeunesse inconsidérée.

Mme la marquise de Pompadour étant la seule voie pour cela, et étant, alors, au plus haut pinacle de crédit où jamais aucune maîtresse ait, peut-être, été, je lui demandai audience et la priai de me remettre dans les faveurs et les voyages du Roi. Elle me dit que je pouvais me faire inscrire et qu'elle lui en parlerait, et je vis bien qu'elle l'avait fait, comme elle avait eu la bonté de le faire la première fois, quand M. de Montmartel lui en parla, car, dès le soir, le Roi me regarda différemment et, le lendemain, ayant chassé, presque pour la première fois depuis un an, je fus nommé des premiers pour souper dans ses cabinets. Nous y étions vingt-quatre en tout, le nombre des favorisés augmentant à mesure qu'elle en protégeait, car elle disposait absolument de tout cela et à peu près de tout le reste de même. D'ailleurs, tout était à l'ordinaire. Voici la liste de ce souper, comme on était placé, au hasard, à une table ronde, à commencer par ma gauche :

M. le duc de Chaulnes, la duchesse de Brancas, la grande, le duc d'Ayen, la marquise d'Estrades, le Roi, la marquise de Pompadour, le marquis de Gontaut, le baron de Montmorency, le duc de Broglie, le marquis de Crillon, le comte de

(1) Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly (1714-1769), d'abord vidame d'Amiens, puis duc de Picquigny, enfin duc de Chaulnes à la mort de son père, était lieutenant général depuis 1748. Il obtint, en 1752, la charge de gouverneur et lieutenant général des provinces de Picardie et d'Artois.

Il avait épousé, en 1734, Anne-Josèphe Bonnier de la Mosson.

Brionne ou M. le Grand, le chevalier d'Apchier, la comtesse du Roure, le marquis de Clermont-d'Amboise, le comte de Langeron, M. de Lostanges, le marquis de Croissy, le prince de Croÿ.

A une petite table étaient : M. le duc de Boufflers, le marquis de Poyanne, M. de Choiseul, M. de Laval, fils du maréchal, le comte de Scey, le marquis de Crussol qui partait pour Parme, en tout 24.

Croyant que j'allais être mieux traité à la Cour, je la fis plus exactement, et je fis, avec mes chevaux, trois chasses agréables de suite à Saint-Germain. Mais, à la seconde, je fus un des seuls renvoyés, ce qui me fit ressouvenir du haut et bas de ce pays et de la folie de s'y abandonner.

La troisième chasse fut le jour que le Roi alla à Choisy : nous n'étions que quatre dans ses bonnes petites voitures. Il était fort joli de faire sa cour et de chasser ainsi, quand la foule et la terrible gondole n'en étaient pas. Nous mangions toujours un morceau avec le Roi, à Saint-Germain, chez le duc d'Ayen, qui faisait bien les honneurs de chez lui. Ce jour-là, le Roi nous mena à Trianon, voir toutes ses serres chaudes de plantes rares, celles de fleurs, la ménagerie des poules qu'il aimait, — la Marquise lui ayant donné tous ces petits goûts, — le joli pavillon, les jardins fleuristes, les herbiers et légumiers ; tout cela était distribué avec beaucoup de goût et exécuté avec bien de la dépense, d'autant plus malheureuse que l'on en faisait presque autant à chaque maison tant du Roi que de la Marquise, et que ce malheureux goût des petits bâtiments et de ces petits détails coûtait immensément, sans rien faire de beau à rester.

Ce même soir 13, le Roi partit pour Choisy, et moi pour Paris. Sur ce que m'avait dit la Marquise, je m'étais fait inscrire pour être tout à fait du voyage de Choisy, et je fus assez étonné que M. de Gesvres me dît que j'avais été refusé. Je pris le parti de laisser tout cela là, mais, ayant vu qu'il n'y avait presque, sur la liste, que les plus anciens ou le service, et que le plus grand nombre demandaient à aller *polissons*, c'est-à-dire sans être logés, je demandai à être sur cette se-

conde liste, et je fus accepté, et, ne voulant pas m'adonner entièrement à ce pays dangereux, je me fixai, pour l'avenir, à tâcher d'être quelquefois des soupers à Versailles, et externe dans quelques voyages, et je m'en tins là.

Le 15, je me rendis à Choisy, en habit gris, ayant négligé de demander l'uniforme vert l'année d'auparavant, que j'avais presque tout abandonné. Je priai, le soir, la Marquise de le demander pour moi au Roi, car elle se mêlait seule de tous les détails des faveurs de la Cour. Elle le demanda, et me dit que le Roi me permettait de le porter. On badina beaucoup à ce sujet, car ce voyage était composé, pour le plus grand nombre, de mes amis et contemporains, avec lesquels j'étais fort libre. Aussi, j'achevai de me défaire, alors, de la timidité que j'avais eue, jusque-là, à la Cour, et je m'y trouvai fort à mon aise. On y fut fort gai, et presque polisson, et l'on y faisait sa cour très agréablement, de sorte que ce séjour me plut assez, et je résolus de tâcher d'y venir ainsi tous les voyages d'hiver, car tout cela ne me faisait pas oublier mon goût pour mon pays, l'été, et, quoique ce grand spectacle, vu de si près, me flattât, j'en sentais bien et je n'en voyais que mieux tout le faux et le méchant, la plupart du temps étant employé à donner des ridicules ou à médire de son prochain, et comme je n'avais ni ne voulais avoir ce talent-là, et que je ne jouais pas bien, je ne pouvais pas me mettre dans la plus grande faveur. Je n'y tenais pas non plus, mais seulement à être souffert avec bonté, et, étant plus ferme que jamais sur ma façon de penser, chrétienne et philosophe, je m'amusais beaucoup de voir tout cela, ne me dérangeant pas autrement que par la vanité, et mon amour-propre qui était flatté d'être des voyages de Choisy.

Voici la liste de celui-ci, du 13 au 18 janvier :

Logeant : M. le maréchal de Richelieu, le maréchal de Duras, le duc d'Ayen, le comte d'Estrées, marquis d'Armentières, comte de Croissy, duc de Chevreuse, duc de Chaulnes, marquis de Meuse, duc de la Vallière, prince de Soubise, marquis de Gontaut, prince de Monaco, marquis de Beuvron, marquis de Sourches, comte de Maillebois, comte de

Brionne, prince de Turenne, duc de Fleury, duc d'Estissac.

Les dames : madame la marquise de Pompadour, comtesse d'Estrades, duchesse de Brancas, duchesse de Chevreuse et madame de Pons.

Les *externes* ou *polissons* furent :

MM. de Joyeuse, de Crillon, de Choiseul, duc de Boufflers, de Laval, comte de Scey, prince de Croÿ, marquis de Beaufremont, vicomte de Rohan, duc de Bouteville, duc de Bouillon, maréchal de Belle-Isle, Mgr le comte de Clermont, marquis de Pignatelli, comte de Fitz-James, M. de Saint-Florentin, marquis de la Salle, duc d'Aiguillon, comte de Saulx.

Je restai à Choisy le 15. Le Roi se promena et s'amusa, comme moi, à voir travailler des ouvriers et à faire couper un bosquet. Il aimait beaucoup d'être à l'air et aussi les petits jardinages et petits bâtiments.

Le 16, ayant couché à Thiais chez M. Araut, je vins au lever et je suivis le Roi à la chasse dans Verrières, où l'on prit deux cerfs. Nous n'étions que quatre à la chasse, qui est charmante comme cela : c'étaient MM. de Croissy, de Boufflers, de Beuvron et moi. Je vis, pour la première fois, le nouveau chemin magnifique de Versailles à Choisy, passant devant Berny et venant aboutir au superbe rond devant Choisy, au pavé de Fontainebleau. Il a bien coûté, y ayant de terribles mouvements de terre et bien du terrain perdu. Je revins m'habiller à Thiais, où l'on me descendit en passant, et je reparus, le soir, à Choisy, pour la première fois avec l'uiforme vert.

M. le Dauphin avait couché la veille à Choisy. Je remarquai qu'il s'y évertuait, et qu'au lieu de traiter durement, comme à l'ordinaire, madame de Pompadour, il l'accueillit très gracieusement, ce voyage-là, et, en général, quoiqu'il fût toujours dévot et aimant à s'instruire assez sérieusement, il paraissait alors que, si sa tendresse pour la Dauphine venait à se refroidir, il pourrait bien avoir bientôt des maîtresses qui achèveraient de le dégourdir. Il paraissait être assez savant et ne pas manquer d'esprit. Ce jour-là, il accompagna

le Roi jusqu'à Verrières, et retourna, de là, à Versailles.

Le lendemain, Mesdames, toutes cinq, et huit de leurs dames, arrivèrent pour dîner à Choisy et y couchèrent. La Marquise, ayant ainsi attiré, depuis deux ans, la famille royale, et les gagnant par beaucoup d'attentions et de respects, avait tâché de gagner leur confiance, et était bien avec eux tous, et même fort bien avec la Reine, de sorte qu'il ne manquait rien à sa gloire et à son crédit, dans son espèce. Elle était là, à Choisy, à cinq lieues d'Etiolles, où elle avait été longtemps à ne pas devoir espérer jouer un tel rôle. Le Roi en paraissait plus charmé que jamais, et elle se conduisait auprès de lui avec beaucoup d'art, d'attention et de respect.

Le Roi décida alors le plan de l'établissement de cinq cents pauvres gentilshommes de l'Ecole militaire, et elle nous dit qu'il y avait deux ans qu'il y travaillait lui-même avec application, et qu'il verrait cet édifice de Bellevue, ce qui ne ferait pas mal (1).

Le Roi parut, ce voyage-là, fort content et fort à son aise, et fut, à son ordinaire, d'une bonté charmante.

Le 17, après avoir suivi le Roi au Salut, dans la vilaine église de Choisy, que l'on allait abattre, et faire un port à la place — car l'on en bâtissait une autre belle avec les revenus de l'abbaye de Signy de mon pauvre oncle (2) — je partis de Choisy et vins, pour la première fois, par le nouveau chemin ferré qui traverse le long village de Vitry à Paris, où je n'avais presque pas encore resté, et où je demeurai un peu de suite.

Le 7 mars, j'allai, pour la première fois, passer la journée avec le Roi à la Meute (3) ; j'y vis les nouveaux ouvrages :

(1) On sait que c'est à l'initiative de Mme de Pompadour que l'on doit la création de l'École militaire ; elle fut construite par l'architecte Gabriel et terminée en 1756.

(2) L'abbaye de Signy était située dans les Ardennes. Quant à l'oncle auquel il est fait allusion, c'était Alexandre-Jean-François, comte de Beaufort, tué, en 1744, à Velletri.

(3) Nous conservons l'orthographe de ce nom qui, aujourd'hui, par corruption, s'écrit *la Muette*. Située à l'entrée du Bois de Boulogne, du côté de

les trois beaux salons et les souterrains sont superbes ; le reste peu de chose. On faisait une terrasse et une augmentation vers le bois. On y vivait avec beaucoup de liberté. Il y avait un grand dîner, mais le souper était le plus considérable, étant le repas du Roi. Il se promenait, s'il faisait beau, ou jouait dans le salon. Après le dîner, il travaillait ou tenait conseil. A huit heures et demie, tout le monde se rassemblait au salon. Il venait y jouer à neuf heures. On soupait à une très grande table à dix. C'était M. le Premier, gouverneur de la Meute (1), qui servait le Roi et le nourrissait, avec les officiers qu'il choisissait, les dépenses du total étant passées sur le compte qu'il en donnait.

Nous étions, ce jour-là, à table, à prendre du Roi par sa gauche :

Le Roi, madame la marquise de Pompadour, prince de Soubise, duc de Luxembourg, marquis d'Armentières, marquis de Voyer, comte d'Estrées, prince de Turenne, comte de Maillebois, marquis de Sourches, marquis de Choiseul, comte de Croissy, madame du Roure, duc de Boufflers, marquis de Beauffremont, duc de Broglie, prince de Croÿ, marquis de Pignatelli, duc de Chevreuse, duc de Chaulnes, duc de la Vallière, marquis de Gontaut, duc de Richelieu, madame la duchesse de Brancas, duc d'Ayen et madame d'Estrades. A une petite table étaient MM. de Beuvron et de Laval.

Ce voyage était très gai : la Marquise fut surtout très enjouée. Elle n'aimait aucun jeu, et jouait plutôt pour polissonner et être assise que par goût. Elle vit beaucoup avec

Passy, la Meute fut d'abord un rendez-vous de chasse, d'où son nom. Charles IX la fréquenta, et Marguerite de Valois l'offrit à Louis XIII, après lequel elle passa aux Fleuriau d'Armenonville, qui la cédèrent à la duchesse de Berry, fille du Régent, en échange du château de Madrid. Louis XV y séjourna souvent, avec la partie intime de son entourage. Démolie partiellement sous la Révolution, il n'en subsiste, aujourd'hui, qu'un gros pavillon s'élevant au milieu d'un parc que les aliénations de terrains diminuent de jour en jour.

(1) Le gouverneur des châteaux de la Meute et de Madrid et le gouverneur du Bois de Boulogne était alors le marquis de Beringhen, Premier écuyer.

ses complaisants, MM. de Meuse, de Gontaut, etc. Le Roi faisait deux parties après souper, car il aimait les gros jeux et les jouait tous très bien et très vite, et il se couchait vers les deux heures. C'est ainsi qu'était la vie de tous les petits châteaux.

Après le coucher, je revins à Paris. Il n'y avait qu'un pas.

Le lendemain, j'allai, essayant un *wurst* (1) que je venais d'acheter du bel encan de notre pauvre maréchal de Saxe, au Bois de Boulogne, où le Roi chassait le daim avec l'excellent équipage de Dampierre. La chasse fut très belle et j'y courus dans le Bois avec grand plaisir, et je revins à cheval à Paris.

Le 16, j'allai à la belle fête que donna le prince de Soubise. On dit que, hors à la Cour, on n'en avait pas vu de plus belle depuis vingt ans, à Paris. Il y eut bal avant et après souper, où toutes les jeunes femmes de condition étaient. On soupa à un grand fer à cheval superbe de toute façon, à quatre autres tables de trente couverts, et beaucoup d'autres petites, comme on pouvait. En tout, il y soupa environ trois cents personnes. Je soupai à une dernière table avec la maréchale de Belle-Isle, madame de Tallard, le duc de Richelieu, un prince de Nassau-Weilbourg, dont j'avais connu la sœur aux eaux de Langen-Schwalbach, et deux princes de Borghèse. Cette belle maison (2) illuminée, que l'on ne voyait jamais ouverte, son bel escalier et appartement, la foule de la bonne compagnie et l'ordre et la magnificence firent beaucoup d'honneur au prince de Soubise, qui y fut charmant.

Pour me mettre de toutes les parties, je demandai à aller à Trianon et, ayant eu permission, j'y allai le 18, l'après dîner. Ce palais enchanté quand il fait beau, était alors terrible par le froid excessif qu'il faisait, la gelée ayant pris vers le 14, très vivement, et qui fut de durée. Surtout à

(1) Sorte de voiture longue.
(2) Aujourd'hui les Archives Nationales, rue des Francs-Bourgeois.

table, nous fûmes gelés. Le Roi occupait, avec la Marquise, le bout de la dernière galerie, et se tenait dans une petite chambre où M. le Dauphin et Mesdames étant arrivés, on fut cinquante bien serrés.

J'examinai la distribution du dessus, dans les attiques, qui me parut avoir beaucoup d'art. On y menait la même vie qu'à Choisy et à la Meute, lorsqu'il y avait encore plus de liberté, y ayant un peu moins de monde. C'était le comte de Noailles qui, comme gouverneur de Versailles, l'était aussi à Trianon. Comme tel, il faisait servir le Roi par les officiers qu'il choisissait. Il arrêtait de même les dépenses qui étaient payées sur son arrêté. Il devait servir le Roi, qui l'en dispensait, de sorte qu'il était à table.

Au souper, nous fûmes, à prendre du Roi, par sa droite : Mme d'Estrades, M. le prince de Conty, Mme de Brancas, d'Ayen, Maillebois, Gontaut, Voyer, Meuse, Mme de Livry, Monaco, Croÿ, Sourches, Crillon, Joyeuse, Beuvron, Beauffremont, d'Estrées, Croissy, d'Estissac, Chevreuse, Chaulnes, Saulx, comtesse d'Egmont, d'Armentières, Soubise, comte de Noailles, Mme de Pompadour. M. de La Vallière et le vicomte de Rohan ne se mirent pas à table. A deux heures et demie, M. de Crillon me ramena à Versailles, où je couchai.

Le 19, par une très belle gelée, j'allai sur le canal qui était bien gelé, seul, en redingote, sans être connu, et je m'y amusai deux heures très bien sur la glace, à voir patiner. J'appris, là, que de bons patineurs faisaient deux fois la longueur du canal, qui a huit cents toises, en six minutes, ce qui ferait, à continuer, six lieues et un tiers en une heure. Je me fis pousser en traîneau d'un bout à l'autre, ce qui est une voiture charmante, et j'essayai d'aller à patins, dont je venais aisément à bout, en me soutenant un peu, en poussant le traîneau. Ce coup d'œil du canal ainsi couvert de monde et vu d'en haut, est superbe. Le soir, je revins souper à Paris.

Le 20 au matin, je retournai, la belle gelée continuant, à Versailles, au lever, et, à trois heures, je suivis le Roi à la

course de traîneaux, dans les jardins. J'en menai, pour la première fois, un, ce qui est très amusant, quand on a des chevaux avec de bonnes bouches, mais M. d'Ecquevilly, avec qui je relayai, et moi, nous en menâmes de bouche très rude. Il y avait dix-huit traîneaux. Le Roi menait sa fille aînée, devant était celui du duc d'Ayen, et, devant, M. le Premier, qui menait la bande, et beaucoup de pages et d'écuyers à cheval. Derrière le Roi, Mme Adélaïde en menait, de très bonne grâce, un avec Mme Victoire. Un cocher menait ensuite les deux autres Mesdames. Ensuite le duc de Chartres et le comte de Frise (1). M. de Croissy menait, après, quatre dames de la suite, dans un traîneau à deux chevaux qui étai le seul. Ensuite M. de la Suze (2) menait deux dames de la suite. M. de Monaco menait Mme de Coigny. Ensuite, le reste des courtisans se coupant tant que l'on pouvait : M. de Montmorency, MM. de Chevreuse et de Pignatelli, M. de Rochefort, M. d'Ecquevilly et moi, MM. de Broglie et de Périgord, Champcenetz, etc.

On passa de la terrasse dans les jardins d'en bas, dans toutes les petites allées, et l'on revenait toujours sur le Tapis vert, le montant et descendant au grand galop, à qui plus vite, ce qui faisait un coup d'œil charmant. On relaya deux fois sur le Tapis vert. Ces fêtes sont très belles. Cela dura jusqu'à la nuit, que le Roi rentra et partit, ensuite, pour Bellevue. J'avais alors rempli mon objet d'être de toutes les parties du Roi, hors le seul Bellevue (3), où presque per-

(1) Le comte de Frise, mestre de camp à la suite de Royal-Allemand, nommé brigadier de cavalerie en 1747, mourut maréchal de camp le 31 mars 1755, à l'âge de 17 ans.

Il était neveu du maréchal de Saxe, dont il fut l'héritier, et le Roi, après la mort de son oncle, lui laissa la jouissance du château de Chambord.

(2) Louis-Michel de Chamillart, comte de la Suze, né en 1709, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, épousa, cette même année, Anne-Madeleine de Chauvelin.

(3) C'est le 25 novembre 1750 que fut inauguré le château de Bellevue. Louis XV l'avait donné à Mme de Pompadour en échange de maisons à elle appartenant. Elle le vendit en 1757, au Roi, moyennant 325.000 livres.

Sous Louis XVI, Bellevue appartint à Mesdames, et, en l'an V, le château fut démoli par son acquéreur, M. Testut. (V. *Meudon, Bellevue et Chaville*, par le vicomte de Grouchy.)

sonne n'allait encore, que les acteurs ou premiers intimes.

Le 22, j'entrai à la retraite; j'y passai les deux derniers jours gras. Je fis mes dévotions le mercredi des Cendres, à l'heure où, anciennement, j'aurais été à la fin du bal de l'Opéra.

Comme je ne demandais plus rien à la Cour; que, n'ayant plus de régiment, je n'y avais plus d'affaires, et que mon ambition était entièrement assoupie, je prenais la Cour pour ce qu'elle valait, ne m'en laissant plus enthousiasmer, et je me réglai, tout cet hiver, à y aller passer trois jours tous les quinze jours. Je faisais une chasse; je soupais ordinairement dans les cabinets, et je revenais, le lendemain, ayant été à une toilette de la Marquise et vu quelques ministres. A la fin de l'hiver, je n'y allai qu'une fois en trois semaines, et je ne chassai presque plus, à cause du mauvais temps, du grand nombre de nouveaux venus, et du peu que je voyais que cela rapportait. . . . .
. . . . (1).

Le 28, j'arrivai de bonne heure à Compiègne. Je soupai, les deux premières chasses que je fis, dans les cabinets. J'y trouvai de nouveau M. de Baschy (2), nommé à l'ambassade de Portugal, qui venait de celle de Bavière, (il me donna le goût de prendre une teinture d'astronomie), et la jeune Mme de Choiseul, qui était Mlle de Romanet (3), grande et bien faite.

(1) Départ du prince de Croÿ pour l'Hermitage, le 4 mai. Le 22 juin, il rejoint le comte d'Argenson avec lequel il exécute, pour la seconde fois, une tournée militaire.

Revenu à l'Hermitage, il le quitte de nouveau, pour se rendre à Compiègne, le 27 juillet.

(2) François de Baschy, comte de Baschy-Saint-Estève (1710-1777), ministre plénipotentiaire auprès de l'Électeur de Bavière en 1748, puis ambassadeur en Portugal, en 1752, et à Venise en 1760, avait épousé, en 1740, Charlotte-Victoire Le Normand.

(3) Charlotte-Rosalie de Romanet, morte le 2 juin 1753, à l'âge de 20 ans. Fille de Pierre-Jean de Romanet, ci-devant président au Grand Conseil, et de Marie-Charlotte d'Estrades, elle épousa, le 25 avril 1751, au château de Bellevue, François-Martial, comte de Choiseul-Beaupré, brigadier des armées du Roi, né en 1717.

La nouvelle mariée venait d'être nommée dame de Mesdames de France.

Le 31 juillet, voici le souper : le Roi, Mme d'Estrades, le baron de Montmorency, la marquise de Cotenfau (1), M. de Baschy, Mme de Choiseul, le duc d'Estissac, M. de Leyde, M. de Mazarin, le duc de Villeroy, le duc de Fleury, M. le Grand ou comte de Brionne, M. de Sourches, M. de Croÿ, M. de Voyer, M. de Gontaut. Mme la Marquise et M. de Meuse soupèrent en haut, à cause du maigre, et vinrent au dessert. Après le souper, comme nous jouions à la comète, je vis tomber le tonnerre sur la terrasse : personne n'en eut peur.

Le 2 août, il y eut plus de monde; je soupai à la petite table. Le 4 et le 5, je fus renvoyé presque seul, dont je fus très piqué, et j'en parlai à M. de Soubise.

Le Roi, pendant tout ce voyage, ne me parla pas, non plus que Mme la Marquise, ce qui me faisait voir que je n'étais que souffert, mais pas favorisé. Il est vrai que c'était tout ce que je désirais, pour en imposer un peu comme courtisan, et que je ne faisais aucune des démarches particulières qu'il fallait faire pour être dans une plus grande intimité. Je n'avais ni assez de bassesse, ni assez de hardiesse pour cela.

Le 5 août, à la chasse du chevreuil, le Roi tomba rudement. Son cheval, ayant mis le pied dans un trou, dans une route, fit presque la grande panache : j'arrivai comme il était encore par terre, fort étourdi de sa chute. Il remonta, cependant, peu après, le même cheval. Il avait le coude et le front fort écorchés et avait rudement cassé son fusil et sa montre. Il soutint, avec son courage ordinaire, cet accident qui inquiéta bien. Il recourut, après, pour se réchauffer. Il ne fut pas saigné, et, le surlendemain, il alla doucement, d'abord, à la chasse, puis l'ardeur l'emporta et il alla tout comme à l'ordinaire. Il est certain qu'il est un véritable et vigoureux chasseur. Il est tombé souvent, sans s'en étonner.

Le 7, pour ma dernière chasse, je soupai dans les cabinets. Il y avait le Roi, Mme d'Estrades, le duc d'Ayen, le baron

(1) Ce nom, que nous n'avons pu identifier, est orthographié de la même manière, page 194.

de Montmorency, comte de Maillebois, duc d'Estissac, Mme de Livry, Mme de Coigny, marquis de Croissy, petit de Mazarin (1), duc de Villeroy, duc de Fleury, comte de Brionne, Croÿ, Poyanne, d'Armentières, Soubise. A la petite table, MM. d'Ecquevilly, Joyeuse, duc de Broglie, de Leyde, Sourches, La Salle.

La Cour était à l'ordinaire, hors que le nombre des admis dans les cabinets augmentait toujours et que l'on y était admis sans chasser, quand on voulait faire des démarches auprès de la Marquise, qui faisait tout. Compiègne, surtout pour un chasseur, me parut fort agréable, la Cour, plus ramassée, plus unie, et ayant l'air de campagne et moins de monde pétulant, les colonels étant alors à leurs régiments. C'est ce qui me déterminait, pour y être moins confondu, à y venir tous les ans. On y faisait aussi plus aisément ses affaires, les ministres étant plus accessibles.

Le 8 août, je partis de Compiègne. Je ne fis que traverser Paris par la rue Saint-Louis et la porte Saint-Bernard, et j'arrivai dans la maison que ma mère avait achetée, depuis deux mois, à Ivry, de Mme Hervé ou de ses héritiers, 53.000 livres. Elle avait appartenu longtemps au riche et curieux M. Julienne (2) des Gobelins, qui y avait fait bien de la dépense et, joint à la jolie situation, en avait fait peut-être la plus riante guinguette de tous les environs de Paris, surtout pour le jardin et un salon en bas. Ma mère l'acheta de ses fonds, et elle goûta bien le plaisir de la propriété, étant la première maison, à elle seule, qu'elle eût habitée (3).

J'allai tirer deux fois, vis-à-vis, dans le parc de Bercy, en

(1) Louis-Marie Guy, né en 1732, fils de Louis-Marie-Augustin, duc d'Aumont, fut promu brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, et devint duc de Mazarin par son mariage, en 1747, avec Louise-Jeanne de Durfort-Duras, duchesse de Mazarin.

(2) M. de Julienne, entrepreneur de la manufacture des Gobelins, membre honoraire de l'Académie de peinture et sculpture, mort en 1766, possédait une collection de tableaux qui passait pour une des plus belles de Paris.

(3) « Les maisons les plus considérables d'Ivry sont celles de M. Dancourt, de M. le duc de Croÿ et de Mme Viellard... La maison de M. le duc de Croÿ est considérable ; les jardins sont vastes, beaux et bien plantés. » (*Guide de Thiéry*, t. II, p. 195.)

passant l'eau en bateau, et j'allai, une fois, tout un jour à Choisy, le Roi y étant. J'en étais fort à portée. M. le Dauphin et Mesdames y vinrent ce jour-là, de sorte que la table du Roi, où il n'y avait que des dames, ni la nôtre ne pouvait contenir tout le monde. Je revins à deux heures à Ivry.

Le 19 août, j'allai par Paris à Versailles, coucher.

Le 20, je donnai à M. Marie (1) le titre de Solre, et j'entamai l'affaire pour que le Roi me permît, par une lettre que m'écrirait M. d'Argenson, à qui j'en avais parlé à Choisy, de faire appeler mon fils le prince de Solre-le-Château.

Le soir, j'allai coucher à Rambouillet. Je m'y amusai beaucoup à chasser ; tous les matins j'allais tirer. Une fois, seul, au bout du parc, je tuai huit faisans ou faisandeaux de suite, que j'envoyai à ma mère. Je chassai, une autre fois, à Saint-Léger, et, une autre, sur l'étang de Pourras. Nous chassâmes aussi, une fois, un sanglier, avec les chiens de M. du Cambard, qui nous fit faire bien du chemin, et une fois, avec M. le duc de Penthièvre, nous prîmes un cerf avec l'équipage des grands chiens du Roi, qui étaient là. Le prince me consulta pour son grand parterre d'eau. Je fus d'avis d'un grand arrondissement et de laisser les quatre canaux d'à côté. Il parut résolu à suivre mon plan. Il était toujours d'une sainteté et tranquillité parfaite, paraissant n'aimer rien outre ses devoirs et sa famille, et d'accommoder son parc. La princesse était aussi du même caractère, et cela faisait une petite Cour très douce qui me convenait fort, d'autant plus que le prince me marquait beaucoup d'amitié et que j'étais son cousin issu de germain par les Bournonville (2).

(1) Chef de bureau au ministère de la Guerre, auquel ressortissaient les affaires contentieuses, les lettres d'État, les brevets de retenue, de pension et de grâce. etc., etc.

(2) Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François, comte de Croÿ (1641-1672), grand-père de l'auteur de ces *Mémoires*, avait épousé, comme on l'a vu plus haut (p. 2), Anne-Marie-Françoise de Bournonville, fille d'Alexandre, prince de Bournonville.

D'autre part, Marie-Françoise de Bournonville, fille d'Ambroise, duc de Bournonville, gouverneur de Paris, avait épousé Anne-Jules, duc de Noailles (1650-1706), maréchal de France, dont une fille, Marie-Victoire-Sophie, veuve

Le 28 août, je suivis le duc de Penthièvre, en chaise, au rendez-vous au bout des Plainveaux, où nous trouvâmes le Roi. Je fis toute la chasse avec un cheval. Je vins à l'étang de Coupe-gorge, de là à la croix du Perray et, me trouvant à la tête de la chasse, je suivis le cerf à l'étang de Pourras où il fut pris. Je quittai là, et vins prendre ma chaise à Cognières, et j'arrivai encore avant le Roi, à Versailles.

Le 30 août, j'allai chasser à tirer à Trappes, où je m'amusai bien. De là, par Buc et Choisy, je revins à Ivry.

Le Roi m'avait permis d'aller à Choisy pendant son voyage, quand je voudrais. J'y soupai le 31 août.

Le 3 septembre, j'allai le matin à Choisy. Je chassai avec le Roi, pour la première fois, dans le joli bois de Sénart. On prit deux cerfs. Mesdames y étaient, et des beautés. Je vins m'habiller chez la concierge et souper à Choisy.

Hors à Versailles, je restai à Ivry, mais je n'y étais presque que pour souper, ayant commencé du 1er septembre à avoir des permissions de chasse dont je profitais presque tous les jours, surtout à la Courneuve et à la Saussaye. Je tuai environ deux cents pièces dans les quinze premiers jours de septembre. La ponte qui avait manqué, et quinze jours que je commençai trop tard fit que je n'en tuai pas tant que l'année d'auparavant. M. le président Ogier (1), qui acheta une maison à Ivry, me mena une fois à Orly (2) où je tirai 225 coups, mais fort mal. Je tirais toujours environ au tiers. Je fis, avec lui, bonne connaissance de chasse.

Le 12 septembre, sur la nouvelle que Mme la Dauphine avait eu des mouches, j'allai à Versailles. N'y ayant rien, je revins pour chasser, coucher à Paris. Le 13, à mon réveil, l'ayant apprise accouchée (3), je retournai à Versailles.

de Louis, marquis de Pardaillan-Gondrin, épousa, en 1723, Louis-Alexandre, comte de Toulouse, fils légitimé de Mme de Montespan, et père de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né le 16 novembre 1725.

(1) Jean-François Ogier (1703-1775), président au parlement de Paris en 1727, ambassadeur en Danemark de 1753 à 1766, conseiller d'État en 1766, avait épousé Marie-Guyonne Cavelier, fille d'un président au parlement de Rouen.

(2) Orly-sur-Morin, à 20 kilomètres de Coulommiers.

(3) Elle était accouchée d'un enfant qui reçut le titre de duc de Bourgogne et qui mourut le 22 mars 1761.

Le 10 septembre, Mme la Dauphine sentit quelque petite mouche, ou douleur. Le 11, elle eut un petit mouvement d'indigestion qui fit que, le 12, on lui donna une médecine qui ne fit que peu d'effet et, quatre heures après, le soir, je la vis debout, marchant bien et riant. Elle se coucha, soupa de bon cœur dans son lit. Vers minuit et demi, la médecine la fit encore aller. Elle s'habilla, alla à la garde-robe, où les douleurs la prirent. Elle sonna Mme Dufour (1), et lui dit qu'elle sentait quelque chose, et d'appeler. On courut réveiller M. le Dauphin et Jard (2), l'accoucheur, qui descendit à moitié habillé. Comme il entrait, les eaux perçaient et elle eut une douleur. M. Bouillac (3), médecin, arriva qui, avec Mme Dufour, aida à la soutenir. Elle resta habillée sur son lit. Elle eut encore une douleur, et, un moment après, la dernière, qui dura huit ou dix minutes. Jard ayant senti que l'enfant allait venir, Mme la Dauphine cria : « Le Roi ! Le Roi ! Des témoins ! »

M. le Dauphin, en robe de chambre, tout troublé, après avoir culbuté, dans l'antichambre, sur M. de la Vauguyon (4), courut à la porte. Tout le monde était retiré. Il trouva, sous l'escalier du Roi, deux porteurs de chaise qu'il fit entrer, ainsi que les Gardes du corps de Mme la Dauphine, qu'il fit entrer en pet-en-l'air, au nombre de six, et il prit sous le bras la sentinelle qui ne voulait pas quitter son poste.

Comme il rentrait avec eux, il trouva l'enfant venu à une heure et demi-quart, le 13 septembre 1751. Jard, sentant que c'était un garçon, et que, tout allant bien, rien ne pressait, tarda un moment à la délivrer, et dit à Mme la Dauphine d'être tranquille, qu'elle devait être satisfaite, mais qu'il

(1) Mme Dufour, première femme de chambre de la Dauphine.

(2) Jard, chirurgien, accoucheur de la Dauphine.

(3) De Bouillac, médecin des Enfants de France, depuis 1732, premier médecin du Dauphin et de la Dauphine à partir de 1735.

(4) Antoine-Paul-Jacques de Quélen, comte de la Vauguyon (1706-1772), menin du Dauphin depuis 1745, lieutenant général en 1748, créé duc et pair de France en 1758, gouverneur des Enfants de France en 1765, premier gentilhomme de la Chambre du Dauphin, plus tard Louis XVI, avait épousé, en 1734, Marie-Françoise de Béthune-Charost.

laisserait, un moment, l'enfant entre ses cuisses, jusqu'à ce qu'il y ait des témoins. Elle lui répondit : « A la bonne heure ! Mais, éloignez-le un peu, car il me donne des coups de pieds ! »

M. le Dauphin arrivant avec ceux qu'il avait trouvés, Jard leva l'enfant et acheva la couche, aidé de M. Bouillac, de Mme Dufour et d'une fille de garde-robe. Il mit le jeune prince sur un oreiller de Mme Dufour, qui lui servit de layette pendant une demi-heure. A chaque instant, il arrivait du monde, et la chambre se remplissant, la nouvelle se répandit. Un suisse des appartements, en chemise, se mit à courir, et arriva le premier à Trianon, où le Roi était et devait coucher, et cria tant qu'il put : « Un garçon ! Un garçon ! » Le Roi l'entendit, et fut tout troublé. Comme le comte de Noailles le repoussait, le croyant ivre, le prince de Turenne confirma la nouvelle. Il arrivait de Trianon par hasard. Comme tout le monde courait pour entrer, dès qu'il sut de quoi il était question, il remonta en chaise et alla à toutes jambes à Trianon le dire au Roi, qui fut si frappé qu'il se trouva mal d'abord ; ensuite, il courut dans la cour pour demander des voitures. Il n'y en avait qu'une au prince de Conti. Il se mit dedans avec les principaux. Le duc de Fleury et le prince de Turenne montèrent derrière, et il arriva ainsi chez Mme la Dauphine, une bonne demi-heure après qu'elle était accouchée. Tout le monde était, alors, dans l'appartement, qui fut bientôt plein. Mais, de près d'un quart d'heure après la couche, hors Mme de Brancas et ceux que j'ai dits, il n'y eut personne du tout, de tous ceux d'une certaine espèce qui devaient y être. La Reine, qui était chez Mme de Luynes, et Mesdames, croyant avoir le temps de s'habiller, n'arrivèrent aussi qu'après.

Enfin, on porta le duc de Bourgogne, qui est très fort et bien venant, chez Mme de Tallard (1). On l'accommoda. Le

(1) Marie-Isabelle-Angélique-Gabrielle de Rohan (1699-1754), épouse de Marie-Joseph, duc d'Hostun, duc de Tallard, brigadier des armées, gouverneur de Bourgogne, mort en 1755, dans sa 72e année, avait été nommée gouvernante des Enfants de France en survivance, le 4 septembre 1729, et pourvue de cette place en 1732.

Roi et toute la Cour resta jusqu'à huit heures du matin chez Mme la Dauphine, qui dormit bien et fut au mieux. Il paraît qu'elle accoucha au bout du neuvième mois, jour pour jour. M. le Dauphin embrassait tout le monde. La bagarre était si forte, qu'une de Mesdames y perdit son bonnet.

Le Roi ne se leva qu'à quatre heures. Je le suivis à six, chez le duc de Bourgogne où tout était plein. C'était un coup d'œil charmant de voir le Roi regarder avec complaisance cet enfant que tout le monde vit être un mâle bien vivant. Il fit venir la nourrice, qui lui donna pour la première fois le sein, qu'il prit à merveille. Il ne criait pas et paraissait bien vivant.

A huit heures, nous vîmes un joli feu d'artifice qui fut fait tout d'un coup dans la grande place, devant la première grille. A peine fut-il fini, que l'on vit le feu prendre dans un grenier, au coin à gauche de la Grande Ecurie. En moins de demi heure, tous les toits de la cour qui est derrière furent brûlés. J'y courus des premiers. M. de Lugeac, toujours rempli de bonne volonté, y vint et fit travailler. Il monta en haut, et je restai en bas à lui envoyer ce qu'il me demandait. J'aidai à établir la première pompe derrière, dans le grand manège, pour empêcher que la salle des spectacles ne brûlât. On fut trois heures à lutter pour la sauver, mais le vent étant bon, on en vint à bout. Le duc de Biron y fit bien travailler. J'y restai à aider pour former des chaînes jusqu'à deux heures la nuit que, le feu étant arrêté, je me retirai. Ce fut un grand incendie, mais les voûtes sauvèrent le dessous.

Le même jour de la naissance de M. le duc de Bourgogne, mourut en trois jours, de la petite vérole, le jeune duc de Boufflers, généralement regretté, surtout du Roi et de la Cour, où il avait parfaitement réussi. Il avait les manières du monde les plus douces et les plus engageantes, et se conduisit à merveille à la Cour. Il ne laissa qu'une fille de deux ans, mal à son aise. Ainsi finit cette branche dont le maréchal de Boufflers (1) avait fait l'illustration, et que le père et

(1) Louis-François de Boufflers (1644-1711), maréchal de France en 1693, duc de Boufflers en 1695, avait épousé, en 1693, Catherine-Charlotte de Gramont. C'était le grand-père du jeune duc dont il est question ici.

le fils avaient bien soutenue. Le Roi donna tout de suite son gouvernement de Lille et de Flandre à M. le prince de Soubise, qui fut comblé de grâces, ainsi qu'il le méritait. Nous fûmes bien aise de l'avoir pour gouverneur.

M. le marquis de Puisieux, étant d'une santé absolument délabrée, obtint alors de quitter sa charge de secrétaire d'État des Affaires étrangères. M. de Machault et lui proposèrent M. de Saint-Contest (1) pour le remplacer. Le Roi le déclara le 11 septembre. Il était alors ambassadeur en Hollande, mais, à Paris, le 12, il prêta serment et entra au Conseil. Le mardi 14, M. de Puisieux lui donna un grand dîner, avec tous les ambassadeurs et étrangers, et il l'installa; après quoi il se retira pour se reposer. Le Roi lui conserva l'entrée au Conseil comme ministre, et l'appartement du cardinal de Tencin, qui s'était retiré, depuis quelques mois, dans ses bénéfices, pour mettre un intervalle entre la vie et la mort.

M. de Puisieux était entré au ministère dans le temps le plus orageux de la guerre. Il avait fait la paix, et venait de voir pacifier le nord, et il laissait tout au courant et tranquille. Il était généralement estimé dans les pays étrangers : ainsi, il fit une belle fin. Pour moi, qui étais son parent et ami, je me voyais, par là, fort éloigné des vues passagères que j'avais eues pour les ambassades, et, ne voyant jour à rien, après avoir tenté de tout, je me confirmais dans le parti de jouir de mes biens, abandonnant les vues d'ambition, jusqu'à ce que les occasions se présentassent de les renouveler.

Pour la naissance de M. le duc de Bourgogne, on ordonna qu'il y aurait trois jours de fêtes et d'illuminations à Paris. Pour cela, on fit fermer toutes les boutiques ces trois jours, et obliger chaque particulier à illuminer. Cela déplut beaucoup au peuple, que l'on empêchait de gagner sa vie, dans le

(1) François-Dominique Barberie de Saint-Contest, né en 1701, maître des Requêtes, intendant de Pau en 1737 et de Bourgogne en 1740, ambassadeur près les États généraux des Provinces-Unies en 1749, secrétaire d'État des Affaires étrangères le 11 septembre 1751, avait épousé, en 1735, Jeanne Monique des Vieux, fille du fermier général.

temps que l'on le chargeait d'impôts. Hors le premier moment, la joie ne parut pas du tout avoir lieu dans Paris, au contraire : au milieu des illuminations forcées, il régnait un silence triste, et peut-être que jamais fête publique ne parut être faite de moins bon cœur, ce qui était bien étonnant pour le peuple français, qui attendait avec impatience cet événement. Tout cela était une suite du vingtième, des autres impositions, des affaires du Clergé et du Parlement, et de bien d'autres choses malheureuses. Si le Roi en fut instruit, il y avait de quoi lui faire faire bien des réflexions.

Le 19 septembre, étant sur mon départ, j'allai à Paris prendre de bonnes précautions, et, le soir, ayant pris un bel habit, j'allai au bas de la place Maubert, passer l'eau à l'escalier du terrain ou jardin de Notre-Dame, d'où, par le Cloître et la petite porte, j'arrivai, sans le moindre embarras, jusque dans le chœur de Notre-Dame où je me plaçai dans le sanctuaire, derrière M. de la Fare (1). Le Roi arriva, vers quatre heures, à la porte de la Conférence (2), où il prit des voitures de cérémonie. Il y en avait seize de la Cour et environ trente-deux, avec celles des princes et princesses. Toute la Maison du Roi, à cheval, l'attendait. Il passa au pas, en grand cortège, le long du Louvre. Tous ces quais étaient garnis de monde qui faisait un beau coup d'œil. Le Roi, M. le Dauphin et les princes du sang étaient dans un carrosse ; la Reine et ses filles dans un autre ; les princesses dans les leurs. Les dames du Palais et de Mesdames, les seigneurs en charges ou suivant le Roi remplissaient les autres. Le Roi entra à Notre-Dame à cinq heures et un quart. Le coup d'œil était magnifique, et avec beaucoup d'ordre (on peut lire le detail dans la *Gazette de Paris*).

Dans le sanctuaire, à droite, étaient deux rangées d'évêques en violet ; vis-à-vis, les dames de la Cour qui n'avaient

(1) Philippe-Charles, marquis de la Fare (1685-1752), maréchal de France en 1746, avait épousé, en 1713, Françoise Paparel.

(2) C'est-à-dire à l'emplacement de cette porte, qui avait été démolie en 1730; elle était située au bout de la terrasse des Tuileries qui longe la Seine.

pas de carrosses. L'archevêque, après avoir, en cérémonie, reçu le Roi à la porte, était dans sa chaire. Tout le parlement en robe rouge herminée, ce qui fait un bel effet, remplissait toutes les formes de la droite. Dans le parquet, sous l'archevêque, le Grand Conseil. En avant, le chancelier et le garde des Sceaux en grande robe de satin à grande bordure couleur de feu. Vis-à-vis d'eux, les secrétaires d'Etat. A gauche, les autres Cours souveraines remplissant les formes derrière. Dans les formes du fond, le chapitre de Notre-Dame.

Le Roi était au milieu du chœur, sur un prie-Dieu, avec la Reine, de la même manière que les jours de grande fête, dans la chapelle de Versailles. En bas, M. le Dauphin et Mesdames. Derrière, sur le tapis, les princes et princesses. Derrière et à côté, ses aumôniers et le reste de ses officiers en haie devant et, en avant, les six hérauts d'armes avec leur ancien et bel habillement. On lâcha des oiseaux, et tout se passa dans l'ordre des plus grandes fêtes de la Couronne.

Dès que le Roi fut arrivé, on chanta un *Te Deum* assez long. Ensuite, l'archevêque, de sa place, donna la bénédiction, puis reconduisit le Roi, qui s'en retourna comme il était venu. Je donnai la main aux dames. Il faisait très froid. Puis, je revins repasser l'eau au terrain et reprendre mon fiacre, qui me ramena au logis.

On m'assura que, malgré l'affluence du peuple, il n'y eut presque pas de cris de *Vive le Roi!* Que le peuple, badaud comme à l'ordinaire, témoigna plus de curiosité que de satisfaction. En effet, loin de diminuer les impôts pour une pareille occasion, on répandit le bruit que l'on en allait mettre de nouveaux, et l'on ne paraissait pas satisfait. Cependant, cette cérémonie remua le peuple, joint à ce que c'était dimanche. L'affluence fut grande, et les illuminations beaucoup plus belles. Celles des quais étaient magnifiques, mais, en général, on remarqua plus de mécontentement que de joie.

Je repris, à l'hôtel, ma chaise et mon habit, et je revins tout de suite à Ivry. Passant devant l'Hôpital, le feu de la Grève commença ; je fis avancer sur le pavé, à la hauteur du

marché aux chevaux, d'où je le vis assez bien. Il fut beau. On le vit aussi très bien de la fenêtre de ma chambre à Ivry, dont la vue est admirable.

Voilà tout ce que je comptais voir des fêtes de la naissance de M. le duc de Bourgogne, mes projets de jardins et bâtiments me rappelant à l'Hermitage, où j'étais bien aise d'être, pour être chez moi . . . .
. . . . (1).

Peu de jours après mon arrivée, j'obtins d'aller passer un jour à Choisy. J'y trouvai tout comme je l'avais laissé, madame la Marquise plus despotique que jamais, tout se faisant par elle. Il n'y avait aucune apparence que Mme de Choiseul, qui était jeune, vive et assez jolie, lui donnât de l'ombrage, comme on avait dit. Le Roi s'amusait, comme je faisais chez moi, à voir travailler des ouvriers, aimant et étant habitué à être toujours à l'air. Nous travaillâmes tout le jour à abattre un bosquet. Il me prit la serpe de la main pour abattre lui-même, ce qu'il faisait en homme fort et adroit.

Le soir, nous soupâmes à une grande table avec lui. Il y avait bien du monde, dont la plus grande partie était des anciens (25 janvier). En voici la liste, à prendre par ma gauche :

MM. de Joyeuse, comte de Broglie, Poyanne, petit de Ségur, d'Armentières, Clermont d'Amboise, milord Clare, Croissy, comte de Brionne, le maréchal de Duras, comte d'Estrées, duc de Chaulnes, Souvré, duc de Fleury, Gontaut, duc d'Ayen, prince de Turenne, duc de Luxembourg, prince de Soubise, Mme la marquise de Pompadour, le Roi, Mme de Brancas, duc de la Vallière, de Baschy, Laval, Maillebois, Mme de Pons, de Saulx, et moi.

(1) Le prince de Croÿ part d'Ivry le 23 septembre, pour l'Hermitage où son séjour est marqué par deux événements : la mort de son intendant, M. Cordier, et la réception de l'autorisation, pour son fils, de prendre le titre de prince de Solre. Comme à l'ordinaire, son temps se partage entre le travail, les chasses et les visites. Il fait un voyage à Douai, assiste à l'ouverture des États, à Lille, et est de retour à Paris le 5 janvier 1752.

A une petite table, il y avait M. le chevalier de Clermont, de la Salle, comte d'Egmont, de Fosseuse.

Le 21 janvier, on prit le deuil pour la reine de Danemark, jeune princesse d'un grand mérite, à ce que l'on disait, ainsi que le Roi, qui était inconsolable. Pendant le deuil, M. le duc d'Orléans, qui dépérissait depuis longtemps d'une espèce de consomption que ses austérités augmentaient, mourut à Sainte-Geneviève le... (*sic*) (1). Il avait descendu encore, la surveille, pour aller à l'église. Il vivait en saint du premier ordre, depuis longtemps, faisant l'édification générale, et un nombre de charités et de bonnes œuvres infini. Il se raccommoda avec son fils le duc de Chartres dont la vie dissipée lui déplaisait, et celui-ci agit à merveille à son égard. Le duc d'Orléans laissa un testament de deux cents feuilles de sa main, où il conservait la moitié de toutes ses pensions. Le duc de Chartres déclara qu'il exécuterait tout. Comme il était très bien dans l'intérieur de la Cour, il obtint de conserver toute la grande maison d'apanagiste, et plus qu'avait jamais eu le premier prince du sang. Ainsi, le nouveau duc d'Orléans forma d'abord une cour et une maison très considérable. Cela occupa Paris pendant une quinzaine de jours, qu'un autre grand événement occupa encore davantage.

Le 2 février, madame Henriette (2), fille aînée du Roi et celui de tous ses enfants qu'il aimait le mieux et en qui il avait le plus de confiance, étant venue à Trianon (car alors le Roi faisait des petits voyages continuels), elle s'y trouva mal, et, le 3, elle fut obligée de garder le lit à Versailles, en disant qu'elle croyait qu'elle allait mourir. Jusqu'au 6, on ne fut pas fort inquiet. Le 7, je chassai avec le Roi, qui resta longtemps chez elle, parce qu'elle avait été saignée, et on commença à

(1) Louis, duc d'Orléans (1703-1752), fils du Régent, premier prince du sang, vivait, depuis plusieurs années, retiré à l'abbaye Sainte-Geneviève. Il avait épousé, en 1724, Auguste-Marie-Jeanne, princesse de Bade (1704-1726).

Après son décès, arrivé le 4 février 1752, Louis-Philippe, duc de Chartres, son fils, prit le titre de duc d'Orléans.

(2) Anne-Henriette de France, dite madame Henriette, puis Madame, née le 14 août 1727, morte le 10 février 1752, était la sœur jumelle de Louise-Élisabeth, Infante d'Espagne.

s'inquiéter. On fit partir les chasseurs devant. Je restai dans le carrosse de suite avec MM. d'Estrées et Flamarens. Nous descendîmes chez le duc d'Ayen, où le Roi fut très noir. Ensuite, il chassa une heure sans s'en beaucoup embarrasser, Son inquiétude augmentant, il quitta, revint chez le duc d'Ayen où, après avoir mangé un morceau, il partit très brusquement, faisant pitié par l'inquiétude qu'il marqua en chemin. Il nous fit passer le billet qu'il avait reçu. Nous revînmes ventre à terre, et nous le suivîmes chez Madame, dont on augurait mal. On lui avait donné l'émétique. Le soir, il fit effet, et, le lendemain 8, il y eut un grand mieux, sur lequel je revins à Paris. Mais le 9 alla beaucoup plus mal. Le soir, elle reçut Notre-Seigneur, que le Roi alla chercher avec toute la famille royale, les dames en grand habit, les grands officiers en fonction, tous avec des cierges et bien de la tristesse, surtout M. le Dauphin et le Roi, qui faisait pitié. On dit que cela fut très beau et très touchant.

Le 9, jeudi gras, nous apprîmes qu'il n'y avait plus d'espérance. Sur quoi, je partis comme bien d'autres, mais, en chemin, je trouvai d'Ecquevilly que l'on avait fait retourner, qui m'apprit qu'elle était morte à 2 heures après dîner, et je revins avec lui l'aider à l'apprendre à sa femme, qui était en couches. J'appris, ensuite, que le Roi y avait resté jusqu'à 3 heures ; qu'y ayant du mieux qui donnait de l'espérance, il alla se jeter sur son lit. A 6 heures du matin, la tête se perdit, et elle entra tout à coup à l'agonie. On lui donna l'Extrême-Onction, et l'on avertit le Roi, que l'on empêcha d'y aller, de sorte qu'il ne la vit point, étant désespérée. Il resta dans un état affreux jusqu'à près de 2 heures que l'on vint lui annoncer que c'en était fait. Son bon cœur ordinaire et sa tendresse particulière pour cette fille chérie par-dessus tout, le pétrifia. M. le Dauphin, Mme Adélaïde qui ne l'avaient presque pas quitté, faisaient aussi grand'pitié, ainsi que toute la famille royale, qui se rendit chez le Roi dans un état affreux. Il n'y eut que Mme la Dauphine qui put tout régler.

Toutes les maisons royales étaient prêtes et les carrosses dans la cour. A la fin, le Roi déclara qu'ils allaient à Trianon

et, à 4 heures, il y alla avec toute sa famille. Mme la Marquise y alla seule, de son côté, deux heures après, et s'y tint renfermée. Elle pouvait craindre avec raison le chagrin noir du Roi, et qu'étant frappé comme il l'était, il se laissât emporter à ses remords. Cela fit faire bien des raisonnements, mais, au bout de deux jours, on vit qu'il n'y aurait pas de changement. Dès le même soir, à minuit, on transporta le corps de Madame à découvert et habillé, sur un lit, au Louvre. A Paris, le lendemain, on en fit l'ouverture où il y a des cérémonies affreuses et cruelles pour sa dame d'atours, si on les exécutait dans toute la rigueur.

Cela occupa tout Paris. Dès l'instant de sa mort, tous les spectacles cessèrent à Paris pour quinze jours, et il n'y avait jamais eu un exemple d'un Carnaval si triste et si lugubre.

Madame étant dans son cercueil, on la mit dans une chambre ardente tendue en blanc, ainsi que toute la cour du Louvre, et tout le monde put y aller. M. le Dauphin et Mesdames y vinrent jeter de l'eau bénite le 16 ; les ducs et les princes qui en ont le rang s'y trouvèrent, mais, pour ne pas décider qui aurait le pas entre eux, le Roi ordonna qu'ils ne jetteraient d'eau bénite ni les uns ni les autres. Je n'y allai pas, à cause que l'on n'annonçait que les personnes titrées.

Le 25, on alla porter le cœur au Val de Grâce et, le 26, se fit le grand convoi pour le porter à Saint-Denis. J'allai à un troisième dans la rue Saint-Honoré, avec mes enfants, ainsi que le duc d'Havré avec les siens, pour voir cette cérémonie remarquable, dont le plus beau fut cinquante de chaque corps de la Maison du Roi portant des flambeaux. Le monde et l'embarras y fut prodigieux, et je m'en servis pour y habituer et enhardir mes enfants. On quitta le deuil du duc d'Orléans pour prendre, jusqu'à Pâques, celui de Madame, de sorte que, tout cet hiver, on fut en noir.

Le 21 février, je fus dîner à Ivry, avec le président Ogier, qui y faisait bien travailler avant de partir pour Ratisbonne, et, le soir, j'allai à Versailles.

Le 22 février se firent les révérences à Versailles, dont la

cérémonie fut très belle, quoique lugubre. Nous fûmes, le matin, 332 hommes en manteau, et, le soir, 145 dames en grande mante, dont six fort jolies et une vingtaine bien. Le Roi marqua, jusque-là, beaucoup de tristesse, et il soupa toujours avec peu de monde, en particulier. Madame Adélaïde ne voulant pas rester du côté où était morte sa sœur, le Roi dit à M. le duc de Penthièvre qu'il lui empruntait son appartement pour deux ans, et on prépara celui de M. et Mme de Penthièvre pour Mme Adélaïde, où elle entra quinze jours après, et M. et Mme de Penthièvre allèrent la remplacer dans celui du duc d'Orléans.

Comme ce nouvel appartement était sous celui du Roi, avec un escalier dérobé, cela fit faire bien des conjectures, d'autant qu'il était tout contre celui de Mme la Marquise. On disait que, si le Roi prenait des remords, l'âge diminuant ses passions, il pourrait arriver que, ne lui fallant plus que de la compagnie, il pourrait se contenter de celle de sa fille, madame Adélaïde, qui était charmante. Sa cour en augmenta beaucoup, et elle commença à jouer un personnage, surtout le Roi lui ayant conservé, à elle seule, une très grande Maison, et au moins aussi forte que quand elles étaient deux.

Alors on commença à démolir le bel escalier de marbre (1) et à culbuter les belles peintures de Lebrun, pour, sans perdre de temps, avec son terrain et tout à côté du château, faire quatre appartements pour qu'en deux ans, le Roi pût avoir, pour ainsi dire sous sa main, ses quatre filles. Cela faisait augurer qu'il pourrait se contenter, alors, de cette dissipation, et chacun faisait et tirait de là ses conjectures.

Depuis des temps très considérables, Mme la comtesse de Toulouse avait conservé, là auprès, une petite chambre à petits carreaux, où le Roi venait souvent lui faire de petites visites. On la lui conserva encore.

Pendant tout ce temps, la Cour resta fort triste. Le Roi ne soupait qu'en petit particulier avec les dames ordinaires et

(1) Cet escalier, dit escalier des Ambassadeurs, était un chef-d'œuvre des architectes François Dorbay et Louis Levau.

quelques anciens favoris. Cela dura tout le Carême. On parla aussi beaucoup, alors, de la Maison du nouveau duc d'Orléans, qui était si considérable qu'il avait 575 charges à commission, donnant le droit de *Committimus* dans sa Maison qui fut plus forte qu'aucune que l'on eût encore vue. Il la composa bien et prit tout sur le grand ton.

Hors tout ceci, tout fut extrêmement tranquille, au commencement de cet hiver :

Le 3 mars, j'allai à Versailles pour la signature du contrat du chevalier de Pont-Saint-Pierre, qui prit le nom de marquis de Roncherolles, avec la jolie Mlle Amelot (1). Le lendemain, je chassai à Saint-Germain. J'allai voir le château de Maisons (2), où tout est dans le grand, et bien digne du fameux Mansard. C'est, avec Bercy, les deux plus beaux châteaux des environs de Paris. Je retrouvai la chasse à temps pour bien courir, car elle fut rude. Le Roi me parut toujours noir, et devenant un peu pesant à cheval, ce qui était une remarque à faire.

Le soir, il n'y eut point d'appel, de sorte qu'il était beaucoup plus en particulier, soit par la suite de son chagrin, soit pour se débarrasser de la foule des nouveaux chasseurs dont le nombre augmentait fort. Tout cela m'éloignait de plus en plus de la Cour. Dans ce voyage, j'appris le bruit qui se répandait que l'Infante pouvait bien arriver après Pâques. Cela était une nouvelle intéressante, surtout pour moi, à cause de Mme de Leyde, et que le Roi, réunissant sa famille et s'y attachant, cela pouvait faire des changements ; mais après, on n'en parla plus.

(1) Claude-Thomas-Sibylle-Gaspard-Nicolas-Dorothée, chevalier de Pont-Saint-Pierre, né en 1704, lieutenant général des armées en 1748, chef de la brigade des Gardes du Corps, compagnie d'Harcourt, épousa, le 6 mars 1752, Marie-Louise Amelot, fille du feu secrétaire d'État des Affaires étrangères.

(2) Le château de Maisons fut bâti par Mansart pour le surintendant des Finances René de Longueil, mort en 1677, dans la famille duquel il resta plus d'un siècle. La terre fut érigée en marquisat en 1658. En 1671, il fut habité par le Roi et sa Cour. Il appartenait, alors, au marquis de Soyecourt, des mains duquel il passa au président de Maisons, puis au comte d'Artois (1778). Vendu comme domaine national, il appartint au duc de Montebello et, ensuite, au financier Jacques Laffitte.

Le Roi, pour se dissiper, se remit bientôt à faire des voyages continuels. Mme la Marquise profita de tout pour le retirer encore davantage, de sorte que tout le reste de l'hiver, on ne put presque jamais le voir que les dimanches. Il n'y eut plus que ceux qui faisaient leur cour dans l'intérieur qui furent reçus, et, comme cela demandait des soins et une assiduité continuels, qui ne s'accordaient pas à mes projets chez moi, et que je ne voyais aucun moyen de parvenir à rien, je ne fis ma cour qu'avec le commun, de sorte que je fus bientôt sous la remise, comme bien d'autres, et je ne soupai pas une seule fois dans les cabinets, à Versailles, ce qui fit que je n'y allai que tous les dimanches, pour m'entretenir.

. . . .
. . . . (1).

A Roye, la maîtresse de la poste m'apprit que le Roi était parti le matin de Compiègne, sur la nouvelle que M. le Dauphin était malade à Versailles, où il était retourné quelques jours devant. Je trouvai beaucoup de monde à Séchelles (2), tous consternés. J'y appris que le voyage de Compiègne (où je comptais passer et chasser encore huit jours avec le Roi) était rompu, Sa Majesté étant partie, ce matin même, à six heures, sur la nouvelle que M. le Dauphin, qui était tombé tout à coup fort malade, du 1er août au soir, avait été saigné et donnait tous les symptômes d'une grande maladie.

Le lendemain 4 août, Mme de Séchelles revint de Compiègne et nous apprit que la Reine et Mesdames venaient d'en partir, ainsi que les ministres ; qu'il n'y restait plus que ceux qui ne pouvaient avoir de chevaux, que l'on s'arrachait ; que c'était un cahos et tumulte terrible ; que M. le Dauphin

(1) Le prince de Croÿ quitte Paris le 28 avril 1752, pour se rendre à l'Hermitage, d'où il gagne le château de Belœil, appartenant au prince de Ligne. Il y chasse avec le duc Charles de Lorraine. De là, il va à Lille, faire visite au prince de Soubise en tournée d'inspection ; il revient ensuite préparer des fêtes en l'honneur de celui-ci, qu'il reçoit à l'Hermitage le 5 juillet. Revues de troupes, visites aux retranchements de Condé, travaux de l'Hermitage, chasses ; enfin, dans les premiers jours d'août, départ pour le château de Séchelles.

(2) Château situé près Cuvillers, à 6 kilomètres de Douai (Nord).

avait été resaigné, avait tous les symptômes de la petite vérole et de la fièvre maligne et était très mal. Nous restâmes deux jours dans l'horreur de l'inquiétude, les lettres étant arrêtées et n'y ayant point de chevaux de poste, ce qui retenait tout le monde. Voilà le cruel contre-temps qui me fit manquer, cette année, le voyage de Compiègne, et je mandai à mes chevaux de chasse qui venaient d'y arriver, de continuer leur route pour Ivry.

L'on faisait, comme il était naturel dans cette occasion, les réflexions les plus tristes, si l'on avait le malheur de perdre le Dauphin. Outre qu'il était bien regrettable par lui-même, chacun envisageait d'abord que cela pouvait mener à la destruction du royaume et des guerres cruelles et sans fin de partis. Il ne restait que le Roi marié, la Reine se portant bien et ne pouvant plus donner d'enfants, et le duc de Bourgogne restant seul d'espérance et n'ayant qu'un an : cela allait effrayer pour le commerce et le crédit, et, si l'on venait à perdre cet enfant, on était dans le cas de voir, du vivant même du Roi, et dans sa vieillesse, l'Espagne préparer ses partis pour partager le royaume auquel, malgré ses renonciations, elle n'avait jamais cessé d'avoir des vues; nos voisins cherchant à démembrer le royaume qui les inquiétait le plus; nos princes du sang se préparant à faire valoir leurs droits, enfin bien des choses à craindre, propres à tout bouleverser.

Le 6 août, les postes étant remises, je partis à six heures du matin; j'entendis la messe à Senlis et, ayant trouvé mes chevaux de chaise au Bourget, je traversai le haut de Paris par la rue Saint-Louis, et j'arrivai à Ivry à six heures du soir.

L'événement de la maladie de M. le Dauphin qui, après avoir été à l'extrémité, était mieux, la petite vérole étant bien déclarée et sortie, était trop important pour ne se pas montrer. Ainsi, ayant donné le 6 au soir et le 7 au matin à ma famille, je partis le soir, et j'arrivai à huit heures à Versailles. J'allai d'abord m'établir dans l'antichambre de M. le Dauphin, où je restai quatre heures, tant pour savoir les nouvelles que pour remettre deux lettres. J'y appris les circonstances que je vais rapporter.

M. le Dauphin étant revenu devant de Compiègne, à cause de Mme la Dauphine qu'il ne quittait pas, avait passé trois jours avec elle à faire des promenades où ils avaient, comme à l'ordinaire, mangé beaucoup de fruits, pâtisseries et autres drogues, car tous les enfants du Roi ne vivaient, ordinairement, que de toutes sortes de gourmandises, ne mangeant presque jamais des bonnes choses qu'on leur servait en public.

Le 1er août, revenant d'une de ses promenades, M. le Dauphin se trouva fort incommodé et obligé, le soir, de se coucher. La nuit fut très mauvaise, avec vomissements, fièvre ardente, et l'on crut que c'était une grosse indigestion. Le 2 août, mercredi, le même état subsista. On n'osa saigner, craignant toujours l'indigestion. Enfin les symptômes les plus mauvais de fièvre maligne ou de maladie de venin redoublant, on s'y détermina et on le saigna. On envoyait courrier sur courrier au Roi, mais, comme on n'avait pu être préparé, on manquait de relais partout.

Le jeudi 3, les accidents redoublant, on resaigna. Le Roi arriva en grande hâte. Il trouva, au Pont tournant, des relais qu'il crut pour lui. C'était pour les médecins consultants de Paris, ce qui les retarda. Alors, M. le Dauphin avait des assoupissements forcés terribles, grand mal de reins, fièvre des plus ardentes portant à la tête. Dumoulin (1) et les médecins consultants de Paris étant venus, décidèrent une saignée du pied. La fièvre ne donnait pas de relâche pour pouvoir purger, ce qui était bien pressant et nécessaire. Le 4 août, vendredi, fut le plus mauvais jour. La tête perdue, tout le venin y portant et au cœur, on ordonna une deuxième saignée du pied, mais le chirurgien, s'y préparant, vit les boutons de petite vérole qui se montraient et dont partie sortaient. Il ne voulut pas saigner sans une nouvelle consultation. On était dans des craintes mortelles.

Pendant ce temps, le venin l'étouffant, joint aux matières et humeurs totalement aigries et fermentées, M. le Dauphin

(1) Jacques Molin, dit Dumoulin, célèbre médecin consultant du Roi, mort en 1755, à l'âge de 92 ans.

tourna à la mort. Il devint roide, les yeux fixes, sans nulle connaissance, et tous les médecins convinrent que, si on le laissait, il n'avait pas une heure à vivre.

Cependant la petite vérole était déclarée. Alors Dumoulin et un autre décidèrent qu'il n'y avait pas de moment à perdre, et qu'il ne fallait pas risquer le tout pour le tout. En conséquence ils conclurent à la deuxième saignée du pied, malgré la petite vérole sortie. Les autres vinrent au même avis. On fit la deuxième saignée du pied, qui le sauva. Cela dégagea la tête, donna du relâche et rétablit le mouvement de toute la machine, que les humeurs et le venin arrêtaient.

Aussitôt le relâche, on donna en trois fois, et en grand lavage, six grains d'émétique. Il n'y eut, d'abord, qu'un petit vomissement de matières et liqueurs fermentées au possible. On vit, alors, une lueur d'espérance. Enfin, l'émétique perça et procura de prodigieuses évacuations par en haut et par en bas, ce dont on avait tant de besoin. Alors, on ne laissa pas de relâche et l'on donna toujours quelque chose pour, par les lavements et autrement, entretenir les évacuations et la liberté du ventre. Les médecins étaient persuadés que, jointe à la petite vérole, il y avait une fièvre putride, ou espèce de maligne occasionnée, sans doute, par les indigestions et les liqueurs aigries.

Malgré les saignées du pied, les vésicatoires aux jambes et les lavements purgatifs, mais non pas rafraîchissants, la petite vérole sortit à souhait.

Le samedi 5 août, la petite vérole continua de bien sortir, et l'éruption fut faite. On continua de le traiter de même en aidant alors l'éruption.

Le Roi y avait entré le jeudi en arrivant, mais, la petite vérole étant déclarée, on fit tant qu'il promit de n'y plus entrer, ne l'ayant jamais eue. Mme la Dauphine faisait des prodiges : elle lui faisait tout prendre, le baisait malgré les boutons, et fit tant, joint à l'adresse de tous ceux qui l'entouraient, que l'on lui cacha qu'il avait la petite vérole. Dans le fond, il fallait qu'il n'en fût guère la dupe, car il mit, de son

côté, toute l'adresse possible pour les faire couper et avouer. Il voulut voir son article dans la *Gazette de Paris*. On courut en imprimer une exprès, qui disait qu'il avait la rougeole boutonnée, et cela fut bien attaqué, bien défendu. Cette *Gazette* le persuada en partie, mais Mme la Dauphine, qui ne cessait de l'embrasser, acheva de le tromper.

Le dimanche 6 août, la nuit, il y eut encore une crise. L'éruption allant bien, la tête s'embarrassa, et, la fièvre augmentant, on redoubla de soin pour débarrasser le ventre, et cela ne dura que trois heures. Le reste alla bien.

Le lundi 7 août, j'y arrivai au soir, et je trouvai que l'on était fort rassuré et rempli d'espérance. La petite vérole était fort abondante, d'une bonne espèce, bien sortie, et les accidents étrangers cessaient. Je soupai chez le cardinal de Soubise (1) et y revins la nuit. Chez le Dauphin, elle fut très bonne et tranquille.

Le mardi 8, la suppuration commença à s'établir à souhait, et, quoique, jusqu'au bout, il y eût toujours à craindre, à cette traîtresse maladie, on fut plus tranquille, et la joie se répandait sur tous les visages. Je vis la Reine et le Roi (qui me parla) qui étaient gaillards, quoique l'on allât, à tout moment, dans l'antichambre du Dauphin et que l'on parlât à tous ceux qui y allaient. On allait, de là, chez le Roi, Mesdames, M. le duc de Bourgogne et partout, et la crainte de perdre M. le Dauphin étant la plus forte (tant cela fait voir que tout cela n'est que préjugé), cette Cour qui, huit jours devant, tremblait au nom de petite vérole, fut comme toute ranimée, personne ne paraissant plus la craindre : exemple remarquable.

Les grandes charges entraient d'abord, et il y avait un monde prodigieux chez M. le Dauphin. On restreignit un peu cela, mais la Faculté seule faisait plus de vingt personnes dont la plupart avaient droit de tâter le pouls. Les gentils-

(1) Armand de Rohan (1717-1756), appelé d'abord l'abbé de Ventadour, fut nommé coadjuteur de l'archevêque de Strasbourg en 1742, cardinal en 1747, et alors appelé le cardinal de Soubise, grand aumônier de France en 1749, après le décès du cardinal de Rohan, son grand-oncle.

hommes de la Chambre y restèrent, surtout MM. les ducs d'Aumont (1), de Richelieu, et M. de Gesvres y fut aussi, ainsi que M. de Luxembourg, mais M. le duc de Bouillon ne le quitta pas, et presque tous ne se couchèrent pas, les cinq ou six jours du danger.

La Reine y allait souvent, et presque tout le monde, vainquant la répugnance ordinaire, s'y comporta avec le zèle ordinaire des Français pour leurs maîtres.

Passé le sixième jour de la maladie, il n'y eut plus d'accidents ; la suppuration fut bonne et abondante, ainsi que la petite vérole, dont il était fort couvert. Les jours critiques passèrent à merveille. Le neuvième, on le vit hors d'affaire et, le 14, on ne songea plus qu'à se réjouir et reprendre le train ordinaire.

Je vis la marquise, le 13, à sa toilette : elle assura avoir eu grand'peur du danger de M. le Dauphin, et l'on n'en douta pas, car les spéculateurs pensaient que s'il avait, en moins d'un an, suivi sa sœur, cela aurait fait faire des réflexions au Roi. Enfin, ainsi finit cette maladie qui mit le royaume en alarmes pour une tête qu'il était bien important de conserver, pour ne se pas voir dans le risque d'être bouleversé par les prétentions de l'Espagne et les différents partis internes.

Pendant tout ce temps, je fis trois voyages à Versailles, ce qui, joint aux pluies continuelles de cet été, fit que je n'avais encore pu tirer, quoique j'en mourais d'envie, mais il était encore de bonne heure. J'appris de M. d'Armentières (2) que M. le prince de Soubise faisait sa première chasse avec du monde. Le 18, je pris mon parti de lui écrire, ainsi qu'au duc d'Ayen. Cela me réussit très bien. Ils me permirent, le premier de le joindre à sa première chasse, le deuxième d'aller tirer autour du parc de Versailles.

(1) Louis-Marie-Victor-Augustin, duc d'Aumont (1709-1782), pair de France, premier gentilhomme de la Chambre, lieutenant général en 1748, gouverneur du Boulonnais en 1751, avait épousé, en 1727, Victoire-Félicité de Durfort-Duras, veuve du duc de Fitz-James.

(2) Louis de Conflans, marquis d'Armentières (1711-1774), lieutenant général en 1746, maréchal de France en 1768.

Le 15 août, malgré une pluie à verse, je me rendis à la Villette, d'où j'allai à la ferme de Rouvray (1), où je trouvai M. le prince de Soubise avec MM. d'Armentières, de Castries (2) et le prince de Beauvau. Ils avaient voulu chasser et, étant bien percés, ils furent obligés de venir se mettre à couvert. M. le prince de Soubise y avait fait venir ses cuisiniers et préparer un grand dîner, à cause du duc d'Orléans qu'il attendait. Nous voyions toujours pleuvoir, ce qui fâchait fort. A une heure, ayant vu un intervalle, nous fûmes faire un tour contre la ferme. Nous tirâmes quelques coups, mais, les luzernes étant trempées, nous le fûmes bien aussi.

A deux heures et demie, M. le duc d'Orléans arriva (3). Nous fûmes le joindre et faire un bon dîner, à la hâte, à la ferme de Rouvray. Le prince amena avec lui Besenval, mon ancien ami, qui ne le quittait pas ; le petit de Ségur (4), qui était surprenant, tirant mieux que moi, et faisant tout, et étant de tout, comme s'il n'avait pas un bras de moins et un coup de fusil au travers de la poitrine (il fait bien voir qu'avec du courage et de la volonté, on fait bien des choses !) M. de Poyanne (5) et le chevalier de... (*sic*), ce qui faisait, avec M. le duc d'Orléans et nous, avec M. de Soubise, cinq ; en tout, dix.

Nous entrâmes en chasse, la pluie cessant, à trois heures

(1) Ferme située sur le territoire de Pantin et sur le chemin d'Aulnay, près la route de Meaux et le canal de l'Ourcq. Elle appartenait, avant 1860, à la commune de la Villette.

(2) Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries (1727-1801), était alors brigadier ; il fut promu maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, maréchal de France en 1783. Il avait épousé, en 1743, Gabrielle-Isabeau-Thérèse de Rosset de Fleury.

(3) Louis-Philippe, duc d'Orléans (1725-1785), était lieutenant général depuis 1744. Il épousa, en 1759, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, et fut le père de Louis-Philippe-Joseph, dit Philippe-Egalité.

(4) Philippe-Henri, marquis de Ségur (1724-1801), maréchal de camp en 1749, lieutenant général en 1760, maréchal de France en 1783, avait épousé, en 1749, Louise-Anne-Madeleine de Vernon de Beauval.

Il avait été grièvement blessé, en 1747, à la bataille de Lawfeld.

(5) Bernard de Baylens, marquis de Poyanne, maréchal de camp en 1748, inspecteur général de cavalerie en 1754, avait épousé, en 1745, Antoinette-Madeleine Olivier, marquise de Leuville.

et demie. Je donnai une leçon à Besenval, qui tirait mieux, mais trop hardiment. Je n'avais guère chassé ainsi plusieurs ensemble, et à côté du prince qu'il ne faut pas croiser; cela faisait que, voyant tout ce monde, je n'osais, souvent, tirer. Cependant, je m'y fis. Mon gros chien d'Espagne, qui commençait, s'y fit beancoup d'honneur par sa sagesse. Enfin, en moins de quatre heures, je tuai, en 142 coups, 58 pièces. Je n'en avais jamais tant tué!

Je cherchai à me concilier l'amitié de chacun et à profiter de cette occasion pour me mettre tout à fait des parties de chasse et tirés du prince de Soubise et du duc d'Orléans, ce qui me convenait fort, hors que leurs propos et leurs vies étaient un peu trop gaillards pour moi. Nous nous donnâmes rendez-vous au dimanche suivant.

Le 16, le Roi, qui tira dans la plaine Saint-Denis, tua de sa main, dans quatre heures de temps, 440 pièces. Ce jour-là, nous dînâmes et soupâmes chez le président Ogier. Il avait très bien accommodé sa maison d'Ivry, qu'il venait d'acheter. Il y rassembla le comte de Kaunitz (1), ambassadeur de l'Empereur, avec le comte Zinzendorf (2), le comte... (*sic*) et le comte de Mercy (3), l'ambassadeur d'Angleterre milord d'Albermarle, très aimable, le duc de Biron, la charmante princesse de Salm et son mari (4). Il nous donna le plus excellent dîner, et cela fit une partie agréable. Ensuite je menai ces Excellences voir la maison de ma mère, celle de M. Cotin, et celle de M. le Premier, où les dames allèrent. Les ambas-

(1) Wenceslas-Antoine, prince de Kaunitz (1771-1794), ambassadeur d'Autriche en France de 1750 à 1752, puis chancelier d'État.

(2) Louis-Frédéric-Jules, comte de Zinzendorf, né à Vienne en 1721, mort en 1780, resta attaché, de 1750 à 1753, à l'ambassade de Vienne à Paris. Très versé en matière financière, il publia, vers cette époque, un *Essai sur la fondation d'une Banque d'État.*

(3) Florimond-Claude, comte de Mercy-Argenteau (1722-1794), alors attaché à l'ambassade de la Cour de Vienne à Paris, devint lui-même ambassadeur de cette Cour à Paris, de 1766 à 1790.

(4) Philippe-Joseph, prince de Salm-Kirbourg, chambellan ordinaire de l'Impératrice reine, né en 1709, marié, le 12 août 1742, avec Marie-Thérèse, Jeanne de Hornes, fille du prince Maximilien-Emmanuel de Hornes, Grand d'Espagne.

sadeurs partirent et nous passâmes la soirée agréablement avec le reste. Comme il était nommé ministre du Roi à Ratisbonne, il laissait au duc de Biron sa Maison et son droit de chasse dans la capitainerie, et je tâchais d'en profiter.

Le 17, voulant profiter des premiers de ma permission du duc d'Ayen, j'allai d'une traite par Paris à Versailles, avec mes chevaux de chaise, à Trappes où M. Anthoine avait fait avertir les gardes. Il y a huit lieues : j'allai m'établir au cabaret de Trappes. J'entrai en chasse dans la plaine de Montigny. Je rapportai 18 pièces et vins bien souper à Trappes, d'une excellente soupe aux herbes que faisait Lacroix, des œufs et mes perdreaux à la crapaudine. J'y couchai bien, avec mes draps, avant huit heures.

Le 18, je rentrai en chasse, je battis la plaine de Trappes, j'y tuai une superbe bartavelle et un faisandeau. A une heure, je rapportai au cabaret 24 pièces. A trois heures, je rentrai en chasse jusqu'à six. Je fis encore de beaux coups. Je revins m'arranger et prendre ma chaise au cabaret, et partir de Trappes à six heures, ayant tué, en un jour et demi, 54 pièces. Je vins, à la nuit, à Versailles, où j'écrivis et soupai chez moi.

Le 19 août, je vins savoir des nouvelles de M. le Dauphin, qui prenait sa seconde médecine et était tout à fait guéri. J'appris qu'il allait, le 26, à Meudon (1). Après avoir vu l'abbé de Sainte-Aldegonde, au Grand Commun (2), je montai

(1) La seigneurie de Meudon appartint à d'illustres personnages : la duchesse d'Étampes (1542) ; le cardinal de Lorraine (1552), et, après la mort de celui-ci, le duc de Guise ; Abel Servien (1654) ; Louvois (1679); le Grand Dauphin, fils de Louis XIV (1694) ; le duc de Bourgogne ; enfin le Dauphin, qui fut plus tard Louis XV, et dont le fils fit de fréquents séjours au château qui, bâti au seizième siècle par Philibert Delorme, embelli sous Louis XIV, fut démoli, sous le Consulat, après un incendie. (V. dans les *Mémoires* de la Société de l'histoire de Paris, T. XX, p. 51, *Meudon, Bellevue et Chaville*, par le vicomte de Grouchy.)

(2) Vaste bâtiment contenant les « offices communs », c'est-à-dire tout le service de bouche du Roi, de la Reine, du Dauphin et de la Dauphine. Il se composait de sept offices qui comprenaient plusieurs personnes surveillées par le « Bureau du Roi », c'est-à-dire le premier maître d'hôtel, le maître d'hôtel ordinaire, le contrôleur général, etc.

en chaise et revins droit à Ivry, qui est loin de Versailles : c'est un de ses plus grands défauts.

Le 20 août, j'allai au rendez-vous à la Villette, mais le prince de Soubise et le duc d'Orléans ayant manqué, j'allai dîner chez Livry que je trouvai avec ses dames de compagnie ordinaire, et, par conséquent, guère bonne. Le soir, j'y chassai et soupai avec toute cette séquelle. Ils partirent ; j'y couchai et, le lendemain, le duc d'Orléans ne courant pas le cerf, comme j'avais compté le suivre, pour ne pas perdre mon étalage de chasse, j'allai par la traverse de Drancy, du Bourget, Dugny, Bonneuil, où il y a une furieuse descente, Armenonville (1), où je vis les travaux et folie du Contrôleur général que mon ami Contant (2) conduisait. J'examinai cela, et j'entrai par le haut dans la plaine de Sarcelles, où je tirai agréablement le reste du jour, et revins, le soir, à Ivry.

Le 13, ayant envoyé chez M. le prince de Soubise, j'appris qu'il faisait sa grande chasse. Je m'y rendis. Le duc d'Orléans s'étant fait attendre, nous n'entrâmes qu'à une heure et demie en chasse. Si j'avais un peu moins manqué, j'aurais rapporté mes cent pièces, comme c'était mon ambition, mais j'en rapportai 81. Je n'en avais jamais tant tué, à beaucoup près, et je m'amusai fort. C'était comme une attaque. Je crois qu'entre dix, nous tuâmes au moins mille pièces.

Le 24, j'allai dîner à Bercy, et traiter au long, avec le commis que cela regarde, l'affaire de la Justice et chasse du quart du bois du Roi, à Condé. Il en résulta qu'elle n'était pas trop bonne, les principes généraux des domaines étant contre moi, et qu'il fallait tâcher d'acquérir tout ce bois par un échange avec le Roi.

(1) Ermenonville, Ernouville, ou Arnouville, paroisse du doyenné de Montmorency : « De nos jours, dit l'abbé Lebeuf, cette terre a été possédée par M. de Machault, conseiller d'État, et, après sa mort, a passé à M. de Machault, garde des Sceaux et Contrôleur général, qui a fait tant d'embellissements que la face de ce lieu est changée entièrement. »

(2) Pierre Contant (ou Constant) d'Ivry (1698-1777), architecte du roi et du duc d'Orléans, membre de l'Académie d'architecture en 1728. C'est lui qui commença la construction de l'église de la Madeleine, à Paris ; on lui doit nombre d'autres travaux remarquables, parmi lesquels l'église de Condé.

Le soir M. et Mme de Loss (1) et d'Aspremont (2) soupèrent au logis, et j'allai, la nuit, à Versailles.

Le 25, jour de Saint-Louis, je fis ma cour avec une grande affluence de peuple ; je vis M. le Dauphin, qui était aussi peu changé qu'il était possible, et je revins, l'après-dîner, à Ivry.

Le 26, j'allai tirer au Bourget, où l'on n'avait pas encore été, et où M. le prince de Soubise m'avait permis secrètement d'aller.

Le 27, j'allai au *Te Deum* à Notre-Dame. J'y entrais et sortais comme l'année dernière, aisément, en passant l'eau à l'escalier contre le jardin des Chanoines. La cérémonie fut superbe, ainsi que le coup d'œil. Le Roi y était bien, avec le plus grand air, paraissant bien être le maître. Il parut plus gai, et le peuple, sur son passage, cria plus que l'année dernière où cela avait été marqué et indécent, mais le bourgeois ne cria pas, et il ne paraissait pas une grande joie, comme cela aurait dû être. Le Parlement et les ecclésiastiques se trouvèrent là, rassemblés, et tous les ordres de l'Etat se faisant bonne mine, comme si, alors, ils n'avaient pas été comme chien et chat.

Le soir, je soupai chez Mme d'Aspremont, d'où nous vîmes les fusées du feu.

Le 28, j'allai à Meudon, voir et faire ma cour à M. le Dauphin : il avait pris des eaux, ce qui, joint à la difficulté ordinaire qu'il y avait à le voir, fit que j'attendis longtemps, ainsi que bien d'autres. En général, il témoignait avoir de l'esprit, du savoir, mille bonnes qualités, mais point du tout celles de la représentation, dandinant toujours, n'étant pas exact sur les heures, de sorte qu'il était le double plus difficile à servir que le Roi, et que l'on ne savait jamais comment le prendre. Il était souvent enfermé avec Mme la Dauphine, le reste du temps avec ses médecins, qui s'en étaient emparés, et, pour tout le reste, il n'était d'un accès ni fort aisé, ni fort agréable.

(1) M. de Loss était ambassadeur de Pologne à la Cour de Louis XV.

(2) Jacques-Philippe, comte d'Aspremont d'Orthes, brigadier en 1744, maréchal de camp en 1748, lieutenant-général en 1758.

Je dînai chez le duc de Gesvres, qui était un des seuls qui vécussent grandement et librement à la Cour et qui m'était fort de ressource. Messieurs les gentilshommes de la Chambre se relayaient pour le service. Il y avait un détachement de toutes les Maisons du Roi. J'appris qu'il devait rester jusqu'au 17 septembre, qu'il devait aller à Fontainebleau. J'examinai ce beau séjour de Meudon, un des plus agréables que le Roi ait, surtout pour les vues. Le soir, je descendis chez M. le prince de Grimberghen, dans sa jolie petite maison au-dessous (1), et je revins, à 9 heures du soir, par Paris, à Ivry.

Les suites de la maladie de M. le Dauphin commençaient à se manifester : le pauvre M. de la Fare, aimé de tout le monde, et Binet, son premier valet de chambre, l'avaient.

Le 27, j'allai encore tirer au Bourget, où les compagnies se rassemblaient, et il n'y avait plus de grands abattis à faire. Le soir, à 9 heures, je revins souper chez ma mère, à Ivry, où je trouvai M. et Mme Ogier. Le président me proposa, pour le lendemain 30 août, une promenade autour d'Ivry, dont sa belle maison, au milieu de cette superbe capitainerie, dont il était lieutenant, lui donnait bien de l'agrément. Nous y fûmes à deux lieues du bout de son jardin, jusqu'à Paris. Rien n'était plus superbe par la beauté des vues tant par un beau temps qu'il faisait, que par l'abondance, y ayant des girandoles de vingt perdrix à la fois. Nous n'osâmes qu'écorner doucement ce canton qui est une des réserves du Roi, et nous retournâmes, par toutes les hauteurs au-dessus d'Ivry. J'y tirai ce qu'il me fallait pour faire que, du 15 au 30 août compris, j'avais rapporté à la maison, tuées par moi, 302 pièces. C'est beaucoup pour quelqu'un qui ne tuait, à rapporter, que le tiers.

(1) Le prince de Grimberghen, comte de Wertimghen, pair du Cambrésis, ministre et conseiller d'État intime de l'Électeur de Bavière, lieutenant général de ses troupes, son ambassadeur à Paris, avait épousé Charlotte de Montigny, princesse de Berghes, le 16 mars 1715.

Cette maison, dite du Grand Écu, avait été acquise en 1718 par la comtesse de Verrue, et par elle léguée, en 1736, au prince de Grimberghen. (V. *Meudon, Bellevue et Chaville*, par le vicomte de Grouchy.)

J'allai, un jour, à cheval, par le Bac de Carrière et les routes du parc de Vincennes, ce qui faisait une jolie promenade, à Plaisance. J'y entamai, avec M. Duverney et M. de Mézières (1), son neveu, l'affaire de l'échange d'une partie de fonds pour bâtir l'hôtel de l'Ecole militaire, contre le quart des Bois du Roi à Condé. J'y vis ces belles serres chaudes qui réussissaient fort bien en tout, et surtout en ananas et en cantaloups, nouvelle espèce de melon, d'un goût exquis et inconnu, jusqu'alors, à Paris, et en plusieurs autres fruits pareils.

Le 1er septembre, je chassai à la Courneuve, par permission secrète de M. le prince de Soubise, car il n'en donna d'imprimées qu'à la Notre-Dame, le 8. Mais, grâce à ces politesses, j'avais fait, alors, mon affaire : le 7 septembre, je fis, dans la plaine d'Aubervilliers, contre Saint-Denis, canton réservé où M. le prince de Soubise m'avait permis, la veille, à Choisy, une belle chasse, étant le premier, et le gibier tenant bien dans les choux : j'en rapportai 58 pièces.

La veille, 6 septembre, j'avais été à Choisy. Nous y fûmes fort agréablement et aisément, sans beaucoup de foule. Si l'on pouvait faire toujours sa cour comme cela, je l'aurais aimée davantage. Il y avait le Roi, Mme de Pompadour, le prince de Soubise, le duc de Luxembourg, le duc de la Vallière, le marquis de Gontaut, le marquis de Croissy, le duc de Chaulnes, milord Clare, la sœur du baron de Montmorency, le nouveau duc de Mirepoix, le comte de Frise, le marquis de Sourches, le marquis d'Armentières, le duc de Nivernais, le duc de Villeroy, le duc de Fleury, le jeune marquis de Villeroy que j'y vis pour la première fois, ainsi que le jeune Croissy, le petit de Ségur, le marquis de Laval, moi, M. de Clermont d'Amboise, le marquis de Joyeuse, Mme de Livry.

Je trouvai que la marquise se soutenait fort bien de toute façon ; cependant, je crois que l'habitude était ce qui attachait le plus le Roi. On cherchait à l'amuser et à le dissiper conti-

(1) Eugène-Éléonor de Béthisy, marquis de Mézières, né en 1709, brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1757 ; gouverneur de Longwy depuis 1750.

nuellement, aussi les petits voyagesdes châteaux comme Choisy, la Meute, Bellevue, Crécy, Trianon, etc., remplissaient tout l'intervalle des grands voyages de Compiègne, Fontainebleau et Marly. On était, alors, occupé des fêtes de la convalescence du Dauphin, à laquelle réellement la France marqua beaucoup d'intérêt, à cause, en partie, de celui très important qu'elle y avait. Mme la marquise donna un feu à Bellevue.

Le Roi, à cause de sa passion pour la chasse à tirer, qui était celle qu'il paraissait le mieux aimer, quoiqu'il les aimât toutes, allait aussi quelquefois chez de ses sujets, grâce rare. Il alla, ayant tiré à Saint-Denis, souper chez le prince de Soubise qui lui donna une fête superbe. Il soupa, une fois aussi, chez M. de la Vallière. Ces deux endroits et chez le duc d'Ayen, sont les trois seuls, hors chez Mme la Marquise, où il alla.

Le matin, je me rendis à Choisy. Je vis faire l'épreuve, devant le Roi, qui y témoignait peu d'attention, d'un mortier avec lequel on tira onze à douze bombes, en une minute et demie. De là, le Roi alla voir le plan en relief de Maëstricht que l'on lui avait apporté à Choisy. Par là, il achevait d'avoir les reliefs, admirablement faits, de toutes les places qu'il avait conquises, et qu'il pouvait avoir encore à conquérir. Le Roi logeait assez serré dans une aile neuve, faisant faire un double à Choisy, et bien des dépenses en bâtiments, sans rien de beau ni de digne de rester à la postérité.

Le gouvernement, alors, était doux, allant au jour la journée, mais sans grandeur, ni nerf. L'on ne paraissait pas s'y embarrasser des deux grandes parties qui divisaient les deux principaux ordres de l'État. L'aigreur du Parlement contre le Clergé était poussée aux derniers périodes. La Cour paraissait vouloir empêcher l'avilissement du Clergé, sans vouloir ou sans oser en imposer au Parlement, qui en profitait pour désobéir au Roi tous les jours. Le Roi ne soutenait pas l'abus du refus des sacrements, mais aurait voulu la paix et ne songer qu'à ses plaisirs : mais le Parlement allant, malgré tous les arrêts du Conseil, toujours son train, paraissait vouloir mener les choses aux plus grands éclats.

L'indifférence de la Cour venait, peut-être, de ce que le garde des Sceaux et lui, M. d'Argenson, étaient les deux ministres dominants, mais très ennemis) n'était pas fâché de laisser ce désordre dans l'État, pour venir plus aisément à bout de faire passer son *Vingtième* et les déclarations du Clergé, et, en même temps, de mettre le Parlement dans son tort, de façon à l'écraser, s'il voulait, et de se servir de la zizanie de ces deux illustres états pour les affaiblir et agrandir le despotisme du Roi et de ses ministres. Cette idée n'est, peut-être, qu'une conjecture trop légère; la fin l'éclaircira.

Le 11 septembre, je fis une belle chasse, hors la pluie, avec le président Ogier et le duc d'Aumont, dans les plaines au-dessus de Villejuif. Le président et sa femme m'étaient d'une grande ressource, tant pour la chasse que pour la société, voyant la meilleure compagnie et faisant la plus délicate chère. Je le voyais avec grande douleur se préparer pour partir, l'hiver, pour Ratisbonne, où il était nommé envoyé.

. . . .
. . . . (1).

(1) Départ du prince de Croÿ pour Condé, le 14 septembre. Comme l'année précédente, il se rend à Belœil chez le prince de Ligne, où il rencontre le duc Charles de Lorraine, qui l'invite à chasser à Baudour où il est arrivé depuis peu. Compte rendu de cette chasse et de la cour de Baudour.

M. de Croÿ finit l'année 1752 à l'Hermitage, à Condé et à Lille, où il assiste à l'ouverture des États.

VI

DU 5 JANVIER 1753 AU 7 MARS 1754

La marquise de Leyde. — Le Roi et Mme de Choiseul-Romanet. — Les nouveaux chevaliers du Saint-Esprit. — Mon plan pour la place Louis XV. — Je vais aux châteaux de la Meute, de Trianon et de Choisy. — Chasses à tir et à courre. — Bonté de Mme de Pompadour. — Procès de la Martinière avec Mlle d'Armagnac et Mme d'Isenghien. — Mon procès avec le duc d'Harcourt. — Mort de la duchesse d'Havré, mère. — Mariage du prince de Condé. — Mlle O'Murphy. — Exil du Parlement. -- Voyage à Condé. — Le camp, les chasses de Compiègne. — Retour à Ivry. — Second voyage à Condé. — Suite de mes démarches pour la survivance du gouvernement de cette ville. — Mes visites à Mme de Pompadour. — Le Roi s'intéresse à mes plans de reconstruction de l'Hermitage; il en dessine un de sa main. – Promenade avec lui dans les jardins de Trianon. — Ma mère décide le prince de Soubise à parler pour moi au comte d'Argenson. — Chasse à Saint-Germain. — Visite à la comtesse d'Estrades. — Le Roi à la messe. — Il fait corriger mes plans de l'Hermitage par l'architecte Gabriel. — Visite au comte d'Argenson, qui me laisse dans l'incertitude au sujet du gouvernement de Condé. — Louis XV père de famille. — Bals chez la marquise de Puisieux, chez les princesses de Carignan et de Condé. — Réveillon suivi d'une course à Vanves avec la princesse de Condé et ses amis. — Caractère du prince de Condé. — Bals d'enfants chez les comtesses de Noailles et de Bentheim où mon fils fait son entrée dans le monde. — Autres fêtes propres à me dis-

traire de mes préoccupations. — Mort du duc d'Aquitaine. — Je prépare ma seconde audience du comte d'Argenson, qui me remet, sous le sceau du secret, le *bon* du Roi pour la survivance du gouvernement de Condé. — Sa lettre à ma mère pour lui annoncer cette importante nouvelle.

J'arrivai chez moi, à Paris, le 5 janvier 1753.

Le 7, j'allai à Versailles. Les glaces qui s'étaient arrêtées aux ponts de Sèvres et de Saint-Cloud, faisaient que la rivière était toute prise au-dessus de ces ponts, bien loin.

Mme la marquise de Leyde, qui avait paru nous oublier entièrement, depuis deux ans qu'elle était partie, était à la Cour depuis deux mois, avec l'Infante. Il fallait faire semblant de rien, car on la savait entièrement occupée de ses vues. D'ailleurs elle était très aimable, quand elle voulait, et elle était à portée de me rendre bien des services, de sorte que je la retrouvais avec plaisir. J'allai donc descendre chez elle. Elle me reçut, à son ordinaire, très bien, et nous fûmes d'abord très à merveille, du moins en apparence, et réellement de mon côté. Je la trouvai, comme toutes personnes de la Cour, intrigante comme à l'ordinaire, accablée d'affaires, et je m'établis, avec son fils que nous connaissions, et qui était amusant, chez elle pour la plus grande partie du temps que je devais passer à Versailles, cet hiver. Je n'oubliais pas combien j'avais perdu, en perdant mon beau-frère et mon beau-père, revêtus de leurs belles charges, et combien il était différent d'avoir une maison et une personne en place à sa disposition, à la Cour.

De là j'allai faire toutes mes tournées. Je trouvai la Marquise à sa toilette, plus en crédit que jamais et toujours fort jolie. Le bruit de Paris était que le Roi lui avait fait ou voulu faire une infidélité avec la jeune Mme de Choiseul, sa nièce, qu'elle avait mise dans les Cabinets assez indiscrètement, comme j'en avais été témoin, il y avait un an ou deux, et dont j'avais remarqué les commencements, ce dont même j'avais fait la remarque dans ces Mémoires, dans le temps. Mais cette jeune personne, qui avait l'air étourdi, ne s'étant

pas, à ce que l'on dit, assez fait désirer, et s'étant rendue trop tôt, le Roi en était bientôt revenu et, de cette brouillerie, la Marquise avait obtenu les honneurs de duchesse, il y avait un mois, comme sceau deraccommodement, et la jeune dame, dont le mari s'était emporté mal à propos vis-à-vis de la Marquise, était éloignée pour ce moment-là ; on croyait qu'elle reparaîtrait, mais qu'elle avait manqué son coup.

Voilà quels étaient les bruits, dont je ne sus rien de particulier. La Marquise paraissait, d'ailleurs, mieux que jamais, mais je ne trouvai pas tout à fait si bon visage au Roi.

L'Infante logeait au-dessous du Roi qui l'aimait toujours beaucoup. Elle avait un meilleur visage que l'année de son premier retour. Quand je lui fus présenté, elle me dit un mot, mais, en général, elle était peu parlante. Mme de Leyde avait toujours beaucoup de crédit et de peine auprès d'elle. Toute la Cour, d'ailleurs, était comme je l'avais laissée. Le Roi travaillait avec ses ministres, chacun en particulier, sans en laisser gagner aucun entièrement sur les autres. La Marquise était bonne, habile, et quand on avait parlé de l'infidélité du Roi, tout le monde s'était intéressé pour elle, car, puisqu'il en fallait une, on était plus content de celle-là que d'autres dont on aurait craint pis. Ce qu'il y avait le plus à lui reprocher, c'étaient les dépenses considérables pour des riens, et le dérangement que cela paraissait mettre dans les finances. Tout le reste parlait en sa faveur. Elle protégeait les Arts et, en général, faisait du bien et point de mal. On ne parlait point, à la Cour, des grandes affaires de l'Archevêque et du Parlement qui faisaient, alors, tant de bruit partout ailleurs.

Six jours après mon arrivée, je fis un voyage agréable à la Meute, c'est-à-dire d'un jour, pour aller faire ma cour, car je n'étais pas tout à fait des voyages. J'y trouvai mes deux beaux-frères dans les bonnes grâces du Roi, ce qui me faisait désirer de m'y mettre aussi. M. d'Hautefort, revenant de son ambassade de Vienne avec le cordon bleu qu'il avait acheté trop cher par la mort de sa femme et la perte de 150.000 fr. du sien, à ce qu'il disait, me faisait voir que, quoiqu'il fût bien

plus instruit que moi, il n'y a que bonheur, car il était retiré, mécontent et oublié. Son ami M. de Puisieux l'en avait tiré pour le mettre sur le trottoir, et il y était très bien. Guerchy avait le régiment du Roi qui le menait à tout. Il n'y avait que moi qui, entouré de parents à la Cour (à la vérité, éloignés), voulant de tout et frappant à toutes les portes, ne voyais aucun moyen de jouer un grand rôle, à quoi mon ambition et mon goût me portaient, surtout n'étant point dissipé par les plaisirs et ne m'en passant aucun.

Au 1er janvier, le Roi avait fait six chevaliers de ses Ordres, sans laisser une place vacante : c'étaient MM. d'Armentières, de la Vauguyon, de Cère, de l'Hôpital, de Fleury et de Crussol. Ce dernier, de mon âge, capitaine dans mon régiment dont il était sorti, à la vérité, pour en avoir un, en même temps que je l'avais obtenu, et qui n'était envoyé que depuis six mois auprès de l'Infant, pouvait me faire envier de n'avoir pas eu cette place qui me convenait à plusieurs égards. On croit que ce qui lui avait fait cette prompte fortune, c'était d'avoir raccommodé et apaisé des brouilleries entre l'Infant et l'Infante, laquelle l'avait amené avec elle, et l'avait demandé fortement (1). Il travaillait beaucoup avec Mme de Leyde, qui paraissait n'avoir presque rien de caché pour lui, tandis que tout l'était pour sa famille, hors son frère, parce qu'elle n'a pas d'affaire avec le reste.

Je songeai donc, alors, à cette voie, où j'avais souvent échoué, des ambassades, voyant qu'il n'y avait que ce moyen, ou des charges à la Cour, pour parvenir au cordon bleu.

Le Roi fixa, le jour que je fus à la Meute, le terrain du nouveau pont et de la place, devant le Pont tournant, et donna jusqu'à Pâques pour lui en donner les plans (2). Je son-

(1) Pierre-Emmanuel (1717-1758), marquis de Crussol, brigadier en 1744, maréchal de camp en 1747, ministre plénipotentiaire à Parme, auprès de l'Infant don Philippe, duc de Parme, en 1751, avait épousé, en 1740, Marguerite-Charlotte Fleuriau de Morville.

(2) Nombre d'architectes envoyèrent des plans au sujet de cette place qui allait devenir la place Louis XV et, plus tard, la place de la Concorde. Ce fut celui de Gabriel qui l'emporta.

geai à y travailler avec M. de Vandières, essayant de tout et sentant que j'étais plus propre à faire quelque chose par le travail que j'aimais, que par les parties de l'agrément qui me manquait, surtout le jeu, la musique, l'art de médire joliment, et la hardiesse pour me jeter à la tête.

Pendant la journée que je passai à la Meute, le Roi ne me dit pas un mot. Il ne parlait qu'à ceux qui l'amusaient, ou qui, par leur hardiesse, l'y forçaient, et toujours aux mêmes. M. le Dauphin y était, Mesdames y vinrent, et je vis très bien toute la famille royale, tout ce jour-là; elle venait à tous les voyages, depuis que la Marquise les y avait mis, et, le soir, comme elle sortit de table pour une migraine, je les vis tous, l'un après l'autre, venir lui demander avec empressement de ses nouvelles, et ils paraissaient en être fort contents. Aussi, les faisait-elle bien traiter par le Roi, et se conduisait-elle de manière que toute la famille royale, sans en excepter la Reine, en paraissait fort contente. Il était très agréable de faire sa cour dans ces sortes de parties, où l'on était dans une aisance infinie, mais jouant beaucoup, ce qui faisait que je restais assez déplacé.

Ce voyage fut composé d'une table de quinze, où étaient le Roi, ses enfants et les dames qui étaient, outre la Marquise et Mme d'Estrades, de fondation, la grande Brancas, et toutes les dames de Mesdames. A une autre table, nous étions, par ma gauche : M. de Joyeuse, d'Armentières, comte de Brionne, Poyanne, comte d'Estrées, prince de Soubise, la Vallière, Luxembourg, Gontaut, Richelieu, d'Ayen. Ce sont les principaux favoris. Guerchy, Maillebois (revenu de sa disgrâce), Sourches, Crussol, baron de Montmorency, d'Hautefort, Bierné, de Leyde, d'Anthoine (écuyer de l'Infante), et moi.

Si j'avais été de tous les voyages, ainsi, en polisson, ç'aurait été le moyen de me faire aimer de la Cour, mais, quelques jours après, ayant été refusé pour un voyage de Trianon (à la vérité avec dix-huit autres), je repris l'esprit philosophique qui allait suivant que j'étais traité.

A la fin du mois, j'allai à Versailles, où je fus retenu par

un verglas terrible. Je vis les ministres. M. de Paulmy (1) travaillait avec M. d'Argenson, et commençait à faire des expéditions de lui-même.

Le 15 février, j'allai, encore un jour, faire ma cour à la Meute. Le Roi chassa dans le bois de Boulogne. Je restai avec les ministres, avec qui je fus, plusieurs heures, librement, et leur disant à chacun un mot de mes affaires. (Je parlai à M. d'Argenson des camps et d'y être employé). Cette façon de les faire est très agréable, et quoiqu'ils distinguent ceux qui ont le plus de crédit, cela leur donne toujours plus d'attention. C'est l'avantage de l'habit vert et d'être des parties du Roi, joint à ce qu'on leur parle avec autant d'aisance que l'on a de peine à Versailles.

Le soir, Mesdames y soupèrent, et le Roi avec elles, et nous à l'autre table, comme nous nous trouvâmes. Par ma gauche : MM. d'Hautefort, d'Armentières, Gontaut, Soubise, la Vallière, Luxembourg, Turenne, duc des Deux-Ponts (appelé de Sponheim), d'Ayen, Croissy, comte de Brionne, baron de Montmorency, Langeron, Crillon, Beuvron, Saulx, Fleury, Laval, Lillebonne, de Leyde, d'Estrées, Narbonne, Souvré et moi.

Le 21 février, j'allai de même faire ma cour, au soir, à Trianon, avec bien d'autres, le comte de Noailles en ayant voulu faire accepter autant et plus qu'à la Meute. Nous y fûmes dans une aisance charmante. Je fis la partie de Mme d'Estrades, et nous soupâmes trente-deux, à une seule grande table. Voici comme nous nous trouvâmes, à prendre par la droite :

Comte de la Suze, marquis de Sourches, duc d'Estissac, prince de Tingry, marquis de Gontaut, duc de Richelieu, Mme de Brancas, duc d'Ayen, Mme d'Estrades, le Roi, Mme de Pompadour, le comte de Sponheim, duc des Deux-Ponts, prince de Soubise, comte de Noailles, duc de la Val-

(1) Antoine-René de Voyer, marquis de Paulmy (1722-1787), conseiller au Parlement en 1744, ambassadeur en Suisse et membre de l'Académie française en 1748, secrétaire d'État au département de la Guerre en 1751, etc., etc., avait épousé en secondes noces, en 1741, Suzanne-Marguerite Fyot.

lière, Mme de Cotenfau (1), M. de Saint-Florentin, duc de Chaulnes, marquis de Croissy, milord Clare, marquis de Guerchy, comte de Brionne (2).

M. de Maillé, comte de Scey, marquis de Fosseuse, marquis de Crussol, comte Turpin, comte de Lillebonne, M. de Wormser, marquis de Beuvron, marquis de Leyde, et moi. Je m'échappai à minuit, et revins à Paris.

Le 27 février, je fis encore un joli voyage d'un jour à Choisy. Le voyage étant court, il y eut peu de monde. Je fus du petit nombre des élus. Nous vîmes, tout le soir, le Roi en grande familiarité, ainsi que Mme la Marquise, chez elle, en petite compagnie, où elle fut fort aimable. C'est un des voyages des plus libres que j'aie faits. Nous étions vingt-neuf à table, à prendre par ma gauche : MM. de Laval, Souvré, l'autre Laval, Croissy, d'Armentières, Turenne, comte de Noailles, Crussol d'Uzès, Fleury, milord Clare, Chaulnes, Brionne, la Vallière, Soubise, duc des Deux-Ponts, Mme de Pompadour, le Roi, Mme d'Estrades, d'Ayen, Mme de Brancas, Richelieu, Mme de Livry, Clermont d'Amboise, Sourches, la Suze, d'Hautefort, Monaco, Poyanne, et moi.

Hors un jour à Trianon et un à Choisy, au Carême, je fus accepté à tous les voyages de cet hiver, depuis mon retour. Je trouvai que le Roi y était toujours avec la même bonté et aisance, n'ayant jamais marqué ni humeur, ni colère, paraissant aussi indifférent, surtout, et n'avoir plus de fortes passions, parlant moins de chasse, polissonnant moins, ne s'amusant ni ne s'ennuyant pas, aimant le jeu plus, peut-être, que le reste, faisant jusqu'à cinq parties de *tri* ou d'*ombre* (3) dans un jour, ne parlant jamais d'affaires, enfin mille bonnes choses, mais pas le nerf qui les fait valoir. De tout cela, comme il ne parlait qu'aux huit ou dix auxquels il était le plus habitué, je n'en eus pas un mot.

(1) V. la note de la page 157.

(2) « *Nota :* Tout ce qui est ci-devant était mes anciens de courtisans et des parties du Roi. Tout ce qui suit sont mes cadets, et très fort. » (*Note de l'auteur.*)

(3) Jeux de cartes. L'*ombre* (ou mieux *hombre*) était d'origine espagnole.

Ce fut mon dernier voyage de cet hiver, le Roi n'en faisant presque pas, en Carême.

Le 5 mars, je fis, avec le président Ogier, une charmante chasse à coqueter, où j'appris à connaître les coqs, à élever les perdreaux, et à les tirer à la chanterelle. D'ailleurs, je fus assez retiré tout cet hiver, n'osant me livrer aux parties et connaissances ou sociétés aimables du monde, n'en ayant, par conséquent, que de sérieuses, préférant rester chez moi ou avec mes enfants, faisant des ouvrages pour leur éducation, me laissant peut-être trop aller à l'esprit de paresse, de découragement, sur les affaires d'ambition qui m'avaient tracassé. Aussi y avait-il grande apparence qu'à moins que des occasions bien heureuses ne m'y portassent, il fallait renoncer aux grandes idées. Mes enfants m'attachaient très fort, étant charmants et me caressant infiniment. J'avais leur confiance, que je ménageais. Mon fils était d'une force prodigieuse, voulant tout faire et tout apprendre avec feu, et marquant un esprit de travail; la fille moins appliquée, mais venant bien et pensant de même.

Le Roi étant fixé à Versailles, je me remis à y aller un peu. J'avais très négligé Mme de Leyde, étant souvent quinze jours sans la voir. Elle négligeait de même ridiculement ma mère, jusqu'à n'avoir été qu'une seule fois chez elle, quoiqu'elle vînt quelquefois loger chez Mme la Première, à Paris. Au reste, avec elle, on se remettait aisément, suivant le besoin. Prévoyant qu'il était temps qu'elle se retirât, elle demanda sa retraite et l'obtint, cet hiver, de la façon la plus agréable.

Je n'avais pas fait une seule chasse de l'hiver, ni depuis un an, et je n'en étais que mieux traité, ce qui faisait que je n'en étais plus si occupé. Je devenais même si paresseux, que, quoique je nourrisse toujours cinq chevaux de chasse, j'étais presque des deux mois sans y monter et, après cela, j'étais roué quand j'y montais. Cela était bien éloigné de mon ancien usage, mais j'entrais dans l'âge de se calmer. Les occasions pouvaient me réveiller.

Le 1er mars, je fis ma première chasse. Nous prîmes deux

cerfs à Saint-Germain. Le Roi revenait toujours chez le duc d'Ayen, qui était le cabaret des chasseurs, dont il était, je crois, assez fâché. Je remarquai, à cette chasse, que le Roi, que je suivis un peu exprès, allait tout aussi vite qu'il y avait dix ans. Le soir, je fus nommé après bien d'autres. La bonté de la Marquise, qui se laissait aller aisément, avait allongé la courroie de façon qu'il était très désagréable d'être refusé, et assez peu agréable d'être accepté. Cela était bien différent, du temps de Louis XIV, qui ne mangeait que très rarement, dans des parties, avec un petit nombre de sa Cour, et même, du temps où j'avais commencé, il y avait quinze ans, où le nombre était modique et le choix exact, mais alors, cela était singulièrement étendu à tout âge, tout grade et toute espèce, — de noblesse, pourtant.

Outre la table ronde ancienne de dix-sept couverts, où j'étais à côté du duc d'Orléans qui y vint après, il y eut deux petites tables de quadrilles, de cinq chaque, en tout vingt-sept. Nous nous étions mis les plus anciens à la grande table, et disputant la chaise et, hors M. d'Hautefort (très bien traité, alors, ce que lui avait valu son ambassade, sans laquelle il fût resté oublié chez lui), tous les autres étaient les nouveaux aux petites tables.

La Marquise, faisant gras, ne venait qu'au dessert. Elle nous fit, après le souper, tandis que le Roi allait, à l'ordinaire, chez ses filles, beaucoup de politesses. Elle était prévenante et engageante, et je commençais à m'enhardir auprès d'elle. J'étais flatté, pour une première chasse, d'être accepté, mais l'on ne refusait plus guère d'anciens.

Cette soirée fut agréable, dans la grande aisance, à l'ordinaire, avec décence et gaîté, et le Roi était fort bien dans cet intérieur. Je causai beaucoup avec le jeune comte de La Marche (1), qui était aimable et commençait à paraître tout à fait. Le prince de Conti, son père, travaillait souvent avec le Roi, ce qui faisait beaucoup raisonner.

(1) Louis-François-Joseph de Bourbon-Conti, comte de la Marche, né en 1734, maréchal de camp, 1758, lieutenant général la même année, épousa, le 7 février 1759, Fortunée-Marie d'Este, fille du duc de Modène.

Le 12 mars, j'allai au Palais pour Mme la maréchale d'Isenghien avec qui je pensai me brouiller pour m'en être excusé, et qui y mena tant de monde que cela était ridicule, surtout contre La Martinière. Nous y fûmes jusqu'à vingt-sept de son côté. Cela m'obligea à aller à six audiences de 8 heures du matin. Je ne fus pas fâché de suivre une affaire à la Grand'-Chambre. Cela était curieux. Il résulta du gain du procès de Mme la Maréchale et Mlle d'Armagnac, la loi d'usage confirmée d'exclure tous les médecins et chirurgiens des testaments à l'article de la mort (1). Pour moi, je me familiarisai avec le Palais et surtout la Grand'Chambre.

Cela me servit peu après, car toute la fin du Carême fut employée à solliciter vivement un procès à la Grand'Chambre contre le duc d'Harcourt, que j'eus conjointement avec mes deux beaux-frères, pour mes enfants. J'étais au désespoir de voir terminer cette charmante union si fameuse des Harcourt avec nous, dont la respectable Maréchale était le lien. A peine fut-elle morte, que la comtesse d'Harcourt, d'un côté, et son abbé Pinel brouillèrent tout et gagnèrent l'esprit du nouveau duc d'Harcourt, malgré sa probité. D'autre part, Mme de Guerchy et mes beaux-frères ne voulaient rien céder. J'eus le bonheur de rester uni avec eux, sans me brouiller avec les Harcourt, et même ils ne m'en aimèrent que mieux, tant je badinai et agis bien avec eux. Cela réussit très bien dans le monde, et me fit honneur. Le sujet du procès était l'écrit que j'avais fait signer, il y avait deux ans, à l'abbé, pour fixer l'estimation de toute la terre d'Harcourt (2). Je

(1) Germain Pichault de la Martinière (1696-1783), premier chirurgien du Roi depuis 1747, légataire universel du prince Charles de Lorraine, soutenait contre Charlotte d'Armagnac et Mme d'Isenghien, sœur et nièce du prince, un procès qu'il perdit, quoiqu'il eût prouvé que cette succession ne lui procurait aucun bénéfice, et que son seul but, en l'acceptant, avait été de faire respecter les dispositions du testateur. (V. *Journal* de Luynes, t. XII, p. 388.)

(2) Procès entre Mme de Guerchy, les enfants de Mme d'Hautefort et ceux de la princesse de Croÿ, représentant leurs mères décédées, d'une part; et Anne-Pierre, duc d'Harcourt, frère du maréchal et de l'abbé d'Harcourt, d'autre part. L'héritier naturel du duché était l'abbé, qui avait manifesté l'intention de le céder à son frère Anne-Pierre aussitôt après s'être fait recevoir au Parlement. De plus, afin de prévenir toute difficulté entre son frère et ses nièces,

sollicitai vivement et je vis combien cela était nécessaire, car après les deux premiers plaidoyers de Simon, pour eux, et La Monnoye pour nous (1), nous aurions perdu tout d'une voix, tandis qu'à force d'expliquer l'affaire, ce que M. et Mme de Guerchy, surtout, faisaient au mieux, nous gagnâmes, le 14 avril, au grand étonnement des Harcourt qui se croyaient sûrs de leur fait. Je fus très modeste de ce gain, et si retenu que je n'en fus que mieux avec les Harcourt, et que mes enfants gagnèrent le fond, et moi la gloire des procédés. En quoi j'agissais avec plaisir.

Pendant que nous gagnions notre procès, la pauvre duchesse d'Havré, la mère, était très mal. Dès que je fus libre, je fus presque la garder, et je ne manquai sa mort que de quelques minutes. J'assistai, dans ce cruel moment, le duc et la duchesse d'Havré, et la pauvre Mme de Tana qui semblait n'être venue que pour voir mourir sa mère. Le duc de Lanti, neveu de la défunte (2), ne la quitta pas et fit des merveilles. Je l'accompagnai, menant, avec lui et le pauvre duc d'Havré, le deuil au convoi qui fut des plus touchants, par la douleur du duc d'Havré et de son fils le suivant en habit de deuillant, fondant en larmes, soutenu par le prince de Tingry. Ce spectacle et celui du service aux Carmélites où nous la rapportâmes après la présentation à Saint-Sulpice, et où cela finit par la remettre à la supérieure *qui était sa fille* (3), fut le dernier coup, où tout fondit en larmes.

auxquelles une partie des revenus du duché était dévolue, d'après un édit de 1711, il avait fait dresser un acte que les parties avaient signé, mais dont les effets dépendaient de l'exécution de certaines conditions. Cette exécution n'ayant pu avoir lieu, en raison de la mort subite de l'abbé, les choses se trouvaient au même point que si le duc d'Harcourt avait hérité directement son duché du Maréchal. Tel n'était point, cependant, l'avis du duc auquel, on va le voir, le parlement donna tort. (V. *Journal* de Luynes, t. XII, p. 412.)

(1) Simon et La Monnoye étaient deux avocats de renom. Le premier avait plaidé, en 1749, pour Mlles de Nesle contre Mme de Mazarin ; le second pour La Martinière, dans son procès contre les héritiers du prince Charles, dont il vient d'être parlé. Il faisait partie du Conseil du duc d'Orléans.

(2) On a vu ci-dessus, p. 11, que la duchesse d'Havré était née princesse de Lanti de la Rovère.

(3) Phrase soulignée dans l'original. Pauline-Joséphine, prieure des Carmélites de la rue de Grenelle, était le sixième enfant de la duchesse d'Havré.

Ces deux événements me retinrent dix-huit jours et m'empêchèrent d'aller à la Cour de toute la fin de l'hiver. Nous eûmes le désagrément de ne pouvoir dissuader M. de Pontcarré (1) de vendre sa maison, que nous étions, par là, dans le cas de quitter avec le plus grand regret. Cela détermina ma mère, le 6 mai, à s'engager et à louer celle des Carmes de la rue du Regard, belle, mais bien loin (2).

La nouvelle de Paris fut, alors, le mariage du prince de Condé et de Mlle de Soubise (3), que les princes du sang, ni la maison de Rohan n'approuvaient.

Il y eut mille tracasseries ; beaucoup blâmaient M. de Soubise, mais l'amour pour sa fille et pour sa gloire le déterminèrent malgré toute sa famille. Les fiançailles se firent le 2, à Versailles, et les noces et festins, moindres que le banquet royal, mais dans le même goût, s'y firent le 3. N'y ayant que faire, quoique je fusse invité des deux parts, et ayant senti combien on y serait confondu dans la foule, comme j'avais pris exprès congé longtemps devant, je partis le jour même.

La plus grande nouvelle que je laissai à la Cour était le goût que le Roi prenait pour une jeune beauté qui demeurait au Parc-aux-Cerfs. Cette jolie fille, que l'on prétendait que le peintre Boucher, qui avait souvent de beaux modèles, avait procurée au Roi (4), depuis quelques mois, prenait,

(1) Le nom de Pontcarré a été porté, sous Louis XV, par plusieurs magistrats, M. de Pontcarré de Viarmes, conseiller d'Etat, entre autres. C'est, sans doute, parmi eux qu'il faut chercher le propriétaire de la maison occupée par Mme de Croÿ, rue des Petits-Augustins. (V. page 13).

(2) Cette maison, qui existe encore, occupe le numéro 5 de la rue du Regard : « Sa porte magnifique, en forme d'Arc de triomphe, est ornée de trophées portés par des colonnes doriques, qui vont jusqu'à l'imposte de l'arcade. Un autre grand trophée termine majestueusement cette porte. » (*Guide* de Thiéry.)

(3) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818), grand maitre de la Maison du Roi, mestre de camp de deux régiments de son nom en 1740, lieutenant général en 1758, épousa, le 3 mai 1753, Charlotte-Godefride-Élisabeth de Rohan-Soubise (1737-1760).

C'est ce prince qui, en 1792, organisa, en Allemagne, le corps d'émigrés auquel il donna son nom.

(4) C'était Marie-Louise O'Murphy, dite la Morphise, âgée de seize ans. Elle était d'une grande beauté, eut trois enfants du Roi, fut renvoyée en 1756, et, après s'être mariée trois fois, mourut en 1814.

à ce que l'on croyait, du crédit aux dépens de celui de la Marquise qui s'en apercevait, et en avait été incommodée. Son système, que j'avais entrevu depuis plusieurs années, de gagner l'esprit du Roi et, suivant à la lettre Mme de Maintenon, de finir par être dévote avec lui, pouvait, à ce que l'on ajoutait, ne pas avoir le temps de s'établir. Enfin, on la disait en danger. Peut-être tout cela était-il bien peu certain, le vrai de pareille aventure n'étant pas aisé à savoir.

L'autre grande nouvelle, mais bien plus sûre, était la catastrophe du Parlement, qui était enfin parvenu à se faire exiler par tout le royaume, et la Grand'Chambre, comme l'autre fois, à Pontoise. Leur refus — très net à la fin — d'obéir, avait produit cet effet, et il paraissait, par toute leur conduite, qu'ils avaient toujours cru devoir en venir là pour marquer aux peuples leur fermeté et leur attachement aux anciens droits de la Nation, contre la Monarchie absolue. Malheureusement cette belle et vigoureuse conduite n'avait eu, pour origine, qu'une querelle personnelle avec l'Archevêque, et ne valait peut-être pas tout ce tapage. Si on l'eût fait, un an devant, pour le *Vingtième*, il n'eût jamais passé.

Cependant, quand les mousquetaires emmenèrent les exilés, et que le Premier Président reçut sa lettre de cachet dans l'île Saint-Louis où il était à faire éteindre un incendie, il n'y eut aucune émeute dans Paris et tout y resta calme. Cependant, le jour que la Grand'Chambre décida de refuser d'obéir, ainsi que le reste qui était exilé, tout le Palais, plein comme un œuf de tous leurs adhérents, retentit de battements de mains et de cris de *Vive le Parlement !* . . . . . .
. . . . (1).

Le 22 juillet, je fus bien reçu de la Marquise, lui parlant de M. de Soubise. Je vis M. d'Argenson, qui ne me fit pas plaisir en m'interdisant les habits uniformes. Je dînai au

(1) Départ pour Condé le 3 mai. Affaires particulières. Visite à Valenciennes, au nouvel intendant de Hainaut, M. de Moras, et autre visite au Rœulx, près Mons, au duc de Croÿ, chef de la Maison de ce nom.

Le 21 juillet, le prince de Croÿ rejoint la Cour à Compiègne.

camp, où je vis Guerchy dans sa gloire, qu'il sentait bien. Il y tenait le plus grand état, ayant cent vingt couverts tous les jours, à dîner, et soixante à souper. Le camp sous les tentes et son arrangement, était des plus superbes. A six heures, le Roi vint faire la revue à pied, très bien, de ce beau régiment de guerre (1) qui était, suivant l'ordonnance, fier sans contrainte, avec de bons soldats marchant bien et en cadence.

Le 23, je chassai le sanglier. On força le premier, et le Roi tua le deuxième. Je m'y amusai beaucoup, surtout avec ce bon équipage que j'aimais, et ce beau jardin. Le Roi me traita bien. Le soir, je fus traité au mieux, nommé le premier à l'ordre, soupant gaîment et aisément avec presque tous anciens en petit nombre, à côté de Mme d'Ecquevilly, avec qui je jouai et qui s'aguerrissait, et, le soir, j'eus encore le bougeoir, quoi qu'il y eût bien des anciens ! Je sentis qu'à la honte de ma philosophie, j'étais fort sensible à tout cela. Nous étions le Roi, la Marquise, le prince de Condé, le prince de Turenne, d'Armentières, Poyanne, Chaulnes, Villeroy, d'Ecquevilly, d'Estrées, moi, Mme d'Ecquevilly, baron de Montmorency, duc de Villeroy et Mme d'Estrades ; tout était à l'ordinaire, et le Roi fort gai.

Le 24, je chassai encore sur un cheval de d'Ecquevilly, et un du marquis de Leyde, car, mon voyage devant être fort court, je n'avais pas fait venir mes chevaux. C'était le cerf. Nous fîmes une chasse rude, qui fit faire tout le tour de la forêt, et passa la rivière près de la porte du Bac, où le Roi passa. Il y eut beaucoup de monde d'accepté au souper. Nous y fûmes vingt-trois et, quoique j'eusse soupé la veille, j'y fus encore nommé. M. le prince de Conti, qui y était joint au camp, remit le Roi en train de parler guerre, et fort bien.

De tout cela, je remarquai que la Marquise avait toujours le plus grand crédit, et qui ne faisait qu'augmenter. Elle était encore charmante de figure et de caractère, faisant

(1) Le régiment du Roi (infanterie), dont le lieutenant général comte de Guerchy était colonel.

tout, plus que jamais, pour plaire, et étant fort engageante. Non seulement les grandes affaires, mais même le détail passait par ses mains. Je vis, entre autres, ce que j'aurais pu remarquer depuis six mois, c'était la façon aisée dont elle passait sur le corps des premières duchesses, en leur faisant politesse au Grand couvert pour s'y asseoir, la Reine et tous les Enfants de France y étant ; mais ils la ménageaient tous, et elle en agissait bien.

Outre les affaires du Parlement, qui n'avançaient pas, la grande querelle de la Cour était celle des princes contre M. de Soubise, au sujet du titre de *haut et puissant prince* qu'il prenait dans le contrat de mariage de sa fille avec le prince de Condé, mariage qui avait beaucoup déplu aux princes du sang. Le Roi décida provisoirement que ce titre lui passerait, comme il avait déjà passé les autres fois. Les princes, surtout le duc de Chartres qui, quoique son ami devant, s'était mis à la tête contre lui, et le prince de Conti étaient furieux de cette décision. Les Enfants de France s'en mettaient et donnaient de grands désagréments à la jolie petite princesse de Condé, qui était si aimable. A la deuxième chasse où j'allai, j'en fus témoin, car, comme elle était montée à cheval pour suivre Mesdames, Mme Adélaïde vint lui dire, de la part du Roi, de s'en retourner, parce qu'ils n'étaient pas venus dans leurs carrosses : cela fit beaucoup de bruit à la Cour.

Le 25 au soir, je suivis le Roi au camp, où il monta à cheval pour voir manœuvrer le régiment du Roi, qui marcha au mieux et tira au plus mal. Cela mena jusqu'à la nuit, que le Roi entra sous les tentes où il joua et soupa ensuite, sous ces grandes tentes, à une table de trente couverts. Je menai les dix qui n'y pouvaient tenir, dans une autre tente où nous soupâmes avec le maréchal de Duras (1), qui but bien, et plusieurs autres. Cela fit tracasser tout le monde du voyage, car

(1) Jean-Baptiste de Durfort (1684-1770), duc de Duras après la mort de Jacques-Henri, son frère aîné, fut créé maréchal de France en 1741 ; il avait épousé, en 1706, Angélique-Victoire de Bournonville, dame d'honneur de Mesdames Sophie et Louise.

l'on s'était fait écrire, comme pour Choisy. Ayant voulu souper ou à la table, ou sous la même tente que le Roi, MM. d'Armentières et de Poyanne allèrent bouder dans la plaine.

Il y avait sept dames, de celles qui soupaient dans les cabinets, et que Mme de Pompadour avait amenées avec elle, en deux carrosses, et un peu comme faisant son cortège. Aussi fut-elle fort brillante, dans cette partie, à la gauche du Roi, à qui elle fit faire tout au mieux. Elle fit mettre ma belle-sœur, qui faisait la grande dame, à côté du Roi, à droite. Il lui parla beaucoup, ainsi qu'à Guerchy et aux officiers du régiment qui avaient lieu de s'en louer. Ce fut, suivant un usage de deux camps, le lieutenant de la Colonelle qui le servit, après que Guerchy eût donné la serviette et se fût mis à table. Elle fut très bien servie, faisait un beau coup d'œil, et tout se passa assez en règle.

Après le souper, le Roi fit encore une partie, et, à 1 heure, il partit avec la Marquise et les sept dames de sa suite, dans une gondole, et nous dans l'autre.

Mme de Guerchy était venue séparément, n'ayant pas voulu être du cortège de la Marquise, ce qu'elle témoignait par la façon mesurée d'égards affectés dont elle en parlait, et surtout en ne faisant que se faire inscrire à sa porte, sans aller à sa toilette, ou chercher à la voir en particulier. La joie ou la vanité que Guerchy montra, en tout cela, fut remarquée. D'ailleurs, tout fut très magnifique et très cher pour lui. On comptait que ces quinze jours lui coûteraient 150 ou 200.000 francs. Le temps, heureusement, fut à souhait.

Après avoir été au coucher du Roi, il fut trois heures quand je fus revenu chez moi. Je me jetai sur mon lit et, à six heures du matin, je partis pour Ivry.

Le 31, j'allai à Paris. J'y courus beaucoup avec mon fils, chez le lieutenant civil, pour l'augmentation de ma pension.

Le 1er août, je restai à Ivry à causer avec ma mère et à arranger son jardin. Elle se donnait des soins étonnants pour ma fille, étant la meilleure maman du monde. Elle était plus

vive et plus remuante que je ne l'avais vue, et venait de se remettre à aller à la chasse, de manière qu'elle tua quatre perdreaux le premier jour, et deux le second, y allant encore avec une vraie ardeur, quoiqu'à soixante et quelques années. Après cela, je peux dire que je chassais de race. . . . .

. . . .

. . . . (1).

Le 15 décembre, j'arrivai à Paris. Je donnai les premiers jours à l'éducation de mes enfants, et à prendre langue pour bien entamer et suivre la grande affaire de la demande de la survivance du gouvernement de Condé : je trouvai le duc d'Havré qui commençait à devenir courtisan, qui me servit en bon parent et ami. Il me procura le prince de Tingry, son beau-frère et l'ami intime de la Marquise et du Roi. J'allai, de suite, plusieurs fois dîner chez lui. Je le trouvai prévenu pour l'autre côté. Je le fis revenir, et il entra dans mes intérêts et me servit au mieux. J'appris de lui et des autres l'état, au juste, de l'intérieur de la Cour, et je passai plusieurs jours à méditer et à former mon plan en conséquence. Il fut réglé que j'aurais, auprès de la Marquise, Mme de Leyde, MM. de Soubise, de Tingry et d'Havré; qu'auprès de M. d'Argenson je tâcherais d'avoir Mme d'Estrades, qui était la tenante avec Mme de Montconseil (2), et surtout M. le prince de Soubise qui était son principal soutien, et son ami décidé, et que je tâcherais, par le duc de Penthièvre, de faire parler au Roi par le maréchal de Noailles.

La veille de l'An (1754), j'allai m'établir à Versailles, et j'y restai la plus grande partie du mois de janvier, à suivre pied à pied, avec grande attention, ma grande affaire. Elle était de la

(1) Parti pour Condé le 4 août, M. de Croÿ y reçoit le prince de Soubise, qu'il suit à Maubeuge, où il inspecte avec lui les remparts de la ville. Il l'accompagne, ensuite, à Philippeville, le quitte quelque temps pour voyager seul, puis le rejoint à Dailly, près Couvin (Belgique).

Retour à l'Hermitage. Chasses. Séjour à Condé. Réception d'une lettre de sa mère lui annonçant l'intention de demander, pour lui, la survivance du gouvernement de Condé dont le titulaire est le marquis de Cernay.

(2) Née de Curzay. Elle avait épousé Louis-Étienne-Antoine Guinot de Montconseil, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748.

dernière difficulté : 1° parce que je croyais que l'on avait déjà fait des promesses à M. de Cernay (1), en quoi je me trompais ; 2° parce que le Roi, et surtout M. d'Argenson, était déterminé à suivre la règle de n'accorder aucune survivance, et que ce ministre serait toujours contre.

Pour la première chose, j'appris, non sans frémir, qu'il s'en était fallu de rien que M. de Cernay n'eût eu la survivance ou plutôt le gouvernement. Si son oncle avait voulu y consentir, ou s'en défaire en sa faveur, en s'en réservant tout le revenu, c'était affaire faite, et cela ne tenait qu'à une centaine de louis de plus que l'on ne donna pas à sa gouvernante pour l'y déterminer. Ainsi, je l'échappai belle. Mais, ce moment manqué pour M. de Cernay, je trouvai tout refroidi pour lui, la Marquise décidée contre, et je n'eus pas de peine à faire sentir si fort le désagrément que cela me causerait, qu'il parût en être exclu tout à fait.

C'était beaucoup, mais cela n'avançait guère. Voici comment on avait su les bonnes dispositions de la Marquise pour moi : le duc d'Havré, ayant appris des premiers que le gouvernement de Schelestadt était vacant, avait couru à Fontainebleau et s'étant, par M. le prince de Tingry et M. de Soubise, adressé à la Marquise qui fut flattée de voir venir à elle un homme de bien qui ne s'y était pas encore adressé, avait fait si bien prévenir le Roi par elle et par le maréchal de Noailles, faisant valoir à propos ses grandes pertes pendant le siège de Mons, que, quoique des derniers lieutenants généraux, et qu'il y en eût bien d'anciens à pourvoir, il avait obtenu, vers le 20 novembre, ce gouvernement, malgré M. d'Argenson qui s'opposait tant qu'il pouvait que l'on en donnât à des derniers lieutenants généraux, sentant que cela ferait crier contre lui. Mais, lorsqu'il proposa ce gouvernement au Roi, et qu'il allait lire les prétendants, le Roi lui

(1) François Marie Le Danois (1710-1784), marquis de Cernay, neveu du comte Le Danois, gouverneur de Condé, fut promu lieutenant général en 1749. Il exerça, en outre, la charge de grand veneur héréditaire du Hainaut, et fonda en 1757, avec MM. de Croÿ et Désandrouins, la Compagnie des mines d'Anzin. Il avait épousé, en 1729, Jeanne-Henriette-Françoise de la Pierre.

dit : « Je le donne au duc d'Havré. Écrivez! » Cela fut même sensible à M. d'Argenson.

Pour en revenir à ce qui me regarde, M. le duc d'Havré allant remercier la Marquise de cette grâce, elle voulut lui dire quelque chose d'obligeant et, me prenant pour son frère, elle lui dit qu'il avait un frère à la Cour qu'elle ne connaissait pas fort particulièrement, mais qu'elle croyait un bon sujet. Il lui répondit que je n'étais que son cousin, mais que j'avais aussi beaucoup perdu, et qu'il n'y avait que du bien à dire de moi. Elle lui répliqua qu'elle le savait et qu'elle serait bien aise de me faire plaisir (elle cherchait à obliger la noblesse).

Le duc d'Havré, de retour à Paris, n'eut rien de plus pressé que de dire cela à ma mère, qui envoya chercher Mme de Leyde. Dans leur conseil à trois, ils résolurent que Mme de Leyde parlerait tout de suite de la survivance à la Marquise avec qui, après le départ de l'Infante et l'habile retraite qu'elle avait faite l'été précédent, elle était restée fort bien. Mme de Leyde trouva la Marquise bien disposée. Sur cela, on décida que ma mère écrirait à M. d'Argenson et que l'on m'écrirait pour me faire revenir de l'Hermitage.

J'étais très fâché de la lettre à M. d'Argenson, et je m'attendais bien qu'il dirait que le Roi l'avait déjà refusé.

Voilà où tout en était, lorsque j'allai m'établir à Versailles pour cette affaire.

Le 1er jour de l'An (1754), j'allai aux Petites-Écuries, à la toilette de Mme de Leyde, pour l'engager à obtenir de la Marquise une entrevue avec moi, et je lui donnai la main pour aller à la messe à la paroisse : j'y remarquai une très jeune et jolie personne mise simplement. Je crois que c'était la demoiselle logée au Parc-aux-Cerfs, que l'on croyait qui amusait le Roi depuis dix-huit mois, et qui commençait à faire du bruit, depuis un an (1).

Le soir Mme de Leyde soupa chez Mme de Pompadour et lui demanda une audience, mais, y trouvant trop de difficulté,

(1) Mlle Murphy. (V. la note 4 de la p. 199.)

elle se restreignit à en demander une pour moi. La Marquise lui dit qu'elle était toujours disposée en ma faveur et que je n'avais qu'à lui faire demander audience par son valet de chambre, qu'elle me la donnerait dès qu'elle le pourrait.

J'avais bien préparé, dans les huit jours de devant, les mémoires étendus et abrégés de tout ce que j'avais à dire. J'allai au valet de chambre faire connaissance et lui dire de me procurer audience. Le lendemain, je vins voir si cela avait été possible, mais elle n'eut pas le temps.

Le 3 janvier, vers midi, j'allai savoir de son valet de chambre, nommé Bourbillon, pour quand ce serait. Elle était à sa toilette secrète, le Roi allant y descendre. C'est pourquoi elle avait fait fermer sa porte. Le valet de chambre alla lui demander son heure. Elle me fit entrer sur-le-champ. Comme il y avait deux ou trois personnes, je ne lui parlai pas, d'abord. J'avais arrangé le résumé de toutes mes raisons. Elle se leva pour reconduire une dame, et, ensuite, me fit entrer avec elle dans son arrière-cabinet de laque rouge où, pendant un demi-quart d'heure, je lui dis, avec assez de hardiesse, mes raisons.

Je sondai d'abord pour voir si elle était réellement prévenue de mon affaire. Elle me dit qu'elle savait que c'était pour le gouvernement de Condé, qu'elle n'était pas prévenue pour d'autres, et qu'elle ne croyait pas que M. de Cernay dût y prétendre, à moins que ce ne fût pour son bras (1). A quoi je lui répondis toute sorte de bien de M. de Cernay, que je désirais fort qu'il fût content, mais que tous les gouvernements lui étaient également bons, au lieu qu'il n'y avait que celui-là qui me convînt et qui pût faire tout mon agrément. Elle parut le sentir et me dit que M. de Cernay ne devait pas m'inquiéter ; ensuite je lui dis en abrégé mes meilleures raisons, les promesses lorsque le comte Danois l'eut, mes pertes terribles, la dernière guerre ; que le dédommagement dans l'endroit même est plus naturel ; que mon cas, étant unique,

(1) Le marquis de Cernay avait eu un bras emporté à la bataille de Lawfeld, en 1747.

ne devait pas exciter la plainte ; que j'étais de l'origine des Cabinets et que le Roi avait loué ma conduite aux deux batailles qu'il avait vues ; qu'il serait trop cruel d'être banni de chez moi par les désagréments, etc., enfin que, lorsqu'elle m'avait fait manquer la charge de M. de la Fare, elle m'avait promis de réparer.

Elle écouta bien ; tout cela parut prendre ; elle me dit qu'il fallait sonder M. d'Argenson, sans lui dire que je lui avais parlé ; qu'elle ne s'étonnerait qu'il eût changé, et de lui rapporter comment je l'aurais trouvé disposé. Sur cela, elle rentra à sa toilette et s'y remit. Nous y causâmes de Voltaire et d'autres choses. Elle entendit du bruit, et se leva. Je crus devoir me retirer et, comme je sortais et refermais la porte, je vis, comme une apparition, le Roi sortir du cabinet où j'avais eu mon audience, et où il m'aurait fort embarrassé, s'il était descendu alors.

Je m'étais bien gardé de dire à la Marquise que, le jour de l'An, j'avais vu M. d'Argenson; que je ne lui avais parlé de rien, mais que lui m'avait dit « qu'il avait reçu des lettres de ma mère ; qu'il en avait même déjà parlé au Roi (ce qui n'était pas vrai, car la goutte l'avait empêché d'y aller), mais qu'il était mortifié d'être obligé de dire (il disait cela en levant les épaules, comme fâché) qu'il avait trouvé que le Roi ne voulait pas se départir de la règle générale... » Je l'interrompis, là-dessus, en lui disant qu'il pouvait se trouver des circonstances particulières, mais que je ne voulais pas lui parler d'affaires pendant qu'il était incommodé. Sur quoi je m'étais retiré pour ne lui pas laisser achever un refus qui pût m'exclure tout à fait.

Le 7 janvier, j'allai à la Meute, faire ma cour toute la journée. Je prévins le valet de chambre, qui me promit de venir me chercher dès que la Marquise serait seule. En effet, comme j'étais au débotté du Roi, qui venait de tirer des daims, il vint me chercher. Je trouvai la Marquise seule, écrivant. Je lui dis que j'avais trouvé M. d'Argenson fort vacillant et pénétré des difficultés générales des survivances. Elle me retint environ un quart d'heure et, me parlant à

cœur ouvert, et avec grande bonté, elle me fit voir son éloignement déclaré pour M. d'Argenson, me dit qu'il fallait que je lui fisse parler par M. de Soubise, qu'elle croyait le seul homme de la Cour qui lui était resté attaché ; que M. de Soubise était un honnête homme et que M. d'Argenson ne lui refuserait rien (me faisant entendre qu'il était son principal soutien) ; que je pouvais prier, de sa part, M. de Soubise de lui en parler, sans la nommer ; que tout ce que j'avais à craindre était que M. d'Argenson, en présentant l'affaire, ne dît quelque mot contre, de conséquence ou autre ; qu'on ne pouvait compter sur lui. Et elle s'étendit sur le malheur du peu de gens sur qui on pût se fier, et du peu d'honnêtes gens qu'il y eût à la Cour ; que c'était un terrible pays et que la plus grande partie de ceux qui l'habitaient était bien méprisable. Enfin elle parla comme si elle craignait pour elle-même. Elle ajouta qu'elle ne me manquerait pas, mais que, quelque bien qu'elle prévînt le Roi, il ne pouvait décider contre ses ministres, et que, quand ils lui présentaient les choses du mauvais côté, il était bien à plaindre ; enfin que, quand je pourrais espérer du côté de M. d'Argenson, et s'il n'était pas contre, je n'avais qu'à donner les mémoires et l'avertir.

Par l'éloignement décidé qu'elle me montra pour M. d'Argenson, je vis tout ce que j'avais vu, dans une occasion à peu près pareille, pour M. de Maurepas, mais restait à savoir si elle avait un crédit aussi sûr qu'alors. Je vis donc que son crédit et celui du garde des Sceaux liés faisaient le premier poids ; que celui de M. d'Argenson seul, mais aidé de M. de Soubise, tenait, tête levée, le second état, et que M. de Soubise, ami du Roi, de Mme de Pompadour et de M. d'Argenson, tenait un état mitoyen et une balance entre eux qui lui faisait jouer un puissant rôle, et bien noble, sans compter le crédit que prenait peut-être la jolie dame du Parc aux Cerfs qui, à ce que l'on croyait, avait lieu d'espérer beaucoup, si elle devenait grosse.

Cette grande audience de la Meute, la plus intime que je pusse désirer, me donna plus d'espérances que je n'avais

encore osé avoir, et m'enhardit. Le soir, M. le Dauphin et Mesdames arrivèrent, de sorte qu'avec les menins, nous soupâmes environ quarante entre nous, à la seconde table.

Je passai la soirée à méditer tout ceci dans la chambre de M. d'Hautefort. Les jours suivants, nous convînmes, avec le prince de Tingry, que je m'adresserais droit au prince de Soubise, auprès de qui il ne fallait pas d'entours. Je rendis compte de tout cela à ma mère, sur les démarches de qui je n'avais pas compté assez, jusque-là, avec d'autant plus de tort qu'elle s'y portait avec esprit et une activité surprenante. Me promenant avec elle dans son jardin, elle me proposa d'écrire à M. de Soubise. Je ne l'acceptai presque que par complaisance, ne comptant pas sur ce que cela ferait. Cependant, cela fit tout au mieux : elle fit une grande lettre de quatre pages que le duc d'Havré et moi nous repassâmes. Elle était singulièrement bien, forte et pressante, y ayant bien des choses qu'elle pouvait dire, que je ne pouvais pas dire. J'envoyai cette excellente lettre, le 16, à M. de Soubise, à Trianon, devant y aller le lendemain.

Le 17, M. de Soubise vint tenir le deuil aux messes de Mme de Tallart, où nous fûmes tous. L'après-dîner, j'allai à Trianon. En arrivant et m'enhardissant (chose très nécessaire, surtout à propos de la Cqur), j'allai droit chez Mme de Pompadour, où j'entrai sans être annoncé. J'y trouvai son médecin, M. Quesnay (1), avec qui je causai de l'histoire du chevalier de Jaucourt (2). Elle était dans son cabinet avec le comte de Noailles. Elle sortit. Je lui parlai naturellement. Elle me dit de même qu'elle savait, par M. de Soubise, que ma mère lui avait écrit, mais que je prisse garde que M. d'Argenson ne fût engagé pour M. de Cernay, et que M. de Soubise avait été prévenu aussi, et qu'il ne pouvait guère être

(1) François Quesnay (1694-1774), médecin et économiste célèbre, chef de l'École des physiocrates, et un des principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie*.

(2) Louis, chevalier de Jaucourt (1704-1779), collaborateur de l'*Encyclopédie*, auteur d'une *Histoire de la vie et des œuvres de Leibnitz*, etc. On raconte qu'un *Dictionnaire universel de médecine*, en six volumes in-folio, dont il était l'auteur, se perdit irréparablement sur les côtes de Hollande, avec le navire qui en portait le manuscrit chez un imprimeur d'Amsterdam.

que neutre ; que je le ménageasse bien, que je pouvais compter qu'il ne me tromperait pas, ni elle non plus.

Je lui demandai d'aller suivre cela à Bellevue. Elle me dit que cela ne se pouvait pas. Sur quoi le Roi parut et nous surprit encore ensemble. Je sortis un peu effrayé de cette audience, mais cependant la trouvant plutôt bonne que mauvaise, parce que l'on paraissait bien disposé pour moi, et à me parler vrai.

J'allai dans le salon, attendre et guetter M. de Soubise. Un moment devant le souper, il arriva. Je lui parlai dans la porte et dans l'antichambre. Il me dit, avec sa politesse ordinaire, qu'il avait reçu les ordres de manière qu'il irait les prendre chez elle ; qu'il était vrai que l'on lui avait parlé de l'autre côté ; que je l'avais prévenu le premier ; que j'aurais en tout la préférence, mais que cela le gênait ; que, pour dire mes raisons à M. d'Argenson, il les dirait au mieux, ayant été témoin de tout ce que je valais, et pénétré de la façon dont je l'avais reçu et accompagné ; que nous en parlerions le lendemain.

Sur quoi, le comte de Noailles me rendit le service de la première importance de demander que je revinsse le lendemain, ainsi que le duc d'Havré, à Trianon.

Nous soupâmes trente-sept personnes avec le Roi. On se plaignait que cela s'étendait fort, et jusqu'à des personnes que l'on y avait vues pages, il n'y avait que trois ou quatre ans. Je revins, fort content, coucher à Versailles.

Le duc d'Havré, depuis deux mois qu'il avait été obligé de s'attacher à la Marquise, était devenu courtisan intime, sans avoir jamais chassé avec le Roi, ce qui avait peu d'exemples. Il y avait huit jours qu'à un voyage de Trianon, il avait soupé pour la première fois (hors à l'armée) avec le Roi. A celui-ci, il eut permission d'y venir tous les jours. Le lendemain matin, je revins avec lui et, le soir, il soupa pour la première fois chez Mme de Pompadour, ce qui était la grande faveur et fort au-dessus de moi. Je vis le comte de Noailles, à Trianon, lui procurer cette faveur par une plaisanterie.

Le lendemain 19 janvier, il soupa, pour la première fois, dans les cabinets du Roi, à Versailles, de sorte qu'il fut, tout d'un coup, des courtisans intimes. Cela m'apprit qu'il n'y a que les souterrains bien pris et bien choisis qui font parvenir, et qu'alors il était à peu près aussi aisé de parvenir, en débutant, au pinacle, que d'y arriver par degrés.

Le 18, j'allai à onze heures, avec le duc d'Havré, à Trianon. Nous allâmes d'abord chez le prince de Tingry, avec qui je refis mon plan pour suivre mon affaire. De là, nous descendîmes au salon, où je trouvai le prince de Soubise qui allait partir après le lever du Roi. Je m'emparai de lui et je le menai dans la salle à manger, où j'eus une conversation d'un quart d'heure très importante. Je lui dis, en abrégé, toutes mes raisons, comme j'avais dit à la Marquise : qu'elle m'avait chargé de lui dire qu'elle s'intéressait à mes mémoires ; qu'il était de son honneur de soutenir ses parents ; que l'on penserait mal de lui, dans les pays étrangers, s'il ne le faisait pas ; qu'il était désigné pour soutenir l'ancienne noblesse, qu'il connaissait ma position et savait qu'il s'agissait de mon bonheur ou de mon malheur, enfin tout ce qui pouvait le toucher.

Je lui fis lire, d'une manière très avantageuse pour moi, la partie de la lettre de M. d'Argenson, d'après Fontenoy, qui appuyait et prouvait fort ce que je disais des promesses qui m'avaient été faites. Tout cela me parut faire effet dans son esprit, mais, me parlant avec une franchise qui paraissait de bon augure, il me dit qu'il avait promis d'être neutre, mais qu'il parlerait, dès le lendemain, à M. d'Argenson, et qu'il irait chez ma mère, mardi ou mercredi, lui en rendre compte.

De là, ayant été appelés pour le lever, nous passâmes dans la chambre du Roi, où je lui dis que cela me tournait la tête d'inquiétude ; que c'était bien dommage de pouvoir se reprocher tout ce que je faisais à cette jolie maison de chasse de l'Hermitage, qu'il connaissait. Il me dit de me tranquilliser, qu'il comptait que M. de Séchelles était rentré, que M. d'Argenson n'était pas engagé ; enfin, là, dans la chambre du

Roi, et presque devant lui, il me dit de ne pas me tourmenter ; qu'il connaissait mieux que personne ma position, *et que j'aurais ce gouvernement-là* (1).

Je sortis bien content et commençant à prendre espérance. Après la messe du Roi, où le comte de Noailles, le duc d'Havré et moi nous assistâmes seuls et dévotement, ce qui, loin de nous nuire, nous faisait estimer, nous fûmes chez la Marquise. Le Roi vint d'abord la prendre pour se promener dans les jardins, serres et ménagerie de Trianon, ce qui dura deux heures. Comme je parlais jardinage au duc d'Ayen, dont c'était le goût comme le mien, le Roi demanda ce que nous disions. Le duc d'Ayen dit que nous parlions campagne, que j'en avais une charmante auprès de Condé, qui commençait à faire grand bruit. Le comte d'Estrées et plusieurs autres en dirent des merveilles. Le Roi me demanda comment cela était : je dis que c'était une forêt percée, et qu'il faudrait y refaire la maison au centre d'une croisée de quatre routes, à angle droit ; que j'étais embarrassé par les dessins parce que je voulais un salon au milieu qui vît des quatre côtés sans rien offusquer, et de jolis logements dans les quatre coins, qui eussent vue dans les routes.

Le Roi aimait beaucoup les plans et le bâtiment. Il me mena dans son joli pavillon des jardins du Trianon (2), me fit remarquer que c'était dans ce goût-là qu'il me fallait bâtir, et, en effet, c'est ce qui remplissait le plus mon objet. Il commanda à M. Gabriel (3) de me donner deux plans qu'ils avaient faits ensemble dans le même goût, et, demandant du papier et du crayon, je lui fis un croquis de ma position. Il

(1) Phrase soulignée dans le texte original.

(2) En 1750, Louis XV avait fait construire, sur les dessins de Gabriel, près des glacières de Trianon, la Ménagerie, qui comprenait une laiterie, une vacherie et une bergerie. Devant la laiterie s'éleva un pavillon octogone, flanqué de quatre cabinets et surmonté d'un toit en terrasse. Ce bâtiment existe encore aujourd'hui.

(3) Jacques-Ange Gabriel (1709-1782), fils et petit-fils d'architectes du Roi, constructeur de l'École militaire, des hôtels de Crillon et de Coislin, du Garde-meubles (aujourd'hui ministère de la Marine), place de la Concorde, etc. Il restaura le Louvre et exécuta nombre d'autres travaux, tant à Paris qu'à Versailles et ailleurs.

dessina ces idées longtemps lui-même et avec M. Gabriel, retournant cette position pour laquelle il parut s'intéresser (c'était ce que je voulais) pendant longtemps. Enfin, cela dura plus d'une heure, et tant que j'en étais embarrassé. Le soir, à son grand couvert, et le lendemain dans ses cabinets, où était le duc d'Havré, il en parla encore avec intérêt, et ce fut la nouvelle du jour.

L'heure du dîner étant venue, et toutes les poules étant visitées et les œufs frais enlevés, et ayant parcouru toutes les serres chaudes bien curieuses, mais où l'on étouffait, on revint à Trianon. Nous nous mîmes à table pour déjeuner avec le Roi. A trois heures et demie, il partit à pied de Trianon, par les jardins. MM. de Croissy, de Tingry, le duc d'Havré et moi, nous le suivîmes seuls, avec le duc d'Ayen, qui était de quartier. Etant sortis dans le parc où il faisait bien crotté, nous vîmes des perdrix de tous côtés. Le Roi dit au duc d'Ayen de prendre le fusil du garde qui était là, et de tuer le coq. Mais il en manqua un d'abord, et du second coup tua une poule, ce qui divertit le Roi.

Nous fûmes par le petit chemin sablé. En approchant de l'Hermitage, le Roi monta en carrosse. J'y allai en courant. Le Roi, en montant, nous avait dit : « En général, montez dans l'autre ! » Mais le duc d'Havré, n'ayant pas parlé à M. le Premier, vint aussi à pied avec M. de Tingry. Nous parcourûmes, avec le Roi, tout l'Hermitage, les serres, la ménagerie et tout ce joli endroit. J'y pris, ainsi qu'à Trianon, des connaissances pour mes jardins, et je tâchai d'apprendre et de ramener partout ce qu'il y avait de mieux. Nous prîmes des graines de buisson ardent. Je vis avec plaisir une pendule de la Marquise avec un serin sifflant plusieurs airs, faite avec soin. En sortant, le prince de Tingry ayant dit à M. le Premier la circonstance et l'attention que l'on avait eue, le duc d'Havré monta dans les voitures sans autre forme, et nous retournâmes tous trois à Versailles, dans la voiture de suite.

En rentrant, j'allai pour voir M. d'Argenson, mais je trouvai que Mme d'Estrades y entrait. Ainsi, porte

close, et je vis la nécessité de lui faire parler par elle.

Je n'ai guère passé de plus agréable et intime journée à la Cour.

Le 19, le duc d'Havré, sans avoir chassé, soupa dans les cabinets. La veille, il avait soupé chez la Marquise. J'ai dit comme je l'avais vu inviter. Ainsi j'avais assisté à tous ses triomphes. Pour moi, je fus renvoyé, quoique le Roi ait beaucoup parlé de mon Hermitage, et, le lendemain, qu'il en ait encore beaucoup parlé à Mme de Leyde, à son grand couvert. Cela me fit voir que, de lui-même, hors les fort anciens qui étaient dans la grande habitude d'y être toujours, il n'y n'y avait que ceux dont lui parlait la Marquise de bien traités.

Le 20, après sa toilette, je lui rendis compte de ce que M. le prince de Soubise venait de me dire, et, la priant de commencer à le réchauffer en ma faveur, elle me dit de chasser le lendemain, ce que je fis. Je fus appelé des premiers, et bien traité. Ainsi, à moins d'avoir quelques moyens de plaire et d'amuser beaucoup soi-même, par quelque chose de particulier, on ne pouvait espérer aucun agrément auprès du Roi, que par elle, et il ne parlait plus du tout aux autres.

Le samedi, M. de Soubise travailla, comme commandant de camp, chez M. d'Argenson, où ils s'assemblaient tous les huit jours pour décider les évolutions de l'infanterie. Il m'avait promis de lui parler pour moi, de sorte que, de bonne heure, le 20, je me rendis chez M. de Soubise, qui s'habillait. J'eus ensuite une conversation importante avec lui. Il me dit qu'il n'avait pas trouvé M. d'Argenson mal intentionné pour moi, mais décidé contre les survivances, et qu'il serait toujours contre; qu'il n'avait aucun engagement auprès de M. de Cernay, qu'il ne paraissait pas qu'il en eût parlé au Roi, et qu'il en eût eu un refus, comme il avait commencé à me le dire; que la survivance que l'on venait d'accorder au fils de M. de Villefort (1) du gouvernement de la citadelle de Valen-

(1) Louis-François d'Isarn de Villefort de Montjeu, seigneur de Lestang, chevalier de Saint-Louis, du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, gouverneur de

ciennes, avait été à cause de son mariage, et malgré M. d'Argenson, M. le Dauphin l'ayant emporté du Roi, à force d'importunité, à cause de sa sous-gouvernante (1).

Enfin, nous convînmes avec M. de Soubise qu'il fallait toujours presser du côté de la Marquise, et tâcher de tirer au moins une promesse par écrit qui équivalût à une survivance. J'en allai, ensuite, rendre compte à la Marquise, comme j'ai dit, et elle parla de moi au Roi, puisque je fus remis des Cabinets. Le prince de Tingry, qui m'aidait et me conduisait très bien, s'informa de Mme d'Estrades, et sut qu'elle n'était pas engagée, mais des voyages du Roi nous causèrent dix jours de retard.

Le 23 janvier, M. le prince de Soubise vint chez ma mère pour répondre à sa grande lettre (qui m'avait fait un excellent effet). Il fut plus d'une heure seul avec elle. Il la sonda plusieurs fois pour voir si elle ne se contenterait pas d'une simple promesse, ou d'une promesse par écrit. Elle tint ferme, parla tout au mieux, dit que rien ne pouvait la rassurer qu'un *bon*, détailla avec force tout l'historique depuis mon grand-père, nos principales raisons, nos désagréments déjà essuyés et dans le cas de nuire encore. Elle dépeignit tout cela avec force, qu'après tant d'années de travail, elle avait bien mérité, sur ses vieux jours, cette marque de bonté ; enfin, elle parla si bien et si dignement (elle parlait et écrivait très bien quand elle était en train), que M. de Soubise parut convaincu. Il lui dit qu'il s'offrait pour être son agent auprès de la Marquise et du comte d'Argenson, étant bien avec tous deux, malgré leur éloignement ; qu'il s'offrait pour être son négociateur et que, puisqu'elle le prenait comme cela (comme s'il fût venu de la part du ministre pour la sonder), il regardait l'affaire *comme faite, qu'elle y pouvait compter* (2).

la citadelle de Valenciennes, lieutenant des grenadiers des Gardes françaises, était mort, en mars 1749, à l'âge de 45 ans environ. Il était fils de Mme de Villefort, ancienne sous-gouvernante des Enfants de France, et avait épousé Marguerite-Louise Billouart de Kervazogan.

(1) Mme d'Estrades, maîtresse de d'Argenson. (V. les *Mémoires* de Marmontel, t. II, p. 25, éd. Tourneux.)

(2) Phrase soulignée dans le texte original.

's, nous commençâmes à espérer, car, jusqu'alors, et t en entamant l'affaire, je n'avais jamais osé m'en flat- llais souvent dîner chez le prince de Tingry, ou plutôt r dîner, et nous concertions tout, mais plusieurs es du Roi à Bellevue, retardèrent la suite de l'affaire, m'inquiétait, ayant peur qu'en traînant, on ne se re- ou qu'il arrivât quelque changement à la Cour, ce qui t arriver d'un moment à l'autre, ou M. d'Argenson de- lus goutteux, ce qui m'aurait remis loin. Je voulais, t, profiter de l'absence de M. de Séchelles, ami de côté, et que je n'avais osé prévenir, et de celle de Cernay qui s'endormait, ne sachant pas que je travail- fort.

8 janvier, je vins, le soir, à Versailles, et, après avoir ut ceci, j'allai faire ma cour à l'ordre, sans avoir , car la gelée, qui reprit alors très fort, en avait aussi ié le Roi. Nous n'étions que sept ou huit courtisans. . nous nomma tout de suite, et j'y soupai pour la pre- fois (à cause de la circonstance) sans avoir chassé. e fûmes que quinze à table, y compris le Roi, et les mes, et le service. Le Roi, n'ayant pas de monde pour a partie, nous fit asseoir et causa amicalement. Cela agréable pour nous, mais, l'étant moins pour lui, il se de bonne heure et, à minuit et demie, il vint à son cou- dinaire où, partie du service manquant, il se désha- la hâte, sans prière ; je ne sais s'il avait des projets a nuit.

31 janvier, le Roi revenant de Bellevue pour passer es jours à Versailles, je m'y rendis le soir pour pous- ement l'affaire, M. le prince de Tingry m'ayant promis er, ce même jour-là, à Mme d'Estrades, et de m'en s nouvelles au coucher. Elle me donna rendez-vous le ain à cinq heures.

er février, je suivis le Roi à Saint-Germain, où il alla un chemin gelé qui faisait trembler pour ceux qui à cheval. Cependant, à force de bien ferrer à glace, il a pas d'accident. Une demi-lieue en avant dans la fo-

rêt, près la Mare à la douzaine, on avait fait un chemin de huit pieds de large, en pelant la neige et l'herbe, ce qui faisait un fond sablé comme un manège. Ce chemin tournoyait avec art, dans les plus beaux endroits de la futaie, et comme au hasard, et après un quart de lieue, on se retrouvait à même point. Le Roi montait trois chevaux et leur faisait faire, à son galop de chasse ordinaire, chacun trois tours, ce qui lui faisait faire plus de deux lieues, et le secouait, ce qui lui était absolument nécessaire, car, dès qu'il était plusieurs jours sans courir, il lui prenait des jaunisses et des rhumatismes, son habitude, là-dessus, étant devenue nécessité. Il était assez agréable de courre ainsi, au milieu de cette belle futaie et de cette neige, comme dans un beau bosquet. J'y galopai et travaillai mes deux chevaux (car je n'en avais plus davantage) avec plaisir.

Après, le Roi vint déjeuner, à l'ordinaire, chez le duc d'Ayen ; après quoi, étant dans la première voiture de suite, nous le suivîmes à Trianon, où il fit la tournée ordinaire de ses ménageries et de ses serres chaudes. Celle des arbres en espalier à simples grands vitraux, qu'un particulier aisé peut avoir, était charmante, cela faisant un espalier de pêchers, pruniers, abricotiers et cerisiers tous en fleurs, et quelques-uns avec des fruits gros comme le bout du petit doigt ; mais il y avait des fourneaux dans les murs.

De là, le Roi revint à Versailles. Je fus renvoyé à l'ordre, à cause de tous les cordons bleus qui se rassemblaient, et je fis un souper agréable chez M. Rouillé.

Le 2 février, jour de la Chandeleur, j'allai à cinq heures à mon rendez-vous chez Mme d'Estrades. Je la trouvai seule, qui m'attendait. Je lui dis, en abrégé, mes raisons : les promesses qui m'avaient été faites, la certitude que ma mère voulait avoir avant de mourir. Je lui peignis, le plus pathétiquement que je pus, les désagréments que nous avions essuyés, ceux que je pouvais essuyer à tout moment, et qui me bannissaient du *chez moi* le plus agréable, etc. Je la suppliai de dire à M. d'Argenson qu'elle avait été témoin de l'intérêt que le Roi prenait à mon habitation, et qu'elle partageait

mes craintes ; qu'elle s'intéressait à ma satisfaction à cet égard. A quoi elle me répondit qu'elle en parlerait incessamment à M. d'Argenson et qu'elle m'en rendrait compte au plus tôt, mais que, quelque bonne volonté qu'il eût, je savais que, si le Roi n'était bien prévenu, il ne pouvait être sûr de faire réussir les choses; qu'ainsi elle me conseillait d'en parler à la Marquise. (*Nota* qu'elle était alors au plus mal avec elle, quoique ce fût la Marquise qui l'eût mise là ; ainsi le conseil paraissait de bonne foi.)

Je lui dis que je le ferais, que je viendrais savoir la réponse, et je me retirai en faisant beaucoup de remerciements.

Cette démarche me parut bien avoir réussi, et j'en augurai bien. De là, j'allai au Salut, pour me remettre dans les vrais principes, tâchant que tout cela ne m'en détournât point, et ne m'y prêtant que parce que c'étaient les seuls moyens permis par l'usage et les circonstances de parvenir à ce que je pouvais raisonnablement souhaiter, et qu'ainsi j'aurais fait très mal de négliger. Mais tout cela ne troublait en rien la tranquillité intérieure de ma philosophie chrétienne, quoique j'en eusse l'esprit fort occupé. Je vis le Roi entendre tout l'office et dire ses heures avec une dévotion qui, soit habitude, soit vraie vocation, avait l'air de la bonne piété, et je crois que, cherchant à se faire illusion sur tout cela, il tâchait de s'arranger comme ceux qui disent :

Il est, avec le Ciel, des accommodements!

Le soir, je trouvai le prince de Tingry, à qui j'en rendis compte.

Le 3, à huit heures du soir, après le couvert du duc d'Ayen, j'allai chez Mme d'Estrades pour voir si elle avait parlé : je la trouvai encore seule, et lisant. Elle me dit qu'elle s'était occupée de ma commission; que M. d'Argenson lui avait dit qu'il y avait longtemps qu'il savait les raisons que j'avais de prétendre à ce gouvernement-là; qu'il était persuadé que je pouvais y réussir, à la mort de M. le comte Da-

nois ; qu'il serait très porté pour moi, et qu'il l'était déjà, mais qu'il serait toujours pour que l'on n'accordât pas de survivances ; que c'était une très mauvaise façon et le moyen de se priver d'accorder des grâces et de se lier les mains ; que le Roi pensait de même et était déterminé à ne pas ouvrir cette planche (*sic*).

Quoique je m'attendais à cette réponse, je vis très noir, mais j'insistai toujours sur mes raisons particulières : à quoi elle me dit qu'elle lui avait avoué qu'elle m'avait conseillé de m'adresser à la Marquise, et qu'il avait dit que je ferais bien ; qu'ainsi elle était persuadée qu'en gros M. d'Argenson ne serait pas contre moi, mais que je ne pouvais trop bien prévenir la Marquise. Cela faisait un assez plaisant effet : les partis les plus opposés me renvoyaient les uns aux autres, soit intérêt pour mon affaire, soit défaite pour en rejeter la non-réussite sur le parti contraire. Quand je rapportai tout cela au prince de Tingry, nous ne pouvions nous empêcher de rire de ces contrastes.

Pour en revenir à Mme d'Estrades, je la remerciai de ses conseils ; je promis bien de les suivre à la lettre. Elle m'assura qu'elle en reparlerait fortement, quand je voudrais, à M. d'Argenson, ne cachant pas le crédit qu'elle avait sur lui, et nous nous quittâmes fort contents l'un de l'autre.

Le soir, au souper, chez Mme de Pompadour, où elle était toujours, ainsi que dans les cabinets, malgré la rupture intérieure avec la Marquise, elle dit les mêmes choses au prince de Tingry, qui me les redit au coucher, et nous convînmes qu'il fallait parler à M. de Soubise, et aller en avant. Cependant, M. le prince de Tingry me disait que, pour la survivance, cela était trop impossible, et que je ne l'aurais pas, mais que cela servirait toujours à mener à quelque bonne espérance et à bannir M. de Cernay. Je le sentis bien et j'étais fort fâché d'avoir, par cette voie, qui était cependant la meilleure, trouvé M. d'Argenson si difficile : cela me faisait mal augurer.

Voyant que je ne pouvais joindre M. de Soubise, et voulant

faire écrire ma mère, au lieu de faire des courses inutiles avec le Roi, je partis de Versailles.

Depuis la Chandeleur, il avait fait une neige affreuse et qui n'avait guère d'exemple : j'en trouvai le chemin rempli, et plus d'un pied dans la plaine, où je m'arrêtai pour voir les pauvres perdrix, devenues familières, faire des trous dans la neige pour gratter. Elles faisaient pitié, et il en périt bien. Il était bien difficile d'aller dans Paris !

Le 5, je priai ma mère de me donner une lettre pour M. de Soubise, lui demandant rendez-vous pour moi. Il me le donna le 5, à quatre heures ; j'y fus avec peine, les chevaux ne pouvant marcher. Je lui parlai pendant plus d'une heure, et le priai de me parler vrai. Il ne le fit que trop : il me dit avoir déclaré à ma mère qu'il était persuadé que j'aurais, un jour, le gouvernement de Condé ; qu'il s'offrait, à présent comme alors, d'être son solliciteur, mais que l'on se trompait si on le croyait maître de M. d'Argenson ; qu'il était ministre, et ministre ferme ; que, souvent, il ne pouvait en tirer ce qu'il voulait ; que M. d'Argenson s'était fait une loi contre les survivances, qu'il n'en démordrait pas ; qu'en effet, il n'y avait jamais eu d'exemple d'en accorder sans l'agrément du pourvu ; que ce que nous demandions était, peut-être, sans exemple en France et qu'il le croyait impossible.

Je vis, alors, l'affaire manquée, et je fus, un moment, atterré. Je me remis, cependant ; je tins ferme et dis que le Roi était le maître de tout ; que l'on voyait des choses bien plus singulières ; que, si ce n'était en survivance absolue, on pouvait faire l'équivalent sous une autre forme. Il me donna peu d'espérance, mais me jura qu'il parlerait de moi la première fois qu'il verrait M. d'Argenson, le plus avantageusement pour le bien prévenir, et qu'il fallait toujours agir et tenter l'aventure. Sur quoi, je le quittai très intrigué et voyant fort noir.

En chemin, il me vint en idée d'aller conter tout cela au prince de Tingry : il me dit que je ne ferais pas mal de beaucoup mettre ma mère en avant, et de dire qu'elle ne voulait

pas m'aider pour payer l'acquisition de Blaton (1), dont je lui avais parlé, ni pour continuer mes ouvrages, ce qui faisait que je restais en l'air et fort embarrassé, si elle ne voyait pas que j'eusse l'assurance de n'être pas, un jour, obligé d'abandonner cette demeure et cette terre, par des désagréments pareils à ceux qu'elle avait essuyés.

En effet, cela était assez dans les idées de ma mère. Je fus frappé de ce moyen. Je retournai chez moi le mettre par écrit et faire écrire dans le même système (qui devint un de mes principaux moyens) à ma mère une lettre très fulminante à M. d'Argenson. Elle eut la bonté de me la donner dès le même soir.

Le 6 février, je me levai avec le jour, et je partis à huit heures pour Versailles. Le chemin n'était qu'une glace, et je ne me souvenais pas d'avoir jamais tant vu de neige à Paris et dans les environs. On mandait que l'hiver était terrible au nord, et on nous l'avait prédit par des principes physiques de M. Lemonnier (2). J'allai d'abord chez le comte de Noailles voir la liste, et je vis que j'étais marqué pour aller le jeudi à Trianon, comme je le lui avais demandé. Ensuite, j'allai chez Mme d'Estrades. Elle n'était pas éveillée, mais, la suivant toute cette matinée, je la demandai chez madame Adélaïde. Elle vint dans l'antichambre. Je lui donnai la lettre de ma mère pour M. d'Argenson. Elle promit de m'en rendre réponse le lendemain, à Trianon.

J'allai dîner chez M. le cardinal de Soubise, dont Mme de Marsan tenait toujours la table, à dîner; il allait souper chez elle. M. le prince de Soubise y vint, à l'ordinaire, faire une apparition. Après ce dîner, j'allai, pour me dissiper un peu, voir le plan en relief, ensuite la Comédie italienne. Puis je m'enfermai le reste du jour dans ma chambre, à écrire tout ceci pendant quatre heures, et à me tranquilliser, et je ne pris qu'une écuelle de lait.

(1) Nom d'une terre acquise en Hainaut, à 19 kilomètres d'Ath, par le prince de Croÿ. Il obtint, en 1756, du conseil souverain de l'Impératrice-reine, l'autorisation d'en extraire de la houille.

(2) Pierre-Charles Lemonnier, célèbre astronome (1715-1799), membre de l'Académie des Sciences en 1736.

Le 7 février, je dormis et me reposai tout le matin. A quatre heures du soir, j'allai à Trianon, chez Mme d'Estrades où était tout le monde. On sortit et quand nous fûmes seuls, elle me dit qu'elle avait donné la lettre de ma mère à M. d'Argenson ; qu'il me donnait, au lendemain huit heures du soir, le rendez-vous que je lui avais demandé, et qu'il ne s'était point ouvert sur autre chose. Je lui montrai mes plans du parc de l'Hermitage et le petit gravé, pour faire voir la situation et l'agrément (je les avais fait faire exprès). Elle me dit simplement que la convenance était grande. Je fus bien aise d'avoir un rendez-vous, mais je trouvai qu'elle se refroidissait, et j'en augurai mal.

Je ne pus parler en particulier, ce jour-là, à Mme de Pompadour, et la soirée se passa à l'ordinaire. Nous soupâmes beaucoup de monde, et je fus fort en conversation, surtout avec M. le prince de Condé que le mariage avec Mlle de Soubise avait mis très bien avec la Marquise et de toutes les parties du Roi, et avec le duc des Deux-Ponts (1), qui en était aussi, et très bien traité. Je revins à une heure et demie.

Le 9 février, à onze heures, je retournai à Trianon, M. le comte de Noailles, depuis la première fois que le duc d'Havré me l'avait occasionné, m'ayant fait obtenir cette permission que je tournai en usage, comme toutes les choses de la Cour. J'y menai M. d'Ecquevilly. Nous assistâmes au lever ; après quoi le valet de chambre de la Marquise, que j'en avais prié, me fit avertir. Je la trouvai avec peu de monde. Je ne pus que lui dire que j'avais rendez-vous pour le soir et lui demander si elle avait prévenu le Roi. Elle me dit que oui, et qu'il ne lui fallait qu'un mot d'écrit ; qu'elle agirait dès que je l'avertirais.

De là, malgré la neige et le grand froid, le Roi alla, à l'ordinaire, et suivant sa routine, à toutes ses ménageries et serres chaudes. Enfin, il vint au petit château du milieu du jardin. C'est là que je le voulais, et pourquoi j'avais fait faire

(1) Chrétien IV, prince palatin, duc des Deux-Ponts (1722-1773), souverain des Deux-Ponts depuis 1735, avait épousé morganatiquement une danseuse de l'Opéra, Mlle Gamache, qu'il avait titrée comtesse de Forbach.

mes plans. Je les avais sous mon habit, où ils m'embarrassaient assez. Je priai M. le duc d'Ayen, qui était le plus hardi à me servir, de dire au Roi de me les demander. Il le lui dit plusieurs fois.

Le Roi me les fit tirer. Je paraissais me faire prier. Il regarda le plan général du parc un moment, raisonna sur le projet de la maison, persistant à en faire une en plus grand, dans le goût de ce petit château qui, en effet, était ce que j'avais vu de mieux pour mon objet. M. Gabriel dit qu'il travaillait à une idée qu'il avait pour cela ; qu'il la montrerait au Roi. Chacun dit son avis, et l'on trouva l'endroit agréable.

On revint dîner à l'ordinaire, et, à quatre heures, le Roi retourna à Versailles, où je revins avec Mme d'Ecquevilly, qui était, pour la première fois, de ces voyages-là.

A huit heures du soir, j'allai chez M. d'Argenson ; je restai dans l'antichambre jusqu'à neuf, à causer avec M. de Crémilles (1). A neuf heures, M. d'Argenson me fit entrer, pour se défaire du maréchal de Belle-Isle, qui le tenait depuis longtemps. Je lui demandai la permission de lui lire la lettre que je venais de lui écrire pour abréger et ne rien oublier. Je la lui lus de suite, avec soin, m'arrêtant sur les principaux articles et les faisant valoir. Il me répondit à chacun, et nous traitâmes la matière à fond. Quand j'eus tout dit, il me parla très nettement. Il me dit d'abord que, quand il était entré au ministère, il avait trouvé que, comme seigneur de l'endroit et famille nouvellement attaché à la France, j'avais une exclusion formelle de ce gouvernement, mais qu'il croyait que ma façon de penser, mes services et mon attachement à la Cour et auprès du Roi, étant assez connus, il espérait que l'on ne songerait plus à cela (2) ; mais que cela rendait toujours la grâce bien grande, et que j'aurais plus aisément, dans la

(1) Louis-Hyacinthe Boyer de Crémilles (1700-1768), lieutenant général en 1748, adjoint, en 1758, au maréchal de Belle-Isle, secrétaire d'État de la Guerre. M. de Crémilles reçut, en 1756, le gouvernement d'Aire, en Artois.

(2) En effet, il y avait plusieurs années, quand il en avait été question, il m'avait toujours dit : « Songez à lever la difficulté de la règle d'État de ne laisser commander personne chez soi » ; que je n'avais que cela à vaincre, et je ne le sentais que trop. (*Note de l'auteur.*)

suite, un gouvernement de 30 mille livres, que celui-là ; que toutes les fois qu'il voyait le comte de Danois, il songeait s'il ne mourrait pas bientôt, pour que je fasse valoir mes raisons ; qu'il n'y avait pas d'exemple, en France, de survivance accordée sans la permission du pourvu ; qu'il avait, par écrit du Roi, les décisions les plus formelles et les plus grands exemples pour ne plus accorder de survivances (1) ; qu'une survivance était une patente en parchemin, comme au pourvu, et chose des plus rares ; qu'il s'était aperçu d'un peu de jalousie dans la lettre de remerciement de ma mère, du gouvernement de Schelestadt ; qu'il n'en avait pas été étonné (2) ; qu'il savait que nous étions une branche malheureuse (3) ; que pour l'article de M. de Cernay, il n'y avait rien qu'il ne sût pas ; que M. de Cernay n'aurait jamais ce gouvernement — quand même son oncle voudrait s'en défaire pour lui — que l'on ne sût que j'en eusse une exclusion positive (4) ; que j'étais toujours le premier sur les rangs, jusque-là, et que M. de Cernay n'y devait pas songer.

J'écoutais tout cela avec grande douleur, voyant presque tout manqué, faisant mes objections et me défendant vivement sur tout, mais sentant que j'avais affaire à un ministre ferme et despotique, qu'il n'était pas aisé de faire changer, et qui n'était pas bien disposé. Enfin, comme je tenais toujours ferme, le reste de ce qu'il me dit avait meilleure mine et me redonna un peu d'espérance. Il me dit encore qu'il présenterait l'affaire sans rien dire contre, qu'il promettait même de proposer la survivance en entier, que, s'il voyait le Roi y tourner, il proposerait tous les tempéraments pour la faire passer, ou sous d'autres formes, ou pour nous avoir une promesse assurée ; que si le Roi me disait qu'il me le donnerait après M. de Danois, ce serait bien le mieux et le plus sûr,

(1) Il ne me dit rien contre une secrète que je lui proposais fortement. (*Note de l'auteur.*)

(2) C'est qu'il était contre. (*Note de l'auteur.*)

(3) Il parut estimer ma mère et n'être pas fâché de sa vivacité. (*Note de l'auteur.*)

(4) Cependant, il avait eu bien beau jeu, un moment ! (*Note de l'auteur.*)

sauf la mort du Roi, mais que l'on ne pouvait pas lui faire envisager cela (1). Enfin, il me demanda si une promesse ou un *bon* du Roi en paquet cacheté, que ma mère verrait et toucherait, et qui resterait chez M. d'Argenson, adressé au Roi en forme de lettre de cachet, pour être remis au Roi, s'il manquait, sans être connu d'aucun commis, ne la contenterait pas.

A quoi je répondis qu'elle voudrait garder elle-même quelque chose de sûr (n'osant lui dire que nous ne finirions pas à ce qui ne resterait que dans ses mains). Il me dit qu'un *bon* de cette sorte, bien secret, était une affaire d'Etat importante, et il me disait tout cela en balbutiant, comme chose très difficile et qu'il ne promettait pas. Enfin je lui dis que nous comptions tous sur lui, que je n'avais jamais été à la Marquise que par ses conseils, que je lui étais attaché, qu'il savait bien que tout le monde ne le lui était pas (au contraire, car presque personne n'était pour lui) ; qu'il devait y prendre garde et faire quelque chose pour ceux qui lui restaient attachés. A quoi il me répondit que, dans leurs places, il ne fallait voir que le Roi, le bien servir, mériter son estime et ne pas voir tout le reste ; qu'il chercherait enfin toutes les tournures pour l'assurance fixe.

Sur quoi, je lui demandai si je pouvais espérer, et il finit par dire que oui. C'était beaucoup pour lui. Je me levai. Il entra quelqu'un et je me retirai, lui ayant laissé la lettre et mes mémoires, étant fort ému, et flottant entre l'espérance et la crainte. Je revins droit chez moi, mettre ceci par écrit, puis souper chez M. Rouillé, dont j'avais grand besoin.

Le samedi 9 février, à midi, j'allai d'abord savoir de Procope (2) quand M. d'Argenson travaillerait. Il me dit qu'il croyait que c'était pour le soir, et de revenir à cinq heures, qu'il me le dirait. Cela me mit bien en l'air et je sentis l'importance de parler à la Marquise, et qu'elle parlât au Roi,

(1) Je répondais toujours, à tout cela, que ma mère voulait tenir dans ses mains quelque chose de certain. (*Note de l'auteur.*)

(2) Valet de chambre du comte d'Argenson.

devant. J'y courus. J'étais bien avec ses gens. Après avoir attendu un peu, j'entrai. Je la trouvai à sa toilette, heureusement seule. Elle m'écouta bien. Je lui dis ce que j'avais noté : que M. d'Argenson paraissait ébranlé tout de bon, et que s'il trouvait le Roi bien disposé, il appuierait. Puis je lui lus ce que je croyais qu'il fallait qu'elle dît. Elle me répondit qu'elle n'avait pas besoin de cela, qu'elle savait ce qu'elle avait à dire. Sur quoi, je lui lus tout au long le petit mémoire abrégé que j'avais fait en extrait de la lettre à M. d'Argenson, et j'appuyai sur la douleur de ma mère, mon embarras. Je fis voir le petit plan et la convenance, ce qui la frappa.

Je lui parlais avec feu ; elle en rit ; il était fort agréable d'avoir à traiter vis-à-vis d'un si joli premier ministre, dont le rire était enchanteur, et écoutant fort bien. Mais quand elle était contre, comme je l'avais vu, cela était bien différent ! Je lui dis que l'on parlait d'un travail, ce soir-là. Elle dit que oui, et que je pouvais être sûr qu'elle était au fait et qu'elle allait bien parler au Roi, et lui remettre mon abrégé.

Les princes de Nassau (1) entrèrent. Je restai pour l'aider. On parla de Bellevue, puis architecture avec M. Gabriel, et après que j'eus causé longtemps, et qu'elle m'eut encore promis de bien parler, je me retirai bien content.

Je courus chez M. de Soubise, lui donner un billet pour le prier de parler fort et avant le travail, à M. d'Argenson, et j'eus, alors, espérance d'une fin prochaine et de quelque assurance fixe.

Le même jour, au soir, j'allai pour parler à Mme d'Estrades, tâcher d'avoir une lettre pour M. d'Argenson, avant qu'il partît pour le travail, mais elle ne voulut jamais me recevoir. J'en augurai mal.

M. d'Argenson devant aller, à huit heures, travailler avec le Roi, j'y fus, et ne voulant pas le voir, de peur qu'il ne me fît quelque mauvaise proposition, je montai la garde deux

(1) Le prince de Nassau-Usingen, ses trois enfants et son frère cadet, appelé Nassau-Sarrebrück, avaient été présentés au Roi le 6 février. (V. le *Journal* de Luynes, XIII, 153.)

heures, là autour, rôdant dans la cour, sur la neige, en attendant M. de Soubise dans une chaise bleue. Il sortit enfin, je courus à lui : il me dit que la Marquise avait donné mon mémoire au Roi, que M. d'Argenson allait parler, s'il avait le temps ; qu'il ne paraissait que bien disposé ; qu'il fallait voir la fin du travail.

J'allai pour souper chez Mme de Marsan (1), étant dans la joie et voyant tout si bien disposé que cela avait toutes les apparences de la réussite.

Comme le travail finissait à dix heures, j'allai attendre M. d'Argenson dans son antichambre où je restai dans l'impatience jusqu'à onze. Je revins alors chez Mme de Marsan où étaient MM. de Saint-Florentin, Bentheim (2) et autres. Elle m'avait fait garder à manger, ayant soupé.

On vint m'avertir que M. d'Argenson était rentré : j'y courus, mais je le trouvai déjà à sa partie de *tri* (3), car il faisait tous les soirs une partie, et donnait, malgré tout le détail qu'il avait, beaucoup trop à son plaisir. Il m'appela et me dit tout bas qu'il n'avait pu finir mon affaire ; seulement, qu'après son travail qui avait été fort long et important, il avait dit au Roi qu'il avait à lui parler de moi. Sur quoi, le Roi lui avait répondu, en riant, qu'il connaissait ma position et qu'il faisait faire des plans pour moi. Je restai, toute sa partie, à causer avec Mme de Voyer (4) et M. de Paulmy ; après quoi, lui ayant demandé si ce serait pour son

(1) Marie-Louise de Rohan, née en 1720, fille du prince de Soubise, avait épousé, en 1736, Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, né en 1721, mort en 1743, au moment où il venait d'être promu brigadier.

Elle avait été nommée gouvernante des Enfants de France en 1754.

(2) Frédéric-Charles-Philippe, comte de Bentheim, né en 1725, prince du Saint-Empire et souverain du bourg et du château fort de ce nom, dans l'évêché de Munster, avait épousé en 1746, Marie-Lydie, fille du marquis Wolfang de Bournonville, cousin du prince de Bournonville.

(3) Jeu de cartes.

(4) Jeanne-Marie-Constance de Mailly avait épousé, en 1747, Marc-René, marquis de Voyer (1722-1782), fils aîné du comte d'Argenson, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, gouverneur du château de Vincennes en septembre 1754.

premier travail, il me dit que oui. Je demandai à quand cela irait, si c'était à deux ou trois jours. Il répondit que c'était mal connaître la Cour : « Deux ou trois semaines, quand le Roi voudra ! » Je lui fis observer que j'allais mettre ma mère dans une furieuse inquiétude ; il haussa les épaules et dit qu'il ne pouvait que répéter ce qu'il m'avait déjà dit.

Je me retirai sensiblement touché, regrettant tant de peine perdue, tant de nouvelles à avoir, et craignant vivement qu'il ne me trompât encore ainsi tout l'hiver, pour rien. J'étais bien fâché ! Je revins chez Mme de Marsan, à plus de minuit, très fâché, voyant très noir, puis chez moi écrire ceci et bouder de bon cœur.

Le 10 février, j'allai à la toilette de la Marquise, qui me dit de même qu'il n'y avait rien eu de fini. M. de Soubise chercha à me rassurer en me disant que cela était tout simple et que je devais être tranquille, que je serais content.

A la messe du Roi, M. Gabriel me demanda mes plans : je les lui portai à deux heures, puis je vins à Paris, où je raisonnai très noir avec ma mère, et lui fis une lettre pour Mme d'Estrades, qui était ce qui pouvait mieux déterminer M. d'Argenson, car ils étaient intimes depuis que, s'étant liés pour la grande cabale de Mme de Choiseul, qui avait manqué par son étourderie (1), ils avaient été obligés d'aller à tête levée et de se soutenir mutuellement. M. d'Argenson passait tous les jours plusieurs heures avec elle et, comme elle s'était conservée de toutes les parties, et toujours à côté du Roi, elle empêchait que l'on en dît du mal.

Le 11 février, ne voulant pas perdre un moment, je me levai avec le jour. J'arrivai à Versailles avant dix heures. Je vis les carrosses montés. Je courus vite changer d'habit, mais c'était Mesdames qui allaient au service de Madame, et j'eus encore longtemps à attendre.

Le dégel était venu tout à coup, très fort. Je suivis le Roi

(1) Elle avait livré la correspondance que le Roi lui avait secrètement adressée, au comte de Stainville (futur duc de Choiseul), qui s'empressa de la remettre à Mme de Pompadour. C'est ainsi que la marquise put détourner le coup dont elle était menacée.

à Saint-Germain, où je courus, comme l'autre fois, avec plaisir, mes chevaux à ces manèges en faux-fuyant, au milieu des neiges et belles futaies.

Le soir, à huit heures, j'allai chez Mme d'Estrades. Je la trouvai seule et lisant comme les autres fois. Elle me dit que M. d'Argenson lui avait dit que le Roi avait répondu : « Nous verrons ça une autre fois ! » Elle ajouta que cela retenait M. d'Argenson. Je crus que c'était un prétexte. Comme je témoignais ma surprise, elle dit qu'il fallait donner au Roi envie de lui en parler. J'insistai vivement sur ce que ce n'était pas là ce que M. d'Argenson m'avait dit, le soir même du travail. Elle tourna, et dit qu'elle l'engagerait à en parler, au premier travail, et même à mettre mon affaire à la tête, comme c'était l'usage des affaires remises en dernier. Je lui proposai des tempéraments : elle me dit qu'il n'en fallait pas et que, puisqu'il voulait bien proposer la chose en entier, il la fallait suivre et essayer comme cela. Et elle répéta toujours, chose plaisante, qu'il fallait faire bien préparer le Roi par la Marquise. Sur quoi, je la quittai, en faisant force remerciements.

Au sortir de chez elle, j'allai à l'ordre : je fus nommé. Le Roi était déjà à table. Je me mis modestement à la petite table, dans l'encoignure de la fenêtre, rien qu'avec M. de Lameth (1). Le Roi m'envoya des plats, et eut soin de moi, attention que je devais à la Marquise, qui m'en marquait beaucoup. Il me demanda, après souper, des nouvelles de mes plans. Je dis que M. Gabriel me les avait demandés. Il me traita bien, badinant même des mains avec moi, ce qui marquait plus de familiarité. Il nous occupa à déballer son beau service bleu, blanc et or, de Vincennes, que l'on venait de renvoyer de Paris, où on l'avait étalé aux yeux des connaisseurs. C'était un des premiers chefs-d'œuvre de cette nouvelle manufacture de porcelaines qui prétendait surpasser et faire tomber celle de Saxe. La Marquise, à qui le

(1) Louis Charles, marquis de Lameth-Hennencourt, mestre de camp du régiment portant son nom en 1752, mort maréchal de camp en 1761, avait épousé, en 1751, Marie-Thérèse de Broglie, fille du maréchal.

Roi avait donné le village de Sèvres, faisait faire, aux dépens du Roi, de très grands travaux pour l'y établir à côté de la verrerie (1). Il y avait des pièces charmantes de ce service, plus agréable que d'usage. La pâte et le blanc me parurent très beaux et approchant du Japon.

Le soir, au coucher, j'eus le bougeoir et, enfin, grâce à la Marquise, le Roi paraissait bien disposé, et si M. d'Argenson avait été de même, j'avais beau jeu, car les circonstances ne pouvaient être plus heureuses.

Le 12 février, j'allai chez M. d'Argenson : Procope me dit qu'il avait eu quelque ressentiment de goutte, mais que ce n'était rien et qu'il croyait qu'il travaillerait le lendemain à Trianon (où le Roi allait ce soir-là), après le Conseil. Cela me remit en l'air. Croyant que mon affaire y finirait, j'allai chez Mme Adélaïde, où j'attendis toute la matinée Mme d'Estrades, mais elle ne vint pas, et je ne pus la voir. Je me reposai sur ce qu'elle m'avait promis la veille. J'allai chez Mme de Pompadour, que j'attendis longtemps après sa toilette. Je la priai d'agir, comptant qu'il y aurait travail. Elle me dit que M. d'Argenson avait la goutte. Je l'assurai qu'il travaillerait cependant le lendemain, et lui donnai encore un abrégé de mémoire à remettre. Elle le prit froidement, en me disant que, de son côté, tout était fait, que je pouvais être sûr d'elle, et que le Roi était bien disposé, mais que je savais bien qu'elle ne m'avait jamais répondu de l'autre côté, voulant dire contre la fourberie de M. d'Argenson. Sur quoi, j'allai à Paris pour chercher des secours.

Le 14, en arrivant, le soir, à Trianon, j'appris que le Roi était en Conseil. Tout le monde me dit que M. Gabriel lui

(1) C'est en 1756 que la manufacture de porcelaines, fondée au château de Vincennes, en 1741, par Orry de Fulvy, fut transportée à Sèvres, à la demande des administrateurs appuyés par Mme de Pompadour, qui fit valoir auprès du Roi l'intérêt de la France à produire elle-même des porcelaines d'art, au lieu de les acheter, comme cela se faisait, en Saxe et en Chine.

Elle leur céda, au prix de 30.000 francs, une verrerie que le Roi lui avait donnée l'année précédente. La société s'y établit, ainsi que dans une maison précédemment habitée par Sully, maison qu'elle transforma, et où se trouve installée, aujourd'hui, l'école normale de jeunes filles.

avait apporté les plans qu'il avait faits pour moi ; que le Roi les avait beaucoup examinés. On les louait fort, il n'y avait que moi qui ne les connaissais pas. Tout cela faisait des circonstances fort favorables ! Mais point du tout ! Voilà que M. de Soubise s'approche de mon oreille et me dit : « M. d'Argenson a la goutte ; ainsi, il n'y a rien à faire, à présent ! » Je le croyais là, au Conseil. Je fus frappé d'apprendre par lui et, peu après, par Mme d'Estrades, que c'était une vraie attaque. Ainsi, je vis mes espérances ou évanouies, ou renvoyées bien loin. Je sentis qu'alors l'histoire de mes plans et de mes protections serait usée, et que traînant tant, il y avait bien à craindre des anicroches ; de sorte que, au milieu des plus singulières et heureuses circonstances, je fus furieux d'être arrêté tout court. Cependant M. de Soubise me dit de ne rien craindre, que le Roi était bien prévenu. D'ailleurs, je paraissais mieux que je n'avais jamais été, et plus intimement dans l'intérieur de la Cour.

Le Conseil levé, je parlai au maréchal de Noailles de mes pertes des inondations : il me promit de les dire. Nous fûmes trente-cinq à table, où le dessert finit par un beau feu d'artifice. Je demandai, pour me mettre petit à petit des voyages, de revenir le lendemain, comme les autres fois.

Le 15, je revins à Trianon : je chassai agréablement à Saint-Germain. Le Roi était bien aise de pouvoir recourir. Il revint par Versailles, d'où le prince de Monaco et moi, nous revînmes, pour abréger, à pied à Trianon, où je m'habillai chez M. de Sourches. Il me fit part, ainsi que d'autres, de la douleur qu'il avait de la gêne d'être de tous les voyages du Roi, ce que l'on ambitionnait tant, car quand on s'y était mis une fois de suite, il y avait du risque à quitter. Le Roi le trouvait très mauvais, et ne savait pas de gré d'en être, de sorte que c'était une espèce d'esclavage et d'entrave glorieuse que l'on se donnait.

Nous soupâmes en petite compagnie, car il n'y avait que trois ou quatre externes, et tout le reste des anciens, lesquels duraient longtemps par la raison que je viens de dire.

Cependant, nous étions trente à table. Aussi se plaignait-on fort que la Marquise, par trop de bonté, s'était laissée aller à y accepter tout âge et tout grade, même simple mousquetaire, ce qui nous paraissait, à nous anciens, qui avions eu tant de peine à y arriver, fort dur.

Le 16, j'appris que la rechute de M. d'Argenson ne paraissait pas devoir être longue; cependant, qu'il y en avait bien pour dix jours sans sortir. Ainsi, j'étais remis au Carême, comme M. le prince de Tingry l'avait prévu. Il n'y avait pas grand mal pour alors, le Roi allant passer presque tout ce temps à Bellevue. Mais je craignais furieusement qu'il n'arrivât, entre temps, quelque chose de contraire, quelque changement à la Cour; que quelqu'un ne jasât, mon assiduité au métier de courtisan commençant à faire beaucoup de bruit et à me donner aussi plus de considération, ou que quelque concurrent ou ennemi me vînt à la traverse et que la chaleur de nos protections ne s'éteignît.

Je suivis le Roi chez le duc d'Aquitaine (1) dont toutes les dents, travaillant à la fois, faisaient craindre pour sa vie, mais la Dauphine était grosse. Je fus réellement touché, en bon français, de voir le Roi, qui était un excellent grand-papa, encore beau et jeune, mais s'amusant avec ses petits-enfants de bon cœur. Le duc de Bourgogne y était, qui était très beau, blond, les yeux bleus, l'air fort, sain et décidé. La petite Madame y était aussi, qui, comme l'aîné, jasait et caressait plus le Roi. Mme de Marsan, que je voyais pour la première fois, dans ses belles, mais fatigantes fonctions, s'en tirait, si ce n'était pas avec cette étonnante noblesse de figure et d'usage de Mme de Tallard, du moins avec beaucoup d'esprit et d'attention. Je soupai chez elle.

A une heure, je fus au bal de Mme de Puisieux, dont la partie s'était faite chez Mme Rouillé, pour sa fille Mme de Brionne, et en plaisanterie, pour me faire danser. Rien n'était plus beau que de voir danser Mme de Brionne (2), la plus

(1) Xavier-Marie-Joseph de France, duc d'Aquitaine, fils du Dauphin, né le 8 septembre 1753, mort le 22 février 1754.

(2) Louise-Charlotte de Gramont (1725-1742), mariée, le 3 février 1740, à

belle, Mme de Lillebonne (1), la mieux faite, et Mme de Coislin (2), la plus fraîche. Il était difficile de trouver une quatrième. Le bal fut joli. A cinq heures, on me fit danser. Je ne demandais pas mieux, mais, étant depuis dix ans hors des bals, je n'osais, joint à ce qu'ayant trente-cinq ans faits, j'étais beaucoup trop vieux, suivant le sot usage de ne danser que jusqu'à vingt-cinq.

Je dansai avec les deux Beuvron (3), excellents acteurs, Turpin, etc., jusqu'au jour, et de grand cœur. A sept heures, on voulut finir. Nous nous mîmes à table, et, ensuite (ce que j'en aimais le moins, trouvant cela un peu léger), nous fûmes tous à la messe aux Récollets. De là, à huit heures, je revins chez moi changer, et monter en chaise, et, faisant gaillardement nuit blanche, je revins encore à la messe à Paris.

La goutte de M. d'Argenson, les voyages de Bellevue, où je ne pouvais pas aller, et l'attention de ne me pas rendre importun par des sollicitations inutiles, fit que je revins passer les neuf derniers jours du Carnaval à Paris. Dès l'après-dînée, je menai mon fils à un bal d'enfants chez la comtesse de Noailles. Il avait été, pour la première fois, dix jours devant, à un bal chez Mme la comtesse de Bentheim, qui l'avait obtenu de force de ma mère. Ç'avait été son premier début et sa première entrée dans le monde. Ma mère n'avait pas absolument voulu lâcher ma fille qu'elle n'eût fait sa première Communion, et qu'elle ne pût la mener elle-même, et elle la tenait enfant et dans la parfaite innocence tant qu'elle pouvait, et jusqu'à ce qu'elle eût un fonds de reli-

Charles-Louis de Lorraine, comte de Brionne, gouverneur de la province d'Anjou en 1740, Grand Écuyer en 1751.

(1) Françoise-Catherine-Scholastique d'Aubusson, née en 1753, avait épousé, le 13 juin 1752, François-Henri d'Harcourt, comte de Lillebonne, né en 1726, brigadier en 1747, lieutenant général en 1762.

(2) Marie-Anne-Louise-Adélaïde de Mailly, fille de Louis de Mailly, comte de Rubempré, épousa, le 8 avril 1750, Charles-Georges-René du Cambout, marquis de Coislin, né en 1728, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770.

(3) Anne-François d'Harcourt (V. la note 5 de la p. 120), et François-Henri d'Harcourt. (V. la note 1, ci-dessus.)

gion et de principes assez assuré pour la retenir. Le monde blamait beaucoup cette conduite, mais je l'approuvais fort, ma fille étant d'une figure et modestie qui ne pouvait que réussir un jour, et aimant mieux qu'elle ait l'air sot et embarrassé, à son entrée dans le monde, que d'être, comme la plupart, gentille, coquette, et le reste.

Pour mon fils, d'un caractère assez sage, à qui il fallait donner de l'agrément, il n'y avait pas de mal, de sorte que, le trouvant lâché dans les bals, j'étais curieux de l'y voir et d'y étudier ainsi son caractère. Je le menai donc à ce bal, où je m'amusai infiniment. Le cœur me battait d'abord, et j'étais plus embarrassé que lui, mais, voyant qu'il s'y démenait fort bien et hardiment, je m'y divertis à merveille, ainsi que le duc d'Havré avec les siens. Cela était nouveau pour moi de me trouver ainsi papa. Mon fils ne dansait pas mal, mais trop rudement. Il était fort comme un Turc, et infatigable, ce qui était bien différent de mon enfance. Quand une fois il était lâché, il n'y en avait que pour lui ; il ne pouvait plus s'arrêter, de sorte que je vis que, sans être fort vif, il était d'un caractère aisé à enflammer et qui ne s'arrêterait pas aisément de lui-même. Mais en général, je ne vis que du bien. Il était hardi avec ses camarades, empressé et tenace auprès des demoiselles, mettant de l'attention et de l'ardeur à la place de la gentillesse. Son petit cousin d'Havré avait, au contraire, toutes les parties de la gentillesse, et même un peu trop de minauderie.

Le 18, j'allai souper chez le prince de Condé, où il y avait encore une superbe fête. C'était le deuxième bal avec les quadrilles : un en Polonaises, où Mmes de Brionne et de Lillebonne surtout étaient frappantes, un en Mauresques, et un en matelots, de la princesse de Condé, où les quatre hommes, savoir MM. de Melfort, de Beuvron, et de Lillebonne et le prince de Condé faisaient quatre figures admirables ; un de beaux bergers, et un de marmottes, de quatre demoiselles, dont étaient Mlles d'Isenghien, de Montmorency, Brignolet, et une autre, qui étaient fort bien.

L'entrée de ces quadrilles fit un effet charmant et, de long-

temps, on n'en avait vu à Paris. Je soupai à la table des Polonaises, et je restai toute la nuit à voir danser. Vers 5 heures du matin, le monde étant fort diminué, je me livrai à mon goût pour la danse, et je leur montrai quelques-unes des jolies contredanses de mon temps. Cela me mena jusqu'à sept heures du matin, que nous fîmes réveillon. Je me laissai aller à y rester, ce qui m'occasionna d'être de la partie gaillarde que l'on y proposa : c'était d'aller passer la journée à Vanves (1). Le prince de Condé était encore très enfant; sa charmante petite femme, pleine de raison et de grâce, l'était aussi, et le faisait encore plus pour le retenir et l'empêcher de l'être avec d'autres, ce qu'elle sentait pourtant bien qui arriverait; mais, alors, ils s'aimaient uniquement et il n'y avait qu'à souhaiter que cela durât. Mme de Renty, sa dame d'honneur, m'accablait de politesses, à cause de l'apparence de parenté (2).

Enfin, après avoir changé de linge et dansé la dragonne, nous partîmes en deux gondoles, à treize ou quatorze personnes. Nous passâmes d'abord sur le Pont-Neuf, ce qui étonna fort d'y voir si matin cette princesse toute parée, pour faire la folie d'aller à la place de Vendôme, réveiller Bréhant (3), qui, avec Turpin, étaient les deux tenants de cette Cour : honnêtes gens, mais d'un ton bien grivois. Je trouvais cette course bien légère pour la princesse. Elle resta dans la voi-

(1) A Vanves s'élevait un château appartenant au prince de Condé, château construit par Mansart, et occupé, aujourd'hui, par le lycée.

(2) Guillaume de Croÿ avait épousé, en 1350, Isabelle, fille d'Adrien de Renty, à condition que leurs descendants écartèleraient de Croÿ et de Renty, ce qui eut lieu. La seigneurie de Renty, érigée en marquisat en 1532, passa, en 1659, dans la famille d'Egmont, par le mariage de Marie-Ferdinande de Croÿ, avec Philippe-Louis, comte d'Egmont. Marie-Ferdinande était la bisaïeule du comte d'Egmont-Pignatelli, qui s'appela d'abord marquis de Renty. (V. la note 2 de la page 257.)

La dame de Renty dont il est question ici, était chanoinesse, ancienne gouvernante d'une fille du prince de Soubise, dame de la princesse de Condé depuis 1753, mariée, depuis 1757, à un cousin de son nom.

(3) Marie-Jacques, marquis de Bréhant (1724-1764), brigadier en 1748, maréchal de camp en 1761, avait épousé, en 1748, Marie-Jeanne-Angélique Delpech et, après sa mort, survenue en 1750, Mlle Tachereau de Baudry, sœur de la présidente de Novion.

ture, et le prince vint avec nous le faire lever. De là, nous l'emmenâmes, par le Pont-Royal, à Vanves, où l'on s'embourba d'abord à courir deux heures dans les jardins. Je trouvais le prince de Condé déjà maître, très despotique de bien bonne heure, et je n'en augurais pas bien. Il était d'un caractère dur et en dedans qu'on ne pouvait connaître. Pour lors, l'amour de sa femme le polissait un peu, et il craignait encore le comte de Charolais (1) et le prince de Soubise, mais cela ne pouvait durer. D'ailleurs, il paraissait réfléchir sur les lectures de guerre qu'il faisait, et, hors sa vue basse, je n'aurais pas été étonné qu'il y réussît.

De là, on courut la bague, on joua au *rat*, et, voulant se promener dehors, on trouva des paysans qui allaient à une noce au village, à un quart de lieue de là. Ce fut assez pour y aller. On fut à l'église, au reste de la messe. Le curé reconduisit avec un compliment. De là on fut chez la mariée, où on vit les apprêts d'une belle noce de quarante couverts, rien que frères et sœurs des deux familles : force dindons et pâtés. Nous en emportâmes un, et fûmes danser en haut, avec la mariée. Le prince et la princesse firent les choses d'assez bonne grâce, populairement, et tel qu'il le fallait. De là, nous revînmes faire un déjeuner — dîner, où la noce vint. On y but, et les deux tenants firent un peu de bruit. Ensuite on dansa et, à huit heures, nous revînmes à Paris.

Le 21, jeudi gras, je menai mon fils au grand bal de la princesse de Carignan : c'était un beau spectacle, par la quantité de jolies personnes de tout âge, mais une belle cohue. Mon fils n'était pas content, trouvant que c'était un vilain bal que celui où on ne peut ni manger, ni danser, car, quand il était en train, il y allait d'un furieux cœur !

Je devais encore avoir, pour moi, trois bals où je comptais danser gaîment, car, après toute la tristesse avec laquelle

(1) Charles, comte de Charolais (1700-1760), second fils de Louis III, duc de Bourbon, et de Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes, a laissé une réputation de férocité méritée. A la mort de Louis-Henri, duc de Bourbon, son frère, en 1740, ayant été nommé tuteur de son neveu le prince de Condé, il administra habilement ses biens.

j'avais suivi, tout cet hiver, ma grande affaire, j'étais bien aise de me dissiper et de m'égayer un peu : c'était chez l'ambassadeur d'Espagne, à l'hôtel de Condé, et chez Mme de Lillebonne ; mais la mort du duc d'Aquitaine, qui arriva le lendemain matin du jeudi gras, 22 février, mit fin à tous les bals de ce Carnaval, de sorte que j'en passai le reste à l'ordinaire, et fort sérieusement. Je me remis à mes affaires.

Le mardi gras, j'allai voir le prince de Tingry, qui m'apprit que M. de Séchelles était de retour pour l'esclandre de sa nièce, qui s'était tirée de chez M. de Nassigny, pour être, en sa qualité de veuve du vicomte de Chabot, sa maîtresse, quoiqu'à 18 ans (1).

Je fus frappé de l'arrivée de M. de Séchelles. M. le prince de Tingry était d'avis qu'il fallait lui parler, parce que MM. d'Argenson et de Soubise lui en parleraient sûrement. C'était tout ce que je craignais, connaissant le dur de M. de Séchelles sur les principes généraux de l'Etat, et, de plus, son grand attachement pour les Cernay, pour qui j'étais persuadé qu'il avait travaillé. Je vis, tout à coup, l'affaire changée en mal, qu'il pouvait d'un mot refroidir mes protections, faire sentir des conséquences, dire que rien ne pressait. Enfin, j'en désespérai presque. Cela me fit passer un triste mardi gras.

Pour en achever le noir, j'eus, le soir, rendez-vous de mes beaux-frères chez Desjobert, notre procureur (2), où, après avoir écouté les propositions de la Maison d'Harcourt, et reconnu qu'il n'y avait pas moyen de les accepter, on résolut de rompre absolument, de plaider dès qu'il y aurait un Parlement, et d'aller, à la rigueur, en justice sur tous les points. Nous ne pouvions guère agir autrement, pour nos mineurs, mais c'était une déclaration de guerre qui pouvait nous

(1) Marie-Jeanne-Olympe de Bonnevie, petite-fille de Pierre-Jacques Moreau, seigneur de Nassigny, président au Parlement de Paris, frère de Jean Moreau, seigneur de Séchelles, épousa en premières noces Louis-Auguste, vicomte de Chabot, et, en secondes noces, en 1755, Marie-François-Henri de Franquetot, marquis, puis duc de Coigny. Elle mourut le 17 septembre 1757.

(2) Desjobert, procureur au Parlement de Paris depuis 1742.

donner pour quinze ou vingt ans de procès, ce que je voyais avec une mortelle douleur, après la belle union de cette respectable Maison. Je protestai que j'agirais à la rigueur comme les autres, le croyant nécessaire comme tuteur honoraire, mais que je voulais rester leur ami, et ne pas entrer dans les inimitiés déclarées de mes deux beaux-frères contre eux.

Le 27 février, mercredi des Cendres, j'allai à Versailles pour m'y établir. Je demandai audience à Mme d'Estrades. M'étant bien mis avec son valet de chambre, elle me reçut bien, et elle devenait la meilleure corde de mon arc. J'avais bien de l'obligation au prince de Tingry de me l'avoir procurée, quoique je la connusse devant. Elle me dit qu'au premier travail, mon affaire serait sur le tapis, et que M. d'Argenson était bien disposé. Cela me redonna courage, mais je craignais bien M. de Séchelles, ou que quelque chose vînt à la traverse, et j'avais peur que M. de Soubise ne se refroidît, ce que je croyais remarquer.

Je chassai, fus renvoyé, y ayant vingt jeunes gens qui m'éloignaient, et, le lendemain, je revins à Paris. J'allai trouver ma mère chez M. le Premier, et je la priai de parler à M. de Séchelles, qui devait, deux jours après, voir M. d'Argenson avant qu'il pût travailler, car la goutte le tenait encore (ses ennemis disaient qu'il était dans les remèdes et qu'il ne se servirait jamais de ses jambes). Elle fut droit chez lui, et, heureusement, elle le trouva seul. Elle lui dit tout et eut une conversation à fond avec lui, qu'elle me redit le soir. Il parut étonné, d'abord. Il lui promit le secret, et, sur ce qu'elle lui dit qu'au moins elle le priait d'être neutre, il dit que c'était lui faire injure; que, si M. d'Argenson lui en parlait, ce qu'il ne croyait pas, il ne lui dirait que du bien de moi; que c'était chose difficile que les survivances; qu'il serait plus aisé de faire donner à M. le comte Danois un autre gouvernement, et d'avoir celui-là ; mais que, si on lui en parlait, loin de lui nuire, elle pouvait compter qu'il ne ferait que nous servir.

J'avais su, par M. Godefroy, que, l'été dernier, il avait

dit deux fois que si, dans les circonstances présentes, je savais ménager la Marquise, j'aurais ce gouvernement. Je fus enchanté de ce que ma mère m'apprit de la façon de penser de M. de Séchelles, et de voir que je m'étais trompé en croyant qu'il travaillait décidément pour M. de Cernay. Cela m'ôtait une grande épine du pied, et me donnait du temps et de la hardiesse pour suivre l'affaire dans le Carême, où le Roi serait assidu, et l'on espérait que M. d'Argenson allait être en état d'être porté au Conseil, au premier dimanche de Carême, comme cela fut.

Je retournai, ce jour-là 3 mars, à Versailles, m'établir à demeure pour voir la fin de cette affaire qui m'occupait tout entier. J'étais fâché que cela m'éloignât de l'éducation de mes enfants, à qui j'avais de nouveaux maîtres à donner, mais il fallait aller au plus pressé, et profiter de situations aussi favorables.

Le 4 mars, je chassai. Le 5, n'y ayant pas de travail de M. d'Argenson, après avoir vu Mme de Pompadour qui me dit que, du côté du Roi, je pouvais être sûr qu'il était bien disposé, je fus témoin de l'horrible froid dont elle reçut M. de Paulmy, ce qui marquait par trop une guerre à outrance, et que, si son oncle succombait, il serait entraîné dans sa ruine.

Le soir, j'allai à Vanves, chez le prince de Condé, où nous fûmes plus de trente d'une jolie compagnie très gaie. On dansa jusqu'à deux heures. Je me livrai de bon cœur, et je revins à trois heures, par une belle nuit, à Versailles.

Le 6, je restai à me reposer et à ménager toutes mes protections. Ce que j'avais de mieux (et c'était tout ce qu'il y avait de mieux et de plus fort à la Cour), était pour M. d'Argenson, M. de Soubise, et surtout Mme d'Estrades, à qui le prince de Tingry parla très bien, étant au mieux avec elle. Je lui remis une lettre de ma mère, dont elle parut flattée, et elle m'assura qu'elle allait encore agir et me procurer un rendez-vous devant le travail que l'on croyait pour le lendemain.

Auprès du Roi, qui s'était presque déclaré *mon architecte*, ce qui faisait une plaisanterie bien favorable dans les cir-

constances, j'avais Mme de Pompadour. Tout cela faisait un excellent effet. Pour en profiter, j'allai chez M. Gabriel pour l'engager à reparler, le lendemain matin, de ma maison, pour en réchauffer l'idée au Roi, mais je le trouvai gardant sa chambre. Il me fit voir les plans qu'il faisait pour moi, par ordre du Roi. Il n'y avait rien de plus beau : cela m'éleva les idées et me fit voir au plus haut où elles pouvaient aller. Je résolus de retravailler à fond, avec lui, là-dessus, de faire faire le tracé et de mettre les plans en honneur, sauf à faire le reste quand on pourrait; mais il ne s'agissait pas de cela, alors, mais de savoir si j'habiterais cet endroit agréablement ou non, par la réussite de ma grande affaire.

Le jeudi 7 mars 1754 (1), j'allai chez Mme d'Estrades. Son valet de chambre me dit qu'elle n'avait pu m'obtenir d'entrevue avec M. d'Argenson, ce qui m'étonna. Mais, l'étant allé attendre dans la galerie, à la suite de madame Adélaïde allant à la messe, je fus bien rassuré la voyant venir à moi d'un air gai. Elle me dit que, M. d'Argenson n'ayant pas de temps à cause du Conseil et du travail, ne pouvait me donner d'heure, mais qu'il lui avait dit positivement qu'il ferait mon affaire ce soir, laquelle était la première de son portefeuille, et elle ajouta qu'il paraissait très bien disposé. Je la remerciai avec ardeur, et je songeai vite à deux dernières démarches qui me restaient à faire, savoir un dernier coup de collier auprès de Mme de Pompadour pour qu'elle prévînt bien le Roi avant le travail, et un autre auprès de M. d'Argenson pour qu'il soit favorable dans sa manière de rapporter l'affaire.

Après la messe, j'allai chez Mme de Pompadour. On ne la voyait pas, à cause de la maladie de son père, mais étant bien à la porte, j'entrai et je priai le premier valet de chambre de lui dire que j'avais un moment d'audience pressée à lui demander. Elle me fit entrer à sa toilette secrète : il n'y avait que MM. de Soubise et de Nivernois. Elle passa tout de

1. M. de Croÿ a intitulé ce paragraphe : « Commencement de l'heureux 7 mars 1754 ».

suite dans son arrière-cabinet, où elle me fit entrer. Je fus un peu embarrassé, n'ayant qu'à répéter la même chose, et je lui dis en deux mots qu'il y avait travail le soir, que j'étais sûr que mon affaire y serait rapportée, et qu'ainsi je la suppliais, avant ce travail, de rafraîchir la mémoire du Roi sur mon affaire, et de le porter à y être favorable; que tout dépendait de ce qu'elle lui dirait, M. d'Argenson paraissant, enfin, bien disposé. Elle me dit : « Je vais lui en parler; tout cela est dans votre mémoire ! » et me fit bonne mine; sur quoi je me retirai dans sa chambre.

M. de Vandières lui montra les plans des grands ouvrages que l'on faisait faire pour établir, à Sèvres, la manufacture de porcelaine que le Roi lui avait donnée, ainsi que ce village. M'étant remis, M. de Soubise, qui me parut alors porté au mieux pour moi, et que j'avais eu tort d'avoir soupçonné d'avoir faibli, se moqua de mon embarras et me dit : « Notre affaire est en bon train. Hier, nous en avons parlé chez M. d'Argenson avec Mme d'Estrades. Il ne trouve pas d'inconvénient de vous accorder la survivance en entier. A présent, si le Roi est déterminé à vous donner, à la mort de M. de Danois, ce gouvernement, il présentera l'affaire au ministre, en disant les conséquences et le pour et le contre, et, s'il voit le Roi bien disposé, il appuiera à la réussite de la demande. »

Sur quoi, je lui témoignai ma crainte, s'il présentait les conséquences, et M. de Soubise me dit, en me regardant d'un sourire rassurant : « Oh ! il ne dira pas tout, ni trop fort ! »

Je vis avec joie, dans ce moment-là, tout singulièrement réuni pour faire réussir la chose : en effet, j'avais eu le bonheur de mettre dans mes intérêts toutes les personnes les plus cruellement brouillées, de paraître ne m'être jamais adressé aux uns que par les conseils des autres, qui les haïssaient le plus, de sorte que chacun croyait que je ne m'étais adressé et fié qu'à lui, et que je n'avais fait de démarches envers leurs adversaires que par attention pour leurs avis. Cette conduite heureuse faisait que j'avais, dans ce moment-là, toutes les personnes qui avaient alors le plus grand crédit

également portées pour moi, et je ne voyais personne contre.

A la toilette de Mme de Pompadour, je lui dis encore un mot : elle me dit que M. de Soubise venait encore de lui en parler, et que cela paraissait en bien. Cette grande démarche faite, je courus chez le duc de Gesvres écrire un petit mémoire où j'appuyais surtout sur l'acquisition de mes terres qui me tenaient cinq cent soixante mille livres en l'air, si ma mère ne m'aidait de ses biens, ce qu'elle ne voulait pas faire qu'elle ne fût sûre que je serais à Condé, à l'abri des avanies qu'elle y avait essuyées, et qu'il n'y avait qu'une survivance qui pût la déterminer. Je touchais le pathétique tant que je pouvais.

Je fus, à trois heures, attendre M. d'Argenson au retour du conseil. On le rapporta en chaise dans son cabinet. Il me fit entrer, me fit de grands compliments. Il lut le petit mémoire, dit qu'il le lirait au Roi le soir, avec mes autres papiers, qui étaient dans son portefeuille, et que tout dépendait de la façon dont il trouverait le Roi disposé, et de sa volonté à mon sujet. Sur quoi je me retirai, et j'allai faire collation chez le duc de Gesvres.

A huit heures et demie du soir, j'allai chez M. d'Argenson. Il venait de rentrer. Il y avait des officiers de mousquetaires avec lui. Un moment après, il me fit entrer, et enfin d'un air joyeux, il me dit : « Je crois que vous serez content de moi ; du moins j'ai fait de mon mieux pour la plus grande réussite possible de votre affaire. J'ai un *bon* du Roi pour vous ; je vais vous le montrer. Asseyez-vous là. Le Roi a bien voulu vous donner une assurance de sa main, de la manière la plus positive, mais il faut le plus grand secret ! »

Je l'assurai que ma mère et moi nous en étions capables. Il dit : « Oui, mais un secret que tant de gens savent ! » Je lui répétai tous ceux qui le savaient, et que c'étaient tous gens sages. Quoique très aise en dedans, je restai calme et le lui fis remarquer. Sur quoi, Mme de la Trémoïlle (1)

(1) Marie-Victoire-Hortense de la Tour d'Auvergne, née en 1704, veuve d'Armand-René de la Trémoïlle, premier gentilhomme de la Chambre, maréchal de camp, mort en 1741.

entra. Il me pria de sortir. Je restai là un quart d'heure à causer avec le maréchal de Belle-Isle. Pendant qu'il me parlait, je réfléchissais à tout ce que j'avais à dire quand je rentrerais, et j'attendais, avec bien du baume dans le sang, bien différemment de tant d'autres fois que j'avais attendu chez les ministres.

La dame sortit, et M. d'Argenson me fit rentrer, en faisant demander excuse au maréchal. Il prit son portefeuille rouge à soufflet double, de travail. Il en tira mon affaire, qui était sur une feuille de papier à lettres, la date en haut, du 7 mars 1754, et puis en quatre lignes de l'écriture de M. d'Argenson, avec un *bon* de la main du Roi au bas, ce qui suit : « *L'intention du Roi est que, lorsque le gouvernement de Condé viendra à vaquer par la mort de M. le comte de Danois, ou autrement, il passe à M. le prince de Croÿ, maréchal de camp.* »

Et, dessous, il y avait : « *Bon* », de la main du Roi.

Après qu'il m'eut bien laissé lire ce papier important, que j'appris par cœur, il me dit : « Ah ça ! Il faut, à présent, que nous voyions la tournure à donner à la fin de ceci. Vous avez bien lu cette pièce ; mais je vais l'écrire à madame votre mère, sous le secret le plus profond, car il ne faut pas que cela puisse être su, pour ne jamais servir d'exemple ! » Sur quoi, il appela son valet de chambre, nommé Procope, qui vint l'aider à se lever, car il était encore loin de marcher. Il se traîna de sa petite table, non sans souffrir à faire des grimaces terribles, autour de son bureau où, s'étant assis, il ouvrit le tiroir à droite, dans lequel je vis deux ou trois paquets, comme de grosses lettres cachetées. Il en prit un, et voulut en faire fondre l'empreinte à la bougie, mais cela étant trop long, il le déchira et, ayant plié mon *bon* du Roi en quatre, il le fourra dedans, après l'avoir daté. Ensuite, il prit de la cire et referma le paquet déchiré aux endroits écorchés, sans y mettre d'empreinte, y ayant trop d'endroits à y en mettre.

Voyant qu'il l'allait enfermer, je m'approchai de son oreille (Procope étant là), et je lui dis : « Mais vous aviez promis que

ma mère le verrait! » Il me dit : « Oh! pour cela, qu'elle se contente de ma lettre! Je ne peux m'en dessaisir! » Je n'osai insister. Il remit le paquet dans le tiroir, le referma, et se retraîna, non sans souffrir, mais avec un beau courage, devant sa petite table, où, étant rassis, et moi aussi, et Procope sorti, il me dit : « Vous l'avez bien lu! Vous pouvez le lui dire. Je vais le lui écrire. »

Je restai à côté de lui, et, tout de suite, il se mit à écrire la lettre suivante avec la plus grande attention, pesant et réfléchissant sur tous les mots qu'il y mettait :

« Je viens, Madame, de rendre compte au Roi de la demande de M. le prince de Croÿ pour obtenir de Sa Majesté l'assurance du gouvernement de Condé, lorsqu'il viendra à vaquer par la mort de M. le comte de Danois, ou autrement. Sa Majesté, qui s'est fait une règle de ne point accorder de lettres de survivance pour les grâces militaires, a bien voulu néanmoins assurer, par un *bon* de sa main, l'effet de la demande de M. le prince de Croÿ, à qui je viens de le faire voir en original, cette pièce devant rester entre mes mains. Mais Sa Majesté m'a permis de vous faire part par écrit de ses dispositions à cet égard, en vous les confiant sous le plus grand secret. Ainsi, vous pouvez être sûre, Madame, que le gouvernement de Condé passera à monsieur votre fils, à la mort de M. le comte de Danois, et que j'en ai entre les mains la décision par écrit de Sa Majesté.

« Permettez-moi, maintenant, de vous faire mon compliment du succès d'une grâce que vous aviez si fort à cœur, et que je vous marque la joie que j'ai de m'être trouvé à portée d'y contribuer.

« Je suis, avec respect, Madame, etc. »

Tandis qu'il écrivait, je pensais à tirer le plus grand parti de l'affaire. Quand il eut fini, je lui fis les objections suivantes, savoir, si le cas arrivant de la mort de M. de Danois, on ne pourrait pas me faire quelque chicane, en voulant mettre dessus des pensions, ce qui ne serait pas juste, la raison *dédommagement* (1) étant une de celles que j'alléguais, et

(1) C'est-à-dire que le prince de Croÿ arguait, pour appuyer sa demande, de ses pertes et de celles de ses ancêtres, dans le service du Roi.

s'il ne pouvait pas mettre quelque chose qui le parât. Il me répondit que ma crainte n'était pas fondée, et que je ne pouvais pas craindre de pensions pour deux raisons, l'une que l'on n'en mettait jamais sur les gouvernements, l'autre que, quand le Roi donne quelque chose, elle passe en entier, comme elle a été donnée.

Je songeai à demander à commander, en attendant, à Condé, mais, à cause du secret de l'affaire, il n'y avait pas moyen, et il fallait trouver autre chose pour y mener.

Je lui demandai ce que c'était que le paquet où il avait mis mon *bon*. Il me dit que c'était où toutes les choses les plus secrètes de l'Etat étaient, et que, quand il manquerait, on mettrait d'abord le scellé, et que cela serait remis au Roi ; qu'il y avait, sur le paquet : *Papiers secrets pour être remis entre les mains du Roi, et n'être ouverts qu'en sa présence.*

Je lui demandai comment je pouvais remercier le Roi, ce que je désirais pour rendre la chose de plus en plus certaine. Il me dit qu'à cause du secret, je ne pouvais remercier, à moins que j'en trouvasse l'occasion tête à tête avec le Roi, mais que je priasse Mme de Pompadour de le remercier en particulier pour moi (cela était fort bien à lui, dans l'état de rupture ouverte où il était avec elle). Il ajouta qu'il ne fallait remercier personne, et que M. Le Tourneur, ni aucun autre ne le sût.

Je lui objectai encore que son neveu M. de Paulmy étant en place, et ayant sa survivance, il me paraissait mal qu'il ne le sût pas, et qu'il m'était même important qu'il en fût informé, pour qu'il ne s'engageât pas avec d'autres, et qu'à sa mort il n'eût pas de peine à me croire. Il dit : « Puisque vous le voulez, je suis sûr de mon neveu, mais je veux que ce soit moi qui le lui dise, et je le lui dirai en votre présence. »

Je lui demandai encore comment il avait trouvé le Roi disposé et pensant à mon égard. Il me dit qu'il avait trouvé le Roi fort aise de me faire plaisir, parce qu'il m'estimait, et qu'il avait profité de l'occasion pour lui dire du bien de mon application, zèle, etc. Ensuite, il me lut la lettre qu'il venait

d'écrire à ma mère. Je trouvai qu'elle était excellente et encore mieux que les projets que j'en avais imaginés moi-même. Je l'en remerciai avec une joie naturelle et vive, mais assez réservée pour lui faire remarquer que j'en étais le maître, et, en effet, j'étais plus calme que je n'aurais cru. Il me remit cette lettre ouverte, et je la mis en poche avec grand contentement.

Il ne me resta qu'à lui témoigner ma sensible reconnaissance, tant pour le Roi que pour lui, et à l'assurer que je ne désirais plus que d'être à portée de mériter et de montrer ma reconnaissance par mon zèle à affirmer que l'on pouvait m'employer dans les camps et partout où je pourrais être utile. Il parut touché et me dit avec amitié : « Nous verrons cela une autre fois ! Soyez tranquille ! » En effet, cela me mena à être employé. Pour lui, je l'assurai que je lui resterais tendrement attaché, tant par reconnaissance que par estime, car je le regardais réellement comme un très grand ministre, et qui aurait égalé M. de Louvois, dans les mêmes circonstances.

Sur quoi, il me dit qu'il n'envisageait cette affaire que comme une assurance pour nous tranquilliser sur une chose qu'il avait toujours désirée pour nous, sentant combien elle nous était nécessaire. Puis, y ayant longtemps que cela faisait attendre le maréchal de Belle-Isle, je finis en l'embrassant de bon cœur, et lui de même.

Je revins droit chez moi, serrer soigneusement l'importante lettre à ma mère, mettre par écrit mot à mot et figurativement le *bon* du Roi que j'avais bien appris par cœur, et écrire toute ma conversation avec M. d'Argenson. Ce qui m'ayant mené jusqu'à près de minuit, j'allai accrocher un reste de souper chez Livry.

VII

DU 8 MARS AU 27 DÉCEMBRE 1754

Visites de remerciements. — Le prince de Soubise promet de m'employer sous ses ordres. — Suite de mes démarches pour obtenir le cordon bleu. — J'accompagne le Roi à la Meute et à Choisy. — Je présente à la Cour deux inventions nouvelles. — Une visite au château de Vanves. — Je songe à demander l'ambassade d'Espagne. — Comment je me fixai à l'hôtel de la rue du Regard. — La mortalité à Paris, en 1753. — Décès de la duchesse de Penthièvre. — Premières vues pour le mariage de ma fille. — L'Hermitage de Mme de Pompadour à Versailles. — Les *nids à rats* de la Meute. — Revue des Gardes françaises. — Bal à l'ambassade d'Espagne. — Quatre jours à Chantilly : description du parc et du château, distractions : chasse, pêche, promenade en barque, course à Dieppe dans une *gondole* à huit chevaux. — La princesse de Condé. — Visite aux châteaux de Mareil et de Brunoy. — Travaux scientifiques. — Départ pour Condé le 7 juin 1754. — Visite au château de Séchelles. — Mort de M. de Saint-Contest. — Je rejoins la Cour à Compiègne. — Les nouveaux ministres : MM. Rouillé, de Machault, de Séchelles ; réflexions à leur sujet. — Querelle du duc de Chaulnes et de M. d'Aligre. — Les amusements de Compiègne. — Un souper chez Mme de Pompadour, le vendredi. — Portrait de Louis XV. — Mon retour à Ivry, le 6 août. — La statue du Roi, à Paris. — Deux astronomes : Lemonnier et le P. Noël. — Mes préparatifs pour le camp d'Aimerie. — Paris, l'été. — Le jour des beaux esprits, chez Mme de Beuvron. — Le procès d'Harcourt s'accommode. — Le Roi à Choisy. —

Dîner d'ambassadeurs chez M. Rouillé. — Je pars pour Valenciennes, le 20 août. — Singulier accident arrivé à mon beau-frère d'Hautefort. — Mon succès au camp d'Aimerie. — Séjour à l'Hermitage. — Retour à Paris le 27 décembre.

Le lendemain de cet heureux jour, je crus devoir chasser, tant pour marquer au Roi ma reconnaissance que pour tâcher de remercier la Marquise et les autres. N'osant divulguer par écrit le secret, j'envoyai, ce matin-là, à ma mère une lettre par laquelle, pour la préparer à cette grande joie, je lui donnais la plus forte espérance de lui apporter, le lendemain, une bonne nouvelle. J'aurais dû la lui dire dès lors, mais je n'osai.

Nous chassâmes à Saint-Germain par un grand froid. Je cherchai inutilement les yeux du Roi en particulier, pour qu'il y vît mon contentement. Chez le duc d'Ayen, il demanda, à l'ordinaire, l'âge à tout le monde, puis, venant à moi, il me dit : « Pour vous, M. de Croÿ, vous avez quarante ans ! » Je n'étais plus sur mes gardes, et, au lieu de répondre simplement que j'en approchais, je dis que je n'en avais que trente-six. Il en parut surpris, et réfléchit un moment ; je crois que c'était sur l'importance de la grâce qu'il m'avait accordée si jeune.

Le soir, le duc d'Havré se présenta, pour la seconde fois, pour les cabinets, et y fut appelé des premiers. J'y fus appelé aussi, de sorte que nous y soupâmes pour la première fois ensemble, et je remarquai avec satisfaction que les deux chefs de la maison de Croÿ, qui étaient au service en France, y étaient alors avec agrément, le malheur de notre Maison paraissant fini.

Je ne pus remercier, ce soir-là, qui fut assez agréable, que Mme d'Estrades, à la dérobée, et point d'autres. Le Roi parut étonné en apprenant que le duc d'Havré était né à Madrid, et moi à Condé.

Le 9, j'allai à Paris, où ma mère m'attendait avec impatience. Je la trouvai seule, et je lui appris, en l'embrassant, l'heureuse réussite de l'affaire. Je lui rendis bien toute la jus-

tice que je lui devais, l'assurant que je lui avais toute l'obligation. Je lui rendis compte de tout. Nous convînmes qu'une première grâce menant aux autres, cela pouvait me mener loin ; qu'ainsi il fallait suivre sur un bon plan de conduite cette heureuse veine, et nous admirâmes combien la Providence avait mené avec bonheur cette grande affaire.

Le 10 mars, dimanche matin, je retournai à Versailles, mais je ne pus voir la Marquise, ni remercier qu'à la légère le prince de Tingry et Mme d'Estrades, à qui je donnai une lettre de remerciement de ma mère, et j'en fis remettre une à M. d'Argenson, par où elle avouait qu'elle était contente, et promettait de suivre le secret qui lui était prescrit.

Je fus, tout ce jour-là, occupé à courir pour faire signer le contrat de mariage de M. de Joyeuse (1), dont je me trouvai là le plus proche parent fort singulièrement, à cause d'une donation personnelle de Grandpré (2), qui le brouilla avec son frère et sa sœur Mme d'Ecquevilly. Cela nous tint jusqu'au soir, que je fus rue Saint-Louis, chez sa future, Mlle de Cailly. La signature du contrat ne finit qu'à dix heures du soir, que je fus souper chez M. de Rothelin (3), où était ma mère.

Le 12 mars, j'allai, le matin, à Versailles, pour remercier la Marquise. J'attendis qu'elle fût seule. A la fin de sa toilette, je la remerciai vivement et de bon cœur, tant pour ma mère que pour moi. Elle me dit que, samedi, au souper, elle avait été étonnée de me voir sérieux, comme si je ne savais pas la réussite. Je lui dis que j'avais cherché ses yeux pour lui marquer ma joie, mais que je n'avais osé la laisser voir aux autres. Elle me dit qu'il fallait bien garder le secret, et, prenant son sérieux, elle me dit : « Savez-vous bien que c'est une furieuse grâce que vous avez obtenue là, et bien extraordinaire, et vous devez être bien attaché au Roi, qui a bien voulu vous l'accorder ! » Je répondis que je ne chercherais

(1) V. la note 4 de la page 115.

(2) La terre de Grandpré. (V. ci-dessous, page 253.)

(3) Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin (1688-1764), lieutenant général en 1748, avait épousé, en secondes noces, en 1739, Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles, veuve de François de Rivoire, née en 1707.

aussi qu'à mériter, et que j'en étais pénétré ; qu'il ne me restait qu'à la prier de me procurer les occasions de bien faire ma cour au Roi.

Je lui demandai si je pouvais me présenter des voyages. Elle me dit qu'oui, et je la vis rire tout à fait. En regardant derrière moi, je me retournai et je vis que c'était le prince de Soubise qui était venu doucement, et qui était sur mon épaule. Dans ce moment-là, elle me disait que j'avais un bien bon ami en M. de Soubise, et que je lui devais tout. Je lui sautai au col et le remerciai vivement. Sur quoi, la Marquise rentra en riant, et lui m'assura que je pourrais toujours compter sur lui, et il parut, par la sensibilité qu'il montra, qu'il disait vrai. En effet, il m'avait parfaitement servi ; il est vrai que les autres en avaient fait de même.

Un moment devant, pendant la toilette, M. le prince de Soubise, sortant de chez elle, m'avait tiré à part et m'avait dit : « Vous aviez demandé, l'année dernière, à être employé. J'ai plus de cavalerie, cette année. M. de Stainville (1) n'y sera plus. Je sais que vous avez de la volonté ; voulez-vous être des nôtres ? »

Je fus frappé, et mon amour-propre et mon ambition furent réveillés par ce propos. J'étais fâché de la dépense, mais bien aise d'être de quelque chose. Je sentis que, dans ce moment-là, reculer serait tout gâter, et je m'étais fait une règle (que j'ai expérimentée bonne) de prendre toujours le parti le plus vigoureux. Je vis tout cela en un clin d'œil, et, sans paraître hésiter, j'acceptai avec joie, et une sensibilité qui lui fit plaisir. Je lui demandai qui y serait. Il me dit que M. du Mesnil y serait; que le duc de Broglie (2) n'y serait

(1) Étienne-François de Choiseul, marquis de Stainville (1719-1785), brigadier en 1746, maréchal de camp en 1753, lieutenant général en 1759, secrétaire d'État de la Guerre, en 1761, et des Affaires étrangères en 1766, avait épousé, en 1750, Louise-Honorine Crozat du Châtel.

(2) Victor-François de Broglie (1718-1804), fils aîné du maréchal, devint lui-même maréchal de France en 1759. Il avait épousé, en premières noces, Marie-Anne du Bois, fille de Claude-Thomas, seigneur de Villers, capitaine au Royal-Piémont, et, en secondes noces, Louise-Augustine Salbigothon de Crozat de Thiers.

pas; qu'il voudrait avoir un maréchal de camp d'infanterie, ou qu'il y suppléerait, s'y étant bien fortifié depuis deux ans, ce qui était vrai, son activité et grande ambition lui faisant plus apprendre en un jour, qu'un autre en un mois. Il me dit encore qu'il espérait que je ne lésinerais pas pour les appointements. Je dis que cela m'était égal. Je lui demandai s'il en fallait parler à M. d'Argenson. Il me dit que non, qu'il lui en avait parlé, que cela était arrangé. Sur quoi, il s'en alla à tous les dîners, et je lui dis que je suivais avec joie mon général.

Tout cela fini, j'allai prendre le café chez M. Rouillé, pendant son dîner. De là, j'allai au sortir de table de M. de Paulmy, et je le priai de me procurer une audience avec son oncle et lui, sans rien dire. Il me donna rendez-vous à six heures, au sortir de l'affaire de l'abbé de Fumal (1), qu'il allait arranger, avec M. de Mirepoix et M. de Séchelles qui m'en parla beaucoup alors, et le soir au retour. Mais il ne me parla de rien d'autre, ni moi non plus, n'en ayant pas permission. Ils accommodèrent l'affaire de M. de la Verdure en lui donnant une abbaye, au moyen de sa démission.

L'affaire de Saint-Amand avait fini aussi, quelques jours devant, l'abbaye ayant obtenu la permission de choisir un abbé de leur maison, au moyen de trente mille livres de rente pour le cardinal d'York : je les y avais bien servis (2).

J'attendis inutilement tout le soir, jusqu'à passé huit heures, que M. de Paulmy me dit que ce ne pouvait être pour ce jour-là, l'archevêque de Paris (dont M. d'Argenson soutenait le parti, pour s'opposer au parti contraire) l'ayant tenu longtemps, de sorte que je montai dans ma chaise qui m'at-

(1) Un abbé de Fumal avait été mêlé, en 1752, à l'affaire dite des États d'Artois, où Mme d'Estrades avait failli être compromise, et qui aboutit à l'exil du comte de Maillebois. Peut-être est-ce de ce personnage qu'il s'agit. (V. le *Journal* du marquis d'Argenson et celui de Barbier.)

(2) Saint-Amand, ville de l'arrondissement de Valenciennes, célèbre par ses eaux thermales et par son abbaye de Bénédictins fondée au septième siècle. Le cardinal d'York, second fils de Jacques III Stuart, dit le chevalier de Saint-Georges, jouissait, depuis 1755, des revenus de cette abbaye, qu'il avait reçue de Louis XV, en 1755.

tendait, et je revins par un grand froid, à dix heures, souper chez ma mère.

Le 13 mars, je passai toute la journée chez Mme de Cailly, rue Saint-Louis, au mariage et à la noce de M. de Joyeuse. Il n'y avait qu'une douzaine de parents en tout : le duc de Lauraguais et moi, nous nous trouvâmes les plus proches de M. de Joyeuse, à cause de la rupture arrivée avec toute sa famille, à l'occasion de ce mariage, pour la donation de la terre de Grandpré, qui excluait son frère et sa sœur de la part qu'ils comptaient y avoir. Du côté de Mlle de Cailly, par les Caumartin (1), les plus près étaient le marquis d'Argenson, ex-ministre, et M. de Paulmy, son fils, qui l'était tout à fait; tous deux bonnes gens, simples, et le fils fort instruit. J'avais été assez lié avec lui, dans sa jeunesse, et je renouai, ce jour-là, une grande intimité avec lui. On fit un bon souper-dîner, après quoi on dansa en famille, et cela fit une petite noce douce et raisonnable.

Le vendredi 15 mars au soir, j'allai à Versailles.

Le samedi 16, je suivis le Roi, étant, pour la première fois, mené par lui de Versailles à la Meute, où nous dînâmes, à quatre heures, trente-quatre personnes en tout; en hommes, tous les anciens.

Il vit, devant, ces nouveaux bâtiments, où l'on faisait pour 500.000 francs de jolis nids à rats avec goût et de belles pièces de jardins, surtout celle du bout. Le duc d'Havré, qui entrait dans la grande intimité, sa vivacité et la gaîté de son caractère étant prônées de tout le monde, y était. Nous devancions tous deux (les deux seuls chefs de notre nom ayant postérité) des courtisans intimes, et déjà pourvus de grâces, quoique jeunes. Nous examinâmes la force de celle que je venais d'obtenir, et convînmes que nous étions en belle passe, et qu'il fallait nous unir intimement, de sorte que nous fîmes un petit traité de Cour et de

(1) Pierre Delpech, premier du nom, seigneur de Cailly, premier avocat général à la Cour des Aides de Paris, mort en 1733, et grand-père de Mlle de Cailly, avait épousé, en 1710, Marie-Élisabeth Le Fèvre de Caumartin.

politique, de nous entr'aider en tout, de nous communiquer nos vues, de nous dire nos vérités, et de veiller l'un pour l'autre à nous pousser.

Le matin, en habit vert, j'avais commencé à solliciter les affaires des particuliers (1). Plus l'on a, à la Cour, à suivre, mieux cela vaut pour vous faire faire des connaissances. Ma grande affaire m'avait éloigné de tout. Je repris donc les différentes petites affaires. Mon degré de courtisan me donnait du crédit, et je commençais à faire ma cour presque aussi agréablement que je l'avais faite désagréablement devant.

Ce matin-là, 16 mars, en sollicitant au bureau de M. de Saint-Florentin le cordon de Saint-Michel pour M. Taffin (2), je m'instruisis de la manière de se faire inscrire sur la liste du cordon bleu. On me dit qu'il fallait donner un mémoire sans rien demander, car cela ne se demande pas en forme, mais bien en particulier, et prier M. de Saint-Florentin de me faire inscrire, ce que je fis quelque temps après. Ce fut ma première démarche. J'avais l'âge, mais il fallait d'autres raisons, cette faveur ne se donnant qu'à force de souterrains, et rien qu'aux ambassadeurs en charge à la Cour, pendant la paix, et, pendant la guerre, aux inspecteurs et ceux sur qui roulait quelque chose.

Le mardi 19 mars, seul jour où l'on voyait Mme de Pompadour en public, en Carême, parce que les ministres étrangers y venaient, et que toute la France y était, j'allai à Versailles pour cette toilette.

Le lendemain, je parlai à M. le garde des Sceaux et à

(1) On verra ci-dessous qu'il s'agissait de fixer, pour les particuliers du territoire exploité par M. de Croÿ, le droit d'extraire le charbon des terres leur appartenant.

(2) Il y avait trois frères Taffin, dont le père, Pierre Taffin, avait été un des fondateurs de la Société des mines d'Anzin. C'étaient : 1° Jules-César de Taffin de Girenchy, conseiller au parlement de Flandre (1715-1763); 2° Jean Charles-Louis Taffin de Guelzin, chevalier de Saint-Louis, mort en 1782; 3° Félix-Ignace Taffin de Troisville. Tous firent partie de la société, mais aucun d'eux ne figure sur la liste des chevaliers de Saint-Michel de 1754, ni des années suivantes.

M. de Courteille (1), pour mon affaire qui prenait un bon train, mais j'appris, le lendemain, que j'étais remis. Etant resté à Versailles, je chassai le 22, ce que je n'avais pas fait depuis longtemps, parce que je savais que le moindre souterrain valait mieux que cent chasses, le Roi ne se déterminant point de lui-même. Il faisait un froid terrible; quoique l'on entrât au printemps, il n'y avait pas la moindre apparence de verdure et, de mémoire d'homme, l'on n'avait pas vu un si long hiver.

Le soir, par une suite de ma faveur du moment, je soupai dans les cabinets avec la plupart des anciens. Il y avait vingt tout nouveaux à la chasse, qui y faisaient grande cohue, sur des chevaux de louage, qui furent renvoyés.

Le 23, j'allai, dans ma chaise, après le Roi, à Choisy, commençant à être (si je suivais bien cela) de ceux que le Roi, qui était fort d'habitude, acceptait toujours. Il faisait un froid terrible, malgré lequel on vit abattre des arbres, ce que le Roi aimait, et l'on fit le tour des fleurs et des ménageries. Ensuite, à quatre heures, on se mit à table. Nous étions environ trente-six, savoir, à prendre par ma gauche :

MM. d'Armentières, d'Estrées, Clare, de Gontaut, de la Vallière, de Soubise, le duc des Deux-Ponts, le prince de Condé, le Roi, d'Ayen, de Fleury, baron de Montmorency, de Sourches, de Sceaux, d'Havré, d'Ecquevilly, Monaco, de Beuvron, de Villeroy le jeune, Poyanne, Revel, Chevreuse, d'Egmont, de Beauffremont, d'Hautefort, et moi.

Et, à ma petite table : MM. de Souvré, de Broglie, de Castries et de Turenne.

A six heures du soir, le Roi partit, et je revins à Paris avec MM. d'Hautefort et d'Havré.

Le 26 mars, j'allai à Versailles ; je présentai M. le comte d'Espie à tout le monde, pour faire voir son ouvrage *De la manière de rendre les maisons incombustibles* (2),

(1) Jacques-Dominique Barberie de Courteille, Conseiller d'État, intendant des Finances, épousa en secondes noces, le 20 mars 1746, Madeleine Fyot, sœur aînée de la marquise de Paulmy.

(2) Félix-François, comte d'Espie, gouverneur de Muret et du fort Saint-

comme une partie de la sienne où il n'entre aucun bois, ni fer. J'avais travaillé plusieurs fois, l'hiver, à corriger et perfectionner son ouvrage. Je le menai chez M. de Paulmy, chez M. de Vaudières, où je l'expliquai devant tous les architectes du Roi (je devenais alors connu comme protecteur des Arts). Le soir, je forçai chez Mme de Pompadour, et je le lui présentai, ainsi que le relief bien fait qu'il avait apporté, et je l'engageai à lui procurer de le montrer lui-même au Roi, ce qui se fit le lendemain.

Le soir, je parlai à M. d'Argenson pendant sa partie de *tri* du soir, car on ne pouvait plus le voir. Je le remerciai encore, le priai de dire le secret à M. de Paulmy. Il me promit de le lui dire, et ajouta que je pouvais lui en parler. Cela était bon, parce que M. de Séchelles et eux deux le sachant, ainsi que MM. de Soubise et de Tingry, tous les ministres et généraux de la province, cela rendait l'affaire bien sûre. Je lui parlai des camps : il me dit que je pouvais me préparer pour être employé à celui de Flandre. Je m'arrangeai en conséquence, et lui parlai des affaires des particuliers, dont j'avais toujours un nombre.

Le 27, je fis, avec le Roi, la dernière chasse à Saint-Germain. Le soir, je soupai dans les cabinets, ou il fut fort question de l'automate qui parlait et que je venais de bien examiner, et j'étais, après M. de Chaulnes, l'artiste qui s'accréditait dans les cabinets. Ne jouant ni n'étant débauché, j'aimais mieux prendre ce goût que de n'être rien.

Le 28, je vis la Marquise à sa toilette et je donnai, dans le cabinet du Roi, à M. de Saint-Florentin, un mémoire d'illustration et service, sans rien demander, *comme cela se fait pour le Cordon bleu*. Il me promit de me faire inscrire dès le même jour et de faire lire au Roi mon mémoire (qu'il trouva, ainsi que son premier commis, bien beau et fort), à chaque promotion de l'Ordre. Ainsi cette affaire *était enta-*

Lys, né en 1708, a publié, en 1754, un ouvrage intitulé : *Manière de rendre toutes sortes d'édifices incombustibles.* (In-12.)

Il avait épousé, en 1743, Catherine-Marie-Blandine de Catelan, dame de la Masquère.

mée, quoiqu'elle ne parût pas prête à réussir, n'y en ayant que rarement de vaquants, et cette grâce n'étant plus accordée qu'aux ambassadeurs et charges à la Cour.

A trois heures, je partis pour Vanves ; je m'amusai deux heures, en passant, dans les jardins et terrasses de Bellevue, endroit charmant, au vent près, et où il y a bien du goût et de la dépense. J'ai trouvé, à Vanves, les trois Iroquois dans leur habillement naturel qui est une chemise, une pièce d'étoffe rouge, des plumes, et le visage fort peint et bariolé de couleurs. Ils sont mulâtres. Je les examinai avec soin, et questionnai beaucoup leurs habiles missionnaires. Nous fûmes plus de trente, à Vanves, dont cinq très jolies femmes. On dansa après souper. J'y dansai de bon cœur, quoique me faisant prier, et je revins bon train à trois heures du matin, à Paris.

Le 1er avril, j'allai à l'enterrement de Mme la maréchale d'Alègre, veuve en troisièmes noces du vieux maréchal d'Alègre (1), père de la grand'mère de ma femme, de sorte que, quoiqu'elle ne fût que la belle-bisaïeule de mes enfants, et par conséquent rien du tout, il en fallut porter le deuil, comme de grand'mère, quatre mois et demi, et draper en partie. Le convoi se fit à l'église Saint Paul et fut beau. Nous la vîmes enterrer au cimetière, comme elle l'avait demandé ; le peuple et les pauvres la pleuraient, chemin faisant.

Le 7 avril, je fus à Versailles avec MM. d'Havré et d'Egmont (2) demander au Roi l'agrément du mariage de M. le prince de Chimay avec Mlle de Saint-Fargeau (3). Mme la

(1) Madeleine d'Ancezune, fille de Jacques-Louis d'Ancezune Cadart de Tournon, seconde femme d'Yves, marquis d'Alègre, qu'elle épousa en 1724, quelques mois après son élévation au grade de maréchal de France.

(2) Casimir Pignatelli, comte d'Egmont, né en 1727, appelé d'abord marquis de Renty, puis duc de Bisache, marquis de Pignatelli et comte d'Egmont, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1756, lieutenant général en 1762, avait épousé, en 1750, Blanche Alphonsine-Octavie-Marie-Louise-Françoise de Saint-Séverin d'Aragon, morte en 1753. Il se remaria, en 1756, à Sophie-Jeanne-Louise-Armande-Septimanie de Richelieu, fille du maréchal de ce nom.

(3) Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace Hénin-Liétard, prince de Chimay, Grand d'Espagne de première classe, colonel des grenadiers de France, épousa, le 25 avril 1754, Madeleine-Charlotte Le Pelletier de Saint-Fargeau, dame de Mesdames de France.

princesse de Chimay (1) nous avait fort négligés, jusque-là, quoique nous lui eussions été utiles à Bruxelles, quand elle avait pris son tabouret.

L'après-dînée, étant chez M. de Puisieux, l'abbé de Guébriant, ministre auprès de l'Électeur de Cologne, et qui en arrivait, entra. Je lui fis quelques questions politiques sur cette Cour que j'avais bien connue. M. de Puisieux parut étonné de la façon dont j'en parlais. Il me le témoigna un peu, de sorte qu'en sortant, je lui dis que, si je m'en étais cru capable, je me serais proposé pour des ambassades. Il me dit que, de son temps, il m'avait fait mettre sur la liste ; que l'ambassade d'Espagne n'était pas promise, qu'elle ne tarderait pas, et qu'elle me convenait ; qu'il me conseillait d'en parler librement à M. de Saint-Contest.

J'y allai tout de suite de sa part, et j'eus une grande conférence avec M. de Saint-Contest à qui je parlai très librement sur le peu que je savais et sur le peu d'opinion que j'avais de moi ; que je n'étais pas déterminé, tant à cause de cela, que par la crainte de m'éloigner de l'éducation de mes enfants, et aussi par la crainte de me ruiner, mais que, si cela me donnait d'abord le cordon bleu, quelques autres avantages, et ne me dérangeait pas trop, je me proposerais pour l'Espagne, qui était l'ambassade qui me convenait le plus, comme la plus noble, et où mon nom était le plus connu.

Il me laissa voir que, pour l'Espagne, il avait envie d'y faire passer un autre qui était déjà en place, et il me proposa presque d'en prendre une autre. Il m'avoua qu'il fallait mettre cinquante mille écus d'avance, mais qu'à la fin, on les retirait en partie, et qu'il ne croyait pas que, communément, on y mît plus de cinquante mille francs du sien (ainsi, c'était acheter le cordon bleu cette somme). Je le remerciai, et sortis, tenté de jouer un rôle, craignant d'échouer, et fort indécis.

De retour à Paris, j'en parlai à ma mère : nous trouvâmes

(1) Mlle de Beauvau-Craon, fille de René-Marc de Beauvau, prince de Craon, mort en 1754, et de Marguerite de Ligniville, avait épousé Alexandre-Gabriel d'Alsace Hénin Liétard, prince de Chimay, père du précédent.

que j'avais besoin d'être occupé, que ce temps de paix était favorable à accrocher, par là, le cordon, et peut-être quelque autre de mes trois vues en Espagne, comme la grandesse, la Toison, et de me faire payer de ce qui m'y était dû ; enfin que, plus tard, mes enfants auraient encore plus besoin de moi, de sorte que je résolus de suivre cela sans m'y attacher.

Le 9 avril, j'allai à la Cour pour la toilette, et me mettre sur les rangs pour être des voyages à coucher, ce qui est un des derniers pas de courtisan que je voulais faire, tandis que j'en étais à même.

Une grande affaire qui m'occupa toute la fin d'avril, fut le bail de la maison : ma mère s'était assuré l'hôtel Rothenbourg avec les Carmes, depuis un an (1), et en avait passé bail. Cet hôtel, pour les appartements, était plus orné et plus à la moderne que ceux que nous occupions, mais j'étais fâché de quitter la maison que nous habitions, à cause du quartier admirable et beaucoup d'autres avantages. Je tâchai de renouer avec M. de Pontcarré.

Nous convînmes presque, une fois, que nous lui donnerions mille livres d'augmentation, pour un bail de 9 ans sans clause, et qu'il assurerait de ne pas la vendre. J'espérais terminer, quand il m'envoya M. Douceur, son homme d'affaires, le 26 avril, me dire qu'il avait changé d'avis et qu'il la voulait vendre. J'allai chez lui et, avec une patience infinie, je tâchai de le faire revenir. Comme j'étais chez ma mère à lui en rendre compte, M. Douceur arriva, qui nous dit que Mme de Pontcarré, qui conduisait Monsieur, lui avait conseillé d'en demander 2.000 livres d'augmentation, c'est-à-dire 8.000. Ma mère se fâcha et rompit. En sortant, je lui dis

(1) Le monastère des Carmes déchaussés était situé entre les rues du Regard et Cassette. Établis en cet endroit depuis l'année 1611, ils achevèrent, en 1620, la construction de l'église, dont la première pierre fut posée par Marie de Médicis. Dans ce monastère, dont l'étendue était considérable, on voyait une bibliothèque de 12.000 volumes, un cabinet d'histoire naturelle, l'*apothicairerie* où se fabriquait l'eau de Mélisse, de grands jardins suivis de terrains spacieux sur lesquels ils firent bâtir des hôtels qu'ils louèrent à des particuliers, un entre autres à M. de Rothenbourg, ancien officier au service du roi de Prusse, mort en 1752. C'est à lui que le prince de Croÿ allait succéder, en 1754, dans cet immeuble, qui, nous l'avons dit, existe encore.

de ménager toujours un rendez-vous, et que je tâcherais encore d'engager ma mère à consentir à partager la différence par moitié. Le 26 avril au soir, M. de Pontcarré vint. Je lui offris de prier ma mère de passer aux 1.500 livres d'augmentation, lui faisant sentir le fol de lui donner 500 livres de plus que de l'hôtel de Rothenbourg, que nous avions déjà. Il tint bon assez durement, ce qui révolta ma mère, qui lui reprocha que ce n'était pas reconnaître les soins qu'elle avait eus pour sa maison, et l'argent qu'elle y avait mis, qu'il en serait la dupe, et que ce n'étaient pas là les paroles qu'il avait données. Sur cela, il dit que l'on ne lui avait jamais dit qu'il eût manqué à sa parole, et, se fâchant très fort, il sortit en furieux, sans que je pusse jamais l'apaiser en le suivant. Voilà comme nous perdîmes cette maison que je regretterai toujours. Cela ne tint donc qu'à 500 livres.

Ma mère m'envoya chez les Carmes. Je les menai à l'hôtel de Rothenbourg pour leur demander trois remises de plus (à quoi ils passèrent par moitié), et de renoncer aux clauses de 3 et 6 ans, en faisant un bail de 9 ans, sans clause. Nous nous donnâmes parole, et il parut que je pouvais m'assurer d'avoir cette maison à vie, ce que je projetai de faire, en mettant notre nom dessus. Par là, sans dépense, je me faisais un superbe hôtel de Croÿ à Paris, où il n'y en avait jamais eu.

Le 21 avril, j'avais été à Versailles, faire signer le contrat de mariage du prince de Chimay. Le duc d'Havré et moi étions les plus proches parents, quoiqu'au 10e ou 12e degré, moi surtout, comme de la branche aînée du duc d'Havré, ce dont il avait la faiblesse de convenir avec peine. Trois jours après, nous assistâmes à la noce que Mme la princesse de Conti (1), comme amie intime de la grand'mère de la future, la vieille Mme d'Aligre (2), eut la bonté de faire. Il y eut un

(1) Louise-Élisabeth de Bourbon, princesse douairière de Conti, née en 1693, veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, lieutenant général (1695-1727).

(2) Marie-Madeleine Le Pelletier, fille de Claude Le Pelletier, contrôleur général des Finances, avait épousé, en 1684, Étienne d'Aligre, président à mortier en 1701.

grand souper de trente couverts. Le mariage, contre la règle, se fit à minuit, l'archevêque s'étant enfin rendu pour Mme la princesse de Conti seule. Cette princesse voulut aller faire ensuite le coucher chez eux, qui fut un peu fort. Le duc d'Havré signa impatiemment au contrat et à la célébration, parce que M. de Chimay prenait le titre de *haut et puissant prince*, ainsi que sa mère.

Je fus aussi, ces jours-là, à l'enterrement de M. de Lambert (1), qui laissa quarante mille livres de rente à chacun de MM. de Beuvron d'Harcourt, ce qui releva cette maison — et à celui du marquis de Mailly (2), dit *la bête*, qui était l'aîné de cette illustre maison. La quantité de morts qu'il y eut, cet hiver, à Paris, était affreuse. Dans ces deux enterrements que je fis tout de suite à Saint-Sulpice, on me dit qu'il y avait déjà eu plus de 6.000 enterrements de l'année, et 300 grands convois; que cela faisait un tiers de plus que les autres années, si cela continuait de même, et que, depuis vingt-deux ans, il n'y avait eu qu'une année plus forte. Je ne rencontrais que des morts.

Le 30 avril, mourut la pauvre duchesse de Penthièvre. Il n'y a point d'expression assez forte pour peindre ce qu'elle avait souffert, depuis quatre mois (étant au troisième de sa grossesse, son crachement de sang et sa toux s'étaient déclarés tout à fait). ni l'état du pauvre duc de Penthièvre, le plus saint homme et le meilleur mari qui fut jamais. Tout Paris partageait, par estime et attachement, leur situation. Les médecins l'avaient condamnée d'abord, mais, sur la fin, ils s'étaient trompés en disant son enfant mort. Dans un état épouvantable, elle accoucha, au grand étonnement de tout le monde, d'un garçon vivant encore, et qui fut baptisé, mais, douze heures après, elle succomba.

Le 1er mai, j'allai à Trianon, et j'y retournai le lendemain,

(1) Henri-François, marquis de Lambert, lieutenant général en 1720, mort le 21 avril 1754, avait épousé, en secondes noces, en 1740, Louise-Thérèse de Menou, morte en 1766.

(2) Victor-Alexandre, marquis de Mailly, né en 1696, mort le 22 février 1754, brigadier en 1734, avait épousé, en 1720, Victorine-Delphine, princesse de Bournonville, qui mourut en 1774.

étant presque des voyages, mais pas tout à fait. J'y commençai à jouer au *tri*. Je fus bien traité. J'y appris bien des choses importantes : je vis le duc d'Havré au pinacle de la fortune, Mme de Pompadour le distinguant sur tout autre, à quoi elle était poussée par beaucoup de gens qui l'aimaient, et surtout par le comte de Noailles et le prince de Tingry. Ce dernier m'assura qu'avant quatre ou six ans, il aurait le cordon bleu, sans charge ni emploi, seulement comme grand seigneur et pour ses blessures et actions distinguées (il n'y en avait pas eu, comme cela, depuis bien longtemps) (1). Il me dit encore qu'il était juste qu'il passât devant moi ; qu'il l'aurait déjà s'il avait fait, il y avait quatre ans, ce qu'il faisait alors, mais nous nous endormions, dans ce temps-là, et lui ne voulait pas se livrer à la maîtresse ; que nous ne nous faisions pas tort, d'ailleurs, parce qu'il était décidé qu'il pouvait y en avoir deux dans les familles, mais que le Roi ne se départirait jamais de la règle de n'en mettre jamais trois.

Il fut, par hasard, question de ma fille, et à qui je la marierais : M. de Bauffremont (2) dit que, sans doute ce serait au petit d'Havré, pour ne rien laisser sortir d'une famille. J'examinai la réponse du duc d'Havré, qui ne parut pas prendre la chose fort à cœur. Le prince de Tingry et lui dirent qu'il y avait deux choses qui s'y opposaient : la grande différence d'âge et les chapitres. Je soutins que les enfants de ma fille y entreraient. On examina et l'on trouva *que non*.

Les autres retirés, je continuai de sonder ce que le duc d'Havré pensait, lui disant qu'il était bon que, de bonne heure, nous pussions voir à quoi l'on pourrait penser. Il me parut sentir l'avantage de ne pas laisser sortir les biens du

(1) Je vis que la première vue du duc d'Havré était le cordon bleu, la seconde de troquer son gouvernement contre un meilleur, ou de province, la troisième l'avancement de son fils, et de placer ses enfants. (*Note de l'auteur.*)

(2) Louis de Bauffremont (1712-1769), titré marquis à la mort de son père, en 1755, prince du Saint Empire par diplôme de 1757, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, avait épousé, en 1735, Marie-Suzanne-Simone-Ferdinande de Tenarre de Montmain.

nom, mais, d'ailleurs, avoir des vues d'intérêt ou ambition qui pouvaient le faire penser à d'autres mariages; ne pas vouloir marier son fils avant dix-neuf ans, et trouver cela bien éloigné, et n'en avoir pas un grand désir; vouloir le rendre fort agréable et le faire voyager ou être deux ans dehors, à Turin.

Il me dit qu'il l'aurait désiré davantage, en donnant une de ses filles à mon fils, qu'un double mariage serait convenable, mais que la différence d'âge s'opposait à tout; que rien ne pressait de deux ans (cependant, alors, elle aurait quatorze ans et demi) et que, dans ce temps-là, nous pourrions nous parler plus clairement.

Il me dit encore qu'il savait qu'il y avait beaucoup de gens qui pensaient à ma fille, surtout le comte de Noailles et le Maréchal, pour le petit d'Ayen (1); que ce serait peut-être un des meilleurs mariages que je pusse faire, mais qu'il faudrait, alors, la marier jeune.

En effet, au risque terrible de faire passer là tous ces biens, c'était un des plus avantageux que je pusse faire, pour *moi* et *mon fils*, et pour *elle*, suivant le monde. On disait du bien du petit.

Devant, j'avais causé seul, avec le prince de Tingry, sur les ambassades, lui demandant s'il me conseillait d'y songer: il me dit qu'il n'y avait que celle d'Espagne qui me convînt, pour avoir la grandesse (2); qu'il ne me conseillait pas d'en prendre une autre; qu'il était engagé, en général, pour la demande des ambassades, et (appelant le duc d'Havré), qu'il savait avec qui, mais que celle-là était trop forte pour celui qui l'avait prévenu, et qu'une petite, comme Naples, serait ce qui lui faudrait, et même lui ferait trop d'honneur; qu'il ne pouvait, pour cela, parler pour moi, mais qu'il était encore temps; qu'il consentait que j'allasse sur ses brisées.

(1) Jean-Louis-François-Paul de Noailles (1739-1824), duc d'Ayen, gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, capitaine des chasses en survivance, en 1755, maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1784, avait épousé, le 4 février 1755, Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau.

(2) *Nota* que, par le mariage des Noailles, je pouvais avoir tout cela, et le reste. (*Note de l'auteur.*)

Je vis qu'il ferait comme il avait fait à l'autre affaire, qu'il se retournerait pour moi ; que, si j'en avais bien envie, j'aurais celle d'Espagne en laissant espérer ma fille, si je ne la donnais pas au duc d'Havré. Il me dit qu'outre la Marquise, c'était le Contrôleur général (1) et le maréchal de Noailles qui menaient M. de Saint-Contest (qui n'était plus bien avec le Puisieux), et qu'il fallait les prévenir.

Le lendemain, j'allai dîner chez le Garde des sceaux, et tous les grands seigneurs y vinrent après. Je lui demandai s'il me conseillait de songer à l'Espagne. Il me dit qu'oui ; qu'il en parlerait au Saint-Contest. Je vis, à la façon dont il prit la chose, qu'il était vrai qu'il menait la barque chef, et je remarquai combien il est aisé de réussir quand on est au fait et bien conduit.

Les ducs de Fleury, d'Havré et moi, nous allâmes à l'Hermitage de Mme de Pompadour, où elle m'avait permis d'aller. J'y trouvai le duc de Chaulnes. Elle le chargea, ainsi que les autres, de me faire les honneurs. Il n'y a rien de si joli que le goût qu'elle a mis dans ce petit séjour. J'admirai surtout ses fleurs : c'étaient les jacinthes, alors, et, dans sa ménagerie, une espèce de faisan couleur de feu et jaune d'or. Je n'ai jamais vu un si bel oiseau. De là, le Roi étant revenu à Trianon, nous y fûmes souper à l'ordinaire ; je m'enhardissais alors à tout.

A Paris, je me redonnai un peu à mes affaires et je repris le grand ouvrage du plan général d'éducation complète d'un jeune seigneur, que j'achevai en grande partie.

Le 10 mai, j'allai au lever du Roi, à la Meute, et, après avoir visité tous les nouveaux bâtiments ou nids à rats, mais qui n'avaient été faits que pour la suite, et où le Roi voulait loger, je l'accompagnai à la revue des Gardes françaises. Nous étions tous en habits d'officiers généraux. J'y montai un superbe cheval anglais que je venais d'acheter, mais qui me fit enrager, de manière que je fus obligé d'en changer. Le soir, Mesdames y étant, nous soupâmes entre

(1) M. de Machault.

nous et, à minuit, nous vîmes partir le Roi pour Versailles.

Le 12 mai, j'allai à Versailles. Je parlai à M. le Garde des Sceaux qui était celui qui, sous main, menait presque tout, et vers qui toute la Cour et les courtisans se tournèrent, surtout pour les Affaires étrangères. Je lui parlai, dis-je, de l'ambassade d'Espagne. Il me conseilla d'y songer, me promit de s'en souvenir et de ne se pas laisser engager à d'autres.

Le 15 mai, je fus souper à Choisy. J'avais demandé à coucher, mais, n'ayant pas suivi cela assez vivement, et M. le prince de Tingry étant parti courageusement pour mener sa femme aux eaux de Cauterets, je ne pus l'obtenir. Cette grâce fut la seule que je manquai dans cet heureux hiver. Le soir, j'assistai à l'arrangement de la partie de bal et à la toilette de la Marquise, et, après avoir soupé avec le Roi, j'allai au superbe bal que donna l'ambassadeur d'Espagne (1) à tout le beau monde de Paris. La Marquise y dansa avec lui. Avant de partir, profitant du moment, je la priai de ne pas se laisser engager pour l'ambassade d'Espagne, ce qu'elle me promit. Deux jours après, je retournai encore à Choisy ; j'y portai les plans de l'Hermitage et pris, avec le duc de Chaulnes, de grands partis sur les grands points. J'examinai aussi les fleurs qui étaient, ainsi qu'à Plaisance où j'allai, admirables.

Le prince de Condé m'ayant invité à son voyage de Chantilly, j'y allai le 20 mai.

Je n'y avais encore fait que passer en 1744. Je vis, en passant, le beau château de Champlâtreux (2).

J'arrivai à la nuit à Chantilly, où je fus bien reçu, ma parenté avec Mme la princesse de Condé (3) et avec Mme de

(1) Don Jaime Masones de Lima y Sotomayor, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi d'Espagne en France.

(2) Champlâtreux, hameau de la commune d'Epinay-Champlâtreux (Seine-et-Oise), où se trouve un château bâti, sous Louis XIV, par la famille Molé.

(3) C'est par les Bouillon que le prince de Croÿ était parent de la princesse de Condé, Catherine de Croÿ, sœur du premier prince de Chimay, morte en 1744, ayant épousé Robert II de la Marck, seigneur de Sedan, duc de Bouillon.

Son frère, Jacques de Croÿ, seigneur de Sempy, épousa en troisièmes noces

Renty (1), sa première dame d'honneur, me donnant plus d'agrément, joint à l'amitié de M. de Soubise qui, avec M. le comte de Charolais, conduisait encore toute cette Cour.

Je trouvai tout le monde, au nombre de trente, environ, dans la superbe galerie du petit château : c'est la plus belle que je connaisse et la mieux ornée. C'est M. le Duc qui l'a fait faire, et il y a placé avec goût les tableaux de Corneille que le fils du grand Condé a fait faire de toutes les grandes actions de son père, qui y sont en nombre. Celui où il fait connaître ses grandes actions contre le Roi, en paraissant s'en repentir, est très ingénieux (2).

Je fus quatre jours à Chantilly. Nous y fûmes jusqu'à quarante maîtres. On devrait y être plus pour le remplir, y ayant, avec les écuries et pavillon détaché, quatre-vingts logements, sans ceux du Roi, de la Reine et des Princes du sang, qui ne sont jamais occupés. Je logeai, comme tout le monde, aux attiques, et je fus étonné d'arriver chez moi par les fenêtres.

Le lendemain, je fis, avec admiration, le tour en dehors des attiques dans les balustrades ou grandes gouttières. C'est la plus belle chose que je connaisse et la plus singulière. Presque rien n'est régulier, à Chantilly, mais il y a une profusion de grandes beautés détachées, que l'on voit tout

Yolande de Solre, dont le fils Philippe, comte de Solre, mort en 1612, épousa en secondes noces Anne de Croÿ. Il en eut Jean, comte de Solre, mort en 1640, qui, de son mariage avec Jeanne de Lalaing, eut Philippe Emmanuel Ier, arrière-grand-père de notre héros.

D'autre part, Catherine de Croÿ eut, de Robert de la Marck, duc de Bouillon, des enfants, parmi lesquels il faut compter Emmanuel-Théodose de la Tour, duc de Bouillon, mort en 1730, qui, de sa troisième femme, Louise-Henriette-Françoise d'Harcourt-Guise, eut Anne-Marie-Louise de la Tour d'Auvergne, née en 1722, mariée, en 1734, à Charles, prince de Rohan-Soubise (le maréchal), dont Charlotte-Godefride-Élisabeth, princesse de Condé.

(1) V. la note 2 de la page 236.

(2) Tous ces tableaux, exécutés par les ordres de Henri-Jules de Bourbon, fils du Grand Condé, entre 1686 et 1694, par Michel II Corneille (1642-1708), existent encore, à Chantilly, dans la « Galerie des conquêtes ». On trouve, dans *La Peinture au château de Chantilly*, par M. F.-A. Gruyer, la description de celui dont M. de Croÿ fait ici mention; il s'appelle *Le Repentir* et a été exécuté en 1690-91.

autour. Les eaux, qui vont toujours, conduites par un aqueduc d'auprès de Senlis, sont surtout à remarquer. Le château, le petit château, la forêt, le canal, la ménagerie et la charmante laiterie, l'écurie, ridiculement belle, et plus superbe qu'aucun château, avec sa belle pelouse, les îles détachées, les parcs et jardins détachés, l'orangerie et galerie des cerfs, la salle d'armes, les cabinets de curiosités et d'histoire naturelle, les superbes souterrains et la chimie (*sic*), la beauté des eaux et des carpes exactement de toutes couleurs et monstrueuses qui mangent à la main, au point que j'en caressai et flattai une sur la tête, comme un chien, la machine ou pompe que la rivière du canal fait tourner et qui tire son eau, sans se mêler, d'une source au milieu et fournit aux beaux réservoirs, tout, enfin, fait, de ce lieu, un des plus beaux du monde.

Le surlendemain de mon arrivée, nous étant rassemblés à la messe, on alla se promener à pied malgré la pluie. Il faut remarquer que M. le prince de Condé avait dix-sept ans, et toute l'étourderie et polissonnerie que l'on peut avoir alors, avec de la politesse, cependant, et point encore de vice. La princesse en avait seize, une jolie figure, la plus fraîche et blanche qu'il y ait eu, un peu trop grasse. Beaucoup de gaîté et d'étourderie, avec beaucoup de sagesse et de dévotion, une grande politesse, et cherchant à amuser son mari pour qu'il ne cherchât pas à s'amuser ailleurs. C'est pourquoi on se prêtait volontiers à toute sorte d'enfance.

Ce jour-là, la promenade s'engagea si loin, que l'on fit le tour du parc de Sylvie, du labyrinthe, enfin un chemin dont on revint percé et rendu. Cela n'empêcha pas que, l'après-dînée (pour moi, je ne dînais jamais qu'avec du café au lait ou de chocolat, ou une soupe de riz, et je m'en trouvais bien) nous ne fûmes tout voir en calèche. On traversa l'écurie au milieu d'où les eaux allaient, puis l'on fut voir, sur la belle pelouse, le beau coup d'œil de sa façade couronnée trop magnifiquement par une superbe Renommée de cuivre. De là, l'on fut voir toutes les eaux, la grande cascade dans laquelle je me promenai très bien par ses éventails, la petite cascade,

le grand jet et tout le reste, ce qui fait qu'avec la grande quantité de jets d'eau qui vont toujours, ce lieu est un des plus riches et magnifiques pour les eaux, tant plates que jaillissantes, pour leur beauté et leur abondance.

J'oubliais de dire ce que nous fîmes la veille (lendemain de mon arrivée) : le matin, on fut se promener dans l'Ile d'Amour, où la beauté des charmilles, des bosquets, des jeux, et surtout de la petite nappe et goulotte (1) qui termine la grande allée, en fait un endroit enchanté.

Après le dîner, M. le comte de Charolais étant venu la veille pour la chasse, non sans faire peur à la compagnie, car on le craignait beaucoup là, et, quoiqu'il eût conduit au mieux la tutelle, en arrangeant et entretenant tout au plus magnifique, on paraissait avoir envie d'être hors de ses pattes sévères. Nous fûmes au superbe rendez-vous de la Table, où il y en avait une sur le centre de laquelle aboutissent douze routes à perte de vue, bordées d'une futaie éloignée qui forme une superbe charmille ; mais l'on commençait à abattre toutes ces belles bordures, de sorte que je vis encore cette forêt dans son plus beau, mais il en fallait prendre congé.

Nous chassâmes le sanglier : on en tua trois. J'avais amené deux de mes chevaux, que je fatiguai bien, ayant entrepris de suivre le premier piqueur du comte de Charolais. J'en vins à bout sans accident, malgré les trous de lapins. Nous ne sortîmes pas de la forêt de Chantilly et des deux en deça, mais nous parcourûmes bien tout ce qui est entre le chemin de Flandre et celui d'Amiens. Nous passâmes souvent les grands étangs et le petit couvert, autre beau rendez-vous à huit routes, sur la superbe route du Connétable. Ce sont les plus beaux endroits. Mon goût pour la chasse se ranima, et j'allai mieux qu'aucun et fus partout. Les dames suivirent en calèche. Nous courûmes cinq heures de suite.

Le troisième jour était l'Ascension : je m'étais, heureusement, couché, ne jouant jamais le soir. On jouait gros jeu,

(1) Rigole destinée à l'écoulement des eaux de pluie.

et toute la nuit. Au point du jour, on imagina d'aller se promener. On chassa un rat, puis on fut, à pied, à la tête du canal, voir la pêche des belles carpes. Cela mena jusqu'à huit heures, qu'on entendit la messe. Mme la princesse de Condé fit semblant, ensuite, de se coucher, mais, sachant arranger sa dévotion avec son étourderie, elle me fit avertir, et alla à la paroisse, à la grand'messe, où je la joignis, et dont elle me ramena après l'office. Tout le monde dormait. Elle se coucha deux heures, et fut prête pour faire les honneurs du dîner, pour ne manquer à rien. Sa grande jeunesse la soutenait dans cette vie qui lui était ordinaire. Cependant, elle avait toujours une mauvaise toux ; elle engraissait, depuis sa fausse couche, et il y avait toute apparence qu'elle se perdrait la poitrine et n'aurait pas d'enfants. Cela faisait grand'peine, car elle méritait qu'on s'attachât à elle, étant la bonté même, remplie d'attentions, de talents et de vertus.

Le soir de ce jour-là, pour n'en pas laisser un sans quelque grande portée, malgré la pluie, on fut sur l'eau dans deux beaux yachts, avec de bons rameurs. Cela fait un très bel effet. D'abord on vit donner à manger à plus de cent cygnes, sur le canal qui fait un parterre blanc singulier. On fut à la tête du canal de la grande cascade, ensuite à la ménagerie. La pluie était à verse. On entra dans la superbe laiterie. Je n'ai jamais rien vu qui m'ait tant plu, et plus dans mon goût : une magnifique source, des conduits de marbre blanc, qui vont partout entre vos jambes, et tout autour des appuis des ruisseaux de cristal dont un grand nombre de jets se croisent en tous sens, font, de cet endroit, une fraicheur, un murmure, et un coup d'œil enchanté. Au milieu de ces eaux, était une belle collation de glaces, de fruits et de toutes sortes de laiteries dont nous mangeâmes avec délices, mais non sans polissonneries et sans nous bien mouiller, mais c'était avec cinq ou six jeunes femmes charmantes, ce qui ne contribuait pas peu à égayer la partie. De là, on se rembarqua. La pluie redoubla. On fut percé. On en rit et badina davantage. Nous fîmes tout le grand tour du canal, des

quatre ponts-levis, des belles écluses, et l'on revint par le petit canal, ayant fait environ une lieue sur l'eau.

Le quatrième jour, on voulait faire quelques nouvelles parties, mais, comme je ne voulais pas me livrer, ni perdre mon temps à tout cela, et que j'avais presque tout vu, je pris congé, et bien heureusement, car le soir, il leur passa par la tête, étant en calèche, d'aller voir la mer, et l'on dit tout de suite : « A la mer ! » A grand'peine put-on engager à revenir chercher une chemise. Pendant ce temps, on fit ressouvenir des conséquences, et l'on obtint que l'on enverrait un courrier à M. le prince de Soubise pour en demander la permission au Roi, comptant que le courrier volerait. On se mit à danser toute la nuit, en attendant.

Il ne put revenir qu'à neuf heures du matin. On partit à la légère, tous dans une gondole de douze personnes à huit chevaux de poste, grand train, par la traverse. Rien ne cassa. On fut à Dieppe manger du poisson. Il n'y en avait pas. On vit, pendant trois heures, Dieppe et la mer, et l'on s'en revint. En route, le prince de Condé, pour ne pas manquer au voyage de Crécy (1), prit un cheval de poste et y arriva n'ayant pas dormi de quatre nuits. Aussi s'endormit-il à table, et le Roi le fit emporter et mettre dans son lit. Les autres furent cinq nuits sans se coucher : voilà comme on se tue !

Pour moi, je montai à cheval et j'achevai de tout voir (surtout les fontaines, les machines, etc.), hors le grand parc, puis je montai dans ma chaise et je revins. Mais, à Ecouen, que j'examinai, je rencontrai le comte de Tresmes (2) qui allait à Mareil (3). Il m'y ramena. Je n'y trouvai que sa

(1) Situé près de Dreux et donné par le Roi à Mme de Pompadour, ce château avait coûté, dit-on, trente-huit millions. Il fut vendu 1.750.000 livres, après l'attentat de Damiens, au duc de Penthièvre par la Marquise qui craignait alors sa disgrâce. Il passa ensuite à Louis-François-Joseph, duc de Montmorency, et fut détruit sous la Révolution.

(2) Louis-Léon Potier, comte de Tresmes (frère du duc de Gesvres), brigadier en 1734, maréchal de camp en 1740, lieutenant général en 1745, gouverneur de Paris après la mort de son frère aîné, en 1757, avait épousé, en 1729, Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg.

(3) Mareil-en-France, arrondissement de Pontoise, canton d'Écouen, où se trouvait un château appartenant à la famille de Gesvres.

femme et un frère moine. On y était fort occupé de l'affaire du curé. Il s'agissait de la compétence de la justice des seigneurs, et, ainsi, des cours souveraines, avec celle des évêques, chose bien délicate et tenant aux affaires du temps pour lesquelles le Parlement était toujours exilé, la Chambre royale ne pouvant rien faire et étant bafouée et toute en combustion. En effet, ce n'était pas petite chose de montrer la compétence et les bornes des droits de la couronne et de ceux de la Nation, des cours souveraines et des ecclésiastiques!

Mareil est délabré, mais en belle vue, avec un grand parc brut qui a de la beauté, et au haut duquel il y a une butte d'où l'on verrait, en se levant un peu, l'horizon rond, chose rare. J'y restai le 25 et j'en revins le 26 mai à Paris, où je demeurai jusqu'à mon départ pour la Flandre, hors deux courses, l'une à Brunoy, endroit d'une vilaine situation, mais très remarquable par la forêt de serres chaudes et autres beautés qu'y a faites M. de Montmartel. C'est la première terre qu'il ait achetée en commençant sa fortune, et, comme elle a toujours augmenté, il a toujours augmenté sa terre, et d'une petite, en a fait une superbe, jusqu'à donner à ses deux amis deux belles maisons qui dominent son parc. Il y tenait un état prodigieux; son affabilité, ses richesses, son mérite et son prodigieux crédit y attiraient tout le monde, et, ce qui était à sa louange, beaucoup de vrais amis. Malgré ces richesses, qu'il méritait, son fils, que l'on gâtait, dépensera tout cela comme le vent (1).

M. Deinse, son avocat, homme de mérite, me mena voir la machine où un frère religieux a imaginé des roues étoilées

(1) Brunoy est un bourg de l'arrondissement de Corbeil, à 12 kilomètres de cette ville, canton de Boissy-Saint-Léger. Son château, aujourd'hui disparu, était remarquable non seulement par ses serres, mais encore par ses eaux qui rivalisaient presque avec celles de Versailles.

Le fils de Pâris de Montmartel, dont le prince de Croÿ prédit la conduite, s'est, en effet, rendu célèbre par un faste et des prodigalités qui confinaient à la folie. Il se nommait Armand-Louis-Joseph Pâris, marquis de Brunoy (1748-1781), portait le titre de premier maître d'hôtel du Roi, et épousa, en 1767, Émilie de Pérusse d'Escars.

nouvelles qui la font agir avec aisance et très peu de frottement. C'est une chose à voir, ainsi que l'art d'avoir tiré l'eau nécessaire au puisard des pompes du dessous et de la fin de la chute du moulin, ce qui ne perd pas une goutte d'eau, sans rien retarder, au contraire.

J'y soupai, et M. de Chabrillan (1) me ramena, la nuit. Il y a six lieues d'un chemin montueux.

L'autre course fut à Versailles, le jour de la Pentecôte, pour prendre congé. Il n'y eut point de chevaliers de l'Ordre. Je forçai la porte de la Marquise ; je lui témoignai ma reconnaissance, dont elle fut contente. Je lui parlai de l'ambassade d'Espagne, dont elle fut bien prévenue, ainsi que M. de Machault et M. de Saint-Contest. Ainsi, je fus assuré qu'ils n'étaient point engagés, et que j'étais le premier en date, et paraissant y pouvoir compter, si je voulais. Je vis M. de Paulmy, avec qui je m'arrangeai pour les camps dont il venait faire l'inspection avec le maréchal de Belle-Isle, et, ayant tout fini, je revins le soir à Paris.

Je m'y attachai surtout à l'éducation de mes enfants. Je mis fin au grand ouvrage qui m'occupait depuis trois ans, qui était un plan de toutes les parties possibles et nécessaires pour une éducation complète et parfaite. Ce n'est pas un des moindres que j'aie faits.

Je ne me dissipai, alors, qu'à aller faire des courses dans les beaux jardins, surtout de MM. Janssen (2), et de les étudier pour me perfectionner dans mon goût pour l'agriculture. La veille de mon départ, je vis le premier, avec M. le duc de Chaulnes, la lune dans le grand télescope du

(1) Jacques-Aimar-Henri de Moreton, comte de Chabrillan, colonel du régiment de cavalerie de son nom en 1748, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1781, avait épousé, le 1er mars 1752, sa cousine germaine Bathilde-Madeleine-Félicité de Verdelhan des Fourniels.

(2) L'anglais Janssen, baronnet, mort dans sa propriété de Chaillot le 2 décembre 1780, était non seulement un botaniste, un amateur de jardins et d'agriculture, mais encore un philosophe, un philanthrope et un érudit : « Il a vécu et il est mort comme un sage ; sa fin a été le soir d'un beau jour », écrit de lui Bachaumont.

père Noël (1), dont j'avais suivi l'ouvrage, et qui était admirable. . . . .
. . . . (2).

Je partis le 29 juillet, à quatre heures, de Séchelles, et, passant par Mouchy, j'arrivai à six heures à Compiègne. J'avais appris la mort de M. de Saint-Contest, arrivée presque subitement le 24 juillet. Il avait eu, un mois devant, une espèce de fluxion de poitrine dont on croyait qu'il ne pourrait se rétablir. Mais, la veille, il était levé, et bien. Le 24, il demanda pourquoi on lui renvoyait les médecins, étant bien, et se doutant, apparemment, de la mauvaise opinion qu'ils avaient de son état, il congédia la compagnie, comme pour se reposer, mais, s'étant troublé là-dessus, il tourna, presque de suite, à la mort.

C'était un honnête homme, qui avait de la religion (j'avais fait mes Pâques à côté de lui, il y avait deux ans, chose peu commune pour les ministres). Mais il n'avait point du tout les parties nécessaires pour son emploi, qui avait toujours été fort au-dessus de lui. Dès qu'il y était entré, j'appris que M. de Puisieux, pour se reposer et se rétablir, avait demandé sa retraite. M. de Saint-Contest s'était livré à M. le maréchal de Noailles, que l'on lui avait donné pour précepteur, et qui aimait à se mêler des Affaires étrangères. Ensuite, petit à petit, M. de Machault ayant pris là-dessus sur presque tous

(1) Le P. Noël, bénédictin rémois qui s'était fait un nom comme fabricant de lentilles astronomiques. Sur la demande du Roi, le supérieur de sa communauté l'avait envoyé à Paris, où il fut logé à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et exécuta un microscope pour Louis XV. Il fit, la même année (1751), un télescope de trois pieds et demi qui l'emportait sur tous les instruments du même genre.

(2) Le 7 juin, M. de Croÿ part pour Péronne, et, de là, se rend à Valenciennes, puis à Raismes, où il fait visite à M. de Cernay, gouverneur de Condé, qu'il accable de politesses « pour pouvoir lui souffler Condé et rester bons amis. »

De là, il se dirige sur l'Hermitage, puis sur Mons où il voit Mme de Solre. Il va ensuite à Beaudour, à Blaton, à Maubeuge où il assiste aux manœuvres du régiment de Beauvaisis, à Landrecies, à Barlaimont, à Bavay, revient à l'Hermitage, enfin gagne le château de Séchelles où il rencontre MM. d'Armentières, de Contades, de Nassigny, de Guerchy. Il y apprend la mort de M. de Saint-Contest, et la nomination de M. Rouillé aux Affaires étrangères.

les autres, il l'avait conduit et fait le beau de sa besogne jusqu'à sa mort. Cependant on dit qu'à la fin, c'était M. d'Argenson qui la faisait.

J'appris ensuite que le Roi avait nommé M. Rouillé pour passer aux Affaires étrangères. Cela me surprit assez, M. Rouillé ayant toujours été fameux pour le commerce, ensuite ayant été mis à la Marine, mais jamais dans les Affaires Étrangères, qui paraissaient bien fortes pour lui, d'autant qu'il avait 64 ans, ce qui est tard pour se mettre à l'école.

J'appris, en arrivant à Compiègne, que le public nommait pour la Marine M. Pallu (1), ou plutôt M. Le Normant, fameux Intendant de Marine (2). Je courus chez M. le Grand Maréchal (3), qui me promit de demander, le soir, au Roi, la permission que je logeasse dans l'appartement de M. de Civrac (4), menin de M. le Dauphin, qui était parti, le matin, pour Versailles, ne faisant que de petites absences, à cause de Mme la Dauphine, qui y était restée grosse. Il le demanda, au débotté, au Roi qui me l'accorda, de sorte que je fus parfaitement bien logé, pour le reste du voyage, dans le château, sur la cour, ce qui m'engagea d'y rester jusqu'à la fin et le rendit bien agréable.

J'allai ensuite chez Mme Rouillé, lui faire mon compliment sur le changement. Les ministres étrangers abondaient déjà chez elle. Elle les avait toujours vus et était capable de leur faire une bonne maison. Je trouvai le petit de Beuvron, comme disait le Roi, maître du champ de bataille, parce qu'il venait de faire le retrait de cette terre et en revenait avec les plans qu'il en avait levés au mieux lui-même.

(1) Bertrand-René Pallu, seigneur du Ruau, conseiller au Parlement de Paris en 1718, intendant de Lyon en 1738, puis conseiller d'État, intendant général des Classes de la Marine et, en 1757, intendant de la Marine, avait épousé, en 1733, Élisabeth-Cécile de la Vieuville.

(2) François-Ange Le Normant de Mézy, intendant général de la Marine, adjoint, en 1758, au ministre de la Marine de Massiac.

(3) Le comte de la Suze, grand maréchal des logis de la Maison du Roi. (V. la note 2 de la p. 155.)

(4) François Aimery de Durfort, marquis de Civrac, brigadier d'infanterie en 1758, maréchal de camp en 1761, menin du Dauphin, épousa, en 1747, Marie-Françoise de Pardaillan de Gondrin d'Antin, et mourut en 1773.

A l'heure de l'Ordre, j'allai chez le Roi : il travaillait avec M. de Machault, et l'on s'attendait qu'il y aurait quelque chose de décidé. Comme je parlais à M. le duc d'Orléans, on fit entrer le gentilhomme de la Chambre, qui ressortit et dit que c'était M. le Garde des Sceaux qui avait la Marine. Tout le monde crut qu'il gardait les Finances avec, et qu'il allait dominer sur le tout, et l'on n'en était pas étonné.

Sur cela, on entra : j'entrai des premiers, et, trouvant M. de Machault, je lui fis mon compliment. Il avait l'air le plus gai et le plus content. On débitait toujours la première nouvelle qui courait. Je me rapprochai de M. de Machault, comme M. le Grand Maréchal lui demandait s'il changeait de logement, et je lui disais que j'arrivais de Séchelles, ce qui faisait que je ne l'avais pas vu plus tôt. Il dit au Grand Maréchal que M. de Séchelles étant contrôleur général, il prendrait son logement, et que lui prendrait celui de M. Rouillé. Je lui demandai ce qu'il disait de M. de Séchelles. Il me dit assez bas, mais d'un air joyeux : « C'est qu'il a les Finances ! » Cela me frappa, et je me retournai à ceux qui étaient près de moi, et leur dis : « M. de Séchelles a les Finances ! » Cela courut, et tout le monde m'entoura. Je dis ce qu'il venait de me dire, mais que je pouvais avoir mal entendu, car je craignais de faire courir mal à propos la nouvelle. Ce qu'il y avait de particulier, c'est que j'avais été le premier (après M. de Séchelles, qui était dans son cabinet pour le déterminer à l'accepter), à qui il avait dit à Valenciennes qu'il était contrôleur général, et j'étais encore le premier à qui il disait qu'il ne l'était plus. On ne voulait pas croire ma nouvelle, et on pariait contre. Ceux qui sortaient du cabinet n'en savaient rien, et j'étais fâché de l'avoir débité.

Je m'échappai et courus chez M. Rouillé où j'appris que M. de Saint-Florentin, que le Roi avait fait entrer, ainsi que M. Rouillé, à la fin du travail, allait expédier le courrier pour Séchelles. Ma nouvelle étant sûre, je montai chez Mme Rouillé, mais y voyant M. Pallu, un des candidats, je songeai que j'allais ne leur rien annoncer de bon, de ce côté-là, ce qui me fit prendre un air sérieux pour leur dire que M. de Séchelles

avait les Finances, et M. le Garde des Sceaux la Marine. On fut étonné de ma nouvelle, et on l'aurait été moins, dans cette maison, si M. de Séchelles avait eu la Guerre, car on s'attendait à une révolution, et l'on était, là, du parti de M. de Machault. Un moment après, M. Rouillé envoya dire que le Roi lui avait donné la charge du Cordon bleu de M. de Saint-Contest. Cela fit grand plaisir dans cette Maison, qui n'était pas habituée à ces illustrations.

M. Pallu parut peu étonné de n'avoir pas la Marine, mais il courut chez M. de Machault, et revint, comme nous nous mettions à table, annoncer que M. de Machault lui laissait les classes, bureau qui rend trente mille livres de rente, de sorte qu'alors toute cette Maison fut dans l'enchantement, et plus encore de cette journée que de la précédente, qui n'avait appris que le passage aux Affaires étrangères.

Nous n'étions que six ou sept. M. Rouillé arriva. On l'embrassa. Tout fut fort gai et, après souper, je dis à M. Rouillé les promesses que j'avais eues de M. de Machault, de la Marquise et de M. de Puisieux pour l'ambassade d'Espagne, et que j'étais bien aise d'avoir affaire à lui pour cela. Il me dit que je pouvais compter qu'il y appuierait, s'il y trouvait le Roi disposé. Pendant le souper, MM. de Puisieux et de Saint-Séverin vinrent d'amitié : ils riaient aux anges de n'être pour rien de tout cela, et de n'avoir plus qu'à jouir gaiement des fruits de leurs travaux, ce qu'ils faisaient, s'aimant beaucoup, ainsi que M. d'Hautefort, et ne se quittant guère.

Sur tous ces changements, on raisonna beaucoup : d'abord, par la joie que témoignait le Garde des Sceaux, et qui paraissait percer naturellement, malgré son grand froid et son air tranquille, on s'imaginait que c'était lui qui, avec la Marquise, avait tout fait, et que, voulant s'assurer une place de Secrétaire d'Etat pour son fils, et à lui celle de Chancelier, et sentant qu'il ne pouvait plus fournir aux Finances, et que tout était embarqué de façon à ne s'en pas tirer, il avait inventé ce système pour s'ôter la peine, l'embarras et le danger d'échouer en restant placé tranquillement avec le principal crédit, dans le conseil et dans l'intérieur, en attendant le reste.

La deuxième façon d'envisager les choses était que, si c'était lui qui avait le plus influé, il était étonnant qu'il fît nommer M. de Séchelles, qui avait toujours été craint par sa supériorité, et qui était déclaré du parti de M. d'Argenson et de Belle-Isle et de leurs amis intimes. Ainsi, cela faisait croire que c'était M. d'Argenson, qui n'avait paru pour rien dans tout cela, qui était l'auteur de l'arrangement. De là, on tirait, quoique sans grande apparence, diminution de crédit de la Marquise et du Machault, que l'on regardait, par là, comme en partie disgracié, et ôté des Finances, pour les avoir embrouillées, ainsi que les ordres de l'Etat. En effet, les Finances s'accordant avec le parti de la Guerre, M. d'Argenson paraissait l'emporter et être remonté mieux que jamais.

Une troisième manière était que le prince de Conti qui, pour se rendre utile, avait toujours travaillé pour accommoder le clergé et le Parlement, était l'auteur de ce projet capable de tout accommoder, car j'ai oublié de dire qu'étant à Séchelles, nous avions appris que les lettres de cachet pour faire cesser l'exil du Parlement étaient parties de Compiègne le 20 juillet.

La quatrième manière était que, d'où que vînt le projet, tout cela avait été arrangé par le Roi lui-même qui, sentant l'importance, s'était mis, pour cette fois, à travailler seul, et à former cet arrangement de lui-même, ce qui était infiniment à sa gloire et le plus beau trait de sa vie. C'était là ce qui paraissait le plus certain : il avait goûté les tempéraments qu'on lui avait proposés, les avait digérés et, sentant que, sans mécontenter personne (ce qui était toujours son attention, son système et une suite de son bon caractère), il pouvait tout arranger et purifier, sans rien décider dans le fond, parce que personne ne se serait contenté, il avait adopté avec joie ce moyen que la mort de M. de Saint-Contest avait rendu possible, et l'avait exécuté lui-même.

Pour moi, comme je l'ai dit de la paix d'Aix-la-Chapelle, celle-ci me paraissait une paix égale, où personne ne gagnait ni ne perdait trop, et qui, ainsi, pouvait durer.

Le 30 juillet, M. de Séchelles arriva le matin. M. d'Ar-

genson, à qui j'en parlai le matin, me pria à dîner avec lui. Il paraissait enchanté et recevait des compliments pour M. de Séchelles, qui logeait chez lui et lui paraissait attaché; mais les spéculateurs ne leur donnaient pas six mois pour être bien ensemble, prétendant, comme disait M. Machault, qu'il y faudrait toujours revenir, qu'ainsi il valait mieux rester brouillés (1). Je fis à M. de Séchelles, que je venais de quitter la veille, sur un ton bien différent, mon compliment de bon cœur en le plaignant d'un si pesant fardeau, surtout pour son âge de soixante-quatre ans, et dans les circonstances, car je croyais pouvoir le défier de pouvoir fournir deux ans à toutes les dépenses de la Cour et des Bâtiments, le plan et les projets de Compiègne, seuls, devant coûter seize millions à exécuter.

Après qu'il eut remercié le Roi, il vint chez M. d'Argenson où je dînai près de lui, en compagnie peu nombreuse. M. d'Argenson, qui ne prenait que du lait, vint nous voir dîner, et badina beaucoup, en disant au nouveau Contrôleur général qu'il espérait qu'il resterait attaché au militaire, et nous dit, à nous, de le bien ménager, que c'était « notre mère nourrice ». Sur quoi, M. de Séchelles badina de ce qu'il avait déjà dit à M. de Machault que tout avait changé de note, qu'il allait, à son tour, lui refuser de l'argent, comme il lui en avait refusé, et que, vraisemblablement, il retrouverait, dans les premiers travaux, de ses lettres où il lui en demandait avec ardeur, et où il s'en refusait alors lui-même.

De là, on craignait encore plus qu'il ne pût rester bien avec M. d'Argenson. Et le plaisant, c'est que M. de Machault allait demander à ceux qui lui demandaient. Cependant, il paraissait enchanté de tout cet arrangement, et, par le travail qu'il fit avec MM. de Séchelles et de Moras (2), il paraissait que

(1) Cependant c'était lui aussi qui avait fait M. de Machault. (*Note de l'auteur.*)

(2) François-Marie Peirenc de Moras, intendant d'Auvergne en 1750, et du Hainaut en 1752, contrôleur général le 24 avril 1756, secrétaire d'État au département de la Marine le 1er juin 1758, mourut en 1771.

Il avait épousé Marie-Jeanne-Catherine Moreau de Séchelles, fille du Contrôleur général des Finances.

c'était lui qui l'avait fait. Ce qu'il y avait de sûr, c'est que Mme Pompadour et M. de Soubise, son intime, et qui n'était plus si bien avec M. d'Argenson, y avait le plus contribué, mais que le Roi s'était déterminé et avait tout si bien arrangé de lui-même, je le répète, que cela accommodait tout, en contentant tout le monde, ce qui était bien heureux et bien à sa gloire.

Le 31, M. de Soubise, sur qui je comptais et que j'attendais pour être avec agrément à la Cour, arriva, ainsi que M. de Moras. Je le vis, et M. de Moras, qui était bien enchanté, m'apprit en confidence les grâces qui le regardaient : qu'il avait l'expectative de la première place d'Intendant des Finances, qui n'avait pas de survivancier, et, à ce qu'il paraissait, l'adjonction avec M. le Contrôleur général, pour rester avec lui comme M. Orry (1) avec M. de Fulvy (2), et l'aider, ce qui lui donnait beau jeu pour espérer sa place. Par là, nous le perdions, et j'étais fâché de changer ainsi d'intendant comme de chemise, ce qui était le principal désagrément de ma position, perdant ceux que l'on avait eu bien de la peine à instruire, et craignant toujours de mal tomber. Il me dit qu'il retournait en Hainaut et qu'il me promettait de faire faire mes cinq grandes affaires avant de partir; d'ailleurs que, pour le camp, il le ferait encore et m'y aiderait à tout.

J'appris, en même temps, que M. de Beaumont (3), neveu chéri de M. de Séchelles, le remplaçait à Lille; que pour arranger l'affaire du duc de Chaulnes, qui était à la veille de se battre avec M. d'Aligre (4), son intendant, que l'on appelait,

(1) V. la note 3 de la p. 63.

(2) Jean-Henri-Louis Orry, seigneur de Fulvy, né en 1703, fut successivement maître des Requêtes, conseiller d'État, intendant des Finances. Il avait épousé Henriette-Louise-Hélène-Pierre de Bouzies.

(3) Jean-Louis Moreau, seigneur de Beaumont, né en 1715, maître des Requêtes en 1740, président au Grand Conseil en 1746, intendant de Poitou l'année suivante, de Franche-Comté en 1750, de Flandre en 1754, intendant des Finances en 1756, avait épousé, en 1743, Marie-Françoise Grimod, fille du fermier général Grimod de la Reynière.

Comme intendant de Flandre, il succédait à son oncle Jean Moreau, seigneur de Séchelles, appelé au Contrôle des Finances.

(4) Étienne-Jean-François-Marie d'Aligre de Boislandry (1717-1757), inten-

par bonne plaisanterie, une des deux meilleures lames du Conseil, et qui l'avait secoué, on ôtait l'Artois à l'intendance de Picardie, et on le réunissait, comme anciennement, à la Flandre ; que, d'un autre côté, pour donner le cours de l'Escaut et de la Scarpe au même intendant, on ôtait de la Flandre le Cambrésis, Bouchain et Saint-Amand, et on le réunissait à l'intendance du Hainaut. Ces arrangements me parurent assez raisonnables. On remit à Versailles à nommer aux deux intendances de Besançon et du Hainaut, mais M. de Beaumont fut chargé de retourner pour faire aussi le camp auquel il s'était préparé.

Il arriva le lendemain. Je lui dis que je lui avais, une fois, fait mon compliment trop tôt, mais que, pour cette fois, je le faisais à propos et de bon cœur. Il m'assura qu'il nous serait aussi attaché que son oncle, et en effet, depuis trente années que nous avions toujours affaire à lui, nous avions toujours été fort amis, et ma mère en avait tiré, pour moi, bon parti. Tout cela faisait tant d'événements à la fois, que l'on ne pouvait respirer, et tous bien heureux, puisqu'ils contribuaient à pacifier et à arranger tout ce qui était embrouillé.

J'allai prendre mon café chez M. de Puisieux, qui jouissait, avec grande satisfaction, de sa gloire et de son repos. J'y jouai avec Mme d'Estrées, et je soupai chez M. Rouillé, où les ministres étrangers se rassemblaient et en paraissaient contents. Pour moi, je l'étais fort de me trouver en intimité avec eux.

Le 1er août, j'eus une conférence avec M. de Soubise, chez lui, où je réglai ce qui regardait mes aides de camp et tout mon arrangement du camp. Je lui demandai, pour m'entretenir de plus en plus dans l'intimité, de me faire souper chez la Marquise, ce qui était plus recherché que de souper chez le Roi, parce qu'il y avait moins de foule et des invités mieux choisis, rien qu'en intimes.

dant de Picardie, avait eu, avec le duc de Chaulnes, lieutenant général de Picardie, une querelle, pour une question de préséance, dans un repas offert par la ville d'Amiens. C'est à la suite de cet incident que l'intendance lui fut retirée et donnée à M. Maynon d'Invault.

De là, je chassai le cerf, ayant amené deux chevaux pour cela. Mesdames y vinrent. Il fit le premier jour chaud de l'année, qui était fort sombre. On manqua les deux cerfs. Le Roi se reposa, et après, nous suivîmes jusqu'à la nuit, ce qui nous fit revenir bien tard, de bien loin, vers Verberie. Quelque vite que je m'habillasse, je ne pus être prêt pour l'ordre. Cependant le Roi eut la bonté de me nommer de même, et je fus appelé à l'appel, où j'arrivai tout juste. Il y avait beaucoup de monde, de sorte que, les anciens s'étant emparés des places, nous soupâmes à la petite table dont deux nouveaux, le jeune M. d'Avaray (1) avec qui j'étais revenu, et qui était en belle passe, venant d'épouser, comme M. de Lugeac, une demoiselle de Baschy, et M. le comte de Montmorency, ci-devant Bréval (2), qui m'avait passé sur le corps pour le grade de maréchal de camp, et qui, sans avoir jamais chassé, ni rien fait d'admirable, profitant de la planche que le duc d'Havré avait posée, de souper sans chasser ni rien faire, l'avait, tout de *go*, fait demander à la Marquise par le baron de Montmorency (3) qui, voulant faire voir son crédit, l'avait demandé, ainsi que M. le prince de Tingry et le comte de Noailles.

Ces deux exemples en attireraient, sans doute, d'autres, et il était assez désagréable, aux anciens et à moi qui, depuis quatorze ans (4), étais souvent, comme disait Souvré, au galop pour toute nourriture, de voir des camarades acceptés sans aucune peine.

(1) Charles-Théophile de Béziade, marquis d'Avaray, brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, épousa, le 1er juillet 1754, Élisabeth-Guilelmine-Charlotte de Baschy. Il mourut en 1757.

(2) Joseph-Maurice Annibal, comte de Montmorency, marquis de Bréval (1718-1762), né en 1717, maréchal de camp le 1er janvier 1748, lieutenant général le 1er mai 1758, avait épousé, en secondes noces, le 3 octobre 1751, Marie-Jeanne-Thérèse de Lespinay de Marteville.

(3) Anne-Léon, baron de Montmorency, né en 1705, maréchal de camp en 1745, menin du Dauphin en 1746, lieutenant général en 1748, chevalier d'honneur de Madame Adélaïde en 1750, avait épousé en secondes noces, le 23 octobre 1752, Marie-Madeleine-Gabrielle de Charette de Montebert.

(4) François-Louis Le Tellier, marquis de Souvré (1704-1767), maître de la Garde-robe du Roi, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, avait épousé en troisièmes noces, en 1738, Félicité de Sailly.

Il y avait encore, à cette petite table, le Grand maréchal, M. de Lassus, M. de Montrevel et M. de Villeroy.

Le 2 août, il y eut toilette : les ambassadeurs y vinrent. Je vis, pour la première fois, la Marquise, depuis la perte de sa fille (1), coup affreux dont je la croyais écrasée. Mais, comme trop de douleur aurait fait trop de tort à sa figure, et peut-être à sa place, je ne la trouvai ni changée, ni abattue, et, par un de ces miracles, de Cour qui sont fréquents, je ne la trouvai ni plus mal, ni affectant l'air plus sérieux. Cependant, elle avait été rudement frappée, et elle était vraisemblablement aussi malheureuse intérieurement qu'elle paraissait heureuse extérieurement.

J'allai prendre mon café chez le duc de Gesvres pendant son dîner, car, tant que je pouvais, je ne dînais jamais, et je lisais pendant ce temps-là, ayant un livre dans ma poche. J'en lisais alors deux bien bons : *Les avantages et désavantages de la France et de la Grande-Bretagne*, et *La politique,* de M. de Cormiers (2).

Nous allâmes, ensuite, à la paume, qui est plus en usage à Compiègne qu'ailleurs, voir jouer un jeune homme nommé Massons, qui gagnait tous les maîtres, et était charmant à voir jouer. Aussi les belles dames pariaient-elles bien pour lui. Le soir, chez le Roi, M. le prince de Soubise et M. de Chaulnes me prièrent, comme je l'avais désiré, à souper chez la Marquise, de sa part. J'y fus à la fin du grand couvert. J'y trouvai beaucoup plus de dames que je ne croyais, et j'y

(1) Alexandrine, fille unique de Le Normant d'Etiolles et de Mme de Pompadour, était morte à l'âge de 11 ans, le 15 juin, au couvent de l'Assomption où elle était élevée. Elle devait épouser, un an et demi après, le duc de Picquigny, fils du duc de Chaulnes.

(2) Le titre exact du premier ouvrage est *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce et aux autres sources de la puissance des Etats*, traduction de l'anglais du chevalier John Nickolls. Amsterdam (Paris), Estienne, 1754, in-12.

Quoiqu'en dise le titre, ce livre n'est pas une traduction, mais a été composé par un maître en la chambre des Comptes, nommé Plumard de Dangeul, né en 1722; il eut trois éditions en deux mois.

Quant au second ouvrage, *La politique*, de M. de Cormiers, le nom de son auteur doit être incorrectement écrit, car nous n'avons pu le découvrir nulle part.

soupai pour la première fois. Nous étions, à prendre par ma gauche, Mme de Mirepoix, le prince de Soubise, Mme de Pompadour, M. de Chaulnes et le baron de Montmorency, (qui ne se mirent pas à table), la baronne de Montmorency, M. de Sourches, Mme d'Estrades, M. de Poyanne, M. de Croissy, Mme de Châteaurenaud, Mme de Maulde (1), Mme de Rochechouart et moi. Je fus un peu embarrassé d'abord, mais, trouvant Mme de Maulde qui ne demandait qu'à parler, qui m'entreprit sur les propositions de son fils avec le petit de Ghistelle, je me remis. Pendant le souper, M. de Soubise me cajola beaucoup, par rapport au camp, ce qui me donnait, comme je l'avais prévu, de la facilité à briller à la Cour, et il avait la bonté de me beaucoup faire valoir.

C'était un vendredi : je fis maigre, malgré les plaisanteries que l'on me fit, et je ne me défendis point du tout d'être dévot, ce qui, là comme ailleurs, donnait plus d'estime que de mépris, tant il est vrai que tout le monde est forcé à estimer ce qui est bien, et peut-être encore plus ceux qui s'en éloignent.

Nous étions pressés, la table ordinaire de Mme de Pompadour étant peu nombreuse. Elle était alors dans son nouvel appartement, de plain-pied par delà celui du Roi, fort bien logée. Après le souper, le Roi y vint, comme à son ordinaire; il ne joua pas, nous fit asseoir en grand cercle; la Marquise badina avec lui, à demi bas, au sujet de l'affaire de M. de Chaulnes, que l'on comptait arranger par le démembrement de l'Artois (2). Le Roi parla, avec une mémoire et une justesse étonnantes, avec M. de Soubise, de toutes les places des Pays-Bas, des officiers et de ses dernières campagnes. Il avait le plus grand air, étant le plus bel homme de sa Cour, ayant un air fier et noble; et il parlait à merveille de tout, et, hors qu'il ne présumait pas assez de lui-même, qu'il avait trop de peine à prendre un parti, et qu'il se laissait, par là, trop mener, il avait, d'ailleurs, tout

(1) L'auteur a écrit *Mme de Mode*, mais il doit s'agir de la comtesse de Maulde, dame de Mesdames de France.

(2) V. la note 4 de la page 279.

ce qu'il fallait pour faire le plus grand Roi du monde, ayant de l'esprit, du savoir, de la mémoire, étant brave, actif, infatigable, bon et ferme quand il le fallait. Il ne lui aurait fallu que la moitié de la gasconnade et du grand et décidé et magnanime de Louis XIV, et peut-être la France n'en aurait-elle été que plus malheureuse. Pour alors, Mme de Pompadour avait toujours le principal crédit. Après elle, MM. de Soubise, de Machault et d'Argenson, mais tous y allaient en tâtonnant, car quelquefois il n'en faisait qu'à sa tête, et faisait bien.

Le 3 août, j'allai au levé, où je vis MM. de Séchelles, de Beaumont et de Moras, après qui tout le monde courait, comme on peut croire. Je renouvelai mes compliments d'amitié, et eux les assurances de rester de mes amis, et M. de Moras de finir toutes mes affaires avant de nous quitter.

Nous chassâmes le sanglier : c'était un équipage charmant et celui que j'aimais le mieux. Il n'y avait que des chiens venus d'Angleterre. Ils prétendent que même leurs enfants élevés en France n'ont pas le même fond, la même bonté, ni la même vitesse. Nous attaquâmes dans les jardins de Pierrefonds, ce qui fit un des beaux laisser-courre ordinaires de Caltelas (1). De là, après avoir couru à toutes jambes deux heures dans la forêt, le Roi le tua roide vers le milieu, et de bonne grâce, comme à son ordinaire. C'était un grand vieux sanglier. Le Roi aimait toujours également la chasse, quoique devenant gros et pesant ; aussi personne n'y a-t-elle fait tant de temps de galop que lui, et y courait-il bien vigoureusement.

De là, on attaqua tout de suite un quartier qui, nous ayant fait courir deux heures, décida le Roi à quitter et à s'en retourner avec tout le monde. Pour moi, le cherchant, je trouvai la chasse et, n'y pouvant résister, je la suivis avec ardeur, malgré la crainte de crever ma bonne *Biche*. Nous courûmes jusqu'à la nuit. A la fin, les chiens devinrent plus forts que le sanglier et, l'ayant bien rapproché, nous fîmes

(1) Caltelas, nom du piqueur qui dirigeait la chasse.

une fin de chasse charmante. A l'entrée de la nuit, il fut forcé tout à fait et, tenant bien dans des fourrés, la retraite le tua au milieu des chiens. Nous travaillâmes à le tirer, et je m'y amusai fort. Nous étions à près de trois lieues de la maison. Ma bête devait être rendue.

Cependant, j'étais fâché de manquer l'Ordre. Je revins, toute la route de la Mare aux Canes, au grand trot, et j'arrivai bien las au château, où je m'habillai en un instant et courus à l'Ordre, qui n'était pas encore donné, le Roi s'étant baigné au retour. Je lui dis la belle fin de la chasse ; il me nomma le soir et, pendant le souper, me parla beaucoup de la chasse et de mon goût pour elle. M. de Soubise appuya, et cela me valut plus de familiarité qu'à l'ordinaire.

C'était un jour maigre, et, depuis un an, les dames n'y soupaient plus ce jour-là. Nous étions : le Roi, et, par sa gauche, Poyanne, Montalembert, baron de Montmorency, moi, comte de Brionne, duc de Villeroy, de Fleury, MM. de Sourches, de Croissy, comte de Montmorency, M. de Beaucaire, de Montrevel, marquis de Villeroy, d'Ecquevilly, milord Clare, prince de Monaco, duc de Chaulnes et prince de Soubise. Les dames ne paraissant pas, le Roi y alla et nous congédia de bonne heure.

Le 4 août, je vis ensemble, chez le Roi, MM. de Séchelles, de Beaumont, de Moras, M. de Soubise et les députés de Flandre, et je me joignis à eux, y étant avec considération. Ainsi, cela faisait comme tous compatriotes et qui ne demandaient que le bien du pays, mais qui ne le faisaient pas toujours. Je pris mon café chez M. de Gesvres et je jouis de l'agrément d'être bien logé et à portée pour m'aller reposer et lire. Il y eut grand couvert et, comme on ne put voir la Marquise ce jour-là, et qu'elle ne m'envoya pas prier, je revins me mettre en robe de chambre et souper tranquillement chez moi, tout ce cahos ne m'empêchant pas de rester un peu philosophe, à mon ordinaire.

Le 5 août, dernier jour du voyage, je fis la chasse du cerf. Il y eut deux refuites terribles, et elle alla à toutes jambes. Pour ménager mes chevaux, je ne suivis pas, et je ne rejoi-

gnis que lorsqu'on attaquait le second. Le duc d'Orléans y était, qui courait bien, malgré son gros ventre. J'allai dire au Roi que le second cerf était attaqué. Je le trouvai qui tirait des faisandeaux dans un parquet. Je lui en vis tuer une vingtaine avec plaisir, et un bartaveau. La chasse ayant passé auprès, il la suivit. Elle fit une pointe à toutes jambes, qui nous mènerait trop loin, à ce que nous croyions, et je revinsà cheval avec milord Clare. Hors M. de Beaucaire, nous soupâmes tous chez le Roi, n'y ayant presque plus personne, à cause de la fin du voyage. Le Roi me parla beaucoup, grâce à M. de Soubise, et au sujet du camp. Je me remis, comme je le désirais, en intimité, et je finis cet agréable et curieux voyage de Compiègne par avoir le bougeoir.

Le 6 août, je partis de Compiègne à dix heures. A Senlis, je pris le long des regards des fontaines, examinant celles qui conduisaient les eaux jaillissant à Chantilly. J'y arrivai par la tête du canal. Je m'y promenai une demi-heure à pied, avec plaisir, et j'admirai les belles carpes et tout ce beau lieu. Il n'y avait personne, Mme la princesse de Condé étant à Paris, heureusement grosse : de là par les sables, et, trouvant l'équipage de M. le comte de Charolais qui chassait, ce qui me fit venir l'eau à la bouche, surtout apprenant que le prince de Condé, avec M. d'Armentières seul, venait de tuer près de 200 faisandeaux, je poursuivis mon chemin et j'entrai à Sarcelles où je vis une chienne que je faisais dresser. Je tuai un perdreau, et, reprenant ma chaise au moulin, j'allai à Saint-Denis où l'on m'avait envoyé des chevaux. Comme j'en changeais, Mme de Pompadour passa, seule dans sa petite voiture, fort vite. Le Roi allait venir. En arrivant à Paris, j'allai descendre aux Théâtins, pour prendre jour avec le Père Héricourt et ne pas perdre de temps à me remettre. Je fus à l'hôtel parler à plusieurs personnes que j'avais fait venir, et, à 9 heures, je partis pour Ivry où je trouvai ma mère et mes enfants en parfaite santé.

Le 9, ayant passé deux jours à jouir agréablement, en famille, de ce beau lieu, j'allai dîner, c'est-à-dire prendre du café au lait, car je ne prenais que cela, alors, pour être libre

et actif tout le jour, car, quand je mangeais, la difficulté de la digestion me rendait souffrant et incapable de tout le reste de la journée, qui était perdue.

J'appris, chez M. de Guerchy, que nous étions à la veille de nous accommoder avec la Maison d'Harcourt, ce qui était bien à désirer, évitant onze procès. Le soir, j'allai à Versailles où le Roi soupa dans ses cabinets, mais, n'en ayant pas été, je soupai chez Mme de Marsan, qui était bien excédée de sa place, ayant une peine considérable, au lieu qu'elle pouvait ne faire que jouir en délices de 100.000 livres de rente.

Le lendemain, je vis toute la famille royale, mais je ne fis rien de mes affaires, et ne pus voir les ministres, qui déménageaient et s'arrangeaient dans leur nouvelle maison : M. de Séchelles chez M. de Machault, celui-ci chez M. Rouillé, et M. Rouillé chez feu M. de Saint-Contest, qui avait fait place et donné jour à ce grand arrangement.

Je revins, par un beau temps, à Sèvres. On rechargeait le chemin ferré : comme j'avais toujours travaillé sur les grands chemins, j'y fis mes remarques, dont je donnai, quelques jours après, un mémoire à M. de Trudaine (1). Je descendis devant les Tuileries, et j'allai monter sur le piédestal de la statue du Roi, et me mettre à l'intersection des deux alignements pour prendre les points. Mme de Pompadour nous ayant fait la description du plan arrêté de cette place, je l'examinai et je trouvai qu'elle aurait des beautés et que son grand avantage était d'être une des moins coûteuses, et celle où il fallait le moins d'abatis et d'embarras. D'ailleurs, elle n'ornait pas Paris, ce lieu n'ayant pas besoin d'ornement. Elle faisait dire que l'on mettait le Roi dehors de Paris, comme s'il n'eût pas mérité... etc., etc., et toutes sortes de misères pareilles (2). Il est certain que mon projet

(1) Daniel-Charles Trudaine (1703-1769), d'abord conseiller au Parlement, puis intendant d'Auvergne, conseiller d'État (1734), intendant des Finances et directeur des Ponts-et Chaussées; membre honoraire de l'Académie des Sciences en 1743.

(2) La première pierre du piédestal destiné à la statue de Louis XV avait été placée en 1754, mais c'est seulement le 20 juin 1763 que la statue, œuvre de

déplaçait trop de citoyens, mais il ornait Paris d'une façon bien autrement utile.

Etant entré dans les Tuileries, que j'admirais en artiste et philosophe, comme j'allais seul en rêvant, je trouvai M. Lemonnier (1). Des goûts pareils nous liaient. Je m'assis sur l'herbe avec lui et m'y oubliai. Je lui montrai la figure de la quadrature du cercle, de M. le chevalier de Causans (2) qui avait trouvé à faire un carré à centre vide égal et semblable à un cercle à centre plein. On avait beau lui dire que ce n'était pas la même chose, c'était sa folie, et il m'en avait entretenu une heure, la veille. De là, nous parlâmes télescopes : je voulais le faire revenir de la prévention contre celui du Père Noël. La nuit étant belle, je lui proposai d'aller préparer le sien pour voir Saturne. J'allai prendre un fiacre, passai à l'hôtel, et, de là, chez lui, aux Capucins où nous examinâmes avec plaisir, par une superbe nuit, Saturne et trois de ses satellites. On voyait avec les yeux l'ombre de Saturne sur l'anneau, et l'ombre de l'anneau sur Saturne, et le tout paraissait d'environ deux pouces sur son grand diamètre. Le Père Noël, chez qui j'en allai parler, assurait le voir, dans le sien, plus d'un tiers plus grand, et avoir remarqué des inégalités montueuses sur une de ces ombres, ce qui est une découverte.

De là, j'allai souper chez Mme de Guerchy, fort tard, et coucher à Paris. Le 11, j'allai à la grand'messe aux Petits Augustins. De là, chez le prince de Soubise, raisonner du camp. Il me permit d'aller à Aubervilliers, où il n'avait pas même été encore. Je vis tous mes gens d'extraordinaire pour

Bouchardon, fut érigée. Quant à la place elle-même, on sait qu'elle était à peine achevée en 1770, lors de la catastrophe qui attrista les fêtes du mariage de Louis XVI.

(1) Pierre-Charles Lemonnier (1715-1799), astronome, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège Royal (Collège de France).

(2) Joseph-Louis Vincens de Mauléon de Causans, chevalier de Malte, colonel du régiment de Conti (infanterie), lieutenant de Roi de la principauté d'Orange, marié à Avignon en 1760, avec Marie-Madeleine-Pauline de Villeneuve.

Il prétendait avoir trouvé la solution de la question de la quadrature du cercle, et a publié divers ouvrages sur ce sujet.

le camp, et je fus occupé, ce jour-là, et surtout les suivants, avec le maître d'hôtel de ma mère, à arrêter un cuisinier, son aide, un rôtisseur pâtissier et officier d'extraordinaire pour le camp, et à tout acheter et faire partir.

J'allai dîner chez Mme de Beuvron : c'était son jour des médecins et de M. de Caylus (1), tous gens d'esprit et de peu d'ordre dans la tête. Je vis, de ce séjour de Paris, que l'on peut fort bien y passer agréablement un été, tant pour la bonne chère que l'on fait en fruits, et mieux que dans aucune campagne, que par l'agrément des promenades et parties à faire autour, et des sociétés de savants et d'artistes dont on jouit plus librement. Tous ces médecins et malades ne faisaient que manger les choses les plus malsaines. De là, je me retirai toute l'après-dînée aux Théâtins où je passai plusieurs heures à me bien remettre, et je rendais grâce à Dieu de ce qu'il permettait que, malgré le cahos où je vivais, je restasse l'esprit et le cœur libres, et désirant être tout à Dieu. Je sentis combien la joie et la tranquillité de la conscience est un délice et un plaisir vrai et sans mélange.

Le 12, je retournai à Paris chez M. de Guerchy, pour la conférence et l'accommodement. Il me mena chez Desjobert, où nous trouvâmes M. d'Hautefort consentant à l'accommodement. Il ne restait que moi : je me fis rendre compte du fond des choses. Je vis qu'il était plus avantageux de s'accommoder, surtout pouvant donner les formes pour les mineurs, et j'y consentis aussi. Cet accommodement était fait à l'insu de la comtesse d'Harcourt, que l'on craignait, et qui en devait être furieuse, et il était ménagé par M. l'abbé Griffet (2)

(1) Anne-Claude Philippe de Tubières de Grimoard de Pestels de Lévis, comte de Caylus (1692-1765), archéologue et écrivain dont les œuvres littéraires ont été réunies sous le titre d'*Œuvres badines* (1787), rédigea en outre les célèbres *Souvenirs de Madame de Caylus*, sa mère, sous la dictée de laquelle il les écrivit.

(2) Le P. Henri Griffet, jésuite, né en 1698, continuateur de l'Histoire de France du P. Daniel pour les règnes de Louis XIII et Louis XIV, auteur du *Traité des différentes preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire* (1796), ouvrage où il examine la question de l'identité du Masque de fer, fut un des défenseurs les plus zélés de son Ordre contre les Parlements, et expulsé en 1764. Il mourut à Bruxelles en 1771.

et par Desjobert, qui s'y était mis tout entier, ce qui était bien à sa gloire, et bien rare pour un procureur. Le duc d'Harcourt nous garantissait de tout et se chargeait de tout vis-à-vis son frère. Cet heureux accommodement fut signé le 16 août, chez Mme de Beuvron.

Le 13, pour profiter de la permission que M. de Soubise m'avait donnée, en faveur du camp, d'aller à Aubervilliers le premier de tous, et même le seul de l'année, j'y allai : j'espérais y tuer cent pièces, mais le chaud fut affreux. Je ne rapportai que soixante six pièces, en cent cinquante coups.

Le 16 au soir, j'allai souper, avec le Roi, à Choisy. Comme c'était vendredi, les dames ne soupèrent pas à table. Nous étions moins de monde qu'à l'ordinaire. Le Roi fut fort gai et aimable. On parla beaucoup de la chasse à tirer, dont c'était le moment, et qui nous occupait presque tous. Je revins par un beau clair de lune, me menant dans une petite chaise, comme c'était la mode alors. Le 17, je chassai pour tâcher d'aller jusqu'à cent pièces, mais je tirai mal, j'en perdis, et je ne tombai pas sur le gibier ; la halte que je fis, en ayant grand besoin, dans Saint-Denis, me fit perdre deux heures, et je ne rapportai que 76 pièces.

Le 19, je retournai tout finir à Paris et tout faire partir pour le camp.

Le 20, je fus obligé d'aller à Versailles prendre congé, étant employé. J'allai à Paris, à la poste aux chevaux, en prendre pour ma chaise, et, mes paquets n'étant pas faits, et comptant revenir tout de suite, j'allai seul à Versailles. Il faisait un chaud brûlant : un excellent cheval de brancard que j'avais, et que le postillon laissa essouffler, creva raide à la montagne de Viroflay. Il n'avait pas paru fatigué : tout d'un coup, il balança, puis tomba. M. le chevalier de Nicolaï (1), qui me suivait, me ramassa fort poliment et me mit sur ses genoux.

(1) Antoine Chrétien de Nicolaï (1712-1777), chevalier de Malte en 1715, lieutenant général en 1748, maréchal de France en 1775, avait épousé, en 1763, Marie-Hyacinthe Ralet de Chalet, veuve de Claude Barthélemy de Bonnefont, receveur général des Domaines.

En arrivant près de Versailles, nous trouvâmes un attelage dont deux autres chevaux étaient crevés.

Je pris congé de tout le monde en peu de temps. Je fus chez M. Rouillé qui donnait son premier dîner de cérémonie aux étrangers : il disait qu'il en avait plus qu'il ne lui en fallait, et paraissait un peu écrasé de la besogne. C'était une belle compagnie de quarante-cinq ambassadeurs, ministres ou grands seigneurs étrangers.

Le 21, je partis à neuf heures. A la Chapelle, je trouvai M. le comte de Charolais qui dînait dans une salle basse de la Poste. Comme il me voyait, je descendis et je restai une heure à causer chasse avec lui. Il dînait à fond, pour se préparer à aller tirer là autour, et il venait exprès de Paris pour cela, par goût et désœuvrement. Cela m'ayant retardé, je n'arrivai que de nuit noire à Champien, où je trouvai tout le monde avec un air embarrassé. On me dit que mon beau-frère était dans sa chambre et, y étant monté, j'appris qu'il avait été culbuté et blessé, la veille, par un cerf. Il était avec son équipage au lancer, foulant dans le fourré, avec la meute. Le cerf bondit d'effroi, et, le rencontrant, le culbuta et lui donna un coup d'andouillers dans la fesse, mais sans danger. Il perdit beaucoup de sang, mais revint à cheval. Le même cerf culbuta son piqueur, et lui donna un coup d'andouillers plus sérieux dans la cuisse. Voyant qu'il n'y avait pas de danger, je n'en fis que rire avec M. d'Hautefort, qui en avait pour huit ou dix jours dans son lit.

Le 22, étant parti à neuf heures, j'allai de suite à Valenciennes, où j'arrivai de grand jour.

. . . . (1).

(1) A Condé, M. de Croÿ visite les travaux de l'église et de l'hôpital, qu'on achève. Chasses à l'Hermitage, visite à Belœil. Arrivée du prince de Soubise avec une nombreuse cour. Préparatifs du camp d'Aimerie.

Aux manœuvres, M. de Croÿ, qui commande en chef pour la première fois, obtient un plein succès.

Le 14 septembre, arrivée du prince de Condé. M. de Soubise donne, à l'occasion de la naissance du duc de Berry, une fête suivie d'un *Te Deum*. Le 16, M. du Mesnil exécute un fourrage auquel M. de Croÿ est chargé de s'opposer,

ce qu'il fait avec une entière réussite. Les compliments ne lui manquent point.

Bataille générale, le 20. Le 22, arrivée du maréchal de Belle-Isle et de M. de Paulmy. Nouvelle bataille, le 25, en leur honneur et nouveau succès pour M. de Croÿ qui, le soir, reçoit à dîner, dans une grange, le maréchal, le ministre et M. de Soubise, outre une centaine de personnages, dont les commandants de corps.

Les jours suivants, continuation des manœuvres. Départ des troupes le 29, et réception d'une lettre flatteuse de M. d'Argenson.

Visites au château de Solre, à Maubeuge, à Beaudour, à Belœil où le prince de Ligne a pour hôtes le prince Charles et le prince Esterhazy.

Rentrée à l'Hermitage le 6 décembre, et à Paris le 27.

VIII

DU 27 DÉCEMBRE 1754 AU 27 DÉCEMBRE 1755

Je reprends mes démarches au sujet des *honneurs*. — La cérémonie de l'Ordre, le 1er janvier 1755. — Une conversation avec M de Séchelles. — Le comte de Priego. — Le prince de Conti. — Le comte d'Argenson. — Le marquis de Marigny. — Le jour des rois, à Trianon. — Amabilité de Mme de Pompadour à mon égard. — Joie et déception : sa réponse à ma mère. — Une conversation avec l'abbé de la Ville. — Mort de la maréchale de Belle-Isle. — Fêtes du carnaval. — Préparatifs de guerre avec l'Angleterre. — Mon voyage à Compiègne, le 24 juillet. — Je présente des mémoires sur la guerre et la politique extérieure, au comte d'Argenson, à M. de Séchelles et à M. Rouillé. — Chasses. — Retour à Paris le 30. — Souper à la Meute. — Disgrâce de la comtesse d'Estrades. — Nouveau voyage à Compiègne. — L'opinion publique et la guerre. — Mort du prince de Dombes. — Plaisanteries que me vaut l'emprunt d'un habit de deuil. — Mort du comte de Toulouse-Lautrec. — Suite de mes démarches pour le cordon bleu, auprès de Mme de Pompadour. — Délicatesse de ma situation à l'égard du duc d'Havré. — Je soupe chez la marquise. — Voyage à Choisy. — Candidats aux charges du prince de Dombes. — Chasses à Saint-Denis, à Saint-Ouen, à Aubervilliers. — Travaux dans mon hôtel, rue du Regard. — Affaires du Clergé. — Visites à Versailles. — Réception de M. de Witzthum, ambassadeur du roi de Pologne. — Le Dauphin et la Dauphine. — Départ pour l'Hermitage, le 24 octobre; retour à Paris le 2 décembre.

— Je m'installe, avec ma mère, dans mon hôtel. — Mes démarches pour le cordon bleu appuyées par M. de Soubise. — Entrevue avec Mme de Pompadour et M. d'Argenson. — Comment le Roi nomma le maréchal de Belle-Isle commandant général des côtes de France. — Je demande à être employé sous les ordres du prince de Soubise.

Je trouvai, en arrivant, ma mère qui m'attendait avec impatience pour suivre l'affaire des honneurs, qu'elle avait entamée en parlant à MM. de Séchelles et Saint-Florentin. Malgré la difficulté, ils ne la dissuadaient pas d'agir.

Je vins tout de suite, dans mon cabinet, combiner l'affaire, et j'en formai un plan suivi dont le prétexte (tout se faisant alors, à la Cour, par les mariages) était des vues du mariage de mon fils, pour lesquelles nous avions absolument besoin d'une assurance secrète, si l'on veut (le secret nous ayant réussi l'année dernière) de l'avancement des honneurs. Je résolus de montrer le brevet de la grandesse du duc de Croÿ, qui paraît fait pour le chef de la Maison (1), et de le faire valoir comme assuré. Nous convînmes de suivre ce plan.

Ma première démarche fut de demander une audience de M. de Soubise. Je l'eus le 28 décembre. Il me dit qu'il ne fallait pas demander à cause que l'on avait accordé à M. d'Isenghien, parce que c'était tout ce que l'on craignait à la Cour de faire des planches ; qu'il craignait qu'on ne dise *qui bono;* que c'était une chose à tâter pour tâcher d'en obtenir au moins quelque promesse pour l'avenir.

Il me dit, pour le Cordon bleu, dont je ne lui parlais pas, que j'étais trop modeste; qu'il fallait me mettre après; que, pour la deuxième promotion, la plupart des charges étaient remplies et l'avaient, et que mes anciens à l'avoir avançaient. Suivant le calcul que je fis d'après cette conversation, il n'y en avait, en tout, que trente-cinq qui pouvaient l'espérer devant moi. De ceux-là, il n'y en avait peut-être

(1) La grandesse d'Espagne de première classe avait été conférée par lettres patentes de Philippe, roi d'Espagne, en janvier 1706, à Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre Lamoral, duc de Croÿ, comte de Rœulx, prince du Saint-Empire, chef de la Maison de Croÿ, et à ses héritiers.

pas vingt qui l'auraient. Il y en avait six de vacants, vingt-cinq vieux qui ne pouvaient aller loin, de sorte que, rien que comme courtisan, suivant ce compte, je pouvais l'espérer à l'âge de quarante-quatre ou quarante-cinq ans. Je balançai cela avec le désir que j'avais de tâcher de l'avoir plutôt par l'ambassade d'Espagne, où il paraissait que j'avais beau jeu, si je faisais ce qu'il fallait pour l'avoir. Mais, ce qui changeait la thèse, c'est que M. de Soubise me dit aussi qu'il voyait la guerre prochaine et inévitable, et qu'il comptait que M. de Belle-Isle commanderait la grande armée en Flandre et s'y attendait, et qu'on armait vingt-sept vaisseaux à Brest, pour le Canada. Cette conversation curieuse me fit faire bien des réflexions. D'ailleurs, il me fit beaucoup d'amitiés et je vis, par la considération avec laquelle le militaire qui était là me traitait, combien le camp m'avait rendu service.

Le 1er janvier 1755, je vis la cérémonie des Cordons bleus. Je m'instruisis à fond, avec M. de Clérembault (1), des gradations d'honneur de l'Ordre, et je vis qu'il n'y avait que les ducs ou Grands d'Espagne qui y eussent des prééminences ; que tous les autres étaient confondus à leur rang de réception, appelé rang de gentilshommes, et que le brevet d'honneur n'empêchait pas d'être à la queue de tous. Le duc d'Havré pouvait être à la tête de presque tous les ducs par son rang de Grand d'Espagne, ce qui commençait à faire crier d'avance. Aussi croyait-on que l'on ne lui laisserait compter sa grandesse que de l'entrée en France, ce qui pourrait déplaire à l'Espagne ; enfin, c'était une affaire. Avec mes honneurs du brevet, je n'avais rien : cela me tentait moins de l'avoir simplement, et plus de devenir Grand d'Espagne.

Je parlai d'abord de mon affaire des honneurs à M. de Séchelles : il dit qu'il ne les voyait pas demandables, et que je devais tendre à faire, par mes services militaires, ériger en duché-pairie la terre de Beaufort en Artois, sous le nom de

(1) Nicolas-Pascal Clérembault, généalogiste des Ordres du Roi, successeur de Pierre Clérembault (1651-1740), céda, en 1755, son cabinet à l'Ordre du Saint-Esprit.

Croÿ. Ce conseil était bon, mais bien éloigné et incertain. Le lendemain, je renouai cette conversation et lui proposai le moyen des négociations. Il l'approuva, et me dit que, si on réussissait, on pouvait, par là, aller à tout, mais il insistait toujours sur son premier plan.

Voyant que je n'en pouvais tirer autre chose, je lui parlai d'amitié sur sa place, la joie et les espérances qu'on avait de l'y voir, et que le plus grand coup qu'il pouvait faire, qui l'immortaliserait, serait, sans augmenter les charges des peuples, de diminuer les folles dépenses de la Cour, et qu'étant aussi bien, en commençant, il pouvait tout hasarder et profiter du moment. Il me répondit que je devais trop connaître les Cours pour croire que l'on pût hasarder d'y mettre la réforme.

La surveille, nous avions appris que M. le comte de Priego, frère du duc d'Havré, venait d'obtenir le régiment des Gardes Wallonnes. J'en fus dans une joie inexprimable : c'était son oncle qui avait levé ce régiment et avait été tué à sa tête, son père qui l'avait eu et quitté avec les chefs pour en soutenir les droits. Nous nous étions toujours flattés que le comte de Beaufort l'aurait eu, et il avait été tué à leur tête, et j'aurais été bien fâché de le voir manquer à un Croÿ qui était à portée de l'avoir.

M. de Priego était, depuis quelques années, enfoui à Cordoue avec sa femme, qu'on n'en pouvait arracher. Cela nous avait fait craindre, mais Mme d'Aritza, sa sœur, femme d'esprit et de mérite, ne s'était pas endormie, et avait si bien agi auprès de la *cameraria* de la Reine, mère de son mari, femme respectable et d'un grand crédit auprès de la Reine qui en avait beaucoup auprès du Roi, qu'elle l'avait emporté.

J'allai, au sortir de chez M. de Séchelles, voir le maréchal de Noailles, qui me dit les plus belles choses au sujet de M. de Priego, et de la joie qu'il en avait, mais je n'en pus tirer que des compliments pour mon affaire des honneurs, dont je lui parlai vivement. Il me dit deux choses particulières : que le comte de Solre (1), quand on lui avait demandé,

(1) Philibert-Emmanuel-Ferdinand-François de Croÿ, comte et prince de Solre. (V. page 2, note 1.)

en entrant en France, ce qu'il voulait, avait demandé le Cordon bleu, ce qui lui avait fait manquer l'autre. J'ai pourtant toujours ouï dire des contemporains qu'il n'avait rien demandé, et manqué en partie par modestie et sa belle réponse (1). — L'autre, que la Maison d'Isenghien n'aurait jamais eu les honneurs, s'ils n'avaient pas fait croire qu'ils les avaient en Espagne. Voyant que, de ces deux côtés, je ne pouvais faire agir, je me retournai d'autres.

Pendant les Rois, je fis deux voyages à Trianon : la Marquise y avait toujours le plus grand crédit pour les grâces. Il paraît qu'elle influait moins aux grandes affaires, puisqu'elle n'avait jamais pu diminuer le crédit de M. le prince de Conti et de M. d'Argenson, les deux seuls qui étaient contre elle, et qui se soutenaient par eux-mêmes. M. le prince de Conti, qu'une ambition vive et active poussait à se rendre nécessaire, s'était depuis longtemps ménagé des heures de travail secret avec le Roi, qui l'avait toujours considéré, et les affaires du temps, c'est-à-dire l'animosité des parlements contre les ecclésiastiques, étant une occasion, il s'était mis du parti du Parlement, après avoir longtemps travaillé, pendant son exil, pour se rendre médiateur. De là, il s'était rendu nécessaire et avait continué de travailler avec le Roi, chez qui il portait de grands portefeuilles, ce que les ministres ne voyaient pas avec plaisir, mais il se soutenait secrètement par lui-même.

M. d'Argenson, homme d'un esprit supérieur, qui menait sa partie de la Guerre « à la grande », et comme voulant y tout changer, avait un travail aisé qui plaisait au Roi : il s'était expliqué avec lui sur la haine ouverte de la Marquise contre lui, et le Roi l'ayant goûté, il se soutenait aussi par lui-même avec Mme d'Estrades. Tous les autres ministres étaient bien avec la Marquise, et la ménageaient.

Le jour des Rois, dans un souper à Trianon, nous étions, à une seule table, environ quarante. Je me trouvai à côté de

(1) Quand Louis XIV, désireux de récompenser le comte de Solre, grand-père de l'auteur de notre *Journal*, lui eut fait demander par Louvois ce qu'il désirait : « Ce que je mériterai par mes services ! » répondit le comte.

M. de Vandières, que le Roi, depuis deux mois, avait titré du titre de marquis de Marigny, et avait fait jouir des avantages des personnes de qualité, en le faisant monter dans ses carrosses et manger avec lui, ce qui avait fait assez de bruit. D'ailleurs, il travaillait beaucoup avec le Roi pour sa charge de directeur général des Bâtiments, et il en avait pris de bonnes connaissances dans son voyage de Rome (1). Nous raisonnâmes beaucoup bâtiment. On tira les Rois, et précisément la fève lui tomba. Le Roi cria et fit beaucoup crier : *Le Roi boit !* quand il but, ce qu'il fit sans paraître embarrassé. A l'entremets, on tira encore ; M. de Gontaut eut l'autre fève, et M. de Marigny dit : « Nous voilà trois Rois à table ! » ce qu'on ne laissa pas tomber.

Les parties du Roi devenaient de plus en plus nombreuses, ce qui fit que je me retirai petit à petit des chasses et que je ne chassai plus du tout cet hiver. Je faisais ma cour dans les voyages où j'avais permission d'aller une fois ou deux en me faisant écrire, et, à Versailles, j'y allais moins, ou seulement pour les ministres et les affaires, et je travaillai beaucoup chez moi. Je trouvai que cette manière me confondait moins, me donnait plus de considération, que dix-huit ans de chasses ne m'avaient pas beaucoup avancé, et je résolus de chercher d'autres moyens plus solides de me faire connaître, en perdant moins de temps.

Je fis aussi deux voyages à la Meute. Ce fut dans ces quatre voyages que je suivis ma grande affaire des honneurs.

Le 13 janvier, à la Meute, je crus voir une vraie lueur d'espérance : la surveille, ma mère avait eu une conférence de deux heures avec le prince de Soubise, qui avait été pénétré de nos raisons. Il dit que cela était difficile, mais qu'il allait faire de son mieux avec la Marquise, qu'elle était trop heureuse de pouvoir faire l'avantage d'une aussi grande

(1) Signalons aux lecteurs désireux de se rendre compte de son administration, le tome XIX des *Nouvelles Archives de l'Art français*, où M. Marc Furcy Raynaud vient de publier le tome I de la *Correspondance* inédite de M. de Marigny avec Coypel, Lépicié et Cochin, correspondance qui comprendra 2 vol. in-8°, avec table alphabétique des noms.

Maison, et qu'elle le sentait bien (M. de Soubise agissait toujours en grand seigneur et la faisait agir noblement). En effet, ce 13, à la Meute, il me dit qu'il avait entamé en général, et qu'elle était enchantée de pouvoir nous être utile. Sur cela, je m'approchai de la Marquise, comme elle sortait de table. Elle me fit les mines les plus gracieuses et toutes sortes de politesses. Dans ce moment, je ne doutai pas de la joie qu'elle avait de pouvoir faire la fortune des grands noms, qu'elle en était flattée, et qu'elle allait emporter mon affaire. Je fus transporté de joie, et j'admirais les Cours, et comme il n'y a qu'heur et bonheur à savoir prendre les bonnes routes. En effet, je crois que, si le Roi n'avait pas été aussi ferme et décidé contre, nous l'aurions emporté.

A sa partie, on parla du comte de Danois. Elle fit semblant de ne le pas connaître, non plus que Condé, et elle me regardait alors, et nous fîmes, tout le soir, un langage des yeux d'autant plus charmant qu'elle était charmante quand elle voulait marquer qu'elle était favorable, et que sa figure et l'importance des choses que signifiaient ses mines la rendait bien intéressante. J'embrassai de bon cœur le prince de Soubise qui me dit ne lui avoir pourtant pas lâché mes mémoires, ni expliqué toute l'affaire, et je partis bien content. Le lendemain, je remerciai ma mère comme lui devant encore cette réussite, car, de moi-même, je n'aurais osé entamer l'affaire, et, ayant les plus grandes espérances, je me mis à la suivre vivement.

Le 16 janvier, j'allai trouver M. de Soubise, dans la grande espérance ; mais je trouvai bien à rabattre : il me dit que, le 14, il avait lu les deux mémoires à Mme de Pompadour ; qu'elle lui avait paru toujours bien disposée, mais qu'elle lui avait dit que, si elle les présentait comme cela, elle était sûre d'un refus formel qui lui fermerait la bouche pour l'avenir ; qu'il fallait tirer en longueur et chercher des prétextes. Ma joie s'évanouit, et je vis le pot au lait par terre ! Je croyais que son crédit aurait fait passer au-dessus de tout, mais voyant qu'elle n'en avait pas assez pour faire changer le Roi de résolution, et connaissant celle où il était de ne pas

accorder de nouveaux honneurs, les bras me tombèrent. M. de Soubise m'encouragea, me dit que je lui avais parlé des vues avancées de mariage pour mon fils, qu'il fallait tâter cela. Je lui parlai de l'ambassade : il approuva cette vue, mais me dit que, la guerre paraissant devoir s'allumer, il fallait voir. Nous convînmes que, pour ne pas laisser tout à fait refroidir les bonnes volontés de la Marquise, j'irais lui dire que j'avais trouvé des facilités.

Le 17, j'allai à Versailles, et j'entrai à la toilette secrète. Elle me reçut sérieusement. Je trouvai une furieuse différence entre une physionomie du 13 et une du 17. Elle me dit qu'elle ne voyait rien à faire pour moi ; que le Roi était aheurté de ne pas entendre parler de pareille grâce. Je fis acte de courage : loin de me rebuter, j'insistai plus fort, en disant que ce n'était pas une nouvelle grâce, mais seulement l'assurance secrète d'avancer, dans un temps encore assez éloigné, une grâce qui me revenait de droit, à la mort du duc de Croÿ. Les grands courtisans entrèrent là-dessus ; je n'osai donner mon mémoire ; je le lui dis. Elle me répondit : « Cela est égal ; donnez-le à M. de Soubise ou à moi une autre fois ; je souhaite réussir, mais je n'en crois rien : n'y comptez pas ! » Je lui dois la justice que je l'ai toujours trouvée serviable et vraie en affaires, et même avec noblesse et sentiment.

Le 19, j'allai chez M. de Soubise. Je lui remis un précis de mémoire suivant le nouveau système ; il me promit de bien appuyer, mais ajouta qu'il ne comptait pas réussir.

Le 20 janvier, j'attendis chez la Marquise que M. de Soubise en sortît. Il me dit qu'elle ne demandait pas mieux, mais qu'elle était persuadée de trouver le Roi inflexible. Alors, je vis l'affaire aussi en mal que je l'avais vue en bien à la Meute, mais je résolus de suivre pour voir si je n'en tirerais pas pied ou aile.

Pour tâcher d'avoir, au moins, quelque promesse ou lettre favorable, je revins à Paris, prier ma mère d'écrire à la Marquise, démarche qui ne laissait pas que de me coûter pour ma mère. Elle s'y prêta au mieux, et, comme elle était souffrante, je fis une belle et forte lettre qu'elle signa, et je l'em-

portai avec de nouveaux précis de l'affaire, ne demandant que l'assurance secrète que le Roi voudrait bien m'avancer les honneurs du duc de Croÿ, qui ne pouvaient me manquer, lors du mariage de mon fils, et pour en déterminer les vues, et je portai avec moi un brevet original de la grandesse du duc de Croÿ.

Le 29 janvier, j'eus, à Trianon, une assez longue conférence tête à tête, à sa toilette, avec la Marquise. Je lui remis les mémoires et notes, la lettre de ma mère, et je lui lus en espagnol les articles du brevet du duc de Croÿ, qui marquent que c'est pour tous les aînés de la Maison de Croÿ, ainsi que le titre de duc de Croÿ. Elle entendait l'italien (*sic*) ; elle resta convaincue que cela ne pouvait nous manquer par là, mais elle m'apprit que le duc d'Ayen, capitaine des Gardes, qui venait de marier son fils, était, ainsi que tous les Noailles, après ; ainsi qu'elle en avait parlé sans pouvoir l'obtenir ; qu'elle était furieuse du refus du Roi (cela fait voir qu'il y avait bien des choses en quoi le Roi tenait bon) ; que, cependant, ses premiers officiers devraient avoir des avantages ; que le Roi n'avait pu les refuser aux importunités de Mme la Dauphine, poussée par l'habile et vieille Brancas, pour le petit de Lauraguais, mais qu'il paraissait s'en repentir ; qu'enfin, si l'affaire du duc d'Ayen, qui devait passer devant, réussissait, elle donnerait mes mémoires et la note au Roi, mais qu'elle m'avertissait (et cela de l'air que je trouvai le plus sinistre) qu'elle était très persuadée que cela ne réussirait pas. Elle ajouta même ces vilaines paroles : qu'elle doutait que même au vrai mariage de mon fils, je l'obtinsse, quoique je l'eusse déjà obtenu pour moi, quand il fut question de mon mariage avec Mlle de La Mothe.

Pour me retourner, je lui parlai du Cordon bleu. Elle me renvoya encore bien loin. Je tâtai doucement l'ambassade d'Espagne; elle me dit ne s'en pas mêler. Je lui dis : « Mais, enfin, ne pourrait-on pas accrocher, par le Ministre, une lettre d'espérance ? » Elle me dit que, si je croyais mieux faire par là, je n'avais qu'à m'y adresser. Je la fis revenir là-dessus en lui faisant voir que ce n'était que simple conseil,

ne voulant me conduire que par ses avis. Elle me dit que, cela étant, elle me conseillait de ne pas pousser cette affaire, étant assuré que le Roi ne voulait plus accorder de ces avancements d'honneur à qui que ce soit, mais qu'elle serait toujours bien intentionnée pour moi.

Comme nous faisions attendre des dames, et que, malheureusement, tout était dit, je me retirai, j'avoue, malgré ma philosophie, très fâché, tant il est vrai qu'il ne faut pas prendre les choses si à cœur. Mais aussi, on réussit rarement, si on ne les prend pas ainsi.

J'allai rendre compte à M. de Soubise d'une partie de ceci, ne mettant pas tout au pis, et me plaignant de ce qu'elle ne répondait pas à ma mère.

Le 8 février, j'allai à la Meute et, m'étant approché dans un instant favorable de la Marquise, elle me dit qu'elle avait donné mes mémoires au Roi (cependant l'affaire du duc d'Ayen ne s'était pas faite) ; qu'il avait répondu « qu'il ne fallait pas songer à cela à présent », et qu'elle avait écrit à ma mère. Je me retirai encore assez content de n'avoir pas une exclusion plus formelle. Je revins trouver ma mère qui, en effet, venait de recevoir de la Marquise la réponse suivante de sa main :

« De Versailles, le 1er février 1755.

» J'ai eu l'honneur de remettre au Roi, Madame, le mémoire » que Monsieur votre fils m'avait donné. Sa Majesté m'a dit qu'elle » n'était pas dans l'intention de rien faire dans ce moment-ci. » Je désire fort que celui qui vous sera agréable ne tarde pas » à arriver, et je me ferai un plaisir de le hâter.

» J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Madame, votre très » humble et très obéissante servante.

» LA MARQUISE DE POMPADOUR. »

Nous nous estimâmes encore heureux d'avoir accroché cette lettre qui, loin de faire une exclusion absolue, donnait des espérances et pouvait peut-être valoir, dans l'occasion.

Dès le commencement de janvier, quand j'eus appris que

nous armions vingt-sept vaisseaux de guerre à Brest, j'étudiai le plan général de l'état de l'Europe et j'allai trouver M. Rouillé qui ne put m'écouter beaucoup, et M. l'abbé de la Ville (1) avec qui je conférai, et qui avait la politesse de me dire que j'étais « au poil et à la plume. » Cependant, je n'étais pas de son avis, et je disputais vivement avec lui.

Je croyais que l'on faisait mal d'envoyer une flotte au Canada et d'y risquer presque tout ce que nous avions à mettre à la mer ; que c'était réveiller les Anglais et les obliger à voir la sottise qu'ils faisaient en nous donnant le temps de rétablir une marine qui pût balancer la leur ; que cela les forcerait à armer de nouveau en mer où ils étaient si supérieurs que cela les engagerait, si nous avions des avantages en Canada, à dire : « Puisque nous ne pouvons les vaincre par terre, en Amérique, profitons de nos avantages sur mer, et empêchons-les d'envoyer des secours » ; qu'alors ils attaqueront nos flottes et que, pour dédommagement, si nous attaquons, sans bonnes raisons, les Pays-Bas, nous nous attirerons toute l'Europe sur le corps ; que, par toutes ces raisons et bien d'autres, je ne voudrais envoyer que par petits paquets des secours considérables en Canada, qui le mettent en état de se soutenir sans échauffer les esprits, et, pour cela, n'y rien faire de brillant.

Je désapprouvais, dans ce plan-là, notre attaque du fort de Nécessité (2) et tout ce qui paraissait vouloir marquer de la force. Pendant ce temps, je proposais de se mettre réellement en force sur mer.

A ces projets, tout bons qu'ils étaient, M. de la Ville me répondit que le Roi était insulté par les démarches des Anglais sur l'Ohio ; qu'il était de son honneur de se venger sans se servir de souterrains et que, dès que nous montrerions les dents, toute l'Angleterre calerait. (C'était malheureu-

(1) Jean-Ignace de la Ville (1701-1774), ancien chargé d'affaires à la Haye (1736), ancien ministre près les États Généraux (1744), premier commis (1748), sacré évêque *in partibus* de Tricomie en 1774.

Il était membre de l'Académie française depuis 1746.

(2) Le fort de la Nécessité était situé au sud-est du lac Erié, au-dessous du fort Duquesne.

sement le système de notre Conseil.) J'eus beau représenter que, pour montrer les dents, il fallait en avoir, que le vrai déshonneur était de se faire battre, à quoi nous allions tout droit en nous commettant avant d'être en force ; que, si la flotte partait, elle serait prise et mettrait la France dans une des plus dangereuses positions où elle ait jamais été. On ne m'écouta plus.

Cet hiver fut un des plus rudes et des plus longs. La rivière prit trois fois. Aussi y eut-il bien des malades. La maréchale de Belle-Isle mourut le 4 mars. On la regretta comme une femme de mérite et de courage, et j'avais été témoin, à Francfort, de tout ce qu'elle valait. Son fils (1) achevait alors ses voyages dans le Nord ; il passa deux ans à voyager avec fruit. Les deux messieurs de Lauraguais et lui furent les seuls Français de distinction de ce temps qui aient fait un cours de voyages. Je ne crois pas que c'est par mépris que l'on en voit si peu voyager, mais par l'extrême dépense et le goût des plaisirs auxquels on aime mieux donner.

Cependant, comme le Carnaval était fort court, on voulut en profiter : il n'y eut jamais tant de petits bals particuliers. Les bals d'enfants étaient alors fort à la mode. Ma fille n'y allait pas, ne pouvant y aller qu'avec ma mère, qui n'était plus d'âge ni de santé à l'y mener. On prit le prétexte de la première communion, qu'elle fit à Pâques. Je menai mon fils à plusieurs de ces petits bals. Etant vif à tout, il s'y anima de façon que cela le dérangeait, ce qui fit que je les lui interdis la dernière semaine. Hors qu'il s'emportait un peu dans ces plaisirs, je ne pouvais trop me louer de son caractère, de son envie d'apprendre et de la justesse de son esprit. Il ne l'avait que trop avancé, et un tempérament prématuré qui m'inquiétait. Sa sœur venait aussi très bien, se formant au mieux, de caractère et de figure, et je remerciai souvent le Ciel d'avoir des enfants qui venaient aussi bien.

(1) Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors (1732-1756), colonel du régiment de Champagne en 1749, brigadier en 1757, blessé mortellement au combat de Crevelt, avait épousé, en 1753, Hélène-Julie-Rosalie Mancini-Mazarini, fille aînée du duc de Nivernois.

Les 12 et 13 janvier, j'allai à la noce de Mlle d'Isenghien (1), qui fut superbe. Je me livrai un peu à la dissipation des bals, et je dansai même encore à deux, dont un à Versailles, dont j'étais honteux, ayant trente-sept ans alors, et cela n'étant plus d'usage, quoique j'aimasse encore la danse et que je dansasse encore bien. Les deux plus beaux que j'allai voir furent chez l'aimable princesse de Condé, qui attendait le moment d'accoucher, et un superbe chez la princesse de Carignan (2). . . . .
. . . . (3).

Le 13 juillet, j'arrivai à deux heures à Paris.

Ce fut le 19 que j'appris au Palais, par la voix publique, que les Anglais nous avaient pris deux vaisseaux de l'escadre de M. Dubois de la Motte (4), et qu'on craignait pour le reste. Cette nouvelle mit la consternation, surtout pour les suites que l'on sentit alors, mais trop tard. Je passai devant la Bourse, où je descendis pour la première fois. J'y appris la confirmation de la nouvelle et que l'on s'attendait à tout voir dégringoler, surtout les actions : elles tombèrent tout d'un coup. J'allai, de là, chez M. de Castagnet, raisonner avec M. de Casaubon (5) qui pensait, comme moi, que nous avions mal fait de nous commettre en mer.

Le 24 juillet, j'allai à Compiègne, où j'appris les particularités de cet événement. Le premier effet qu'il causa à la Cour et parmi nos ministres, fut la consternation. Le deuxième jour, la colère prévalut, et l'on voulait tout tuer.

(1) V. la note 1 de la page 123.

(2) Christine-Henriette de Hesse-Rheinfels (1717-1778), mariée en 1740 à Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie, prince de Carignan, lieutenant général des armées du roi de Sardaigne (1721-1778).

(3) Le 29 avril, l'auteur part pour Condé, l'Hermitage et Lille, d'où il est rappelé à Paris par une maladie grave de sa fille.

Il revient, ensuite, à Lille, à Saint-Omer et à Calais, où il s'occupe de ses affaires personnelles, entre autres celles de ses marais d'Audruick, près Calais, et rentre, enfin, à Paris. .

(4) Le comte Dubois de la Motte, mort en 1764, était chef d'escadre depuis 1751. Il fut promu lieutenant général des armées navales en 1755, et vice-amiral en 1761.

(5) Un des syndics de la compagnie des Indes.

On dépêcha, sur ce premier mouvement, ordre à M. le duc de Mirepoix, qui était resté, chose rare, auprès de la Régence, de revenir sur le champ (1). Ce n'était pas mon avis ; j'aurais voulu traîner une négociation de réparations, pour donner le temps à tous nos vaisseaux de rentrer. Chacun, alors, vit la guerre générale certaine ; on ne parla que de préparatifs ; plusieurs faisaient déjà leurs équipages et, depuis le coup d'œil pareil que j'avais eu, en 1740, à Fontainebleau, au sujet de la mort de l'Empereur, je n'avais pas vu une pareille rumeur. Les officiers arrivèrent successivement de tous côtés pour demander de l'emploi, et cela tint environ un mois sur ce ton-là.

Le 25 juillet, j'allai à la toilette de la Marquise, qui me reçut au mieux, quoique je n'eusse pas paru depuis plusieurs mois, et je vis que ce n'était pas l'assiduité, mais les circonstances qui font tout. J'attribuai ce beau traitement à M. de Soubise que je venais de quitter et qui avait écrit que j'allais arriver, et à la réussite de mon camp de l'année dernière. Elle me retint d'abord à souper. M. de Mirepoix était arrivé cette nuit. Sa femme était au mieux avec la Marquise. Le Roi vint chez elle à l'ordinaire. M. de Mirepoix y fut appelé. Le Roi le traita très bien, quoiqu'il ne crût pas que nous eussions raison, et qu'il l'eût mandé souvent. Cet après-souper fut curieux. Mme de Leyde y était, et les courtisans ordinaires.

M'étant mis au fait, je travaillai avec ardeur à différents mémoires de guerre et de politique. J'en fis un projet de campagne pour entrer sur-le-champ dans les Pays-Bas, percer en homme de guerre dans le bassin de Bruxelles, m'emparer de cette place et ensuite de Namur par le château, suivant le mémoire que j'en avais fait sur les lieux. Par là je prouvais qu'en n'y perdant pas un moment, nous pouvions encore, cette année, prendre Bruxelles et Namur, et, nous

(1) Ambassadeur de France en Angleterre, le duc de Mirepoix revint, sans prendre congé, le 26 juillet 1755, à cause de la capture, sans déclaration de guerre, des deux vaisseaux français l'*Alcide* et le *Lys*, par l'amiral anglais Boscawen.

levant matin, Maëstricht l'année d'après, et qu'alors nous avions des positions certaines en avant, mais que tout serait bien difficile, si nous perdions un an.

M. d'Argenson loua beaucoup mon zèle, me renvoya au maréchal de Belle-Isle, avec qui j'eus une grande conférence de guerre et de politique. Il approuva fort mon plan, me dit que c'était aussi le sien, qu'il avait tout prêt pour cela, mais que nous n'avions nulle raison pour attaquer la reine de Hongrie, que c'était nous attirer inutilement tout le monde sur le corps ; qu'il disait à qui voulait l'entendre qu'il ne fallait pas faire de ceci une guerre de terre, mais une guerre de mer ; que, pour lui, il empêcherait bien encore l'élection du Roi des Romains et que, si l'on avait voulu les payer, il nous aurait procuré la plus grande partie de l'Allemagne pour auxiliaire.

Le voyant penser ainsi, je lui montrai mes plans de politique qui étaient tout conformes aux siens. Aussi les loua-t-il, et je vis que, de bonne foi, il ne désirait pas la guerre. Il ne revenait pas de la perte de sa femme. Il devenait fort sourd et maladif, sa fortune était à son plus haut ; il ne devait pas commettre sa réputation. Il aurait, je crois, mieux aimé être ministre, qui était son vieux désir, ainsi que son ami M. de Séchelles, qui y était enfin arrivé. Cette conversation acheva de m'ouvrir les yeux sur l'état général de l'Europe, et j'allai travailler d'après cela.

Ayant perfectionné mes mémoires politiques, je les lus à M. de Puisieux qui en fut si frappé qu'il n'en revenait pas, et qui me dit que, si j'étais dans le conseil du Roi, on pourrait en parler, mais que j'approchais trop près du but pour qu'on pût me répondre. Il me fit promettre de les montrer à M. Rouillé, chez qui il alla plusieurs fois pour lui en parler. En attendant, je les lus à M. de Séchelles, qui loua mon zèle et me dit que tout cela était vrai, mais qu'on devait le savoir. Je raisonnai avec tous les ministres. On me regardait comme travailleur, et je vis que je gagnais dans les esprits, de sorte que ce voyage fut on ne peut plus flatteur pour moi, et m'ouvrit infiniment les yeux.

Quelques jours après, je donnai ce mémoire à M. Rouillé,

qui en parut si content qu'il voulut le garder et qu'il se déboutonna vis-à-vis de moi. Nous disputâmes quelque temps. C'était un honnête homme et un bon citoyen. Au sujet du premier départ de nos flottes, il m'assura que cela avait été bien balancé et qu'on avait cru ne pouvoir faire autrement; que tout ce que je disais était vrai; qu'il ne fallait pas de guerre de terre, mais qu'il ne voyait pas que la marine seule (qu'il venait de quitter) pût soutenir trois ans nos colonies, et assez pour que nous eussions le temps d'être supérieurs sur mer, et qu'une guerre de mer attirerait l'autre. C'était là toute la question.

Au reste, comme c'était plus en citoyen qu'autrement que je travaillais, que je sentais comment, sans être aidé et dans le secret, j'étais éloigné des choses, je proposais mes idées en tremblant et avec la plus grande défiance de moi-même et avec la plus grande modestie, ce qui réussissait. Ce soir-là, chez M. Rouillé, était l'abbé de Bernis qu'on disait revenir de Venise pour passer à Madrid (1), M. le duc de Nivernois qu'on disait aller en Prusse, tandis que M. le comte de Noailles allait faire des excuses au roi de Sardaigne, pour Mandrin, ce qui paraissait bien honteux (2).

Le 26 et le 28, je chassai dans ce beau jardin de la forêt de Compiègne, mais trop uniforme. Il y avait dix-huit mois que je n'avais chassé avec le Roi, ce qui était bien différent de mon ancienne assiduité. Cependant, je soupai les deux fois dans les cabinets. Le Roi m'y traita bien, ainsi que tout le monde. J'y eus une conversation de guerre curieuse avec M. le duc d'Orléans, dont les idées militaires se réveillaient

(1) François-Joachim de Pierre de Bernis (1715-1794) qui, dès l'année 1751, avait été nommé ambassadeur du Roi à Venise, allait être envoyé, comme le prévoit le prince de Croÿ, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et de ministre plénipotentiaire à Madrid, en septembre 1755.

(2) Mandrin avait été capturé, en mai 1755, sur les terres du roi de Sardaigne dont l'ambassadeur, à fin de réparation, avait demandé que tous ceux qui avaient contribué à son arrestation (ils étaient cent cinquante environ) lui fussent livrés. Il avait aussi demandé qu'on suspendît l'exécution du bandit jusqu'au retour d'un courrier de Turin, mais l'ordre arriva trop tard à Valence, où il avait été mis à mort. Sur quoi, l'ambassadeur de Sardaigne quitta Paris.

comme aux autres. Le premier soir, j'eus le bougeoir. Tous les militaires, surtout à cause des manœuvres du camp dernier, me recherchaient et me demandaient mes idées sur le moment présent. Enfin, on ne peut pas faire un plus agréable voyage que le fut ce premier-là pour moi. Les préparatifs de guerre continuaient. Cependant, on régla des augmentations, et tout était en mouvement. Ce qui me fit le plus de plaisir, c'est que je commençais à être sûr de voir les affaires dans le grand et dans le vrai.

Le 30 juillet, je retournai à Paris et à Ivry. Le 7 et le 8 août, je mis la dernière main au déménagement de mon cher cabinet, que je quittais à regret, ainsi que tout le quartier. J'achevai de vider tout ce qui était dans la maison des Petits-Augustins, et, après avoir prié de bon cœur le Seigneur de me pardonner tout ce que j'avais fait de mal dans cette maison où nous avions passé dix-huit ans pleins, et, par conséquent, toute ma belle jeunesse, sans être fort heureux, mais qui avaient passé vite, je suivis les brancards qui portaient le reste dans l'autre maison : tel fut mon adieu. Rien n'étant prêt dans la rue du Regard, il me fallut mettre tout de côté, par paquets.

Le 5 août, le Roi étant venu faire une course de quatre jours pour tirer, pendant lesquels il ne fit que pleuvoir, et où il demeura à la Meute, j'y allai souper. Il n'y avait pas beaucoup de monde. J'arrangeai mes affaires avec M. de Soubise pour le camp qu'il me dit devoir avoir lieu pour le 26, et je le retins à dîner pour le 24.

Il n'y avait, à souper, que peu de dames : Mme de Pompadour était toujours à la droite, et Mme d'Estrades, à l'ordinaire, à la gauche. On la traitait comme toujours, et elle paraissait fort recherchée des courtisans. Elle ne se doutait de rien. Cependant son affaire était déterminée alors, et M. de Saint-Florentin était peut-être là pour cela. Le lendemain, comme elle partait pour Paris, pour, de là, aller rejoindre le Roi, qui soupait et couchait, ce jour-là, à Saint-Ouen, chez M. de Soubise, à la descente des Bonshommes (1),

(1) Barrière de Chaillot sur la route de Paris à Versailles. Elle tirait son nom des *Bonshommes*, ou *Minimes* de Chaillot.

comme Mme de Pompadour passait, elle reçut une lettre de M. de Saint-Florentin, de la part du Roi, par laquelle il la remerciait de tous ses emplois, lui interdisait la Cour, mais lui laissait ses appointements.

Elle était anciennement l'amie intime de Mme de Pompadour, qui l'avait amenée à la Cour et lui avait fait avoir ses emplois. Mesdames de l'aimaient guère, sans avoir lieu de s'en plaindre. On ne peut trop savoir pourquoi elle s'était, dans la suite, liée à M. d'Argenson contre la Marquise, et le public disait qu'elle avait voulu en mettre une autre à sa place. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle était restée ouvertement l'amie intime de M. d'Argenson, malgré sa brouillerie déclarée avec la Marquise. Celle-ci paraissait avoir méprisé cela, jusqu'alors, mais l'on dit que des emplois qu'elle avait voulu faire donner par elle seule ayant fait craindre à la Marquise qu'elle voulût s'attirer le crédit, elle se servit du sien pour la supplanter tout à fait.

M. d'Argenson fut consterné, et craignit pour lui, mais cela n'eut pas de suite. Mme d'Estrades était femme d'esprit, avait un grand fonds de lecture de livre de Cour, et était serviable. Je ne l'avais connue que telle, et je la regrettai pour moi.

Je partis de la Meute à minuit et demi, dans la chaise à deux de ma mère, sur avant-train. Je m'aperçus, d'abord, que son vieux cocher, qui menait toujours, s'endormait. Je parlai pour le réveiller et j'étais attentif, dans Paris, à la manière de mener, mais, en approchant de la porte Saint-Bernard, je me négligeai et je vis trop tard qu'il dormait. Je ne pus baisser la glace à temps, parce que la pluie avait gonflé le bois. Mon laquais dormait, de sorte que ce misérable manqua la porte et alla donner si rudement sur la borne de droite, que la petite roue passa par-dessus, ce qui fit sauter la cheville ouvrière et jeta le cocher, la tête en bas, sous les brancards. Je criai à mon palefrenier à cheval, qui allait devant, qui arrêta adroitement les chevaux et l'avant-train. Le garde du port, qui était à l'entrée, accourut légèrement et nous aida à merveille et avec désintéressement. Des ouvriers

qui passaient aidèrent à porter le cocher, comme mort, au corps de garde, où il était affreux. De là on le porta chez un bon chirurgien qui se trouva heureusement dans la rue vis-à-vis. J'aidai à tout cela et, étant chez ce chirurgien, il lui rasa la tête, la trouva cassée en quatre endroits, et la mâchoire aussi; enfin, cet homme en sang, sans presque de connaissance, était un vilain spectacle. J'aidai à le panser, pendant deux heures, et ne le quittai qu'au jour, l'ayant vu coucher et toutes ses plaies bandées. Mon palefrenier François me ramena.

Le 10, le temps me pressant, pour ne pas perdre le fil de ce moment de politique si intéressant et voir M. de Soubise pour m'arranger pour le camp, j'allai à Compiègne. J'arrivai le soir, comme M. de Gesvres donnait une jolie fête avec toute la galanterie et aisance de l'ancienne Cour, dont la nôtre était bien éloignée. J'y soupai; tout y fut bien. J'eus, devant, avec MM. de Cremilles et de Soubise, une conversation curieuse. M. de Soubise était persuadé que, quelque envie que l'on eût d'empêcher la guerre, qu'il désirait fort, nous y serions forcés. M. de Cremilles pensait, comme moi, qu'elle nous aurait été favorable cette année, mais qu'elle était douteuse l'année prochaine, et dépendait du sort des batailles.

Le 11, je chassai avec les chevaux du Roi : belle chasse après laquelle il fit un joli tiré de faisandeaux. Mais, le soir, il soupa au petit Château. Je n'avais pu voir la Marquise, devant, et je fus attrapé. Le lendemain, je ne pus avoir de chevaux et je tombai mal, ce voyage-là. Je me dédommageai en passant la journée avec MM. de Séchelles et Rouillé, à me mettre bien au fait des affaires générales. Je me confirmai dans mes plans que l'on aurait tort de faire une guerre de terre; c'était le système de tous les ministres, mais M. Rouillé craignait toujours que notre marine seule ne pût soutenir nos colonies, ni être rétablie assez à temps pour empêcher que nous ne perdions tout. C'était sur quoi l'abbé de la Ville avait toujours appuyé, je crois, mal à propos, et mon avis était toujours que nous aurions pu, en nous y pre-

nant bien, nous soutenir par la marine seule en tirant en longueur.

J'appris, alors, que les Anglais faisaient, soit par noblesse de justice, ou retenus par leur Roi ou ses alliés, une grande faute qui nous était bien utile; c'était de ne point attaquer nos vaisseaux marchands et de tout laisser passer librement. Cela donnait le temps à nos flottes marchandes de rentrer, ce qui était bien heureux, car notre commerce avait plus de 60 millions en mer. Nous étions, en cela, plus heureux qu'on ne l'avait pu espérer et, dans la persuasion où nous étions qu'ils nous prendraient tout, nous avions ordonné le rétablissement des batteries de la Patte d'Oie et du Risban, pour soutenir la rade de Dunkerque en bon fascinage, comme pendant la guerre. M. de Soubise y alla pour cela, et y fit vivement travailler.

J'appris aussi, alors, que nous avions donné avis, par une simple notification, de l'enlèvement de nos vaisseaux, et que nous attendions le retour d'un courrier d'Espagne. Comme je m'y destinais, je l'avais étudiée et j'assurai qu'elle ne répondrait rien de bon. En effet, elle répondit qu'elle ne voulait pas de guerre, et qu'elle offrait sa médiation. Alors, on vit que le Roi ni personne ne voulait la guerre; que la Marquise, qui était plus premier ministre que jamais, ne la voulait absolument pas; que l'on voulait tourner cela en seule guerre de mer, et tous les militaires qui étaient accourus virent qu'il pourrait bien n'y avoir rien. Aussi les esprits, si échauffés d'abord, se calmèrent beaucoup. . . . . . .
. . . . (1).

Le 5 octobre, en entrant dans la galerie des Réformés, j'appris en même temps la mort de M. le prince de Dom-

(1) Le 19 août, M. de Croÿ part pour le second camp d'Aimerie, qui s'organise, comme le précédent, sous les yeux de M. de Soubise. Mais le mauvais temps empêchant les manœuvres commencées le 27, les troupes prennent leurs cantonnements jusqu'au 14 septembre, date à laquelle les exercices recommencent. Elles se séparent le 25.

De retour à l'Hermitage, M. de Croÿ, après y avoir chassé, prend le chemin de Fontainebleau, où il arrive le 5 octobre.

bes (1) et le commencement de son deuil. Cette mort laissait trois morceaux de la plus grande importance, où concouraient tous les princes, savoir les Suisses, les carabiniers et le gouvernement de Languedoc. Malheureusement, la première personne qui me l'apprit était le petit Sorba (2), qui m'offrit un habit noir. Je l'acceptai de premier mouvement, sentant bien que la différence de taille ne passerait pas aisément. A peine fus-je affublé de cet habit de *Chauchot*, que tout le monde en fit des plaisanteries. Je fus piqué qu'arrivant d'un camp où j'avais bien fait, on ne songeât qu'à un habit que j'avertissais d'emprunt. J'allai chez la Marquise, qui me reçut bien. Les plaisanteries y redoublèrent, et elles me rendirent service en me faisant voir que je devenais hardi, même à la Cour où j'avais tant souffert de ma timidité. Loin de me déferrer, je tançai vivement les courtisans, dans des temps si sérieux, de n'être occupés que des habits : je leur dis que j'étais bien aise de voir que cela seul pouvait les occuper ; que c'était une marque que la position n'était pas si critique qu'on le débitait. La Marquise prit mon parti de bon ton, et la manière courageuse dont je soutins cette plaisanterie la ralentit et me fit honneur. Le soir, M. de Caraman le fils (3), à qui j'aurais été heureux de ressembler d'esprit comme de corps, me prêta un autre habit et me délivra de cette importune plaisanterie. Cela me fit remarquer avec humeur la vérité de ce proverbe qu'à la Cour on passe les vices, et non les ridicules, et que c'est avec raison que la Comédie dit : « Donnez-lui plutôt un bon ridicule ; cela demeure ! » Cette remarque prouve mieux que tout le faux des Cours.

(1) Louis Auguste de Bourbon (1700-1755), prince de Dombes, fils de Louis-Auguste, duc du Maine, fut créé maréchal de camp en 1734, et promu lieutenant général l'année suivante.

(2) M. Sorba, ministre plénipotentiaire de Gênes auprès de la Cour de France.

(3) Victor-Maurice de Riquet, comte de Caraman, né en 1727, d'abord mestre de camp du régiment de dragons de son nom, chambellan de Stanislas, roi de Pologne, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, avait épousé, en 1750, Marie-Anne-Gabrielle-Josèphe-Françoise-Xavière d'Alsace de Hénin-Liétard.

A cela près, je fus accueilli de tout le monde, et surtout du militaire, avec de vrais égards, et je me vis (ce pourquoi j'avais travaillé toute ma vie) hors du commun et sur le chemin de la grande réputation. Il fallait la mériter, et j'y tâchais.

Ce même matin, M. de Lautrec, officier de carabiniers, mourut subitement dans l'antichambre du Roi (1), ce qui frappa bien tous ceux qui ne songeaient pas à la mort, c'est-à-dire presque tout le monde.

Le 6 octobre, je parvins à voir M. de Soubise. Comme la foule de la jeunesse chassante était terrible, que j'avais grand désir de n'y être plus confondu et de souper avec le Roi, sans cette chasse que j'avais commencée à ce même Fontainebleau, il y avait environ dix-huit ans, je commençai par l'en entretenir : il en parla et l'obtint.

Je lui parlai, ensuite, des deux grâces que je pouvais désirer : des honneurs, affaire attaquée l'année précédente, ou, au moins, du Cordon bleu. M. de Soubise m'avait toujours conseillé de m'attacher à cette seconde chose, et me promit d'en parler. Il paraissait, se voyant à la tête de la grande noblesse, marchant presque de pair avec les princes du sang, être bien aise de produire la noblesse, ce que la Marquise aimait aussi, s'en sentant flattée. De plus, M. de Soubise pouvait vouloir faire distinguer les officiers généraux de ses camps. Je lui demandai si j'en devais parler à M. d'Argenson, pour le faire demander au Roi des deux côtés. Il l'approuva. J'allai trouver M. d'Argenson, qui me dit les choses les plus flatteuses, et beaucoup trop, allant jusqu'à me dire qu'ils me regardaient comme allant à tout ce qu'ils avaient de meilleur.

Je lui fis part de mon idée, l'appuyant sur ce qu'il avait fait avoir des cordons rouges pour ses camps de paix ; qu'il en ferait bien avoir des bleus ; que cela encouragerait pour

(1) Marc-Antoine, comte de Toulouse et de Lautrec Saint-Germier, ancien page du prince de Dombes dont la mort l'avait vivement affecté, était lieutenant-colonel des Carabiniers. A la nouvelle du décès du prince, il s'était trouvé mal dans la chambre du Roi et était mort peu d'instants après.

cette espèce de service, assez négligé d'ailleurs ; que cela réveillerait les grâces pour le militaire et la noblesse. Il approuva entièrement mon idée et me promit nettement d'en parler au Roi avant le 1er janvier.

De là, j'allai à l'Ordre, où il y avait une affluence affreuse et, malgré cela, j'y fus appelé sans avoir chassé. Nous descendîmes dans les cabinets. Nous y fûmes la plupart des revenants des camps, Poyanne entre autres, grand favori, à qui le Roi en parla un moment, mais si en passant, que je voyais avec douleur que, quoiqu'il y fût propre, il ne voulait pas s'attacher à rien de militaire.

Après le souper, je trouvai un moment pour remercier la Marquise et lui demander la permission de solliciter une nouvelle grâce dont M. de Soubise lui parlerait.

M. de Soubise, que j'eus bien de la peine à joindre, pour convenir de la manière de suivre l'affaire du cordon, me conseilla de revenir à Fontainebleau. Ce fut un ordre. Parti le 7 octobre de cette ville, j'y revins le 11. Etant entré chez le Roi, je trouvai M. de Forceville, attaché à M. de Soubise, et qui m'avait envoyé l'ordonnance pour la chasse. Je le priai de demander un rendez-vous à M. de Soubise qui, l'ayant appris, me chercha, le soir, à l'Ordre. Il me dit qu'il en avait parlé à la Marquise ; qu'elle lui avait répondu que cela lui paraissait convenable (car elle était toujours de son avis et c'était lui qui avait le principal ascendant sur son esprit) et que, le lendemain 12 octobre, à sa toilette, je pourrais lui en parler en particulier. D'ailleurs, M. de Soubise me mangea d'amitiés.

Le lendemain, j'allai à la toilette comme elle entrait. Je lui dis à l'oreille que M. de Soubise m'avait engagé à lui parler pour moi pour le cordon bleu ; qu'elle savait mes raisons. Elle me répondit, en souriant : « Vous êtes bien fait pour cela ! » et passa. La conversation devint générale ; on parla de nos camps, et je badinai comme les autres. Devenant plus hardi, je rendis justice au mérite de plusieurs, ce que je faisais volontiers, et ce qui me faisait aimer et je vis de plus en plus combien cela m'avait acquis de considération.

Le duc d'Havré entra. J'allai l'embrasser, le tirer à quartier pour causer quelque temps, car nous nous aimions beaucoup, et nous soutenions mutuellement tant que nous pouvions. Je craignais seulement que les démarches que je faisais pour le cordon bleu n'altérassent cette union. Nous nous rapprochâmes ensemble de la toilette, et les plaisanteries étant devenues générales, car c'était assez le ton des courtisans, mais non celui de la Marquise, qui était meilleur, elle m'appela et m'invita obligeamment à venir, ce soir-là, souper chez elle. Je profitai de l'occasion pour lui dire un mot à l'oreille : « Au moins, Madame, je vous supplie de remarquer que ce que je vous ai demandé tout à l'heure n'est qu'autant que je ne ferai pas de tort au duc d'Havré que voilà ! Vous sentez, là-dessus, ma délicatesse ! » Elle parut en être contente, et me répondit : « Cela est très bien et très convenable comme cela ! » Et je repris ma conversation avec le duc d'Havré, à qui je n'en parlai pas encore, n'étant pas temps.

Ayant rendu compte de tout cela au prince de Soubise, nous convînmes de suivre cette affaire, mais qu'il y avait encore du temps, car il était incertain que le Roi en fît encore cette année, quoiqu'il y en eût plusieurs de vacants. J'étais honteux de demander déjà cette grâce, voyant la quantité de lieutenants-généraux ou inspecteurs qui ne l'avaient pas, et ne voyant pas de maréchal de camp l'avoir sans emploi à la Cour, mais M. Boulanger, premier commis de M. de Saint-Florentin, et MM. de Soubise et d'Argenson m'engageaient à passer là-dessus et à l'emporter à titre de grande noblesse et de service de guerre et de paix. Cela aurait été d'autant plus flatteur, que le duc d'Havré ni moi ne tenions en rien à la Cour, et que nous aurions été les premiers à faire revivre cela, pour l'ancienne noblesse, simplement, car, depuis bien longtemps, on n'en avait donné qu'aux charges. D'un autre côté, je sentais combien cela allait me créer d'envieux.

Au souper intime chez la Marquise, je fus reçu au mieux. Le prince de Condé et M. de Soubise étaient à ses côtés. On me badina sur ma dévotion ; je la soutins fermement. La Mar-

quise m'en estima davantage. On plaisanta des camps, de mon zèle, de ma timidité, et tout cela à mon avantage. Après le souper, la conversation étant militaire, je pus y tenir un des premiers rangs. En général, cela fut très agréable pour moi. Le Roi fit une partie, puis causa avec nous et se retira avec elle. Ayant vu que, pour lors, je n'avais plus rien à faire, je convins avec M. de Soubise de nous retrouver à Choisy, et je partis le lendemain.

Le Roi revint le 15 à Choisy, et j'y allai.

Le 16, nous n'étions presque que des anciens. Voici les noms de ceux qui y couchèrent : MM. de Croissy, de la Vallière, d'Ayen, de Gontaut, de Bauffremont, de Sourches, de Chevreuse, le petit de Coigny (pour la première fois ; il en était gouverneur, mais pas encore en fonctions, Champcenetz exerçant toujours) (1) ; de Mirepoix et de Soubise. Les personnes qui y vinrent souper furent MM. de Croÿ, Clare, de Fleury, de Monaco, de Beauvau. La Marquise était de plus en plus dominante. De l'autre côté du Roi, à la place de Mme d'Estrades, où elle avait été si longtemps, était la grande Brancas. Les autres femmes étaient la sœur du baron de Montmorency et Mme de Coigny. Les princes y étaient aussi, savoir le duc d'Orléans, le prince de Condé et le comte de La Marche. Ils faisaient vivement leur cour, à cause de la dépouille du prince de Dombes, qui était encore à partager (2).

(1) Louis Quentin de Richebourg, marquis de Champcenetz, premier valet de chambre du Roi, gouverneur des bourgs et châteaux de Meudon, Bellevue et Chaville, capitaine des chasses desdits lieux, avait épousé, en 1722, Thérèse-Louise Trévillon.

Le gouverneur de Choisy était Marie-François-Henri de Franquetot, marquis, puis duc de Coigny, né en 1737, mestre de camp général des Dragons en 1754, brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, maréchal de France en 1816, marié, en 1755, à Olympe de Bonnevie. Il succédait, dans le gouvernement de Choisy, à son père Jean-Antoine-François (V. la note 1 de la page 60), mais à cause de son jeune âge, M. de Champcenetz exerçait, pour lui, depuis quelques années.

(2) La plus importante des charges exercées par le prince de Dombes était celle de colonel général des Suisses et Grisons, dont il avait reçu la survivance en 1710. Il eut aussi le gouvernement général du Languedoc en survivance du duc du Maine, son père, en 1712, et le régiment des Carabiniers, après la démission de celui-ci, en 1736.

Le duc d'Orléans demandait les Suisses, ou au moins les Carabiniers. La suppression de ce beau corps faisait l'histoire du jour. Je montrai un mémoire très fort que j'avais fait pour sa conservation. Je ne parlai de ma grande affaire du cordon qu'au prince de Soubise, qui m'invita à sa chasse le surlendemain. D'ailleurs on politiqua, en particulier, sur tout ce que j'ai dit là-dessus, et, pendant qu'on jouait, j'allai écrire chez M. de Sourches. On soupa de bonne heure, et je revins à Ivry à minuit.

Du 16 au 24 octobre, je restai à Ivry, hors une nuit à Versailles et plusieurs courses. Le 16, comme j'allais par la plaine à Paris, je m'arrangeai pour rencontrer M. de Soubise, qui m'avait dit que le Roi lui avait accordé la grande grâce de s'en retourner en chassant par la plaine d'en bas, chose très rare. A trois heures, les voyant, de ma fenêtre, dans la remise devant la maison, je partis, et, faisant semblant de les rencontrer par hasard, j'allai les joindre. Ils m'offrirent de tirer quelques coups : je le refusai, mais je m'amusai singulièrement à les voir tirer, surtout M. de Soubise, les perdrix en l'air. L'affluence du gibier qu'ils avaient poussé devant eux vers Paris, et qui était obligé de revenir, était étonnante. De là, j'allai travailler chez Desjobert, et mettre des ouvriers à l'hôtel. Je traçai la chapelle et le restant des ouvrages, et j'y retournai tous les deux jours, pour les presser.

Le 18 au matin, je ne pus joindre qu'à une heure M. de Soubise dans la plaine Saint-Denis : je trouvai qu'il n'était qu'avec M. le prince de Condé qui, quoique borgne et ayant la vue basse, tirait à merveille; M. de la Vallière, M. de Castries et moi. C'était la première fois que je chassais dans la vraie plaine de Saint-Denis, dans la meilleure réserve du Roi. Je m'en faisais une grande fête, mais il me manquait plusieurs choses, mes chevaux et chiens étant en Flandre. Je les joignis lorsque, tout en marchant, ils faisaient beau feu le long du pavé. C'était une attaque. Je me mis en rang, mais la pluie vint. On se mit à déjeuner. M. le prince de Condé et moi n'en fîmes rien, parce que c'était un samedi, et

qu'il n'y avait que du gras. La pluie étant diminuée, je pressai le prince de Condé à faire recommencer, malgré la pluie qui reprenait à chaque instant. On fit quelques rabats et, ensuite, nous entrâmes dans les fameuses vignes de Saint-Ouen, le long des basses-cours de la petite maison du prince de Soubise, où il élevait ses beaux faisans pentelés blanc et rouge (1). Je ne pouvais me résoudre à les tirer, tant ils étaient beaux. A la fin, j'en tirai un. L'affluence de gibier était étonnante, mais la pluie ayant repris bien fort, je tirai peu, craignant de blesser quelqu'un. Nous fîmes deux fois le tour de ces belles vignes, après quoi on compta le gibier au bout de l'allée de M. de Gesvres. Ceux qui en avaient le plus avaient quatre-vingts pièces. Nous fîmes encore, après, une belle battue, malgré la pluie, et, à la nuit, on se sépara. Je remerciai bien M. de Soubise à qui je devais tout ce qui m'arrivait d'agréable. Mon carrosse de remise pensa me laisser en chemin, et je revins tard à Ivry.

Le 20 octobre, j'allai, à la pointe du jour, à Paris, voir les ouvrages de l'hôtel, et pour la chapelle ; de là, prendre Desjobert que je menai chez M. de la Corée (2). Un de ses oncles, évêque, qui y était, nous mit bien au fait des affaires du Clergé : il nous assura que ce qui les avait retardés à donner leurs remontrances sur les affaires du temps, était la difficulté de pouvoir dire qu'ils étaient d'un sentiment unanime ; qu'ils pensaient pourtant tous que c'était le goût général d'éviter tout joug et subordination qui faisait crier contre l'Archevêque de Paris ; que le grand nombre d'athées ou de peu dévots qu'il y avait, voulait secouer le joug de la religion ; que c'était pour cela que l'on attaquait la Bulle, et

(1) Le faisan « pentelé blanc et rouge » doit être ce que Buffon appelle le « faisan varié », c'est-à-dire issu d'un faisan blanc et d'un faisan ordinaire. L'auteur de l'*Histoire naturelle* le dit comparable au *paon* issu d'un paon blanc, et d'un paon ordinaire ; d'où, sans doute, l'origine du mot *pentelé*.

(2) Charles-André de la Corée, seigneur de Saint-Ouen, né en 1720, maître des Requêtes depuis 1749, devint président du Grand Conseil en 1756, intendant de Montauban en 1758, et de Franche-Comté en 1761 ; veuf, depuis 1754, de Marguerite-Honorée Champon, il se remaria, en 1757, à Mlle Guyon, fille du directeur des Monnaies.

qu'il fallait la soutenir, mais agir avec beaucoup de modération. A tout cela, il me paraissait que tous les Evêques pensaient bien pour la religion, mais agissaient avec mollesse, comme leur chef, le cardinal de La Rochefoucauld (1) qui, cependant, venait d'avoir la feuille des bénéfices. On s'étonnait qu'à tous égards, il l'eût acceptée, surtout dans ces circonstances. Au reste, ce fut le 23 que le Roi donna sa réponse au Clergé. Elle portait que le Roi voulait que la Bulle fût loi de l'Etat; qu'il maintiendrait toujours le Clergé, mais qu'il voulait que le silence fût observé. Cela continua de mécontenter les deux partis, et, le 26 octobre, l'assemblée du Clergé, qui avait tant fait craindre, se sépara tranquillement.

A midi, je sortis de Paris, et, par le seul beau jour qu'il y eût eu, je chassai jusqu'à la nuit, avec délices, à Aubervilliers, où il y avait un gibier prodigieux. De là, j'allai dans le nouvel hôtel de la rue du Regard, où je m'habillai, pour la première fois, dans ma chambre, qui était finie. De là, par Issy, j'allai à Versailles, où je fis une visite à Mme de Marsan, chez qui la princesse de Condé, toute grosse, était avec bien du monde. De là, j'allai souper agréablement chez Mme Rouillé, où je trouvai le maréchal de Belle-Isle à qui je chantai un peu pouille, pour les Carabiniers, contre qui il était. De là, j'allai, le soir, chez M. d'Argenson à qui je dis la même chose. Il me dit que cela devenait une affaire de Cour si embrouillée, qu'il n'y voyait plus goutte. En effet, tous les Princes les demandaient. Je lui parlai de mon cordon bleu. Il me promit toujours d'en parler quand je voudrais. De là, j'allai au coucher où je pris congé de M. de Soubise, et m'arrangeai avec lui. Enfin, je vis le Roi et me retirai chez moi, ayant fait bien des choses dans un jour, comme c'était mon goût.

Le 21, j'allai à l'audience d'arrivée de M. de Fitztom (2) chez le Roi et chez Mme la Dauphine. Il fit très bien ses

(1) Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld (1701-1757), archevêque de Bourges en 1729, abbé de Cluny en 1747, cardinal la même année, ambassadeur à Rome en 1748, Grand Aumônier de France en 1756.

(2) M. de Witzthum, ministre du roi de Pologne à la Cour de Louis XV.

harangues, et de bonne grâce, surtout celle de la Dauphine, propre au sujet. A cette harangue, en rang des personnes titrées, était la Marquise, qui avait, devant elle, la jolie Mme de Tessé (1), pleine de grâce. Elle venait d'être mariée. La Marquise lui reprocha de faire des grimaces en causant d'amitié, et d'une espèce de ton de conseil avec sa tante Mme de Villars (2), grande dévote. Il y avait de bonnes remarques à faire à tout cela, en philosophe.

En sortant, j'accostai la Marquise ; je lui dis que j'allais faire un tour chez moi ; que ma mère avait été bien sensible à ses bontés, quand je lui avais dit qu'elle voulait bien s'intéresser pour mon cordon bleu, et que je la priais de me conserver cette bonté dans un mois. Elle me reçut au mieux et me donna espérance. Je lui donnai la main jusqu'à sa chaise, j'en remerciai M. de Soubise, qui me fit mille amitiés. Ainsi, en peu de temps, je fis tout ce que j'avais à faire à Versailles. Je rentrai au dîner du Dauphin, qui était enfin mieux, après avoir bien inquiété. Son écuyer, qu'il avait tué (3), l'avait aussi bien dérangé. La Dauphine n'attendait que le moment d'accoucher. C'était déjà sa septième couche ou fausse couche. De là, j'allai prendre mon café au lait chez M. de Séchelles, qui me fit bien des amitiés. Il but de bon cœur à la santé de Mlle de Buire (4), qui m'avait écrit une belle lettre

(1) Adrienne-Catherine de Noailles, née en 1741, fille aînée du duc d'Ayen, ensuite duc de Noailles, avait épousé, le 26 juin 1755, René Mans de Froulay, comte de Tessé, né en 1736, Premier Écuyer de la Reine, maréchal de camp en 1770, lieutenant général aux gouvernements du Maine, du Perche et de Laval en 1784.

(2) Amable-Gabrielle de Noailles (1706-1771) avait épousé, le 5 août 1721, Honoré-Armand, marquis, puis duc de Villars (fils du maréchal), brigadier en 1734, membre de l'Académie française la même année.

Elle était dame d'atours de la Reine depuis 1742.

(3) En août 1755, le Dauphin avait tué accidentellement, à la chasse, Yves-Jean-Baptiste de la Boissière, marquis de Chambors, écuyer du Roi et le sien, âgé de 27 ans, et marié depuis six mois. Désolé de ce malheur, le prince fit tout ce qu'il put pour adoucir la douleur de la veuve de l'infortuné gentilhomme, et pour lui venir en aide, ainsi qu'à son enfant. (V., dans le *Journal* de Luynes, la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, t. XIV, p. 413.)

(4) Mlle de Buire était une des filles de Guillaume de Mailly, marquis du Quesnoy, seigneur de Buire-au-Bois. (V., la note 2 de la page 2.)

pour lui, et touchante. Ils étaient faits pour s'aimer, ayant tous deux un mérite supérieur. A quatre heures, je montai là en chaise, je passai à Paris chez Desjobert, et je revins souper à Ivry, où je trouvai le prince de Ligne avec Mme d'Epinay, et nous fûmes gaillards. . . . .
. . . . (1).

Le 2 décembre 1755, j'arrivai pour coucher, pour la première fois, dans notre nouvel hôtel de la rue du Regard. Je trouvai ma mère contente et magnifiquement établie, et mes enfants en bonne santé, à la différence de leur état au printemps.

Je n'avais jamais habité un si grand appartement. Je m'y perdais et je regrettais le quartier que nous avions quitté, pour en prendre un si éloigné. A cela près, j'étais obligé de trouver la maison belle, mais mes enfants étaient bien haut, et pas trop bien. Enfin, nous nous mîmes à nous arranger.

Mon premier soin fut de mettre en train les deux grandes affaires Audruick (2) et le cordon bleu.

Pour le cordon bleu, deux jours après mon arrivée, j'allai chez M. de Soubise, avec qui je fis mon plan. Il me dit qu'il ne croyait pas à la guerre de terre, et qu'il y aurait encore un camp de paix. Je retins pour en être. Le 6, j'allai à Versailles. Le 7, j'allai à la toilette. Comme j'avais parlé à la Marquise du cordon bleu, il n'y avait que six semaines, à Fontainebleau, et que je croyais que le prince de Soubise avait arrangé cela avec elle, et qu'ainsi la réussite, quoique je la trouvasse prématurée, était certaine, je ne fis que m'approcher de sa toilette, et lui dire que le prince de Soubise m'avait dit que je pouvais espérer sur des bontés, sans nommer pourquoi. Elle me dit, de l'air le plus obligeant, que j'y pouvais sûrement compter. Sur cela, je me retirai fort satis-

(1) Le 24 octobre, départ pour Valenciennes, Condé, l'Hermitage. Après six semaines passées à chasser et à s'occuper de ses affaires, le prince de Croÿ rentre à Paris (2 décembre).

(2) Le prince de Croÿ était en procès avec l'administration, au sujet des marais d'Audruick, près Calais, dont il était propriétaire. (Audruick, chef-lieu de canton du Pas-de-Calais, à 22 kil. N.-O. de Saint-Omer, d'où l'on tire, aujourd'hui encore, de la tourbe.)

fait, croyant l'affaire assurée, et m'étonnant de l'aisance dont j'y avais réussi de si bonne heure.

Je demandai à M. de Soubise si j'en parlerais encore à M. d'Argenson, qui m'avait offert, à Fontainebleau, de le demander pour moi. M. de Soubise me dit qu'oui, et qu'il fallait toujours suivre les grandes routes. Ce conflit, dans un temps où il était brouillé à couteaux tirés avec la Marquise, m'étonna. Cependant j'en parlai, à la chapelle, avec M. d'Argenson, qui me dit de lui faire donner un mot de lettre pour mettre dans son portefeuille, et qu'il y ferait tout de son mieux, étant très content de moi ; et c'était de bonne foi, à ce qu'il paraissait.

Je retournai à Paris, arranger mes batteries : je formai deux lettres que ma mère eut la bonté d'écrire, l'une pour la Marquise, l'autre pour M. d'Argenson, et elle en fit une troisième pour M. de Saint-Florentin, que j'avais vu à Versailles, et qui m'avait dit qu'il me proposerait toujours, en demandant si la Marquise était prévenue. Je retournai à Versailles le 13, mais ne vis pas la Marquise, et je revins sans rien faire. M. de Soubise que j'y avais bien cherché, m'ayant dit que tout dépendait de savoir si le duc d'Havré pressait pour cette fois, je dis toujours que je ne voulais pas lui faire tort. Je le demandai à M. de Saint-Florentin, qui me dit qu'il ne pressait pas, pour cette fois.

M. de Soubise m'ayant dit qu'il se rendrait chez ma mère qui lui demandait rendez-vous, le 16 décembre je retournai à Paris pour l'en avertir. Il y vint, en effet; il répondit à tout au mieux, de l'air le plus attaché et de la politesse la plus grande et la plus noble. Ma mère lui remit la lettre pour la Marquise. Il s'en chargea de bonne grâce et, sur tout cela, je continuai de voir l'affaire assurée. Ce fut dans cette position que j'allai, le 17, à Versailles. Ce soir-là, à son jeu de la nuit, je donnai à M. d'Argenson sa lettre : il promit toujours merveille.

Le 18, c'était jour de toilette. J'y allai; M. de Soubise n'était pas encore arrivé, et, comme il avait la lettre, et que j'attendais qu'il l'eût donnée et qu'il eût réappuyé, je me tenais

à l'écart. Tout à coup, la Marquise m'appela et, d'un visage à l'ordinaire, me dit : « J'ai reçu une lettre de madame votre mère, mais comme je ne sais comment lui mander cela, je vous charge de lui dire qu'il n'y a rien à faire pour le cordon bleu, à présent que le Roi a d'autres arrangements. Ainsi, dites-le lui, et je ne lui répondrai pas. »

De l'espérance la plus grande, je me vis culbuté tout à fait. Je ne me déferrai pas, et je lui dis : « Mais, madame, cela m'étonne ; c'est M. de Soubise qui doit vous remettre cette lettre, et il n'est pas encore arrivé ! » Elle me dit : « Oui, mais il me l'a envoyée, il y a trois jours, par Gontaut ! » Cela m'étonna encore plus. Je lui répondis : « Ma mère, sur ses vieux jours, sera bien touchée, car ce n'était qu'à regret qu'elle se restreignait à la demande du cordon bleu. Elle croyait pouvoir espérer mieux que cela pour moi (entendant les honneurs) ! » A quoi elle me répondit du même air tranquille : « Oh ! pour les honneurs, c'est une imagination ! Il ne faut plus que vous pensiez à cela du tout ! »

En deux mots, je me voyais, sans avoir pu m'y attendre, culbuté, avec tant de peines perdues ! Comme c'était devant tout le monde, mais à l'oreille, je me retirai à la cheminée pour rêver un moment, puis, pour au moins gagner du temps, je me rapprochai et je lui dis que je la suppliais, au moins, de me laisser attendre, pour dire cela à ma mère, que M. de Soubise lui eût rendu compte des choses dont il était chargé en particulier. Elle me répondit tranquillement : « A la bonne heure ! Cela est égal ! » A quelque temps de là, elle me rappela et me pria à souper pour le soir, comme à l'ordinaire.

Je me retirai, ayant de quoi réfléchir, ne comprenant pas pourquoi M. de Soubise, après m'avoir poussé de lui-même à demander cette grâce, et dit tant de belles choses chez ma mère, s'étant offert à donner la lettre, m'ayant dit que tout dépendait si le duc d'Havré le voulait pour cette fois, et, à Fontainebleau, en ayant parlé au mieux, pourquoi, après cela, il envoyait la lettre par un autre courtisan que je n'avais pas prévenu, qui pouvait m'avoir desservi ; enfin pourquoi, en me traitant toujours bien, paraissant content de

moi, tout était, tout d'un coup, culbuté! Je résolus de voir si M. de Soubise ne se déferrerait pas à son arrivée, et avant qu'il eût vu la Marquise. J'apostai un porteur pour m'avertir chez le duc de Gesvres (dont la maison nous était de grande ressource), dès qu'il arriverait.

On m'avertit à temps. Je le saisis au gobet, et je lui demandai d'abord comment il se pouvait qu'il eût envoyé la lettre par Gontaut, pour lui faire voir que je savais tout. Il ne se dérangea point, et me dit qu'en sortant de chez ma mère, il avait passé chez Gontaut et que, voyant qu'il allait partir pour aller chez la Marquise, il lui avait donné la lettre. Je lui dis qu'apparemment il m'avait desservi. Il me dit qu'il ne l'en croyait pas capable. Sur quoi, je lui dis la conversation. Il ne parut pas étonné, et il répondit : « Apparemment qu'ils ont d'autres arrangements! » Je le pressai, en le suivant jusque chez la Marquise, de tenir ferme et de tâcher de rétablir cela. Il me dit qu'il en parlerait, mais que cela lui paraissait difficile.

Je restai donc aussi étonné que devant. Je demeurai quatre jours de suite à Versailles à suivre cela, et je ne pus rien découvrir. Le 20, M. d'Argenson devant travailler, M. de Soubise me conseilla de le presser, et me dit qu'il ne fallait pas croire que la dame fît la liste elle-même; qu'il fallait toujours aller directement aux ministres; que c'était sa façon de penser. Ce langage m'étonna encore plus. Je me rappelai l'histoire assez semblable de mon affaire de M. de la Fare, où j'avais vu, sans le voir, la perte de M. de Maurepas, deux jours devant l'évènement. La Marquise faisait tout, surtout pour les grâces de Cour. Elle était à couteaux tirés, ouvertement, avec M. d'Argenson. Je craignis non seulement de manquer mon affaire, mais de me casser le col, et je le priai, au lieu de suivre l'affaire, de trouver bon que j'aille dire à la Marquise que j'allais retirer toutes mes demandes, dès que cela lui déplairait, espérant, par là, gagner une promesse pour l'avenir prochain. Il ne le voulut pas, et continua de me conseiller de presser par le ministre. J'allai donc lui faire un petit mémoire que je lui donnai. Il le mit à côté de la lettre

de ma mère, devant moi, dans son portefeuille, qui était bien gros, car ce n'était que le quatrième travail, depuis Fontainebleau. Et encore, le Roi étant revenu tard de la chasse, parce qu'il avait attendu, malgré le mauvais temps, que le cerf fût revenu de l'inondation, ce travail fut remis pour plusieurs jours, de sorte que tout traînait beaucoup,

M. d'Argenson me demanda comment la Marquise pensait. Je lui dis, naturellement : « Pas trop bien ! » Il me dit qu'il en augurait mal pour la réussite, que le Roi ne lui répondrait rien, mais qu'il y ferait de son mieux. Je trouvai cela plus naturel, et l'air plus vrai, et, n'ayant pu voir la Marquise, je revins à Paris le 21 décembre, dire ces mauvaises nouvelles à ma mère. Je lui rapportai aussi que, le soir même du jour que la Marquise m'avait dit ces choses désagréables, étant à souper chez elle, elle avait dit à l'oreille du prince de Soubise : « A propos ! je ne vous donnerai plus de peine pour des refus, car... » Je ne pus entendre le reste, mais je crus que c'était : « ... car j'ai pris mon parti tout d'un coup, et j'ai dit nettement à M. de Croÿ qu'il n'y avait rien à faire du tout ! » Et, me rappelant que le corps de la lettre de la Marquise, de l'année précédente, pour les honneurs (qui laissait au moins de l'espérance), m'avait paru du style et de l'écriture déguisée de M. de Soubise, je crus que cela tombait là-dessus. Nous pensâmes que, comme j'avais entendu Poyanne (qui, quoique intime avec le Roi, n'en était pas plus avancé) remercier vivement M. de Soubise, il avait voulu lui faire avoir, cette fois, le cordon bleu, et qu'il ne voulait pas user son crédit. S'il en eût été ainsi, nous nous serions vite consolés, par l'assurance de réussir la prochaine fois. C'était comme cela que je voulais le tourner.

Le 22, à mon réveil, sans m'y attendre, je reçus un billet très obligeant de M. de Soubise, qui m'invitait à venir, sur-le-champ, à la chasse. Quoiqu'il plût, je m'habillai vite, augurant au moins de cela que M. de Soubise voulait réparer. J'allai chez lui. Je lui parlai de l'idée que nous avions eue que c'était pour Poyanne, lui offrant toujours de dire que je me

désistais, et tâchant d'avoir promesse pour la première fois. Il persista à me dire que je ne l'aurais pas cette fois, vraisemblablement, mais qu'il fallait toujours suivre par M. d'Argenson, et que ce n'était pas tout ; qu'il y avait des princes qui le demandaient (on disait le prince de Wurtemberg) (1), et que nous verrions, par la façon dont cela tournerait, que ce n'était la faute de personne. Voilà tout ce que je pus faire. La pluie l'empêchant d'aller à la chasse, il m'y envoya toujours. Je fis de jolis rabats à Aubervilliers, tout le jour, et je revins, plus content, dire cela à ma mère et nous en remettre à l'événement.

Le 26 décembre, j'allai, le soir, à Versailles. J'arrivai encore avant la sortie du travail. Je trouvai que M. d'Argenson travaillait seul, avec le portefeuille rouge (c'est-à-dire des résolutions). J'appris que, la veille, il avait encore travaillé avec le Roi, avec M. de Paulmy, et qu'ainsi, ce jour-là, il aurait parlé de moi. A la sortie de son travail, je le suivis jusque dans la cour, où il me dit qu'il avait lu au Roi la lettre de ma mère, et même ma petite note ; que le Roi avait paru entendre avec plaisir le bien qu'il lui avait dit de moi, mais qu'il n'avait rien répondu.

Comme, en arrivant chez le Roi, j'avais trouvé que le bruit (faux) s'était répandu que les Anglais étaient dans Ostende et Nieuport, et que la guerre était certaine, et que je voyais bien que l'on venait de prendre quelque parti, je dis à M. d'Argenson qu'à tout hasard, je retenais place. Il me répondit : « C'est ne pas perdre un moment ! »

Le 27, le Roi alla, comme à l'ordinaire, — car il y allait quatre fois la semaine — à la chasse, à deux cerfs chaque. Métier bien rude, dont je me retirais petit à petit, y ayant près de vingt ans que je l'avais commencé. Il avait mandé M. de Belle-Isle, qui ne venait que d'arriver à Bizy (2) et

(1) Louis-Eugène-Jean, prince de Wurtemberg, appelé *le prince Louis*, né en 1731, devint chevalier des Ordres en 1756, et lieutenant général en 1757. Il épousa, en 1782, Sophie-Albertine, comtesse de Beichlingen.

Il était le troisième fils de Charles-Alexandre, duc de Wurtemberg.

(2) Le château de Bizy-lès-Vernon, bâti par le maréchal de Belle-Isle, devint ensuite la propriété du comte d'Eu, puis celle du duc de Penthièvre.

qui venait d'arriver un peu devant le débotté, n'y ayant que les entrées. Le Roi s'approcha du Maréchal et lui dit: « Monsieur le Maréchal, vous commandez de Dunkerque à Bayonne! » et passa.

Le Maréchal resta tout étonné, ainsi que tout le monde, car on ne s'en doutait pas. Cette nouvelle fit grand bruit et, en effet, quoique ce fût peu de chose par soi-même, cela paraissait un commencement de plan général et de parti pris qui allait amener les événements. Tous les esprits furent bientôt en l'air, et chacun fit ses conjectures. Je fis un mémoire là-dessus.

J'allais souvent prendre mon chocolat chez mon ami M. de Séchelles qui avait toujours la plus grande réussite. J'y eus une conversation importante avec M. de Beaumont pour voir ce que je devais faire dans le moment présent : il me dit qu'il était persuadé que M. de Soubise allait s'établir sur les côtes de Flandre, et qu'on emploierait des maréchaux de camp sous lui; que ce serait toujours être dans la passe. M. de Vaux (1) m'avait dit la même chose, la veille.

J'avais été à la toilette de la Marquise. Il m'avait paru qu'elle avait affecté de ne pas me voir, et je craignais, avec raison, que le Roi ne lui eût dit que M. d'Argenson, son ennemi juré, lui avait parlé pour moi, et que cela ne l'eût aliénée. J'allai trouver le prince de Soubise chez le Cardinal, son frère, où il était en famille. Il me rassura. Ensuite je lui parlai de l'envie que j'avais d'être employé, mais de la crainte d'être envoyé et oublié dans quelque coin de Bretagne, tandis que l'on ferait la besogne ailleurs. Il me dit qu'il répondait que l'on ne m'oublierait pas en Bretagne, qu'il n'y avait que M. du Barail à Dunkerque, qu'il serait charmé de m'avoir de plus et que je devais en parler à MM. de Belle-Isle et d'Argenson. Je n'hésitai plus, alors, et je vis le plan que je devais former: celui d'être employé toujours avec M. de Soubise.

En conséquence, je donnai un petit mémoire en ces termes

(1) Noël de Jourda, comte de Vaux, maréchal de camp depuis 1748, lieutenant général en 1759, maréchal de France en 1783, mort en 1788, à l'âge de 85 ans.

M. de Belle-Isle et d'Argenson. Mon empressement leur
à tous trois. On me dit qu'il y en aurait peu, quant à
ent, mais que, s'il y en avait, je serais à la tête. J'avais
ours suivi M. de Soubise dans ses camps ; il allait en
ıdre : il était naturel qu'on ne nous séparât pas.

IX

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1756

Promotion des chevaliers de l'Ordre, parmi lesquels je ne figure point. — Officiers généraux employés sur les côtes ; mon chagrin et mes plaintes de n'être point du nombre. — Comment Mme de Pompadour fut déclarée dame du palais de la Reine. — Premières démarches pour obtenir la lieutenance générale d'Artois. — Entrevues avec M. d'Argenson et avec Mme de Pompadour. — Un tremblement de terre à Paris. — Le Roi, le Parlement et le duc d'Orléans. — Je suis admis à souper, sans chasser, chez le Roi. — Affaires privées : je plaide pendant deux heures et suis débouté de ma demande. — Service que Mme de Pompadour me rend à ce sujet. — Carnaval et bals d'enfants. — Travaux d'arboriculture. — Maladie de M. de Séchelles. — Je suis employé à Calais, sous le duc de Chaulnes. — M. de Moras contrôleur général adjoint. — Souper chez le Roi. — Questions d'étiquette. — Le « quart de conversion » de la Marquise. Elévation de ses vues sur la politique extérieure. — Mon départ, le 13 avril, pour Calais, où je reste jusqu'au 17 décembre. — Mon retour à Paris. — Embellissements de l'hôtel de Croÿ. — Reprise des négociations pour le cordon bleu : entrevues avec M. d'Argenson, avec le maréchal de Belle-Isle et avec Mme de Pompadour ; lettre de celle-ci à ma mère ; mes visites aux ministres, à la Reine, au Dauphin, et mes dernières démarches.

Le 1er janvier 1756, les affaires de l'Europe paraissaient être dans une grande crise, et si l'on pouvait croire les pro-

nostics des phénomènes et tremblements de terre qui, le 1er et le 18 novembre, avaient renversé le Portugal et les côtes d'Afrique, de grands événements semblaient se préparer.

Versailles était en mouvement, à cause de la nomination du maréchal de Belle-Isle et du prétendu discours de M. d'Affry (1) aux Hollandais qui leur demandait une déclaration prompte, *pour* ou *contre*. On était impatient de savoir s'il n'y aurait point de déclaration au premier jour de l'An.

Ce jour-là, j'entendis la proclamation qui se fit de la promotion des neuf chevaliers de l'Ordre, que le Roi fit. Il y en avait treize vacants. Ainsi, il en resta quatre. Ces neuf furent : le prince Camille (2), le duc d'Harcourt, le duc de Fitz-James, le duc d'Aiguillon, le comte de Stainville, M. de Baschy, M. de Saint-Vital, M. Jablonowsky, et le prince Louis de Wurtemberg. On voit que les étrangers, comme on l'avait dit, dominaient dans cette promotion. Il y avait, cependant, sans compter les princes Camille et de Wurtemberg, hors du commun, deux de mes cadets d'âge et de services : MM. d'Aiguillon et de Stainville, mais le premier avait commandé en Bretagne, et l'autre était ambassadeur. Enfin, je n'avais rien à dire : ayant compté avec soin tous ceux qui pourraient et devraient l'avoir devant moi, j'en trouvais douze ou quatorze. Il fallait donc qu'il en mourût encore huit ou dix avant que j'eusse à me plaindre tout à fait. Cependant, je pouvais espérer, si j'étais employé, et que je continuasse à gagner de la considération, d'être nommé plus tôt. Si j'en étais bien aise, d'un côté, je ne m'en souciais guère, de l'autre, par la quantité d'envieux que je me ferais et le dernier rang que j'aurais dans l'Ordre. Telle fut la fin de cette négociation du cordon bleu. Elle me servit, au

(1) Louis-Auguste, comte d'Affry, né en 1713, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, fut nommé ministre plénipotentiaire près les États-Généraux en 1755, et ambassadeur près la même puissance, en 1760. Il avait épousé, en 1738, Marie-Élisabeth d'Alt.

(2) Camille-Louis de Lorraine, né en 1725, d'abord appelé le prince Camille, et, en 1762, le prince de Marsan, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758.

moins, à me bien mettre sur les rangs, à voir au juste à quoi m'en tenir, et les moyens d'y réussir. Je vis aussi qu'à plus d'un égard, mon ancien projet de l'ambassade d'Espagne était fort bon, et que c'était dommage que l'abbé de Bernis, ami de la Marquise, me l'eût ôté.

Le jour des Rois, on déclara les officiers généraux qui seraient employés sur les côtes. Cela me fit faire quatre voyages, l'un sur l'autre, à Versailles. J'appris que tous ceux qui étaient déjà employés l'étaient sur la côte : MM. de Soubise, de Saint-Germain et du Barail ensemble à Dunkerque, M. de Crémilles à Saint-Omer, M. le duc de Chaulnes à Calais, M. de Lally à Boulogne, M. de Puységur à la ville d'Eu, le duc d'Harcourt, le comte d'Estrées, M. de Remond en Normandie, en Bretagne; que MM. de Richelieu et de Mirepoix (qui ne voulut pas servir sous lui) l'étaient sur la Méditerranée. Je fus très étonné de ne me pas trouver employé avec M. de Soubise. Je m'en étais flatté et vanté. Je criai et pressai vivement dans mes différents voyages à Versailles, et j'étais piqué quand on me disait : « Il y en aura pour tout le monde ! Ceci va devenir une affaire générale, et on ne vous laissera pas là ! » Ce n'était pas ce que je craignais, mais de retomber dans la foule, après m'en être tiré. M. de Soubise m'assura qu'il me demandait. M. d'Argenson me faisait des compliments admirables, ainsi que M. de Belle-Isle, mon proche parent par ma femme (1), sur quoi je comptais. Ils rejetaient tout sur M. de Séchelles qui n'avait pas voulu qu'on en employât un de plus. Je proposais de l'être sans appointements, même secrètement d'abord. On restait inflexible et, pour surcroît d'humeur, ceux qui étaient frondeurs me faisaient un ridicule de mon zèle. Je m'en retournai à Paris outré, et voyant toutes mes espérances outrées, ou sur le point de l'être.

1 On a vu, ci-dessus, que M. de Belle-Isle avait épousé, en secondes noces, la fille du comte de Béthune et d'Henriette d'Harcourt. Celle-ci était fille de François d'Harcourt, troisième du nom, grand-père d'Angélique-Adélaïde d'Harcourt, femme du prince de Croÿ. Par conséquent, la femme de M. de Belle-Isle et celle du prince de Croÿ étaient cousines issues de germains.

Ma mère, encore plus vive que moi, prit la chose très sérieusement, et comme un affront. Elle voulut en écrire à M. de Séchelles et me força de lui porter la lettre qui était pleine de reproches tendres et amers. M. de Séchelles me dit, à Versailles, que ce n'était pas lui qui m'excluait, mais qu'il demandait qu'il y en eût peu. M. de Soubise parut renoncer à me faire employer. Enfin, M. de Crémilles me l'ayant conseillé, cela me fit retourner vers M. de Chaulnes pour l'être sous lui, sur la côte de Picardie. J'allai donc, le 10 janvier, chez M. de Chaulnes, le lui demander. Je forçai la porte pour le voir. Il en fut flatté, ainsi que sa femme, qui le menait. Il me demanda avec empressement. Je fis encore cinq ou six voyages à Versailles. Je parlai à MM. de Belle-Isle et d'Argenson, mais M. de Séchelles, tout mon ami qu'il paraissait être, fut inexorable et demanda qu'on n'en employât pas plus. M. d'Argenson m'assura, à la fin de janvier, que l'on n'en emploierait aucun que je ne le fusse : voilà tout ce que j'en tirai !

La veille de la Chandeleur, je témoignai à la Marquise, qui me battait assez froid, toute ma douleur, tant sur le cordon bleu, que sur ce que je n'étais pas employé. Elle me dit assez sèchement, pour le premier, que ce n'était pas sa faute; pour l'autre que, sûrement, on ne me laisserait pas, dans l'occasion.

Le jour de la Chandeleur, j'assistai au contrat de mariage du comte d'Egmont, bon sujet, avec Mlle de Richelieu. Il n'y eut aucun cordon bleu, pas même l'Infant, qui devait l'être d'une promotion, seul. Ainsi, cela me rejetait loin.

Le bruit avait couru que MM. de Soubise et de Bouillon le seraient, et qu'ils avaient gagné leur prétention du rang des Lorrains, mais il n'en fut rien, et il n'y avait pas besoin de cela pour augmenter l'extrême jalousie dont les princes du sang étaient contre M. de Soubise.

Je vis, dans la travée des dames de la famille d'Harcourt, la cérémonie de la réception des quatre novices qui furent le prince Camille et le duc d'Harcourt, ensemble, le duc de

Fitz-James (1) et le duc d'Aiguillon (2) ensemble. J'étudiai comment cela se faisait, croyant ne pas tarder beaucoup à en faire autant, mais je ne pouvais digérer de voir que, si je l'étais avec un duc, il irait prendre son rang à la tête, tandis que je serais obligé de commencer le branle en prenant la dernière place à la procession; cela, avec l'obligation du Bréviaire que je voyais le Roi donner (3), me refroidissait. J'avais l'espérance, un jour, par la grandesse du duc de Croÿ, ou autre, de reprendre un autre rang.

Pour me dissiper, je cherchai à m'amuser à la chasse à tirer, qui était mon principal goût. Le 26 janvier, j'allai, pour la première fois, tirer à Chantilly, avec M. le prince de Condé; c'était une chose fort dangereuse et fort amusante: il fit très beau, et je m'y amusai comme un roi.

Le 29, j'en fis une autre dans la belle plaine de Saint-Denis, avec les princes de Soubise et de Condé. Je n'en avais jamais fait une si belle.

Je m'attachai à arranger le jardin de Paris, à étudier les arbrisseaux. Je prenais la botanique comme un calmant pour mon imagination. Je m'occupai de mes enfants et de mon intérieur. Pendant ce temps-là, il arrivait à la Cour un événement inattendu.

Cet événement fut précédé d'un autre aussi peu attendu: tous les princes du sang, et surtout M. le duc d'Orléans et le prince de Conti, avaient été furieux du mariage de Mlle de Soubise avec M. le prince de Condé, et surtout des qualités que l'on avait passées, à ce sujet, à M. le prince de Soubise. Mme de Pompadour l'avait soutenu

(1) Charles, duc de Fitz-James (1712-1787), brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, avait épousé, en 1741, Victoire-Louise-Sophie de Goyon de Matignon.

(2) Emmanuel-Armand (1720-1782), d'abord comte, puis duc d'Agénois, duc d'Aiguillon en 1750, brigadier en 1744, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, avait épousé, en 1740, Louise-Félicité de Bréhant, fille du comte de Plélo.

(3) L'article 88 des statuts de l'Ordre du Saint-Esprit, portait obligation, pour ses membres, de lire chaque jour des hymnes et des oraisons dans le livre de prières qui leur était spécialement affecté, et, en outre, de dire un chapelet d'un dixain.

contre les princes, et il en était résulté une brouillerie ouverte de tous les princes contre la Marquise. Les choses étaient sur ce pied-là. Le jour de la Chandeleur, le Roi, après la cérémonie, appela M. le duc d'Orléans, et lui dit qu'il était fâché que cela le privât de vivre avec lui chez la Marquise, où il était le plus souvent, et que, par amitié pour lui, il désirait qu'ils se raccommodassent, et qu'il vînt chez elle. M. le duc d'Orléans répondit qu'il ne savait qu'obéir, et que, si le Roi le lui ordonnait, il irait, mais qu'ayant l'honneur d'être premier prince du sang, il était comptable au public et aux autres princes de ses démarches, et qu'après la rupture éclatante qu'il y avait eu, il fallait un ordre qu'il pût dire. Le Roi lui dit qu'il l'en priait, qu'il le voulait, et, le prenant par la main, il le conduisit chez la Marquise, les força à s'embrasser, et fit le raccommodement, du moins en apparence, et, le soir, il en fit autant du comte de Clermont. Il ne resta que M. le prince de Conti, qui n'avait jamais été chez elle, qu'elle n'avait jamais pu chasser de la confiance du Roi, non plus que M. d'Argenson, et qui se soutint toujours, travaillant avec le Roi sur les affaires publiques, on ne savait pourquoi.

L'événement inattendu éclata, au grand étonnement de tout le monde : le dimanche 8 février, Mme la marquise de Pompadour fut déclarée dame du palais de la Reine, mais ce n'est pas tout : elle se déclara, en même temps, dans la dévotion. La veille, elle fit (ce qu'elle ne faisait jamais) maigre dans les cabinets, et il devint public que, depuis deux mois, elle avait des conférences avec le Père de Sacy (1), jésuite, et qu'elle l'avait déclaré son confesseur. Elle retrancha sa toilette publique, et, le mardi suivant, elle reçut des ambassadeurs à son métier de tapisserie. Ainsi, on passa de

(1) Le bruit courait que, d'après les conseils du P. de Sacy, Mme de Pompadour avait écrit à M. d'Etiolles, son mari, pour lui demander soit de retourner auprès de lui, soit de revenir auprès d'elle, et, en outre, l'autorisation d'accepter la place de Dame de palais de la Reine.

Aux deux premières requêtes, il eût opposé une fin de non-recevoir, mais eût octroyé la permission relative au service de la Reine. (*Journaux* de Luynes et de Barbier.)

la toilette au métier, et cela menait, comme du temps du cardinal, au déshabillé du confesseur.

Comme on va toujours à l'extrême, on dit qu'elle allait quitter le rouge et tout, mais, au contraire, elle fut extrêmement parée, ce jour-là, et elle fit son séjour chez la Reine, avec un air tranquille, comme si elle n'avait jamais fait autre chose. La Reine se distingua, dans cet événement, comme dans tous les autres, par sa douceur et sa modération. Le Roi lui avait écrit pour lui demander qu'elle trouvât bon qu'il nommât Mme de Pompadour sa dame d'honneur. On dit qu'elle dit à ceux qui s'en étonnaient, que cela lui paraissait tout simple, le Roi en ayant déjà eu deux de son palais. Il est vrai que ce n'était pas la même chose. Les personnes qui allaient à l'extrême disaient déjà que l'on n'attendait que la mort de Mme de Luynes pour faire revivre, pour Mme de Pompadour, la charge de surintendante de la Reine; qu'elle allait continuer son grand crédit, en l'augmentant encore, s'il était possible, et qu'elle égalerait ou surpasserait Mme de Maintenon, qu'elle imitait, depuis longtemps, soigneusement : j'en avais été plusieurs fois témoin.

Il y avait longtemps que je croyais que c'était sa vue politique, mais ceci paraissait de bonne foi, dans un temps où l'on assurait que le Roi, loin de tourner à la dévotion, venait de reprendre une nouvelle petite fille à qui il allait, disait-on, rendre des visites nocturnes au Parc aux Cerfs. Enfin, cela n'avait été prévu par aucun courtisan, quelque intime qu'il fût.

Comme on se rappela d'abord que ce Père de Sacy avait été le confesseur de M. le prince de Soubise, on crut que c'était lui et Mme de Marsan qui avaient conduit tout cela, mais ils déclarèrent hautement le contraire, et l'on sut bientôt que ce même Père de Sacy avait aussi été le préfet de M. de Machault, garde des Sceaux, et que c'était lui qui avait mené cette affaire et procuré chez lui les premières entrevues de la Marquise avec ce Père. On apprit que, depuis quelque temps, elle lisait des livres de piété, et elle se mit à

aller à la messe tous les jours et à la suite de la Reine. Elle priait les coiffes baissées, avec la plus grande apparence de ferveur. Comme elle n'avait jamais paru fausse en rien, qu'elle assurait qu'elle prenait le parti de la dévotion de bon cœur, qu'elle quitterait tout, s'il le fallait; qu'on sut qu'elle avait écrit deux lettres à son mari M. d'Étiolles, appelé, depuis la mort de son oncle, M. Le Normand, pour demander à retourner avec lui, les apparences étaient qu'elle était de bonne foi.

On disait que les personnes intéressées à la retenir en place l'assuraient qu'elle était nécessaire à la conversion du Roi, et même à continuer à l'aider de ses conseils, étant la personne qui connaissait le mieux son caractère, et s'en était servi pour tout, depuis longtemps, avec douceur et sagesse; que le Roi, privé de sa compagnie, qui était sa seule habitude et consolation, prendrait quelque autre maîtresse qui ferait sûrement pis. Enfin, on cherchait toutes sortes de moyens, et à vérifier le proverbe qui dit qu'il est, avec le ciel, des accommodements.

D'un autre côté, le plus grand nombre n'en voyait pas et disait qu'après un pareil scandale, il n'y avait que la séparation la plus absolue qui pût commencer une vraie conversion, de sorte que les personnes qui avaient de la religion trouvaient qu'il s'en fallait de beaucoup que ce ne fût assez, et les personnes qui n'en avaient pas trouvaient qu'elle courait risque de se faire culbuter, et que c'était une faiblesse déplacée. Les deux partis étaient très étonnés et mécontents. On se perdait en conjectures, raisonnements en laid, et à commencer par les plus intimes, tout le monde s'y perdait et disait que cela devait amener des événements à la Cour, et rompre la tranquillité et routine où l'on était depuis longtemps.

Cet événement, en effet, pouvait avoir bien des faces : si c'était politique, savoir si elle avait bien jugé le moment et si elle avait prévu ou que le Roi ne tarderait pas à prendre ce parti, ou que, le sien diminuant, elle avait besoin de le relever par un coup d'éclat, ou tâcher de s'assurer un poste

qu'elle pût garder à la Cour, en cas de disgrâce. Si c'était tout de bon, on disait : comment arranger cela avec son mari et la réparation due au scandale ? On s'imaginait bien que cela finirait ou par faire venir son mari à la Cour, faire avec le Roi une espèce de séparation, mais l'on trouvait tout ce replâtrage bien difficile, pour ne pas dire impossible.

Pour moi, que plus de réflexion sur les Cours et les hommes rendait philosophe crédule, je croyais qu'avec le temps, on accoutume à tout, et on trouve à rendre les choses impossibles ordinaires, quand on a la suprême autorité. Ce qu'il y avait de beau ou de bien singulier dans tout ceci, c'était que ce fût par elle que commençât ce changement, tandis qu'on ne lui avait jamais connu de principe de dévotion, et qu'on disait qu'elle avait été savamment élevée dans des principes contraires, enfin dans un temps où le Roi ne paraissait pas encore y tourner.

Le parti du Garde des Sceaux, qui était depuis quelque temps, disait-on, dans la dévotion, n'en pouvait qu'augmenter ; celui de M. d'Argenson paraissait en grand danger, à moins que cela ne fût amené par le commencement de l'affaiblissement du crédit de la Marquise, ce qui ne paraissait pas, ou que cela n'occasionnât sa retraite volontaire ou involontaire. Les autres ministres, qui n'avaient pas pris de parti, allaient leur train, et tout continuait, en apparence, à peu près sur le même pied. Elle continua à faire maigre, mais à être, à l'ordinaire, dans les cabinets, et la Reine la déclara surnuméraire sans semaine fixe. Elle s'offrit pour doubler quand il en manquerait. Elle chercha à attirer et gagner les dames du palais, ses camarades, à leur grand étonnement, et tout continua à peu près de même. On attendait avec impatience Pâques pour voir comment cela s'arrangerait alors, et chacun, n'y voyant goutte, remettait au temps l'éclaircissement de ce singulier événement.

Le 16 février, ayant appris que M. du Mesnil, mon camarade de camps, que j'avais battu, était employé, je me réveillai, et, cela étant trop dur, je parlai assez haut. Mme de Séchelles, notre ancienne amie, se joignit à moi pour

parler à M. de Séchelles à qui je fis entendre ce désagrément, et que cela pouvait me retarder pour le cordon bleu. Il se rendit, enfin (combien il fallait faire de bassesses pour avoir la permission de se faire tuer !), et il promit de consentir à en payer et employer un de plus, et dit que je le pouvais dire et que je pouvais être sûr qu'il serait aise que ce choix tombât sur moi. J'allai forcer le Maréchal chez la princesse de Guéménée (1), pour le lui apprendre ; de là chez le duc de Chaulnes, que je trouvai avec sa femme et avec qui, me lâchant, je me mis en grande intimité, me trouvant assez fort pour répondre à cette décidée dame. Elle me prit en grande amitié et me conseilla de songer à m'arranger avec le maréchal d'Isenghien, pour la lieutenance générale d'Artois, sous M. de Chaulnes, gouverneur, chose assez dure, mais il fallait commencer : je promis d'y songer.

Ce matin-là même, M. de Chaulnes avait parlé à Mme de Pompadour pour me faire, par distinction, et comme travaillant, souper dans les cabinets, sans chasser, chose agréable, mais qui me devait faire beaucoup d'envieux. Elle avait promis de le dire. MM. de Soubise et de Tingry avaient dit qu'ils en parleraient ; aussi cela paraissait sûr, ainsi que d'être employé, dès que M. de Séchelles, qui était le seul obstacle qu'on m'avait opposé, y consentait. Ainsi tout réussissait à la fois. J'espérais, par le service, avancer comme courtisan. J'avançais aussi : c'était un de ces bons jours d'après lesquels j'avais les espérances les plus flatteuses. J'allai, de là, chez M. d'Argenson. Je demandai audience : il me fit entrer et me dit : « Eh bien ! y a-t-il quelque chose de nouveau? » Je lui répondis dans la première abondance de cœur, presque l'embrassant, qu'enfin M. de Séchelles s'était rendu et consentait à en payer un de plus, pourvu que ce fût moi. M. d'Argenson se renfrogna et dit : « Il n'a sûrement pas dit cela comme cela! » Je sentis ma faute. Il était extrêmement jaloux, et c'était à lui à me nommer, et non à M. de

1. Marie-Louise-Henriette-Jeanne de la Tour d'Auvergne (1725-1781) avait épousé, en 1743, Jules-Hercule Mériadec, prince de Rohan-Guéménée, né en 1726, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1762.

Séchelles. Je raccommodai de mon mieux, en disant que je ne savais ce que je disais; que la joie m'avait emporté; qu'il était vrai qu'il m'avait dit, au contraire, que je tâchasse de me faire employer par M. d'Argenson; que c'était de lui que cela dépendait. Il parut en être content.

En sortant, je trouvai M. de Belle-Isle à qui je dis ma sottise, de la raccommoder et de me soutenir. Il le promit, et je me remis à parler à M. de Crémilles, en grande intimité, sur les grands principes du métier.

Au coucher, le Roi me demanda avec bonté l'âge de mon fils; je dis : « Douze ans! » comme il était vrai. « Et votre fille? » dit-il. Je fus embarrassé, mais il fallut répondre: « Quatorze! » Le Roi en parut étonné et me dit : « Eh! comment donc, la voilà à marier! » Je fus fâché qu'il y songeât, de crainte que, passant pour bon parti, on ne me forçât la main. Enfin, cette journée était flatteuse, mais c'est le pays des girouettes.

On apprit, ce jour-là, la réponse des Hollandais qui portait que personne ne désirait tant la paix et n'avait plus de raisons à la désirer qu'eux; qu'ils étaient persuadés du bon cœur du Roi, et qu'il pensait de même, et que, pour les les rassurer, il voudrait bien leur donner des assurances qu'il ne troublerait pas le repos des Pays-Bas, mais qu'il devait savoir les raisons qu'ils avaient de prendre intérêt à l'Angleterre; qu'ainsi ils espéraient qu'il n'en troublerait pas non plus le repos. Ce dernier article fâcha beaucoup, nous interdisant la descente d'Angleterre, ou étant une espèce de menace. On était aussi très fâché qu'au lieu de nous donner des garanties de la paix, ils nous en demandassent. Cependant, il parut qu'on prenait le parti de patienter et de continuer à tout tourner du côté de la Marine.

Le 17, la fièvre tierce de la Cour : un jour bon, un jour mauvais. Je trouvai M. d'Argenson chez la Reine : il me parut tout changé. Devant, ce n'était que M. de Séchelles qui s'opposait à tout. Au lieu de cela, il me dit nettement qu'il n'en voulait pas proposer pour un au Roi, et qu'il fallait attendre à l'été, si l'on en nommait. Par là, je me retrouvais

confondu, ce que je voulais absolument éviter. Je lui marquai mon mécontentement et me retirai très piqué. Je courus chez Mme de Luynes, forcer le Maréchal, avec qui je me plaignis amèrement de cela. M. de Crémilles me seconda au mieux. Il fit voir que M. de Chaulnes en méritait et avait besoin d'un maréchal de camp, qu'on ne pouvait le refuser, ni à moi non plus. Le Maréchal promit d'en reparler, mais les affaires du jour l'en empêchèrent.

C'était un mardi, seul jour que l'on voyait, alors, la Marquise, à la suite des ambassadeurs. Je la trouvai à son métier (c'était le deuxième mardi comme cela). Il avait succédé à la toilette. D'ailleurs elle était parée en diamants, et comme à son ordinaire, encore fort jolie, et rengraissée. Elle parut gaie, badina beaucoup. En sortant, je la remerciai de ce que M. de Chaulnes m'avait dit qu'elle me ferait souper sans chasser. Elle me dit qu'elle espérait ne pas l'oublier (car elle n'avait qu'un mot à dire pour tout cela); que M. de Chaulnes lui avait dit que je travaillais; que, pour être employé (dont je lui parlai), elle m'avait averti, il y avait longtemps, qu'on n'en voulait pas augmenter le nombre. Ainsi je me trouvais, de ce côté, renvoyé aux Calendes, mais, en général, elle me fit bonne mine, et cela fit finir les soupçons que j'avais de lui avoir déplu pour le cordon bleu.

Je rentrai à Paris moitié boudant, moitié espérant, et je fis un bien joli souper chez mon voisin milord Clare, comte de Thomond. Il y avait le comte et la comtesse d'Estrées, le prince de Tingry, le duc d'Havré, Mmes de Guerchy et de Beuvron, enfin tout le monde de mes connaissances.

Le 18, à sept heures trois quarts du matin, il y eut un tremblement de terre à Paris, Versailles, et dans presque toute la France. Il fut assez sensible aux Pays-Bas, et dans le même instant, partout. Depuis 92, il n'y en avait pas eu, hors un contesté, en 1703. Celui-ci fut certain, mais si faible qu'il n'y eut pas la sixième partie des personnes éveillées alors qui le ressentirent. Je dormais et n'en sentis rien, dont je fus fâché. Personne ne le sentit, dans notre rue du Regard, hors le cuisinier de ma mère, qui était à genoux. Les personnes les

plus dignes de foi qui ne dirent l'avoir senti assez distinctement pour en être effrayées, me dirent avoir senti trois ou quatre trémoussements, comme si un gros chien était sous leurs lits, qui les faisait remuer. D'autres dirent avoir senti un balancement. Cette année, depuis le mois de mai que Quito fut bouleversé, il y avait beaucoup de tremblements de terre. Quand celui de Paris se fit sentir, il commençait un ouragan qui fut furieux tout le jour, surtout le soir. En Flandre, le temps était serein. Je fis, sur ces événements, un mémoire, et M. Lemonnier me dit qu'il croyait qu'il y en aurait encore. Il les attribuait aux tourbillons des équinoxes et aux feux électriques. Au reste, cela fut peu de chose, et ne fit qu'une nouvelle, et point de peur.

Le 19 février, j'allai à Versailles : je vis le duc d'Orléans entrer chez le Roi qui le remit au lendemain.

Le 20 au soir, M. le duc d'Orléans fut dix-sept minutes enfermé avec le Roi. On sut, après, qu'il lui présenta une requête en remontrance rédigée par La Monnoye, et que tous les princes et pairs avaient signée (1). Le Roi dit qu'il ne recevait pas de requête signée par association illicite de ses sujets; que M. le duc d'Orléans devait savoir que son grand père avait fait mettre à la Bastille cinq gentilshommes pour s'être assemblés sans ordre. On dit que, pour réponse, le duc d'Orléans offrit de s'y rendre, mais cela ne se confirma pas. Il insista pour faire accepter la requête. Sur quoi le Roi dit : « Eh bien ! vous le voulez ! » Il la prit et la jeta devant lui dans le feu, en lui disant que c'était là sa réponse, et qu'il était fâché que M. le duc d'Orléans, qu'il avait toujours aimé et estimé, se fût chargé de pareille chose. Le duc alla à Paris, rendre compte de sa mission et dire que, pour

1. L'auteur fait, ici, allusion à un conflit qui s'était élevé entre le Grand Conseil et le Parlement, au sujet d'un procès privé qu'un conseiller du Grand Conseil avait voulu faire juger par son Corps.

Le Roi lui ayant donné raison, le Parlement fit ses remontrances, et convoqua les pairs. Quelques princes du sang annoncèrent l'intention de se joindre à eux. Mais le Roi s'y étant opposé, de nouvelles remontrances eurent lieu. Il promit d'y répondre « incessamment », mais les mois s'écoulèrent et la réponse ne vint point.

un mémoire non signé, le Roi le recevrait. Ils y travaillèrent, et il fut reçu quelques jours après.

Ce jour-là 20, je dînai presque tête à tête avec M. de Séchelles, où je pris mon café. C'était un de ses jours de retraite. J'y étais admis, et l'entendais parler avec grand plaisir, car il paraissait citoyen net et lumineux. Il assura qu'on ne songeait pas à donner le droit d'enregistrement des lois au Grand Conseil, mais qu'il fallait rétablir l'autorité du Roi, que les Parlements affaiblissaient.

Le 21 février, je dînai ou pris mon café chez le Chancelier, où il n'y avait que le comte de Tresmes, qui cherchait à adoucir tout cela. Nous raisonnâmes longtemps avec le Chancelier, en particulier. C'était un bon homme sans dignité. Comme j'étais là, il reçut un arrêté du Parlement, très vif, à l'ordinaire, qu'il nous lut et qui l'obligea de monter encore chez le Roi, à son retour de la chasse. Je vis que l'on s'était un peu trop avancé pour le Grand Conseil ; que l'on ne voulait pas reculer; que le droit du Parlement de convoquer ou d'inviter les Pairs, dont on faisait une grande différence, faisait une querelle levée à ce sujet, qui était importante, et que tout cela n'était pas trop arrangeable, mais tomberait sans décision et de guerre lasse, comme tout ce que l'on faisait.

Le soir, Mme de Pompadour devant avoir parlé au Roi pour me faire souper sans chasser, comme étant plus occupé à travailler pour son service, je me présentai à l'Ordre. Le prince de Soubise avait promis d'en parler aussi à la Marquise, ainsi que le prince de Tingry, qui me fit tenir auprès de lui, parce que le Roi, perçant la foule, venait toujours lui dire un mot, et cela pour voir tout le monde, M. de Tingry se mettant exprès bien loin. Il y avait un monde affreux et bien des chasseurs. Je fus appelé, et nous nous trouvâmes trente-trois au souper. Il fallut deux petites tables.

Nous étions, à prendre par ma gauche : MM. d'Armentières, prince Camille, marquis de Sourches, comte de Thomond, comte d'Estrées, marquis de Crillon, marquis d'Ecquevilly, duc de Chevreuse, comte de Sceaux, marquis

de Croissy, comte de Saint-Florentin, Mme d'Ecquevilly, comte de Brionne, prince de Turenne, Mme de Château-renaud, comte de Ségur, duc de Chaulnes, duc de Luxembourg, Mme de Pompadour, le Roi, Mme de Brancas, le duc d'Ayen, le prince de Tingry et moi.

A une petite table : le baron de Montmorency, M. le chevalier de Fleury, M. de Montmirail, le comte de Lugeac. A l'autre petite table : le marquis de Villeroy, le duc de Montmorency, le comte de Laval et le duc de Duras, qui ne se mettait pas à table.

Je remarquai que la Marquise était, à l'ordinaire, auprès du Roi, fort parée et, comme à l'ordinaire, fort gaie. On ne s'apercevait d'aucun changement dans l'extérieur, hors que c'était un samedi, et qu'elle faisait maigre. On soupait, alors, dans une nouvelle salle à manger, de niveau à l'appartement du Roi, et l'on se tenait dans son dernier cabinet, qui faisait le bout de la petite galerie, et contre son dernier arrière-cabinet qui était ouvert, et où l'on voyait son bureau et tous ses répertoires et catalogues sur tous les états et grades ou charges, et tout rempli de livres et instruments, surtout la belle pendule. Il y avait aussi de belles fleurs. J'aurais bien voulu fouiller dans tout cela quelques heures! Mes connaissances dans les arbustes, qui étaient ma folie du jour, me servirent : on en parla, et je me trouvai fort libre et badinant avec la Marquise. Enfin, j'étais parvenu à une des choses que je désirais, qui était de souper là, sans chasser, et avec liberté, sans être tout à fait confondu dans la foule des chasseurs, et étant bien et librement avec tout le monde.

Comme j'avais rendez-vous chez M. de Marville (1), un de mes juges, le lendemain matin, je partis, après être sorti de chez le Roi à une heure et demie, et je vins, à trois heures de la nuit, coucher à Paris. J'y restai quelque temps de suite, pour mon affaire d'Audruick. Heureusement que je la possédais et que j'étais en état de la soutenir, car j'étais seul pour

(1) Claude-Henri Feydeau, seigneur de Marville (1705-1787), lieutenant général de police de 1740 à 1747, conseiller d'État en 1747, etc., etc.

ela. On en était au quatrième bureau. Je plaidai moi-même n plein bureau, pendant deux heures, chez M. d'Ormesson (1), contre M. Fréteau (2) qui y mit bien du feu : je atientai, les convainquis et me fis honneur.

Je menai, ce Carnaval-là, mon fils à quelques bals d'enants, lesquels étaient beaucoup trop tumultueux. Il y dansait assez bien les danses hautes. Ma mère mena aussi à quatre bals ma fille. Ce fut Mme d'Ecquevilly qui, ayant ssuré qu'il n'y aurait presque personne, l'emporta pour la remière fois. Cela alla en augmentant, de sorte que nère, qui ne voulait pas la lâcher dans le grand monde, rrêta, et il n'y eut plus qu'une petite assemblée chez ma-Mme de Bouteville, à cause de la jeune madame de Sérent (3), t avec tous les Havré. Le duc d'Havré y menait aussi son ils régulièrement.

Je repris ma vie philosophique, et je m'amusai surtout, lors, infiniment, de la connaissance des arbustes que je pris e l'abbé Nolin (4) et du livre des arbres de M. Duhamel (5). e courus les jardins et les pépinières, et je m'occupai à arranger le jardin de notre hôtel de la manière la plus recherhée, comptant l'avoir à perpétuité, par nos arrangements vec les Carmes. J'y plantai moi-même un choix de vingt lantes le long des berceaux, et je commençai à arranger le

(1) Il s'agit sans doute de Marie-François de Paule Le Fèvre d'Ormesson (1710-1775), intendant des Finances en 1744, conseiller d'État en 1758, qui avait épousé, en 1740, sa cousine Anne-Louise du Tillet.

(2) Michel-Louis Fréteau (1708-1771), d'abord inspecteur général des Domaines du Roi, puis conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Paris (1753), avait épousé une demoiselle Lambert.

(3) Bonne-Marie-Félicité, fille de Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc d'Olonne, avait épousé, en 1754, Armand-Louis, marquis de Sérent, né en 1736, gouverneur des enfants du comte d'Artois en 1776, maréchal de camp en 1780, lieutenant général en 1814.

(4) L'abbé Nolin, chanoine de Saint-Marcel, directeur des pépinières du Roi, a écrit : *Essai sur l'agriculture moderne, dans lequel il est traité des arbres, arbrisseaux, oignons de fleurs et arbres fruitiers.* (Paris, 1755, in-12.)

(5) Henri-Louis Duhamel, dit Duhamel du Monceau, pensionnaire botaniste de l'Académie des Sciences, a écrit un *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre.* Paris, Desaint (Barrois aîné), 1755, 2 vol. in-4°.

fond. Je terminai alors, aussi, le plan des environs et du tour de la maison de l'Hermitage, avec le jeune Chaussard (1) garçon rempli de talent, et, par surabondance, je travaillai avec le fameux Chevotet (2), de sorte que j'eus les idées de tous les grands maîtres de Paris.

Le Roi alla passer les deux derniers jours du Carnaval à Bellevue : ce fut la seule fois qu'il découcha de l'hiver.

J'appris avec grande douleur la nouvelle que l'on se disait à l'oreille, c'est que la tête avait manqué à M. de Séchelles. Les autres disaient qu'il était exilé. Chacun faisait sa nouvelle et lui nommait déjà un successeur. MM. de Saint-Priest (3) et de Lucé (4) étaient les plus sur les rangs. Le vrai de tout cela était qu'à la suite d'un excès de travail, M. de Séchelles avait eu une espèce d'épuisement d'esprit ou d'apoplexie manquée qui l'avait fort abattu, de sorte que sa famille avait demandé du repos pour lui et l'avait amené, le dimanche gras, à la jolie petite maison de M. de Soubise à Saint-Ouen, où toute sa famille s'était établie avec lui pour l'engager à vouloir faire des remèdes, ce qu'il ne voulait pas, ne sentant pas son état. Au bout de quelques jours, il s'y résolut, et il fut mieux.

Le 12 mars, j'allai à cheval à Saint-Ouen dîner chez lui. J'y trouvai toute la famille rassemblée, et lui bien mieux. Cependant, je ne m'aperçus que trop que c'était un homme qui commençait à tirer à sa fin. Les domestiques le disaient et s'en apercevaient. Comme il se rétablissait, pourtant, assez bien, il retourna, le lendemain, à Versailles, et, le

(1) Jean-Baptiste Chaussard, architecte, auteur du mausolée du duc de Belle-Isle, dans l'église Notre-Dame de Vernon.

(2) Jean-Michel Chevotet, né à Paris en 1698, mort en 1772, constructeur du pavillon de Hanovre, qui fut ajouté à l'hôtel du duc de Richelieu; des châteaux de Mareil-Champlâtreux, Petit-Bourg, Arnouville, etc. Il était membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1732.

(3) Jean-Emmanuel Guignard, vicomte de Saint-Priest, né en 1714, conseiller au Parlement en 1733, maître des Requêtes en 1735, président au Grand Conseil en 1747, intendant de Languedoc en 1751, conseiller d'État en 1764, avait épousé Louise-Jacqueline-Sophie de Barral, née en 1713.

(4) Pineau de Lucé, maître des Requêtes, intendant de Tours en 1743, de Hainaut en 1745 et d'Alsace en 1752.

14 mars, il reprit sa place au Conseil, comme à l'ordinaire.

Le 14 mars, j'allai à Versailles. J'appris que l'on venait de nommer trois nouveaux maréchaux de camp pour aller, dans le moment, à Toulon sous le maréchal de Richelieu. Outre M. de Lannion (1), qui était anciennement nommé, les trois nouveaux étaient MM. le prince de Wurtemberg, le prince de Beauvau et M. de Laval (2), tous quatre mes cadets, ainsi que tous ceux qui étaient employés, au nombre d'environ quinze, hors M. de Dreux (3), et que M. du Mesnil, que j'avais battu, venait d'être employé lieutenant général. Tout concourait à me rendre cela désagréable.

Dès que je fus arrivé, le duc de Chaulnes vint à moi les bras ouverts, m'assurant que la Marquise avait parlé au mieux au Roi, lui représentant le désagrément qu'il avait d'être le seul qui n'eût pas de maréchal de camp, le besoin qu'il en avait, étant séparé par le Boulonnois, la nécessité de mettre à Calais, où il n'y avait que le vieux La Boulie (4), quelqu'un en état de soutenir la correspondance, ce côté étant d'ailleurs le plus voisin des Anglais ; enfin, les raisons que j'avais de me plaindre. Le Roi en était convenu, et il fallait que le maréchal de Belle-Isle agît. Je le cherchai : il me dit, d'abord, que la Marquise venait de lui dire cela, et que, le lendemain, en allant à Saint-Denis, voir, avec M. d'Argenson, un bataillon de milice qui y passait, il lui parlerait fortement et tâcherait de lui en faire parler d'abord au Roi, moyennant quoi tout serait fait. Mme de Séchelles en avait encore parlé, depuis peu, à M. d'Argenson, outre les

(1) Hyacinthe Cajetan, comte de Lannion (1719-1762), brigadier en 1745 maréchal de camp en 1748, lieutenant-général en 1759, gouverneur de Mahon depuis 1756, avait épousé, en 1738, Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre.

(2) Guy André-Pierre de Montmorency, duc de Laval, né en 1723, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant-général en 1759, avait épousé, en 1740, Jacqueline-Hortense de Bullion-Fervaques.

(3) Joachim de Dreux, marquis de Brézé, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, grand maître des cérémonies de France, avait épousé, en 1755, Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé.

(4) Pierre de la Boulie, d'abord lieutenant-colonel du régiment de Tallard-infanterie, puis lieutenant de Roi à Calais.

promesses qu'il m'avait faites, de sorte que cela paraissait sur le point d'éclore.

Le 15, M. de Belle-Isle alla avec M. d'Argenson, et, le soir, il me dit qu'il lui avait promis que ce serait pour le premier travail. J'allai le dire à M. de Chaulnes, et le presser d'en faire ressouvenir M. d'Argenson. J'allai souper, le soir, chez lui, à Paris. Le lendemain, il me dit l'avoir fait, et que M. d'Argenson en avait fait la note et l'avait mise devant lui, dans le portefeuille; qu'ainsi c'était affaire faite. En conséquence, le souper fut gai, et je le traitai comme mon général, ce qui le flattait, et je m'arrangeai d'avance avec lui pour nos courses.

Le 16 au matin, je vis la Marquise avec les ambassadeurs. On ne la voyait plus que ce jour-là. Elle était sur sa chaise longue, ayant été incommodée. Je la remerciai d'avoir parlé au Roi. Elle me parut toujours bien intentionnée pour moi, et je n'avais qu'à m'en louer.

Le 19, j'allai à Versailles, voir si M. d'Argenson travaillait : je trouvai que oui. J'allai l'attendre chez lui. Il me dit, en arrivant : « *Votre affaire est faite!* Vous pouvez préparer votre équipage quand vous voudrez ! »

Ainsi finit donc, enfin, cette grande négociation pour être employé, qui avait duré trois mois, et pour laquelle il avait fallu employer tant de ressorts ! Le tout est de trouver le véritable : je sentis que je l'avais rencontré, dès qu'il me fut venu en pensée d'aller chez M. de Chaulnes, le piquer de n'avoir pas de maréchal de camp, et de gagner sa maîtresse femme pour le presser et flatter leur vanité de m'avoir. Elle faisait tout, auprès de lui, et lui était assez bien auprès de Mme de Pompadour pour, avec les bonnes raisons que nous avions tous deux, l'emporter, mais il avait fallu tout cela, quoique tout le monde s'y intéressât. MM. de Crémilles et d'Hérouville (1) m'y servirent bien aussi.

(1) Antoine de Ricouart, comte d'Hérouville de Claye, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, commandant en Guyenne en 1754, inspecteur général d'infanterie, épousa, en 1765, Louise Gaucher, et, devenu veuf, Catherine-Julie d'Arot (1766).

Il avait été employé sur les côtes de Picardie, de Flandre et du Boulonnais, de 1759 à 1761.

J'allais, tous les mardis, souper chez M. de Chaulnes, où était toujours l'abbé de Boismont (1), qui prêchait alors à Versailles, ce qui faisait du bruit. D'ailleurs, c'était pour moi un souper de savants, comme les dîners du jeudi de M. de Trudaine qui m'amusaient, entendant mieux leur langage que celui de ce qu'on appelle le beau monde.

J'appris qu'on me destinait à Calais. Le lendemain 20 mars, j'allai trouver le maréchal de Belle-Isle à dîner chez M. de Luynes, et je lui dis que cela était fini, mais que mon grand procès, qui était près de sa fin, m'empêcherait de partir d'abord. Il me dit : « Cela étant, n'en parlez pas encore, et restez tant que vous aurez affaire ! » Cela me fit voir que rien ne pressait. J'étais, d'ailleurs, bien aise d'éviter aux ministres les importunités, car à l'ardeur qu'il y avait, tout faisait nouvelle. Je fis, avec M. de Chaulnes, qui était enchanté, l'arrangement de notre marche.

C'était le 17 mars que le Roi, pour ménager M. de Séchelles et lui faire plaisir, avait nommé M. de Moras contrôleur général adjoint avec lui. La place de M. de Moras d'intendant des Finances fut donnée à M. de Beaumont, neveu de M. de Séchelles, qui fut celui qui y gagna la chose la plus sûre, et son intendance de Lille fut donnée à M. de Caumartin (2), intendant de Metz. J'étais fâché de perdre, à Lille, M. de Beaumont et toute la famille de Séchelles, mais bien aise de lui voir les Eaux et Forêts, pour mon affaire d'Audruick. Par là, la famille de M. de Séchelles était au pinacle, mais cela lui annonçait sa fin, et c'était une furieuse perte !

Le 22, après avoir vu M. de Soubise chez lui, pour lui faire part de ma joie d'être employé, et retenir toujours pour servir avec lui (il m'en parut charmé), j'allai à Versailles chez M. de Séchelles. Le soir, je me présentai à l'appel, et je soupai

(1) L'abbé Nicolas Thyrel de Boismont (1715-1786), membre de l'Académie française depuis le 25 octobre 1755, prédicateur ordinaire du Roi, aussi célèbre par le brillant de son esprit que par la tolérance de sa morale.

(2) Antoine-Louis-François Le Fèvre de Caumartin, né en 1725, maître des Requêtes en 1749, président au Grand Conseil en 1751, intendant de Metz en 1754, et de Lille en 1756, devint, en 1778, prévôt des Marchands de Paris. Il avait épousé, en 1749, Geneviève-Anne-Marie Moufle.

chez le Roi. Nous étions vingt-deux, et j'étais le seul qui n'avait pas chassé. Cela faisait des envieux, mais je n'en avais jamais fait : il était temps de commencer. Mme de Pompadour étant encore convalescente de son rhume, il n'y avait point de femme. Le Roi était entre les deux princes des Deux-Ponts (1). Il fut gai et parla beaucoup. Après le souper, qui dura trois heures, il descendit chez Mme de Pompadour et nous congédia.

Le 23, je parlai au Maréchal, et je trouvai M. d'Argenson chez le Roi, qui me présenta M. de Caumartin, et qui me demanda si je partais bientôt. Par là, le petit mystère de mon état d'employé se divulgua. Je vis de mes concurrents à qui la mine allongeait, et je fis encore des envieux. Il fallait s'y faire. Le bruit s'en répandit bientôt, mais je partis pour l'éviter.

Comme c'était le mardi des ambassadeurs, je vis Mme de Pompadour, et je la remerciai de bon cœur d'avoir si bien parlé au Roi. De là, j'allai chez M. de Beuvron, que le fameux M. Tronchin (2), où tout le monde courait comme à l'oracle, et qui mettait l'inoculation à la mode, traitait.

Je passai quelques jours à Paris à me préparer, et à m'occuper de mon intérieur. Je fis, avec les Carmes, un accord pour ma mère, moi et mon fils, pour deux autres baux de neuf ans, à notre volonté, de sorte que je m'assurais, pour mon fils et moi, de notre bel hôtel pour trente-six ans, terme bien long, et pour 7.000 livres, prix modique alors. En conséquence, j'y fis de la dépense dans le jardin, dont je fis baisser le mur du fond, et bien des ornements, et je m'y arrangeai pour ma vie.

Le 29 mars, le Conseil commençant à dix heures et devant durer tard, y ayant, ce jour-là, réception de M. de Moras à la charge de Contrôleur général adjoint, mon affaire devant

(1) Chrétien IV, prince palatin, duc des Deux-Ponts, avait pour frère le prince Frédéric des Deux-Ponts, lieutenant général au service de France depuis 1746.

(2) Théodore Tronchin (1709-1781), célèbre médecin né à Genève. Il se fit d'abord connaître comme inoculateur. Appelé à Paris par le duc d'Orléans, il s'y fixa en 1766, et devint son premier médecin.

commencer à midi à la grande Direction, je me tranquillisai toute la matinée, n'ayant plus rien à y faire. A deux heures, je me rendis chez M. le Premier, qui était à portée du Conseil, pour y attendre mon sort. J'affectais une tranquillité stoïcienne qui n'était pas bien pure ; j'étais pourtant assez tranquille. J'avais laissé mon laquais, avec une feuille de papier, dans l'antichambre du Conseil, pour qu'il priât le rapporteur de mettre, dessus ce papier, l'arrêt. A deux heures et demie passées, mon laquais m'apporta mon papier. Je trouvai dessus : *Débouté*. Cela était court, mais s'entendait bien. Je restai confondu. C'était une chose déshonorante, après les peines que je m'étais données pendant trois ou quatre ans ! J'employai ma philosophie à en avoir, en effet.

Je descendis pour parler au rapporteur : il était honteux ; il me dit que, hors lui et deux commissaires, j'avais perdu tout d'une voix ; que l'on avait trouvé que, pour une si ancienne prétention, il fallait prouver, clair comme le jour, que toutes les fins de non-recevoir de la prescription avaient frappé ; enfin que, hors lui et M. d'Aguesseau et La Granville, commissaire, cela avait été unanime. Il est vrai que c'étaient bien les trois meilleures têtes. J'appris, depuis, que c'était M. de Gilbert qui, sur la rigueur de la prescription, avait fait tourner tout le Conseil; que M. de Fresnes, pointillant à tort et à travers sur tous les points, avait achevé de déterminer ; que ceux qui étaient pour moi n'avaient pu se faire entendre ; que M. de Séchelles, qui aurait dû m'aider, s'était retiré avant d'y être ; que M. de Moras, loin d'aider, avait aggravé, qu'enfin on avait jugé de Turc à More, à la dernière rigueur, non seulement sans considération, mais même sans entendre l'affaire. J'en fis convenir, par la suite, ceux qui en étaient, et M. de la Granville, excellent juge, persista à crier contre la rigueur odieuse de ce jugement (1). Je remontai chez M. le Premier, tâchant de faire bonne mine

(1) L'affaire était venue devant le Conseil d'État, et l'on a vu nommer ceux de ses membres qui la jugèrent : MM. d'Aguesseau, Bidé de la Granville, Gilbert de Voysins, d'Aguesseau de Fresnes, Moreau de Séchelles, Peirenc de Moras.

à mauvais jeu, et, une heure après, je montai dans ma chaise, et je m'en vins à Paris.

Je passai trois ou quatre jours étourdi du coup et travaillant aux arrangements de mon voyage de Calais et de commandant sur la côte, pour changer d'objet et me dissiper. J'offris mon chagrin à Dieu, et, quoique je sentisse vivement ce désagrément, je me calmai et je cherchai à me retourner de tous les sens pour tirer quelque parti de mon désastre.

A la fin, je fis mon plan d'aller toujours à l'échange. Je résolus, pour profiter de l'espèce d'embarras où l'on serait de m'avoir condamné si durement, de tâcher d'enlever tout de suite le *bon* du Roi.

Le 4 avril, je fis demander une audience à la Marquise : je la trouvai toujours bien parée, seule à sa toilette ; les apparences de conversion allaient lentement. Je la priai de presser le Roi de donner son *bon* à mon mémoire, et je lui en laissai un. Je la remerciai de bon cœur de tous les autres services qu'elle m'avait rendus. Elle me dit de me presser de me rendre à Calais, M. de Chaulnes en partant. Je lui dis : « Au plus tôt après cette affaire ici ! »

De là, j'allai chez M. de Séchelles que je trouvai avec M. de Moras : après avoir lu mon mémoire, il me dit qu'il allait le renvoyer aux examens ordinaires, c'est-à-dire au Grand Maître, etc. Je me récriai vivement, M. de Séchelles ne put résister à tout ce que je lui dis ; il mit mon mémoire sur les papiers de son travail du lendemain, me promettant qu'il serait expédié.

En effet, le 5 avril, le Roi mit de très bonne grâce son *bon* au bas de mon mémoire, et, le soir, M. de Séchelles me dit que le Roi le laissait le maître de bien finir tout cela. C'était beaucoup, mais pas tout, et bien différent du cas où j'aurais gagné mon procès, puisque non seulement mon ancien bien d'Audruick sautait, mais peut-être encore tous mes bois de Fresnes, au lieu que j'aurais dû avoir le Quart du Roi (1) pour rien, suivant mon système.

(1) Le « Quart du Roi » et le bois de Fresnes faisaient partie des bois de Condé.

Dans les intervalles de cette affaire, je fis, à Versailles, bien des courses pour prendre des éclaircissements sur la façon de me conduire à Calais. Je vis tous les premiers commis, la plupart mes amis. Je fis, de tout cela, des notes curieuses. J'eus, avec M. de Machault, une conférence intéressante : je lui parlai de notre titre de *Cousin*, lui montrant mes lettres. Il me dit qu'il ne croyait pas que je dusse lui donner le *Monseigneur;* qu'il le demanderait à M. Langlois (1); que, s'il était question de négociations, il se souviendrait que j'étais là ; qu'il était bien aise que j'y fusse ; qu'il fallait ménager la fraude, avoir des nouvelles, mais il se tenait fort réservé, voyant que j'étais nommé par la terre et par son ennemi. Je prévoyais bien que cette mésintelligence de la terre et de la mer causerait un de mes principaux embarras.

Le 9 avril, mes gens partent pour Calais, Bertot conduisant toujours cela au mieux. Ils vont par Condé, pour y prendre tout.

Le même jour, je vais à Versailles pour prendre congé. Je me présente, ainsi que le duc d'Havré, et nous soupons tous les deux, les seuls sans avoir chassé, et avec distinction. C'était un vendredi : outre le Carême, que le Roi fait toujours en entier, il y eut le service d'huîtres, au moyen de quoi le souper dura trois heures. La Marquise y était brillante à son ordinaire, hors qu'elle faisait maigre. D'ailleurs la dévotion allait lentement ; on disait que ce n'était qu'un « quart de conversion ».

Il n'y avait pas grand monde, et cela fut fort agréable, hors que le Roi ne parla, comme cela lui arrive souvent, que de mort subite, de prières des agonisants, etc. Quelqu'un ayant parlé légèrement de Saint-Augustin, la Marquise prit vivement son parti avec justesse. Tout cela faisait, pour un philosophe, un plaisant mélange.

Après le souper, tandis que le Roi était allé, comme il fait tous les soirs, chez ses enfants, je pris congé de la Marquise, qui dit qu'elle ne craignait pas pour nos côtes, qu'elle donne-

(1) Langlois, premier commis du Sceau.

rait beaucoup pour que les Anglais y vinssent, mais pour les pays d'Aunis; que l'expédition de Mahon était sûre ; que les entreprises et dispositions de la Marine étaient admirables; qu'il faudrait pendre ceux qui débitent que tout manque, quand cela n'est pas. Enfin, comme elle était aussi attachée à M. de Machault qu'ennemie de M. d'Argenson, la Marine avait beau jeu! Elle dit aussi qu'il ne fallait pas mettre les armes bas qu'on n'eût écrasé les Anglais ; que la considération était la principale chose, à une grande puissance; qu'il valait mieux périr tous que de donner atteinte à cela. On lui cita, là-dessus : « Nous avons tout perdu, fors l'honneur! » Enfin elle parla avec beaucoup de force et de dignité, et elle avait plus d'élévation d'âme qu'on ne devait s'y attendre.

Le Roi tardant, nous restâmes ainsi longtemps à causer dans son arrière-cabinet. La Marquise me chargea de dire à M. de Soubise combien on le plaignait. En effet, son frère le Cardinal se mourait, et la princesse de Condé qui, depuis treize mois, paraissait grosse, inquiétait. Au coucher, je pris congé du Roi, qui me parla assez gracieusement : ainsi j'eus, à plusieurs égards, lieu d'être content. Le 10 avril, je pris congé de M. d'Argenson qui me donna assez au long mes instructions et me marqua mille amitiés. Je pris congé de tout le monde, et je revins à Paris m'enfermer et me recueillir, car le même soir, le temps me pressant, j'allai aux Théâtins, bien fâché de n'avoir pas plus de temps à moi, mais j'y allais de bon cœur.

Le Mardi saint, 13 avril 1756, je partis de Paris pour Condé et Calais . . . .
. . . . (1)

(1) Après une visite au duc de Chaulnes, lieutenant général de la province, en son château près Péronne, le prince de Croÿ se rend à Condé et à l'Hermitage. Il n'est à Calais que le 25. Là, après avoir organisé sa maison, il préside aux exercices des troupes et aux préparatifs d'un « camp » qui va durer deux mois.

Détails d'un combat, dans les eaux de Calais, entre *le Centaure* et *le Maurepas*.

Tournée militaire à Boulogne, Montreuil, Verton, Abbeville, Picquigny,

Le 17 décembre, j'arrivai à Paris dans le nouvel hôtel. Je fus enchanté de trouver, après huit mois d'absence, ma mère assez bien, mes enfants tout au mieux. Je ne pouvais me lasser d'admirer le joli jardin, surtout le boulingrin, le fond qui était si bien qu'il paraissait ne faire qu'un avec le jardin des Carmes ; le beau balcon et les appuis dorés et verts qui relevaient le tout, les jolis arbres de mon choix qui faisaient que le jardin était comme au printemps, le long des beaux berceaux. Enfin cela relevait cette belle maison, et achevait d'en faire un hôtel superbe, et d'autant plus agréable qu'il était à notre nom.

Je restai les trois premiers jours incognito dans Paris, à jouir et à entamer uniquement mes grandes affaires. J'étais enchanté de mon fils, à qui je trouvai l'esprit le plus solide, le plus net et de la meilleure espèce, capable de grandes choses, avec un caractère assez aimable. Je m'ouvris à lui sur plusieurs choses, et, plus je le sondai, plus j'en fus content. Il avait treize ans. J'en fis mon secrétaire et mon homme de confiance, et la manière dont il y répondait me donnait la satisfaction et le sentiment le plus vif qu'un cœur pût ressentir. Ma fille gagnait aussi en bien, et devenait très grande fille.

Pour les affaires, j'eus surtout une conférence secrète avec M. le prince de Soubise, qui m'apprit qu'il n'y avait que huit cordons de vacants, et me nomma mes huit concurrents. J'agis d'après cela.

J'allai trouver le maréchal de Belle-Isle, que j'accrochai de force, au sortir de chez la duchesse de Luynes, sa grande amie. Je lui demandai la permission de me présenter, et où

Amiens. Recherches, à l'abbaye du Gard et à l'église d'Araines, sur la terre et les anciens seigneurs de Croÿ. Séjour à Chaulnes. Règlement du service des garde-côtes.

Autre tournée au Crotoy, à Cayeux, au Tréport, à Dieppe, au Pollet. Retour à Calais le 16 novembre.

Pendant ce temps, le duc de Chaulnes a fait des démarches à Versailles, afin de lui procurer le Cordon bleu, démarches que fait échouer l'opposition de Mme de Pompadour.

Le 2 décembre, M. d'Argenson l'autorise à venir passer un mois à Paris.

en était notre négociation, pour mon cordon bleu. Il me dit en avoir parlé, qu'il en reparlerait, et j'accrochai rendez-vous pour le lendemain à son lever. Comme son goût l'avait toujours porté aux grandes affaires, il était dans son centre, était ministre, général d'armée, négociateur et conseil pour les affaires du temps. Il n'avait pas un moment à lui, et en faisait gloire.

De là, j'allai chez M. d'Argenson : il me reçut au mieux. C'est, malgré l'envie de ses ennemis, un homme supérieur, charmant quand il veut plaire, de l'esprit comme un diable, adroit à proportion, voyant bien, des grandes vues propres aux grandes choses, et qui non seulement soutenait, mais avait fait et relevé le militaire, sans, en rien, être aidé du Roi, souvent même en étant abandonné, et enfin se soutenant contre le plus fort parti qui fut jamais.

Il me fit la réception la plus flatteuse, m'assurant du contentement infini qu'on avait eu de ma partie, enfin me disant tout ce qui pouvait le plus flatter ma vanité. Pour profiter du bon moment, je lui parlai de trois choses : de joindre Boulogne à mon commandement. Il parut y tourner, à condition que je ne rendisse pas compte de cette partie à autre que lui, et pas à M. de Chaulnes, que cela ne regardait en rien, et d'en prévenir M. d'Aumont (1).

La deuxième chose était de conserver mon commandement, sans être regardé comme placé, et sans manquer la besogne brillante, comme le siège de Wesel, s'il avait lieu. Il me répondit qu'il entendait bien que je ne voulais quitter Calais que pour la gloire ; que, cependant, on ne pouvait laisser cette partie sans un général ; que qui courait deux lièvres n'en prenait pas ; que personne ne pouvait me dire si l'on se bornerait à une observation, ou si l'on agirait offensivement ; que, quand même il le saurait, il ne me le dirait pas. Quoiqu'il ne me répondit pas suivant mes vues, je persistai à garder mon beau poste, mais à le quitter pour la gloire, si elle avait lieu.

(1) On a vu plus haut que le duc d'Aumont était gouverneur du Boulonnais.

La troisième chose était pour mon cordon : il me dit qu'il en parlerait volontiers quand on voudrait, et qu'il y ferait de son mieux, et il le fit, mais il me renvoya à la Marquise, marque qu'il agissait de bonne foi.

Je lui parlai de la grande tactique que j'avais tâché de montrer en règle dans mon camp de Calais, des moyens de la mettre en usage en formant une école pour cela, pour les officiers généraux à l'École militaire, avec des reliefs exprès. Il ne prit pas cela avec l'ardeur que j'aurais cru, parce qu'il allait au vrai. Il me dit que le mieux, pour cela, était de grands et fréquents camps de paix et d'évolution, mais que cela était trop cher pour avoir lieu en France ; qu'ainsi on n'y ferait pas toutes les bonnes choses qu'on pourrait faire. Il me loua beaucoup sur ma grande exactitude à donner des nouvelles, et je vis avec douleur que donner des nouvelles fait plus d'effet que la tactique la plus habile.

Je sortis de chez lui bien content, et voyant de quoi former mon plan de conduite pour le reste. J'allai m'enfermer pour cela, ayant pour règle de ne rien entamer que je n'en eusse formé, auparavant, par écrit, le plan.

Je fis, le soir, ma révérence au Roi. Il ne me dit rien, non plus qu'au grand couvert, où je me plaçai exprès en évidence. J'en fus touché, autant au moins pour lui que pour moi. Il n'était pas assez hardi, en pareil cas, pour parler aux arrivants. J'allai souper chez madame la Première, où il y avait un grand monde. On ne parla que de la plaisanterie du jour, qui était le tremblement de terre de Lisbonne, comme M. de Baschy le racontait. Je me retirai, ce jour-là, assez mécontent de ma réception, m'étant flatté de mieux.

Le 22 décembre, en revanche, fut des plus flatteurs. J'allai, dès neuf heures, à mon rendez-vous chez le maréchal. Il me reçut au mieux, me parla avec une tendresse dont je fus pénétré ; me dit avoir lu, la veille au soir, la lettre de ma mère que je lui avais remise, en arrivant, pour Mme de Pompadour, et qu'il l'avait pressée vivement ; qu'elle était très bien portée pour moi ; qu'il l'avait engagée à répondre à ma mère la lettre ci-jointe, de sa main :

« M. le Maréchal de Belle-Isle sera ma caution auprès de vous, Madame, du désir que j'ai de contribuer à ce qui peut vous être agréable. Je souhaite très sincèrement que vous ayez bientôt satisfaction sur le cordon que vous désirez pour M. votre fils ; il en est digne à tous égards, et je serai très empressée à mettre au jour ses bonnes raisons.

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Madame, votre très humble et très obéissante servante.

La Marquise de Pompadour. »

Je lui nommai les huit concurrents : les deux de Mahon promis (1), ainsi que celui de M. de Gontaut, de son père, trois ambassadeurs, Broglie, d'Aubeterre et d'Ossun, l'Infant et M. de Béthune, qui était un secret. Et j'appuyai sur ce que trois ambassadeurs, c'était trop. Il en convint, et que l'on pouvait remettre l'Infant.

Pour les affaires du temps, il me dit qu'il avait dit au Roi que son autorité était perdue, qu'il fallait, pour la soutenir, tenir *mordicus* à ce qu'il avait déclaré si hautement, qu'il était trop avancé pour reculer.

De là, j'allai chez la Marquise; quoiqu'il ne fût que dix heures du matin, je la trouvai qui allait à la messe *incognito*. C'était un jour ouvrier. Aller ainsi à la messe de bonne heure, sans affectation, marquait une vraie dévotion. Elle n'allait plus au spectacle. Elle avait fait boucher le passage particulier par lequel le Roi descendait dans le petit cabinet rouge. Le Roi n'y pouvait plus venir que par la grande pièce où les personnes du premier rang attendaient. Cela le gênait même souvent. Avec tout cela, elle mangeait toujours fort parée, à côté du Roi, dans les cabinets. Tout cela était un mélange des plus singuliers, et auquel on ne connaissait rien. Pour moi, c'était toujours ce que j'avais prédit et prévu depuis plus de quatre ans devant, qu'elle deviendrait, petit à petit, dévote avec le Roi, et qu'alors ce serait le comble de sa faveur. Elle était bien, dès lors, au comble, puisque les plus grandes affaires se traitaient chez

(1) C'est-à-dire le cordon promis à deux des vainqueurs de Port-Mahon, ville récemment tombée entre les mains des Français.

elle, qu'elle avait fait, disait-on, le traité de Vienne avec l'abbé de Bernis, à l'insu de tous, traitant directement avec M. de Kaunitz. C'était chez elle que le principal des affaires du temps, de l'intérieur, et tout ce qui regardait le Parlement se traitait, et par elle seule passaient toutes les grâces.

J'attendis son retour de la messe dans la grande salle de compagnie, causant avec sa première femme de chambre, qui m'étonna en ne me parlant que de l'ennui qu'elle avait de ce terrible pays, de son étonnement de voir des seigneurs, qui pouvaient être des rois dans leurs grandes terres, valeter dans leur antichambre, et du désir qu'elle avait de vivre à la campagne, éloignée de ce chaos. Je fus surpris de trouver, là, tant de raison.

Madame arriva : je me trouvai heureusement bien disposé. Je la remerciai des bontés que le Maréchal m'avait dit qu'elle avait pour moi. Je l'assurai de l'espérance unique que je mettais dans ses bontés, étant sûr de lui plaire par mon zèle à faire mon devoir, et que j'avais tant de raisons pour réussir, que je la connaissais trop éclairée, pour ne pas espérer pouvoir compter sur sa protection. Elle m'écouta avec un air de grand contentement, me dit qu'on était très content de moi, et qu'elle désirait de tout son cœur que j'eusse satisfaction. Je me retirai bien heureux de ma démarche, en augurant bien, et résolu de suivre vivement l'affaire.

Je courus chez M. d'Argenson, lui dire que l'affaire était en bon train. Il en parut réellement aise, me promit d'en reparler au Roi, et fit devant moi une note qu'il mit dans son portefeuille pour en parler vivement, à son premier travail.

J'allai, de là, chez M. le garde des Sceaux, avec qui, malgré sa guerre déclarée avec M. d'Argenson, je m'entretenais bien. Il me promit de parler à la Marquise. J'allai aussi me faire écrire chez M. l'abbé de Bernis. C'étaient, avec M. de Machault, les meilleurs amis de Mme de Pompadour, et je frappais à toutes les portes de règle, pour n'avoir rien à me reprocher. Comme le frère de Mme de Pompadour, qu'on venait d'appeler le marquis de Marigny, venait

d'être nommé secrétaire de l'Ordre, nous nous fîmes écrire chez lui. C'était lui qui, par sa charge, devait présenter la liste : ainsi toute cette faveur si recherchée était dans leurs mains.

J'allai ensuite voir tous les ministres : ils me reçurent au mieux. M. Rouillé me parut bien las de sa besogne et ne la garder que par complaisance pour sa famille. Il me fit bien des amitiés. M. de Saint-Florentin me dit que la liste de l'Ordre ne le regardait plus, mais il me donna de bons conseils d'amitié. Enfin, ce jour-là, je fus reçu de tout le monde au mieux, et je vis qu'on ne perd pas toutes ses peines en travaillant bien.

Je fis mes révérences à la Reine, à M. le Dauphin, qui me parlèrent avec bonté. J'allai dans tous les endroits où j'avais à travailler ou à préparer, pour remplir mes objets de l'hiver.

Comme je craignais que M. le prince de Soubise, qui m'avait donné la chose pour impossible, et à qui je m'étais réservé pour la promesse de la première promotion, ne sachant pas le degré des choses, n'appuyât pas assez vivement, j'allai lui écrire chez lui que tout était en bon train, et qu'il fallait absolument qu'il l'emportât. Il pouvait tout et était au mieux.

Le soir, le Roi me donna le bougeoir, mais ne put se résoudre à me parler devant le monde. J'avais, ce jour-là, soupé chez Mme de Livry, où M. de Lameth arriva, venant de Prusse, de l'armée de M. de Brown, et de Vienne. Il avait fait la campagne la plus agréable, et il nous parla d'une manière très curieuse de la bataille de Lowositz, où il n'avait pas quitté M. de Brown (1). Je vis avec lui que mes conjectures sur tout cela avaient été justes.

Le 24, veille de Noël, je fis encore quelques démarches le matin et, à deux heures, je partis pour Paris. J'allai par le grand chemin dont le ferrage commençait à réussir. J'allai, en passant, voir Mlle de Beuvron pour préparer la famille dont elle était le centre. Elle était bonne parlemen-

(1) Lowositz, ville de Bohême près laquelle Frédéric II défit les Autrichiens commandés par le général Brown (1er octobre 1756).

taire, et disait que, quand le Roi se trompait, il fallait qu'il se rétractât. C'était le discours de Paris et du Parlement : ainsi on était loin de compte.

Le jour de Noël, après la grand'messe à Saint-Sulpice, il me fallut courir pour mes affaires. Le lundi, je retournai à Versailles et soupai dans les cabinets. Le mardi (1), j'allai à la toilette, où je parlai hardiment, et, le soir, le Maréchal, devant le prince de Soubise, parla très bien. Le mercredi, je dînai chez le garde des Sceaux et lui fis lire mon mémoire. Le jeudi, je dînai chez le Maréchal, avec les principaux [courtisans]. Il me dit avoir donné la lettre. La veille il avait parlé au plus fort avec M. de Soubise, qui promit d'appuyer à Choisy, où ils allèrent, et me fit reproche d'avoir nommé M. de Béthune (2), car le Maréchal avait tout mis sur ses tablettes et discuté chacun des huit. Je passai le jour chez M. de Sparre (3), et chez moi tout le soir. Vendredi, veille de l'An, j'eus conférence avec M. de Marigny et lui donnai un mémoire. J'en écrivis un au prince de Soubise, qui ne revint que bien tard. Je reparlai au (*sic*) Machault. Je frappai à toutes les portes réelles. Je ne négligeai rien. Le Maréchal me dit que, si l'on en dégotte (*sic*) un des huit, ce sera moi, à moins que l'on ne fasse l'Infant seul. Je ne pus parvenir à donner mon dernier mémoire. Je n'osai le donner moi-même. J'en augurai mal. Les dernières démarches n'allaient pas comme j'aurais voulu. Tout étant fait, je me retirai chez moi, attendre le lendemain avec le moins d'agitation possible. Heureusement on ne me nommait pas sur les rangs ; ainsi je ne pouvais paraître refusé.

(1) Les lignes suivantes sont tracées hâtivement, M. de Croÿ n'ayant pas eu le temps de mettre au net.

(2) Armand-Louis, marquis de Béthune, né en 1711, capitaine dans le régiment Royal-Roussillon, guidon de gendarmerie en 1739, colonel général de la cavalerie légère en 1759, chevalier des Ordres en 1757, marié en premières noces à Marie-Edmée de Boullongue, et en secondes noces (1755) à Marie-Thérèse Crozat de Thiers.

(3) Joseph Ignace Magnus de Toffeta, comte de Sparre (1704-1787), brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, avait épousé, en 1730, Marie-Antoinette du Chambge des Allœux, fille d'un président à la Cour des Comptes de Flandre.

X

DU 1er JANVIER AU 28 MARS 1757

Création de sept chevaliers de l'Ordre. — Nouvelle d'un attentat contre le Roi, à Versailles, où je me rends aussitôt. — Détails sur le crime de Damiens. — Chargé de l'enquête, en qualité de commandant en Artois, son pays natal, je l'interroge et pars, le 9, pour Arras. — Assemblée des États, et envoi de mon premier rapport à Paris, le 11. — Arrestation des parents de Damiens. — Voyage à Béthune, à Saint-Omer. — Dîners et réceptions à Arras. — Arrivée de lettres de la Cour, flatteuses à mon égard. — Nouvelle de la démission de MM. d'Argenson et de Machault. — Voyage en Picardie et en Boulonnais. — Retour à Arras par Bergues. — Saint-Winock, d'où j'envoie interroger un habitant de Poperingue. — Fin de mon enquête, concluant à l'inexistence de complices. — Retour à Paris le 5 mars. — Considération que me vaut mon travail. — Compte rendu de ma mission à une assemblée de magistrats, réunie chez le Premier Président Molé. — Je leur déclare que Damiens est un fanatique et un fou. — Conversation avec M. Molé. — Ma réception chez Mme de Pompadour et chez le Roi, qui ne me dit mot. — Visites aux ministres. — Entretiens avec le maréchal de Belle-Isle, l'abbé de Bernis et Mme de Pompadour. — Liste des officiers généraux employés à l'armée du Bas-Rhin ; je n'en suis point et m'explique, à ce sujet, avec le marquis de Paulmy. — Portrait de Damiens, tracé après la séance du 12 mars, au Palais, où j'ai été convoqué. — Ouverture, en ma présence, d'une valise de Damiens. — Création, par le Roi, de quatre maréchaux de France. — Il tient les Sceaux. — Le maréchal d'Estrées. — Mes tra-

vaux avec MM. de Belle-Isle et de Paulmy. — Promenade au château de Bellevue. — Jugement et supplice de Damiens.

Le jour de l'An, j'allai à la messe de bonne heure. J'attendis longtemps, dans l'Œil-de-Bœuf, mon sort, et, enfin, on publia les sept, et mon exclusion. Je vis, non sans douleur, M. de Broglie recevoir les compliments. Les sept étaient ceux que j'avais marqués. Ils étaient, il faut l'avouer, tous convenables. On réservait l'Infant pour la Chandeleur. Tout était pour les ambassadeurs. Je vis le prince de Soubise, près de qui je tâtai promesse. Il me conseilla de partir.

Je pris la chose assez tranquillement, quoique cela me renvoyât bien loin, et après mes cadets. Je retournai à Paris l'annoncer à ma mère et la consoler.

Le 5 janvier, ayant travaillé tout le jour, j'allai à neuf heures et demie pour souper à l'hôtel de Condé (1), où je n'avais pas été d'un an. En entrant dans la chambre, je vois tout le monde morne, M. le prince et Mme la princesse de Condé s'entretenant d'un air consterné. Je m'approchai de Mme de Renty qui me dit : « On assure que l'on a voulu assassiner le Roi, et qu'il est blessé ! » Voilà tout ce qu'on en apprit, d'abord.

M. le prince de Condé partit, et l'on envoya partout aux nouvelles. Comme on servait, alors, on alla souper. Jamais repas ne fut plus triste. On n'osait lever le nez de dessus son assiette. Le souper fut court. A près de minuit, on reçut le bulletin de M. de Gesvres, conçu en ces termes ; la jolie et aimable princesse de Condé, alors grosse, pensa s'évanouir :

« Le Roi, prêt à monter en carrosse, pour retourner à Trianon, a été frappé, au côté droit, d'un coup qu'il a cru d'abord n'être qu'un coup de poing. Il y a porté la main et l'a retirée pleine de sang. Il a ordonné lui-même qu'on arrêtât l'homme qui était en redingote grise, mais qu'on ne le tue pas. Il a remonté avec force son escalier. Il n'y avait pas de chirurgien dans le moment. On l'a

(1) Ancien hôtel de Gondi, duc de Retz. Il occupait l'espace compris entre les rues de Condé, de Vaugirard et des Fossés-Monsieur-le-Prince.

déshabillé. La Martinière est arrivé, enfin. Il a sondé la plaie, et ne l'a trouvée ni profonde, ni dangereuse. Le Roi a été saigné et est tranquille, dans ce moment.

« L'homme est arrêté. »

Le 6 janvier, jour des Rois, je me rendis, le matin, à Versailles. Je trouvai des postes des Gardes partout. Tout était sur le qui-vive. Je m'informai, dans la galerie, de la santé du Roi. On me rassura en m'apprenant que la blessure était très peu de chose, et comme un coup d'épée qui n'empêcherait pas de sortir quelqu'un qui voudrait le cacher. J'appris les circonstances ; voilà ce que j'en ramassai, en gros :

Vers six heures du soir, par un temps assez clair, quoique couvert, la lune étant pleine, et y ayant des flambeaux qui éblouissaient, le Roi, voulant retourner à Trianon où tout le monde était resté, comme il descendait la dernière marche de la petite salle des Gardes, pour monter en carrosse, étant appuyé sur son Grand et Premier Ecuyer (1), le duc d'Ayen et M. le Dauphin le suivant, le capitaine des Cent-Suisses marchant devant, la garniture bien faite, un homme s'élance entre deux Gardes qu'il fait tourner l'un à droite, l'autre à gauche, fait tourner un officier des Gardes en le poussant vivement, et vient, un peu par derrière, de toute sa force, frapper le Roi au côté droit, avec un couteau à canif, et si fort que l'excédent, ou le bout du couteau fait pencher le Roi en avant, et lui fait dire : « Duc d'Ayen, on vient de me donner un coup de poing ! »

L'homme exécute cela avec tant de promptitude, qu'il rentre par la trouée qu'il a faite, avant que ceux qu'il a presque culbutés soient remis, et personne ne voit le coup, tant à cause des flambeaux que parce que l'on regardait à ses pieds, à la dernière marche.

Sur le propos du Roi, le maréchal de Richelieu, qui était aussi derrière, dit : « Qu'est-ce que c'est que cet homme avec son chapeau ? » Le Roi tourne la tête, et, voyant que c'était

(1) Le Grand Écuyer était le comte de Brionne, le Premier Écuyer le marquis de Beringhen.

du côté où il avait senti le coup, et y ayant porté la main, et l'ayant retirée pleine de sang, dit : « Je suis blessé! Qu'on l'arrête et qu'on ne le tue pas! »

Un valet de pied qui tenait la portière voit couler du sang et s'écrie : « Le Roi est blessé! » On saute au collet de l'homme, et le Roi retourne. On veut l'emporter. Il dit : « Non! J'ai encore la force de monter! » Et il remonte légèrement son escalier, ayant jusque-là marqué beaucoup de force et de présence d'esprit. Revenant chez lui et voyant couler beaucoup de sang, il se crut blessé à mort : « Oh! je suis frappé! Je n'en reviendrai pas! » Le sang et l'inquiétude l'affaiblissant, il demande, à plusieurs reprises, un confesseur et un chirurgien. Comme toute sa Maison était à Trianon, pendant assez longtemps il manqua de tout. Il n'y avait pas de draps dans son lit, ni de chemise. On ne put trouver qu'un peignoir. La tête tournait à tout le monde. On courait de tous côtés. Les plus sages dirent qu'il fallait laisser couler le sang. Le Roi se trouva mal et crut que c'était le coup et qu'il se mourait. Il pressa pour un confesseur. L'aumônier de quartier arriva. Il se confessa à la hâte et demanda instamment l'absolution, sous condition et promesse de se confesser plus amplement et mieux, s'il avait le temps. On la lui donna.

Un petit chirurgien arriva, qui lava la plaie, mais n'osa sonder sans l'arrivée du Premier chirurgien. La Martinière, qui était à Trianon, arriva enfin. Il sonda la plaie et dit qu'elle n'était pas profonde et qu'il ne la croyait pas dangereuse, mais l'idée vint à tout le monde, et au Roi, que le poignard était empoisonné. Cela redoubla l'inquiétude. Mesdames arrivèrent au bruit, et, trouvant le Roi blessé, baignant dans son sang, s'évanouirent par terre autour du lit. Il y en a qui restèrent même fort longtemps sans connaissance. M. le Dauphin, tout en pleurs, mais conservant de la présence d'esprit, donnait ordre à tout.

La Reine arriva, et crut que ce n'était qu'une colique, mais, voyant le sang, elle se trouva mal aussi. Le Roi demandait encore à se confesser. On proposa, le confesseur

du Roi n'y étant pas, un aumônier du grand commun qui était estimé. Il vint. Le Roi se confessa à lui longtemps et demanda l'Extrême-Onction. On fut chercher les saintes huiles et le cardinal de la Rochefoucauld pour les lui administrer. Les saintes huiles arrivèrent, mais heureusement on ne trouva pas le cardinal, et il ne reçut pas l'Extrême-Onction.

Le confesseur du Roi arriva. Le Roi fut avec lui encore une demi-heure, et l'on crut que c'en était fait de Mme de Pompadour, et que le règne de la dévotion allait reprendre. Les courtisans les plus intimes tinrent des propos selon leur goût, et la plupart peu édifiants. Le Roi fit, devant tout le monde, une espèce d'amende honorable, demandant pardon à ses enfants des scandales qu'il avait pu leur donner, à la Reine des torts qu'il avait pu avoir avec elle. Il dit à M. le Dauphin qu'il allait régner, et qu'il serait plus heureux que lui, que le royaume serait en bonnes mains. Tous fondaient en larmes.

Cependant, à cause de l'idée du poison, vers minuit, on leva l'appareil et l'on trouva qu'il n'y avait nulle mauvaise marque, et que ce ne serait rien. Ainsi, les esprits commencèrent à se tranquilliser.

Mme de Pompadour était à Trianon avec les principaux courtisans. Elle revint dans son appartement à Versailles, où elle fut plusieurs jours sans entendre parler du Roi, et paraissant tranquille.

Revenons, à présent, à l'assassin : dès qu'on le saisit et tarabusta, il dit : « Eh bien ! c'est moi ! Il n'en faut pas chercher d'autre ! » Il avait son chapeau sur la tête en donnant le coup. On assure que, quelqu'un lui ayant dit de mettre chapeau bas, il avait répondu : « C'est comme cela que je regarde les Rois ! »

On l'entraîna dans la salle des Gardes. On le fit dépouiller tout nu. On trouva un couteau de Namur dans sa poche, dont un côté à lame ordinaire, l'autre à grand canif, comme sont ces couteaux-là. On compara à l'habit percé du Roi, et l'on vit que c'était avec ce canif qu'il l'avait percé. On lui demanda s'il était empoisonné. Il assura que non et qu'on

pouvait être tranquille de ce côté-là, mais, pour se faire valoir, il dit : « Qu'on prenne garde à M. le Dauphin! » On lui demanda s'il avait des complices. Il répondit : « Si j'en ai, ils ne sont pas ici ! » Ce qui frappa le plus, c'est qu'on lui trouva environ trente-cinq louis en or ou en argent et un numéro I dans son chapeau (1).

On crut une conspiration. On mit des gardes partout, et tout en l'air. M. de Machault, garde des Sceaux, arriva, et, étant violent avec un air posé, il dit qu'il fallait lui brûler les pieds pour le faire parler. Des Gardes en fureur firent rougir les tenailles et lui brûlèrent très fort les pieds, dont il pensa mourir, dans la suite. Cela fit tort à M. de Machault. Le criminel se débattit beaucoup, et ne dit rien. Enfin, on l'emporta à la geôle de Versailles, et M. de Sourches, Grand prévôt de l'Hôtel, et sa justice s'en emparèrent, et les Gardes françaises le gardèrent.

Voilà tout ce qui regarde la première nuit.

Le 6, l'appareil, pour la seconde fois, fut levé, et La Martinière assura que cela n'aurait point de mauvaise suite, mais il fit, dans le premier moment, avec M. Senac (2), un bulletin détaillé qui était alarmant. Le Conseil s'assembla ; le Roi dit à M. le Dauphin de l'aller tenir. On résolut que tous les ministres enverraient une lettre circulaire pour annoncer ce malheur avec le bulletin. La poste fut retardée jusqu'au départ de ces lettres, qui annoncèrent la première nouvelle partout.

Ce qui restait du Parlement arriva. Le Roi dit à M. le Dauphin de tenir le Conseil et de leur répondre. On proposait de profiter de l'occasion, et l'on aurait dû le faire, pour apaiser les troubles et exiger, dans une circonstance si cri-

(1) « J'ai retrouvé en détail dont tout cela venait. Voyez mon travail d'Arras. » (*Note de l'auteur.*)

L'explication de ce n° 1 est celle-ci : les chapeliers d'Arras (Damiens était du pays) avaient coutume « de mettre au fond de leurs chapeaux une marque ronde ou carrée imprimée, avec un numéro. » (*Information* du prince de Croÿ, p. 2.)

(2) Jean-Baptiste Senac (1693-1770), conseiller d'État, membre de l'Académie des Sciences, premier médecin de Louis XV depuis 1752.

tique, du Parlement de reprendre ses fonctions, mais l'on manqua le moment, et M. le Dauphin répondit, de fort bonne grâce, lui-même, que ce n'était rien, que le Roi serait bientôt sur pied, qu'ainsi il fallait attendre ce moment-là, et qu'il les remerciait très fort.

Le danger étant passé, on se calma et l'on ne reparla plus de confesseurs. Petit à petit, les courtisans reprirent leurs propos ordinaires. Le Roi garda le lit quelques jours. Ensuite, on le leva dans sa chambre ; puis il alla à la messe à la chapelle, et, petit à petit, on l'engagea à descendre chez Mme de Pompadour. La première fois, ce fut sans rien dire, et l'on crut que c'était pour lui faire un mauvais compliment. Elle lui parla avec attachement. Il ne répondit pas et remonta sans rien dire. Le second jour, il descendit et fit une partie et parla. Le troisième jour, il y mangea, et, en peu de temps, tout reprit le train accoutumé, et elle fut plus puissante que jamais.

Revenons à ce qui me regarde.

Etant arrivé, le 6 au matin, à Versailles, et m'étant soigneusement assuré de toute la vérité, comme j'étais dans l'Œil-de-Bœuf où l'on se portait, on me dit que M. le comte d'Argenson me cherchait partout. Je me sentis pris, et que j'allais avoir ordre de partir. J'allai trouver M. d'Argenson, qui me dit qu'il fallait que tous les commandants partent. Je lui dis que je n'étais qu'officier général employé, et qu'il me fallait donc des lettres de commandant. Il dit à M. de Fumeron (1) de les faire et de s'arranger pour cela avec moi. Pour profiter de l'occasion, je dis qu'il fallait y joindre le Boulonnois, qui ne pouvait être séparé. M. d'Argenson dit qu'il ne demandait pas mieux, mais qu'il fallait en prévenir M. le duc d'Aumont. Je m'en chargeai.

De là, je retourne pour rassembler toutes les nouvelles et penser. Je reviens chez M. d'Argenson lui dire que l'on débite que le criminel se dit d'Arras. Il me remercie beau-

(1) M. de Fumeron, chef de bureau au ministère de la Guerre, auquel ressortissait la correspondance avec les généraux des armées, les commandants et intendants des places et des régiments, etc.

coup de la remarque, et dit qu'il faut que j'aille droit à Arras, couler à fond toute cette affaire. Je lui représente qu'il faudrait, pour cela, que je visse le criminel et tirer de quoi me mettre sur la voie. Il m'approuve, me loue et m'envoie à M. de Sourches pour voir l'homme. M. de Sourches, bien aise que je sois chargé d'aller à Arras, me mène à la geôle où ses officiers faisaient les informations. Il me fait voir le criminel, assez bel homme, les yeux enfoncés, le nez grand et le teint animé par la fièvre, à cause de sa brûlure. Il était enchaîné dans un lit, souffrant et se plaignant de M. de Machault qui l'avait inutilement fait brûler.

Je lui demandai s'il était d'Artois. Il me dit : « Oui, pour la vie et pour la mort! Les Artésiens sont francs; ils n'ont pas peur; le Roi n'a pas de meilleurs sujets ! » Pour les autres demandes du même genre, il me renvoya à M. de Sourches. Il parlait d'un ton doux, et j'en fus d'abord la dupe, et le crus quelque chose, mais cela ne dura pas longtemps. En sortant, il nous remercia, disant qu'il n'avait plus besoin que de Dieu et d'un bon confesseur. Je démêlai bien que c'était un fanatique, et puis c'est tout.

Je rendis compte à M. d'Argenson. On sut que je l'avais vu, que je partais pour son pays, et l'on parla beaucoup de moi. Je m'arrange avec le Maréchal (1), avec les autres. Je prends du chocolat et mes arrangements avec Mme de Leyde et M. d'Havré. On me donne une chaise du Roi. Je vais seul à Paris chez M. le duc d'Aumont (négociation pour Boulogne), et j'arrive au logis, à la fin d'un grand souper. Je parle tout haut du criminel que je viens de voir, et que j'annonce un fanatique. Je travaille comme un forçat cette nuit. Le lendemain matin, je repars par une grande gelée. La rivière était bien prise, même au-dessus des ponts. Ce fut un terrible hiver. J'arrive chez M. d'Argenson lui rendre compte du consentement du duc d'Aumont. Je vais faire dresser mes ordres, je les règle avec Fumeron pour les quatre provinces, faisant trois ordres.

(1) « Ce qui suit ne sera qu'une esquisse légère, n'ayant pas eu le temps. » (*Note de l'auteur.*)

Je retourne à la geôle. J'y perds bien du temps à attendre. On n'en pouvait rien tirer. J'y laisse une note de mes demandes, qu'on m'envoie le soir, et qui me mettent sur la voie. Je prends congé de la Marquise, que je trouve tranquille, bon visage, vigoureuse et marquant de la fermeté, quoiqu'elle fût en danger. Je dis adieu au duc de Chaulnes, au prince de Soubise. Ils me disent que l'on attend tout de la volonté du Roi. Je trouve M. le Premier bien touché, car il donnait la main au Roi. Je prends congé, chez lui, de ma famille qui se charge de mes affaires. Je vais prendre mes ordres qui n'étaient pas expédiés et, à six heures, je pars. Tandis qu'on m'attendait à Paris dès quatre heures, j'y arrive à huit heures du soir. Je travaille une grande partie de la nuit à mes paquets et à faire ma malle de papiers, tout en l'air.

Le 8, je me confesse dans ma chambre, et de bon cœur, mais bien pressé. Je donne quelques tendres avis à mes enfants. Je règle le plus gros, je mets ordre à mes dettes et, à midi, je pars de Paris, par une gelée affreuse. Mon nouveau courrier pressant la marche, je pousse jusqu'à Roye où j'arrive à neuf heures du soir à la poste, dont le maître venait de mourir ; je loge à côté.

J'écris aux différents ordres de se tenir assemblés, et je fais continuer mon courrier. La gelée était si forte que j'étais glacé auprès du plus grand feu.

Le 9, jour de dimanche, je pars par le froid le plus rigoureux. Je parle à la maréchaussée, et je commence à me faire connaître. Je rencontre M. de Saint-Germain (1) avec qui je m'entretiens dans sa chaise. Mon courrier ayant averti à Péronne, je descends à la poste, j'y donne mes instructions et mes ordres, bien aise d'y commander comme avait fait mon grand père, le comte de Solre.

A Bapaume, je descends chez M. d'Orsay, j'envoie au Tilloy, où je fais mes premières recherches et, par un grand

(1) Claude-Louis, comte de Saint-Germain (1707-1778), maréchal de camp en 1746, lieutenant général en 1748, ministre de la Guerre en 1775, avait épousé Mlle de Persan, fille de M. Doublet de Persan, maître des Requêtes.

froid, j'arrive, à six heures, à Arras, chez M. de Fillancourt (1). J'y trouve tout le monde, comme j'avais demandé. Je prends l'air du moment, pour commencer noir et finir blanc, et pour voir de quoi il tourne. Je les fais trembler ! La chambre était pleine. Je passe dans l'autre ; j'examine chaque corps en particulier. Je tire les éclaircissements que j'avais eu soin de faire prendre du coupable. Je vois que les recherches qu'ils ont faites ne valent rien. Je demande s'il y a les deux procureurs. Je vois que le rapport du criminel était vrai et que tout le sera. J'entrevois le fait et l'innocence du pays. Je ressors. Je publie, pour rassurer, que le Roi est hors d'affaire, ce qu'on apprend sept heures après avoir su l'accident. Je monte en haut avec les corps. J'arrête avec fermeté les idées de compétence. Je fais trembler, puis me radoucis et congédie tout le monde.

Je commence par les deux procureurs : je trouve tout ; j'envoie, suivant l'ordre de dates, chercher chacun de ceux qui avaient connaissance. Réant (2), entre autres, me fait frissonner en prononçant *Alculoy* comme je l'avais entendu du coupable (3). Cela, et les actes me prouvent la vérité et la folie du criminel. Je commence à mettre les informations en règle. M. de Goure, subdélégué, m'aide un peu. J'envoie successivement chercher du monde et questionne jusqu'à dix heures, que je descends faire un bon souper. Je mange bien et sérieusement, gardant le *lugubre du moment*, et faisant sentir au pays la consternation où il doit être d'avoir donné naissance à ce monstre.

J'apprends que les trois frères Ferrand ou Fillancourt sont là tous trois par la Marquise, chose unique, et j'apprends qu'ils y sont aimés (4). Je remonte à onze heures et demie.

(1) M. de Fillancourt était lieutenant de Roi à Arras.

(2) Réant, cabaretier au petit Doulens, témoin appelé au procès de Damiens.

(3) *Alculoy*, ou *Cueiloloy*, manière dont les paysans prononçaient le nom de la Thieuloye, hameau situé près Saint-Pol, et où Damiens était né.

(4) Les frères Ferrand étaient des parents de Mme de Pompadour qui leur avait procuré des emplois. L'un d'eux était gouverneur de la citadelle d'Ar-

Je continue jusqu'à deux heures de nuit mes informations, et, voyant alors presque tout, et à quoi m'en tenir, je me retire chez moi dans une petite maison qu'on avait marquée pour moi à la hâte. Le froid était excessif.

Le 10, je travaille sans quitter, tout le jour, à reprendre les informations de chacun, plus étendues, les rangeant par ordre de dates avec M. de Goure. Le soir, je m'enferme seul et je remâche le tout. Je me secoue, et, pour me rendre intelligible, je tire une forme nouvelle de mon imagination. J'arrange mes matériaux à l'avenant, puis je prends la plume et j'écris moi-même, refondant toutes les informations, ne prenant de chacune que l'essentiel, les cousant, et j'en fais une suite historique et juridique, imaginant de charger chacun en marge par accolade, moyennant quoi chacun n'est chargé que de ce qu'il dit, et j'ai une suite historique claire et curieuse.

Je finis à huit heures mon travail, je le repasse, arrange ; je mets le copiste de M. de Goure après, en lui montrant comment il doit copier, et, à dix heures, je vais souper chez M. le baron de Wismes (1). A minuit, je reviens voir mon travail, que le copiste continue toute la nuit. Moi, je forme mes lettres à la Cour et les autres, ce qui me tient presque toute la nuit. Je recommence de bonne heure. Le travail s'allonge, ne voulant rien laisser partir que de fini. Le courrier attend. J'allonge encore. Enfin, à midi et demie, le mardi 11, j'expédie mon premier courrier, avec un travail net, bien entendu et surprenant, pour le peu de temps.

Je soupe chez le Premier Président.

Le mercredi 12, je reçois les corps, continue mes informations de la campagne. Je soupe chez le comte de Cécile (2).

Le jeudi 13, je travaille toujours et reçois les dames. Je

ras, un autre gouverneur de Roye, et un troisième, nommé Fillancourt, placé, comme on vient de le voir, en qualité de lieutenant de Roi, à Arras.

(1) Benoit-Alexandre, comte de Mouchy, baron de Wismes, sénéchal et gouverneur de Ponthieu, avait épousé, en 1723, Louise-Élisabeth Texier d'Hautefeuille.

(2) Jean François, comte de Cécile, seigneur d'Achicourt (près Arras).

soupe chez M. de Fillancourt. J'y fais observer aux Etats (sur une remarque qu'on me fait) qu'ils s'endorment, et je mets en avant une assemblée extraordinaire pour proposer une députation extraordinaire à la Cour. J'en préviens le comte de Guines (1) et réchauffe les esprits. J'apprends qu'on a arrêté le père à Saint-Omer, ce qui me presse d'y aller. Mon courrier revient avec les plus belles lettres et les plus flatteuses.

Le vendredi 14, le grand jour, je travaille tout le jour. L'assemblée extraordinaire se tient. Je vais, en grand cérémonial, aux Etats où je parle sans préparation. J'attendris et j'étonne, et ne suis pas fâché de me trouver couvert dans ces Etats où l'on m'avait fait des chiffonnages, jadis.

La lettre que j'écris à la Cour me mène jusqu'à minuit, que je vais souper à Saint-Vaast (2).

Le samedi 15, comme je vais partir à huit heures du matin, j'apprends qu'un exempt amène la famille. Je me fais mener l'exempt et le commissaire. Conversation avec eux. Je vais voir, en passant, à la porte, le père. Je prends des notes de lui et du frère qui ne savaient que le vol. J'ai pitié de ces deux enchaînés d'air respectable. Je pars avec M. de la Haye et l'écrivain Cramer, à midi, dans ma berline arrivée de Paris la surveille. A Béthune, je reçois des compliments chez M. de Grimaldi (3). J'y fais mes informations, que je prends de trois personnes, puis je vois tout le monde qui y était. Je n'ai pas un moment à moi. A quatre heures, départ

(1) Adrien-Louis de Bonnières, comte de Guines et de Souastre, né en 1735, d'abord colonel aux Grenadiers de France, puis colonel du régiment de Navarre, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1784, avait épousé, en 1753, Caroline-Françoise-Philippine de Montmorency. Il exerçait les fonctions de lieutenant général au département d'Arras.

(2) Abbaye fondée, en 673, par Thierry III, sur l'emplacement de la sépulture de Saint-Vaast, évêque d'Arras, mort en 540. Au neuvième siècle, après l'invasion des Normands, les moines l'entourèrent d'un rempart qu'ils appuyèrent d'un château fort. Reconstruite, en 1754, par le prince de Rohan, elle renferme, aujourd'hui, la bibliothèque, le musée et les archives départementales.

(3) Lieutenant de Roi à Béthune. Fils d'Honoré Grimaldi et de Louise de Tranquier, il avait épousé la marquise d'Assignies.

par le dégel. Je descends nuitamment à Aire, et j'arrive à neuf heures de la nuit à Saint-Bertin, à Saint-Omer (1).

Le dimanche 16, j'entends la messe de l'abbé, et travaille à mes recherches. Je suis harangué par M. Marisat, et je lui réponds que ce qui me flatte le plus, c'est d'être harangué par mon ami.

Le lundi 17, je travaille de même tout le jour, et j'assemble tous les matériaux. J'écris, de ma main, la grande information de Leclerc (2), et je charge M. de Harchies de celles du pays étranger.

Le 18, l'abbé chante une grand'messe pour le Roi. Il avait l'air d'un patriarche, joignant la hauteur du corps à la dignité. On me mène et me place à l'église avec la plus grande cérémonie. Je fus flatté de cela, dans une église pleine de nos armes et de toisonnistes.

Les Corps viennent me haranguer, et j'y ai tous les honneurs de la place que j'occupe. Je dîne dans la grand'salle et l'on boit à la santé du Roi dans les vidrecomes (3).

Je reprends l'ouvrage et donne tout à copier. Je fais mes lettres. Je vois les couteaux pareils à ceux de l'assassin. Je m'instruis du parti des jansénistes, du curé de Sainte-Marguerite, et de tout. Le courrier des Etats me rapporte de belles réponses.

Le 19, je travaille encore sans relâche, ainsi que mon copiste. Mes paquets arrangés, je fais partir mon courrier : c'était son deuxième voyage.

Laissant, à Saint-Omer, tout le monde content, j'arrive, par le dégel et par des torrents, sur la chaussée de Béthune, chez le jeune M. de Ghistelle qui venait de perdre son père. J'ai le plaisir de me trouver au milieu de cette famille rassemblée.

(1) Le monastère de Saint-Bertin, à Saint-Omer, fondé au septième siècle, détruit sous la Révolution, possédait une superbe église abbatiale dont il ne reste que des ruines.

(2) Pierre-François-Joseph Leclerc, « cordonnier en vieux » à Saint-Omer, témoin appelé à l'enquête du prince de Croÿ.

(3) Grands verres employés par les Flamands dans leurs repas de cérémonie.

Le 20, je visite la ville. J'écris à ma mère et à M. de Caumartin des lettres importantes. Ayant pris congé de ma famille, nous partons, et j'arrive à 7 heures à Arras, dans ma nouvelle maison, plus grande que la première. Je m'y établis ; j'y travaille et vais souper chez le comte de Guines.

Le 21, je reçois les Corps ; je travaille beaucoup. Au lieu du *Te Deum*, je fais chanter l'*Exaudiat*, parce qu'il n'y a pas de lettre de cachet.

Le 22, interrogation des gens de Fiefs (1) et autres. Je travaille prodigieusement. Mon courrier revient et me rapporte les plus belles lettres. Ma conduite et mes ouvrages y sont généralement approuvés.

Le 23, je vois les dames de la ville. Je commence mes lettres arriérées et je soupe chez le comte de Louvigny.

Le 24, ayant fait venir Cognan de Calais, je donne à manger, et bien.

Le 25, je tiens assemblée, où j'ai nombre infini de dames.

Le 26, je dîne chez M. de Fillancourt et vais en visite à l'abbaye d'Avesnes.

Le 27, je donne à dîner et tiens assemblée.

Le 28, quatrième dîner. Je le donne en maigre, et j'y ai Mme l'Abbesse. Grande assemblée de dix-sept tables de jeu et de 74 personnes.

Le 29, mes gens se reposant, je travaille avec M. de Harchies (2), et je soupe chez M. de Guines. Je fais partir mon courrier pour la troisième fois, avec tout le travail du pays étranger, de M. du Barail (3) et de Harchies.

Le dimanche 30, je vais à l'office à la paroisse. J'y reçois des honneurs et je tâche d'y donner bon exemple.

(1) Fiefs, village situé à 16 kilomètres de Saint-Pol (Pas-de-Calais), et où Damiens avait séjourné en 1756.

(2) Philippe-Charles, chevalier de Harchies, d'abord capitaine au régiment d'Isenghien, puis lieutenant de Roi à Saint-Venant, où il fut chargé d'une enquête relative à Damiens, avait épousé Jeanne-Florence de Croix.

Son rapport a été inséré dans celui du prince de Croÿ.

(3) Louis-Jacques Le Prevost, marquis du Barail (1708-1773), brigadier en 1744, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, avait été nommé, en 1754, gouverneur de Dunkerque.

Le 31, on mange chez moi, comme la veille.

Le 1er février, mon courrier revient avec de nouveaux éloges de la part de M. d'Argenson, et sa lettre que ma mère me renvoyait de la veille. Il me dit de laisser aller les spectacles, comme par tolérance.

Le 2, jour de la Chandeleur, et fête de l'Ordre, j'allai à la messe à la paroisse, et donnai à dîner comme les jours précédents.

Le 3, encore à dîner, et je tiens assemblée. Je fais un travail immense pour me remettre au courant de mes lettres, pour désabuser la *Gazette*, arranger, faire copier les pièces, etc.

Ce soir-là, recevant mes lettres à dix heures, j'en vois une de M. de Paulmy qui se trouve la première. Je la rejette comme affaire de bas détail. Cependant, je la reprends, je l'ouvre, et reste confondu à ces mots : « Le Roi ayant agréé la démission de mon oncle, vous aurez pour agréable de continuer, etc. »

Je me désespère, j'ouvre les autres, et je suis encore bien plus pétrifié en apprenant que M. de Machault est parti en même temps !

En conséquence de ces fâcheuses nouvelles, je mis mes idées par écrit. J'envoyai chercher M. de Guines, avec qui je conférai longtemps ; après quoi je formai des plans particuliers de conduite. Je cherchai qui pouvait avoir amené ces catastrophes : on disait alors que ce plan nouveau était de l'abbé de Bernis, de la Marquise et du maréchal de Belle-Isle, qui en avait paru rêveur plusieurs jours avant, et que le président Molé (1) réussissait pour obtenir les honneurs en faveur du mariage de sa fille, vu qu'on le ménageait.

On répandait aussi que le Premier Président avait eu une longue conférence avec le Roi, et que le peuple avait bien

(1) Mathieu-François Molé, né en 1705, conseiller au parlement de Paris en 1724, président à mortier en 1731, premier président en septembre 1757, avait épousé, en 1733, Bonne-Félicité Bernard de Coubert.

Sa fille Marie-Gabrielle-Félicité avait été mariée, le 30 août 1756, à Louis-Joseph-Timoléon de Cossé-Brissac.

pris l'exil des Seize ; que M. le Dauphin avait été fâché de n'être plus admis au Conseil, et que ce fut M. de Bernis qui contribua à l'y faire admettre de nouveau.

Ce même abbé de Bernis, devenu fort rangé alors, disait : « Quand on est jeune, on croit que c'est par les plaisirs qu'on parviendra. On les aime, on s'y livre tant par goût que par politique, mais quand on est parvenu, on voit qu'on n'en est pas plus heureux. On veut atteindre plus haut : il ne reste alors que le Ciel, et l'on devient dévot. »

Ce fut M. de Saint Florentin qui porta la lettre à M. d'Argenson, qui dit qu'il ne regrettait point son ministère, mais seulement la personne du Roi, auquel il était toujours attaché.

Ce fut M. Rouillé qui porta aussi, à huit heures, la lettre à M. de Machault. Celui-ci s'emporta, et dit tout haut : « Est-ce donc là la récompense de tant de services ? » Il ne s'attendait pas à cette disgrâce, et son fils même avait soupé, comme chasseur, dans les cabinets du Roi, la veille.

M. d'Argenson, qui ne s'y attendait pas non plus, est demeuré, le soir du 2 février, et le 2 à Paris, et est parti le 3, à huit heures du matin, pour les Ormes.

M. de Paulmy, son neveu, ayant été demander au Roi s'il devait aussi se retirer, Sa Majesté lui dit que non, que c'était bien fait d'aller dire adieu à son oncle, et qu'il revînt ensuite montrer au Roi la lettre circulaire que Sa Majesté approuva.

[Le 9, M. de Croÿ part pour Amiens. Il y reste jusqu'au 16, jour où il se rend à Abbeville ; le 18 il est à Montreuil et, le lendemain à Boulogne. Le 23, il reçoit des lettres flatteuses de MM. de Paulmy et de Moras, et un congé de 15 jours pour aller à la Cour : « J'en reçus plusieurs autres où l'on louait mon travail d'Arras, me mandant qu'il avait été lu avec applaudissement dans la Grand'Chambre, ce qui fit dire que je n'étais pas malheureux d'avoir, dans un temps pareil, contenté même le Parlement ! »

En même temps, il apprend qu'on fait des préparatifs de guerre. Inquiet de savoir s'il va être employé, il est rassuré par une lettre de M. de Belle-Isle qui lui mande : « Je ne pense point du tout que

vous deviez demander de l'emploi ailleurs. C'est ce que je me réserve de traiter plus amplement avec vous, ici. »

« Dans cette lettre, continue M. de Croÿ, il me disait qu'on m'écrirait dans peu, de la part du Roi, pour m'assurer que je serais chevalier de l'Ordre à la première promotion, et ma mère m'en écrivait aussi en m'envoyant une lettre de Mme de Leyde qui m'assurait, de la part de Mme de Pompadour, que son frère, chancelier de l'Ordre, m'écrirait aussi la même chose de la part du Roi. »

M. de Croÿ se rend à Calais le 24.

« Le 27, premier dimanche de Carême, je partais, l'office entendu, pour Paris, par Abbeville, lorsqu'étant à souper chez l'Evêque, je reçus un courrier de M. de Paulmy qui m'envoyait ordre de faire conduire à Paris plusieurs personnes marquées dans mon travail, ce qui faisait voir qu'on le suivait et qu'il faisait, comme on me l'avait mandé, la base du procès de Damiens. »

Il change donc de direction et part, le 28, pour Ardres :]

Nous arrivâmes à midi à Ardres et, de là, par la chaussée, à Saint-Bertin, où je trouvai MM. de Mortières (1) et de Harchies qui m'attendaient, les ayant fait avertir par mon avant-courrier. Je m'enfermai d'abord avec eux, et je leur montrai la lettre du ministre. Nous sentîmes qu'il n'y avait que deux côtés à travailler : le plus difficile de tirer l'homme de Poperingue (2), à cause du pays étranger ; l'autre ceux de Fiefs, de les faire venir à Arras et de rassembler tout cela pour les envoyer à Paris.

Pour cela, je résolus d'aller d'abord au plus difficile et j'imaginai de prendre ma chère barque des ingénieurs, dans laquelle j'avais déjà tant voyagé il y avait deux ans, et de m'en aller avec ces deux messieurs à Bergues pour être plus à portée de Poperingue où l'on ne peut aborder que par la chaussée. Pendant ce temps, j'envoyais à Fiefs pour donner rendez-vous aux deux vicaires et au curé que l'on demandait,

(1) M. de Mortières, lieutenant de Roi à Saint-Omer.

(2) Nicolas Playoust, faiseur de bas à l'outil, demeurant à Poperingue, fut, par l'ordre du prince de Croÿ, interrogé dans cette ville par le chevalier de Harchies.

et je retins place au carrosse d'Arras, tout cela calculé de façon à ne pas perdre une minute. Notre projet arrangé, j'écrivis à M. de Paulmy. Je lui rendis compte de mon arrangement, et que je tâcherais d'éviter de m'adresser à Bruxelles, comme il marquait. J'expédiai tout de suite son courrier que j'avais mené avec moi de Boulogne, et qui était un de ces gens qui débutaient dans des courses pareilles, et bien fatigué.

Le 1er mars, nous partîmes, à huit heures du matin, dans la petite barque des ingénieurs, avec MM. de Mortières et de Harchies. Je passais toujours avec plaisir le haut pont. Je trouvai ce chemin très court, travaillant, à mon ordinaire, à quoi ces bonnes voitures sont très propres. Pendant ce voyage, je repassai toutes les copies au net, que Cramer m'avait faites avec tant de diligence, des trois mémoires qui faisaient le recueil complet, du prodigieux travail et des grandes informations au sujet de Damiens. Je repassai et corrigeai le tout exactement pendant cinq heures de suite, et j'eus un double propre et correct de tout ce que j'avais envoyé à la Cour.

Nous arrivâmes à Bergues à trois heures, ayant mis six heures en chemin. M. le chevalier de Harchies avait prévenu, par un exprès, l'abbé de Bergues Saint-Winock dont nous trouvâmes le carrosse à la porte.

Arrivé à l'abbaye, j'y dis mon projet et ma commission à l'abbé, jeune encore et homme de bon sens. Nous tînmes conseil et j'envoyai un courrier à M. du Barail, à Dunkerque, avec une lettre pour le prier de venir d'abord m'aider de ses conseils, d'autant que j'étais dans son commandement.

Je reçus, ensuite, tous les corps et j'allai visiter toute la nouvelle maison, qui sera très belle, surtout par les belles vues ; le cloître, les souterrains, et les tableaux et ornements du fond du chœur sont à voir.

A six heures du soir, M. du Barail arriva. Je m'enfermai avec lui et lui donnai la lettre du ministre à lire. Son avis fut d'envoyer tout naturellement demander l'homme, plutôt que de le tirer par finesse, comme on le proposait, d'autant que,

si on le refusait, je les mettais dans leur tort et les ferais punir par Bruxelles.

J'écrivis tout le soir au bailli, à l'homme qui se nommait Plajoult, et qui était un fabricant de bas à l'outil. Je passai toute la soirée à ces lettres et à l'instruction de M. de Harchies, qui voulait bien y retourner, comme ayant fait la première information. Tout cela étant rangé, nous vîmes qu'il ne fallait pas que j'y aille moi-même, et, pour profiter du lendemain, en attendant qu'on me le ramène, je proposai à M. du Barail de me donner à dîner à Dunkerque et d'y aller faire la visite des ouvrages. Cela se régla ainsi.

[Départ pour Dunkerque le 2 mars, avec MM. du Barail, son fils, MM. de Mortières et de Monge, ingénieur. Visite du port et des bassins. Excursion à Bergues.

Le 3, départ pour Arras, par Saint-Omer et Béthune.]

J'arrivai à près de huit heures à Arras. Je trouvai, à la porte, Dartois que j'avais envoyé devant, voir où je pouvais descendre, car j'avais envoyé tout mon monde à Condé, et je n'avais plus personne à Arras. Il me dit que le comte de Guines m'attendait chez lui. J'y allai descendre et j'y fus au mieux. Mon premier soin fut d'envoyer partout chercher les deux vicaires et le doyen de Fiefs à qui j'avais ordonné de venir me trouver ce jour-là, à huit heures. J'envoyai aussi chercher le trésorier, l'homme du carrosse et tous ceux à qui j'avais affaire. Ils vinrent tous d'abord. Je commençai par travailler avec les deux vicaires et le doyen de Fiefs.

J'approfondis que c'était à tort que Damiens disait avoir tenu un propos devant eux. Aucun des trois ne lui avait jamais parlé. Un des vicaires prouva son alibi pendant le temps qu'il avait été à Fiefs. Le doyen, homme d'un âge avancé et respectable, n'était pour rien à tout cela et ne l'avait vu qu'une fois en donnant l'eau bénite. Comme il n'était pas mandé absolument par la Cour, je commençai par l'assurer que je lui évitais le voyage. Les deux vicaires étaient mandés nommément dans mon ordre, mais l'un ayant

prouvé l'alibi, je vis qu'il était ridicule de l'envoyer et je l'en excusai aussi. Pour le troisième, qui est le chapelain de M. de Fiefs, il n'avait vu Damiens que pour l'avoir rencontré et salué dans la rue, mais, pour complaire à mon ordre et au Parlement, je lui signifiai que je ne pouvais lui éviter le voyage.

Ensuite, j'examinai les hardes de Damiens, que J. Tailly (1) m'apporta. Je lui en donnai une décharge, et, comme il y avait une moitié de porte manteau fermé au cadenas, je fis entourer le tout d'une toile et tout fermer avec mon cachet, et j'en chargeai le maître du coche qui en répondit pour le remettre en mains propres à M. le procureur général.

Je fis, auparavant, venir Playoust (2) qui reconnut aussi ces effets être ceux de Damiens. Ensuite, je fis venir le mesureur de grains Breuvart (3), qui était le premier mandé dans mon ordre. Il s'effraya d'abord un peu, mais, l'ayant rassuré, je les mis tous trois ensemble à s'encourager. Il n'était pas question de les séparer, car leur déposition était faite et acceptée dans mon ouvrage. Ce n'était que formalité pour les récoler et confronter, et j'avais, par la lettre de M. de Paulmy, ordre de les assurer qu'ils seraient bien payés, et permission de leur faire donner de l'argent d'avance. Je fis avancer M. Mazel, trésorier, qui leur fit un à-compte et arrangement pour leur voyage.

Tout cela réglé, ma mission était faite. Je les encourageai encore et leur fis donner parole d'aller, en arrivant à Paris, se présenter à M. le procureur général du Parlement. Tout cela dura deux heures. Depuis la réception du courrier de Boulogne, je n'avais pas perdu un moment, ni été trop longtemps à attirer un homme du pays étranger, et arranger les autres. Le tout partit à six heures du matin, le lendemain, par le coche.

A onze heures du soir, je soupai chez M. le comte de

(1) Joseph Tailly, fermier à Fiefs, cousin de Damiens, témoin dont l'interrogatoire est le plus long de l'enquête dirigée par M. de Croÿ.

(2) Voir la note de la page 378.

(3) Nicolas Breuvart, mesureur de blé à Arras, témoin au procès.

Guines, n'ayant pas mangé depuis le dîner de Dunkerque, et bien fatigué. Après le dîner, je lus les *Gazettes d'Utrecht* du 1er mars et celle de devant, où il était parlé de mon travail, et qu'il avait été lu le 19 février à la Grand'Chambre, les Pairs assemblés. (1). Je vis avec plaisir que c'était d'après cela qu'on commençait à se rapprocher du vrai, en disant qu'on commençait à croire qu'il n'y avait pas de complice, et je m'attendais, à mon arrivée à Paris, à achever de désabuser et à faire voir le fait, qui était que ce n'était qu'un fou, et à dire mon avis en honnête homme sur le trop grand désir qu'on a toujours, à Paris, à chercher des choses extraordinaires, et, comme on dit, midi à quatorze heures, au lieu d'aller tout simplement et ne se mêler que de ce que l'on a à faire. J'avoue que j'avais été impatienté des sots propos de Paris, et même des meilleures Maisons, et que je ne croyais pas devoir m'en taire, car on était par trop déraisonnable!

Je vis, par toutes les nouvelles, que tout ce que l'on avait eu d'ailleurs était ridicule, et qu'il fallait que le parlement en revînt purement à mon travail qui simplifiait et éclaircissait tout, en le faisant connaître à fond pour un fou par tempérament, à qui la vanité et les mauvais propos trop forts qu'il avait entendu tenir par les parlementaires avaient achevé de tourner la tête et prendre, en dedans de lui, ce détestable parti que sa vanité soutenait.

Le 4 mars, depuis dix heures jusqu'à midi, je reçus tous les principaux d'Arras, et l'Évêque. Je vis, avec une sensible satisfaction, combien, en faisant mon devoir, je m'y étais fait aimer, et fus flatté d'apprendre que le parlement avait eu tant de confiance en moi, avait été si content de mon travail, qu'il s'y était rapporté en entier, sans faire informer, ni même écrire à personne, enfin que, dans des temps si orageux, j'avais contenté à la fois le parlement et

(1) Ce travail a été imprimé en tête de l'interrogatoire de Damiens, dans le recueil intitulé : *Pièces originales et procédures du procès fait à Robert-François Damiens, tant à la Prévôté de l'Hôtel qu'en la Cour du Parlement.* (Paris, Guill. Simon, 1757. In-4°.)

l'Artois. Je partis à regret et, le 5, j'arrivai à Paris à l'entrée de la nuit.

Je causai une heure avec ma mère qui m'assura que mon fils était guéri de sa rougeole. Puis nous parlâmes de nos affaires et de la promesse par écrit du premier cordon. Ma mère m'annonça que M. de Chaulnes, qui s'y portait le mieux, était venu, avec douleur, lui dire que le Roi ne voulait pas, s'étant souvenu qu'il avait refusé pareille grâce à l'Infante pour son ambassadeur auprès d'elle, et que Mme de Pompadour, qui paraissait bien intentionnée, ne pouvait le déterminer à le promettre. Je vis donc mes espérances frustrées, mes peines et mes dépenses perdues, ne nous étant adonnés qu'à cela, la demande de la duché-pairie ayant été renvoyée bien loin, le Roi n'en voulant plus faire. Mais la grande considération que mon travail m'avait acquise, restait.

J'allai chez le Procureur général M. Joly de Fleury, avec qui je fus longtemps à traiter de l'affaire de Damiens. Il me fit les plus grandes louanges, disant que j'étais le seul qui leur avais fait connaître la vérité. Je lui rendis compte des gens que je faisais venir, ainsi que de la valise, et m'offris d'instruire les commissaires de tout ce que je savais. Il me prit au mot, et me dit qu'il allait le dire au Premier Président, et me le manderait.

De là, j'allai m'établir chez Mme de Guerchy, où l'on m'avait fait préparer un logement (1). J'y soupai. Je fis connaître le caractère de Damiens, et qu'il ne pouvait pas y avoir de complice. Ils me dirent l'état des choses, qui était une incertitude prodigieuse à Versailles, et des propos détestables à Paris.

Chez M. le Premier Président Molé, les trois commissaires, M. Severt (2),..... (*sic*) et les gens du Roi, MM. de Fleury (3) y viennent. On me place en cérémonie et la con-

(1) A cause de la rougeole de son fils.

(2) Severt, conseiller au Parlement de Paris, rapporteur du procès de Damiens.

(3) Omer Joly de Fleury (1715-1810), avocat-général depuis 1746, puis président au Parlement de Paris, et son frère Jean-François (1718-1802), succes-

férence commence en règle. Loin d'être embarrassé, je les embarrasse. Je commence à rendre compte de mon éducation; que M. Bottée, à qui je dois tout, m'a formé au travail; qu'il ne faut pas s'étonner si j'ai fait celui-là avec aisance. Je conte comment je m'y suis pris, et je m'étends sur le caractère de Damiens, que j'ai reconnu, par la multiplicité des informations, pareil à un atrabilaire par les effets du sang et du physique, méchant et dangereux dès son enfance, pétri de vanité et se croyant fait pour mettre l'ordre et donner la loi; sans aucun principe, détestant les ecclésiastiques et se moquant de la religion, frondeur et mécontent, noir et intérieur, ne s'ouvrant jamais tout à fait à personne, parlant toujours seul ou intérieurement, et ayant un sang bouillant en dedans, qui, à chaque saignée, faisait des effets prodigieux, et qui l'obligeait à se faire saigner tous les quinze jours, et à prendre de l'opium, ce qui le calmait pour quatre ou cinq jours, après quoi sa frénésie de tuer le Roi lui reprenait et augmentait à même mesure que l'effervescence de son sang.

On m'apprit, à ce sujet-là, ce qui cadrait parfaitement, qu'il avait envoyé chercher son hôtesse de Versailles et lui avait dit que c'était elle qui était la cause du malheur du Roi, ce qui pensa la faire mourir de peur. Puis il expliqua qu'il lui avait demandé, en arrivant, à se faire saigner; qu'elle n'avait pas voulu, disant qu'il faisait trop froid; que, s'il l'avait été, il n'aurait pas commis cette action (ou, du moins, plus tard).

Leur ayant rendu compte de son caractère et de son physique, je leur dis que je ne pouvais m'empêcher d'ajouter que cette mauvaise tête avait été, par tout ce que j'avais appris, extrêmement échauffée par ses différents maîtres, et surtout par plusieurs conseillers du parlement qu'il avait servis, lesquels avaient tenu des propos trop forts de mécontentement sur les affaires du temps et contre les ecclésiastiques, et peut-être contre la Cour; que, dans une aussi mauvaise tête, cela avait fait beaucoup d'effet, et le faisait entrer

sivement conseiller au Parlement, maître des requêtes, conseiller d'État, ministre des Finances en 1781.

en fureur, et qu'il paraissait qu'il y avait environ trois ans qu'il commençait son projet, temps où un de ses maîtres avait été envoyé à Pierre-Encise où il n'avait pas voulu le suivre, et s'était fort emporté, alors, contre l'Archevêque à qui il disait (prétendait-on) qu'il voulait servir de bourreau.

J'ajoutai, d'un ton ferme et tranquille, que je ne pouvais pas m'empêcher de faire remarquer : « Voilà ce que c'est que de parler devant les domestiques ! Ce qui est pis encore, c'est de parler avec trop d'aigreur et de vivacité de toutes ces malheureuses affaires du temps ! Si l'on n'en avait pas parlé devant ce fou, il n'aurait pas tourné sa folie de ce côté-là ! » Je croyais, en effet, avoir remarqué que sa folie avait eu pour cause la vanité : il se croyait désigné pour se sacrifier, en connaissance de cause, pour ce qu'il croyait être le bien général, c'est-à-dire pour faire rentrer le Roi en lui-même, car il ne voulait pas le tuer. C'est pourquoi il ne s'était servi que de son canif. Il aurait été fâché qu'il en fût mort, quoiqu'il sentait bien que cela pouvait arriver ; mais il voulait qu'il rendît au Parlement tout le pouvoir qu'il croyait qu'il devait avoir.

Je finis par dire que je croyais que quatre choses avaient déterminé ce misérable : 1° l'effervescence de son sang et la manière malheureuse dont il était né ; 2° son manque de principes et un horoscope qu'on lui avait donné en badinant ; 3° les mauvais propos qu'on avait tenus devant lui ; 4° la principale, c'est-à-dire l'extrême vanité ou orgueil dont il était mangé en dedans, qui faisait qu'il s'était cru fait pour se sacrifier pour le bien public et pour mettre de l'ordre dans l'État ; que c'était là ce qui avait conduit ce fou qui, sur ce point-là, l'était réellement.

En faisant remarquer l'inconvénient de parler trop librement, je fis semblant de ne pas oser m'expliquer assez fort. M. le Premier Président et ces Messieurs me dirent que j'avais raison, que je n'en pouvais trop dire, et que le criminel leur avait dit tout cela, et encore plus fort.

Après avoir loué la netteté de mon rapport, ils déclarèrent que ce qui les enchantait, c'était la parfaite concordance

qu'il y avait entre tout ce que je leur disais et tout ce que le criminel leur avait dit, et tout ce qu'ils avaient appris d'ailleurs ; mais qu'il n'y avait que moi qui leur eusse fait voir clair et les eusse mis sur la voie : qu'ils n'avaient qu'à suivre mon travail pour faire le leur. Ils m'en renouvelaient les plus grands remerciements et les plus grands éloges.

Quoique je m'expliquasse avec force et hardiesse au sujet du Parlement, comme j'avais les preuves en mains, ils ne firent qu'approuver ma franchise. Ils sentaient alors, avec douleur, le tort de tant de propos et d'écrits trop forts, et le moment, si j'avais été autorisé de la Cour, était bien bon pour tout accommoder. Je ne le manquai pas, mais je ne fus pas soutenu. Je dis tout ce que je savais sur les hommes et la valise que j'avais envoyés, et qui devaient arriver le surlendemain.

Puis je dis que je croyais devoir faire connaître avec quelle sagesse et réserve je m'étais conduit même vis-à-vis du Parlement, en ne marquant que ce qui était nécessaire, et avait rapport à la chose, éloignant les propos ridicules qui n'y avaient pas un vrai rapport et qui auraient pu faire tenir des propos aux partis opposés.

MM. le Premier Président et ces Messieurs en convinrent, m'en remercièrent, et m'assurèrent qu'ils en feraient part à leur compagnie.

Je restai avec M. le Premier Président et avec M. Molé. Je sondai le Premier Président sur le raccommodement général, lui faisant sentir que ce n'était que faute de s'entendre, et qu'il ne fallait plus écrire. Il en convint, et je vis les moyens de le prendre, mais l'on ne m'écouta pas à Versailles, là-dessus; d'ailleurs la tête de M. le Premier Président était vive. J'y vis une grande pique contre les ecclésiastiques et qu'il était difficile que, lui y étant, cela s'accommodât. M. Molé était très différent, plus doux, mais séduit par le torrent de la compagnie.

J'allai à Versailles par un beau clair de lune. J'y arrivai à dix heures et demie. Je trouvai M. de Paulmy retiré. J'allai pour me faire écrire chez Mme de Pompadour. Comme je par-

lais au suisse, quelqu'un me poussa fort et me fit entrer : c'était le prince de Soubise, qui m'annonça. Je trouvai Mme de Pompadour assise avec deux dames, et, rangés devant elle comme une haie, tous les nouveaux cordons bleus, mes cadets, MM. de Broglie, de Beauvau, de Stainville et Baschy. Ce coup d'œil ne me parut ni flatteur, ni de bon augure. Je fus timide et le parus encore plus. On ne me parla que de mon vieil habit de maréchal de camp. J'étais assez fâché d'en user tant ! On parla de philosophie — un peu hasardée, et, au bout de quelque temps, le Roi parut et, voulant souper, et, dans la règle, ne devant pas paraître avant d'avoir fait ma révérence, je m'enfuis et je vins souper chez Mme de Livry, où j'entendis décider à tort et à travers, et fort à faux, sur l'affaire de Damiens, sans m'en demander des nouvelles, quoique je fusse le seul qui pouvais savoir la vérité. Je reconnus à cela nos hôtes, et, quoique je m'y attendisse, j'en soupirai, et me retirai après souper, assez mécontent de cette première réception.

Le 7 mars, je fis une partie de mes révérences. Le Roi, malgré le contentement qu'il avait témoigné de mon grand travail, ne put pas prendre sur lui de dire un mot. Je n'en eus qu'un petit coup de tête. J'en étais fâché plus pour lui que pour moi. Le Dauphin me parla un peu, mais n'osa me questionner en particulier, quoique je me misse en avant pour cela.

Je vis le maréchal de Belle-Isle, qui me fit de grands éloges de mon travail. Pour mon emploi, il dit que je ne devais pas songer à servir ailleurs qu'où j'étais, qu'on avait besoin de moi, etc. ; qu'il était bien touché que je ne fusse pas content; qu'il pressait la Marquise vivement de faire promettre par le Roi le premier cordon ; que ce n'était pas sa faute.

Je vis aussi M. de Paulmy : je commençai par témoigner ma douleur de la disgrâce de son oncle, le priant de la lui faire connaître. Il me le promit, mais me parut plus vite consolé qu'on ne devrait s'y attendre ailleurs qu'à la Cour, surtout quand on remplace. On disait qu'il mettait beaucoup

d'ordre dans ses affaires et qu'il commençait bien. Il était plus jeune que moi, et mon ancien ami, de même que M. de Moras. Ainsi, les deux aigles redoutables étant partis, j'étais à mon aise avec tout le conseil.

M. de Paulmy, dont la santé se soutenait, au moyen de son lait pour toute nourriture, me fit les plus grands éloges, tant pour lui qu'en me confirmant ceux de M. le comte d'Argenson, sur mon travail, et me dit les choses les plus flatteuses. Je lui parlai que je tenais place à la grande armée : il me dit qu'il ne fallait pas me brouiller avec le maréchal de Belle-Isle, qui avait des vues sur moi. Tous les ministres me firent aussi de grands compliments sur mon travail.

Le soir, je soupai chez Mme de Luynes. La Reine y vint à l'ordinaire. Je voulus me cacher, ne lui ayant pas encore fait ma révérence. Elle vint à moi, et me dit les choses les plus flatteuses sur mon travail.

Le 8 mars, j'achevai mes révérences et de voir tout le monde, et ce fut partout nouvel éloge, mais c'était viande creuse, et je ne voyais pas que rien avançât pour moi.

Le soir, Mme de Pompadour m'envoya prier à souper : j'y trouvai le duc d'Havré qui, par son caractère gai, y était fort bien, malgré sa grande dévotion. Il n'y avait que peu de monde. Je remarquai qu'après le Conseil, les ministres vinrent tous à son souper faire un petit doigt de cour. Elle n'en avait plus, alors, qui pût lui donner d'obstacles ; ainsi elle était au pinacle et mieux que jamais.

Les ducs qui y étaient, et qui avaient entendu faire mon éloge et lire mon travail au Parlement, me dirent les choses les plus flatteuses, et Mme de Pompadour enchérit encore sur cela. J'oubliais de dire que, quand M. de Paulmy vint faire sa petite cour, comme nous étions à table, elle dit au moment où il sortait : « Il prend bien ! Si sa santé est assez forte, il y a espérance qu'il fera bien » ! Et cela avec un air de protection. M. de Saint-Florentin y soupait, ainsi qu'à l'ordinaire. C'était le seul ancien, et qui se soutenait, en ne se mêlant de rien et se prêtant à tout.

Après le grand couvert, le Roi y descendit et y fit sa

partie, à l'ordinaire, avec le prince de Soubise et Chalabre (1), et je vis que tout était comme auparavant, ce qui était à remarquer, y ayant si peu de temps qu'il avait, dans la peur de sa blessure, fait une espèce d'amende honorable marquée, trois confessions coup sur coup, et témoigné la plus grande religion. *Passato pericolo !...* D'un autre côté, Mme de Pompadour faisait le Carême, jeûnait strictement, allait tous les jours à la messe sans affectation : tout cela était bien singulier.

Le 9, je prends mon chocolat chez le maréchal de Belle-Isle, et j'ai une grande conférence avec lui et avec l'abbé de Bernis, sur les affaires du temps et surtout sur Damiens. Je représente qu'il faudrait gagner les gazetiers et les gens qui donnent le ton pour, petit à petit, préparer les esprits à croire qu'il n'y a pas de complice, leur annonçant qu'on n'en croira pas même le procès, ni les pairs, ni moi. J'explique combien les têtes sont culbutées et les propos mauvais, et je propose des moyens. On m'écoute bien. On me remercie. On dit que j'ai raison. Je crois voir l'abbé de Bernis bien intentionné, mais déjà dégoûté du taudis, et on finit par hausser les épaules, et je vois que tout cela manque d'en haut, et qu'on ne peut rien suivre net.

Le soir, je soupe chez le Roi. Il ne peut prendre sur lui de me dire un mot sur mon travail, quoique, d'ailleurs, il me laisse voir qu'il est content de moi, mais sans avoir la force de me le marquer. Je le reconnais là !



Nous étions, à prendre par ma gauche : le marquis de Sourches, le marquis de Croissy, le duc d'Havré, le maréchal de Thomond, que le Roi baptisa en badinant *Milord Maréchal* (2), le duc de Chevreuse, le comte de Broglie, le marquis de Gontaut, la maréchale de Mirepoix, le Roi, Mme la marquise de Pompadour, le duc de la Vallière, le prince de Tin-

(1) M. de Chalabre, exempt des Gardes du Corps (compagnie de Noailles) depuis 1744, assez gros joueur pour être admis au *Lansquenet*, puis au *Tri* du Roi (1755).

(2) George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, appelé *milord maréchal* (1685-1778), célèbre partisan des Stuarts, ami de Voltaire et de Rousseau.

gry, la duchesse de Chevreuse, le marquis de Stainville, le marquis d'Armentières, le duc d'Estissac, la marquise de Roure, le comte de Saint-Florentin, le comte de Hessenstein, et moi.

A la petite table : le duc de Fronsac, le marquis de Villeroy, le marquis de Langeron, le marquis de Montmirel. C'était presque tous des anciens, et je vis que ces parties du Roi ne sont guère renouvelées que par mort.

Mme de Pompadour était parée avec du rouge et, à son ordinaire, à côté du Roi, et tout comme devant l'assassinat et les confessions. D'ailleurs, on faisait maigre, toujours exactement, et tous les extérieurs allaient à l'ordinaire, à l'exception des deux grands ministres renvoyés. Tout ce qui s'appelait grâce dépendait de la marquise. Le système de son traité avec l'Impératrice se suivait et allait mener à faire marcher les 100.000 hommes sur le Bas-Rhin. Il n'y avait plus de ministre en état de parler au Conseil. Le Roi faisait plusieurs choses par lui-même, sans se concerter, et ne pouvait guère se déterminer. Ainsi, il y avait bien des incertitudes, et les mauvais propos de Paris gagnaient d'autant.

Le 10 mars, j'allai à la toilette intérieure, ayant, de ce voyage, gagné les entrées chez elle assez librement. Je la mis sur mon travail, ce qui attira nouvelles louanges. J'en profitai pour dire que ma mère voudrait bien me voir quelque chose. Elle me dit qu'il n'y fallait pas songer, à présent que le Roi n'en voulait plus faire, mais que, pour la promesse du cordon, à la première promotion, elle tourmentait le roi pour pouvoir me le dire, et qu'elle me le dirait aussitôt qu'elle l'aurait obtenu. Elle me dit cela d'un ton très naturel, et y étant attachée. Je crus reconnaître, comme Mme de Leyde, qui se connaissait en Cour, me l'avait dit, qu'elle suivait cela vivement, ne voulant pas habituer le Roi à lui refuser quelque chose, ou lui en laisser prendre l'habitude.

Je lui touchai un mot des grandes affaires de l'Etat, et que tout cela n'était pas impossible à arranger. Elle m'écouta avec confiance, mais me fit entendre que l'on ne pouvait pas parler naturellement là-dessus, sentant, je crois, mieux que

nous, qu'il n'y avait pas assez d'étoffe, de suite de conduite, pour soutenir ni suivre un plan. Elle me parut très outrée contre le Parlement.

Le 11 mars, la liste des officiers généraux de l'armée du Bas-Rhin devant s'assembler à Nuys, parut : il y en avait quatre hors ligne, sans compter le maréchal d'Estrées, commandant l'armée. Ces quatre étaient : le duc d'Orléans, le prince de Condé, le prince de Soubise, et M. de Vallière (1). De plus, quarante lieutenants-généraux et soixante maréchaux de camp. Voilà ce qui s'appelle une terrible fournée, où tout était confondu pêle-mêle, dans l'ordre du tableau bon ou mauvais, ce qui était bien désagréable pour ceux qui, comme moi, avaient des raisons de croire pouvoir se tirer de la foule. D'un autre côté, il faut convenir que c'est bien fait pour le bien de l'Etat, pour entretenir la noblesse dans le désir de servir, et de mettre ses enfants au service. Je vis que je n'en étais pas, et ce prodigieux nombre où je n'aurais été que le soixante-seizième de l'armée, me consola vite. Cependant, je fis le fâché de rester sur les côtes, et je l'étais réellement de ne pas voir la belle besogne, si elle avait lieu. J'allai chez M. de Paulmy, avec qui je m'expliquai nettement. Je dressai avec lui les articles de ma capitulation, comme suit :

Demande. — Je viens savoir mon sort.

Réponse. — Le maréchal de Belle-Isle vous garde.

D. — Je suis furieux de ne pas marcher.

R. — On n'est jamais content ; vous serez, peut-être bien, plus que les autres, et vous ne serez pas confondu.

D. — Je demande à marcher, si cela s'échauffe.

R. — Il faut voir comment tournera la première campagne.

D. — Si l'on fait le siège de Wesel, ou de grandes opérations, il faut que j'y aille.

(1) Joseph de Vallière, maréchal de camp en 1747, lieutenant général en 1748, directeur général de l'artillerie, gouverneur de Berghes-Saint-Winock.

R. — (Point de réponse).

D. — MM. d'Aiguillon, de Puységur (1) restent-ils sur les côtes ?

R. — Oui, et l'on y garde tous les bons.

D. — M. le duc de Chaulnes est-il employé à la grande armée, et ne viendra-t-il pas d'autre commandant ?

R. — M. le duc de Chaulnes est employé à l'armée, et vous resterez en chef. On ne vous y aurait point laissé, autrement.

D. — S'il y a un embarquement, une descente, une opération considérable, on n'en enverra pas d'autre et j'en serai chargé ? Si l'on fait des lieutenants-généraux, on n'oubliera pas ceux qui sont sur les côtes ?

R. — Sans doute, et surtout vous.

Voilà l'espèce de marché que je fis alors, faisant valoir le sacrifice que je faisais de consentir de ne pas aller à la grande armée. Dans le travail que je fis quelques jours après, avec le maréchal de Belle-Isle, je tirai de lui promesse de tout ce qui est ci-dessus, de sorte qu'il m'assura que, s'il était possible de faire quelque chose, il me ferait jouer un rôle considérable. Je vis, par là, que je devais être bien aise de n'être pas confondu dans une armée où je ne serais que le soixante-seizième, tandis que je continuais à être en chef, à avoir ma petite armée d'environ une douzaine de bataillons, sans les bataillons de milice, et huit ou douze escadrons ; de commander à quatre grandes provinces et à 44 lieues de côte, les plus voisines de l'ennemi, sur qui on avait des projets qui ne pouvaient s'exécuter que de là. De plus, cela me faisait continuer une correspondance directe et en chef avec la Cour, que cela habituait à me voir commander. Voilà ma position, dont il paraissait que je devais être content.

Ce jour-là, le procureur général m'écrivit qu'on me priait

(1) Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de Puységur, né en 1716, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759, avait épousé, en 1742, Marie-Marguerite Masson, fille d'un président au Parlement de Paris.

instamment de me trouver, le lendemain à 9 heures du matin, au Palais, pour la reconnaissance de mon cachet au sujet de la valise de Damiens, que j'avais fait venir de Fiefs. Je me rendis, l'après-midi, à Paris chez Mme de Guerchy. Auparavant, je passai chez Mme la Première, qui m'impatienta bien fort, ainsi que Mme de Puisieux, en me faisant connaître leur façon de penser qui était celle des trois quarts de Paris, et qui n'avait pas le sens commun. Elles voulaient absolument trouver du mystère et de l'extraordinaire à tout, et qu'il y eût des complices. Elles décidaient à tort et à travers, se réglant sur les propos ridicules du public, et sans vouloir m'écouter, quoique je fusse le seul qui pût être au fait. Mais l'on était si préoccupé des idées les plus fortes et les plus extrêmes, qu'elles n'entendaient rien que ce qui était dans leur sens. Je vis que cela allait jusqu'à croire que je ne disais pas de moi-même ce qui était dans la vérité. Je sortis, enfin, très en colère, non pas à cause de ce qui me regardait, mais à cause de l'extrême dépravation des esprits, dans tout Paris.

Le 12 mars, je me rendis, à 9 heures du matin, au Palais, où il n'y avait pas un chat. J'allai au parquet, où MM. les gens du Roi m'attendaient. Après avoir causé quelque temps, un des conseillers commissaires vint me chercher. Nous traversâmes la Grand'chambre, qui était comme à louer (le Parlement ne voulant plus reprendre ses fonctions.) Nous allâmes dans la salle de la Tournelle, à la porte de laquelle je vis deux sergents des Gardes en fonctions.

Etant entré dans la chambre de la Tournelle, j'y vis, d'un côté, Damiens, et, de l'autre, vis à vis de lui, le Premier Président M. Molé, les quatre conseillers commissaires rangés autour d'une table au milieu de laquelle était le greffier. Ils me firent placer à côté d'eux, dans un fauteuil près du feu, et vis-à-vis de Damiens que j'eus encore le temps de considérer à mon aise : il avait sa redingote grise, son grand chapeau uni acheté à Arras. Il était assis dans un fauteuil, les pieds sur un tabouret, couverts d'une couverte. Je le reconnus aisément, l'ayant vu dans le commencement, à Versailles. Je le trouvai maigri, abattu, les yeux enfoncés, mais moins

qu'il ne m'avait paru d'abord, à cause que ses joues étaient tombées; l'œil moins vif et le teint plus pâle, et ne marmottant plus des lèvres. Tout cela parce que son sang, qui faisait ordinairement tant de ravage en lui, était alors apaisé par le régime et par la tranquillité forcée. Cependant, je retrouvai que son mouvement convulsif avait passé aux doigts de la main gauche, qu'il remuait continuellement, comme il faisait ci-devant les lèvres. Je trouvai qu'à la tristesse près, que l'on pouvait croire occasionnée par la gêne continuelle où il était, il avait une assez belle physionomie, et telle que je l'ai dépeinte dans mes informations.

Il était attaché d'une manière qui me parut fort simple et fort bien. Il n'avait aucune chaîne, mais à la place, des bonnes courroies de cuir qui lui servaient de ceinture, le fixaient au fond de son fauteuil. D'autres, attachées à ses poignets, ne lui laissaient que quelques mouvements, et pas assez pour joindre ses mains ni les porter à la tête. Une courroie qui descendait lui liait les cuisses. Il n'y avait rien autour de sa tête où il pût se frapper. De cette sorte, il ne pouvait se faire aucun mal. Il avait un grand tablier de cuir devant lui. Son attitude n'avait rien de fatigant, si ce n'était pas la chose la plus fatigante de rester toujours dans la même position. C'est là, avec le chagrin de sa fin et les brûlures de ses jambes, ce qui le faisait dépérir et ce qui devait faire craindre que sa mort ne prévînt son supplice. Il y avait des menottes tout autour de son fauteuil, avec lesquelles on le portait du cachot de la tour de Montgomery où avait été Ravaillac, et où il demeurait, dans la salle où nous étions, et où le misérable a été confronté à tous les plus grands seigneurs qui entouraient le Roi, lors de son assassinat.

Pour moi, je n'avais affaire là que pour la reconnaissance de mon cachet. Le greffier dressa d'abord un acte pour que l'un des commissaires me présentât la valise que j'avais fait emballer et cacheter à Arras, et pour m'inviter à reconnaître si le cachet en était entier. Ensuite, il dressa un autre arrêt où il mit mes qualités de cette sorte : « Messire Emmanuel de Croÿ, prince du Saint-Empire, baron de Condé, grand

veneur héréditaire du pays et comté de Hainaut, maréchal de camp commandant en Artois, Picardie, Calaisis et Boulonnais. »

Par cet acte, je reconnaissais avoir trouvé mon cachet en son entier. On m'apporta, en effet, le paquet, que je trouvai cacheté et tel que je l'avais fait partir d'Arras. Ainsi, je signai l'acte et la reconnaissance. Après quoi, les Messieurs me remercièrent et procédèrent à de nouvelles formes, car ils en faisaient beaucoup à tout.

M'étant retiré au parquet, j'examinai, en passant, avec plus d'attention la Grand'chambre, où je me fis rendre compte de tout ce qui s'était passé au Lit de Justice, depuis le jour où les trois déclarations avaient tant augmenté les troubles. Cette chambre était vide, n'y ayant qu'un petit nombre des Messieurs de la Grand'Chambre qui n'avaient pas donné leur démission, non plus que les présidents à mortier, à cause de la grande finance de leurs charges. Ils s'assemblaient aux heures ordinaires. On appelait les causes. Personne ne paraissait, et l'on se retirait sans rien faire. Cela fait voir que la querelle avait été embrassée non seulement par les membres du Parlement, mais par les avocats et procureurs, et même par les clients, ce qui rendait l'affaire bien plus critique et la justice absolument suspendue.

Je restai quelque temps au parquet, avec MM. les gens du Roi, à qui je recommandai vivement d'éviter de laisser aucune contumace, ni rien qui pût laisser quelques queues à cette affaire, leur faisant sentir combien il était important de ne rien laisser de caché dans ce procès, où tout devait être montré dans la plus grande évidence, pour ne pas laisser, comme à Ravaillac, de fausses impressions sur tous les esprits, étant aussi dérangés qu'ils l'étaient à Paris.

Après avoir attendu, on vint chercher MM. les gens du Roi. Ils furent peu de temps dehors. Ensuite, ils vinrent me dire que, l'ouverture ayant été faite avec toutes les formalités requises, et dont Damiens avait gardé la clef sur lui, on n'y avait rien trouvé qui en valût la peine. Tout étant connu alors, il en résultait que ce n'était qu'un fou, exactement tel

que je l'ai dépeint plus haut. Ayant été deux heures au Palais, j'allai faire quelques visites d'affaires, et je revins prendre mon chocolat chez Mme de Guerchy, où ma mère me manda que je pouvais retourner tranquillement à Versailles, ma fille étant entièrement hors de danger.

Le 13 mars, dimanche, j'assistai à la réception ou serment de quatre des huit maréchaux de France qui étaient faits depuis peu, pour faire M. d'Estrées (*sic*). Le Roi était dans un fauteuil, dans son cabinet. Chaque maréchal de France nouveau se met à genoux, les mains dans les siennes. Le ministre de la Guerre lit le serment, qui est simple, et sur la fin duquel il est dit : « Je vous remets la marque du maréchal de France ! » Et alors le ministre remet au Roi une canne, la première venue, que le Roi remet au Maréchal, lequel la remet au premier valet de chambre, qui la repasse au ministre pour le suivant. A la fin du serment, celui qui le prête dit : « Oui ! » Voilà toute cette cérémonie.

Je fus, comme tout le monde, scandalisé de cette canne, et qu'il n'y eût pas de bâtons fleurdelisés, comme on les dépeint. J'en parlai le soir fortement, en soupant chez Mme de Pompadour, et l'on promit que l'on en ferait faire. J'allai prendre mon chocolat chez le maréchal de Belle-Isle avec qui je convins de nouveau de mes faits. L'abbé de Bernis y était comme à l'ordinaire. Ils paraissaient tous deux de bonne foi, francs, et souvent impatientés.

Le 14 et le 15 mars, je travaillai, l'après-dînée, chez M. Pallu, pour régler tous les ouvrages de fortifications de la côte. Il y fut bien question de la tour de Wimereux et de Dunkerque. Je les étonnai par mes connaissances là-dessus, sachant ces parties à fond. Pour l'arrangement des garde-côtes, qui n'était pas une petite affaire, ils passèrent par tout ce que je voulus.

Le 17, j'arrivai, le soir, pour le moment de l'Ordre et pour me montrer. Je soupai dans les cabinets. Je sondai mon affaire. M. de Soubise me dit que je n'aurais pas la promesse, mais que j'aurais le cordon. Le duc de Chaulnes m'avoua que Mme de Pompadour lui avait dit qu'elle avait été

refusée, que le Roi ne voulait pas s'engager. Ainsi, je voyais que nous avions eu tort de nous attacher à cette peste de promesse et que, de tant de peine et d'argent, je ne tenais rien. Toutefois, et c'était quelque chose, j'augmentais en considération.

Le 18, je vois le Roi tenir les sceaux : c'étaient les seconds. Louis XIV les avait tenus, mais les Rois ne les avaient pas tenus depuis. Dans l'Œil-de-Bœuf, le Roi était assis au bout d'une longue suite de tables. Les conseillers d'État étaient assis des deux côtés. Tous les gens du sceau tout du long. Le Roi signait ou mettait son visa, ou le mot *Scellé* sur les registres, et réellement sur toutes les pièces qui passent à la postérité, comme érection de noblesse, grâces. Quatre personnes du sceau rapportaient, chacune, une partie de matière qui les regardait. On scelle en trois couleurs : jaune l'ordinaire, vert avec un sceau particulier, et rouge, ce qui est à perpétuité. Les sceaux sont d'argent dans deux petites boîtes d'or qui sont enfermées dans une cassette, et le Garde des Sceaux, c'est-à-dire alors le Roi, met la clef dans sa poche. La quantité d'expéditions que le royaume fournit, en dix ou quinze jours, est prodigieuse. Si l'on tardait plus, on n'y pourrait fournir. Cela tient dans deux grandes malles. La cérémonie fut longue, et bonne à voir une fois, pour la singularité. Le Roi, qui en a toute la peine, s'en impatientera, sans doute, bientôt. On disait qu'il gardait les sceaux pour, après l'exécution de Damiens, en faire un sceau de raccommodement aux affaires du Parlement.

Le comte d'Estrées, alors maréchal d'Estrées, était arrivé le matin, venant de Vienne, et avait été bienvenu. On peut croire combien le commandement d'une armée de plus de 100.000 hommes augmentait sa cour, mais il ne se laissait pas entamer, et il écartait la dragée nettement et poliment. Je le suivis chez le maréchal de Belle-Isle où je dînai à côté de lui.

Il y avait bonne compagnie : ces deux maréchaux, le prince de Soubise, le duc de Chevreuse, MM. de Crémilles

et de Vaux, M. l'abbé de Bernis, M. de Gisors (1) et moi. On parla beaucoup et bien de Vienne. M. d'Estrées nous montra les deux beaux portraits enrichis de diamants. Il dit beaucoup de bien de l'impératrice, et il en raffolait, ainsi que tous ceux qui venaient de ce pays-là. On cita d'elle des traits charmants de politesse et de sentiment. En général, on parut content de Vienne, où on le fut fort de lui, à cause de son ton franc et net.

Je fus aussi très content de le voir, malgré sa gloire, tout comme je l'avais laissé, ne paraissant ni plus haut, ni plus occupé qu'auparavant, ne témoignant nul embarras, et au-dessus de sa besogne, enfin toujours le comte d'Estrées : ce n'est pas peu dire, en pareil cas. J'en augurai bien, et j'avais, malgré sa vivacité, toujours bien auguré de lui, surtout étant mûri par l'âge. Je lui témoignai ma douleur de n'être pas de son armée, et je commençai à percer tous les mystères. On pariait, alors, sur le démolissement de Wesel, que l'on soutenait que le roi de Prusse faisait sauter. Pour moi, je croyais que c'était une feinte pour tirer plus de parti et d'argent de ses alliés, en menaçant d'ouvrir la porte qui mène à Hanovre.

Pour ma partie, le Maréchal me fit voir une disposition de troupes qu'il faisait assembler dans tous les ports qui pouvaient nuire aux Anglais. Je donnai, alors, un plan d'opérations de marine que je lus à MM. de Moras et de Salvert (2) et que je leur remis à tous, dont ils parurent très contents.

Le soir de ce jour, je travaillai en détail avec le maréchal de Belle-Isle, M. de Pallu, qui venait d'être fait inspecteur général de Marine, et M. d'Invault (3) mon intendant, avec

(1) Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors (1732-1758), brigadier en 1757, mort d'une blessure reçue, en 1758, au combat de Crevelt, en Westphalie, avait épousé Hélène-Julie-Rosalie Mancini-Mazarin. (V., sur ce personnage, l'intéressante étude de M. Camille Rousset, *Le comte de Gisors (1732-1758)*, 1868. In-8°.

(2) Il y avait deux frères Perrier, dont le cadet se nommait Perrier de Salvert : volontaire à bord des vaisseaux du Roi en 1702, il devint chef d'escadre en 1752. Chevalier de Saint-Louis en 1738, il fut promu commandeur en 1756, et mourut à Versailles le 7 avril 1757.

(3) Etienne Maynon, seigneur d'Invault, né en 1721, conseiller au Parlement

qui je m'entendais au mieux, ainsi qu'avec tous ceux à qui j'avais affaire.

Le 20, je parlai et travaillai avec M. de Paulmy. Il m'assura encore que l'on ne mettrait point de commandant, ni personne au-dessus de moi, en Picardie et Boulonnais ; que M. de Ravignan, brigadier, que M. le duc d'Aumont, très jaloux sur son Boulonnais, y faisait mettre (1), serait à mes ordres, et je convins de tous les grands articles avec lui. Par là, je me vis assuré d'un commandement agréable et étendu, en chef. Je soupai chez M. Rouillé, où j'eus une conversation très curieuse avec l'abbé de Bernis, qui prenait confiance en moi.

Il me dit que, le lendemain, il y aurait une assemblée au Parlement avec les Pairs, qui le faisait trembler, le Parlement voulant disculper à fond ses sept membres accusés légèrement dans la lettre de l'homme de la Prévôté. Il s'agissait, pour cela, de les confronter, et il était nécessaire de réunir une assemblée générale des Chambres, ce qui ne pouvait avoir lieu, puisqu'elles n'existaient plus. Ainsi, l'affaire de Damiens devenait liée avec celle du Parlement ; ce qui était affreux et pouvait avoir les plus fâcheuses suites et retarder l'exécution du coupable, ce que la Cour désirait vivement de voir finir, pour faire tomber les esprits et les propos affreux sur tout cela.

Le 24 mars, je revins m'établir à Paris. Je me fis mener par en haut, mis pied à terre à la montagne et descendis, en me promenant, par l'allée en face, au-dessus de Bellevue. Je fus enchanté de ce coup d'œil, un des plus beaux du monde. En descendant cette allée j'examinai la pièce d'eau du Hatta, où il y a bien du goût et de la dépense, au vent près. C'est à mi-côte et fait un effet charmant. Malgré la pluie, je me fis mener dans les jardins et j'allai examiner avec soin le

en 1741, président au Grand Conseil en 1751, intendant d'Amiens en 1754 (V. ci-dessus, p. 280), contrôleur général des Finances et ministre d'État en 1768, avait épousé, en 1758, Adélaïde-Agnès-Élisabeth Bouvard de Fourqueux.

(1) M. de Ravignan venait d'être nommé lieutenant général du Boulonnais.

bosquet d'hiver, dont je fus très satisfait, et qui m'instruisit. Je trouvai, surtout, que le massif de grands lauriers-cerises mêlés de thuyas de la Chine faisait bien, et les deux meilleures palissades, le laurier-cerise et le laurier-thym. Il y a bien de la dépense placée dans ces jardins !

Le 26 mars, ce qui restait de la Grand'Chambre et les Pairs assemblés, on fit venir Damiens sur la sellette, où on l'interrogea sur tout ce que voulut chaque membre de l'Assemblée, et très à fond. Il ne s'étonna de rien, reconnut le plus grand nombre, parla avec liberté, c'est-à-dire la sienne, qui était une mauvaise tête, mais très suivie pour son projet qu'il n'avait exécuté qu'après mûre réflexion. Il dit très vrai tout ce qu'il savait et exactement de même qu'il avait déjà dit auparavant, et s'accordant en tout parfaitement à tout ce que j'avais mandé, dès le premier moment. Il répéta toujours qu'il n'avait point de complice, et que, s'il eût cru que son chapeau eût su son projet, il l'aurait brûlé. Au reste, comme, de longue main, il s'était attendu à tout, et qu'il n'avait pris ce coin de folie que petit à petit, rien ne pouvait l'étonner. Il fut d'une fermeté ou tranquillité qui étonna ceux qui ne le connaissaient pas comme moi, et éclaircit tout ce que l'on put désirer, de sorte qu'à moins d'être aussi fou que lui, il ne pouvait plus rester de doute.

Cette séance fut très longue, à cause des formalités. On débattit s'il subirait le même supplice que Ravaillac, la mort du Roi ne s'en étant pas suivie, et l'on passa là-dessus, en décidant qu'oui, si d'autres que les commissaires assisteraient à la question : on alla à la Cour, et il fut décidé qu'il n'y aurait que les commissaires, et plusieurs autres petits débats pareils.

Le soir, je vis le Procureur général qui me dit tout cela, et que tout s'accordait en entier à tout mon travail. Il m'apprit que Damiens était jugé en entier, et condamné au même horrible supplice que Ravaillac.

Le lendemain étant dimanche de la Passion, cela retarda d'un jour son supplice, et les deux curés, ses confesseurs,

ntinuèrent à l'exhorter. Il était aussi résigné qu'une aussi auvaise tête pouvait l'être, et tranquille.

Le 28 mars fut le jour terrible pour lui, et où il passa les quarze plus terribles heures. Dès quatre heures du matin, on lui t sa sentence. Il ne fut étonné de rien, sachant tout cela de ngue main, et sa vanité le portant à conduire ses juges, ls avaient oublié quelque chose. A sept heures, il fut mis à la iestion ordinaire et extraordinaire, qu'il soutint jusqu'au ut, et dont il fut moulu. Il dit d'avance qu'il n'avait point complice, qu'ainsi il n'en pouvait point dire, et chercha nt qu'il put à se ressouvenir de tout. Enfin, il se ressount qu'un secrétaire, dans une maison où il était à servir, ait dit devant lui, il y avait environ quatre ans, au sujet une frayeur que le Roi avait eue, que ce serait peut-être en fait de lui faire peur, que cela le ferait rentrer en luiême, et que lui, Damiens, ayant entendu cela, ce propos vait frappé, et que, depuis ce temps, il avait été tourmenté la manie de frapper le Roi pour le faire rentrer en luiême et qu'il avait résolu, s'en sentant le courage, de se crifier pour cela. Il paraît, en effet, que c'est là tout son ojet que les mauvais propos de Paris avaient fait ferenter, et que l'effervescence de son sang augmentant, lui ait fait exécuter. Voilà le vrai.

Vers trois heures, il fut mené, dans le tombereau, à Notreame, faire amende honorable. De là, avant quatre heures, à la rève. Il y avait un monde affreux partout où il passait, mais peuple et les Parisiens ne parurent que badauds, à leur dinaire, et d'ailleurs indifférents. Ils ne témoignèrent ni ine, ni pitié.

Arrivé à la Grève, il examina tout, il alla à l'Hôtel de lle, où il ne fut qu'une demi-heure. Il y dit nettement qu'il mandait pardon à Dieu, au Roi, à la justice et à M. l'Arevêque de tous les mauvais propos qu'il avait tenus contre i. Il assurait d'ailleurs nettement qu'il n'y avait *ni comot, ni complice*. C'est par où il finit, et s'y tint sans chërer à retarder son supplice, et au contraire à finir.

On le mena, vers quatre heures et demie, au milieu de la

place de Grève, où l'on avait fait une forte barrière, laissant un espace d'un demi-arpent, au milieu duquel était une petite table basse, fortement scellée en terre par six grosses pierres. Il n'y avait, autour de lui, que dix bourreaux et les deux confesseurs. Il aida lui-même à se déshabiller, ne témoignant ni crainte, ni étonnement, mais envie de finir (on se souviendra qu'il voulait se tuer, souvent). On l'étendit sur cette espèce de table où des cercles de fer de tous sens fixèrent son corps, deux en travers, un en fourche, laissant le cou libre, et un entre les cuisses, et tout se rejoignant au milieu, et se serrant par de gros écrous sous la table, de sorte que le tronc était absolument fixé. On lui attacha la main droite à une menotte exprès, on la lui brûla au feu de soufre, ce qui lui faisait jeter des cris horribles, ensuite on lui lia très fortement les bras et les cuisses, d'abord en haut, et, de là, en tournoyant jusqu'au poignet et au pied, et l'on attacha ces cordes aux harnais de quatre grands chevaux qui étaient placés aux quatre coins de la table, et, le signal étant donné par le bourreau, on fit tirer les quatre chevaux par secousses qui n'emportèrent rien, mais lui firent faire des cris affreux. On redoubla les secousses sans pouvoir l'emporter, et ces cris affreux perçaient malgré le bruit du nombre prodigieux de spectateurs. On le fit tirer ainsi plus d'une heure que ses cris ne discontinuèrent pas.

Pour tâcher de l'emporter, on ajouta les deux chevaux du tombereau sur ses cuisses en tirant en écartant, et les six chevaux à la fois. Cela ne servit qu'à faire redoubler les cris qui se soutenaient avec la même force, tant cet homme était fort. Les bourreaux, ne sachant que faire, furent demander à l'Hôtel de Ville. On dit qu'il fallait qu'il fût écartelé. On recommença les secousses. Les cris continuèrent, mais les chevaux se rebutèrent de toujours tirer sans avancer. Alors, les juges permirent qu'on le dépiéçât, le bourreau lui taillada le haut des cuisses, en faisant tirer les chevaux. Il levait encore la tête pour voir ce que l'on lui faisait, et lui, qui était jureur, il ne jura pas, mais jetait souvent la tête du côté du crucifix et le baisait. Les confesseurs lui parlaient.

Enfin, après une heure et demie passée de ces souffrances sans exemple pour la longueur, la cuisse gauche partit la première. A quoi le peuple battit des mains. Jusque-là, il n'avait paru que curieux et indifférent. Ensuite, à force de taillader, l'autre cuisse partit. Les cris continuèrent avec la même force. Ensuite, on taillada une épaule, qui partit enfin. Les cris continuèrent, mais en baissant beaucoup de force, et la tête continua à aller. Enfin, on taillada la quatrième partie, c'est-à-dire l'autre épaule, et ce n'est que là que la tête tomba, quand elle fut emportée, ne restant que le tronçon. On le défit des cercles de fer, et l'on dit qu'il palpitait encore quand on le plaça sur le bûcher, où on brûla le tout.

Telle fut la fin de ce misérable qui souffrit, à ce que l'on croit, le plus grand supplice que jamais homme ait essuyé, pour la longueur des grandes douleurs.

Le lendemain, les Pairs s'assemblèrent. On leur rendit compte de la question et de tout ce qui s'était dit, ainsi qu'à l'Hôtel de ville et au supplice. La suite de ces rapports, toujours conformes, ne leur laissèrent pas de doute, et les personnes sages furent bien tranquillisées, mais non le grand nombre de fous, surtout parce que, quelque chose que j'aie pu leur dire, ils firent la faute de laisser une contumace ridicule à la fin de l'arrêt contre un quidam qui n'était autre chose qu'une erreur du Garde de la porte, qui avait bien entendu un propos que Damiens, ainsi que celui à qui il l'avait dit, avait confirmé, et qui était qu'il avait dit qu'il attendait un maître pour s'offrir à son service, et que cet homme l'ayant rencontré une deuxième fois, il avait dit : « Eh bien ! j'attends. » Ce propos décousu paraissait quelque chose, et le Garde de la porte se trompa de deux personnes qui passaient, et l'attribua à l'un qui ne l'avait pas dit, et qui est le quidam inconnu, plutôt qu'à celui qui l'avait entendu et qui le répétait comme Damiens, et ce Garde de la porte, mal interrogé, persista à mal rendre son signalement, ce qui causa cette erreur et ce louche qu'il était bien aisé d'éclaircir, comme je l'avais dit d'avance.

Le lendemain, on jugea les autres du procès, son père et sa

femme et fille à être bannis, les frères à changer de nom. Les autres déchargés d'accusation, et tout le monde fut élargi, et cette vilaine affaire finie. Je ne fus plus occupé qu'à faire payer et renvoyer les témoins que j'avais fait venir.

XI

DU 29 MARS 1757 AU 22 JANVIER 1759

Entrée de mon fils aux Mousquetaires. — Je dîne, chez le maréchal de Belle-Isle, avec le maréchal d'Estrées. — Le comte et la comtesse d'Egmont. — Richard, jardinier de Trianon. — Les bureaux du ministère de la Guerre. — Nouvelles de l'armée. — Je travaille avec le maréchal de Belle-Isle. — Affaires relatives à mon commandement. — Promesses du cardinal de Bernis. — Conversation avec M. de Moras. — Souper chez le Roi, avec Mme de Pompadour. — Entêtement des Parisiens à voir du mystère dans l'attentat de Damiens. — Je prends congé de la Cour, et pars, le 12 mai, pour exercer mon commandement en province. — Je rentre à Paris le 18 décembre. — Amabilité de l'accueil de Mme de Pompadour. — Timidité de Louis XV. — Je m'occupe de l'éducation de mes enfants. — État de la Cour ; un mot sur les Ministres. — Le comte de Clermont remplace, à l'armée, le maréchal de Richelieu. — Nouvelle déception au sujet de mon cordon bleu. — Retour de M. de Soubise, après le désastre de Rosbach. — Ma conversation avec lui. — Démission du marquis de Paulmy, que le maréchal de Belle-Isle remplace. — Présentation de mon fils à la Cour, au Roi et à la famille royale, sous le nom de prince de Solre. — Un mot de Mlle de Charolais. — Le maréchal de Belle-Isle réformateur. — Tort que ses innovations causent à mon fils. — Mon départ pour l'Artois le 10 avril ; ma rentrée à Paris le 16 octobre 1758. — Disgrâce du cardinal de Bernis. — Il est remplacé par le duc de Choiseul. — Autres changements dans les ministères. — Publication, le 31 décembre, de la liste des chevaliers du Saint-Esprit, où mon

nom figure, enfin. — Je me prépare au serment et à la cérémonie du jour de la Chandeleur.

Le 29 mars, je menai mon fils, âgé de treize ans quatre mois, chez M. de Jumilhac (1), le faire inscrire mousquetaire gris. Voici comment il fut inscrit : « François-Anne-Ferdinand-Emmanuel de Croÿ, prince de Solre, présenté par le prince de Croÿ, son père, mousquetaire le 30 mars 1757. »

Il n'était pas grand, mais assez fort, quoique délicat à plusieurs égards. Il était avancé pour le raisonnement, et une bonne tête. Je travaillais pour le faire colonel de bonne heure, qui est le principal.

Le 1er avril, après avoir fini plusieurs affaires, j'allai à Versailles. Je soupai, le même soir, chez le Roi. Mme de Pompadour étant incommodée, il n'y avait pas de dame, hors la maréchale de Mirepoix qui vint après. Le Roi ne parla plus du supplice de Damiens, dont on dit qu'il avait parlé même aux ambassadeurs un peu trop en détail. Tout fut à l'ordinaire, le Roi faisant toujours maigre, et fort exact à toutes les pratiques extérieures. Je travaillai avec le maréchal de Belle-Isle, mais, rien n'avançant, je revins le lendemain.

Le 10 avril, jour de Pâques, je fis les miennes de mon mieux. Le lendemain des fêtes, je retournai à Versailles. C'est vers ce temps-là que le comte d'Estrées, alors maréchal de France, revint de Vienne. Je dînai avec lui le jour de son retour, chez le maréchal de Belle-Isle où il n'y avait, de plus, que l'abbé de Bernis, MM. de Crémilles, de Vaux et de Gisors. Ce dîner curieux me fit plaisir. Je fus très content de trouver le maréchal d'Estrées, tout comme le comte d'Estrées, franc, net, point embarrassé, enfin un homme ! J'étudiai bien là tous les caractères. M. d'Estrées chanta bien les louanges de l'impératrice, ainsi que tous ceux qui revenaient de chez

(1) Pierre-Joseph de Chapelle, marquis de Jumilhac, né en 1692, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, en 1738, maréchal de camp en 1740, lieutenant général en 1745.

elle, et l'on paraissait bien animé contre le roi de Prusse, qui continuait ses vexations dans la Saxe, que l'on exagérait aussi volontiers.

Je fis, dans ce mois-là, plusieurs dîners pareils chez le maréchal de Belle-Isle, où j'étais comme enfant de la maison. Il y en eut un autre où le maréchal d'Estrées me dit, en me voyant entrer: « Voilà mon successeur ! » parce que je lui avais succédé pour son régiment. Je lui dis que j'étais son successeur né, que cela était de bon augure, quand il serait las de commander les armées de 100.000 hommes. On en rit, et l'on me dit mille choses flatteuses là-dessus. Je fus ébloui, à ce dîner, de la belle comtesse d'Egmont que je n'avais pas encore vue, et j'embrassai de bon cœur son mari que je n'avais pas vu depuis Mahon, dont nous raisonnâmes bien.

Le 14 avril, je soupai chez le Roi. Mme de Pompadour continuant d'être incommodée, il n'y eut point de dames et l'on nous fit avertir, à un petit nombre, de descendre, après le souper, chez Mme de Pompadour, ce que nous fîmes ; et le Roi y vint faire sa partie, à l'ordinaire.

Le 20 avril, je retournai à Versailles. Mme de Pompadour, dont j'allais voir l'Hermitage, en connaisseur d'arbustes, me pria à souper, le Roi soupant chez elle. C'était la première fois que j'y soupais de cette sorte. D'ailleurs tout y était à l'ordinaire. Mme de Pompadour se trouva mal de sa colique qui lui prenait assez souvent. Cela attrista cette soirée, joint à ce que l'on était noir de la mort du jeune d'Avaray, belle fleur qui s'était pressée de passer !

Le maréchal d'Estrées prit congé et travailla avec le Roi, qui le traita très bien, à l'ordinaire. Il partit le 23 avril pour son armée, dont j'étais bien honteux de ne pas être, et alla établir son quartier général à mon Mœurs (1), sur lequel j'avais des prétentions que je ne pouvais faire valoir, la Cour ne voulant pas m'aider.

Le pauvre cardinal de La Rochefoucauld, malgré tous ses

(1) Mörs ou Mœurs, ville de la province du Rhin (Prusse occidentale), à 30 kil. de Dusseldorf. C'était la capitale d'une principauté dont l'annexion à la Prusse datait de 1707.

titres, sa belle figure et sa force, fut emporté en quatre jours, et mourut le 29 avril. M. de Salvert, fameux marin, avait été de même enlevé peu devant, quatre jours après que j'avais travaillé avec lui, et je ne l'avais appris que par la *Gazette*.

Le 30 avril, j'allai à Versailles. Je vis M. de Paulmy, qui me dit que rien ne pressait, et je dînai chez M. de Moras où je lui fis des reproches de ce qu'il ne m'accordait pas les vaisseaux que je demandais, suivant mon plan qui avait été approuvé. Il m'en fit des excuses, m'avouant que l'on était trop court en argent et matelots. Il me dit qu'il allait donner des petites frégates à des capitaines corsaires, et faire un petit armement à Dunkerque. Je lui dis que les bâtiments faibles seraient pris d'abord· qu'il fallait mieux que cela, et que je protestais contre.

Le soir, j'allai faire le tour des jardins pour profiter de la belle verdure nouvelle, et, de là, j'allai à Trianon où je raisonnai quelque temps arbustes avec le fameux Richard (1) qui me montra la galerie d'arbres verts, avec des cabinets, que le Roi faisait faire. C'était son amusette d'alors, et l'idée pouvait en être bonne et faire un bel effet.

Le 1er Mai, je visitai les bureaux. Je parlai avec ceux de mes camarades garde-côtes. Les arrangements s'embrouillaient plus que jamais. Le ministre que cela regardait, M. Pallu, et les autres convenaient qu'il n'y avait que ma partie de sage, parce que mon intendant M. d'Invault et moi nous nous entendions au mieux, ce qui nous faisait beaucoup d'honneur, et ce qui fit que l'on nous laissa carte blanche pour les autres parties. Les généraux et les intendants étaient comme chiens et chats. On avait été dix fois à la veille de

(1) Fils d'un irlandais émigré à la suite de Jacques II, Claude Richard était entré, comme jardinier, au service d'un anglais habitant Saint-Germain-en-Laye. Ayant entendu le duc d'Ayen, grand amateur d'horticulure, faire son éloge, le roi fut le voir et. vers 1750, le décida à prendre la direction des jardins de Trianon, direction que Richard garda jusqu'en 1782, époque où il céda sa place à son fils Antoine, dont il sera parlé plus loin.

Linné, qui fut son collaborateur à Trianon, le qualifiait « le jardinier le plus habile de l'Europe. »

donner des ordonnances qui manquaient toujours. Pour moi, je m'en tirais bien et j'allais mon train, ne faisant rien pour le militaire qui ne cadrât avec l'agriculture et la population, qui était le principal.

J'allai chez Mme de Pompadour. Etant las de lui parler de mes affaires infructueusement, je ne parlai que jardinage, moyennant quoi je fus charmant. Elle me retint à souper, mais je refusai à cause de ma santé, me trouvant, par là, à pouvoir refuser ce que j'avais jadis, bien ambitionné.

J'allai dîner chez le maréchal de Belle-Isle. Il nous lut ses nouvelles qui étaient que tout ce côté-ci du Weser était abandonné, hors à deux ou trois lieues de cette rivière, et que le duc de Cumberland assemblait l'armée des alliés derrière Minden et Hamelen; que le comte d'Estrées était arrivé à son quartier général de Mœurs, et à Wesel, où il s'était abouché avec le prince de Soubise qui, apparemment, allait marcher en avant. Ce prince jouait, alors, le premier rôle, comme il l'avait tant désiré, au grand désespoir, sans doute, des princes du sang.

La France avait fait déclarer nettement au prince de Hesse-Cassel qu'il eût à se déclarer pour ou contre. Ses États étaient bien exposés, mais il était bien lié avec Hanovre pour pouvoir s'en dégager. On attendait sa réponse, et la neutralité d'Hanovre était encore douteuse. Nous nous préparions, comme auxiliaires et garants du traité de Westphalie, à attaquer tous ces États en force, dès que les subsistances nous le permettraient. C'était un grand point d'une prodigieuse difficulté, et l'aimable M. de Lucé avait, là, une furieuse besogne!

Après le dîner, je travaillai avec le maréchal de Belle-Isle. Je le fis consentir à mettre les quatre bataillons d'Auvergne dans Boulogne, et je convins en gros avec lui de l'arrangement de mes cantonnements pour se préparer au grand embarquement dont on parlait. J'avais sept bataillons de vieilles troupes pour Calais, six pour Boulogne, un régiment ou deux de dragons, sans parler des bataillons de milices ou boulonnaise. Cela me faisait un plus joli commandement que celui que j'aurais pu avoir, en soixante-septième, à la grande

armée. Je regrettais pourtant de n'y pas être, les côtes n'ayant pas bonne grâce pendant pareille besogne, dont j'aurais été fort curieux.

De chez le Maréchal, je revins à Paris souper en famille.

Le 4 mai, M. de Robert (1) vint me communiquer des changements que proposait M. de Crémilles pour les cantonnements. Nous les refîmes de nouveau. Le temps pressait. Les troupes arrivaient. Le 14, j'en allai conférer avec M. d'Invault, et, de là, chez M. de Trudaine, que je sondai sur l'affaire de M. de Cernay et de M. Desandrouins (2). Je le trouvai tout opposé à la réunion, sur laquelle je le tâtais, et même si opposé qu'il me parut qu'il fallait y renoncer. C'était pourtant une bien bonne affaire pour moi, suivant M. Moreau (3), et qui aurait épargné bien des jalousies, mais, au contraire, c'est ce que M. de Trudaine voulait, comptant que la concurrence ferait baisser le prix pour le public.

Le 8 mai, j'allai à Versailles. Je forçai le maréchal de Belle-Isle qu'on ne pouvait aborder, tant il était occupé, ce qui était son vrai ballot, à me donner, enfin, un travail, et, après y avoir dîné, je le brusquai. Le Maréchal me dit que rien ne pressait. Je lui répondis que, tout le monde partant, je ne pouvais rester ainsi à la Cour, à ne rien faire, que cela ne m'allait pas, et que je lui demandais à prendre congé. Il me dit : « Eh bien ! A la bonne heure ! » Je vis alors que tous les grands mouvements dont il m'avait leurré dans ma partie, allaient à rien, et je songeai à profiter de la circonstance pour aller passer huit jours à l'Hermitage, où j'avais à faire,

(1) Louis-Jacques de Robert, brigadier le 23 septembre 1746, maréchal de camp en 1758, avait été successivement lieutenant de Roi à Maubeuge et à Perpignan. Il reçut, en 1758, le commandement de Toulon, mais s'en démit l'année suivante.

(2) Le vicomte Jacques Désandrouins, concessionnaire des mines d'Anzin, était, depuis longtemps, en procès, devant le Conseil d'État, avec le marquis de Cernay, au sujet de l'exploitation des mines de sa seigneurie de Raismes. Ce fut en novembre 1757 que le prince de Croÿ parvint à les rapprocher et à leur faire signer, de concert avec lui, au château de l'Hermitage, un acte d'association qui fut l'origine de la compagnie des mines d'Anzin.

(3) Avocat au parlement de Flandre, mandataire du prince de Croÿ dans l'affaire des mines d'Anzin.

mais dont je ne m'étais pas flatté d'avoir le temps. Je lui dis : « Mais, si rien ne presse, ne pourrais-je pas aller passer quelques jours chez moi ? — Très bien ! » me répondit-il. Cela me mit à l'aise. Alors, je lui dis que j'allais prendre congé, et je le forçai, puisque je le tenais — chose si difficile ! — à me donner mes derniers ordres sur tout, car il était alors presque premier ministre, se mêlant de toutes les parties, tranchant et décidant hardiment à son ordinaire, quoique souvent les ministres qui le connaissaient n'en faisaient pas davantage, et il était réduit au rôle de solliciteur. Mais, en apparence, il faisait tout et était réellement au pinacle, après l'avoir bien gagné par un prodigieux travail. C'était Mme de Pompadour, lui et l'abbé de Bernis qui menaient principalement le timon, et les autres ministres conjointement sous eux, et alors assez unis, les principaux étant jeunes alors, et encore un peu en tutelle, mais ils se rebéquaient quelquefois.

Enfin, le Maréchal m'exposa son plan général, qui était de désirer fort faire un embarquement où j'aurais une des meilleures parts, et réellement d'y songer si les Anglais se dégarnissaient en envoyant des troupes au continent, ou se gardaient mal, sinon de faire le semblant pour les tenir en échec et en dépense : telle fut ma commission.

Il me dit qu'il me fallait éviter de loger à Boulogne, pour ne pas donner jalousie à M. d'Aumont, qui menaçait d'en importuner le Roi, étant très jaloux de mon commandement. Nous convînmes que M. de Ravignan, brigadier, commanderait dans le Boulonnais à mes ordres, et que cela resterait séparément d'ailleurs. C'était une tache à mon beau commandement, mais qu'il était facile d'arranger, avec l'esprit d'accommodement que j'avais. Je fis, avec le Maréchal, tout mon plan. Il me promit merveilles, et je pris congé de lui.

Au sortir du dîner, j'avais parlé, chez lui, avec l'abbé de Bernis, avec qui je faisais grande connaissance, comme on fait avec un homme qu'on voit aller droit à la place de premier Ministre, et je le lui annonçais depuis longtemps. Il avait été frappé de mon travail de Damiens et de mes plans politiques que je lui avais communiqués, et je paraissais prendre

bien avec lui. Il me promit merveilles auprès de la Marquise où il pouvait tout, et d'être mon solliciteur. Il postulait vivement la place des Affaires Etrangères que je voyais que M. Rouillé ne lui disputerait pas longtemps, et qui me paraissait à sa fin.

De là, j'allai prendre congé de M. de Paulmy qui me donna mes instructions, et ce que j'avais à faire, si le Prétendant paraissait dans ma partie : c'était de le faire suivre et d'envoyer un courrier ; d'ailleurs, de me tenir prêt à tout.

J'allai prendre congé et travailler dans tous les bureaux. Je vis que j'y étais avec agrément et comme jouant un rôle ; enfin que j'avais pris de la considération à tous égards. J'allai travailler dans tous les bureaux de la Marine, et je m'arrangeai avec eux. J'allai prendre congé de M. de Moras. Il me tint longtemps dans son intérieur, m'aimant et me retenant toujours avec confiance. Il me mangeait d'amitiés et me donna carte blanche pour les garde-côtes, de sorte que je fus le seul dont cette partie fût en mouvement, car elle tomba aux autres endroits, par la grande désunion des ministres à ce sujet.

M. de Moras riait toujours, malgré l'extrême charge. Je craignais que ce ne fût un malade qui ne sentait pas son mal, et il me paraissait impossible qu'il y fît face un an de suite, surtout ne pouvant mettre d'Invault, n'y ayant pas de parlement. Il me dit qu'il mettrait des loteries tant qu'il pourrait, que c'était écraser le royaume de dettes, mais qu'il fallait faire face. Pour sa Marine, il me promit des escadres pour l'automne. Enfin j'étais au mieux avec lui, et même, alors, avec tous les ministres et la Marquise ; par conséquent, très bien en Cour.

J'allai, ensuite, prendre congé du Roi et de toute la Cour, cérémonie impatientante.

J'allai, enfin, prendre congé de la Marquise. Elle me gracieusa et paraissait contente de moi. Ce n'était pas sa faute si je n'avais pas eu le cordon, cette année, mais le moment était manqué de l'avoir avec agrément. Il n'y en avait plus de vacant, et cela ne pouvait m'être bien flatteur. Elle me pria

à souper. J'y soupai avec le Roi, pour la seconde fois. C'était la grande faveur. Il ne put jamais prendre sur lui de me parler, quoiqu'il fût content de mon travail de Damiens. On raisonnait encore quelquefois de cette affaire, et, quelque chose que je pusse dire, l'entêtement des esprits de parti faisait que beaucoup de monde était sûr qu'il y avait des complices et des Jésuites là-dedans, quoique cela n'eût point le sens commun, mais c'était marchandise rare, alors. Je m'emportais contre ces sottises, prouvant que ce n'était qu'un fou avantageux à qui les propos des parlementaires outrés avaient tourné encore plus la tête, mais je perdais souvent mes pas à laver ces têtes de Mores.

Je passai ce soir-là, et le 11 aussi, avec mes enfants. Je fis une dernière revue d'éducation : mon fils commençait la rhétorique, en continuant toujours la logique. L'abbé, homme de grand talent, lui montrait au mieux, et disait avec raison que l'art de penser était la science de toute la vie, et qu'il fallait la montrer sur chaque chose.

Je restai avec ma mère, que j'étais charmé de voir, en vieillissant, devenir en moins mauvaise santé. C'étaient là mes consolations, dont, depuis un an, je profitais peu, ayant mené une vie bien agitée et occupée de grands objets, et que j'allais recommencer, puisque je partais, le lendemain, pour aller commander en chef — M. de Chaulnes était à l'armée — dans les provinces d'Artois, de Picardie, de Boulonnais, et de Calaisis, commandement bien brillant pour un maréchal de camp, surtout y ayant plus de vingt mille hommes de troupes réglées sous mes ordres.....

. . . . (1)

(1) Le prince de Croÿ quitte Paris le 12 mai 1757, se rendant à Valenciennes, Condé et l'Hermitage, où il se livre à ses occupations ordinaires. De là, il fait une excursion dans les charbonnages d'Anzin et de Raismes, où il a une entrevue avec M. de Cernay, puis à Lille, chez sa tante.

Il arrive le 29 à Calais où, ayant constaté une disette générale et surpris des menaces de révolte, il prend les mesures nécessaires et avertit la Cour. Le 1er juin, il est à Boulogne, dans les environs de laquelle il entreprend une tournée. Les garde-côtes, les fortifications, la tour de Wimereux sont l'objet de ses soins.

Nouvelle tournée le 1er juillet, et inspection de troupes. Retour à Calais

Le 22 décembre, j'allai à Versailles pour y suivre mes affaires. Le lendemain, j'attendis Mme de Pompadour au retour de la messe. Elle me fit entrer dans son arrière-cabinet, me reçut bien et m'assura qu'on était fort content de moi et de ma campagne. Je lui touchai un mot du cordon bleu, la promotion étant dans huit jours. Elle me dit que je savais ce qui était dit et que je pouvais compter sur elle, mais qu'elle ne croyait pas qu'il y en eût au 1er janvier. Elle me retint à souper.

J'allai faire toutes mes révérences : le Roi ne dit rien. La Reine et surtout M. le Dauphin trouvèrent quelque chose de placé (*sic*) à dire. Le soir, Mme de Pompadour continua de me traiter avec distinction, mais le Roi, qui y descendit, à l'ordinaire, après souper, ne put jamais se résoudre à me dire un mot, de sorte que, de tant de choses importantes et singulières depuis deux ans, je n'en eus pas un mot concernant tout cela, mais il me demanda, en revanche, plusieurs fois, à l'ordinaire, mon âge et celui de mes enfants. Cette malheureuse timidité, et de ne pas montrer au dehors ce qui était en dedans de lui, gâtait tout.

Après m'être montré à la Cour, je revins à Paris jouir de ma famille et y passer les fêtes de Noël, après quoi je retournai à Versailles, pour suivre l'affaire du cordon bleu jusqu'au 30 décembre, que le Roi répondit à M. de Paulmy qui me proposait, de manière à faire voir qu'il était résolu à me le donner, mais qu'il n'y en aurait sûrement point du tout au 1er janvier.

le 21. Là, un marin célèbre, Thurot, entre dans le port avec deux frégates mais en ressort trop tôt pour voir passer un convoi ennemi escorté d'un seul vaisseau, convoi dont l'attaque eût été aisée. Les Anglais préparent une expédition contre l'Ile d'Aix et le mouvement maritime qui en résulte ne laisse pas de répandre la terreur dans la ville.

Départ, le 3, de Calais pour Boulogne où, de concert avec M. de Ravignan, il prend les mesures de précaution nécessaires.

Revenu à Calais, son premier soin est de mesurer la largeur du détroit qu'il évalue à huit lieues, de 2.500 toises chacune.

Le 9 novembre, il repart pour l'Hermitage, où il reste jusqu'au 23, date à laquelle il revient à Calais. Bientôt, il obtient un congé de deux mois qui lui permet de rentrer à Paris, où il arrive le 18 décembre.

Sur quoi je revins pour passer en retraite, dans ma famille, ma nouvelle année, et me recueillir pour faire mes dévotions.

Les huit premiers jours de janvier 1758, je restai à Paris dans ma famille, à en jouir et à me recueillir. Je commençai à reprendre le détail de l'éducation de mes enfants, que des occupations importantes, depuis près de deux ans, m'avaient empêché de suivre en détail. Heureusement que les talents vifs et distingués de M. l'abbé de Villemenet y suppléaient. Il n'y avait que la vue basse de mon fils qui me faisait bien de la peine. Je résolus, cette année, de le présenter à la Cour, et peut-être de lui faire faire une apparence de campagne, si mes autres affaires allaient bien. Mais le désagrément que j'essuyai me retarda sur beaucoup de choses, comme on verra après.

Le 8 janvier, j'allai à Versailles : tous les colonels étaient encore à l'armée, de sorte que la Cour était bien plus agréable, y ayant moins de foule. Je fus d'abord traité avec beaucoup de distinction. Mme de Pompadour me fit entrer chez elle. Le nombre de ses familiers augmentait et allait jusqu'à une quarantaine, lesquels la voyaient dîner. On partageait les marrons. Tout est faveur, dans ce pays-là. Elle me retenait au moins une fois la semaine à souper, même un jour que le Roi y soupait. Tous les ministres y venaient deux fois par jour lui rendre compte de tout. Se trouvant là, on y faisait quelquefois les affaires que l'on avait avec eux. En général, je vis que j'étais regardé, à la Cour, comme hors du commun où j'aurais resté toute ma vie, si je n'avais continué qu'à chasser et suivre le Roi, comme j'avais fait pendant plus de quinze ans, et il parut que l'on prenait confiance en moi.

Pour l'état de la Cour, on voit que Mme de Pompadour faisait absolument tout, que jamais crédit n'avait été poussé si loin. Il est vrai qu'elle paraissait se donner réellement au grand des affaires, et qu'avec du bon sens, elle paraissait bien intentionnée et vouloir le bien. Son attachement pour le prince de Soubise et pour M. l'abbé de Bernis faisait qu'elle

tournait de ce côté-là toutes ses vues, et le traité conclu avec la reine de Hongrie était la base de la façon de penser du jour. Tous les ministres venant travailler avec elle, c'était là le centre des affaires, la guerre étant, alors, bien vive et bien embarrassante.

Le maréchal de Belle-Isle, qui était celui qui maniait cette partie, avait un grand crédit, et, malgré sa surdité et soixante-quinze ans, son ambition ne paraissait pas diminuer, non plus que l'étendue de ses vues.

M. de Paulmy, secrétaire d'État de la Guerre, ne faisait presque qu'expédier, et tout lui retombait sur le corps. Quoique capable d'un bon esprit, et étant formé par détail à cette place, il n'avait ni assez de considération, ni assez de crédit, et il le sentait, ce qui lui faisait préparer un grand parti que l'on ne découvrit qu'à l'exécution.

M. de Moras, mon ami, était toujours tranquille et gaillard, et faisant le bien avec zèle et bonne volonté, mais il ne prenait pas assez de considération dans sa partie. En revanche, sa respectable femme charmait tout le monde par son mérite, et se rendait digne des éloges de M. Rollin.

M. l'abbé de Bernis gagnait tous les jours, et s'avançait à grands pas à la première place, où je le voyais aller au galop depuis quatre ans. Celui-là faisait despotiquement sa partie des Affaires Étrangères, parce qu'il était l'intime de Mme de Pompadour et du Roi, et l'on ne faisait rien, dans l'intérieur, sans l'*abbé* (c'est ainsi qu'on l'appelait). M. Rouillé, son prédécesseur, avait fait une retraite un peu forcée, mais heureuse, et restait au Conseil, et ministre à Versailles, sans beaucoup d'affaires. M. l'abbé de Bernis commençait à tenir un grand état.

M. de Saint-Florentin, chargé de tous les détails de l'intérieur, se maintenait, avec son long usage de Cour, et soupait tous les soirs chez Mme de Pompadour, en courtisan. Ainsi, il n'avait point de table.

M. de Boullongne (1), qui commençait à porter l'accablant

(1) Jean de Boullongne (1690-1769), intendant des Finances en 1744, contrôleur général du 25 août 1757 au 4 mars 1759, avait épousé, en 1719, Char-

fardeau des Finances, dans une guerre impossible à soutenir, formait une bonne maison et était accablé d'ouvrage et de monde.

Le Roi, absolument d'habitude, menait toujours la même vie, et ne parlait jamais des choses qui pouvaient flatter ou animer les sujets employés. Cela en dégoûtait beaucoup. Sa bonté, égale, ne pouvait parer à ce défaut, qui paraissait une espèce d'insensibilité ou d'indécision, prenant plutôt le parti qu'on lui suggérait que le sien propre, qui eût été le meilleur. Tout cela, diminuant la subordination dans les différents ordres de l'État, le mettait dans une position cruelle et qui faisait gémir les spéculateurs, qui n'étaient qu'en trop grand nombre.

Au commencement de février, on apprit que M. le maréchal de Richelieu était rappelé, et M. le comte de Clermont nommé à sa place. Le maréchal de Richelieu paraissait n'être pas plus content des autres qu'on ne l'était de lui. M. d'Estrées jouait rose, ayant pour lui sa bataille gagnée et l'estime publique. Il eût peut-être bien voulu commander encore, mais ceux qui l'avaient fait rappeler ne voulaient pas se donner, par là, le démenti.

M. le comte de Clermont était chez Mme de Pompadour. Je lui parlai. Il était peu accueilli, ou même point. Le lendemain, étant nommé, il eut toute la France après lui, et on l'élevait aux nues, car, à la Cour, on dit toujours du bien des entrants et du mal des sortants, quoique ce soit souvent le contraire qu'on devrait dire.

A peine M. le comte de Clermont fut-il nommé, il parut vouloir rétablir la discipline, et elle en avait besoin. Il prenait une armée de plus de 100.000 hommes sur le papier, réduite à rien, et non seulement découragée, mais même d'un esprit perverti tout à fait.

Il partit vers le 15 février. Le maréchal de Richelieu revint le 20. Il fut reçu froidement, d'abord, mais, par son manège de Cour, qui est ce qu'il entendait le mieux, il fut bientôt à

lotte-Catherine de Beaufort. Il était le petit-fils du célèbre peintre Bon Boullongne.

l'ordinaire. Il avait perdu la discipline et fait une étonnante campagne.

Les choses commencèrent à mal tourner pour moi vers le 15 janvier. M. le duc de Chaulnes me dit, ce jour-là, chez Mme de Pompadour, qu'il était las d'être dans le taudis de cette armée, et qu'il avait demandé et obtenu de rester à commander dans ses gouvernements. Par là, je me voyais tout à coup dégoté de mon brillant emploi de l'année dernière. Il ne me restait que le Boulonnais, si M. le duc d'Aumont ne me tourmentait pas, ou de rentrer, en cinquantième, dans la ligne. Cela était dur. Je restai plusieurs jours à balancer tout cela, et le maréchal de Belle-Isle voulait que je restasse.

Pour le cordon bleu, on disait qu'il y en aurait sûrement à la Chandeleur, et j'y comptais. Il m'était très important de finir cela pour songer à autre chose, et à mon fils qui avait presque quinze ans. Il avait déjà percé que j'aurais le cordon à la première promotion : le prince de Tingry, qui pouvait tout, pour cette partie, auprès de la Marquise, l'avait dit au duc d'Havré, qui m'en avait fait compliment.

Point du tout : à la fin de février, M. le prince de Tingry me dit qu'il croyait qu'il n'y en aurait pas. En effet, les choses qui traînent, à la Cour, réussissent rarement. Quatre jours avant la Chandeleur, je me présentai pour souper chez le Roi où je soupai pour la seule fois de l'hiver. On était de plain-pied avec sa chambre. Après souper, le Roi étant allé chez ses enfants, à l'ordinaire, la Marquise tira, à l'ordinaire, le prince de Tingry dans l'arrière-cabinet du Roi qui était tout ouvert. Je vis que l'on y allait décider la promotion des cordons. Cela fut long, et ils se disputaient. Je fus tenté cent fois de brusquer et d'y aller plaider ma cause, sous quelque prétexte. Cela était trop fort, mais j'aurais peut-être bien fait. Je les étudiais et devinais aux gestes et me présentais pour me faire appeler.

J'ai su, depuis, que la Marquise avait été assez bien intentionnée pour aller jusqu'à me proposer de me faire seul, mais le prince de Tingry lui représenta que, le Roi ayant donné

parole au comte de Tresmes et à un autre, ils seraient trop mécontents. Pour en mettre un, il fallait les y mettre tous ; il y avait plus de promesses que de places. Enfin, après avoir bien disputé, ils convinrent, comme toutes les fois qu'on était embarrassé, de ne rien faire, et d'attendre.

Le prince de Tingry revenu, je le menai dans la pièce de la pendule, lui demander mon sort. Il me dit qu'il n'y en avait pas. Je restai confondu et furieux. Je lui chantai pouille et le menai si vivement, qu'il craignit que je ne me perdisse. Je faisais encore plus le fâché que je ne l'étais, sachant que l'on n'emportait rien, alòrs, qu'à force de crier, mais je vis que c'était inutile cette fois-là.

Pour sonder la pensée de la marquise, je lui parlai d'autre chose, et, profitant de l'occasion pour faire au moins d'un mal un bien, je lui parlai au plus ferme du projet fou où l'on était d'embarquer les garde-côtes, et je lui donnai un mémoire plein de feu que j'avais fait là-dessus, contre le projet même du maréchal de Belle-Isle. Elle lui dit, le lendemain, que j'étais bien vif. Il eut la générosité de répondre que j'étais de même pour le service du Roi. Je contribuai fort à sauver les garde-côtes et, par là, peut-être 300 mille hommes à l'État, par l'effroi que cela y aurait mis.

La veille de la Chandeleur, pour n'avoir rien à me reprocher, je parlai encore à la Marquise. Elle me dit net qu'il n'y aurait pas de promotion. Je revins donc très mécontent à Paris, déplorant tant de peines et de pas perdus.

Une autre chose me fâcha encore : la liste des généraux de l'armée parut. Elle était un peu diminuée. On ne m'y vit pas, non plus que M. le duc de Chaulnes, et l'on parut trouver mauvais que je restasse en second sur les côtes. Je le sentais, et j'avais bien balancé tout cela, mais où aller? M. le maréchal de Belle-Isle voulait que je restasse. Si je rentrais dans la ligne, j'étais de nouveau confondu à n'en plus sortir. Je craignais, sur toutes choses, la pétaudière. Je sondai M. de Chaulnes, et je vis qu'il me laisserait tout faire, que je restais en chef en Boulonnais, en Artois et en Picardie, conser-

vant mes lettres de commandement, et que la correspondance entière roulerait sur moi.

Pour anoblir cette position, je criai bien haut. M. le comte de Maillebois venait d'être nommé général de l'armée qu'on devait assembler à Dunkerque. Il était grand-oncle de mes enfants par les d'Aligre. J'allai le trouver. J'avais prévenu M. de Paulmy, avec qui j'étais bien. Nous convînmes que, si cette année marchait, je serais premier maréchal de camp. Depuis, on y nomma M. de Barbançon (1), mon ancien. Pour que les officiers généraux des Gardes ne nous embarrassassent pas, on convint de les employer à Lille et Valenciennes. Enfin, je tâchai de plâtrer un plan pour tâcher de rester le moins confondu possible. Cela me tracassa encore, puis je revins me calmer dans ma famille. Je fis, alors, mon travail d'inspection des régiments que j'avais passés en revue, et je fus bien content de la netteté de M. de Paulmy.

Le 12 février, je retournai à la Cour reprendre le courant, car il fallait bien faire bonne mine à mauvais jeu. C'est dans ce temps-là que je remarquai, comme tout le monde, un changement singulier dans l'intérieur : la gaîté prit, tout à coup, le dessus, au point que l'on redevint belle comme le jour. On était engraissée. On ne parlait que de choses galantes. On paraissait enchantée. Le Roi s'égayait. Il n'était plus question de dévotion !

Cela ne dura guère qu'une huitaine, soit que ce fût un moment de goguette, soit que ce fût la nouvelle de l'arrivée du prince de Soubise qui était l'intime de cœur des deux. Le 21 février, il arriva, en effet. Autant il aurait été mal reçu du peuple de Paris qui était furieux contre lui, autant il fut bien reçu dans l'intérieur. Loin de le gronder, il ne fut question que de le consoler. Il parut, comme de raison, fort affligé, et on l'accabla d'amitiés.

Ayant appris cela à Paris, je vais, pour en profiter, à Ver-

(1) Louis-Antoine du Prat de Nantouillet, marquis de Barbançon, né en 1714, maréchal de camp en 1748, lieutenant général le 1er mai 1758, marié en secondes noces, en 1749, à Antoinette-Éléonore du Fay de la Tour-Maubourg.

sailles. Je me plaignis à la Marquise que je ne pouvais joindre M. de Soubise. Elle me dit de venir souper pour le voir à mon aise. J'y allai le 25. Elle me fit mettre auprès d'elle, laissant entre nous deux la place de M. de Soubise, qui n'arriva qu'à moitié dîner. Il m'aimait. Ce fut un coup de théâtre. Nous nous sautâmes au cou. Enfin il me reçut comme il l'était de *Bébé* (1). Il me parla d'abord de la bataille (2), me disant que, sévère comme je l'étais sur les principes, j'avais dû bien le blâmer. Je lui répondis que je ne l'avais blâmé que de n'avoir pas eu la fermeté d'en imposer à M. de Saxe-Hildburghausen (3), tout son supérieur qu'il était, et de l'avoir suivi contre son propre gré; que, d'ailleurs, j'avais senti et dit combien il était à plaindre, et cela était vrai. Il me rembrassa et continua de me parler guerre. La Marquise le tira plusieurs fois par le bras, se plaignant que, « quand il avait son M. de Croÿ à parler métier, il ne songeait plus à personne ». Il en convint, et nous continuâmes à nous en entretenir. C'est un des singuliers repas que je ferai.

En sortant de table, je présentai un mémoire à la Marquise pour des régiments, en faveur de nos flamands MM. de Saint-Aldegonde et de Trazegnies (4), et un autre mémoire pour la pension de M. le chevalier de Harchies, qui m'avait tant aidé pour l'affaire de Damiens, et pour qui je n'avais encore rien obtenu, quoique tout le monde en eût tiré parti.

Comme je lâchais le mot de *Damiens*, la Marquise me repoussa brusquement, me faisant signe, et, me retournant, je trouvai le Roi sur mon épaule, qui était entré brusquement

(1) *Bébé* était une jolie petite barbette que M. de Soubise avait donnée à la Marquise, et qui avait conservé, pour lui, un attachement singulier. C'était un lien d'amitié de plus. (*Note de l'auteur.*)

(2) La bataille de Rosbach (4 novembre 1757), où le prince de Soubise avait été battu par le Grand Frédéric.

(3) Le duc de Saxe-Hildburghausen, ayant sous ses ordres 20.000 Allemands auxiliaires des Cercles, avait prétendu exercer le commandement supérieur de l'armée.

(4) Il s'agit soit du comte de Trazegnies, qui fut colonel d'un régiment de cavalerie portant son nom, puis brigadier en 1761, et marié, en 1767, à une Croÿ, sa nièce ; soit du marquis de Trazegnies, lieutenant-colonel de Clermont-Tonnerre cavalerie, mort en 1767.

par le petit escalier. Je fus confondu, mais je le cachai. Ce fut encore un coup de théâtre que je mis, le lendemain, à profit, en faisant passer ma peur pour être encore plus grande, et je donnai mon mémoire pour le chevalier de Harchies, qui réussit : il eut les 800 livres de pension que je demandais, ayant suivi ensuite cela chez M. de Boullongne.

Ce soir là, le Roi parut gaillard et à l'ordinaire. Il sortait cependant du travail, où il avait accepté, malgré lui, la démission de M. de Paulmy, qui n'avait peut-être fait que prévenir sa défaite, mais qu'alors on aurait voulu encore garder.

Le lendemain 26 février, M. de Paulmy déclare à tous ses premiers commis que le Roi a, enfin, reçu sa démission, et que M. de Belle-Isle a la Guerre. Il les lui mène noblement, sans affectation. Celui-ci, malade, se récrie sur la surcharge, dont il est pourtant charmé. M. de Paulmy consent de rester encore quelques jours. Cette superbe et étonnante retraite lui procure toute la considération qu'il n'aurait peut-être jamais eue sans cela. Mme de Pompadour le loue et l'admire. On est fort embarrassé. Je vais dîner chez *mon oncle* (1) le *ministre*, le *général* et la *Guerre*, qui dit qu'il n'est ni ne veut être secrétaire d'État. L'embrouillamini paraît au comble ; le seul M. de Paulmy joue un beau rôle. Le maréchal était si faible qu'il ne pouvait se soutenir. Il me fait difficulté sur tout, et je vois que j'y perdrai, valant mieux l'avoir pour solliciteur, et qu'il va être bientôt expédié. D'habiles politiques disent que c'est pour l'écraser. Remarque. Détail (2). On craint ses grands projets et qu'il ne laisse tout encore plus embrouillé.

Les six raisons de M. de Paulmy étaient le manque de considération, le peu d'unité, la promotion qu'on voulait lui faire faire, le traitement, la retraite et la mauvaise campagne qui entraînaient la perte de la discipline sans presque de ressources, et la noblesse de sa façon de penser.

Le 27, je dîne chez l'abbé, tout brillant, allant à grands pas où je l'avais vu de longue main. Je tâche de gagner sa

(1) Oncle à la mode de Bretagne. V. la note de la page 332.

(2) Ces derniers mots indiquent que l'auteur avait l'intention de développer ce passage : il ne l'a point fait.

confiance. Pas aisé. Je le vois chez M. de Paulmy, je lui fais un compliment touchant. Douleur des bureaux. Emportement plaisant de Ségent (1), et beauté de sa fermeté nette.

Le 4 mars, en arrivant à Versailles, j'apprends les nouvelles de l'armée (2). Je trouve tout consterné. Les colonels et généraux prennent congé, quoique les derniers arrivaient alors et ne savaient comment rejoindre. M. de Paulmy travaillait encore, en attendant M. de Cremilles. Le Maréchal avait enfin accepté la charge de secrétaire d'Etat. Il allait prendre l'appartement, était tout et gardait tout. La retraite de M. de Paulmy était toujours admirée. La culbute des choses paraissait au comble. On pouvait tenir en Hesse, en ne faisant qu'une armée, mais, pour bien contenir les Hollandais, il fallait être à Wesel. On sentait le défaut du système de la dispersion de Hanau à Emden et de Gueldre à Gifhorn. Mais les ennemis nous forçaient à prendre la seule bonne position, c'est-à-dire derrière le Rhin.

Le 5, je vois arriver un courrier parti du 27 février d'Hanovre, qui rapporte que Brunswick et Wolfenbutel sont abandonnés, que l'on va, le lendemain, abandonner Hanovre; que l'armée se retire sur Hamelen. Le prince Henri arrive à Halberstadt. Mme de Pompadour paraît consternée. Tout le monde prend congé. Je suis honteux de rester. Je dîne, ou plutôt je prends mon café chez le Maréchal, avec bien du monde. Il dit qu'il espère que le Roi le fera aider; qu'il a dit à M. de Paulmy d'expédier; que, pour le détail des régiments, il demande un mois de grâce. Je le vois dans son centre; jamais trop d'affaires; ferme au-dessus de tout, à 74 ans.

Le 11 mars, j'allai à Versailles. J'appris que le Maréchal

(1) M. de Ségent, chef de bureau au ministère de la Guerre, chargé de l'expédition des ordonnances de fonds au Trésor royal, de leur distribution pour le payement des troupes, et de toutes les autres dépenses du département de la Guerre.

(2) Un courrier avait apporté la nouvelle que les ennemis avaient emporté Hoye et son pont, que le régiment de Royal Bavière avait été écrasé, qu'ils avaient passé le Weser et menaçaient de couper l'armée de M. de Saint-Germain; qu'il était question de se retirer derrière Wesel ou en Hesse, en abandonnant l'artillerie, les bagages et les malades. (*Note de l'auteur.*)

avait accepté la place de Secrétaire d'Etat, restant général d'armée ; qu'il allait prendre l'appartement. On attendait, pour tout, M. de Cremilles, à ce que l'on disait, pour l'aider dans les détails, mais M. de Cremilles ne s'en souciait pas sur ce pied, et s'en expliquait.

Le 18, je retournai à Versailles. Le Maréchal était tout radieux. J'y finis avec MM. d'Invault et Patiau, le secrétaire de confiance, l'ordonnance des garde-côtes.

Le jour des Rameaux, 19, j'allai bien à l'office. Je soupai chez Mme de Pompadour, agréablement, le soir.

Le 28 mars, je menai, pour la première fois, mon fils à Versailles, dans une chaise à deux, causant amicalement et d'une manière bien flatteuse pour un cœur paternel. J'étudiais avec soin son caractère. Je m'étais bien gardé de lui annoncer ce voyage longtemps devant, ni de lui en trop parler. Le matin, je lui dis simplement que j'allais le présenter au Roi. Il en parut charmé, mais, ne voulant pas qu'il s'affectât trop, je lui dis que c'était bien fait d'être sensible aux choses, mais qu'il ne fallait pas s'y laisser emporter. Je parlai d'autre chose, et nous partîmes tranquillement.

Pendant le voyage, je trouvai qu'il se possédait, pensait nettement, était ferme et promettait beaucoup. Il me dit, à la fin : « Mais, papa, vous m'allez présenter ? Vous ne m'avez pas encore dit un mot de ce que j'ai à faire? » Je lui répondis qu'il savait s'incliner, que c'était tout ce qu'il fallait ; d'ailleurs, qu'étant poli et marquant de l'envie de plaire, tout le reste était là comme ailleurs. Je me souvenais du trouble où j'avais été à ma présentation, parce que l'on m'en avait fait un monstre en m'en parlant trop.

Cette nouvelle manière me réussit, et mon fils ne marqua pas le moindre embarras. Aussi, je n'en fis qu'un jeu pour lui apprendre de bonne heure que les grandes choses, réduites à leur juste valeur, n'étaient que des choses simples.

Arrivés heureusement par un très beau jour, nous trouvâmes toutes les portes sur la terrasse ouvertes, et nous ne fîmes, le premier jour, qu'une agréable promenade. Je le menai partout pour prendre les heures et bien préparer toutes

les présentations. J'avais choisi exprès d'arriver le soir d'un mardi, pour que, la foule des ambassadeurs étant partie, nous ne trouvassions plus de monde incommode, mais seulement ceux après qui nous avions affaire.

Je le menai d'abord chez le maréchal de Belle-Isle, qui était son grand oncle par sa mère, à cause de la Maréchale, et qui était alors son ministre, mon fils ayant été inscrit mousquetaire.

Le Maréchal était, à l'ordinaire, chez Mme de Luynes : je sentis qu'il fallait brusquer cela. J'allai chez Mme de Luynes lui faire demander permission d'entrer. Je lui présentai mon fils, et au Maréchal, lui demandant permission de le présenter au Roi. Le Maréchal me marqua beaucoup d'amitié, et à lui aussi ; mais, quand je lui dis qu'il était mousquetaire, il nous dit qu'il fallait quinze ans (1) pour y entrer, et il nous étala ses grandes maximes qu'on a vues, depuis, s'effectuer, et par où je vis mon fils reculé bien loin. Il le sentit, en fit une moue terrible dont je ne pouvais lui savoir mauvais gré. Je dis très ferme au Maréchal que j'espérais qu'il ne ferait pas assez les honneurs de son neveu pour lui faire ouvrir la planche et lui casser le cou. Nous sortîmes assez mécontents de cela, mais fort des politesses, marchandise commune dans ce pays.

Je continuai de parcourir tous ceux qui devaient nous présenter. J'allai, en passant devant chez Mme de Pompadour, pour m'y faire écrire. Le suisse me dit que j'y pouvais entrer, parce qu'elle allait rentrer du Salut. Je profitai de l'occasion. Elle vint un moment après. Je lui présentai mon fils et je lui dis que je comptais le présenter, le lendemain, au Roi. Elle fut contente de mon attention et nous dit des choses flatteuses, par où il paraissait qu'elle m'estimait et que l'on était bien prévenu pour moi, dans l'intérieur.

En moins d'une heure, ayant tout fait avec aisance, et comme une promenade, j'allai chez M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme d'année. Je lui montrai les titres de la

(1) C'est-à-dire l'âge de quinze ans.

principauté de Solre (1) et la lettre par laquelle le Roi me permettait d'en faire porter le titre à mon fils. J'avais pris toutes les pièces avec moi pour les faire voir sans affectation, établir ce titre et faire connaître mon fils sous le nom de prince de Solre. C'était un de mes objets.

Ce titre examiné, je priai M. d'Aumont d'en prévenir le Roi et la Cour. Tout cela passa, comme de raison, sans difficulté. Le duc d'Aumont logeait dans l'appartement du cardinal de Fleury. Je fis remarquer à mon fils les portes où j'avais tant attendu et le cabinet où il m'avait fait entrer pour me donner le choix des régiments royaux. M. d'Aumont demanda à mon fils comment s'écrivait son nom. Celui-ci, pour lui en faire sentir l'orthographe, lui raconta simplement et à propos l'histoire de Mlle de Charolais à qui on demandait où était son éventail, et qui se mit à chanter : *La Sol re la mi la*. C'était, je crois, Mme de Robecq (2), sœur aînée de mon père, avant son mariage. Cela plut à M. d'Aumont, qui eut la bonté de le faire valoir et de le raconter plusieurs fois, le lendemain, et de le faire répéter à mon fils, ce qui fit bien.

Tous mes arrangements de présentation étant finis de bonne heure, je menai mon fils chez moi. Heureusement que j'étais assez bien logé dans l'appartement que j'avais accroché du Roi. Je lui fis lire des remarques que j'avais faites sur la conduite que l'on doit tenir à la Cour, et je fus enchanté de la justesse avec laquelle il en raisonnait. Je le fis souper et coucher à son heure ordinaire, ne voulant pas que tout cela fît aucun dérangement, en lui, de corps ni d'esprit, et je parlais toujours de choses indifférentes, de sorte que cela ne l'étonna en rien.

Le 29 mars, je présentai mon fils au Roi, au sortir du lever, comme il allait à la chasse. Le duc d'Harcourt, qui était de cette chasse, se trouva là par hasard. M. d'Aumont

(1) Solre-le-Château, chef-lieu de canton à 14 kil. d'Avesnes (Nord).

(2) Isabelle-Alexandrine, fille de Philippe-Emmanuel-François-Ferdinand de Croÿ, comte et prince de Solre (1641-1718), épousa, le 12 janvier 1704, Charles de Montmorency, prince de Robecq.

avait prévenu le Roi qui, ordinairement, ne s'arrêtait jamais aux présentations, mais, cette fois, il s'arrêta. Il parla à M. le duc d'Harcourt et à moi, plus obligeamment que je ne l'avais jamais vu faire, et cette présentation fut des plus flatteuses.

De là, nous fûmes chez M. le Dauphin, qui parla aussi très bien. La Reine dit, avec apparence d'intérêt, qu'il était bien, mais qu'il fallait encore un peu grandir. En effet, il n'était pas fort grand pour son âge, mais assez bien de figure, et avec un habit rouge qui lui seyait. Je répondais toujours aux questions d'âge qu'il avait quinze ans, parce qu'il était dans sa quinzième, mais il n'avait que quatorze ans et quatre mois. Il n'y eut pas jusqu'à Mme la Dauphine qui me dit quelque chose, ainsi que Mme l'Infante, Madame et Mesdames. Je remerciai mon fils, en badinant, de m'en avoir tant procuré, car cela était rare. Nous eûmes bien de la peine, à l'ordinaire, pour faire toutes les dames, les quatre endroits différents se trouvant aux mêmes heures, mais, à force de courir, et par ma grande habitude de Cour, nous en vînmes à bout.

Ensuite, je le menai chez M. le duc de Bourgogne où Mme la comtesse de Marsan dit, à son ordinaire, mille belles choses. Nous vîmes dîner les Enfants de France, après quoi mon fils leur fit sa cour. Toutes les présentations furent emportées dans la matinée ; ensuite, à trois heures, nous fûmes dîner chez le maréchal de Belle-Isle. Mon fils se mit à table. Je ne m'y mettais pas, ne prenant, à l'ordinaire, que mon café au lait, ce que j'allais faire partout librement. Je passai dans l'autre chambre, et laissai faire mon fils seul, comme je faisais souvent. Il s'en tira bien, parut modeste, poli et point embarrassé. Aussi ne lui faisais-je des monstres de rien, mais lui rendais tout facile. C'est le contraire qui étonne la jeunesse.

Jusque-là, tout allait bien. Mais, en sortant de table, le Maréchal se mit précisément à déclarer tous ses projets, qui étaient d'être cinq ans capitaine et de ne pouvoir avoir de régiment qu'à vingt-trois ans. Je comptais que mon fils en aurait un à dix-sept, et cela aurait été, si les choses étaient

restées sur l'ancien pied. Je représentai que nous ne méritions pas de faire un pareil exemple, mais le Maréchal était sourd, et il y avait trop de monde pour que je parlasse haut. Je me retirai, en grognant, dans un coin, et très touché de nous voir retardés, tout à coup, de six ans.

Mon fils était sensible, et il sentait le tort que cela lui ferait. Il tira M. le duc d'Aumont à part et, montrant le Maréchal, il dit : « Mais, ce Monsieur-là, à quel âge a-t-il fait avoir un régiment à son fils ? — A treize ans, lui dit-on. — Il en parle donc bien à son aise ! » reprit le mien. Cette petite humeur s'ébruita et ne fut pas désapprouvée. En effet, je sentais tout le bon du projet d'ordonnance. Je l'avais donné jadis à peu près de même, mais j'aurais voulu deux ans de grâce pour de certaines gens, et je trouvais malheureux de faire la planche après m'être tant donné de peine dans ma vie !

Le Maréchal tint beaucoup d'autres propos de réformateur, et c'est alors qu'il alla jusqu'à dire tout haut, en parlant des troupes, qu'il était honteux d'être né français. Cela était bien fort, à la tête de toute la Cour. Il est vrai que tout allait bien mal et demandait de la réforme. Le Maréchal prenait avec vigueur les idées du militaire pour y rétablir la discipline, dans l'intention de profiter de ce qui reste de vie à un homme de soixante-quinze ans, au moins, pour rétablir la discipline et le militaire, et en effet, il n'y alla pas de main morte.

Au sortir de chez le maréchal, je menai mon fils chez tous les ministres, et j'achevai d'aller partout. En le présentant à l'abbé de Bernis, je lui dis : « Vous savez qu'il y a plusieurs années que je vous prédis la première place. Voilà mon fils ; je me charge d'en faire un bon sujet ; je vous charge du reste ! »

Toutes les présentations étant faites, et tout s'étant passé de la manière la plus flatteuse pour mon fils, nous remontâmes en chaise. Je le sondai pour voir le jugement qu'il portait des choses. Je fus enchanté de voir sa raison et la justesse de son esprit. Je n'eus rien à désirer là-dessus, et

je ne pouvais ressentir une joie plus vive. Nous ne raisonnions jamais qu'en amis et en philosophes chrétiens et gais. Il n'y avait que des remarques que je faisais sur sa poitrine, qui me laissaient, intérieurement, de vives inquiétudes. Je le ramenai encore de bonne heure à ma mère, n'ayant pas été longtemps dehors, mais ayant fait bien des choses. Je lui rendis compte que tout s'était bien passé.

Dans deux autres voyages à Versailles, je remarquai que j'augmentais en considération : M. le duc de Chaulnes étant occupé à d'autres choses et me laissant faire, je vis que je restais comme en chef. La Cour et les particuliers ne s'adressaient qu'à moi. L'on me donna carte blanche sur presque toutes les parties.

Le 10 avril, je vis, en partant, M. le maréchal de Belle-Isle établi dans le logement du ministre de la Guerre, dans lequel ses tapisseries allaient comme si elles n'avaient jamais été faites pour ailleurs. Il était, en effet, dans son centre, et au-dessus même de ses affaires. Sa grande ambition et son grand goût pour le travail faisait que, quoique accablé, il ne s'en trouvait pas assez. En effet, il fit face à tout, il ne se défit de rien, et il en aurait encore pris davantage avec plaisir, ce qui m'a confirmé dans l'opinion qu'un seul homme, avec de l'ordre et du talent, peut faire toutes les affaires de l'Europe. Du côté du travail, le Maréchal était mon modèle, et je l'avais toujours suivi avec goût.

Je vis, en partant, M. de Cremilles, qui venait d'être déclaré aide du Maréchal, ce qui ne le contentait guère, car il en voulut être adjoint . . . .
. . . . (1)

J'arrivais l'esprit fort occupé de l'affaire du cordon bleu qui paraissait prête à finir, et de mes grands projets contre

(1) Le prince de Croÿ, en se rendant dans le Nord, passe par Beauvais et Abbeville où un « camp » doit avoir lieu prochainement.

Ses devoirs remplis à Calais, Dunkerque, Lille, Saint-Omer et Boulogne, il retourne à Abbeville pour le « camp », auquel son fils, qui relève d'une maladie grave, vient assister en tenue de mousquetaire.

Il rentre à Paris le 16 octobre.

l'Angleterre, que je voulais mettre en train. Cela m'annonçait un hiver occupé, et il le fut bien, en effet.

Après avoir donné un jour à ma famille, j'allai, le 18 décembre, à Versailles, l'esprit plein de mes deux objets. Je trouvai des changements, à l'ordinaire, à la Cour, car jamais règne n'en fut plus rempli. MM. de Massiac (1) et le Normant (2) avaient, pendant mon absence, joué leur rôle, qui avait passé, de sorte que je ne les ai jamais vus. Je trouvai l'histoire du renvoi du cardinal de Bernis encore celle du jour, car je n'appris cet événement qu'en arrivant à Paris. C'était deux jours avant sa disgrâce, qui avait eu lieu de la manière la plus désagréable. Je fus très étonné, à mon arrivée, de cette nouvelle, à laquelle non-seulement je ne m'attendais pas, mais, au contraire, je l'avais toujours destiné à la place de premier Ministre ou en titre, ou en réalité, sans titre, par sa prééminence au Conseil comme Cardinal, et par la supériorité de son esprit.

En effet, pour peu qu'il eût été raisonnable, il n'avait qu'à laisser mourir de vieillesse le maréchal de Belle-Isle, et s'entretenir au mieux avec la Marquise. Il eût été tout. Mais son espoir, apparemment plus vif que conséquent, lui fit prendre un si mauvais parti, que presque tout le monde le blâma sans le plaindre. Depuis le premier pas de sa grandeur, il n'en avait pas fait un qui ne tendît à le mener au plus haut degré. Aussi y avait-il monté avec une rapidité qui a peu d'exemples. Mais, bientôt, j'appris combien, depuis mon départ, il avait mal pris son plan.

On sait qu'il s'était principalement lié avec la Marquise en faisant le singulier traité de Vienne, évènement qui changeait tout le système de l'Europe. Auparavant, étant ambassadeur à Venise, il s'était très lié avec madame l'Infante, et peut-être était-il convenu d'insérer, dans ce traité, quelque

(1) Claude-Louis, marquis de Massiac, lieutenant général des armées navales en 1756, ministre de la Marine du 30 mai au 30 octobre 1758, mort en 1770, dans sa 84e année.

(2) Le Normant de Mézy, parent de Mme de Pompadour, adjoint à M. de Massiac, avec le titre d'Intendant général de la Marine et des Colonies.

article pour elle, comme les Pays-Bas ou autre chose; du moins l'en avait-il flattée. Dès qu'elle fut arrivée à Versailles, il continua les plus grandes liaisons avec elle et, par là, se mit dans l'intimité de M. le Dauphin et de toute la famille royale. Se croyant assuré de ce côté, il risqua de brusquer de lui-même la négociation de son chapeau de cardinal, et, l'ayant obtenu, il en fit faire les cérémonies avec un faste qui étonna. Il monta sa maison d'une magnificence peu commune, surtout dans un temps de guerre si ruineux, et enfin, au lieu d'attendre à se laisser porter naturellement par les circonstances, il commença à parler vivement de premier ministre, et l'on prétend qu'il fit un mémoire pour persuader le Roi de la nécessité d'en faire un. Il ne manquait plus que de se désigner, mais cela paraissait aller de soi-même.

Tout ceci se menait en augmentant de liaison intime avec la famille royale, et ménageant moins la Marquise, qui ne tarda pas à voir qu'il voulait voler de ses propres ailes. Elle n'avait d'autre parti à prendre que de le prévenir. Il lui en fournit l'occasion.

La place de ministre des Affaires Étrangères le peinait (*sic*). Il crut pouvoir la faire en chef, en demandant un adjoint et par sa prééminence au Conseil, ne s'attachant plus qu'à mener le fort du timon, et étant poussé par toute la famille royale, (il crut) qu'il parviendrait plus tôt à être maître de tout.

Il obtint, en effet, un substitut, mais, loin d'y nommer un de ses parents, comme il avait proposé, la Marquise, bien instruite, engagea le Roi à nommer à cette place M. de Stainville, le fils, notre ambassadeur à Vienne, qui, après l'avoir été à Rome, et ayant été fait duc, prit le nom de duc de Choiseul (1). C'était un second un peu trop fort pour le Car-

(1) Étienne-François de Choiseul, connu d'abord sous le nom de M. de Stainville (1719-1785), brigadier en 1746, maréchal de camp en 1748, ambassadeur à Rome en 1743, à Vienne en 1757, créé duc héréditaire, ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères en 1758, puis de la Guerre après la mort du maréchal de Belle-Isle, en 1761, fut promu lieutenant général en 1759.

Il avait épousé, en 1750, Louise-Honorine Crozat du Châtel.

dinal, mais il paraît qu'il en fut la dupe, car on peut voir, dans les gazettes de ce temps-là, avec quelle emphase il fit encore mettre son arrangement avec M. de Choiseul, où l'on remarquait qu'il se réservait tout le grand des affaires et s'en désignait le seul chef.

Ces démarches inconsidérées avancèrent peut-être sa perte. Tous ceux qui réfléchissaient sentirent ou qu'il allait franchir tous les obstacles, ou que, se laissant enivrer de ses prompts et prodigieux succès, il en allait perdre le fruit. Pour lui, il ne parut pas, à l'extérieur, qu'il s'en doutât, car il indiqua un repas splendide pour le mardi 19, et, comme il était, je crois, le 14 décembre, à Paris, à travailler tête à tête avec M. de Starhemberg, ministre de l'Empereur, celui qui est à Paris à la tête du bureau des Postes vint lui présenter une lettre du Roi. Il la lut assez tranquillement, la mit dans sa poche, puis la relut, prit un prétexte pour congédier M. de Starhemberg et toute son antichambre remplie de ce qu'il y avait de plus grand, et s'enferma pour faire son paquet, car on dit que la lettre du Roi était dure et précise, que Sa Majesté lui reprochait son ingratitude et l'exilait dans son abbaye près de Soissons, sans retardement. On croit qu'il avait été prévenu par un billet, deux heures avant. Quoi qu'il en soit, il montra de la fermeté et obéit exactement.

Quand j'arrivai à Versailles, on était encore plein de cet évènement. J'assistai au dîner du mardi, que donna, à sa place, le maréchal de Belle-Isle à M. le prince de Pologne, frère de Mme la Dauphine (1). Chacune rendait justice à la vivacité de l'esprit du Cardinal, mais on le blâmait sur la promptitude qu'il avait voulu mettre dans la fin de sa fortune.

Par ce renvoi, M. de Stainville, alors duc de Choiseul, resta en chef aux Affaires Étrangères, et même avec un très grand crédit, étant placé par la Marquise. Il avait tout l'esprit et le feu possible. Il était encore jeune, d'une santé robuste, et paraissait grand travailleur. Ce qui était fort sin-

(1) Frédéric-Chrétien-Léopold, prince royal de Pologne, fils de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, était né en 1722. Il avait épousé, en 1747, Marie-Antoinette de Bavière, fille de l'Empereur Charles VII.

gulier, pour un ministère des Affaires Étrangères de France, c'est que son père était, avant M. de Starhemberg, le ministre de l'Empereur à Paris (1) : rien ne prouvait plus l'intimité des deux Cours et la confiance que l'on avait en lui. Il la méritait, ne paraissant point du tout autrichien.

Le maréchal de Belle-Isle, malgré son grand âge, ne vivait que d'affaires. Je lui ressemblais, en cela. Je ne le trouvai pas changé de la perte inconcevable de son fils unique, le comte de Gisors, dont la mort avait arraché des pleurs à toute l'Europe. Le Maréchal, resté seul, sans aucun parent, ni héritier proche, ne put sans doute résister à ce coup terrible que par sa grande ambition et son travail immense qui le distrayait. Ainsi, ce qui aurait terrassé tout autre le soutint. Je le trouvai à son ordinaire et satisfaisant à tout, avec une étendue d'esprit de détail et de goût pour le travail, qui a eu peu d'exemples. Il se conduisait bien vis-à-vis de la Marquise, et il cherchait à tout changer et réformer ; aussi l'appelait-on *le Grand pénitencier*. Dans ce temps-là, il se faisait bien des ennemis, à cause de M. de Voyer qu'il venait de faire lieutenant général. Ce fut bien pis, peu de jours après, pour M. de Castries, comme je dirai plus tard.

En partant, j'avais laissé, dans la place de la Marine, M. de Moras, mon ami, honnête homme, mais dont les vues n'étaient pas assez étendues, et je lui avais bien fait entendre que je ne l'y retrouverais pas. Sa place avait été donnée à M. de Massiac, officier de Marine, et à M. Le Normant, célèbre dans la plume. Ce choix paraissait excellent, mais, par des raisons que j'ignore, ils ne réussirent pas. On dit que M. de Massiac avait par trop peu de connaissance de la Cour, que M. Le Normant était trop entier. Enfin, vers la fin de la campagne, ils furent remerciés, et M. Berryer, ancien lieutenant de police, fut fait ministre de la Marine. On savait,

(1) François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville, mort en 1770, époux, en 1717, de Françoise-Louise de Bassompierre, avait été envoyé extraordinaire du duc de Lorraine à la Cour de Grande-Bretagne, en 1725, et, l'année suivante, en France. Plus tard, il devint grand chambellan du duc de Toscane et conseiller intime d'État de l'Empereur Charles VI.

depuis longtemps, qu'il était très bien dans l'esprit de la Marquise, qui avait été contente de lui dans ses relations de lieutenant de police, qu'il était grand travailleur et passait pour une bonne tête. Il ne faisait que commencer à se mettre au fait, quand j'arrivai.

Le reste du Conseil était composé de M. le Dauphin, très instruit, rempli de mérite, mais fils trop timide et respectueux pour se mêler de rien en particulier; de M. le maréchal d'Estrées, qu'on avait placé là comme pour le dédommager du commandement des armées qu'il ne voulait plus prendre — c'était un honnête homme, franc et bon militaire pour bien des parties; — et de M. de Puisieux qui y était rentré. M. de Saint-Florentin, qui savait tout ménager, et qui avait le plus d'expérience de Cour, s'y maintenait à l'ordinaire.

Mme la marquise de Pompadour était plus dominante que jamais, faisant tout, tous les ministres travaillant chez elle, et l'exemple qu'elle venait de faire du Cardinal, (qui, en effet, avait marqué bien de l'ingratitude, lui devant tout), aurait encore agrandi sa puissance, si elle avait pu augmenter.

Tel était l'état de la Cour, quand j'arrivai. J'allai d'abord chez la Marquise, lui marquer ma reconnaissance au sujet du cordon bleu que le prince de Tingry m'avait mandé être certain. Elle me dit : « Oui, vous pouvez être tranquille ! » Alors, je vis l'affaire comme faite et je m'occupai uniquement de mes grands projets d'Angleterre.

Je vis le maréchal de Belle-Isle qui m'aimait et avait une vraie confiance en moi. Mais on me remit de jour en jour, car on était accablé d'ouvrage. Je parlai de ces mêmes projets à M. de Crémilles : il les goûta. Je lui montrai des parties de détail. Il en fut tout à fait content et me promit d'en parler avantageusement à M. Berryer, que je ne connaissais point du tout, et que je voulais faire prévenir avant de lui rien montrer. Tout cela demanda une quinzaine de jours, pendant lesquels il me survint deux événements qui, joints au travail immense que je faisais pour bien préparer mes projets, mirent ma santé aux abois.

Ces deux choses furent que, peu de jours avant le premier

de l'An, M. le prince de Tingry crut voir du doute sur ma nomination au cordon, et les désagréments que j'avais essuyés sur cet article, depuis trois ans, me firent saisir les choses au plus mal. Une autre affaire fut que, malheureusement, le Maréchal se mit alors en tête de faire lieutenant général M. de Castries, le dernier exactement de tous les maréchaux de camp. De plus, je vis qu'il ne voulait faire que les trois plus anciens et environ les trois derniers, position bien singulière pour moi, et en même temps, ce qui me poignardait plus que tout le reste, je voyais le col cassé à mon fils par la nouvelle règle de n'avoir de régiment qu'à vingt-quatre ans, règle raisonnable à certains égards, mais qui, confondant tout, ôtait à la noblesse de Cour tous ses avantages. Cela reculait mon fils tout à coup de sept ans, lui faisant perdre le fruit de la campagne qu'il venait de faire et de celles qu'il ferait de quelques années, et, sur cet article je n'étais pas raisonnable, je ne pouvais y songer sans fureur.

La première chose qui se termina fut l'affaire du cordon, car le jour de l'An approchait. M. le prince de Tingry me fit envoyer, par Mme de Leyde, la nuit, un courrier avec avis que l'on chancelait, que tout était à la veille d'être changé, et que je n'avais pas un moment à perdre pour agir. J'étais alors au plus fort de mes projets d'Angleterre, de sorte que cela m'abasourdit. Je ne pouvais le croire, mais je connaissais trop les Cours pour n'être pas persuadé de l'incertitude des choses jusqu'au dernier moment. J'allai donc à Versailles. Le prince de Tingry me fit voir les différentes menées. Tout cela ne paraissait pas me regarder, mais il fallait toujours être alerte. Il ne fallait pas, après ce qu'elle m'avait dit, laisser entrevoir de doute à la Marquise.

Elle était alors assez sérieusement malade. On raisonnait déjà des moyens de l'administrer, si le cas en arrivait, mais elle n'était pas si mal qu'on le disait. Elle avait remis sa liste au Maréchal et l'en avait laissé le maître. Il le faisait sentir par ses discours, de sorte que tous ceux qui se croyaient sur la liste de la Marquise étaient en inquiétude. Pour moi, comme j'étais poussé par tous deux, je ne pouvais

me persuader d'être dégoté, mais le Maréchal paraissait chanceler dans son choix, et on ne pouvait lui parler, ce qui augmentait l'inquiétude. Celui qui était le plus débattu était mon beau-frère M. de Guerchy qui, je crois, n'était pas sur la liste de la Marquise, et que le Maréchal voulait faire, ainsi que M. de Graville (1). Il fallait donc voir qui serait dégoté. Il n'y en avait que sept de vacants. Ordinairement, le Roi en laisse vaquer un, et il y avait trop d'arrangements pris pour satisfaire à tout. Enfin, après bien des courses, je parvins, la veille, à voir le Maréchal qui me dit : « Soyez tranquille ! Voilà la liste ! Vous voilà marqué, et vous n'avez jamais été douteux. Ce n'est pas sur vous que tombe l'embarras ! »

En effet, j'appris, dans la suite, que les deux dégotés avaient été le comte de Saulx (2), Grand Ecuyer de la Reine, et le duc de Rohan (3), et que le Roi prit le parti de tout remplir, ce qui fit passer M. de Guerchy. Me voyant rassuré, j'écrivis à ma mère pour la tranquilliser, et j'attendis l'événement. La veille de l'An, la liste commençait à se répandre, et on me faisait compliment partout. Cependant, rien ne fut terminé qu'à neuf heures du soir.

Le 1er janvier 1759, après avoir été à la messe de bonne heure, j'allai chez Mme la Première, attendre assez tranquillement mon sort. C'était là où j'avais déjà attendu l'issue de mon procès d'Audruick. M. de Croismare (4), que M. le

(1) Louis-Robert Malet de Valsemé, comte de Graville, né en 1698, brigadier en 1734, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, nommé, en 1753, commandant de la province de Roussillon.

(2) Charles-Michel-Gaspard de Saulx-Tavannes, né en 1713, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, obtint successivement les places de menin du Dauphin en 1747, et de chevalier d'honneur de la Reine, en 1755. Il avait épousé, en 1734, Marie-Françoise-Casimire de Froulay de Tessé.

(3) Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot, duc de Rohan, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1781, avait été reçu au Parlement en qualité de pair de France, en 1751. Veuf, en 1753, de Charlotte-Rosalie de Châtillon, il se remaria, le 23 mai 1758, à Émilie de Crussol sœur du duc d'Uzès.

(4) Jacques-François de Croismare, page de la Petite Écurie en 1732, écuyer

Premier avait envoyé écouter la proclamation, vint m'annoncer que j'y avais été nommé. Mme la Première me marqua bien de l'amitié, en cette occasion.

Je descendis chez le Roi, joindre les autres heureux, et nous arranger pour les révérences de remercîment. Le duc de Duras nous les fit faire tout de suite à la rentrée de la procession de l'Ordre, et tout le monde nous mangea de caresses, car, dans ce pays, on est toujours l'ami intime des heureux, quand même on les mépriserait.

Nous passâmes le reste du jour dans les révérences et les compliments. Je fis le mien à Mme de Pompadour qui était encore bien malade, dans son lit. Mme la duchesse de Chevreuse vint, là, lui sauter au col, ayant eu grand peur de la manquer. Les sept hommes étaient le maréchal de Contades, commandant l'armée, le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, qui avait été bien ballotté jusqu'au dernier moment, le duc de Broglie, qui était nommé depuis la bataille qu'il avait gagnée, et qui le méritait bien, le comte de Graville qui venait de commander le camp de Dunkerque, le comte de Rochechouart, ambassadeur de l'Infante, le comte de Guerchy, colonel du régiment du Roi, moi, et le comte de Lannion qui s'était distingué à Mahon, et était rempli de mérite.

Cette promotion était la première militaire depuis bien longtemps, et c'est en cela que j'étais aise d'en être. D'ailleurs, je n'en étais point du tout flatté, pour plusieurs raisons, et presque fâché pour d'autres. J'aurais été très piqué d'être encore dégoté, après tant de promesses, mais je me voyais assujetti, pour toute ma vie, à un bréviaire et des règles gênantes, cédant d'ailleurs aux Ducs et prenant un rang qui me déplaisait fort. Mais, ce qui me peinait infiniment, c'était les propos du public, qui, ignorant entièrement les paroles que l'on m'avait données depuis trois ans, attribuait ma nomination à deux choses qui me mettaient en fureur : l'une l'affaire de Damiens, quoique j'en eusse la parole bien avant,

du Roi en 1737, commandant de la Petite-Écurie en 1761, et commandant en chef après le marquis de Beringhen, premier Écuyer, mort en 1770, avait épousé, en 1768, Élisabeth-Louise Le Bas de Courmont.

et l'autre pour me faire taire et avaler tranquillement le passe-droit atroce de M. de Castries et des autres. Je sus que ces propos étaient généraux, et je ne pouvais y songer sans me mettre en fureur, de sorte que jamais grâce faite pour plaire ne fit moins de plaisir. Je n'en ressentis presqu'aucun. Autant j'aurais été flatté du cordon deux ans devant, autant j'y fus insensible.

Cependant, comme j'examinais plus en philosophe que les autres l'action de M. de Castries (1), j'y trouvais du beau. Si c'était un jeu joué, c'était affreux, mais si elle était telle qu'elle le paraissait, il me semblait mériter d'être distingué. A la vérité, c'était trop d'être choisi étant le dernier, mais je voyais, avec joie, venir la mode de récompenser les belles actions. Cet héroïsme me soutenait, et me fit parler au Maréchal avec plus de dignité que d'emportement. Il me loua hautement auprès du Roi. Je lui dis que si l'action de M. de Castries en valait la peine, je n'avais rien à dire, qu'il était dans mon goût d'avancer les services distingués, mais que cela ne pouvait avoir lieu que dans le cas où la chose le méritait absolument ; que personne n'était en droit de priver de son rang, mal à propos, un bon sujet ; qu'ainsi je me plaignais hautement, si l'action ne valait pas la récompense, et que je le priais de le représenter vivement.

Les autres lui chantèrent pouilles sans mesure. M. le prince de Beauvau (2) et la maréchale de Mirepoix, sa sœur, firent surtout un grand bruit. Tout Paris se déchaîna. Le Maréchal fut détesté. Il était, alors, du bon air de se vanter d'avoir envoyé promener le ministre. Il faut convenir qu'il n'eut que ce qu'il méritait, et qu'il s'attira la haine publique presque exprès. C'était M. le prince de Soubise et Mme de

(1) En décembre 1758, M. de Castries, alors maréchal de camp, employé à l'armée d'Allemagne sous le prince de Soubise, avait pris d'assaut la ville de Saint-Goar, et obligé la garnison du château de Rhinfeld à se rendre.

(2) Charles-Just de Beauvau-Craon, prince du Saint-Empire (1720-1793), brigadier en 1746, maréchal de camp en 1748, capitaine des Gardes du Corps après la mort du maréchal de Mirepoix, en 1757, lieutenant général en 1758, avait épousé Marie-Sophie-Charlotte de la Tour d'Auvergne, sœur consanguine du duc de Bouillon.

Pompadour qui avaient procuré cette action à M. de Castries, et qui le faisaient plus que lui, mais, comme il aimait à fronder et tenir contre l'orage (quoique bon dans l'intérieur), il se chargea de l'iniquité publique. On alla chercher qu'il était parent de M. de Castries. Il afficha son principe d'avancer les actions, et il aima mieux se faire détester que d'avouer que la Cour le forçait à avancer quelqu'un et de laisser croire qu'il se laissait mener.

Je donnai peu de temps aux préparatifs pour la réception du cordon bleu. Cependant, comme il n'y avait qu'un mois, cela me prit du temps pour arranger les preuves, l'état de mes services, l'habillement très singulier, et toutes les formalités de détail qui sont très étendues. En outre, je fus assommé de lettres qui pleuvaient comme grêle, et les projets d'Angleterre étaient toujours l'objet dominant, de sorte qu'il y avait de quoi crever la tête.

La Chandeleur approchant, il fallut pourtant se presser de tout préparer pour la cérémonie. Je retirai de Versailles mes différentes commissions. Je fis ma profession de foi entre les mains du cardinal de Tavannes (1), Grand Aumônier du royaume, et aussi de l'Ordre. Comme il y avait un serment à faire sur l'Evangile, qui me gênait fort, n'aimant pas à en faire légèrement, je m'enfermai plusieurs jours pour étudier à fond tous les statuts de l'Ordre, et j'en fis avec grand soin un extrait qui renfermait tous les articles qui pouvaient me regarder. En ayant trouvé plusieurs impossibles par la différence des usages, je consultai toutes les personnes pieuses de l'Ordre et de bons casuistes. Je me mis au fait de ce qui était obligatoire, et, ayant rassemblé ce qui l'est dans les statuts, mais qui est devenu tout à fait hors d'usage, je priai le cardinal de Tavannes, avec qui j'en conférai à fond, d'en demander dispense au Roi, comme seul Grand Maître et souverain de l'Ordre, qui n'est connu ni de l'Eglise, ni des Parlements, n'ayant été approuvé ni enregistré par les uns ni les autres.

(1) Nicolas de Saulx-Tavannes, évêque de Châlons en 1721, cardinal en 1756, archevêque de Rouen en 1733, grand aumônier de France en 1757.

Le Cardinal s'acquitta de ma commission et me dit que le Roi m'en dispensait en forme. Cela me tranquillisa sur le serment que je devais faire. Il ne resta que le bréviaire tous les jours de la vie, assujettissement incommode, et les deux communions de règle avec le cordon, le premier de l'An et à la Pentecôte ou les jours voisins, si cela était trop difficile ces jours-là, auxquels, d'après les personnes de l'Ordre les plus régulières, il me parut mieux de s'assujettir.

J'allai à Paris à l'Archevêché, faire faire ma profession de vie et de mœurs entre les mains de l'ancien évêque de Québec, grand vicaire, en l'absence de M. l'Archevêque de Paris, alors exilé. Mes témoins furent mon curé de Saint-Sulpice et le duc d'Harcourt et le marquis de Hautefort, qui avaient eu aussi la commission du grand sceau de l'Ordre, pour entendre mes preuves que M. de Beaujon (1), généalogiste de l'Ordre, qui venait de succéder à M. de Clérambault, dressa et leur porta chez eux.

J'étais touché de me voir confondu dans le simple rang d'ancienneté des gentilshommes. C'était la seule occasion où je m'étais trouvé avec les Ducs, où je leur cédais tout à fait le pas. Le titre que je portais de prince de l'Empire et l'ancien titre de *cousin* que nous avions, me faisait trouver fort dur d'être ainsi confondu au dernier rang de l'Ordre, et c'était une des raisons pour lesquelles il ne me faisait point de plaisir, puisqu'il m'en faisait descendre, en m'obligeant de céder publiquement le pas.

Le tailleur de l'Ordre me fournit un habit de novice, habillement très beau et très singulier : c'est l'habit de fête de la Cour de Louis XIII, et qui tient de celui d'Espagne du même temps. Il est très remarquable, et sied très bien à des jeunes gens bien faits, mais, malheureusement, il ne sert guère que dans un âge avancé. Des sept de notre promotion, le maréchal de Contades (2), Guerchy et peut-être moi, étions

(1) De Beaujon, avocat général de la Cour des Aides, généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit.

(2) Louis-Georges Erasme de Contades (1704-1793), brigadier en 1734, maré-

ceux à qui il alla le mieux. J'allai l'essayer deux fois chez le tailleur, et une fois chez moi, où je dansai, dans cet habillement, un beau menuet avec ma fille, dans le salon de ma mère, ce qui devait bien faire, ayant bien dansé, dans mon temps.

Le 1er février, nous nous rendîmes tous à Versailles, et, le soir, nous fîmes une répétition ensemble, avec les maîtres de cérémonie de l'Ordre. Ce fut la seule. J'y souffris beaucoup d'un rhume affreux qui me mettait aux abois, ce qui, avec les autres raisons que j'ai dites, me rendait cette cérémonie assez désagréable.

Le 2 février, jour de la Chandeleur, il fallut se lever très matin pour arranger ce singulier et difficile habillement. Malheureusement, je me trouvai encore plus mal de mon rhume, et ma santé, qui était totalement délabrée, me fit craindre, à tout moment, de ne pouvoir me hasarder à la cérémonie, ce qui m'aurait renvoyé bien loin pour ma réception. Il me prit, de plus, une colique terrible, et je fus dans un état des plus violents, de sorte que j'étais très, très malheureux, dans le temps qu'on me jugeait bien heureux. Cela me rappela l'état terrible de l'Empereur, lorsque je le vis couronner à Francfort. Enfin, ne sachant plus que devenir, je songeai, heureusement, que le chocolat me faisait souvent du bien. J'envoyai, chez M. le Premier, chercher de bon chocolat et j'en pris deux grandes tasses qui me remirent en état de me soutenir, de sorte que je fis, avec beaucoup de hardiesse et d'aisance, une cérémonie que j'avais redoutée.

Nous nous rendîmes chez le Roi. Nous entrâmes après le chapitre qui n'est qu'un instant, sans forme ni dignité. Le Roi nous donna très vite l'accolade de chevalier de Saint-Michel. Ensuite nous allâmes à la tête de la procession, M. de Guerchy au milieu, moi à sa droite, et M. de Lannion à sa gauche, ouvrant la marche, en procession à la chapelle où, après quelques prières, nous fûmes faire la tournée dans le même ordre autour de la grande cour, ce qui se fait très

chal de camp en 1740, lieutenant général en 1745, maréchal de France en 1758, avait épousé, en 1724, Marie-Françoise Magon.

rarement. Mais il faisait fort beau, et cela faisait un coup d'œil superbe et qui me fit plaisir.

Rentrés dans la chapelle, nous nous mîmes tous sur les tabourets de novices, en avant du prie-Dieu du Roi, où l'on est bien en vue, mais étant plusieurs, cela était moins embarrassant, et je me trouvai bien plus hardi que je n'avais cru. Mon fils, que j'avais amené la veille, en chaise à deux, était, avec le fils du duc d'Havré et Mme de Leyde, à une travée qu'elle leur avait procurée.

Le cardinal de Gesvres (1) fut reçu seul, avant la messe. Quand elle fut dite, le Roi remonta sur son trône. Le duc de Chevreuse et le maréchal de Contades ouvrirent la scène. Après eux, ce furent MM. de Graville et de Rochechouart (3), ensuite nous trois, M. de Guerchy au milieu, moi à sa droite, M. de Lannion à sa gauche. Nous fîmes assez bien nos révérences. La cérémonie fut bien exécutée, et une des plus belles qu'il y ait eu. Toutes les différentes lignes de révérences faites, nous nous mîmes tous trois, dans le même ordre, à genoux aux pieds du Roi, qui nous fit mettre la main sur l'Evangile qu'il tenait sur ses genoux. M. de Guerchy lut haut, pour nous trois, le serment auquel nous adhérions, mais moi avec les restrictions *in petto* dont j'étais convenu d'avance avec le Grand Aumônier.

Le Roi, nous passant le cordon et le collier, nous dit ce qui est porté dans les statuts. Il faisait ces cérémonies avec la plus grande bonté, aidant à l'habillement et à tout, et nous enseignant lui-même ce qu'il y avait à faire. Le grand manteau ajusté à chacun, ce qui n'est pas aisé, et le grand collier mis dessus, nous refîmes toutes nos lignes de révérences, puis on nous plaça, les ducs à leur rang de ducs, et les autres à la queue, c'est-à-dire au bout des rangs, suivant l'ancienneté, de sorte que je faisais le bout droit, et M. de

(1) Étienne-René Potier de Gesvres (1697-1774), évêque de Beauvais en 1728, cardinal en 1756, pair de France.

(2) François-Charles, comte de Rochechouart, né en 1703, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, gouverneur de l'Orléanais en 1757, avait épousé, en 1728, Marie-Françoise de Conflans d'Armentières.

Lannsoute (1) le bout gauche, et cette position ne me flattait nullement.

Le Roi revenu à son prie-Dieu, nous refîmes la tête de la procession, qui retourna de même chez Sa Majesté. Nous, affublés de nos beaux et grands manteaux qui, ainsi que l'habit de novice, forment un vêtement superbe, mais qu'on ne porte qu'une fois, en rentrant, nous remerciâmes tout de suite les grands officiers, et nous revînmes chez nous nous déshabiller. Pour moi, très aise que ma santé m'eût permis de m'en bien tirer et d'en être quitte, je remis mon vêtement ordinaire. Nous fûmes au dîner, et faire nos remercîments. Je fis le mien à Mme de Pompadour dans son petit cabinet, en lui parlant des autres grandes affaires. Elle me dit obligeamment que le cordon m'allait fort bien. Le soir, nous fûmes tous au grand couvert : ainsi finit cette cérémonie.

(1) *Sic*, dans le texte. Il doit s'agir du comte de Lannion.

XII

DU 22 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1759

Je présente à M. Berryer un plan relatif à la marine. — Il me renvoie au maréchal de Conflans. — Conversations, sur ce sujet, avec Mme de Pompadour, M. Berryer, le maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul. — La Marquise me conseille, en raison du manque de fonds au ministère, d'en emprunter à des compagnies de crédit. — Elle change d'avis et arrête mes démarches. — Je m'en plains aux ministres. — Remplacement du contrôleur général de Boullongne par M. de Silhouette. — Tristesse de la situation financière du royaume. — Bonnes nouvelles de l'Inde. — Mes efforts pour gagner M. de Silhouette à ma cause. — J'offre de tenter un rapprochement entre la Cour et le Parlement. — Explication, avec M. de Choiseul, au sujet d'un projet sur la marine, analogue au mien, présenté par M. d'Hérouville. — Au sortir d'une séance du Conseil, à laquelle j'ai assisté, je réduis mon projet aux côtes situées dans mon commandement, et au port de Dunkerque. — Concessions de M. de Silhouette. — J'obtiens des fonds pour mettre en état de défense la rade de Croÿ, et pour permettre au port de Dunkerque de recevoir des vaisseaux. — Grand travail, avec les ministres, sur un plan de descente en Angleterre. — Le Roi et les fermiers généraux. — Le 2 août, je pars pour Dunkerque avec mon fils, et ne rentre à Paris que le 9 décembre. — Conversations avec M. de Belle-Isle et Mme de Pompadour. — Crédit de M. de Choiseul. — La duchesse de Gramont. — Le maréchal d'Estrées, MM. Berryer et de Saint-Florentin. — Ma hâte d'être nommé lieutenant général. — Le duc de Broglie promu maréchal de France.

— Abandon du plan de descente en Angleterre. — Projet d'une nouvelle armée en Allemagne, où le prince de Soubise se propose de m'emmener. — Je lui soumets des plans de campagne.

J'ai dit que j'étais arrivé à Versailles le 18 décembre 1758, et que, dès ma première visite au Maréchal et à la Marquise, je leur avais fait connaître que j'avais les choses les plus essentielles à leur communiquer, mais l'on était si occupé qu'on me remettait sans cesse. Heureusement, j'en parlai à M. de Cremilles qui me promit d'en parler à M. Berryer. Dès le lendemain, il lui en parla avec éloge et, deux ou trois jours après, le sachant bien prévenu, je lui écrivis pour me donner un rendez-vous qu'il m'accorda d'abord avec grand plaisir. Je trouvai un homme réservé, de beaucoup d'esprit, serré et concis, habitué au travail, avec beaucoup d'ordre et de méthode.

Ce fut le 22 janvier que je travaillai à fond avec M. Berryer. Je lui fis voir tous mes plans et le commencement de mes projets généraux. Il admira et goûta beaucoup, mais me dit qu'il fallait gagner sa Marine, qui avait des préjugés difficiles à vaincre et qu'il n'approuvait pas, enfin qu'il trouvait à mon projet plus de hauteur que de réussite.

J'avais, auparavant, prévenu M. Pellerin, le premier commis (1), que cela regardait, homme dur, mais net et bonne tête. Il était d'avis de ne rien dire à la Marine, mais de leur donner des ordres cachetés, et il disait que, quoiqu'il convînt de leurs défauts, il était obligé de leur rendre justice : que, quand ils ouvraient les paquets à la mer, ils obéissaient bien, et que c'était la seule façon de vaincre les représentations et difficultés continuelles qu'ils faisaient, sans cela. C'était raisonner sagement, mais M. Berryer commençant dans cette place, et plus circonspect et moins décidé, m'ordonna de m'ouvrir au maréchal de Conflans (2), bon gentil-

(1) M. Pellerin était intendant des armées navales.

(2) Hubert de Brienne, comte de Conflans, lieutenant général des armées navales en 1752, vice-amiral en 1756, maréchal de France en 1758, mort en 1777, à l'âge de 87 ans; avait épousé, en 1750, Marie-Rose Foujeu, fille

homme, droit, franc, de peu de vue, parlant un peu trop, et qu'il fallut gagner.

Pour cela, je me servis de son neveu M. d'Armentières, à qui je fis ouverture de mes desseins, parce qu'il allait prendre le commandement de l'armée du Bas-Rhin, le maréchal de Contades revenant pour notre réception de l'Ordre. M. d'Armentières, goûtant beaucoup mes plans, me promit de bien prévenir le maréchal de Conflans. Quand je le sus au point qu'il fallait, je lui demandai rendez-vous, et je lui exposai, toute une après-dînée, partie de mes projets, et surtout la découverte de ma rade, et je lui montrai les plans et les belles vues, ce qui frappait davantage.

Comme il était à ce travail, on annonça M. de Lézac, capitaine de vaisseau, son ami, et homme de talent. Il désira que je parlasse devant lui. Je repris tout avec encore plus de soin, et je liai, avec ce M. de Lézac (1), une grande amitié qui me servit bien auprès du maréchal de Conflans. M. de Lézac m'ayant parlé d'un de ses amis nommé M. de Moroc (2), je leur donnai rendez-vous ensemble. Je trouvai, en M. de Moroc, un mathématicien aimable et qui faisait mon affaire. Je leur exposai avec netteté et force mes projets. Ils étaient si bons et si étudiés, qu'ils les adoptèrent avec chaleur, et je les engageai à faire écrire au maréchal de Conflans une lettre en réponse à la mienne, par où il adoptait mes idées. Ayant cette pièce, j'avais ce que demandait M. Berryer. J'avais déjà fait revenir la Marine sur la Manche, j'avais accordé les bureaux et la plume et vaincu de si grandes difficultés que je me croyais bien avancé. Ce fut avec tout cela que j'allai travailler avec tous les ministres à Versailles. Voici ce qu'ils me dirent, mot à mot :

De Versailles, du 22 janvier 1759. — Mme de Pompadour dit :

d'Aignan Foujeu, ancien capitaine de milice à Saint-Domingue, et sœur de Mme de La Rochefoucauld-Bayers.

(1) Il doit s'agir de Sébastien-François Bigot, vicomte de Morogues, capitaine de vaisseau depuis 1746. Il devint, ensuite, chef d'escadre, et lieutenant général des armées navales en 1771. Il avait épousé, en 1743, Marie de Bodineau.

Qu'elle a confiance en moi, qu'elle sait la promptitude de mon travail, qu'elle entendra tout volontiers, et s'y livrera quand il sera temps, mais que, comme les ministres doivent avoir des plans pris, elle craint de les déranger, qu'ainsi ce ne sera pas les quatre millions qui tiendront, qu'elle m'aidera à l'argent et à l'ensemble, si les projets sont arrêtés, mais qu'il faut que les ministres décident et arrêtent le plan; qu'avant cela, elle n'en veut pas entendre parler, et qu'après elle m'aidera bien.

M. Berryer dit:

Que tous mes plans lui conviennent, que ma marche doit être d'en parler ouvertement au maréchal et à M. de Choiseul; que lui est content et fera tout ce que je demande; que, d'abord, je dois faire goûter le plan général au Maréchal et à M. de Choiseul, qu'ensuite ils s'assembleront pour décider ce qui peut leur convenir; que, cela dit, ils diront à Mme de Pompadour ce qu'ils ont adopté de mes idées, et qu'elle fera bien de m'écouter et de m'aider; qu'alors je serai le solliciteur auprès d'elle pour les quatre millions, et presser tous les premiers moyens; qu'il aime de tout son cœur et respecte M. de Belle-Isle, et qu'ils s'accorderont toujours bien; qu'il compte mettre un million en frégates et, avec ce qui se peut fournir d'ailleurs, m'en donner quinze ou seize; un million à Dunkerque et les batteries, et un million en brûlots, récompenses, etc.; que l'argent comptant ne manquera pas au Contrôleur général, avec la compagnie qu'il a pourvue; qu'il prenne de bons moyens avec elle; que, pour 30 0/0 d'escompte, on avancera ce qu'il voudra (1).

M. le maréchal de Belle-Isle dit:

Qu'il faut des troupes, qu'il en va faire revenir; qu'il faut que j'arrange avec lui, avec M. Berryer et avec M. de Choiseul, seul; qu'il me donnera demain, à sept heures, un quart d'heure; qu'il est à craindre, en commençant par les petits moyens, de les avertir des grands, et qu'il ne soit plus à temps alors; qu'il vaudrait mieux les surprendre, mais que

(1) J'ai oublié de lui dire qu'il faut travailler à la Hougue. (*Note de l'auteur.*)

les moyens ne sont pas prêts ; qu'il croit les Dunes possibles (*sic*).

M. de Choiseul dit :

Que je ferai bien de travailler dans le goût que je propose, pourvu que je ne sorte pas de son projet de l'année prochaine à l'égard de l'Ecosse et de l'Irlande (1) ; que, cette année, il convient que cela ne se peut pas, mais qu'il faut agir, que la Marine se batte ; qu'il regarde le côté de l'Angleterre comme le seul important ; que, quant aux moyens de culbuter M. Pitt, il en faut faire peu de cas ; que ce sont de petits moyens ; que ce serait sa gloire que nous nous en mêlassions ; qu'il le démasquerait, mais que d'augmenter le trouble en Angleterre ne peut être que bon ; qu'il verra avec plaisir les moyens pour cela (2), mais qu'en leur nuisant, ils s'écraseront assez d'eux-mêmes, et qu'il sera content de tout, pourvu que cela mène à ces grands coups, pour l'année prochaine.

Il regarde le Canada et la Louisiane comme perdus, mais il ne veut pas, absolument, qu'on capitule comme M. de Vaudreuil (3) en a déjà parlé ; que M. de Montcalm (4) se borne plutôt à défendre Québec et Montréal (moi, j'aime mieux qu'il aille en avant et lui envoyer des grenadiers, comme j'en donnai le projet, que le manque d'argent fit échouer).

Les choses paraissant en si bon train, je m'attachai encore plus à mon projet, je l'étudiai à fond, et, enfin, je fis un tableau général de toutes les façons de nuire à l'Angleterre, par mer et par terre. Je pris la carte générale de l'Europe, que j'y joignis, et, ayant eu le bonheur d'accrocher, à Dunkerque, l'excellent atlas ou le *Neptune anglais* à grands

(1) 6.000 Suédois en Écosse, pousser la guerre avec vigueur ; un an ou deux de plus ne font rien. (*Note de l'auteur.*)

(2) M. l'abbé de la Ville dit que nous ne gagnons rien aux changements de ministres ; il a tort pour celui-ci.

(3) Louis-Philippe de Rigaud, comte de Vaudreuil (1691-1763), capitaine de vaisseau en 1738, chef d'escadre en 1747, lieutenant général en 1753, était gouverneur du Canada.

(4) Louis-Joseph, marquis de Montcalm (1712-1759), brigadier en 1747, maréchal de camp en 1756, lieutenant général en 1758, mort de blessures reçues le 13 septembre 1759, en défendant Québec contre les Anglais.

points, je mis en ordre mes projets dans ce livre, qui me servit de portefeuille, avec toutes les cartes françaises qui y avaient rapport. Je travaillai plusieurs fois avec M. Bouris, commis que cela regardait, et à qui j'avais eu, en partie, l'obligation du nom de ma tour (1). J'approfondis avec lui ce qui concernait Dunkerque, et, ayant alors des matériaux excellents et en abondance par mon grand travail sur chaque partie, je fis, du grand *Neptune anglais*, un portefeuille de tout cela, en y joignant les belles vues que j'avais fait dessiner sur les lieux et qui me furent fort utiles. Je portai toujours avec moi ce grand livre, et un portefeuille renfermant tous mes projets, ce qui faisait une collection excellente.

J'eus plusieurs conférences avec les ministres. Chacun d'eux était bien prévenu, mais ils disaient tous qu'il fallait qu'ils se rassemblassent pour cet objet, afin de résoudre ensemble ce que demandait Mme de Pompadour, de qui tout dépendait. Je fus tout le mois de janvier à obtenir le comité, malgré mon ardeur, car je voyais qu'on manquait le temps important, et je le voyais en citoyen zélé qui enrageait.

Pendant ce temps, la Chandeleur arriva, et il fallut tout interrompre malgré moi, pour les choses qu'exigeait la cérémonie dont j'ai parlé plus haut. Tout cela retarda jusque vers le 8 février, que j'obtins enfin que les trois ministres que le projet regardait, savoir le Maréchal, M. Berryer et M. de Stainville, alors duc de Choiseul, s'assemblassent en comité. Je me rendis, avec mes plans, chez le Maréchal, pour voir si l'on aurait besoin de quelque éclaircissement. On me fit entrer dans le comité et m'y asseoir, honneur que

(1) La tour de Wimereux (à 3 kilomètres N.-N.-O. de Boulogne), dite tour de Croÿ, existe encore aujourd'hui.

Elle était destinée à défendre la côte contre les descentes possibles de l'ennemi, et à protéger le cabotage. Le prince de Croÿ lui découvrit une troisième utilité, qui était de mettre à l'abri de son canon une rade située en avant de cette tour, et susceptible de servir d'abri à une petite escadre de vaisseaux de ligne. Aussi entreprit-il, comme on le verra ci-dessous, d'y faire exécuter des travaux. (V. les *Mémoires* de Luynes, t. XVII, p. 46.)

je n'aurais pas eu, si j'avais été confondu dans la grande armée.

J'exposai à tous mes projets, tant généraux que particuliers, fort en raccourci. Le maréchal de Belle-Isle, qui m'aimait et me regardait un peu comme son élève, parut charmé, les projets étant sa passion. M. de Choiseul, plus jeune que moi, et vif, s'écria que j'étais un homme admirable, qu'il fallait me faire lieutenant général de marine et me laisser faire. M. Berryer, homme froid, se contenta d'approuver et de dire que tout cela lui convenait fort. M. de Choiseul poussa pour la réussite de ces projets, dont il avait un besoin absolu pour amener la paix, puisque c'était la seule chose raisonnable à faire, et que c'était, comme je disais, remettre cette guerre dans son sens naturel. Enfin, ils convinrent d'en parler tous avec éloge, dès le même jour, à la Marquise.

Le 10 février, elle me donna audience dans son arrière-cabinet. Elle me dit que tous les ministres lui avaient fait vanter mes projets; qu'elle ne voulait pas encore les voir, parce qu'avant de se prévenir en leur faveur, elle voulait trouver les moyens de me fournir les quatre millions que je demandais pour base de tout. Cela me parut toujours très bien raisonné, et me donna confiance.

Elle me dit en propres termes : « Ne vous embarrassez de rien; je vous réponds que vous aurez vos quatre millions! Mais il ne faut pas parler de cela, à présent, à M. de Boullongne, le contrôleur général, qui est déjà assez embarrassé, d'autant que ce n'est pas de l'argent qu'il doive, ni qu'il puisse fournir actuellement — mais sur les fonds de l'année prochaine. Je vous assure qu'il donnera des sûretés suffisantes pour toucher dans un an, ou dix-huit mois; qu'il les fournira telles qu'il les faudra. Mais trouvez-moi des compagnies qui fassent les avances; qu'elles proposent leurs intérêts et conditions, et je vous réponds de leur sûreté. Si vous pouvez trouver plus de quatre millions, dites-le moi, pour que, sans faire tort à ce que vous me demandez, je profite du surplus pour les armées. Demain, il doit me venir des gens, et, s'ils ne me manquent pas, et que je puisse trouver les douze mil-

lions qui pressent pour les armées, et que demande le Maréchal, je vous aiderai. »

Par ceci, on voit qu'elle faisait tout et que, pour porter secours, dans l'embarras où l'on était, elle comptait faire le métier de contrôleur général. Ce qui faisait qu'elle disait de ne pas parler au contrôleur général, c'est que M. de Boullongne était à bout, et écrasé, et ne voulait, non plus que le Roi, aucun coup de force. Ainsi, l'on augmentait toujours les dépenses extraordinaires, sans oser augmenter les recettes, de sorte qu'il était aisé de voir qu'il fallait que la bombe crevât.

Je dis à Mme de Pompadour qu'il m'aurait paru nécessaire que le Roi dît au contrôleur général de chercher de son côté. Elle ne le voulut pas. Je sentais que nous perdions du temps, mais, comptant sur ces ressources, j'y mis ma confiance, et dans ce que pourrais trouver.

Au sortir de là, je courus chercher le baron de Travers (1). Je me rappelai qu'il m'avait parlé d'un homme à affaires, ou croupier d'argent, nommé M. Gaudet. De l'autre côté, je songeai à M. de Casaubon, bonne tête, que j'avais vu jadis. Je parlai aussi à M. Michel (2), sous le prétexte de ma tour. Outre qu'il était trésorier général des fortifications, c'était sur lui que roulait la Compagnie, qui venait de s'engager de fournir trois millions par mois à la Marine, et c'était sur ces 36 millions que M. Berryer avait fait le plan de son établissement, quoique cela ne fût pas suffisant. L'affaire de Bretagne se négociait aussi, alors.

J'allai à Paris, et je passai quinze jours avec tous les financiers, à faire le contrôleur général, ce qui m'occupa et m'instruisit beaucoup. M. de Casaubon m'amena M. de Chamaroux, l'aveugle, avec qui je traitai à plusieurs reprises une affaire de huit millions, au moyen d'un gros droit sur les amidoniers.

Avec M. Gaudet, je traitai la grande affaire, souvent

(1) Jean-Victor, baron de Travers d'Ortenstein, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1762.

(2) Riche négociant, l'un des directeurs de la Compagnie des Indes.

mise sur le tapis, du remboursement de la Compagnie, des droits sur les ports et quais et sur le suif, et cette seule affaire pouvait, en diminuant les charges de l'Etat, produire trente-sept millions, mais elle faisait tort à plus de deux mille particuliers dans Paris, dont la plupart très puissants, et qui profitaient de la mauvaise affaire que le Roi avait faite avec eux. Je traitai, en troisième lieu, avec une compagnie séparée, un emprunt de quatre millions.

Ayant entamé tous ces objets, j'allai en rendre compte à la Marquise, qui me donna, enfin, une longue audience où je lui fis voir mes plans et projets, qu'elle goûta et qu'elle parut assez bien entendre. Elle me remit, pour les moyens, de semaine en semaine. Cela me désespérait. Le temps s'écoulait. Enfin, j'en appris la cause, et que M. de Boullongne allait être renvoyé. C'était la mode de changer de ministre, et l'on croyait qu'en changeant, tout était réparé. Ce fut le 4 mars que ce Contrôleur général reçut l'ordre de se démettre en faveur de M. de Silhouette (1). Quatre jours avant, la Marquise me signifia que ses gens lui avaient manqué et qu'il fallait renoncer au projet pour cette année, par la raison qu'où il n'y a rien, le Roi perd ses droits, et qu'il était impossible de trouver un sol.

J'insistai sur les moyens que j'avais. Elle me battit froid. Je fus au désespoir de voir tant de peines perdues et de si beaux projets devenir inutiles, dans les temps où ils étaient le plus nécessaires, et je courus me plaindre chez tous les ministres. M. de Choiseul me dit, en riant : « Soyez tranquille! Attendez huit jours! » En effet, c'est dans ce temps que le changement de Contrôleur général se fit.

Alors, l'affaire changea de forme, mais le temps était écoulé. On venait de nommer un aigle par qui il fallait que tout passât, et qui était plus propre que personne à goûter mes projets, mais il fallait lui laisser le temps de se reconnaître. Ces retards gagnant le temps de mon départ, je voyais

(1) Étienne de Silhouette (1709-1767), maître des Requêtes, commissaire du Roi près la Compagnie des Indes, fut Contrôleur général du 4 mars au 21 novembre 1759. Il avait épousé, en 1745, Anne-Jeanne-Antoinette Astruc.

tout perdu et j'étais assez sot pour en maigrir, ce qui, joint au dépérissement de ma santé, me mettait en très mauvais état et m'obligea à me droguer et à m'assujettir à un régime terrible, pendant le Carême.

L'homme, ou l'aigle qu'on venait de nommer, effraya horriblement, tout le monde le redoutant, car on le regardait comme l'annonce de la banqueroute générale et des projets les plus outrés. En effet, il arriva en place dans un furieux moment. Les choses étaient au point que, pour la meilleure affaire, le Roi n'aurait pas trouvé un million sur son crédit. M. de Montmartel, qui avait celui de l'Europe, venait de se retirer, la Marquise, avec qui il avait été si lié, étant mécontente de lui; on lui reprochait d'avoir fait monter trop haut le denier des prêteurs. La retraite, l'excédent prodigieux des dépenses sur les recettes, la peur que l'on avait des Parlements, celui de Besançon venant d'être exilé pour avoir empêché de force la levée de la taxe sur les villes, et tous les autres Parlements faisant cabale ensemble, le Roi, voyant son autorité du dedans affaiblie, voulant éviter le bruit, son bon cœur l'empêchant de consentir à mettre des impôts, les anciens emprunts ne se remplissant pas, et tout étant mangé deux ans environ d'avance, même les rescriptions sur les recettes générales qui étaient la dernière ressource qui restât pour payer le prêt des troupes, telle était la position des choses à l'entrée de M. de Silhouette, qui ne sentit pas même tout le mal, d'abord, mal que j'avais senti dans mes opérations d'argent, où j'avais vu toutes les bourses fermées et toute confiance ôtée, et, de plus, en entrant dans le détail de commerce intérieur du royaume, on voyait qu'il n'y avait plus nulle circulation que pour porter aux armées, au fond de l'Allemagne, dont rien ne revenait. Pour le commerce extérieur, il était anéanti, ce qui faisait une perte d'environ cent millions par an, tandis que l'extraordinaire de la guerre en Allemagne en coûtait cent quatre-vingt.

Ce tableau effrayant, dans le temps que nous venions de perdre Louisbourg, et que les Anglais étaient occupés à nous enlever le reste du Canada et toutes nos îles, me faisait sentir

la difficulté d'obtenir quatre millions d'extraordinaire; mais, d'un autre côté, je sentais aussi qu'il fallait amener et déterminer la paix; que les Anglais ne la voulaient pas, absolument, au point que l'on aurait été assommé, dans Londres, d'en parler, ce qui n'était jamais arrivé et faisait voir leur confiance en M. Pitt, et combien ils connaissaient notre état de misère. Ils en voulaient profiter. Enfin, je voyais clairement que mes moyens étaient reconnus les meilleurs, et peut-être les seuls pour nous tirer du terrible pas où nous étions, et qu'en abrégeant une année de guerre, j'épargnais à l'Etat plus de trois cents millions. Ces considérations m'encourageaient à me heurter contre les difficultés, à n'en être pas abattu, quelque fortes qu'elles fussent. L'espèce d'impossiblité et l'importance piquant mon patriotisme, je m'y mis tout entier.

J'ai dit que ce fut le 1er mars que le changement de Contrôleur général se fit. J'étais au lever du Roi, avec grande foule, ne sachant rien, quand, d'une part, j'appris que M. de Saint-Florentin venait de porter à M. de Boullongne l'ordre de se retirer, et que M. de Silhouette était arrivé; de l'autre, que, dans le même moment était arrivé aussi M. de Montmorency et un lieutenant de vaisseau envoyé par M. de Lally (1) et par M. le chevalier d'Aché (2), apportant la nouvelle de deux combats navals terribles; que nous avions enlevé trois grands forts près de Pondichéry, et que nous marchions à Madras. Cette heureuse nouvelle était d'un bon augure pour le nouveau Contrôleur général, et je découvris, dans un recueil d'armoiries, que les siennes étaient un vaisseau d'argent voguant à pleines voiles sur une mer d'argent, le vent en poupe. Il n'avait qu'à réaliser ses armes en se servant de

(1) Thomas-Arthur Lally, comte de Tollendal (1702-1766), brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1756, commandant en chef les troupes envoyées dans les Indes, avait mis, en décembre 1758, le siège devant Madras, mais les Anglais ayant réussi à ravitailler la ville, Lally fut contraint de retourner à Pondichéry.

(2) M. d'Aché (1700-1775), vice-amiral commandant en chef les forces navales dans les Indes.

bons moyens, et tout pouvait prendre une autre forme, mais le contraire était bien à craindre !

D'un autre côté, dès que l'on entendit nommer M. de Silhouette, la consternation fut générale. On lui faisait tenir un propos terrible qu'il n'y avait que la banqueroute totale qui pût tout remettre, et qu'il tiendrait en place dix mois ou dix ans et mènerait grand train. On le connaissait un aigle, mais il en avait la hardiesse dangereuse, et c'était un homme à grands plans, chose terrible pour un État épuisé. On se déchaîna très fort contre lui. J'en augurai bien, Paris étant toujours prêt à sauter d'une extrémité à l'autre. En effet, le 12 mars, il fit, à sa réception de la Chambre des Comptes, un discours plein de force qui rassura en partie, et Paris, girouette ordinaire, tourna d'abord pour lui.

Revenons à ce qui regarde la suite de mon projet. Il fallut tout susprendre, Mme de Pompadour, ne trouvant plus de moyens et les regardant comme impossibles pour cette année, car les recherches qu'elle avait faites avaient servi à lui faire connaître l'épuisement du royaume et l'avaient découragée au point de ne vouloir rien proposer. De l'autre côté, les ministres me soutenaient, et me pressèrent même souvent d'agir, me disant, cependant, qu'il fallait attendre et voir comment prendrait M. de Silhouette. Enfin, toutes les vicissitudes que cette affaire essuyait me désespéraient, le temps étant perdu, et moi craignant de me décourager. Il fallut pourtant attendre.

Enfin, le 15 mars, je retournai à tout hasard à Versailles, ne comptant guère sur mes grands projets. Mais, prenant mon chocolat chez le Maréchal, que rien n'ébranlait, je tentai de lui parler de l'affaire, me plaignant qu'on n'y donnât point la forme, et grondant de ce qu'on ne faisait pas signer au Roi l'ordonnance de mes quatre millions, comme s'ils étaient trouvés. Le Maréchal me dit qu'il fallait, en effet, un bon et des ordonnances de chaque ministre, pour leur partie, et que je vinsse, le lendemain, à onze heures, au Comité ; que MM. Berryer et de Silhouette y seraient, et qu'on arrangerait cela. Je vis l'affaire renaître.

Le 16, mon fils étant venu par une tempête horrible, je pris l'ordre et le menai chez M. Le Tourneur, pour tâter son avancement et tâcher de faire valoir la lettre des quinze ans et sa compagnie. Nous frappions à toutes les portes. Ensuite, j'allai chez le Maréchal, au rendez-vous du Comité. J'en vis sortir M. d'Hérouville, lieutenant général, homme à systèmes. On me fit entrer. Le prince maréchal de Soubise y était. Il venait d'entrer dans les Comités particuliers, hors ceux de secrétaire d'État.

Comme M. de Silhouette était là, que je ne l'avais pas encore vu, et que je voulais bien entamer avec lui, je parlai avec force sur la nécessité de mettre le projet en règle et de faire signer le *bon* au Roi. Les ministres dirent à M. de Silhouette que mes projets avaient été approuvés, qu'il pouvait m'écouter et les examiner, personne ne connaissant la partie de l'Angleterre et de sa navigation, que lui.

Le maréchal de Belle-Isle mit l'affaire bien en avant. Le maréchal de Soubise l'appuya. M. Berryer, à son ordinaire, se retira et laissa dire. M. de Choiseul me dit : « Ne demandez pas de vaisseaux pour votre partie, car nous en avons à faire ailleurs. Pour des frégates, à la bonne heure ! » Je vis, par là, qu'ils avaient eu, depuis, quelques autres idées. J'insistai sur la nécessité absolue de nuire promptement à l'Angleterre, de culbuter son crédit en dérangeant son commerce. Je dis que mon affaire était de mettre en bon état les deux rades et de leur préparer vingt bons moyens ; que c'était à eux à me dire ceux sur lesquels il faudrait détailler davantage ; qu'il y avait beaucoup trop de temps perdu ; qu'il fallait en faire mettre l'affaire en règle. Le maréchal appuya sur les quatre millions qu'il comptait m'avoir procurés en permettant à M. Gaudet, son chercheur d'argent, de me trouver une compagnie ou de lier cela à une grande machine qu'il faisait pour lui.

Comme je voulais gagner M. de Silhouette, je dis que c'était à lui seul à juger des moyens et à nous les procurer, et que je lui ferais voir de quoi il était question, quand il voudrait. Il en parut flatté et anxieux, et, s'avançant à moi, il

me pria de me rendre, le lendemain, chez lui avec une carte, me donnant de 5 à 9, malgré toutes ses grandes affaires. C'était ce rendez-vous qu'il me fallait surtout, venant plutôt de sa part que de la mienne. Ainsi, mon objet de ce Comité étant rempli, je me retirai content et dans l'espérance de piquer au jeu notre nouveau Contrôleur général, dans le goût duquel je sentais que serait mon travail. Puis, j'allai faire dîner et repartir mon fils qui, par le temps qu'il faisait, essuyait une fatigue considérable pour un enfant de quinze ans.

Le soir, voulant ménager M. Berryer, je fus lui demander jusqu'où il permettait que je m'ouvrisse sur mes projets avec M. de Silhouette. Il fut sensible à mon attention, et il m'assura qu'il n'était susceptible d'aucune jalousie, et que je pouvais tout dire. Cela me mit à mon aise, mais ce qu'il ajouta me fit bien de la peine, car il me remit devant les yeux le vrai état des choses : que l'on allait lui manquer pour ce qu'on lui avait promis; que M. de Silhouette ne pourrait tenir ce qu'il promettait, que les moyens n'y étaient pas, à moins de diminuer de moitié toutes les dépenses et d'augmenter du double les grosses recettes, et que le mal était à son dernier période. Je le sentais bien, mais je voulais voir jusqu'au bout, pour ne rien négliger de ma part.

Le 17 mars, j'eus le grand travail avec M. de Silhouette. Il me donna deux heures, le soir, ce qui était plus qu'il n'en fallait pour lui, qui devinait les choses d'une lieue, et connaissait tout par lui-même. Il me fit les objections les plus fortes, mais j'y répondis de même sans embarras. C'était plaisir de travailler avec un pareil génie, un des plus étendus qu'il y eût. En général, il goûta tout, ne s'aventura pas sur son opinion, parut cependant prendre, désirer la chose, admirer l'étendue du travail, la découverte de ma rade, et l'avantage que je tirais de celle de Dunkerque. Il ne se lassait pas de voir et de tout pénétrer.

Pour moi, usé de poitrine, je le ramenai aux moyens. Nous fîmes entrer Gaudet, qui fut charmé de la netteté de son génie, mais le trouvant trop fort, car il pénétrait les

moindres difficultés, il ne voulait pas, surtout, donner des rescriptions, parce qu'il ne voulait pas qu'on pût faire voyager ses papiers dans le commerce, et il ne voulait que de l'argent du coffre, de la main à la main, sans emprunt, pour ne pas nuire aux autres déjà entamés. Il avait raison. Enfin, il voyait tout, mais, pour moi, je ne voyais pas réussir mes moyens et, quoique je fusse bien aise d'avoir entamé avec ce vaste génie, je ne voyais non seulement pas l'affaire avancer, mais même j'en augurais mal, ne pouvant rien faire sans être sûr des fonds, et cette partie paraissant impossible à vaincre.

En effet, Mme de Pompadour me dit alors : « Voulez-vous faire manquer la guerre et l'armement de la Marine? En réussissant sur un objet, on fera manquer les autres! Les fonds n'y sont pas! A l'impossible nul n'est tenu! » M. de Choiseul, qui m'avait le plus soutenu, me dit, alors, la même chose. M. Berryer disait encore pis. Il n'y avait que le Maréchal qui avait encore du courage, et je vis avec plaisir que je n'étais pas encore rebuté. Je dis en moi-même : « Le pis aller, c'est de nous restreindre, de tâcher d'entamer avec peu. Si les choses s'examinent de près, on y reviendra. Les temps deviendront peut-être plus heureux, tout le monde continue d'approuver et de désirer la chose. » M. de Choiseul me dit que, dans le dernier grand Comité, on était convenu de renvoyer l'affaire au prince de Soubise, pour presser les moyens.

J'ai oublié de dire que, dès le jour que j'avais vu entrer M. le prince de Soubise au Conseil, dont je le vis sortir très noir, car il sentait bien que c'était le mettre dehors du commandement des armées, je lui dis que j'avais de grandes choses à lui communiquer. Il me remit au Carême et, de là, je fus longtemps sans pouvoir le joindre. Enfin, le 11 mars, pour être plus libre, il voulut venir travailler chez moi. Il fut étonné de ma petite porte et de mon petit appartement, mais j'étais bien heureux de l'avoir, et il faisait tout mon bonheur. Je lui montrai tout pendant plus de deux heures. Il ne pouvait se lasser de m'entendre. Il parut enchanté, sentir bien

en gros la nécessité et le bon des choses, et promit de les appuyer dans les comités. J'eus encore un autre travail avec lui, dont il fut aussi bien content, mais les moyens l'effrayaient.

Le 24 mars, au café du maréchal de Belle-Isle, je vis tout à coup arriver le prince de Soubise, qui lui parla avec cordialité, et, comme il est vrai, on pouvait y compter. C'était précisément le jour que tout Paris soutenait, comme sûr, que le Maréchal serait renvoyé, tant pour la haine générale qui était contre lui, à cause des promotions et des changements qu'il faisait, que parce qu'il avait joué le prince de Soubise en le mettant au Conseil, et le débusquant du commandement des armées. Il se peut bien qu'il en fut fort question, mais je vis les choses raccommodées, pour ce moment-là, et Paris aussi décidant comme sûr, mal à propos, à l'ordinaire.

Au sortir du Maréchal, le prince de Soubise me mena dans sa chambre. Je lui offris mon esprit conciliant pour me charger de raccommoder la Cour avec le Parlement, qui était à la veille de remettre la clef sur la porte, pour la querelle du Parlement de Besançon. Le prince de Soubise me dit qu'il était trop de mes amis pour me laisser charger d'une si impossible besogne. Je n'en aurais pourtant pas été embarrassé, ayant sondé le terrain et vu qu'avec un esprit conciliant, tout était plus aisé qu'on ne croyait.

On exila alors M. de Curzay, qui avait *brouillassé* à Besançon, comme ailleurs.

Dans la conversation, le prince de Soubise me laissa entrevoir qu'on avait envoyé ou laissé aller M. d'Hérouville, avec une instruction et de fortes lettres de recommandation. Je fus très piqué et dégoûté de voir un autre envoyé pour des objets que j'avais tant étudiés et approfondis, et dont je

(1) Séraphin-Marie Rioult de Douilly de Curzay, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1762, avait eu en Corse, en 1753, avec les autorités génoises, des démêlés qui l'avaient fait arrêter et mettre au château d'Antibes. Il ne tarda point, cependant, à être relâché. (V. Barbier, *Journal*, v, 334).

Il commanda le camp de Saint-Malo, de juillet à septembre 1756, puis à Besançon, en l'absence du duc de Randan, de 1757 à 1759, et fit les campagnes de 1760 à 1762 en Allemagne.

m'étais ouvert. Je vis noir au point de croire que l'on allait charger un autre d'exécuter mes idées, que je ne ferais rien, et je fus presque dégoûté. J'allai dans les bureaux, m'instruire de l'état des choses.

Le 25 mars, je rompis la glace avec M. de Choiseul, grand ami de M. d'Hérouville. Il me dit que M. d'Hérouville était, en date, avant moi. Cela me fit écouter bien attentivement : « C'est pourquoi nous l'avons fait entrer, l'autre jour, dans le Comité, devant vous. Il a des vues dans votre goût, mais cela ne se nuit pas. Il ne veut pas mettre plus de trois mille livres à Dunkerque. Son affaire est à part, mais cela peut s'entraider (1). Il propose M. Filet, et il vous a cité pour dire que M. Lebeuf (2) est médiocre. » Sur quoi, je l'interrompis pour lui dire que M. Lebeuf était meilleur, qu'il fallait le garder, mais que j'avais dit qu'il fallait quelqu'un comme nous, pour l'enhardir.

M. de Choiseul ajouta : « Vous demandez de mettre l'affaire en règle. Il fallait trouver l'argent, puisque M. de Silhouette paraît mordre à la grappe. Venez samedi avant le Comité, entrez-y, nous y mettrons la forme, et tout en train, et on fera signer le *bon !* »

Cela me rencouragea et raccommoda ce qu'il avait dit au sujet de M. d'Hérouville, dont j'étais toujours inquiet, mais plus occupé de renouer l'affaire presque manquée au Comité de samedi. M. de Choiseul me dit encore : « Ce qu'il me faut, c'est de quoi faire entrer de grosses frégates tout d'une marée, et il n'y aura pas assez de temps ! » Je lui répondis que si, les jetées étant faites.

M. de Silhouette m'avait remis à mardi 27 mars, mais je ne pus, à cause de ma grande affaire des charbons.

Le vendredi 30 mars, je retournai à Versailles : le Contrôleur ne put me voir.

Le samedi 31 mars, je me rendis, comme j'en étais convenu avec M. de Choiseul, au Comité. Ce fut où je fondis la

(1) *Nota :* le 4 avril suivant, j'appris, au travail de M. de Crémilles, de quoi il était question. (*Note de l'auteur.*)

(2) M. Lebeuf, directeur du génie à Dunkerque.

cloche. Chacun raisonnait, badinait. Je vis, dans un coin, MM. de Silhouette et Berryer, les deux bonnes têtes. Je les allai trouver. C'était un coup de partie. Je leur dis que c'était à eux que j'avais affaire. M. de Silhouette m'interrompit en me disant : « Le fait est que je n'ai pas d'argent à vous donner, que j'ai trouvé la maison Bouche, la maison Ecurie du Roi prête à manquer. Il faut que je puisse me reconnaître au courant, avant aucune nouveauté. Vos moyens me feraient courir mes rescriptinos, qui est ma ressource du prêt des troupes!... » Je l'interrompis et lui dis que je renonçais à tous moyens, que c'était à eux à les trouver, que je ne m'étais prêté à en chercher que quand Mme de Pompadour l'avait voulu, faisant alors le métier de Contrôleur général, que j'avais bien senti les risques, qu'il avait raison, qu'il fallait faire de grosses affaires, et non ces petites-là; que je renonçais à tous moyens, mais insistais sur la nécessité d'arrêter le commerce anglais et de n'y pas perdre de temps, et, par deux ou trois phrases fortes de culbuté, je remis l'affaire en bon train.

Chacun se rapprocha, dit son mot légèrement. Tous convinrent de la bonté généralement reconnue de mes projets, soit étendus, soit particuliers. Enfin, M. de Silhouette, qui gagnait à chaque pas, trancha et dit : « Quant à présent, il faut vous borner à votre rade d'Ambleteuse (1)! Venez demain à huit heures. Nous verrons à réduire aux plus petits objets! »

On badina sur ma jalousie contre M. d'Hérouville. J'insistai sur mes connaissances du port de Dunkerque et, voyant enfin clair, je pris aussi mon parti : 1° de me défaire de tous projets d'argent et de ne me plus mêler des moyens; 2° de me restreindre à la partie de mon commandement et de ma rade; 3° de chercher à entamer et à me rendre utile, pour ensuite être chargé de Dunkerque, et encore de plus. Malgré les refus et difficultés, je sortis très content d'avoir, par un coup de force, remis l'affaire.

(1) Ambleteuse, bourg du Pas-de-Calais, à 11 kilomètres au nord de Boulogne.

Je revins prendre mon chocolat chez moi, et je retournai ensuite à Paris où, étant monté chez moi pour ouvrir mes lettres, j'appris, par un compliment de condoléance, la mort de ma pauvre tante Mlle de Buire. Peu de personnes avaient mieux mérité qu'elle l'estime et le respect publics. Ma mère fut bien touchée. Je restai à la consoler. M. Le Saffre était chargé de tout, pour ne pas manquer la belle terre du Quesnoy qu'elle avait donnée à ma mère.

Le 1[er] avril, dimanche de la Passion, après la messe, je partis pour Versailles, au rendez-vous que m'avait donné M. de Silhouette. Il prit la plume et me demanda, en honnête homme, mon dernier mot, et de ne lui dire que le nécessaire, le plus pressé, et d'en mettre les estimations au juste, me faisant sentir qu'il valait mieux faire peu que rien. Sans y être préparé, mais ayant, heureusement, tout bien dans la tête, je lui dictai plus d'une heure, d'abord, tout le nécessaire et les estimations pour mettre ma rade en sûreté. Comme il vit que je réduisais au juste et que j'étais au fait à fond, il prit, à mon grand contentement, un autre papier et y mit de même le nécessaire pour creuser le port de Dunkerque, exigeant que je le fisse sans jetée.

Je fis faire note, pour ma décharge, qu'il y aurait des risques et que, pour le bien faire, il fallait deux millions et demi, mais, comme il ne s'agissait que d'emporter les bancs à la main et draguer à la main le banc de l'entrée, je me restreignis pour chacun des articles, sur lesquels il disputait en grand connaisseur, à demander 60.000 livres pour emporter les bricaillons du port, 60.000 livres pour ceux du chenal, 30.000 livres pour essayer différents moyens et emporter le banc de l'entrée, et 10.000 livres pour reformer un banc de glaise d'échouage de vaisseaux, comme l'autre guerre. Pour ma rade 800, pour l'ancienne batterie de bombes 12.500, pour les batteries et retranchements de la pointe des Rochettes ; 17.400 pour les batteries et retranchements de la pointe des Oies, et 3.000 pour baraquer, à Ambleteuse, un bataillon : en tout, 33.700 livres pour la défense de ma rade et la rendre assurée, et 160.000 livres

pour curer, à main d'homme, le port de Dunkerque, pour y faire entrer des vaisseaux dans trois mois. Depuis, je demandai de pousser à 50.000 livres pour ma rade, et à 200.000 pour le port de Dunkerque.

C'était une rude réduction de quatre millions; j'étais, cependant, très content, car c'était engrainer par du certain qui, s'il réussissait, devait forcer à faire le reste.

Au sortir de chez M. de Silhouette, il fallut aller souper, car il était près de onze heures, et je tombais de besoin. J'allai souper chez M. Berryer, à qui je dis que tout allait bien. La nuit, je fis encore un effort assez grand, qui fut de tout écrire de mémoire et de me rappeler tous les articles que j'avais dictés à M. de Silhouette, et de les mettre en ordre. J'y passai une partie de ma nuit.

Le 2 avril, j'achevai de mettre, à Versailles, toutes mes estimations et états en règle; ensuite, je retournai à Paris où je donnai à recopier mes mémoires.

Le 3 avril, comme de Rheims (1) me rapportait mes copies de l'affaire d'Angleterre, et que je la repassais, le soir je reçus par un exprès, une lettre très flatteuse du maréchal de Belle-Isle, qui m'invitait à venir, le lendemain, travailler avec lui sur le port de Dunkerque. Je vis, alors, que l'affaire prenait partout, et que l'on ne serait plus si embarrassé des moyens de m'en charger, car on craignait toujours de déplaire à quelqu'un, quoique je fusse d'accord avec tout le monde.

Le 4 avril, je travaillai longtemps, avec un graveur, sur la carte de France. Je convins de tout avec M. Laurent (2),

(1) De Rheims, secrétaire du prince de Croÿ.

(2) Pierre-Joseph Laurent, né en 1713, à Auberchicourt (arrondissement de Douai), était le troisième fils de Jacques Laurent, éclusier à Bouchain.

D'abord éclusier comme son père, il devint bientôt, grâce à ses aptitudes pour la mécanique, un ingénieur de premier mérite. Chargé du dessèchement des marais de la Flandre française et du Hainaut, il facilita, de plus, la navigation de la Scarpe, améliora les fortifications de Valenciennes, exploita les mines de Pompeau, et devint associé régisseur de la compagnie des mines d'Anzin.

Il avait épousé Suzanne Darlot, dont il eut Pierre-Charles Laurent, marquis de Villedeuil, qui fut ministre de Louis XVI, et mourut en 1773.

pour l'affaire des charbons, qu'on assurait devoir finir le lendemain. Je partis à trois heures de Paris, et je vins chez moi, à Versailles, arranger mes papiers et faire un mémoire préparatoire au travail que j'entrevoyais que j'allais faire.

Le maréchal de Belle-Isle, qui était avec M. de Vaux (lequel était sous la remise, comme M. le prince de Soubise, et qui restait attaché, pour les côtes, au Maréchal) — le Maréchal me dit qu'il n'avait pas le temps de couler à fond avec moi, qu'il me priait d'aller chez M. de Crémilles, lire avec M. de Vaux les réponses de M. Lebeuf au mémoire de M. d'Hérouville (1); que l'objet était de faire, sans jetée ni grande dépense, entrer au plus tôt des vaisseaux dans Dunkerque (2); qu'on avait confiance en moi; que j'allais débrouiller tout cela chez Crémilles, et que je m'y rendisse, sans faute, samedi avant le Comité.

Nous y allâmes avec M. de Vaux et les papiers : malgré une grande fluxion sur les yeux, M. de Crémilles nous donna trois heures. On lut toutes les réponses de M. Lebeuf qui, comme moi, voulait la main d'homme. En gros, j'opinai pour M. Lebeuf, mais je fis voir, avec force, la supériorité de mes moyens, et ces deux messieurs furent frappés de mes raisonnements, et opinèrent pour qu'on me laissât faire. L'embarras fut de décider en quelle qualité. Je représentai que je ne pouvais pas y aller en aide de camp ou homme à projets, à qui on dirait : « Que vient-il faire? » M. de Crémilles dit qu'il ne voulait pas qu'on me donnât d'ordre pour commander; que cela serait ridicule. Sur quoi, je me levai brusquement et dis que je renonçais à tout, ne voulant pas me crever pour faire une besogne sans mission, ni titre, où je ne serais pas écouté, mais bafoué. M. de Vaux trouva un expédient : c'était de me donner des lettres de service, outre ce que j'avais, pour être employé en Flandre, une lettre à

(1) Par là, je me trouvai presque juge de ce qui m'avait donné tant d'inquiétude. (*Note de l'auteur.*)

(2) Ce qui me fit voir qu'on goûtait et entamait, sans me le dire, mes projets — du moins cela en avait bien l'air! (*Note de l'auteur.*)

moi qui établît ma mission, et des lettres fortes d'avis des deux ministres, à toutes les personnes en place.

Il parut goûter cet arrangement, et je vis qu'on les avait chargés de me tâter là-dessus.

Le 5 avril, je restai à Versailles toute la journée, sans m'habiller, à travailler à mon aise dans mon appartement.

Le 6, M. de Silhouette m'ayant donné rendez-vous, je m'y rendis à quatre heures et, en un instant, je fis plus de besogne qu'en bien des mois. Il se chargea de mes papiers et de les présenter et appuyer, le lendemain, au Comité.

Le soir, au sortir du Conseil, je vis le Maréchal qui me dit gaiement : « A demain, onze heures! » Je parlai ensuite à M. de Choiseul à qui je dis que, si l'on voulait de moi, il fallait m'employer honnêtement. Il me répondit que c'était son avis et qu'il l'avait dit hautement au Maréchal. En effet, c'était lui, au premier Comité, qui avait dit qu'il fallait me faire lieutenant général de marine, et me laisser faire.

Ensuite, je vis le prince de Soubise qui me dit : « J'ai opiné pour qu'on vous laisse maître de vos sommes, et il a été décidé de vous charger de tout, au dernier Comité, un quart d'heure après que vous aviez marqué votre jalousie contre M. d'Hérouville ! »

J'avais été consulter, devant, M. de Fumeron, qui m'avait dit que cela était tout simple, qu'il n'y avait qu'à lui donner un mémoire des objets, et qu'il dresserait un ordre du Roi pour me donner toute l'autorité nécessaire. Ainsi, après tant de difficultés, tout s'arrangeait au mieux, et donnait bonne espérance pour le lendemain.

Le 7 avril, je me rendis au Comité indiqué. On m'y fit entrer de bonne heure. Je montrai, sur ma carte, mes projets pour la défense de ma rade, que M. le Maréchal baptisa *la rade de Croÿ*. Il craignit de ne pouvoir me donner toute l'artillerie que je demandais. D'ailleurs, on approuva fort, et l'on fit valoir le service que j'avais rendu en établissant ce nouveau refuge de vaisseaux. M. de Silhouette, qui connaissait le tout, l'appuya surtout infiniment.

Je passai ensuite à Dunkerque. Je proposai mes moyens

pour faire, en trois mois, entrer les vaisseaux de 64 dans le bassin. Je proposai et lus le *bon* du Roi. On l'approuva, mais M. de Choiseul dit que je me bornais, par là. J'aimais mieux me borner et savoir sur quoi compter. Mais, comme M. de Silhouette avait le pareil et tous mes papiers, et s'en était chargé, je repris le mien, fâché de ne pas voir finir ce *bon*.

On parla de la comptabilité. M. de Silhouette dit qu'il prierait ses trésoriers généraux des fortifications de me faire remettre ces fonds sur mes ordres. Quoi qu'il opinât pour que j'eusse un ordre du Roi pour tout cela, MM. Berryer et le maréchal de Belle-Isle dirent qu'une lettre du maréchal, de la part du Roi, faisait un ordre, et qu'il arrangerait cela avec Crémilles. Sur quoi je lui dis que j'avais été peu content de lui, sur cet article. Enfin, tous convinrent qu'il fallait m'en charger en chef, et me laisser maître, tant de ma rade que des ports et rades de Dunkerque, relativement à mes autres projets.

Sur quoi, avec feu et enthousiasme, je proposai, entre autres, de joindre, au n° 8 de marine, le n° 6 de terre, surtout Ch. (1) par où je faisais un tort de deux cents millions aux Anglais. J'ajoutai que la chose n'était pas très difficile, mais que je n'en étais guère d'avis, à cause des millions qu'il faudrait comptant; que je me restreignais au n°8 de mer, qui ne coûtait rien de plus que les fonds faits et où je ne risquais que deux vaisseaux de 74 et quatre de 64, pour en prendre le quadruple et un nombre étonnant de marchands. M. de Silhouette proposa de brûler simplement dans la dune. J'appuyai contre, disant que ce ne serait pas cela qui ferait crouler le crédit de Londres; qu'il fallait des vaisseaux de ligne dans la Manche et débuter par un coup d'éclat. M. de Choiseul, ou vrai ou faux, pour cacher son jeu, soit qu'ils eussent des vues opposées, ou que cela fût déjà résolu d'après mes premières propositions, m'interrompit en me disant que cela était impossible, qu'il n'y fallait pas songer, mais bien au petit brûle-

(1) *Sic*, dans le texte. Il s'agit sans doute de Cherbourg.

ment. Je me retournai, en disant au Maréchal que, dans six semaines, environ, dès que les deux opérations de ma rade et du port pourraient être en état, je demanderais à venir quatre jours, ce qu'il approuva.

Sur tout cela, y ayant d'autres matières à traiter, je finis par faire voir que, de Dunkerque, on peut faire mieux que d'Amsterdam, et je me retirai bien content; mais j'aurais voulu voir quelque chose de signé.

Le 8 avril, dimanche des Rameaux, je vis, chez le Roi, le Maréchal et M. de Silhouette que j'abouchai ensemble. M. de Silhouette lui dit qu'il croyait que c'était à lui, Maréchal, à faire le *bon* de 250.000 livres. Le Maréchal s'en chargea et me dit qu'il avait déjà fait partir, le matin, les lettres pour moi, et que tout était arrangé. Je courus chez moi prendre le *bon* et le mémoire en espèce de *bon* pour m'en charger, et je les remis au Maréchal, qui les mit dans le portefeuille, pour le surlendemain.

Ensuite, je fis appeler de Vaux en particulier. Il m'était tout dévoué. Il me dit qu'il avait fait les lettres dont il m'avait montré, la veille, le commencement; qu'elles étaient parties toutes deux ce matin-là; que tout était fait au mieux et qu'il ne me restait qu'à régler avec le Contrôleur général la remise des fonds; qu'il allait, ce soir-là même, me faire faire des lettres de service pour la Flandre (je les reçus le lendemain), sans préjudice de tout ce que j'avais déjà, et que l'on arrangerait une lettre pour moi, qui ferait mon ordre.

Ce matin-là, je vis le Maréchal, chez Mme de Pompadour, tenir très ferme l'ordonnance de service des âges et la suppression des *bons*, disant devant elle que, de son bail, il n'y en aurait pas, qu'il en avait même fait défaire. On disputa pour un qu'il dit qu'il passait parce qu'elle l'assurait que le Roi l'avait décidé alors, mais qu'il ferait son temps et n'en passerait plus. Je vis, de cette curieuse conversation, avec quelle fermeté et dignité le Maréchal menait les choses, et qu'il se soutenait par sa propre considération. Il me parut que la Marquise le considérait et ne le voudrait pas culbuter.

Ma grande affaire des charbons avait été presque jugée le

jeudi précédent, après de grands débats, et mal, quoiqu'en m'accordant tout, en apparence, mais renvoyant à afficher permission à chaque particulier qui aurait un certain terrain, d'extraire en six mois sur son terrain, ce qui culbutait tout. On avait remis à un bureau extraordinaire, le jeudi saint, pour décider l'étendue des particuliers. Ainsi, j'avais bien besoin d'y aller donner un grand coup de collier.

J'employais trois jours à remettre cette importante affaire en meilleur train. Nous eûmes le bonheur, M. Laurent et moi, à force de parler et d'appuyer sur des moyens solides, de regagner MM. de Marville, de Sauvigny et même M. de Cotte, notre rapporteur. Ce furent de grands coups. Les ayant finis, je courus à Versailles où je trouvai, chez le Maréchal, M. de Courteille et M. de Trudaine. Je fis donner, par le Maréchal, un bon coup de collier, et, ce qui fit un coup décisif, c'est que j'eus enfin, avec M. de Courteille, un long entretien, ce que je n'avais jamais pu avoir. Je le battis sur plusieurs points importants, et il me promit de s'en souvenir, le lendemain.

Je retournai, la nuit, et j'allai à l'office du Jeudi saint aux Carmes, pour savoir l'issue du dernier bureau. M. Laurent, qui y attendait dans l'antichambre, vint me dire qu'enfin tout allait mieux que nous n'avions espéré, que nous avions l'exception sur les charbons et une étendue honnête pour quarante ans (1) ; qu'il n'y aurait pas d'affiche actuelle, mais seulement une signification six mois d'avance aux seigneurs qui auraient une étendue suffisante. Il n'était plus question des particuliers.

Au sortir de dîner, nous fûmes chez M. de Cotte (2) pour pousser la rédaction de l'arrêt, et chez M. de Montaran (3) nous instruire des détails. Le surlendemain, M. Laurent, avec

(1) *Nota* : c'était dix ans de plus que je n'avais demandé, et qu'on m'avait accordés par considération pour moi. (*Note de l'auteur.*)

(2) Jules François de Cotte, né en 1721, maître des Requêtes depuis 1758, intendant du Commerce et président au Grand Conseil en 1768, avait épousé, en 1741, Anne Claude Mouslier.

(3) M. de Montaran était maître des Requêtes depuis 1743 et intendant du Commerce.

MM. de Cotte et Trudaine, rédigea l'arrêt. M. Laurent obtint qu'il n'y aurait que les seigneurs qui auraient 1.000 toises de suite sur les veines, et que l'on mettrait l'exemption des droits de charbon comme les entrepreneurs actuels en jouissent.

Je suivis, avec notre avocat, sur ce pied, de sorte que l'arrêt fut presque aussi favorable que nous le désirions, et, par conséquent, une affaire à nous procurer environ dix mille francs de bénéfice par sol, ainsi trente mille francs pour moi, ce qui valait bien les peines que je m'y était données.

J'appuyai toujours, vis-à-vis de la compagnie, de s'accommoder avec tous les seigneurs, rien n'étant sûr au Conseil, car, dans le cours de cette affaire, je vis que, sur un bureau de neuf ou dix personnes, il y avait six ou sept systèmes opposés, tous de la dernière importance, savoir que tout appartenait au Roi seul, que tout appartenait aux seigneurs haut justiciers, que tout appartenait à chaque foncier ou propriétaire, qu'il n'y aurait que ceux qui auraient une certaine étendue, qu'il fallait des concessions et des règlements, qu'il n'en fallait aucun et la liberté indéfinie (système très à la mode, alors), que les coutumes devaient être suivies, qu'il n'y avait que le Droit romain à suivre; enfin, une si grande diversité d'opinions qu'ils s'égosillaient et s'entre-battaient continuellement.

De quoi je conclus qu'il ne peut rien y avoir de réellement fixe dans un état monarchique, où tout dépend du plus ou moins de nerf et de la façon de penser du premier mobile.

Cette importante affaire étant finie, je revins à la suite de l'autre grande affaire d'Angleterre, qui, pour lors, se réduisait à Dunkerque et à ma rade.

Le 14 avril, j'attendis toute la matinée chez le Maréchal. M. de Silhouette y arriva et y fut longtemps. Enfin, on me fit entrer, et je les trouvai ensemble dans l'arrière cabinet : le Maréchal me fit voir le *bon* du Roi, et je remarquai qu'il l'avait mis sur celui que j'avais donné. Ainsi, j'en avais le modèle : il portait que le Roi agréait qu'il fût pris, sur des fonds d'extraordinaire, 200.000 livres que j'emploierais au

port de Dunkerque et 50.000 pour mettre la rade de Croÿ en état de défendre des vaisseaux, le tout en conformité des projets donnés par moi. Ils me témoignèrent la plus grande confiance. Voyant cela, je pressai d'accorder les 245.600 livres que j'avais réglées en mettant tout au plus bas et au plus nécessaire, avec M. Berryer et M. le Maréchal, car il fallait toujours que je travaille avec les deux, n'étant pas décidé auquel, ensuite, Dunkerque resterait.

Le 18 avril, je pris mon chocolat chez M. de Crémilles, à qui je m'ouvris un peu. Je le vis, le soir, entrer dans un Comité qui dura quatre heures. Il me dit, auparavant, de bien prendre garde de me tromper, de ne pas trop présumer de ses forces, d'être bien sûr de ce que j'avancerais pour ma rade; que cela était de la dernière importance. M. le duc de Choiseul m'avait dit, une heure devant, que c'était ma rade qui l'affectait, qu'on la contredisait, affirmant que mon artillerie ne la pourrait soutenir que de trop loin, qu'il ne fallait ni brulôt, ni la dune, ni petit coup qui pût donner le moindre éveil; qu'il fallait que ma rade pût contenir un grand nombre de navires, à l'abri des ennemis, et d'être brûlée : tout cela me fit songer à l'idée de l'homme de M. de Rothelin, de l'amas des bâtiments à rames pour profiter d'un calme, ou autre semblable, et je me ressouvins du prétendu mot de M. de Choiseul : « qu'il fallait prendre l'Irlande ou un grand coup, *qu'il lui fallait un grand coup* », et l'abbé de la Ville, qui était son grand conseil, me dit aussi alors qu'une grande descente était ce qui culbuterait le plus leur commerce. Je lui fis voir, sans le lui persuader, le contraire, et que c'était par la mer, et en prenant leur flotte, surtout la Tamise : il dit que ce n'était pas celles-là qui les occupaient le plus.

Je travaillai ensuite avec M. de Silhouette qui me dit que c'était les bancs de bricaillons qui l'occupaient le plus; qu'il fallait s'attacher à cela et lui en donner des nouvelles; que, dans le grand Comité de M. d'Hérouville d'où l'on sortait, il n'y avait rien qui me gênât, que je ne devais pas craindre qu'on fît rien de hasardé, car je lui en laissai voir ma crainte. M. Berryer me dit, ce soir-là, avec un air de mystère :

« Allez toujours votre train ! » Ce soir-là, chez M. de Silhouette, je commençai à régler un peu mon argent. Il me promit 100.000 francs en mai, et 50.000 par mois à M. Lebeuf, et me dit d'en faire signer le bon.

Sur quoi, le 19 avril, j'allai donner au Maréchal l'état des 245.600 livres que nous avions réglées ensemble et avec M. Berryer, et un bon, prêt à signer, de la même somme. Il mit le tout dans son portefeuille, promettant de le faire signer à son premier travail, qui était pour le 21 avril. Par là, je vis qu'après quatre mois d'un travail immense et bien des vicissitudes, j'étais venu à bout de faire retravailler à Dunkerque, et d'y faire employer, tant par moi que par M. Lebeuf, 445.600 francs, et 50.000 pour la défense de ma rade. Ce n'avait pas été sans peine !

Le Maréchal me dit de faire tout ce que je voudrais, de revenir quand je voudrais et quand j'entreverrais le vrai des choses et le temps de leur fin, et ce qui serait possible ou non. M. d'Hérouville me dit, le lendemain, sur cet objet, que, surtout, il fallait, en honnête homme que j'étais, les instruire au juste du possible et du vrai, cela étant de la dernière importance.

Je vis M. Pellerin, avec qui j'arrangeai les lettres de la Marine, et M. le prince de Soubise qui appuya aussi sur l'emportement des bricaillons. Je vis qu'en leur demandant le succès tous les huit jours, je leur ferais plaisir, et que cela ferait l'histoire du jour, car on tournait tout du côté de l'Angleterre.

Je vis Mme de Pompadour, qui me dit, avec un air de mystère qui me fit voir qu'elle savait le grand projet de MM. d'Hérouville et de Choiseul, et qu'il y en avait un réellement fort sur le tapis : « Vraiment, dépêchez-vous bien fort ! » Je la priai de m'aider pour pousser la remise des premiers fonds, et que je la prenais à témoin si c'était ma faute, et si tout cela n'aurait pas été fait trois mois plus tôt, si l'on m'avait un peu secondé. Elle me parut regarder tout cela comme très utile, relativement aux grands projets qu'on méditait.

Le 20, je m'assurai des rendez-vous et je pris congé du Roi, le soir.

Le 21, de grand matin, je me remis en quête des Ministres. Dès neuf heures, je vis M. le duc de Choiseul qui m'entretint et me tâta sur les moyens de prendre l'Angleterre sans vaisseaux de guerre, me déclarant que notre Marine ne voulait pas tâter de la Manche, mais qu'ayant deux points, on pouvait passer : la France un, et, je crois, Portsmouth ou l'île de Wight, ou autre, qu'ils comptaient prendre ; qu'alors on pouvait, la nuit, par la quantité de bâtiments — malheur à ceux qui périssent ! — échapper et entretenir communication et rafraîchir l'autre point. (Par là, j'entrevis le fond du projet de M. d'Hérouville.)

Je lui représentai que l'on ne pouvait rien faire de solide sans Marine. En fait de mer, que la moindre frégate allait passer sur le corps de mille barques, si le vent l'aidait ; que tous projets de cette espèce demandaient à être très pesés et n'étaient guère praticables. Je vis que je ne l'ébranlais pas. Il me pressa de mettre toujours Dunkerque et ma rade en état. Je lui représentai que je ne pouvais promettre que de faire, en trois mois, entrer du 64 désarmé à Dunkerque, et, pour ma rade, qu'elle n'était qu'une bonne protection, qu'il ne fallait pas compter dessus plus que je ne la faisais valoir moi-même. Enfin, je sortis, entrevoyant bien des choses.

De là, je fus chez M. de Silhouette, puis chez le Maréchal de Belle-Isle, avec qui je trouvai M. de Crémilles disputant et jurant sur mon état de troupes et de canons. Je le fis, non sans peine, revenir sur la carte de ma rade, qui était toujours au-dessus du paquet des cartes. Je fis renvoyer le tout à M. Dubois, avec qui je m'entendis. Je vis que le Comité de M. d'Hérouville allait commencer. Je traînai pour voir si l'on ne voudrait pas m'y laisser, mais M. d'Hérouville en éloigna. Je lui vis un gros mémoire et, entre autres états, celui des canons nécessaires. Par là, je vis bien que l'entreprise était considérable, et, apparemment, Portsmouth. J'attendis jusqu'à ce qu'étant tous rassemblés, je leur demandai s'ils n'avaient plus rien à me dire, et si tout ce que chacun m'avait dit en

particulier, était comme dit par le général, et comme si j'eusse des instructions écrites (je voulais mes sùretés).

Ils me dirent qu'oui, et, sur ce, je partis, laissant à M. d'Hérouville le champ libre. Il occupait tout le conseil, depuis son retour. J'appris que M. de Chevert (1) restait pour être employé, au besoin, vers Saint-Omer. Ainsi, je vis tout le plan qui s'arrangeait (Dieu veuille qu'il soit sage !) et je remarquai, au moins, une union étonnante dans tout le Conseil, qui ne faisait réellement qu'un, et que comme une bonne famille qui ne cherche qu'à s'entr'aider. Cela n'a, peut-être, jamais eu d'exemple, au point où cela était, et on le devait en partie à l'esprit de conciliation, de souplesse, du Maréchal, (en quoi je cherchais à l'imiter), et aussi à la considération que tous les autres lui portaient, et qu'on devait à ses lumières et à la droiture de ses vues, car c'était le meilleur homme du monde, et qui avait des principes. Il me dit, entre autres choses, qu'il allait, le lendemain, faire ses Pâques à Saint-Sulpice. Il n'y manquait jamais, ayant de la vraie religion, et, je crois, du vrai patriotisme, mêlé avec une grande ardeur et une grande ambition.

Etant là avec tous les ministres, je les entendis parler de différentes choses. Je vis, entre autres, qu'il y aurait de l'argent pour les garde-côtes. M. Berryer dit à M. de Silhouette que l'affaire d'argent qu'il venait de faire lui paraissait d'autant meilleure, qu'il connaissait un fermier général qui en était content, attendu que le Roi entrant dans la moitié des profits, ils seraient plus assurés de leur besogne. Cette affaire d'argent — la première de M. de Silhouette, portait sur les fermiers généraux et ceux à qui on avait donné des croupes dessus, qui étaient tous supprimés, et sur la suppression des pensions, ce qui culbutait bien du monde. C'était un manque de parole total du Roi, qui ôtait ce qu'il avait donné. Sous cette vue, cela devait diminuer la confiance, mais, pour la noblesse ou le peuple qui n'y avait rien ils étaient bien aises de voir prendre sur les fermiers géné-

(1) François de Chevert (1695-1769), brigadier en 1741, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748.

raux et sur les pensions qu'on avait fort multipliées. C'était un système qui paraissait en attirer un autre. Le tout devait produire d'abord 62 millions et un bon courant.

Je dis un mot au maréchal de la compagnie pour mon fils. Il dit qu'il fallait seize ans, que les campagnes n'y feraient rien. Je lui rappelai la lettre aux Inspecteurs, des quinze ans. Il me dit : « Ce qui est écrit est écrit ! » Cela me parut venir de ce qu'il l'avait oubliée, mais qu'il ne la renierait peut-être pas, quoiqu'il fût bien à craindre qu'il tînt aux seize ans faits, ce qui nous perdait tout.

Tout ce que je pouvais faire à Versailles étant fini, et même assez bien, je revins chez moi écrire ceci.

Je partis de Paris, le 23 avril 1759, pour aller établir les travaux maritimes de Dunkerque et de la rade de Croÿ.....

. . . . (1)

Arrivé à Versailles le 20 juin, de bon matin. Très bien reçu du Maréchal. Le Roi ne revient que le soir.

Le 21, souper chez Mme de Pompadour. Tous les ministres. Le Roi, quoique bien content, ne me donne qu'un grand coup de tête, ou révérence de contentement ; son changement.

Le 22. Le comité manqué, à cause de M. de Starhemberg. On croit à un armistice. Nous restons, MM. de Crémilles, de Vaux, et moi, en apparence en dedans, mais à rien qu'à politiquer état de l'Europe. Humeur. On ne m'écoute pas. Je ne fais qu'entamer le banc. On travaille en l'air, hors le Maréchal, qu'on n'écoute pas.

Le soir à Paris, voyant tout manqué pour ce voyage là.

Le 23, chez M. de Janssen avec mon fils, et chez Mme de

(1) Après être passé à Boulogne et à Calais, M. de Croÿ arrive à Dunkerque, où il met en train les travaux, avec l'aide de M. du Barail, commandant du pays, et du directeur du génie M. Lebeuf. Il s'abouche aussi avec les autorités civiles, auxquelles il lit une lettre du maréchal de Belle-Isle mettant à sa disposition une somme de 250.000 livres, dont 50.000 pour la rade de Croÿ, outre 245.600 livres destinées à la direction du génie.

Travaux divers. Dragueurs de la rade. Projet relatif à l'enlèvement du banc de la Salle. Visite du chevalier de Mirabeau, achèvement de la tour de Croÿ, etc.

Beuvron. J'y trouve Beauteville (1) qui me met au fait de M. d'Aiguillon par hasard, et m'exposa nettement le projet de l'Ecosse, ce qui m'ouvrit les yeux pour tout le reste.

Le 24, matin, jour de Saint-Jean-Baptiste, après la messe à Versailles, on me remet. Dîner curieux avec M. de Biron, à la Butte, chez M. de Crémilles, et état des choses. Nous en jugeâmes bien et d'une manière intéressante.

Le 25, je travaille avec le Maréchal et le prince de Soubise en détail, et prépare pour le Comité. Le soir, à Paris.

Le 26, au superbe jardin de M. de la Boissière, chef-d'œuvre de l'art, et chez M. de Séchelles (tout passe!)

Le 27, à Ivry, chez M. le Premier, avec Maurice, qui me donne de bonnes connaissances d'Angleterre. A notre jardin. La pluie et retour à cheval, au grand trot, avec mon fils, le tonnerre et le déluge sur le corps, dont il ne fait que rire et bien juger, délice pour mon cœur. Le soir chez M. de Rothelin.

Le 28, matin, à Versailles. J'arrange le Comité. Travail avec le prince de Soubise, et tout s'arrange. Je prépare, avec M. d'Hérouville, qui revient du Havre, d'essayer, avec MM. de Puységur et d'Arsy (2), les bateaux. Je raisonne bien avec eux. Détail du bateau. L'essai réussi des chevaux. Ils devraient l'être tous.

Le 29, le Comité, où je coule à fond en abrégé, et où je suis écouté et goûté. Le soir, grand travail chez moi, curieux, avec M. d'Hérouville, et, de là, chez le Contrôleur général, et souper chez Mme de Pompadour, qui chante mes louanges. On me marque le contentement le plus flatteur, et du plus haut. Belle, flatteuse et rude journée pour le travail.

Le 30, encore un peu au Comité. Je forme tous les modèles de lettres. Nous sommes d'accord avec M. d'Hérouville. Grand travail curieux avec Dubois. Le soir, dernier travail avec le

(1) Pierre de Buisson, chevalier de Beauteville, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1749, lieutenant général en 1762.

(2) Louis, marquis de Gouy d'Arsy, né en 1717, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1759, avait épousé, en 1749, Anne-Yvonnette-Marguerite-Esther Rivié.

prince de Soubise, d'Hérouville et Puységur, où l'on me montre tout. Difficulté du débouché de l'armée et de l'endroit à descendre. Je vais tout préparer. Travail avec le Maréchal pour mon avancement, celui de mon fils. En prenant congé de M. Berryer, il s'ouvre à moi en me disant : « Il faut les laisser aller ; on saura les arrêter au bout. On peut très bien hiverner en Ecosse et, de tout ceci, faire une paix plus que passable ! » Tous mes points remplis. Marquer toutes les notes des choses que j'avais projetées. Détail de la grande réussite de mon voyage.

J'écris, le soir, ceci, soupe chez moi, et vais, la nuit, à Paris.

Le dimanche 1er juillet, j'arrange tout, dans ma famille. Je rassure ma mère en lui laissant par écrit qu'elle s'arrange pour aller, trois jours après, s'établir à Ivry. Mon fils fait son paquet. On me remet la belle carte de Hainaut qui me coûte 400 livres. Mme de Guerchy vient me gronder fort d'embarquer mon fils unique.

Le 2 août, je pars en chaise de poste à deux, avec mon fils. Nous arrêtons à Chantilly où je lui montre l'orangerie, les carpes. Nous couchons à Breteuil, mon fils si raisonnable qu'il ne gêne en rien.

. . . .
. . . . (1).

(1) Dans les pages suivantes, que nous ne reproduisons pas parce qu'elles s'éloignent de notre cadre, on voit à quel point était active l'existence de M. de Croÿ, qui n'hésitait point à payer de sa personne, dans l'exercice de ses fonctions, par exemple à sauter dans la vase pour aider au lancement d'un navire, à grimper dans la hune avec son fils, pour inspecter l'horizon.

On vient de voir, en effet, qu'une descente en Angleterre était à l'étude. Aussi les visites des grands chefs sont-elles fréquentes, à Dunkerque. Dans le courant de juillet, M. de Croÿ reçoit MM. de Puységur, d'Arsy et de Soubise. Les fêtes se succèdent, non moins que les visites au port, les essais de tir, les lancements de navires. Après leur départ, il est obligé de demander 115.000 livres à la Cour pour ses travaux. On lui en accorde 100,000.

A la fin d'août, *le Begon*, premier vaisseau de guerre sorti du port de Dunkerque, est lancé avec l'aide du fameux corsaire Thurot, qui se montre impatient de mettre à la voile avec quelques frégates, malgré les seize vaisseaux ennemis qui bloquent l'entrée du port. Il hésite, cependant, à

Le 11, j'allai à Versailles, redoutant ce voyage, car mes objets principaux étaient ma nomination de lieutenant général en 1759, et l'avancement de mon fils.

On me dit, en arrivant, que le Maréchal était chez Mme de Luynes. Je craignais de le voir, après la manière trop forte dont je lui avais écrit, quoique j'y eusse mêlé l'adresse et les sentiments que je savais propres à le toucher (1). Enfin, je pris mon parti, et j'allai droit chez Mme de Luynes, résolu de bien faire le fâché et de crier le plus haut. Je le trouvai qui y faisait sa partie. Mme de Brienne, dont le fils était brigadier employé avec moi (2), me mit sur la voie pour le voir tant que je voudrais, dont je vis que Mme de Luynes se faisait un plaisir, comme on me l'avait dit. C'était beaucoup, car, l'année de devant, je n'avais pu le voir. Après la partie, je me tins réservé. Il vint à moi me dire quelques mots. Je répondis avec réserve, en homme fâché. Quand il sortit, je lui parlai dans l'antichambre et, après, pour l'apaiser, lui avoir fait excuse de ce qu'il pouvait y avoir eu de trop fort dans mes lettres, je lui parlai au plus fort, comme très piqué, et je lui remis un mémoire que j'avais fait exprès, la veille, à Paris, et dont je joins ici la copie, qu'il lut avec

cause de la morte eau; des murmures se font déjà entendre dans la ville, quand, le 15 octobre, à l'entrée de la nuit, il se décide à partir.

Le plan finalement adopté pour la descente en Angleterre était celui de MM. de Croÿ et d'Hérouville : les vaisseaux alliés, partis de Cadix, de Rochefort et de Brest, devaient se réunir dans le Morbihan, d'où le maréchal de Conflans, sortant tout à coup, eût dégagé M. d'Aiguillon, qui eût opéré son débarquement à Portsmouth. En même temps des diversions eussent été tentées, partant du Havre et de Dunkerque. Ce projet eut le sort de tant d'autres du même genre.

M. de Croÿ se rend à Calais le 3 décembre, et rentre à Paris le 9.

(1) En réponse à une lettre où le maréchal ne lui laissait aucun espoir d'avancement immédiat pour lui, ni pour son fils, M. de Croÿ, désespéré, avait été sur le point de tout abandonner et de passer « en habit gris » en Angleterre. C'est sous l'impression de cette contrariété qu'il avait écrit à ses amis et « au plus fort » au maréchal.

(2) Athanase Louis Marie de Loménie, chevalier, puis comte de Brienne, brigadier le 10 février 1759, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1780, marié, en 1757, avec Marie Anne Étienne Pizeaux de Clémont, était fils de Nicolas Louis de Loménie, comte de Brienne, marié, en 1732, avec Gabrielle Chamillart de Villette.

attention. Je vis qu'il faisait effet. Il ne se défendit que faiblement en me disant : « A quoi cela vous servirait-il? Cela serait égal! » J'insistai ferme, et il me promit de me donner satisfaction, de sorte que nous nous quittâmes bien, et que je vis tout à coup les choses prendre une meilleure tournure, dès mon début, et mieux que je n'avais espéré.

Voyant mon affaire en bon train, je la suivis pas à pas. J'en parlai au plus fort au prince de Soubise, et je vis qu'il m'avait servi au mieux auprès du Maréchal et auprès de la Marquise qui influait généralement à tout, presque uniquement, et avec qui l'adroit maréchal de Belle-Isle, malgré sa fermeté, s'entendait mieux qu'on ne croyait, ne cédant qu'à propos, lui faisant entendre ses raisons, et étant, à son âge, plus fin et plus habile courtisan qu'eux tous, avec une fermeté et une étendue de génie admirable, enfin un homme très rare et très grand homme, s'il n'en avait pas eu par trop la maladie des projets, des changements et de trop petits détails, mais il suffisait à tout et n'en avait pas encore assez, tant l'esprit de l'homme, quand il est de cette trempe, est étendu. Je l'avais toujours étudié et copié en partie, et, à l'exception de son goût pour les nouveautés et les grands systèmes dangereux, j'aurais voulu lui ressembler, car c'était une des belles et grandes âmes qu'on puisse voir, et un tableau de l'ambition dans le beau.

J'allai, ensuite, chez la Marquise, d'un air triste et décidé, et je lui dis deux mots sur ce ton, mais je vis qu'elle était très bien prévenue par le prince de Soubise à qui je devais tout. Elle m'interrompit de l'air le plus gracieux en me disant que je radotais, que je n'avais qu'à me tenir tranquille. Elle ajouta : « Vous savez que vous pouvez compter sur moi. Je vous dis de vous tenir tranquille, entendez-vous cela? » En effet, je lui avais dû bien des obligations, et elle ne m'avait jamais ni flatté, ni trompé. Ainsi je l'assurai de ma confiance et que j'allais tâcher de me calmer, en en attendant les effets. Je vis, par là, plus clair que personne, et que, malgré la dureté apparente du Maréchal, elle faisait les promotions avec lui, tout cela se traitant entre eux trois, dans

son cabinet, et que l'habile Maréchal savait tout accorder. Je vis aussi, par là, que, malgré les bruits publics, le prince de Soubise avait toujours le même crédit.

L'état de l'intérieur de la Cour était, alors, que le duc de Choiseul gagnant tous les jours, la Marquise paraissait ne pouvoir s'en passer, ce qui avait fait dire le prince de Soubise sur le côté. La sœur du duc de Choiseul qui, d'abbesse, de chanoinesse venait de devenir duchesse (1) en épousant le duc de Gramont dont la conduite avait été si extraordinaire, était femme de beaucoup d'esprit, d'une figure touchante et intéressante. Toute cette famille était du ton le plus gai, de sorte que la Marquise, qui s'ennuyait le plus souvent, trouvant dans ceux en qui elle avait le plus de confiance, la société la plus enjouée, s'y était livrée au point qu'elle ne les quittait plus, qu'elle allait manger trois fois la semaine chez M. de Choiseul, ne donnant plus à manger qu'au Roi, avec les plus intimes, et jamais, en tout, plus de huit personnes, elle comprise, tant par réforme (car elle était rangée), que pour vivre plus à son aise.

Paris disait que la duchesse de Gramont amusait toujours de plus en plus le Roi, et finirait par supplanter la Marquise, mais elle ne paraissait en prendre aucune inquiétude. On en badinait même, et les plus intimes n'y voyaient, disaient-ils, encore aucune apparence. Ainsi, c'était tous les Choiseul qui étaient, alors, le plus à la mode, et le duc allait au galop à la première place, s'il ne culbutait pas en chemin. Cela faisait que le maréchal de Belle-Isle avait le plus terrible parti contre lui. Ses changements et grands projets, ainsi que sa fermeté, l'avaient fait généralement détester. On dit qu'on avait mis tout en usage pour le culbuter, mais il tenait directement, par le Roi, par ses talents peu communs, son ton noble et ferme, son âge, ses emplois, et il savait, je crois,

(1) Béatrix de Choiseul-Stainville, chanoinesse de Remiremont, fille de François-Joseph, marquis de Stainville, et de Marie-Louise de Bassompierre, était la sœur du duc de Choiseul. Elle avait épousé, le 16 août 1759, Antoine-Antonin de Gramont, né en 1722, brigadier en 1745, devenu duc de Gramont et pair de France le 11 du même mois, par la mort de son père.

aussi, ménager à propos la Marquise, avec qui il paraissait se bien entendre, sous main.

Le maréchal d'Estrées, dans le Conseil, était un de ceux qui parlaient le plus haut, étant ferme et honnête homme, mais je crois qu'on le laissait souvent dire. Son système était toujours contre la Marine, les Colonies, l'embarquement, et pour tout forcer par l'Allemagne. Les autres ministres jouaient peu de rôle. M. Berryer était détesté de sa Marine, par sa dureté et sa sordide économie. D'ailleurs, c'était celui qui savait travailler le plus en règle, excellent comptable, homme d'ordre, et si serré qu'il le poussait à l'excès, et ne voyait que cela. La Marine agonisait sous lui, et lui sous les autres ministres qui lui rejetaient tant de pierres qu'on le croyait à la veille d'y succomber, et qu'il aurait succombé longtemps devant, si la Marquise, qui l'avait poussé, ne l'avait soutenu. Il remettait pourtant de l'ordre dans la partie de la finance de son département, et ne dépensait que sol à sol ce qu'on lui donnait ; cela ne pouvant suffire au quart, il fallait que le reste pérît, sans que ce fût autant de sa faute qu'on le disait.

M. de Saint-Florentin, le plus ancien ministre qui fut jamais, se soutenait, en n'ayant que les détails et en ne se mêlant dans rien. Ses détails étaient immenses, ayant Paris, la Cour et tous les départements de provinces. Jamais ministre n'a tant signé, ni si longtemps, car il l'était dès l'âge de dix-neuf ans. Il me dit qu'il n'y avait rien qu'il n'eût renouvelé, et point de fonction qu'il n'eût faite.

D'après le tableau que je viens d'esquisser, on voit que c'était toujours la Marquise et le duc de Choiseul qui menaient tout, que l'alliance avec Vienne et la Russie retenaient sur bien des choses. Les avantages que l'Angleterre voulait tirer de ses progrès de toute espèce et de la culbute de nos finances retenaient sur d'autres, de sorte que, faute de pouvoir faire la paix, on continuait une guerre mal enfournée, où l'on ne pouvait rien espérer de bon, ni de se trouver, en prolongeant, en meilleure situation : ainsi les choses ne donnaient rien de bon à espérer.

Pour moi, pour suivre la promotion que je voulais emporter, j'étais toujours en course, deux jours à Paris et deux jours à Versailles. Je pressais sans cesse le Maréchal, m'étais mis dans la tête d'être mis, comme lieutenant général, dans l'*Almanach royal* et, dans cette espérance, j'en avertis l'éditeur, et je me donnai un très grand mouvement là-dessus. J'eus, jusqu'à la fin, espérance d'y réussir. Le Maréchal me disait, en me montrant sa poche : « Elle est là dedans ! Elle est faite, soyez tranquille ! La date y est ! » Mais je voulais finir. Enfin, les derniers jours, le Roi remit le Maréchal de jour en jour, et je me tracassai plus que la chose ne valait. Le Maréchal me dit que ce serait dans la dernière semaine, et je croyais être au bout, quand, le 27 décembre, il retomba malade de son foie et, malgré son âge, on lui fit une saignée de cinq à six palettes de sang, ce qui était terrible. Aussi fut-il bien affaibli. On le crut à sa fin, et je m'en retournai à Paris avec bien de l'humeur, croyant mes peines perdues et notre promotion bien incertaine. Le grand tracas que me donna cette affaire me fit suspendre les autres, voulant en voir finir une devant. Cependant, j'entamai vivement pour les fonds de tous les misérables des provinces dont j'étais commandant, lesquelles étaient dans une misère effroyable, et que je fis connaître au plus fort. J'en parlai à la Marquise, mais elle me dit qu'il n'y avait pas de remède, pour le moment, qu'il ne fallait pas faire une paix pour recommencer le lendemain, ce qui me fit voir qu'elle n'y inclinait pas totalement. Elle m'ajouta, apparemment par un reste des maximes de M. de Silhouette, que ce n'était pas tant la guerre qui écrasait le royaume, que les dettes de l'État, et que le Roi n'avait pas assez de revenu, en proportion de ces dettes.

Je reviens sur mes pas pour dire l'événement qui arriva de la nomination de maréchal de France du duc de Broglie : ce fut le 20 décembre que je vis cela déclaré : il commandait l'armée toujours à Friedberg, près Francfort, soutenant de loin Giessen. On avait rappelé sèchement tous ses anciens, mais il n'était que lieutenant-général. Tout à coup, on le déclara maréchal de France, sans que je sache tout à fait d'où

cela vint. Mais je crois que ce fut une intrigue de Cour secrète, difficile à débrouiller. Tous ses anciens se trouvèrent, par là, tout à fait renvoyés, et il y en avait pour lesquels il n'y avait pas lieu de s'y attendre, surtout d'Armentières, qui avait toujours commandé des corps dans les deux guerres, M. de Chevert, le comte de Noailles, les ducs de Randan, de Brissac, d'Harcourt, de Chevreuse, de Chaulnes, de Fitz-James, etc, tous gens bien en Cour et qui comptaient bien sur le bâton. Il parut qu'on avait résolu de ne plus en donner par rang, mais par actions. Cela était un « avis au lecteur » pour nous autres, et, comme on ne pouvait guère espérer de mieux faire que d'Armentières et quelques autres, on ne pouvait plus se flatter de cette grâce, qui était le prix où chacun tendait, et l'on ne pouvait pas être sûr, même en faisant bien, un de vos cadets faisant encore mieux, de ne pas se trouver tout à coup renvoyé, ce qui était un sanglant coup de poignard pour ceux qui avaient de l'ambition.

D'un autre côté, il faut convenir qu'il y avait vingt maréchaux de France inutiles, et que c'était avilir le grade. Le maréchal de Belle-Isle soutint le supplément d'orage que cela lui attira, avec sa fermeté ordinaire.

Ce jour là 20 décembre, notre promotion de lieutenants généraux se divulgua, mais, comme le Maréchal n'y avait mis que peu ou point de la Maison du Roi, il se fit une cabale terrible. Tous les capitaines des Gardes du corps parlèrent au Roi, de sorte que la publication de la promotion fut arrêtée, et ensuite retardée par la maladie du Maréchal, comme je l'ai dit.

Ce même jour 20 décembre, le prince de Soubise, entrant chez le Roi, revint à moi et, m'ayant tiré dans un coin, me dit amicalement : « Eh bien, voilà qu'il n'est plus question d'embarquement ! Voulez-vous toujours rester sur les côtes ? » Je sentis d'abord que le bruit qui se répandait qu'il allait y avoir une nouvelle armée en Allemagne, était vrai. Je quittais un beau poste. Cependant, je ne pouvais rester sans servir, et je devais beaucoup au prince de Soubise. Je pris sur-le-champ mon parti de lui dire que, ne sachant rien de ce qu'on

allait faire, je ne pouvais rien dire de mon sort, mais que j'étais tout à lui et à ce qu'il voudrait faire de moi. Il m'embrassa et me dit : « Cela étant, je peux donc compter sur vous ! » Et, me laissant pour entrer au Conseil, je restai tout ébahi, me voyant enrôlé, et que tout allait changer pour moi.

Cela me trotta dans l'esprit tout le soir. J'examinai ce que nous pouvions faire en Allemagne. Je n'y voyais rien de bon à faire. C'est pourquoi je cherchai à prendre un plan nouveau de campagne pour le rendre meilleur. La première idée qui se présentait était d'écraser tout à fait le roi de Prusse, pour terminer la guerre d'Allemagne. Je sentais que ce n'était pas l'intérêt de la France, mais il fallait en sortir par quelque endroit. Je me réveillai la nuit, sur les trois heures, avec ces idées dans la tête et, ayant allumé ma bougie, j'écrivis deux grands mémoires tout de suite sur les plans de campagne que je portai, le matin, à M. le prince de Soubise. Je m'efforçais surtout de faire sentir qu'il ne fallait pas grand'chose sur le bas Rhin ; que tout dépendait de réunir les forces ; que, du bas Rhin à Marburg, il y avait trop loin pour agir de concert ; que l'ennemi tenant le centre, tomberait sur celui qu'il voudrait ; qu'ainsi il fallait d'abord, sur le bas Rhin, assez de monde pour empêcher l'ennemi de passer, mais que ce qui y serait se rapprochât en partie, à mesure que la grande armée avancerait, et qu'on ne se tînt jamais qu'à une marche les uns des autres. C'est pourquoi je voulais que l'on agît par Marburg et l'autre par Fulde, ou qu'au lieu d'assembler l'armée de Soubise au bas Rhin, on l'assemblât le plus à l'improviste qu'on pourrait vers Darmstadt, et, coulant derrière l'autre, on gagnât Wurtzbourg, Meiningen, et qu'on tournât par là pour entrer en Hanovre, par derrière, tandis que la grande armée tiendrait en échec le prince Ferdinand, et, s'il ne bougeait pas pour cela, on pouvait prêter la main à M. Daun (1), qui était à Dresde, et écraser le roi de Prusse, lorsque les Russes le pousseraient de leur côté.

(1) Léopold-Joseph-Marie comte de Daun, général autrichien (1705-1766).

A tout cela, le prince de Soubise me fit entendre qu'il ne fallait pas songer à écraser le roi de Prusse, qu'il fallait se borner à Hanovre seul. J'eus beau faire sentir que cela ne déterminerait pas la guerre, je vis qu'on était fixé à ne s'attacher jamais qu'à Hanovre, quoique cela n'eût déjà rien rendu, et qu'on ne voulait pas de mal au roi de Prusse. Ainsi, on s'écrasait pour une guerre fausse, qui n'avait point d'objet, car le nôtre, c'était les Colonies, et point l'Allemagne, où nous mettions pourtant des armées immensément chères.

Sur ce canevas, je retravaillai de nouveau, et je donnai un nouveau mémoire au prince de Soubise, pour la Hesse et le pays d'Hanovre seul, mais toujours en cherchant à faire couler l'armée du bas Rhin par sa droite, à mesure que la grande armée avançait, pour que les deux armées se tinssent à portée de s'entraider à une marche, laissant les places garnies et un petit corps sur le bas Rhin, suffisant contre les partis, les ennemis ne pouvant s'y porter en force, quand on était supérieur à lui, prêt à le prendre par derrière, s'il voulait y aller, ce qu'il ne pouvait faire qu'en ouvrant l'entrée de tout son pays.

Le prince de Soubise prit mes mémoires. Nous en conférâmes longtemps sur les cartes. Il était toujours pour l'entre la Lippe et la Boër, comme le plus court, et moi j'y étais très opposé, étant, par là, arrêté par Münster, Lippstadt, le Weser et ses places. Au reste, M. de Soubise me dit n'être pas sûr encore de commander l'armée du bas Rhin. On disait que M. de Broglie resterait à celle du haut Rhin, mais, peu de jours après, le prince de Soubise remercia le Roi pour son commandement de l'armée du bas Rhin. Ainsi, il parut sûr qu'il l'aurait. Cependant, cela était alors vivement débattu : on disait, dans Paris, que M. de Choiseul voulait éloigner le prince de Soubise de la Cour, et qu'il était moins bien, mais cela ne parut pas, et la Marquise paraissait vouloir que le prince de Soubise commandât, parce qu'il le désirait et qu'on l'aimait.

Pour lui, malgré l'envie qu'il en avait, il était si attaché au Roi, qu'il était prêt à tout, et à se désister, ce qui fit qu'on

le ballottait d'une manière peu agréable. M. le Dauphin voulait que le duc de Broglie (qui tenait toujours l'armée campée ou baraquée dans la neige de ce rude hiver, pour garder Giessen) commandât seul toutes les armées, et cela faisait bien du mouvement, et le duc de Broglie et son frère se faisaient bien des ennemis par l'indiscrétion de leurs propos et leur rupture avec le maréchal de Belle-Isle.

Pour moi, n'y voyant pas clair, je commençai assez faiblement mon équipage, voyant beaucoup de raisons pour rester sur mes côtes, et beaucoup d'autres pour aller à l'armée, où je comptais pourtant aller.

XIII

DU 1er JANVIER 1760 AU 31 DÉCEMBRE 1761

Je suis promu lieutenant général. — Service du roi d'Espagne, à Notre-Dame. — Questions d'étiquette. — Propositions de mariages de la part du duc d'Havré. — Le maréchal de Broglie. — Abandon, faute de fonds, du projet de créer une nouvelle armée en Allemagne. — Grave incident de la querelle pendante entre le Roi et le Parlement. — Le comte de Saint-Germain commandant d'armée. — J'obtiens, pour mon fils, la promesse d'une compagnie. — Conversation avec le comte de Broglie. — Plans du port de Dunkerque soumis au maréchal de Belle-Isle, à M. de Soubise et à Mme de Pompadour. — Désespoir de ma mère en apprenant mon projet d'emmener son petit-fils à l'armée ; elle consent à son départ. — Formation de mon équipage de campagne. — Mort de Thurot. — Mariage des demoiselles d'Havré. — Je pars le 10 mai, et rentre à Paris le 24 décembre, avec mon fils promu capitaine. — Le duc d'Estissac m'offre de l'unir à sa fille. — Mort du maréchal de Belle-Isle. — Mes préparatifs de départ pour l'armée. — Mort du duc de Bourgogne. — Je prends congé de la Cour et pars, le 20 mars 1761, pour l'armée, avec mon fils. — Je reviens le 28 novembre à Paris. — Amabilité du duc de Choiseul à mon égard. — Ma déception de n'entendre point parler de ma brillante affaire de Westhoven. — Je compose un mémoire contre l'Angleterre. — La politique extérieure de M. de Choiseul. — J'apprends avec colère la promotion du prince de Beauvau.

Le 1er janvier 1760, je me rendis, comme les autres, chez le Roi, à onze heures, en habit de l'Ordre, qui fut celui de deuil, à cause de Madame (1). C'était la première cérémonie où je me trouvais, et que j'aurais voulu éviter, étant toujours très touché de m'y voir sans rang, dans le seul endroit où je le cédasse, dans les cérémonies, aux ducs, l'ayant évitée jusque-là. Mais il avait fallu y passer; ainsi, je tâchai de secouer cela.

Le Roi tint chapitre et nous proposa M. de Choiseul, son ambassadeur à Vienne (2). Il paraît demander l'avis, on opine du bonnet, puis on est appelé suivant son rang et, se mettant en dehors en deux rangs, les derniers devant, la procession part pour l'église. C'était donc M. de Lannion et moi qui ouvrions la marche, et je me trouvai plus hardi que je ne croyais.

La cérémonie fut, à l'ordinaire, à la chapelle, ainsi que la reconduite, mais je remarquai que, par une suite du triste état des choses, jamais il n'y eut si peu de monde et une si morne cérémonie. Le lendemain fut de même, à l'ordinaire.

Je pressai fort, ce voyage-là, pour les fonds de nos gens de mer, mourants de faim, et je laissai toujours le Maréchal bien faible.

Du 3 au 6, je restai à Paris à expédier une centaine, au moins, de lettres de compliment. J'appris que le Maréchal avait travaillé avec le Roi le 4 janvier. C'était ce travail qu'on attendait pour la promotion. Nous avions vu M. de Castries, dans l'Almanach, lieutenant-général du 18 décembre 1758 : ainsi, il n'y avait pas moyen d'en revenir, et il ne restait que de savoir si l'on ferait tous ceux de la Maison, ou seulement les premiers.

Le 6 janvier au soir, j'allai à Versailles, chez le Roi, voir

(1) Louise-Élisabeth de France, fille de Louis XV, mariée en 1738 au duc de Parme, était morte le 6 décembre 1759.

(2) César-Gabriel de Choiseul (1712-1785), comte de Choiseul, fut lieutenant général des armées, ambassadeur à Vienne de 1758 à 1761, et ministre des Affaires étrangères en cette dernière année. Il avait épousé, en 1732, Anne-Marie de Champagne-la-Suze, et devint duc de Praslin en 1762.

sortir les ministres du Conseil. Le Maréchal de Belle-Isle, dès qu'il me démêla dans la foule, vint à moi et me dit de l'air le plus obligeant : « Avez-vous reçu ma lettre ? » Je lui dis que non. Il me dit : « Eh bien, je vous ai écrit, d'abord pour vous faire voir que je me suis souvenu de la date ; vous êtes du 17 décembre 1759. Vous voyez que je tiens parole ! » Il me dit cela avec un air de si véritable amitié, que j'en fus pénétré et très aise, faute de pouvoir mieux, d'avoir imaginé à Dunkerque, d'appuyer ferme sur 1759, persuadé que j'avais le plus contribué à faire finir la chose et qu'il n'y a de choses sûres que celles qu'on tient, surtout à la Cour.

En effet, j'avais sa lettre à Paris, qui y était arrivée un moment après mon départ et, ma mère l'ayant ouverte, avait su la nouvelle avant moi et l'avait divulguée.

Lettre de M. le maréchal de Belle-Isle à M. le prince de Croÿ.

De Versailles, le 6 janvier 1760.

Je suis autorisé, Monsieur, à vous mander que le Roi vous a fait lieutenant-général le 17 du mois dernier 1759. Ainsi, vous voyez, Monsieur, que je vous ai tenu parole, et ce sera toujours avec empressement que je saisirai les occasions de concourir aux choses qui pourront vous être agréables, et vous marquer le sincère et parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : LE MARÉCHAL DUC DE BELLE-ISLE.

Le lendemain, je restai à Versailles pour remercier le Maréchal de la chose, et surtout de la manière. Je pris chez lui mon café. Il dîna avec du monde, parut reprendre ses forces, et le dîner fut agréable, mais, si j'étais content — du moins aux cadets près — toute la Maison du Roi, dont il n'y en avait que deux, était furieuse, et le Maréchal, déjà détesté, le fut encore plus, s'il était possible. Cependant, à son trop grand goût près pour les changements et les grands projets, c'était un homme bien supérieur, et qui renfermait de bien grands talents !

Le service à Notre-Dame pour le Roi et la Reine d'Espagne

fut fixé pour le 15 janvier (1), et la maréchale de Duras, qui fit la liste, imagina de me nommer pour être un des trois qui porteraient la queue de la mante de Madame Victoire. M. de Dreux m'en fit part, et qu'il fallait porter le collier de l'Ordre par-dessus le manteau de deuil. J'allai lui parler sur cette cérémonie, et je lui demandai si les ducs portaient la mante. Il me dit que non. Sur quoi, je témoignai ma surprise d'être choisi, et mon embarras à cause du titre de *Cousin*, qui me faisait éviter tout ce que les ducs évitaient. Mais, comme il me fit voir que MM. d'Hautefort et le prince de Tingry en portaient, je cédai plutôt que de faire une histoire, et même à Versailles, j'allai me présenter au dîner de Madame Victoire, comme acceptant.

Elle ne me dit rien, ce qui me parut dur, et, étant de retour, je reçus une lettre de M. de Bauffremont qui venait d'être fait prince de l'Empire et d'avoir le titre de *Cousin*, ce qui me marquait que, dès que les ducs ne portaient pas la queue, il ne me convenait pas de la porter, tandis qu'un duc donnerait la main, et que c'était le comble de l'avilissement de la manière que cela était tourné.

J'étais dérangé de santé ; il gelait à pierre fendre : je pris mon parti de rester malade et de m'excuser au plus honnêtement, comme tel. Je mandai à la Maréchale que j'étais revenu malade de Versailles, et que, si cela n'allait pas mieux dans deux jours, je le lui manderais pour qu'elle eût la bonté de faire mes excuses et de faire nommer quelqu'un pour me remplacer. C'était la tournure la plus honnête, mais je sentais bien que l'imprudence que M. le prince de Bauffremont m'avoua qu'il avait faite de dire chez le Premier Président, à M. le duc de Cossé (2), qui devait donner la main, que je ferais très mal d'accepter de porter la queue, divulguerait la chose et ferait une mauvaise affaire dont j'étais très touché,

(1) Le roi d'Espagne Ferdinand VI était mort le 10 août 1759 ; sa femme, Marie-Madeleine-Thérèse de Portugal, était décédée l'année précédente.

(2) Louis-Hercule-Timoléon, duc de Cossé en 1759, colonel du régiment de Bourgogne, cavalerie, la même année, épousa, le 28 février 1760, Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini de Nevers.

surtout étant avec M. de Bauffremont très connu sur ses hauteurs de généalogie (*sic*). Enfin, je ne me portais pas trop bien, en effet, et je restai huit jours en bonnet de nuit, à travailler et à me ménager.

Pendant ce temps, mon estomac empira; je me trouvai très réellement incommodé, et je demeurai tout le reste du mois de janvier chez moi, à recevoir tous mes parents et amis qui me virent réellement malade, de sorte que l'affaire de la mante n'en fit pas une et n'eut point de suite. On me proposa la même chose pour le service de Madame de Parme, le 12 février. Je répondis de même, et cela ne fit pas d'événement.

Ce fut dans ce temps-là que le duc d'Havré rompit enfin la glace et me fit de grands discours pour me proposer sa fille aînée pour moi, sa cadette pour mon fils, et son fils pour ma fille. Je l'attendais là-dessus et voulais bien le dernier, mais non les deux autres, les figures et les tailles ne me convenant pas. Il fallut batailler, et je m'expliquai nettement. Enfin, je déclarai qu'il ne serait question que de ma fille. Il bouda; je donnai l'état de son bien, par où elle aurait trente mille livres de rente en sac, nettes, en se mariant, ce qui n'est pas commun. On remit les paroles à huit mois de là, et il m'annonça que M. de Rougé (1) se proposait pour son aînée que nous avions cru avoir renoncé au mariage. Je lui conseillai fort de faire celui-là, qui eut lieu le 20 mars.

Si le maréchal de Broglie se faisait honneur par ses talents militaires, il se faisait tort par ses propos et lettres, et son frère lui faisait encore plus de tort de ce côté-là. Ils savaient que le maréchal de Belle-Isle était contre eux, M. le Dauphin les soutenant, ainsi que M. de Choiseul, et ils croyaient qu'on voulait leur nuire, peut-être même quand on

(1) Gabriel-François, comte de Rougé, maréchal de camp en 1767, lieutenant général en 1784, épousa, on le verra ci-dessous, le 20 mars 1760, Marie-Anne-Christine-Joséphine, ci-devant chanoinesse de Remiremont, second enfant du duc d'Havré.

n'y songeait pas. Quoique M. le maréchal de Broglie, plus jeune que moi, dût être content de sa fortune, il criait et mettait toujours le marché à la main, et plaisait aux troupes en frondant avec eux, car toute la nation ne faisait, alors, que cela, comme il arrive dans les gouvernements faibles, et lorsque toute subordination et principe manquent.

Le maréchal de Broglie écrivit alors une lettre des moins mesurées au Maréchal, pour un petit objet : cela fit grand bruit. M. le Dauphin lui lava la tête. Cela n'empêcha pas qu'il n'en arriva autant pour son secrétaire et pour différentes choses, et le vieil abbé de Broglie donna un démenti si sec, chez le Roi, au maréchal d'Estrées, que celui-ci le traita militairement, et ce fut beaucoup de choses outrées et de chiffonnage qui faisaient croire M. de Broglie rappelé.

Pendant tout le mois de Janvier, on regarda toujours comme sûr que le prince de Soubise commanderait l'armée du bas Rhin. Comme il m'avait retenu, je commençais mon équipage pour y aller. A la fin de janvier, cela devint douteux, et pendant tout le mois de février que dura l'effroyable maladie de la charmante princesse de Condé, dont le sort intéressa l'Europe et la perte fit pleurer toute la France, l'armée du prince de Soubise devint de plus en plus problématique. La princesse avait la fièvre tierce. Cela resta longtemps indécis, mais, dès le 7 février, M. Berryer m'annonça qu'elle n'aurait pas lieu, mais de n'en rien dire, le Conseil étant décidé de faire comme si elle devait exister. Ce qui la fit manquer, quoique la marquise le voulût absolument, fut le défaut total de fonds.

Nos finances, alors, furent tout à fait culbutées, et tout au plus bas. Il était question de faire passer au Parlement des édits bursaux indispensables pour le moment où l'on se trouvait. M. Bertin (1) les avait négociés de longue main au Parlement. On leur avait donné le choix, et on espérait que cela s'arrangerait, lorsque le 18 février, M. le chancelier me fit lire l'arrêté terrible du Parlement, de la veille : non

(1) Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin (1719-1792), Contrôleur général des Finances.

seulement il ne passait rien, mais voulait que le Roi rendît compte des dépenses secrètes. M. Berryer me dit, le soir, qu'ils voulaient absolument être le parlement d'Angleterre, qui est maître du Roi, et, par leur association avec les autres parlements, être maîtres de tout.

La Cour fut furieuse; le Roi parut très changé. Il prit du dégoût. La marquise s'inquiéta, les têtes chaudes du Conseil proposèrent les partis les plus violents, dont un des moindres était d'en revenir aux édits du Lit de Justice de Versailles de M. de Silhouette, comme tout y était enregistré, quoique de force. On s'échauffait sur tout cela, sans voir que ce n'est pas le moment d'être méchant quand on n'a plus ni autorité, ni force. Car les troupes, sans être payées, n'auraient pas obéi, et la plupart étaient hors du royaume ou sur les côtes menacées de l'ennemi. Enfin, la position était au pis, et le royaume peut-être culbuté, si l'on eût pris des partis violents (1). Heureusement que la sagesse de M. Bertin para tout. Il se jeta presque aux pieds du Roi pour apaiser les choses et faire tourner en négociation. Il négocia avec une patience admirable plus de trois semaines, très bien aidé du Premier Président, qui était très bien intentionné, ainsi que lui. Enfin, ils ramenèrent tous les esprits, firent passer, au commencement de mars, les trois principaux édits, et tout se calma quand on s'y attendait le moins.

L'armée du bas Rhin parut désignée à M. de Saint-Germain, la grande au duc de Broglie : ainsi, pour la première fois de cette guerre, nos armées étaient en bonnes mains. M. de Saint-Germain avait eu du froid pour son détachement sous le maréchal de Broglie, du mois de janvier, parce qu'il lui avait écrit qu'il n'entendait rien à son ordre décousu. Cela s'était un peu raccommodé après, mais M. de Saint-Germain, ennuyé de rester en second, malgré son talent et les deux grades qu'il avait perdus en entrant au service de France, demanda résolument un congé

(1) Voyez les belles remontrances de la Chambre des Comptes qui font voir ce que c'est que notre monarchie. (*Note de l'auteur.*)

pour sa santé et vint, enfin, à la Cour où il n'était pas connu. Je me tuais d'en dire du bien à tout le monde et au prince de Soubise, qui parut retourner pour lui, peut-être. Le voyant moins bien avec le duc de Broglie, la Marquise revint sur son compte et le reçut bien, et on le regarda comme désigné à commander sur le bas Rhin séparément, quoique sous le maréchal de Broglie, mais on voulait y mettre le prince de Condé pour le consolider. M. de Saint-Germain tint bon à vouloir être en chef, et que son armée restât séparée.

Il faut, maintenant, que je revienne sur mes pas pour plusieurs objets qui me regardent : le Mardi gras, mon fils et ma fille, avec Mlle Collins (1), donnèrent à ma mère et à moi une pastorale que mon fils avait faite, qu'ils jouèrent assez bien en habits de bergers, et dont tout l'objet n'était que de nous marquer leur tendresse. La mienne en fut excitée jusqu'aux larmes, et je sentis combien celles de joie sont précieuses.

Peu de temps après, le duc d'Havré rompit la glace et me parla enfin pour ma fille, mais avec des doubles mariages que la santé de ses filles ne rendait pas possibles. Je lui dis mon dernier mot, et nous remîmes à décider tout après la campagne. Ma fille avait dix-huit ans et ne pouvait attendre, mais elle demandait elle même à se marier tard pour assurer sa santé, qui était délicate. Le cheval, au manège, vis-à-vis notre hôtel, qui, du temps de M. de Rothenbourg, avait été fait exprès (mais il avait donné cette maison à son valet de chambre qui l'avait louée à une anglaise), et les martiaux lui firent du bien, et sa santé se remit.

Je finis, cet hiver-là, plusieurs grands objets : d'abord celui de la promotion que je contribuai à faire prendre date de 1759, comme on a vu plus haut. Quand elle fut finie, j'entamai celle de mon fils, représentant qu'étant au service et avec moi en campagne, lors de l'ordonnance, elle ne pouvait

(1) Le nom de Mlle Collins (ou *de Collins*) figurera, plus tard, parmi ceux des acteurs de l'Hermitage, où l'on verra M. de Croÿ bâtir un théâtre. Sa famille était intimement liée avec celle de l'auteur de notre *Journal*.

le regarder : le Maréchal fut inexorable. Je me retournai donc sur une chose qu'on ne pouvait me refuser et dont le métier d'inspecteur que l'on m'avait fait faire me procura l'avantage. On m'avait écrit, comme tel, une lettre circulaire aux inspecteurs de ne passer d'officiers que pour ceux qui auraient seize ans faits pour y être admis, à l'exception de ceux qui, étant devant au service, pourraient compter dès quinze ans faits. Je fit valoir cette lettre pour mon fils, que le Maréchal ne put récuser, en y joignant son extrait baptistaire et ses deux congés de mousquetaire portant permission de venir faire la campagne avec moi.

Le Maréchal, ne pouvant se refuser à cela et ne nous voulant que du bien, quand il n'y avait point de règle qui s'y opposât, m'écrivit une lettre par laquelle le Roi trouvait bon que mon fils eût une compagnie le 11 novembre 1760, jour où il aurait quinze ans faits, et en fit note au bureau où j'eus soin de bien faire enregistrer tout cela. Il fallait encore être cinq ans capitaine, ce qui était bien long, auprès de nos anciens usages ou abus, mais au moins, par ma promptitude, je gagnai ainsi un an à mon fils, que personne ne gagna, cette lettre de quinze ans ayant été connue de peu de monde.

Je fis aussi, cet hiver-là, finir les ordres et expéditions pour nommer des commissaires pour finir mon échange avec le Roi (1), et l'on se mit, l'été de 1760, à faire les dernières estimations.

Je ne négligeai pas, non plus, l'affaire de Mœurs, quoique sans espérance, les petits poissons n'ayant guère raison des gros.

On apprit, alors, que le nouveau roi d'Espagne, dont les commencements étaient des plus beaux, avait décidé de payer les dettes de ses prédécesseurs : aussi j'envoyai à M. le comte de Priego, copie de mes pièces, les originaux ayant déjà été envoyés à sa sœur, à qui on n'avait pas

(1) M. de Croÿ était, depuis 1755, en instance, devant les juges compétents, pour obtenir, dans les bois de Condé, l'échange du *Quart du Roi* contre une partie de son bois de Fresnes. (V. la page 352.)

voulu les rendre, et je pris les arrangements pour le mettre à même de me faire commencer à payer.

Je réglai, dès le commencement de l'hiver, mes comptes pour les travaux de Dunkerque. Il en résulta qu'il restait 16.000 livres à employer. Ainsi, loin d'avoir excédé, j'avais du reste et, malgré mon changement de destination, je m'arrangeai pour le bien faire employer.

Le 12 mars, j'eus une conversation avec l'excellent M. de Saint-Germain, d'après laquelle j'achevai de me persuader que, si je me croyais assez fort pour commander des armées, c'était le moment ou jamais de percer. D'après cela, je pris mon parti d'aller m'y essayer et de m'y dévouer en entier, par esprit de devoir. Etant donc résolu d'aller, et même d'y mener mon fils unique, puisqu'il devait avoir une compagnie à la fin de la campagne, je ne songeai plus qu'à faire accepter mon parti par M. le Maréchal qui, la première fois que je lui en avais parlé, m'en avait dissuadé, et à le faire approuver par le prince de Soubise, pour ne pas perdre tout à fait tous mes appuis, et à finir ensuite mon équipage auquel j'avais un peu travaillé tout l'hiver.

Le 20 mars, nous allâmes, à Clichy, au mariage de Mlle d'Havré l'aînée, avec M. de Rougé. Le prince de Tingry fit la noce, qui fut au mieux, et ce fut un petit chef-d'œuvre de noce à imiter, et où la munificence fut jointe avec le bon ton, la sagesse, le goût, de sorte qu'on ne s'y ennuya pas un moment. Le lendemain fut chez Mme la princesse d'Elbeuf (1), qui fit bien les choses à tous égards.

Le 22 mars, j'allai à Versailles. Je ne pus parler au Maréchal que le 23, à 10 heures du soir. Lui ayant exposé les raisons qui m'avaient fait prendre mon parti, il ne put que les approuver. Il me dit même que je devais chercher à être toujours détaché; que, depuis 1709, époque un peu ancienne,

(1) Innocente-Catherine-Renée de Rougé du Plessis-Bellière, princesse du Saint-Empire, née en 1707, fille de Jean-Gilles de Rougé, seigneur du Plessis-Bellière, et veuve de Jean-Sébastien de Kerhoant, avait épousé, en 1747, le prince Emmanuel-Maurice de Lorraine, qui devint duc d'Elbeuf, en 1748.

il avait toujours été hors de la ligne et détaché ; qu'il fallait faire de même; que, puisque MM. de Voyer et de Castries, qui m'avaient passé, étaient de l'armée de M. de Saint-Germain, je n'en pouvais être, et que je pouvais mander à M. le maréchal de Broglie qu'il m'avait dit que je serais de son armée, que M. de Lusace (1) aurait un corps de l'autre côté, mais que cela ne le regardait pas; qu'ainsi je pouvais m'arranger avec M. de Broglie.

Le prince de Soubise, que j'avais vu devant, me dit aussi que je faisais bien. Pour lui, on avait parlé qu'il commanderait sur les côtes, mais le maréchal de Belle-Isle ne se défaisait pas volontiers de quelque chose, et il y commandait toujours, quoique ministre de la Guerre, et le prince de Soubise restait le premier du Conseil, et pas trop content de n'être que cela.

Je revins à deux heures de nuit. J'écrivis d'abord pour achever de ramasser de l'argent, car c'était une petite secousse de 30.000 livres pour faire mon équipage, et d'autant pour la campagne, surtout étant décidé que, faute de fonds, les officiers généraux ne seraient pas payés, l'argent manquant pour tout, et j'écrivis pour faire venir de Condé, Dunkerque, Calais et Honvault (2) mon équipage, et le rassembler à Paris pour l'y former, ce qui n'était pas une petite affaire, et, le lendemain 24 mars, j'allai chez le comte de Broglie avec qui j'eus une conversation intéressante sur le sacrifice que je faisais de quitter un aussi grand commandement en chef, pour aller, en vingtième, en ligne sous son frère.

Tout le monde accordait les grands talents de la guerre au maréchal de Broglie. On lui reprochait, comme à son père, de trop parler devant le monde, trop librement de la

(1) François-Xavier-Louis-Auguste-Albert Bennon, prince de Saxe, comte de Lusace (1720-1806), second fils de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe devenu roi de Pologne en 1734, sous le nom d'Auguste III, avait obtenu, en 1758, le titre de lieutenant général des armées du roi de France, et le commandement des troupes saxonnes que celui-ci venait de prendre à sa solde.

(2) L'auteur s'était établi dans le château de Honvault, situé à proximité de la rade de Croÿ, pour en surveiller les travaux.

Cour, mais on reprochait au comte de Broglie une tête trop chaude, et on rejetait sur lui les torts de son frère qui, souvent, ne suivait pourtant pas ses projets. Le comte de Broglie m'avait recherché à Versailles, et même enjôlé pour être de leur armée. Il parut très aisé quand je lui dis que j'en étais, mais je lui fis sentir que je craignais la pétaudière, les tracasseries, les gens aventageux; que j'étais moins mauvais seul que confondu, et j'établis ce que je connaissais de moi et ce qui me convenait. Je fus très satisfait de ce qu'il me dit. Il me parut qu'il y avait, dans cette famille, le fond de bon militaire que j'y avais toujours connu, n'ayant rien à craindre que le trop de feu qui avait perdu le pauvre Revel qui, d'ailleurs, était excellent. Le Maréchal avait plus d'ordre.

J'espérai en être content, et le comte de Broglie me promit beaucoup de belles choses, me faisant sentir qu'outre les grandes réserves, son frère mettait toujours à part des corps, et que j'en aurais. Je lui fis sentir que je ne me souciais pas des petits détachements en pays fourré, où l'on ne pouvait faire de dispositions, mais, en raisonnant principe, il parut que, les jours des grandes actions, et toutes les fois qu'on peut bien dessiner dans sa tête le plan de l'action, si je pouvais le bien saisir, je pourrais leur être de quelque utilité. Il me dit qu'il faudrait être, le 1er mai, à Francfort, pour exercer les troupes devant, et de bonne façon, à quoi il désirait que je fusse, mais l'arrangement de mon équipage à rassembler ne me permettait pas avant le 15, au plus tôt.

Le 30 mars, jour des Rameaux, j'allai à Versailles où j'appris la marche des ennemis sur Fulde. Je cherchai à parler au Maréchal pour achever de traiter les affaires de la côte et ne pas abandonner ces objets entièrement, pour les garder, en cas qu'on fût obligé d'y revenir.

Le 1er avril, je parlai au Maréchal sur Dunkerque. Je lui fis voir mes beaux dessins de M. de la Londe, qui rendaient si au vrai tout le port de Dunkerque et tous ses travaux. Il en parut très content et me promit de m'écrire comme je le désirais, au premier jour, pour me marquer que

l'intention du Roi était que je restasse chargé de suivre, par lettre, les objets de Dunkerque, le Neuf-Fossé (1) et ma rade, et que je retournasse dans mes commandements, si les affaires d'Allemagne finissaient avant celles des côtes. Je montrai ensuite les mêmes dessins au prince de Soubise et, par son conseil, je les montrai à Mme de Pompadour, qui les examina avec plaisir et loua beaucoup mon zèle. Je vis qu'elle savait que j'allais en Allemagne et qu'elle trouvait que j'avais raison. Je lui dis que j'emmenais mon fils unique, mais, tandis que cela était résolu à Versailles, il s'y faisait de furieuses oppositions à Paris.

Ayant parlé à ma mère de sa chaise à deux, elle me dit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce ne fût que pour M. de Schell, qui était un ancien mousquetaire de chez moi, et bon écuyer, que je prenais pour aide de camp à la place de M. de Marescot qui venait d'être fait capitaine en pied, ce qui l'obligeait de joindre sa troupe, et elle ajouta qu'elle espérait que je ne serais pas assez déraisonnable pour songer à mener mon fils unique à une pareille guerre, quand il n'avait que seize ans, et que rien n'y obligeait, sa compagnie étant assurée sans cela.

Je ne répondis rien, et je vis qu'il faudrait soutenir de grands assauts. J'étais plus malheureux que personne, si je le menais, par l'inquiétude continuelle que cela me donnerait. C'était, en effet, une campagne qui paraissait devoir être terrible à tous égards, sans point d'appui, des plus rudes pour les actions et la fatigue. Il n'avait jamais eu la petite vérole : c'était rudement risquer. D'un autre côté, l'ayant mené pendant deux campagnes, avec moi, sur les côtes, j'étais persuadé que la campagne ferait plus de bien à sa santé que l'étude d'une... (*sic*) avec l'abbé, et que son humeur scorbutique ne pouvait se dissiper que par là.

Si c'était la dernière campagne et qu'elle fût suivie d'une longue paix, il serait bien agréable pour lui de pouvoir dire avoir servi l'autre guerre, et même comme capitaine de cava-

(1) Le Neuf-Fossé, dont une partie fut exécutée par M. de Croÿ, était un canal de jonction de la Lys à l'Aa.

lerie dont il pouvait faire le service à la fin de novembre, en ayant une promise pour le 11.

Enfin, le jeune homme était transformé du côté de la raison; ainsi, il pouvait être écouté. Je le làissai donc le maître, lui mettant au plus grand jour les raisons pour le dégoûter d'y aller, mais il persista, comme je m'y attendais, et il ne resta que l'embarras de faire entendre cela à ma mère. C'est dans ces circonstances que je fis mes Pâques, le 6 avril, à Saint-Sulpice, et que je m'abandonnai à la volonté de Dieu, après quoi j'allai plus hardiment mon chemin.

Le 7 avril, j'allai à Versailles. Je donnai au Maréchal un mémoire curieux sur la nécessité de suivre les trois objets de Dunkerque. Le 9, ma mère donna, le soir, à souper à la noce de Mlle d'Havré, alors comtesse de Rougé, et, le lendemain 9, mes équipages arrivèrent de partout. M. le Tellier me fit emballer et m'envoya, dans le meilleur état, toutes mes affaires de Dunkerque et de Honvault en dix-sept caisses menées par deux charretiers, et le tout au mieux. Le même jour, mon chariot, avec Jassaux et François, et mes vieux chevaux de selle, arrivèrent de Condé, cela joint à huit chevaux de selle superbes que je venais d'acheter depuis deux mois, à Paris, avec quelques chevaux de suite, en tout dix-sept, et quatorze superbes mulets. Cela me formait un très bel équipage, que Balluet, avec trop de feu, mais avec intelligence, m'arrangeait ; j'y mettais, déjà, plus de vingt mille livres.

Ce même jour 9 avril, je rompis la glace avec ma mère qui prit, en héroïne, son parti. Ce fut un coup de force pour tous deux. D'abord, elle parut au désespoir, puis, tout à coup, elle saisit mes raisons dans leur plus grande force, surtout dès que je lui eus fait connaître tous les soins que je prendrais pour tâcher de le conserver; enfin, non seulement elle acquiesça avec courage, mais, quand je fus sorti, elle l'envoya chercher et lui apprit la première qu'il allait à l'armée nouvelle, ce qui le combla de joie. Il fallut ensuite avertir toute la famille et détruire les démarches secrètes qu'on faisait à la Cour pour m'en empêcher, et, tandis que je pre-

nais un si grand parti, je souffrais cruellement de ses risques.

Je reçus, dans ce temps-là, ma lettre de service pour l'armée de Broglie, et une lettre flatteuse du maréchal de Belle-Isle qui m'annonçait que l'intention du Roi était que je revinsse dans mes commandements, si l'affaire d'Allemagne finissait avant celle des côtes. On ne pouvait terminer plus agréablement, et j'aurais eu lieu d'être satisfait à tous égards, si ma santé n'avait pas été si dérangée. M. Tronchin, ayant été consulté, m'interdit toute espèce de viande, et je n'en fus guère mieux.

On apprit, alors, la mort glorieuse de M. Thurot (1). Je le regrettai en ami et en homme estimable. Je fus toujours outré de la jalousie de la Marine, de la façon dont la Cour en parla. Il fut plus heureux d'être tué, et le public fut plus juste que la Cour. On était dans le siècle de blâmer le bon autant que mauvais. Son expédition fit voir la justesse de mes projets de trois ans, et combien j'aurais écrasé le commerce anglais qui était, à bien voir, la seule chose à faire, si l'on avait eu huit ou dix escadres pareilles, soutenues de quelques vaisseaux, sans se rebuter de les remplacer. Mais cette guerre, fausse dans le plan, l'était en tout.

Le milieu d'avril fut employé tout entier à mon équipage. Balluet s'y porta avec talent. J'achetai bien des chevaux. Nous allions les essayer souvent, avec mon fils et M. de Schell, mon aide de camp. Cet équipage fut fait avec magnificence et sagesse. Il était superbe, leste, rien de trop, enfin fait en vieux routier. J'avais tant fait de remarques dans nos guerres vives, sur cette partie, que je l'entendais, et je repris presque tous ceux avec qui j'avais fait ces rudes campagnes. Aussi, tout fut-il fait avec la plus grand aisance, et en moins d'une heure, il fut en état, et partit le 23 avril, faisant l'admiration des connaisseurs : j'avais dix-huit chevaux à

(1) François Thurot avait proposé aux ministres de Louis XV d'opérer une descente en Angleterre. Il venait de s'emparer de Carrick-Fergus, en Irlande, quand il fut attaqué par des forces supérieures, et tué dans le combat.

monter, de tout genre, quatorze mulets superbes, dix beaux chevaux de voiture, et, en tout, quarante personnes. Cela me coûta 30 à 35.000 livres, sans la nourriture et la campagne.

Voyant mon sort décidé, j'avais écrit au maréchal de Broglie, lui faisant connaître mes intentions, et que je désirais, surtout, être tiré de la pétaudière. Nous étions anciens tacticiens ensemble, nous entendions le même langage; aussi me répondit-il au mieux

J'eus encore plusieurs conférences avec M. de Saint-Germain, avec qui je m'entendais aussi, mais c'étaient presque les deux seuls. Après bien des tracasseries, il eut, enfin, la réserve du bas Rhin, et hors M. le maréchal d'Estrées qui avait bien son bon, nos armées furent, pour la première fois, en bonnes mains. Mais combien ne fallut-il pas répandre de sang et faire de mauvaises choses pour que la Cour en vînt là ! Ceci n'arrive que trop souvent.

On parla alors de paix, mais c'était bien à tort, et je vis, au bureau, qu'on se préparait à mettre, au 15 octobre, l'armée en état de commencer une campagne d'hiver.

Le 28 avril, se fit le mariage de Mlle d'Havré avec M. le marquis de Vérac (1) : cela m'occasionna un éclaircissement avec M. le duc d'Havré, et je fus bien aise qu'elle fût mariée, mais sa maison devint comble, car il logeait tout. Il fit les choses en bon père, mais il s'écrasait. Ce mariage fut moins gai que l'autre.

Le 4 mai, je menai mon fils unique, en habit d'aide de camp, n'ayant que seize ans et demi, prendre congé avec moi, à Versailles. Je vis et sondai tous les ministres et personnes principales. Je fus frappé de l'entêtement où l'on était pour des batailles et pour pousser une guerre fausse en tout. En un jour, mon fils vit bien des choses, et je lui fis des remarques sur ce que c'est que les Cours : il ne doit jamais les oublier.

De retour, je ne m'occupai plus que de tout arranger et tâcher de consoler ma mère, dont l'état faisait la plus grande

(1) Marie-Charlotte-Joséphine-Sabine, ci-devant chanoinesse de Maubeuge épouse de Charles-Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, qui fut lieutenant général de Poitou et colonel au régiment du Roi (cavalerie).

pitié. Elle était la plus tendre et la plus vive des mères. Sa santé tombait à faire peur et ne pas donner espérance d'aller bien loin. Quel coup que cette campagne ! Je quittais le jardin alors délicieux, et tout à sa perfection, et un bonheur assuré, si j'étais resté, mais j'avais cru devoir, malgré ma détestable santé et tant de différents risques, prendre ce parti. Il fallait s'en rapporter à la Providence avec entière résignation. Je fis, dans cet esprit, mes dévotions. Un peu de fièvre, les équipages qu'on arrêtait à Metz, le fourrage retardant l'entrée en campagne, firent que je ne partis avec mon fils que le 10 mai 1760.

. . . .
. . . . (1).

Après m'être livré au bonheur de ma rentrée (2) à Paris, je vais, après Noël, à Versailles. Bonne réception du maréchal de Belle-Isle chez Mme de Luynes. Je le trouve changé, quoiqu'on ne le trouvât pas. Il parle avec amitié à mon fils, qui était enchanté de sa lettre pour la compagnie. J'y dîne deux fois agréablement. Je le sonde, et tous les ministres, chacun séparément. Je vois leurs idées.

Le duc d'Havré me surprend, quatre jours après mon arrivée (n'y songeant plus), par sa demande de ma fille. Patience ! On entre en proposition. Je vais chez M. d'Outremont (3).

A la fin de l'année, dévotions.

Le jour de l'an, la procession. Ma peine de mon rang, mais m'y aguerrissant. Etat de la Cour le même, mais Mme de Gramont menant et charmant tout. Le reste à l'ordinaire, M. de Choiseul, tout, etc.

(1) Arrivé au camp de Cassel, M. de Croÿ y reste jusqu'au 8 juillet, date à laquelle commencent les opérations militaires, qui durent jusqu'au 5 octobre. Il revient ensuite par Cologne, Aix-la-Chapelle, Liège, Bruxelles, à l'Hermitage où il séjourne, et rentre à Paris le 24 décembre 1760.

Pendant cette campagne, qui est la troisième de son fils, alors âgé de 16 ans, celui-ci a reçu sa commission de capitaine.

(2) N'en ayant pas eu le temps, ceci est resté en sommaire et abrégé. (*Note de l'auteur.*)

(3) M. d'Outremont, avocat au Parlement, qui, après la mort du maréchal de Belle-Isle, fut son exécuteur testamentaire.

Les bals du Carnaval. Nous dansons en famille. Celui du prince de Soubise aux écharpes. Sa fille a la mante portée par une lorraine.

Le maréchal tombe malade d'un rhume avec des eaux (*sic*). Cela traîne. Le 23 janvier, j'y vais et j'apprends qu'il a empiré tout à coup et reçu les sacrements.

La nuit du 24 au 25, il achève un de ses testaments et est mieux par le travail. Le 25, à midi, Boyer me le dit au bureau où j'attendais. A deux heures, la tête a des disparades, mais il parlait bien de suite, comme au Conseil. Il agonise en parlant juste d'affaires et meurt comme à son bureau, sans extravaguer, que de parler mal à propos, mais avec suite et toujours au mieux et honnête. Il avait vécu le plus grand travailleur. Il meurt de même, le 26, à deux heures après midi.

On ne nous fait pas part de son enterrement. On le regrette un peu. Il laisse à l'Ecole, au Roi, les bureaux de la Guerre bâtis, son hôtel au ministériat de la Guerre, Bizy au Roi, Metz créé, le militaire remis et réglé, et à M. de Castries ses superbes papiers et effets. Homme étonnant, peut-être trop à projets, mais un des premiers travailleurs, honnête homme à bons principes, mais tout ambition. Le Roi dit : « Il voulait le bien, mais il était trop despotique ! » Enthousiasmé de M. de Choiseul, on en est tout consolé d'abord.

M. de Choiseul a les deux : il perce les portes. Sa sœur accouche. Il s'y tient avec la Marquise. Là, tout se règle gaîment. Grand travail. Légèreté. Il se débarrasse. Je vois son plan, celui de la Marquise contre le roi de Prusse. Je déplais en disant ma diversion et le peu qu'on peut compter sur la guerre d'Allemagne.

M. de Crémilles a sa partie séparée ; Foulon (1), de Vault restent.

M. de Soubise nommé me recherche. Je me livre à lui.

Pendant cela, je vais souvent chez M. d'Outremont, exécuteur du Maréchal, ce qui nous retarde. Nous réglons les articles. On change souvent.

(1) M. Foulon, intendant de la Guerre, chargé du bureau des fonds, des subsistances, de l'habillement, des hôpitaux.

En janvier, on m'a fait des propositions pour Mlle d'Estissac (1). Je traîne en longueur et me vois prêt à arrêter, pour nos deux enfants, plus tôt que je ne croyais.

Le mardi gras, au mariage de M. le comte d'Hautefort (2), où assiste le prince de Liège (3), frère de feu l'Empereur et de l'électeur de Cologne (4), qui meurt le 8, à mon regret, en passant à Hermanstein.

Je me réoccupe des projets anciens contre l'Angleterre, de Dunkerque et du Boulonnais. Je remets cela sur le tapis.

Le 15, les bureaux de la Guerre vont à l'hôtel de la Guerre.

Le 16 février, à Versailles, M. de Choiseul me bourre. Je me vois hors de tout, dégoté des côtes, etc., et reviens furieux. La Marquise m'accueille bien pour Mœurs et me fait voir sa haine personnelle du roi de Prusse, qui mène tout.

Je me trouve forcé dans l'embarras d'un rendez-vous avec M. d'Estissac. Je ne sais que décider. Balance. Le 19, le duc d'Havré vient m'embarrasser pour notre affaire pressée. Je lui parle de l'autre. Je le prie d'y passer. Il me ménage rendez-vous chez lui, et ce rendez-vous délicieux où le duc d'Estissac marque une si belle âme, décide et m'enchante. Nous ménageons cette affaire. Mon fils la souhaite. Le curé porte nos objets. M. d'Estissac me la donne comme faite, mais, le 27 février, matin, le duc d'Havré vient me dire que le prince de Robecq la demande sur-le-champ. Nous soupons, chez le duc d'Havré, avec force amitiés. Je cours chez Mme d'Es-

(1) Émilie-Alexandrine, fille de Louis-François-Armand de La Rochefoucauld de Roye, duc d'Estissac depuis 1737, née en 1742, mariée, le 3 mars 1761, à Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, veuf de la fille du maréchal de Luxembourg. (V. p. 153.)

(2) Armand-Charles-Emmanuel, comte d'Hautefort, né en 1741, marié, le 3 février 1761, avec Marie-Amélie-Caroline-Josèphe-Françoise-Xavière, comtesse de Hochenfels de Bavière.

(3) Jean-Théodore de Bavière, frère de feu l'Empereur Charles VII, était né en 1703. Il devint évêque de Ratisbonne en 1719, de Freysingen en 1727, de Liège en 1744, et cardinal en 1746.

(4) A la mort de Clément-Auguste, archevêque électeur de Cologne, arrivée en 1761, l'archevêché sortit de la maison de Bavière où il était depuis deux siècles, et ce fut Maximilien Frédéric, comte de Kœnigssegg-Rothenfels, né en 1708, qui fut élu.

tissac pour m'offrir, en cas de manque. Elle m'offre l'autre, de quinze ans. Il était allé donner parole. Je le rencontre et lui parle. Il était trop tard. Tout cela fait roman. J'en suis touché, et je reviens chez Mme de Guerchy, finir avec Petit, ce qui met fin, enfin, à toutes nos affaires d'Harcourt. De là, je vais chercher d'Outremont, où était le duc d'Havré, où nous convenons encore des articles, ayant fallu tout céder, de notre côté.

Le 22 février, M. de Choiseul fait la grande promotion, mais pas de lieutenants généraux.

Après avoir été plusieurs jours touché d'avoir manqué ce mariage, et avoir été, pourtant, le 3 mars, à la signature du contrat du prince de Robecq, et dîné chez M. d'Estissac, je revins m'occuper de mes affaires, payer un peu des dettes et m'arranger, car j'étais très en arrière, n'ayant pas, à beaucoup près, autant de revenu que de dépenses d'obligation.

La mort du pauvre maréchal de Belle-Isle avait retardé les affaires de ma fille. M. d'Outremont, conseil du duc d'Havré, ayant été son exécuteur testamentaire dont il fut tant parlé les premiers jours de mars, après bien des contestations où il fallut toujours céder, on envoya les articles. Nous fûmes, le 7 mars, chez M. d'Outrement, le duc d'Havré et moi, où il fallut, pour ne pas rompre, en passer par tout ce qu'il voulut. Enfin, ce jour-là, nous rapportâmes les articles comme ils les voulurent, et nous les signâmes chez ma mère, au grand contentement de toutes les parties. Pendant ce temps, on travaillait, chez Bricaut, au partage de mes deux enfants, ce qui ne finissait pas. Le mariage se désignait pour dans l'été de 1762 ou l'hiver de 1763, le petit duc de Croÿ (1) n'ayant que seize ans et quelques mois, mais plus grand et plus fort que mon fils, qui avait pourtant un an de plus.

Le prince de Soubise m'ayant demandé, j'eus, dans ce

(1) Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croÿ, fils du duc d'Havré, né en 1744, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784, lieutenant général en 1814, épousa, le 20 février 1762, Adélaïde-Louise-Angélique Gabrielle de Croÿ-Solre, sa cousine, fille de l'auteur de notre *Journal*.

temps-là, ma lettre d'avis datée du 28 février, pour être rendu sur le bas Rhin, à ses ordres, le 1[er] avril, ce qui était de bonne heure. Ainsi, je hâtai mon départ. Je n'avais pas été de longtemps à Versailles exprès pour ne pas gêner le sort, et aussi parce que la confusion des audiences publiques de M. le duc de Choiseul et le ton dont il me recevait ne me plaisait pas.

M. de Castries, maréchal général des logis de cette armée, me demanda où je voulais être. Je dis : « A la cavalerie! » Cette armée avait paru en balance, mais elle reprit plus fort que jamais. Cependant, nous obtînmes huit jours de retard. Le Contrôleur général, homme très doux, honnête, et d'ordre, envoya à M. de Choiseul mes projets pour nuire au commerce des Anglais et m'en charger, car je suivais toujours, avec le principal goût, cette besogne, quelque abandonnée qu'elle fût, mais nous n'avions pas de réponse, et on ne savait comment approcher ce ministre presque plus que premier. Je vis, ces jours-là, les deux appartements percés : c'était des enfilades partout, et il ne paraissait pas que ce fût un arrangement pour peu de temps.

Le 8 mars, comme j'étais chez le Contrôleur général pour savoir s'il y avait réponse, il me dit qu'il était question de suspension d'armes. Un principal commis m'en lâcha quelque chose en rentrant. Mes nouvelles d'Angleterre et de la Haye s'accordèrent, et il y eut une lueur d'espérance de faire une mauvaise paix, car dans les situations où nous étions, on ne pouvait mieux. Mais il la fallait, ou en revenir à mes projets de laisser ruiner l'Allemagne, et de mettre tout en corsaires de force et autres s'entendant.

Le 10 mars, jour de la revue du Roi des Gardes françaises, je menai mon fils dîner à Passy, à la jolie maison de M. de Valentinois (1), chez le prince de Liège, qui partait le lendemain pour tâcher d'aller se faire élire électeur de Cologne.

(1) Honoré-Camille-Léonor-Léonor Grimaldi, duc de Valentinois, né en 1720, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, prince souverain de Monaco, pair de France depuis 1751, avait épousé, en 1757, Marie-Christine Brignole, nièce du doge de Gênes.

M. d'Hautefort y était. Cela fut des plus joli et agréable.

Le 13 mars, je fus à Versailles et je vis le prince de Soubise. M. de Castries me dit que, si j'étais le 15 à l'armée, j'y serais le premier, car M. de Broglie en avait tiré 18.000 hommes d'élite, et les troupes de France arrivaient tard. Tout cela n'était pas clair. Je dis que j'arriverais le 11 à Cologne, où ils me fixèrent.

M. de Soubise me fit voir sa liste des lieutenants généraux de douze en ligne; il n'y en avait guère de fameux. Il écoutait toujours tout le monde et mangeait de politesse. Je voulus aller à l'audience du samedi de M. de Choiseul, mais il était incommodé. Je lui fis donner encore un mémoire par le Contrôleur général pour Dunkerque et, en revenant, je tâchai, par M. d'Hérouville, son grand ami, de m'en faire écouter, mais j'appris, de ces deux messieurs, qu'il ne le voulait pas, et qu'il fallait laisser tout cela là. Ainsi finirent mes commandements et travaux sur les côtes, le maréchal de Belle-Isle faisant une grande perte pour moi.

Le 14 mars, la partie de mes équipages qui était à Paris partit pour aller joindre le reste à Condé, et je fixai ma marche pour partir le 25 mars, rester huit jours à l'Hermitage et Condé, et, de là, tout cousinant, par Bruxelles, Herckenrode (1), Liège-les-Bains à Aix la Chapelle, me rendre le 11 avril à Cologne.

Je fis nos paquets le 21 mars, samedi saint. On apprit, dans ces temps-là, que la tranchée était ouverte du 3 mars devant Cassel, belle ville à voir détruire. Le maréchal de Broglie, s'étant habilement retiré et rassemblé à Vilbel et Butzbach, remarcha en avant. Les ennemis étaient les quatre places derrière eux, assez embarrassés. Les adversaires du maréchal de Broglie commençaient à baisser le ton, et tout était douteux, mais les apparences de paix ou suspension étaient alors culbutées, à moins que ces évènements là ne fussent décisifs, mais la campagne était ouverte dans la Hesse, quoique ce ne fût plus qu'un désert.

(1) Herckenrode, hameau de la province de Limbourg, près Curange. On verra, ci-dessous, qu'une parente de M. de Croÿ s'appelait Mme d'Herckenrode.

Le duc de Bourgogne se mourait toujours. Enfin, il mourut le jour de Pâques, 22 mars. M. le Dauphin et Mme la Dauphine furent inconsolables. Par son ouverture, il parut que c'était d'une chute et que le grand procès des deux facultés est décidé pour les chirurgiens.

J'étais très touché de ne pouvoir ni voir M. de Choiseul, ni avoir sa réponse. Je voyais, par là, mes travaux inutiles, peut-être mon *bon* incertain, et, hors l'affaire des triangles en Allemagne, que je fis réussir au grand avantage de la géographie, tout le reste me parut au plus mal, ce qui n'encourageait pas pour aller, avec mon fils, à une campagne dont il n'y avait guère à espérer.

Le 23, lundi de Pâques, j'allai, avec lui, prendre congé. Il se trouva que c'était le jour de la signature du contrat de M. le comte de Stainville (1) où, chose singulière, je n'étais pas prié. Cela acheva de me prouver que j'étais mal avec le ministre, et, tout de *go*, j'allai, dans cette idée, à Versailles, mais la médaille y retourna du beau côté. Je pris congé du prince de Soubise qui me dit qu'il n'irait que vers le 20 avril. Je trouvai M. de Castries dans mes principes. Je vis la marquise malade, qui nous reçut bien. Je lui donnai, et à tous, le conseil des Mémoires de mon affaire de Mœurs, qui se poussait.

Je joignis, enfin, M. le duc de Choiseul, dans l'antichambre de la Reine. Je lui présentai encore mon fils et je lui dis que, si je l'avais importuné, ce n'était que par bon motif. De noir, il me fit voir blanc en deux mots; il me dit que ce n'était que le manque d'argent qui empêchait de prendre mes projets, et qu'on me ferait revenir de l'armée, s'il y avait quelque chose à faire pour m'en charger. Puis il me pria obligeamment à dîner, chose rare. A dîner il me dit qu'il voulait être à côté de moi. Sa sœur et sa femme, qui menaient tout, me firent

(1) Jacques de Choiseul, comte de Stainville, lieutenant feld-maréchal au service de l'Empereur, jusqu'en 1760, était, ensuite, rentré en France, où le Roi lui donna le grade de lieutenant général de ses armées.

Il épousa, le 3 avril 1761, Thomasse-Thérèse de Clermont d'Amboise, fille de Jacques-Louis-Georges, marquis de Rénel, et de Marie-Henriette-Racine de Jonquoy.

mille amitiés. De même les principaux sous lui, et je vis que je partais bien en Cour et laissant tout le monde bien disposé, ce qui fit qu'après avoir fait encore plusieurs choses utiles, et agréablement, surtout avec MM. de Vault, Bussy (1) et Dubois, je revins aussi content que j'étais allé mécontent. Cette journée fut curieuse.

Au reste, on parlait mal du siège de Cassel et, s'il était pris, notre campagne pouvait être bien avancée, étant manquée d'avance. Ainsi, cela pouvait beaucoup décider.

Le 24 mars se passa à s'arranger et consoler ma mère, car il était bien dur pour elle et Mme d'Havré de voir tous les Croÿ à une pareille guerre.

Nous partîmes le 25 mars 1761.

. . . .
. . . . (2).

J'appris, en arrivant, que Mme de Vérac, qui avait accouché d'un garçon, était toujours à la mort et, comme c'était l'enfant chéri, surtout du prince de Tingry et de la mère, on n'était occupé que de cela.

Il fallut faire, le 2 décembre, ma cruelle entrevue avec Mme la duchesse d'Havré, et ma présence — ayant presque reçu les derniers soupirs d'un époux chéri — ne pouvait que lui être cruelle. Elle me tomba, en larmes, dans les bras. Nous étions saisis à l'excès. Je ne m'occupai qu'à lui parler de la sainteté de sa mort, ce qui, pour une sainte comme elle l'était, était la meilleure consolation.

Je vis qu'on désespérait presque de Mme de Vérac, et que toute cette maison n'était que douleur, cette pauvre mère ayant eu, de suite, la perte de son époux, la petite vérole de

(1) M. de Bussy était premier commis au ministère des Affaires Étrangères.

(2) La véritable entrée en campagne n'a lieu que le 10 juin. Dans l'intervalle, M. de Croÿ est resté à Dusseldorff dont il commandait le camp. C'est pendant cette campagne que se produisit l'affaire du pont de Westhoven, qui fut un des beaux faits d'armes de sa carrière, et la mort du duc d'Havré, tué au combat de Fillinghausen.

Les opérations terminées, il obtient l'autorisation de faire une course en Hollande avec son fils dont il ne néglige jamais une occasion de perfectionner l'instruction. Le 2 novembre, il est à l'Hermitage, et le 28 à Paris.

son fils, dont, heureusement, il s'était si bien tiré, et la maladie terrible de sa fille.

D'un autre côté, je trouvai qu'on n'avait point su mes affaires heureuses de la campagne ; que ma belle et importante affaire du pont de Westhoven n'avait point pris. Rien d'heureux ne réussissant dans ce siècle-là, on ne s'occupait que de ce qui était mal et de l'exagérer pour fronder.

Voilà où je trouvai les choses, pour ce qui me regardait.

Les premiers jours de décembre, je fis deux voyages à Versailles. On ne m'y parla qu'au sujet de la cruelle perte dont j'avais été témoin du duc d'Havré, que ses excellentes qualités, et surtout son caractère gai et amusant faisaient généralement regretter. On ne me dit pas un mot de mes affaires agréables de la campagne. Je vis que j'avais perdu mes peines et risques de mon fils.

Cependant, le premier jour, M. le duc de Choiseul me pria à dîner avec mon fils, et cette journée parut devoir annoncer une plus heureuse suite. Ce dîner fut très agréable, la duchesse de Choiseul étant aimable et m'ayant beaucoup flatté. Le ministre, alors, comme premier ministre, quoique plus jeune que moi, et mon cadet et ancien camarade, m'ayant assez bien accueilli, on parla de mon Hermitage. Je dis que j'avais des arbres de Judée de trop. Il me dit : « Mettez-les sur les remparts de Condé! » Ce qui faisait voir qu'il n'avait pas oublié que j'en avais la survivance depuis onze ans, le vieux comte de Danois ne mourant pas, quoiqu'il eût été tué à Malplaquet.

M. de Choiseul me montra d'abord bon visage, quoique je susse, par ce qu'il avait dit à M. le prince de Tingry, qu'il ne m'aimait pas. Il parut content de mon fils et promit de lui être favorable.

Après le dîner, qui n'était composé que de marins, je fis voir que j'entendais ce métier-là. Il ne songeait qu'à la Marine, dont il venait de réunir le départememt à la Guerre, et ne songeait qu'à les incorporer de manière à ne pouvoir être séparés.

Je lui touchai, comme l'année dernière, un mot de mes

projets; mais, comme il n'avait confiance qu'en d'Hérouville, il reprit sa morgue. Je restai à causer avec sa femme qui me pria à souper, et avec M. de Thiers (1). Nous y retournâmes souper. Je me trouvai à côté du duc de Choiseul qui me fit bonne mine, et de sa sœur la duchesse de Gramont, qui menait tout en menant Mme de Pompadour. Nous paraissions prendre assez bien avec elle. Je lui parlai de la singulière suppression des preuves de Remiremont. Je vis que c'était son ouvrage, pour y faire recevoir les enfants de Mme de Stainville, sa belle sœur (Mme de Rénel) qui était là, jolie et bien faite.

Le soir, on ne fit que jouer, et je m'échappai de bonne heure. J'espérai, mais en vain, pouvoir suivre cela, mais je ne fus plus reçu. M. le duc de Choiseul nous dit, ce jour-là, qu'il allait diminuer de quatre-vingts millions les dépenses de la guerre d'Allemagne. C'est beaucoup, s'il pouvait la bien soutenir avec le restant. Il avait déjà diminué de vingt-cinq millions les dépenses des Affaires Étrangères, et il allait augmenter de vingt millions celles de la Marine. Jusque-là, c'était à merveille, mais tout se faisait avec une légèreté incroyable, comme je dirai dans la suite.

Ma première occupation, à Versailles, fut de faire accorder des grâces pour mon importante affaire de Westhoven, mais j'eus le cruel chagrin de voir qu'elles en restèrent là, ainsi que l'honneur qu'elle m'aurait dû faire. Je cherchai M. le prince de Soubise, sans le pouvoir trouver. Enfin, je le joignis chez Mme de Marsan qui se mourait, et on était inquiet de Mme de Soubise, alors la princesse de Guéménée, qui venait d'accoucher, de sorte que son charmant mari était père avant seize ans. J'eus beau agir au bureau et partout, j'enrageais de voir que je ne pouvais rien gagner pour les autres, pour mon affaire. Ce fut mon premier déboire de cet hiver, mais il m'en attendait bien d'autres !

(1) Louis-Antoine Crozat, baron de Thiers, mort en 1770, à l'âge de 71 ans, fut lieutenant général des armées du Roi et commandant de la province de Champagne. Il avait épousé Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency, et était l'oncle de la duchesse de Choiseul.

Voyant que l'on se retournait du côté de la Marine, et que, si on était sage, il n'y avait de bon que d'en revenir à mes projets d'écraser petit à petit l'Angleterre par la destruction de son commerce, je me remis à travailler sur cette partie. Je m'occupai, les quinze premiers jours de décembre, de cet objet que j'aimais. Je retirai du coffre mes anciens papiers des côtes, et je fis un excellent mémoire sur la façon d'écraser le commerce anglais. Je le fis voir à M. Accaron (1) et à M. le Contrôleur général dont la sagesse sauvait la France. J'eus plusieurs conférences avec eux, où ils m'encouragèrent, et M. le Contrôleur général promit de m'aboucher avec M. de Laborde (2), fermier général, qui partageait, avec d'Hérouville, toute la confiance. Je crus que cela allait prendre et je m'y attachai, mais on ne put joindre M. de la Borde, et tout en restait là, quand ma cruelle affaire arriva.

Je passai donc ma première moitié de décembre à beaucoup travailler à tous ces objets-là, rien ne réussissant d'aucun côté, et la maladie de Mme de Vérac rendant toujours tout noir dans la famille, de sorte qu'on ne me parlait plus du mariage de ma fille, dont j'étais toujours étonné.

Au mois d'octobre (1761), M. le duc de Choiseul avait fait imprimer et publier le *Mémoire historique* (3) contenant toutes les pièces de la négociation pour la paix avec M. Pitt, que celui-ci avait rompue brusquement le 20 septembre. Le but de cette publication était d'échauffer les esprits en faisant voir que c'était l'Angleterre qui avait rompu, et qu'on avait été jusqu'à l'extrême dans les propositions basses que la France avait offertes (voir ce livre).

Cependant, on aurait fort étonné M. Pitt, si l'on avait mis simplement *bon* au bas de son premier mémoire de proposi-

(1) M. Accaron, commissaire ordinaire de la Marine, au bureau duquel ressortissaient les Colonies.

(2) Jean-Joseph, marquis de Laborde, né en 1724, banquier de la Cour depuis le 4 février 1759. Sa famille, qui existe encore, a, aujourd'hui, pour chef, M. le marquis de Laborde, archiviste-paléographe.

(3) *Mémoire historique sur la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le 26 mars 1761, jusqu'au 20 septembre de la même année, avec les pièces justificatives.* Paris, imp. royale, 1761, in-8° et in-12.

tion par article, et tout dépendait de savoir si, en allongeant, nous aurions mieux, car nos propositions étaient fines et, en cédant beaucoup, nous gardions le nécessaire, dans chaque partie.

Ces négociations de paix totalement rompues, on se retourna vers l'Espagne, avec qui l'on traitait secrètement, et on crut qu'il fallait encore rechanger de système général, ce qui était si commun chez nous. M. le duc de Choiseul m'avait dit, il y avait un an, que ce n'était que par la guerre d'Allemagne qu'on pouvait user et abattre l'Angleterre. On revint, alors, à croire que ce n'était que par la mer qu'on avait totalement abandonnée, et M. Berryer, qui en était ministre, l'aurait vendu en entier pour payer ses dettes, n'entendant que la partie économique où il avait fait de bonnes réductions d'épargne ; entre autres Dunkerque et tous les autres ports avaient été remis aux marchands, et il ne restait de port, à la Marine, que Brest, Rochefort et Toulon. Elle venait d'être supprimée de tout le reste.

La Cour étant résolue de revenir à la Marine, il fallait un ministre qui fût capable de la rétablir. M. Berryer y était détesté. Cependant, il était toujours un des principaux amis de confiance de Mme de Pompadour. Pour accommoder tout cela, en novembre on donna à M. Berryer les sceaux, que le Roi avait tenus si longtemps. Il resta ministre avec des provinces, mais sans département, et M. le duc de Choiseul, qui embrassait tout avec la plus grande vivacité et sagacité, et qui était tout, ainsi que sa sœur, auprès de la Marquise, eut la Marine qu'il réunit et incorpora tout à fait au ministère de la terre. Il donna à son cousin le comte de Choiseul, qui revenait de Vienne, les Affaires Étrangères, se réservant, pour les raisons qu'on vit après, l'Espagne et le Portugal.

Ainsi, il restait en partie ministre des Affaires Étrangères, tout à fait de la Guerre et de la Marine, et réunissant à tout cela l'entière confiance de Mme de Pompadour, il fut plus que premier ministre, ayant la plume de toutes les parties, et jamais crédit ne fut plus entier et décisif.

M. de Saint-Florentin garda ses détails ordinaires.

Le Contrôleur général, homme sage et de bon ordre, soutenait le crédit et était très content de M. le duc de Choiseul, qui avait de l'ordre et entendait la partie économique, du moins ne demandant rien au-delà de ce qui avait été arrêté.

Mme de Pompadour, lasse d'avoir eu bien du travail par elle-même, l'abandonna en entier à M. le duc de Choiseul, qui l'amusait et y passait beaucoup de temps, car il en donnait à tout, et même à ses plaisirs, tranchant et décidant très promptement, et ayant le travail très facile.

Tout le travail tombant sur lui, le reste n'était plus rien, on ne le voyait que très difficilement, ou aux audiences. Mme de Pompadour était toujours renfermée avec sa sœur Mme la duchesse de Gramont, femme de beaucoup d'esprit et d'un esprit décidé, de sorte qu'on ne voyait plus guère Mme de Pompadour, qui devenait très difficile en tout.

Le Roi s'amusait, à l'ordinaire, à la chasse, ne soupant dans les cabinets sérieusement qu'avec la petite jeunesse qui chassait encore, et il soupait, une fois par semaine, avec ses enfants. On disait qu'il s'amusait dans l'intérieur, et avait de jolies connaissances qui donnaient quelquefois de l'inquiétude à la Marquise. Il y en avait une, alors, dont la grossesse faisait beaucoup de bruit. D'ailleurs, il ne voulait point du tout travailler par lui-même, quoiqu'il en eût été capable, s'il l'avait voulu. Et, comme il ne disait jamais un mot à ceux qui arrivaient de le bien servir, cela n'augmentait pas l'émulation. En général, la nation, dégoûtée de tout, ne faisait, depuis longtemps, que fronder, et paraissait ne se plaire qu'à cela, de sorte que, depuis longtemps, on ne voyait et ne parlait qu'en noir.

Le ton et l'esprit décidés de M. de Choiseul retenaient les esprits, et il paraissait qu'il devait, par son caractère, faire un bien ou un mal extrêmes, les choses étant dans une rude crise. Le plan de M. le duc de Choiseul parut être de rendre la Marine bien liée avec la terre. En conséquence, il fit les plus grands changements : il supprima les troupes de mer, incorpora son artillerie, et tout fut changé, et, au 1er janvier, il supprima la moitié des régiments de cavalerie et les incor-

pora dans l'autre moitié. Il n'y en eut plus que trente trois en tout, dont dix de princes ou particuliers. Il n'y eut plus de régiments de gentilshommes. Par là, ceux que j'avais fait avoir à MM. de Trazégnies et de Saint-Aldegonde furent supprimés, et on ne voyait que des changements, qui se faisaient avec la plus grande légèreté, mais dont il y en avait beaucoup de bons. Restait à voir si, dans un temps si critique, c'était le moment de les faire.

Pour Paris, il s'occupait principalement de l'affaire des Jésuites, dont les parlements avaient juré la perte, et c'était, d'ailleurs, toujours l'oiseau volage et qui ne s'occupait que des misères et des petites histoires du temps.

Les choses étaient dans cet état, lorsque, le 18 décembre, étant à souper chez madame la Première, on conta comme nouvelle que M. le prince de Beauvau repassait sur M. de Castries. Cela ne me frappa pas beaucoup d'abord, n'y ajoutant pas foi. J'y réfléchis le lendemain, et j'allai aux informations : on me dit que cela était sûr.

Je restai deux jours tout assommé, et sans pouvoir concevoir de quelle manière cela se ferait, car on ne pouvait le faire passer au-dessus de nous, puisqu'il avait ses pouvoirs, comme nous les nôtres, et que le ministre de ce temps-là étant mort, on ne pouvait lui en donner d'autre contresigné du secrétaire d'Etat de la Guerre, et qu'on ne pouvait intervertir un ordre de tableau sans changer de grade. Ainsi, je ne concevais pas que cela pùt me regarder.

J'allai encore m'informer, mais on me dit que, quelque inconcevable que cela fût, on le faisait passer au-dessus de nous aussi, c'est-à-dire s'avancer de trente rangs. Je fus assommé d'un pareil coup sans exemple, dans le moment où je ne m'attendais qu'à des grâces. Mais ce fut bien pis, quand j'eus regardé notre liste dans l'*Almanach*, et que je vis que, de ce nombre, nous n'étions qu'une douzaine servant, dont je me trouvais le quatrième, et le premier de ceux qui étaient à Paris, et de ce qu'on appelle d'une certaine espèce à ne pas pouvoir éprouver pareille chose. J'entrai, alors, dans un désespoir effroyable, regardant cela comme un point d'hon-

neur, quoiqu'on n'eût eu en vue, réellement, que de le remettre au-dessus de M. de Castries. Pour lui, il l'avait passé, mais pour moi, il n'y avait aucun prétexte, de sorte que cela me tombait d'aplomb sur la tête.

Je ruminai, alors, les plus terribles voies de vengeance que le point d'honneur indique, et je me vis perdu sans ressource, quelque chose que je fisse, car le moins était de passer au service étranger, ou de quitter, en perdant tout le fruit de tant de peines, mon gouvernement assuré, l'avancement de mon fils, et moi mourant peut-être, après, de chagrin de n'être plus au service que j'avais tant aimé, quoique je m'en dégoûtais bien, par tout ce que je voyais.

Je fus trop écrasé, pendant un jour ou deux, pour pouvoir agir. Enfin, je résolus d'aller moi-même aux informations, à Versailles.

Le 23 décembre, je passai chez M. le prince de Tingry de grand matin. Je le trouvai plus froid que je ne voulais, et qui ne m'en apprit que trop. J'allai, ensuite, chez mon ami M. Dubois, à Versailles, premier commis qui faisait tout et en était digne, et chez les autres que cela regardait. Je n'aurais pas la force de répéter tout le détail de cette cruelle affaire (1).

Je ne connaissais de remède que de repasser mon concur-

(1) Suit un résumé de conversations tenues, au sujet de cette affaire, avec MM. le prince de Tingry, Dubois, de Fumeron, de Vault, de Soubise, Accaron; des brouillons de lettres de M. de Croÿ au duc de Choiseul, à M. Dubois; la réponse de celui-ci, celle de M. de Choiseul, deux répliques de M. de Croÿ au duc de Choiseul, une lettre de M. de Croÿ au Roi, une lettre de Mme de Pompadour, un résumé de délibérations de famille, une lettre de la marquise de Leyde, et une de la princesse de Croÿ mère. De tout cela, nous ne voyons à reproduire que la lettre de Mme de Pompadour (v. p. 524), et celle du duc de Choiseul, que voici :

« A Versailles, le 25 décembre 1761. — Il est vrai, Monsieur, que le Roi, dans le temps de la promotion du 28 décembre 1758, donna à M. le prince de Beauvau une assurance par écrit qu'il reprendrait son rang sur ses cadets qui avaient été avancés dans cette promotion. Sa Majesté fit cette grande grâce à M. de Beauvau, par attention pour les services qu'il lui a rendus en la qualité de capitaine des Gardes du Corps, mais elle exigea que cette grâce ne fût publiée que lorsqu'elle l'ordonnerait. En cela, M. de Beauvau fut traité différemment de ceux qui eurent alors des dédommagements. Le Roi a jugé

rent, mais la chose était impossible ; étant faite depuis un an, le Roi, ni le ministre dont il était très proche parent, ne voulaient en avoir le démenti, et il était si despotique, que personne n'osait presque lui parler, excepté à ses audiences.

Comme je ne me possédais pas assez pour pouvoir parler de mon affaire, je résolus de ne voir personne que mes plus proches, et de profiter d'une fluxion pour me faire excuser de ne pas aller à la cérémonie du Jour de l'An où, d'ailleurs, mon rang me révoltait, m'y voyant le dernier de la dernière classe.

Pour remplir, en ce que je pouvais, le serment de l'Ordre, je fis de mon mieux mes dévotions, aux Carmes. Ainsi finit, pour moi, cette année remplie d'événements de toutes espèces.

qu'il n'y avait, actuellement, aucun inconvénient de publier l'effet de ses bontés pour M. de Beauvau. Je n'étais point ministre de la Guerre lorsqu'il les a obtenues, et je dois me borner à vous marquer simplement le fait tel qu'il est à ma connaissance. J'ai l'honneur d'être, etc. »

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

I

DU 23 JUIN 1718 AU 24 DÉCEMBRE 1740

Ma naissance et mes premières années. — Arrivée à Paris avec ma mère; notre installation rue Guénégaud, puis rue de Grenelle. — Mon éducation commencée chez les Jésuites, continuée au domicile maternel. — Mes maîtres; M. Bottée. — L'académie de la Guérinière. — Voyage à Condé, à Dunkerque, au Quesnoy. — J'entre aux Mousquetaires. — Mes premières courses à cheval et mes premières chasses. — Gardes, manœuvres et revues. — Quelques événements des années 1737 et 1738. — Je deviens colonel du régiment de Royal Roussillon (cavalerie). — Mes voyages à Condé et à Fontainebleau (août-octobre 1738); mon retour à Paris (19 novembre). — Entrée du prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'Empereur. — Ruine de mes projets de mariage avec mademoiselle de la Mothe-Houdancourt. — Ma mère loue une maison de campagne à Champigny. — Villégiatures. — Chasses à Fontainebleau, à Versailles, à Saint-Germain. — Mon premier souper dans les cabinets du Roi. — Le Roi me donne le bougeoir. — Rigueur de l'hiver de 1740. — Bals et fêtes du Carnaval. — L'Opéra. — Emeute causée par la cherté du pain. — Inondations générales en France. . . . 1

II

DU 8 JANVIER 1741 AU 31 DÉCEMBRE 1746

Mon mariage avec mademoiselle d'Harcourt, fille du maréchal. — Vie de famille. — Ma première campagne en Allemagne : départ le

23 août 1741 ; retour à Paris le 20 mars 1742. — Présentation de la princesse de Croÿ à la famille royale. — Séjour à Fontainebleau. — Nouveau départ pour l'armée, le 5 mai 1742 ; retour à Paris le 17 janvier 1743. — Portrait du cardinal de Fleury. — Sa politique. — Le maréchal de Belle-Isle. — Disgrâce de madame de Mailly ; elle est remplacée par madame de la Tournelle, créée duchesse de Châteauroux. — Chasses à Saint-Germain. — Mémoire au Roi pour obtenir le gouvernement de Condé. — Départ pour l'armée, le 17 avril 1743 ; retour le 14 novembre à Paris, où j'apprends que ma femme vient de me donner un fils. — Chasses à Fontainebleau. — Courtisans et favorites : MM. de Richelieu et de Meuse ; mesdames de Flavacourt, de Lauraguais et d'Antin. — La reine Marie Leczinska. — Travail du Roi. — Cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1744. — Le gouvernement de Condé est attribué au comte Le Danois, dont je demande la survivance. — Je pars pour l'armée le 6 avril 1734. — Mort de la princesse de Croÿ, ma femme. — Je rentre à Paris le 1er décembre. — Mort de la duchesse de Châteauroux. — Chagrin du Roi. — Préliminaires du mariage du Dauphin. — Réjouissances. — Mon départ pour l'armée, le 21 avril 1745 ; retour à Paris le 17 mars de l'année suivante. — Manifestation, à l'Opéra, en faveur du maréchal de Saxe. — Etat de la Cour. — Mon départ, le 20 avril, pour la campagne de 1746. — Retour le 18 novembre. — Le duc d'Harcourt, maréchal de France. — Ma présentation à madame de Pompadour, à Fontainebleau. — Chasses. — Le « Catafalque » du roi d'Espagne à Notre-Dame de Paris. — Crédit de madame de Pompadour. — Mon règlement de vie. 29

III

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1747

Je loge au château de Versailles. — Chasses. — Renvoi du marquis d'Argenson; son remplacement par le marquis de Puisieux. — Le comte de Saxe créé maréchal général ; anecdote à ce sujet. — Les frères Pâris. — Voltaire et Mme du Châtelet. — Je soupe chez M. de la Popelinière, fermier général. — Un incendie au château de Versailles. — Les soupers dans les petits cabinets. — Louis XV et Mme de Pompadour. — Les fêtes du second mariage du Dauphin. — Portrait de la Dauphine et de Madame Adélaïde. — L'Opéra de Versailles et les « comédies secrètes » de Mme de Pompadour. — Je deviens parfait courtisan. — La Reine chez Mme de Luynes. — Emploi de mon temps. — J'obtiens, pour M. de Sainte-Aldegonde, la compagnie de M. de Montlezun, dans Royal Roussillon. — Bonté du Roi.

— Une audience chez Mme de Pompadour. — Départ, le 5 avril, pour la campagne de 1747; retour à Paris le 8 novembre. — Séjour à Fontainebleau. — Démarches pour me faire nommer maréchal de camp. — Un hallali dans la cour des Fontaines. — Soupers dans les cabinets. — Etat de la Cour. — Le Dauphin et la Dauphine. — Le maréchal de Lowendahl. — Retour à Paris. — Le château de Choisy. — Publication de la liste des Maréchaux de camp, où mon nom ne figure point 65

IV

DU 1er JANVIER 1748 AU 31 DÉCEMBRE 1750

Ma douleur de n'être point nommé maréchal de camp; mes plaintes à ce sujet. — Le maréchal de Saxe créé commandant général des Pays-Bas. — La vie au château de Marly. — Mes démarches pour obtenir les honneurs de la Cour. — Affaires de mon régiment. — Mort du comte de Coigny. — Je rédige un mémoire militaire sur Maëstricht — Mort du marquis d'Harcourt. — Je m'emploie en faveur de Dubois, chef de bureau au ministère de la Guerre, qui vient d'être mis à la Bastille. — Départ pour l'armée le 1er avril 1748; retour le 11 novembre. — M. de Puisieux et le traité d'Aix-la-Chapelle. — Chasses. — Revue, par le Roi, des dragons de Saxe. — Réforme de mon régiment. — Le prétendant Charles-Edouard arrêté à l'Opéra et conduit à la frontière. — Ma réception au château de la Celle-Saint-Cloud. — Je suis promu maréchal de camp (26 décembre 1748). — Mon voyage à Thoury, pour la réception de l'Infante, fille aînée du Roi. — Son entrevue avec le Roi et son arrivée à Choisy. — La procession de l'Ordre, le 1er janvier 1749. — Fêtes pour la publication de la paix. — Echec de mes démarches pour être nommé chevalier d'honneur de la Dauphine. — Disgrâce de M. de Maurepas, qui est remplacé par M. Rouillé. — Voyage à Condé, puis à Compiègne. — Chasses. — Retour à Paris. — Mes plans pour la construction d'un nouvel Hôtel de Ville. — Mon séjour à Rambouillet, chez le duc de Penthièvre. — Bals chez les maréchaux de Belle-Isle et de Maillebois, chez les pages de la Petite Ecurie, chez Mme d'Epinay, à l'Opéra. — Travaux. — Retraite chez les Jésuites. — Visite à l'Hermitage de Mme de Pompadour. — Plan d'éducation pour mes enfants. — Voyage à Condé. — Mort du maréchal d'Harcourt. — Visite au maréchal d'Isenghien, à Suresnes, et aux Hermites du Mont-Valérien. — Les châteaux de la Chevrette, de Bâville et de Bercy. — La Dauphine accouche d'une fille. — Mort du maréchal de Saxe. 101

V

DU 1er JANVIER 1751 AU 31 DÉCEMBRE 1752

Mes premières démarches pour l'obtention du cordon bleu. — Visite à Mme de Pompadour. — Je vais à Trianon, à Choisy, à la Meute. — Fête donnée, à Paris, par le maréchal de Soubise. — Souper à Trianon. — Patinage sur le grand canal de Versailles. — Départ pour l'Hermitage, le 4 mai; pour Compiègne le 27 juillet 1755. — Accident du Roi à la chasse. — Soupers. — Retour à Paris le 8 août. — Ma mère achète une maison à Ivry. — Séjour à Rambouillet. — Naissance du duc de Bourgogne. — Satisfaction du Roi à ce sujet. — Le feu à la Grande Ecurie. — Mort du duc de Boufflers. — M. de Saint-Contest remplace, aux Affaires Étrangères, M. de Puisieux. — — Fêtes de la naissance du duc de Bourgogne. — *Te Deum* à Notre-Dame – Départ pour l'Hermitage le 23 septembre; retour à Paris le 5 janvier 1752. — État de la Cour. — Le Roi abat des arbres dans le parc de Versailles. — Mort de la reine de Danemark, du duc d'Orléans et de madame Henriette. — Douleur du Roi. — Changement dans les appartements du château. — Tristesse de la Cour. — Départ pour l'Hermitage le 24 avril. — Séjour au château de Séchelles. — Maladie du Dauphin. — Chasse à tir, à la ferme de Rouvray, avec le prince de Soubise et le duc d'Orléans; avec le Roi, dans la plaine Saint-Denis. — Réception du président Ogier à Ivry. — Chasses à Trappes, à Sarcelles, etc. 146

VI

DU 5 JANVIER 1753 AU 7 MARS 1754

La marquise de Leyde. — Le Roi et Mme de Choiseul-Romanet. — Les nouveaux chevaliers du Saint-Esprit. — Mon plan pour la place Louis XV. — Je vais aux châteaux de la Meute, de Trianon et de Choisy. — Chasses à tir et à courre. — Bonté de Mme de Pompadour. — Procès de la Martinière avec Mlle d'Armagnac et Mme d'Isenghien. — Mon procès avec le duc d'Harcourt. — Mort de la duchesse d'Havré, mère. — Mariage du prince de Condé. — Mlle O'Murphy. — Exil du Parlement. -- Voyage à Condé. — Le camp, les chasses de Compiègne. — Retour à Ivry. — Second voyage à Condé. — Suite de mes démarches pour la survivance du gouvernement de cette ville. — Mes visites à Mme de Pompa-

dour. — Le Roi s'intéresse à mes plans de reconstruction de l'Hermitage; il en dessine un de sa main. — Promenade avec lui dans les jardins de Trianon. — Ma mère décide le prince de Soubise à parler pour moi au comte d'Argenson. — Chasse à Saint-Germain. — Visite à la comtesse d'Estrades. — Le Roi à la messe. — Il fait corriger mes plans de l'Hermitage par l'architecte Gabriel. — Visite au comte d'Argenson, qui me laisse dans l'incertitude au sujet du gouvernement de Condé. — Louis XV père de famille. — Bals chez la marquise de Puisieux, chez les princesses de Carignan et de Condé. — Réveillon suivi d'une course à Vanves avec la princesse de Condé et ses amis. — Caractère du prince de Condé. — Bals d'enfants chez les comtesses de Noailles et de Bentheim où mon fils fait son entrée dans le monde. — Autres fêtes propres à me distraire de mes préoccupations. — Mort du duc d'Aquitaine. — Je prépare ma seconde audience du comte d'Argenson, qui me remet, sous le sceau du secret, le *bon* du Roi pour la survivance du gouvernement de Condé. — Sa lettre à ma mère pour lui annoncer cette importante nouvelle. 188

VII

DU 8 MARS AU 27 DÉCEMBRE 1754

Visites de remerciements. — Le prince de Soubise promet de m'employer sous ses ordres. — Suite de mes démarches pour obtenir le cordon bleu. — J'accompagne le Roi à la Meute et à Choisy. — Je présente à la Cour deux inventions nouvelles. — Une visite au château de Vanves. — Je songe à demander l'ambassade d'Espagne. — Comment je me fixai à l'hôtel de la rue du Regard. — La mortalité à Paris, en 1753. — Décès de la duchesse de Penthièvre. — Premières vues pour le mariage de ma fille. — L'Hermitage de Mme de Pompadour à Versailles. — Les *nids à rats* de la Meute. — Revue des Gardes françaises. — Bal à l'ambassade d'Espagne. — Quatre jours à Chantilly : le parc et le château. Distractions : chasse, pêche, promenade en barque, course à Dieppe dans une *gondole* à huit chevaux. — La princesse de Condé. — Visite aux châteaux de Mareil et de Brunoy. — Travaux scientifiques. — Départ pour Condé le 7 juin 1754. — Visite au château de Séchelles. — Mort de M. de Saint-Contest. — Je rejoins la Cour à Compiègne. — Les nouveaux ministres : MM. Rouillé, de Machault, de Séchelles; réflexions à leur sujet. — Querelle du duc de Chaulnes et de M. d'Aligre. — Les amusements de Compiègne. — Un souper chez Mme de Pompadour, le vendredi. — Portrait de Louis XV. — Mon retour à Ivry, le

6 août. — La statue du Roi, à Paris. — Deux astronomes : Lemonnier et le P. Noël. — Mes préparatifs pour le camp d'Aimerie. — Paris, l'été. — Le jour des beaux esprits, chez Mme de Beuvron. — Le procès d'Harcourt s'accommode. — Le Roi à Choisy. — Dîner d'ambassadeurs chez M. Rouillé. — Je pars pour Valenciennes, le 20 août. — Singulier accident arrivé à mon beau-frère d'Hautefort. — Mon succès au camp d'Aimerie. — Séjour à l'Hermitage. — Retour à Paris le 27 décembre. 248

VIII

DU 27 DÉCEMBRE 1754 AU 27 DÉCEMBRE 1755

Je reprends mes démarches au sujet des *honneurs*. — La cérémonie de l'Ordre, le 1er janvier 1755. — Une conversation avec M. de Séchelles. — Le comte de Priego. — Le prince de Conti. — Le comte d'Argenson. — Le marquis de Marigny. — Le jour des rois, à Trianon. — Amabilité de Mme de Pompadour à mon égard. — Joie et déception : sa réponse à ma mère. — Une conversation avec l'abbé de la Ville. — Mort de la maréchale de Belle-Isle. — Fêtes du carnaval. — Préparatifs de guerre avec l'Angleterre. — Mon voyage à Compiègne, le 24 juillet. — Je présente des mémoires sur la guerre et la politique extérieure, au comte d'Argenson, à M. de Séchelles et à M. Rouillé. — Chasses. — Retour à Paris le 30. — Souper à la Meute. — Disgrâce de la comtesse d'Estrades. — Nouveau voyage à Compiègne. — L'opinion publique et la guerre. — Mort du prince de Dombes. — Plaisanteries que me vaut l'emprunt d'un habit de deuil. — Mort du comte de Toulouse-Lautrec. — Suite de mes démarches pour le cordon bleu, auprès de Mme de Pompadour. — Délicatesse de ma situation à l'égard du duc d'Havré. — Je soupe chez la Marquise. — Voyage à Choisy. — Candidats aux charges du prince de Dombes. — Chasses à Saint-Denis, à Saint-Ouen, à Aubervilliers. — Travaux dans mon hôtel, rue du Regard. — Affaires du Clergé. — Visites à Versailles. — Réception de M. de Witzthum, ambassadeur du roi de Pologne. — Le Dauphin et la Dauphine. — Départ pour l'Hermitage, le 24 octobre; retour à Paris le 2 décembre. — Je m'installe, avec ma mère, dans mon hôtel. — Mes démarches pour le cordon bleu appuyées par M. de Soubise. — Entrevue avec Mme de Pompadour et M. d'Argenson. — Comment le Roi nomma le maréchal de Belle-Isle commandant général des côtes de France. — Je demande à être employé sous les ordres du prince de Soubise. 293

IX

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1756

Promotion des chevaliers de l'Ordre, parmi lesquels je ne figure point. — Officiers généraux employés sur les côtes ; mon chagrin et mes plaintes de n'être point du nombre. — Comment Mme de Pompadour fut déclarée dame du palais de la Reine. — Premières démarches pour obtenir la lieutenance générale d'Artois. — Entrevues avec M. d'Argenson et avec Mme de Pompadour. — Un tremblement de terre à Paris. — Le Roi, le Parlement et le duc d'Orléans. — Je suis admis à souper, sans chasser, chez le Roi. — Affaires privées : je plaide pendant deux heures et suis débouté de ma demande. — Service que Mme de Pompadour me rend à ce sujet. — Carnaval et bals d'enfants. — Travaux d'arboriculture. — Maladie de M. de Séchelles. — Je suis employé à Calais, sous le duc de Chaulnes. — M. de Moras contrôleur général adjoint. — Souper chez le Roi. — Questions d'étiquette. — Le « quart de conversion » de la Marquise. Élévation de ses vues sur la politique extérieure. — Mon départ, le 13 avril, pour Calais, où je reste jusqu'au 16 décembre. — Mon retour à Paris. — Embellissements de l'hôtel de Croÿ. — Reprise des négociations pour le cordon-bleu : entrevues avec M. d'Argenson, avec le maréchal de Belle-Isle et avec Mme de Pompapour ; lettre de celle-ci à ma mère ; mes visites aux ministres, à la Reine, au Dauphin, et mes dernières démarches 330

X

DU 1er JANVIER AU 28 MARS 1757

Création de sept chevaliers de l'Ordre. — Nouvelle d'un attentat contre le Roi, à Versailles, où je me rends aussitôt. — Détails sur le crime de Damiens. – Chargé de l'enquête, en qualité de commandant en Artois, son pays natal, je l'interroge et pars, le 9 janvier, pour Arras. — Assemblée des États, et envoi de mon premier rapport à Paris, le 11. — Arrestation des parents de Damiens. — Voyage à Béthune, à Saint-Omer. — Dîners et réceptions à Arras — Arrivée de lettres de la Cour, flatteuses à mon égard. — Nouvelle de la démission de MM. d'Argenson et de Machault. — Voyage en Picardie et en Boulonnais. — Retour à Arras par Bergues-Saint-Winock, d'où j'envoie interroger un habitant de Poperingue. — Fin de mon enquête, concluant à l'inexistence de complices. — Retour à Paris le 5 mars.

— Considération que me vaut mon travail. — Compte rendu de ma mission à une assemblée de magistrats, réunie chez le Premier Président Molé. — Je leur déclare que Damiens est un fanatique et un fou. — Conversation avec M. Molé. — Ma réception chez Mme de Pompadour et chez le Roi, qui ne me dit mot. — Visites aux ministres. — Entretiens avec le maréchal de Belle-Isle, l'abbé de Bernis et Mme de Pompadour. — Liste des officiers généraux employés à l'armée du Bas-Rhin; je n'en suis point et m'explique, à ce sujet, avec le marquis de Paulmy. — Portrait de Damiens, tracé après la séance du 12 mars, au Palais, où j'ai été convoqué. — Ouverture, en ma présence, d'une valise de Damiens. - Création, par le Roi, de quatre maréchaux de France. — Il tient les Sceaux. — Le maréchal d'Estrées. — Mes travaux avec MM. de Belle-Isle et de Paulmy. — Promenade au château de Bellevue. — Jugement et supplice de Damiens. 362

XI

DU 29 MARS 1757 AU 22 JANVIER 1759

Entrée de mon fils aux Mousquetaires. — Je dîne, chez le maréchal de Belle-Isle, avec le maréchal d'Estrées. — Le comte et la comtesse d'Egmont. — Richard, jardinier de Trianon. — Les bureaux du ministère de la Guerre. — Nouvelles de l'armée. — Je travaille avec le maréchal de Belle-Isle. — Affaires relatives à mon commandement. — Promesses du cardinal de Bernis. — Conversation avec M. de Moras. — Souper chez le Roi, avec Mme de Pompadour. — Obstination des Parisiens à voir du mystère dans l'attentat de Damiens. — Je prends congé de la Cour, et pars, le 12 mai, pour exercer mon commandement en province. — Je rentre à Paris le 18 décembre. — Amabilité de l'accueil de Mme de Pompadour. — Timidité de Louis XV. — Je m'occupe de l'éducation de mes enfants. — État de la Cour; un mot sur les Ministres. — Le comte de Clermont remplace, à l'armée, le maréchal de Richelieu. — Nouvelle déception au sujet de mon cordon bleu. — Retour de M. de Soubise, après le désastre de Rosbach. — Ma conversation avec lui. — Démission du marquis de Paulmy, que le maréchal de Belle-Isle remplace. — Présentation de mon fils à la Cour, au Roi et à la famille royale, sous le nom de prince de Solre. — Un mot de Mlle de Charolais. — Le maréchal de Belle-Isle réformateur. — Tort que ses innovations causent à mon fils. — Mon départ pour l'Artois le 10 avril; ma rentrée à Paris le 16 octobre 1758. — Disgrâce du cardinal de Bernis. — Il est remplacé par le duc de Choiseul. — Autres changements dans les minis-

tères. — Publication, le 31 décembre, de la liste des chevaliers du Saint-Esprit, où mon nom figure, enfin. — Je me prépare au serment et à la cérémonie du jour de la Chandeleur........... 405

XII

DU 22 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1759

Je présente à M. Berryer un plan relatif à la marine. — Il me renvoie au maréchal de Conflans. — Conversations, sur ce sujet, avec Mme de Pompadour, M. Berryer, le maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul. — La Marquise me conseille, en raison du manque de fonds au ministère, d'en emprunter à des compagnies de crédit. — Elle change d'avis et arrête mes démarches. — Je m'en plains aux ministres. — Remplacement du contrôleur général de Boullongne par M. de Silhouette. — Tristesse de la situation financière du royaume. — Bonnes nouvelles de l'Inde. — Mes efforts pour gagner M. de Silhouette à ma cause. — J'offre de tenter un rapprochement entre la Cour et le Parlement. — Explication, avec M. de Choiseul, au sujet d'un projet sur la marine, analogue au mien, présenté par M. d'Hérouville. — Au sortir d'une séance du Conseil, à laquelle j'ai assisté, je réduis mon projet aux côtes situées dans mon commandement, et au port de Dunkerque. — Concessions de M. de Silhouette. — J'obtiens des fonds pour mettre en état de défense la rade de Croÿ, et pour permettre au port de Dunkerque de recevoir des vaisseaux. — Grand travail, avec les ministres, sur un plan de descente en Angleterre. — Le Roi et les fermiers généraux. — Le 2 août, je pars pour Dunkerque avec mon fils, et ne rentre à Paris que le 9 décembre. — Conversations avec M. de Belle-Isle et Mme de Pompadour. — Crédit de M. de Choiseul. — La duchesse de Gramont. — Le maréchal d'Estrées, MM. Berryer et de Saint-Florentin. — Ma hâte d'être nommé lieutenant général. — Le duc de Broglie promu maréchal de France. — Abandon du plan de descente en Angleterre. — Projet d'une nouvelle armée en Allemagne, où le prince de Soubise se propose de m'emmener. — Je lui soumets des plans de campagne. 444

XIII

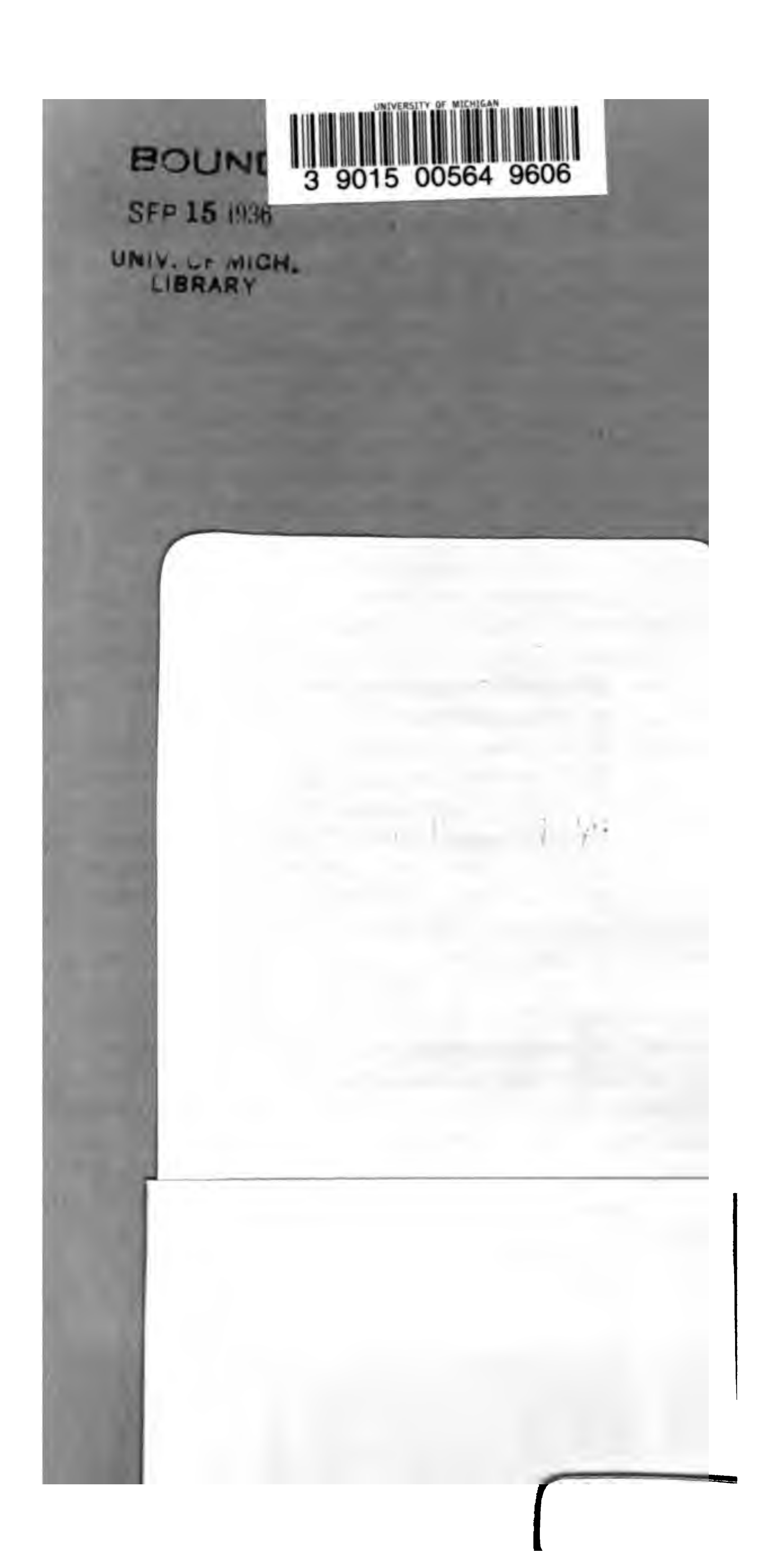
DU 1er JANVIER 1760 AU 31 DÉCEMBRE 1761

Je suis promu lieutenant général. — Service du roi d'Espagne, à Notre-Dame. — Questions d'étiquette. — Propositions de mariages de la part du duc d'Havré. — Le maréchal de Broglie. — Abandon, faute de

fonds, du projet de créer une nouvelle armée en Allemagne. — Grave incident de la querelle pendante entre le Roi et le Parlement. — Le comte de Saint-Germain commandant d'armée. — J'obtiens, pour mon fils, la promesse d'une compagnie. — Conversation avec le comte de Broglie. — Plans du port de Dunkerque soumis au maréchal de Belle-Isle, à M. de Soubise et à Mme de Pompadour. — Désespoir de ma mère en apprenant mon projet d'emmener son petit-fils à l'armée; elle consent à son départ. — Formation de mon équipage de campagne. — Mort de Thurot. — Mariage des demoiselles d'Havré. — Je pars le 10 mai, et rentre à Paris le 24 décembre, avec mon fils promu capitaine — Le duc d'Estissac m'offre de l'unir à sa fille. — Mort du maréchal de Belle-Isle. — Mes préparatifs de départ pour l'armée. — Mort du duc de Bourgogne. — Je prends congé de la Cour, et repars, le 20 mars 1761, pour l'armée, avec mon fils. — Je reviens le 28 novembre à Paris. — Amabilité du duc de Choiseul à mon égard. — Ma déception de n'entendre point parler de ma brillante affaire de Westhoven. — Je compose un mémoire contre l'Angleterre. — La politique extérieure de M. de Choiseul. — J'apprends avec colère la promotion du prince de Beauvau . . 486

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00564 9606

